



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

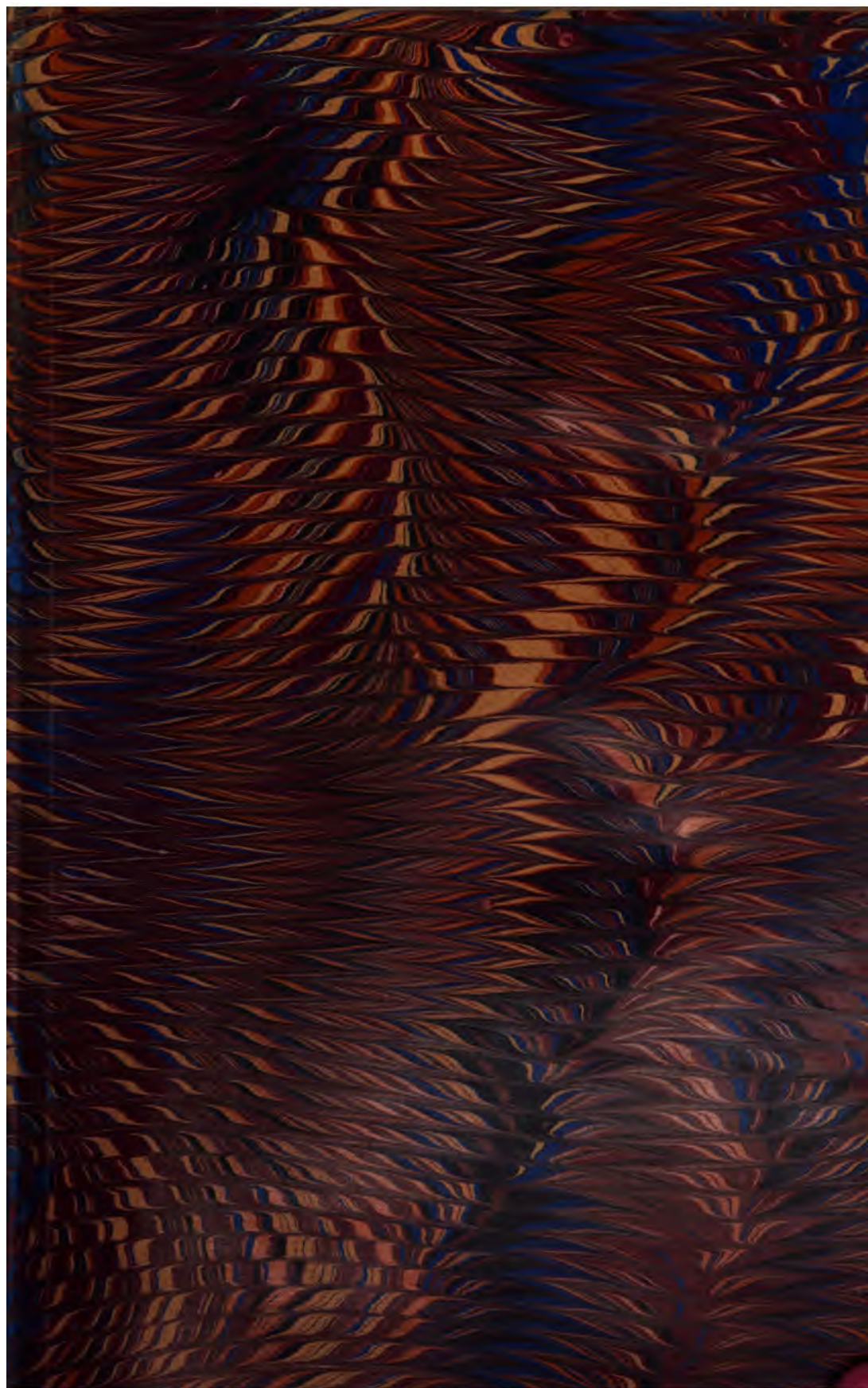


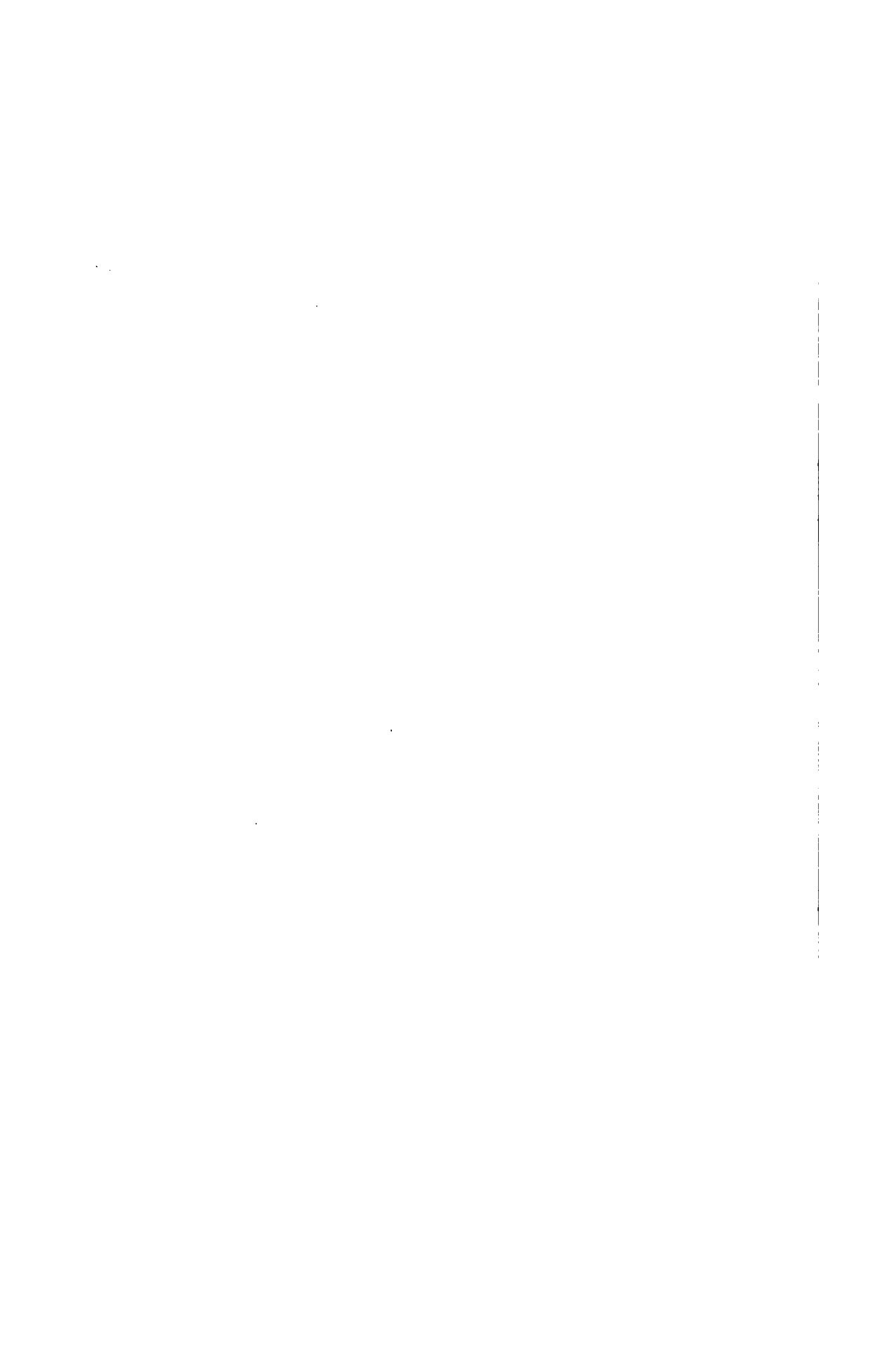
J

~~168 A 32~~

234 99 14









MÉMOIRE

sur

UNE MISSION AU MONT ATHOS

MÉMOIRE

SUR

UNE MISSION AU MONT ATHOS

IMPRIMERIE NATIONALE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

MÉMOIRE

SUR

UNE MISSION AU MONT ATHOS

PAR MM.

L'abbé DUCHESNE,

Ancien membre de l'Ecole française
de Rome.

BAYET,

Ancien membre de l'Ecole française
d'Athènes.

SUIVI D'UN

MÉMOIRE SUR UN AMBON CONSERVÉ A SALONIQUE
LA REPRÉSENTATION DES MAGES EN ORIENT ET EN OCCIDENT
DURANT LES PREMIERS SIÈCLES

Par M. BAYET



PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1876



L'Ecole française d'Athènes est fondée, comme on le sait, depuis 1846, et les travaux de ses membres ont été insérés jusqu'à ce jour dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*.

Les actes constitutifs qui ont contribué à l'établissement de l'Ecole française de Rome sont les suivants : Décret du 25 mars 1873 (administration de M. Jules Simon), fixant à une année le séjour en Italie des membres nommés de l'Ecole française d'Athènes, et disposant qu'un savant choisi en raison de la spécialité de ses travaux sera chargé de faire à Rome, pour l'instruction de ces jeunes gens, un cours d'archéologie. — M. Albert Dumont est désigné à la suite de ce décret, avec le titre de sous-directeur de l'Ecole d'Athènes. — Article 9 du décret du 26 novembre 1874 sur l'Ecole d'Athènes (administration de M. de Cumont) : « La section romaine de l'Ecole d'Athènes prend le titre d'Ecole archéologique de Rome. Le sous-directeur de l'Ecole d'Athènes ajoute à ce titre celui de directeur de l'Ecole archéologique de Rome. » — Décret du 20 novembre 1875 (administration de M. Wallon), constituant l'Ecole française de Rome, composée : 1° des membres de première année de l'Ecole d'Athènes ; 2° de membres propres à la nouvelle école, et nommés sur la présentation de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole des chartes, de l'Ecole des hautes études, ou choisis parmi les docteurs reçus avec distinction. — M. A. Geffroy est nommé, à la suite de ce décret, directeur de l'Ecole française de Rome ; M. Albert Dumont est nommé directeur de l'Ecole française d'Athènes. — La loi de finance pour 1877, en constituant le budget de l'Ecole française de Rome, engage la publication de la

Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome (administration de M. Waddington).

Les membres de l'Ecole de Rome pendant les années 1873-76 ont été MM. Bayet, Bloch, Clédat, Collignon, Duchesne, Homolle, Martha, Müntz, Riemann. En 1876-77 elle se compose de MM. Berger, Chatelain, Duruy, Fernique, Mabileau, et de MM. Beaudouin et Haussoullier, membres de première année de l'Ecole d'Athènes. (Voir les rapports lus à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, par M. Egger en 1874, par M. Heuzey en 1875, par M. Perrot en 1876. Cf. *L'Ecole française de Rome, ses origines, son objet, ses premiers travaux*, par M. A. Geffroy, dans le *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques*, année 1876.)

Le mémoire de MM. Duchesne et Bayet, *sur le mont Athos*, a déjà paru dans les *Archives des Missions*, mais sa vraie place est en tête de la série des travaux de l'Ecole de Rome, qu'il a inaugurée.

MÉMOIRE

SUR

UNE MISSION AU MONT ATHOS.

École française de Rome, juin 1874¹.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu m'autoriser à confier à M. l'abbé L. Duchesne et à M. Ch. Bayet. Ces messieurs ont quitté Rome au début de février; ils ont traversé l'Épire, visité une partie de la Thessalie, fait un long séjour au mont Athos et à Salonique. M. Duchesne a de plus étudié la bibliothèque de Patmos. Durant tout le voyage, les deux explorateurs ont trouvé le meilleur concours auprès de nos agents à l'étranger : en particulier à Janina, auprès de M. Dozon; à Salonique, auprès de M. Moulin. M. Duchesne a aussi à se féliciter de l'accueil excellent qu'il a reçu à Patmos de la part de M. Sakkéliou, qui administre la bibliothèque du monastère.

Les résultats du voyage se divisent en trois parties : épigraphie, archéologie, paléographie.

Épigraphie. — MM. Duchesne et Bayet ont copié et estampé, principalement à Salonique et en Thessalie, plus de cent soixante inscriptions. Cent quarante environ sont inédites. Elles sont réparties en sept sections :

- 1° Inscriptions politiques et religieuses (Salonique);
- 2° Inscriptions funéraires datées par les ères de Macédoine (Salonique);
- 3° Inscriptions funéraires non datées (Salonique);
- 4° Inscriptions byzantines (Salonique);
- 5° Inscriptions de la Macédoine;

¹ Ce rapport a été adressé à M. le Ministre au lendemain même du retour à Rome de MM. Duchesne et Bayet. Nous le reproduisons ici tel qu'il fut publié alors au *Journal officiel*, sans nous préoccuper de le mettre en complet accord avec l'ordre et le choix des pièces réunies dans la présente publication.

MÉMOIRE

SUR

UNE MISSION AU MONT ATHOS

.....[ὑπὲρ σωτηρίας
 αὐτοκ]ράτορος Καίσαρος Τίτ[ο]υ Αἰλί[ο]υ Ἄδρι
 ανοῦ Ἀντων]είνου Σεβαστοῦ Εὐσεβοῦς Σωτήρος και
 αἰωνίου δια]μονῆς και Μ. Αὐρηλίου Οὐήρου Καίσαρος
 και τοῦ οἴκου] τῶν Σεβαστῶν και ἱερᾶς συγκλήτου και
 δήμου Ῥωμ]αίων, εἰδέναι ἐπιτελεσθησόμεθα κυνήγια
 και μονομ]αχίας ἡμέραις τρισὶν ἐκ διαθηκῶν Ἐρεννί
 ας.] ας Ἰσπανῆς κατὰ τὰ γενόμενα ὑπὸ τῆς κρατίσ
 της βουλ]ῆς και τοῦ δήμου ψηφίσματα διὰ τῶν περι
 Τιβέριον] Κλαύδιον Κρίσπον τὸν ἀρχιερέα· πολειταρχ
 ούντων] Ἀπολλοδώρου, Μεμμίου, Κρατέρου, Ῥούφου,
] ου, Μάρκου τοῦ Διομήδους. Ἄρξεται δὲ τὰ κυνή
 για και] μονομαχίαι τῇ πρὸ ιζ' καλανδῶν ἀπριελίων· ἔλλη
 νες· Ἑ]ανδικοῦ δευτέρᾳ τοῦ Ψ-πσ ἔτους. Εὐτυχεῖτε.
 Ἐπὶ τούτων πρώτως ἤχθη.

Ce texte nous donne la βουλή, le δῆμος et six politarques.

En 1869, M. Vidal-Lablache a publié dans la *Revue archéologique* l'inscription suivante, trouvée dans la cour d'une maison grecque de Salonique « sur une plaque de marbre. »

έτους· Ϟο· Σεβαστοῦ. τοῦ και βίρ
 αὐτοκράτορι Τιβερίῳ Κλαυδίῳ
 Καίσαρι Σεβαστῶ Γερμανικῶ
 ἀρχιερί, δημαρχικῆς ἐξουσίας
 τὸ τέταρτον, ὑπάτω ἀποδεδιγμένῳ
 τὸ τέταρτον, αὐτοκράτορι τὸ ὄγδοον
 πατρι πατρίδος ἢ πόλις πολιταρ
 χούντων
 Νεικηράτου τοῦ Θεόδα,
 Ἡρακλεῖδου τοῦ Δημητρίου,
 ἐπιμελητοῦ Μενάνδρου τοῦ
 Πελληνίου.

Ici il n'y a que deux politarques.

Nous ajouterons trois textes nouveaux à ceux qui ont été déjà publiés.

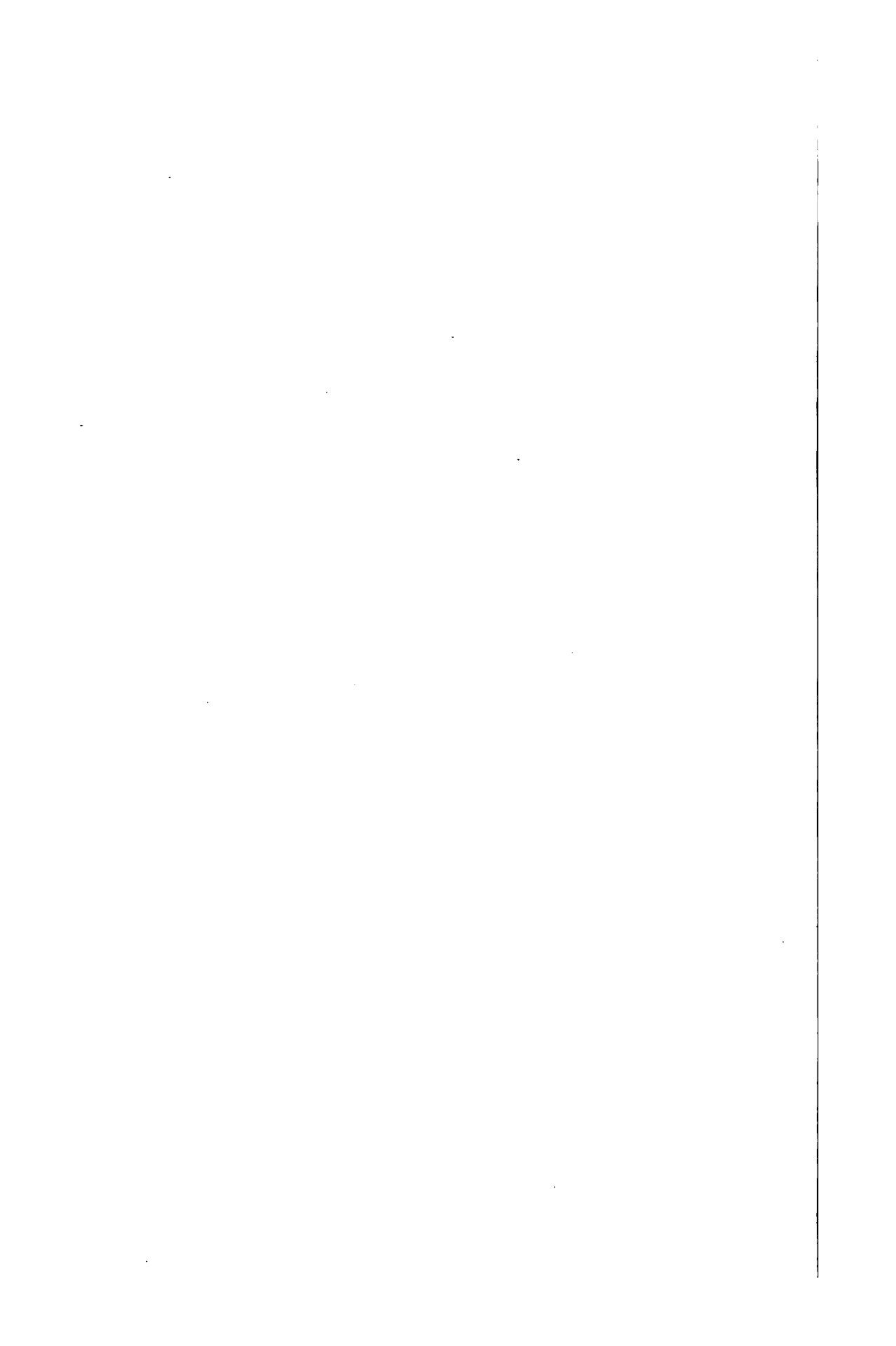
I.

ΒΟΣΑ
Α.ΘΥΠΑΤΟΣ
ΛΑΤΟΜΙΑΣΕΠΤΗΣ
ΚΑΙΣΑΡΟΣΝΑ

5 ΕΠΙΙΕΡΕΩΣΚΑΙΑΓΩΝ
ΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ·ΚΑΙΣΑ
ΥΙΟΥΣΕΒΑΣΒΑΣΤΟ
ΩΣΤΟΥΝΕΙΚΟΠΟΛ
ΔΕΤΩΝΘΕΩΝ·ΔΩ
10 ΠΟΥ·ΡΩΜΗΣΔΕΚ
ΕΥΕΡΓΕΤΩΝ·ΝΕΙΚ
ΠΑΡΑΜΟΝΟΥ·
ΠΟΛΕΙΤΑ
ΔΙΟΓΕΝΟΥΣΤΟ
15 ΚΛΕΩΝΟΣΤΟΥΠ
ΖΩΠΑΤΟΥΚΑΛ
ΕΥΛΑΝΔΡΟΥΤΟΥ
ΠΡΩΤΟΓΕΝΟΥΣ
ΤΟΥΚΑΙΠΡΟΣΤΑΤ
20 ΤΟΥΕΡΓΟΥ·ΤΑΜ
ΣΩΣΩΝΟΣΤ
ΑΡΧΙΤΕΚ
ΔΙΟΝΥΣΙΟ

Fragment de stèle de 0^m,70 sur 0^m,25, dans les démolitions de la porte Kalamari. (Estampage.)

...βoσα...
ἀ[ν]θύπατος
λατομίας ἐπόησ[εν εἰς τὸν
Καίσαρος να[ὸν]·
ἐπὶ ἱερέως καὶ ἀγων[οθέτου αὐ
τοκράτορος Καίσα[ρος Θεοῦ
υἱοῦ Σεβαστοῦ]...
ως τοῦ Νεικοπόλ[εως· ἱερέως]·
δὲ τῶν Φεῶν δώ[δεκα]...
που· Ῥώμης δὲ καὶ Σεβαστοῦ



MÉMOIRE

SUR

UNE MISSION AU MONT ATHOS

Amphipolis, et grand prêtre de la province de Macédoine. Claudius Meno, dont il est question dans notre inscription, était simplement grand prêtre des Augustes à Thessalonique. Un dignitaire semblable est mentionné dans l'inscription des jeux de gladiateurs, p. 206.

Quant aux trois tribus de Thessalonique, il serait difficile de dire d'où venaient leurs noms. Il y avait, il est vrai, à Thessalonique un temple de Dionysos¹, mais aucun document ne signale le culte de ce dieu ou celui d'Asclépios comme ayant eu dans cette ville une célébrité particulière. La tribu Antigonis tirait peut-être son nom d'Antigone Doson qui, au commencement du III^e siècle, jeta un grand éclat sur les armes et le royaume de Macédoine. Rien n'indique toutefois qu'il y ait eu des relations particulières entre Antigone et la ville de Thessalonique.

Voici maintenant deux dédicaces de monuments :

7.

ΣΑΒΕΙΝΟΣ ΜΑΚΕΔΟΝΙ
ΤΟΝ ΝΑΟΝ ΚΑΙ ΗΡΩΝΑ·ΙΘ
ΘΟΝΙΟΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ Τῆ ΠΟ
ΛΙ

Fragment de frise de 0^m,79 sur 0^m,20; épaisseur, 0^m,24; hors la porte Kalamari. (Estampage.)

Σαβεῖνος Μακεδόνης
τὸν ναὸν καὶ ἡρώνα
θόνιον ἐκ τῶν ἰδίων τῆ πό
λ[ε].

Le mot *ἡρώων* ne figure pas au *Thesaurus*.

8.

.....ΣΙΝΑΝΕΘΗΚΕΝ

Fragment d'architrave encastré au ras du sol actuel dans le mur de la ville, à gauche en sortant de la porte du Vardar. Cette architrave est divisée en trois bandes en saillie les unes sur les autres;

¹ Voy. l'inscription n° 59.

les lettres, de 0^m,075 de hauteur, sont tracées sur la bande supérieure, et s'arrêtent à la moitié de la pierre qui a 2^m,20 de longueur sur 0^m,32 de haut. Tout à côté il y a un autre fragment semblable de 2 mètres de long et sans inscription.

Les deux numéros suivants sont des débris d'inscriptions évidemment non funéraires, mais si mutilés qu'il est impossible de savoir ce dont il y était question. Nous n'essayerons même pas de les transcrire en caractères ordinaires.

9.

.....
... ΑΤΟΥΤΑΛΥΡΡΟ. ΕΚΗΛΗΜΕ.
... ΝΩΕΚΕΙΝΑΠΑΝΤΑΣΤΟΥΣΚΑΤΑΤΗΣ... ΦΑΝΗΤΑΥΤΑ.
... ΝΤΟΣΗΔΙ. ΤΟΥΔΕΡΜΑΤΑΚΑΤΑ. Μ. ΝΑΣΙΕΙΜΑΔΙΑΤΟ.
... ΣΑΝΤΩΝΕΙΣΑΓΓΕΙΝ. ΠΑΝ. [ΝΟΥ
... ΑΣΑΦΑΙΡΕΘΗΣΟΝΤΑΙΤΑΞΕΩΣΗ. ΜΑΤ. ΤΟΥΠΑΡΕΧΟΜΕ
... ΑΚΑΙ. ΟΛΜΗΣΑΣΔΕΡΜΑΤΑΤΑΗΜΙΝ. ΠΑΝΤΑΤΑΤΙΜ.
... ΕΝΕΣΤΟΥΤΩΝΚΑΙΤΙΜΩΡΙΑΣΤΑΣΕΝΤΗ... ΑΖΙΩΜΑΤΙ.
.....

Sur une pierre du mur de la citadelle, à l'extérieur, un peu au-dessus de la porte Yédi-Koulé. Les lignes sont incomplètes des deux côtés, les lettres en grande partie martelées ou cachées sous l'enduit de chaux. (Estampage.)

10.

ΟΙΟΙΟ
ΝΩΣΙΝΑΚΙΝΑΥ
ΙΤΟΥΣΙΟΝΤ
ΠΕΡΤΩΝΥΠΟ
ΙΩΝ
ΡΙΟΥ
ΥΚΑΙΟΝΟΥΕΧΟ
ΥΚΑΙΟΝΟΥΕΧΟΝ
ΛΟΝΑΡΓΟΝ
ΩΝ
ΛΙΓΙΩΝΚΑΙΔΙ

Deux fragments d'une même stèle dans les démolitions de la porte Kalamari. (Estampage.)

II

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES.

Les inscriptions funéraires de Salonique, que nous publions ci-dessous, sont au nombre de quatre-vingt-onze, sur lesquelles onze seulement avaient déjà paru.

Les deux formes de monuments funèbres qui se rencontrent le plus fréquemment à Thessalonique sont le sarcophage et le cippe de forme carrée ou rectangulaire terminé par un petit fronton, quelquefois par une surface plane qui permettait d'y poser une statue. L'inscription se présente dans un encadrement sur la face antérieure du monument; quand il y en a deux, on utilise l'une des faces latérales. Sur les sarcophages l'inscription occupe généralement toute la largeur du marbre; elle est d'ailleurs plus longue et plus détaillée que sur les autres monuments. Quelquefois cependant elle se restreint au formulaire des cippes, et s'encadre dans un cartouche qui laisse à droite et à gauche de la place pour les sculptures. Les sarcophages que nous avons vu déterrer, hors de la porte de Kalamari, n'étaient point alignés des deux côtés d'une route, mais enfouis les uns auprès des autres, à différentes profondeurs. L'état des fouilles ne nous a pas permis de nous assurer s'ils étaient encore dans leur position primitive; deux ou trois d'entre eux, placés plus près du sol extérieur, avaient été brisés; la plupart portaient encore leurs couvercles, dont la position indiquait généralement qu'ils avaient été ouverts; aucun sarcophage n'était renversé.

Les stèles, qui présentent un bas-relief et dont une inscription très-courte occupe le bord supérieur, remontent à une époque plus ancienne: la forme des lettres le dit assez. Quant aux cippes et aux sarcophages, il n'en est pas un seul qui soit antérieur à l'époque impériale: aussi les noms que l'on y rencontre sont-ils le plus souvent des noms romains.

Ces inscriptions funéraires sont assez souvent datées, suivant l'une ou l'autre des deux ères employées en Macédoine depuis les Romains. L'une de ces ères est anonyme, l'autre porte le nom d'Auguste. D'après le numéro 1970 du *Corpus*, Bœckh¹ avait

¹ *Corpus*, t. II, n° 1970.

soupçonné que le commencement des deux ères devait être fixé à l'an 146 av. J. C. pour l'ère anonyme et à l'an 30 pour l'ère d'Auguste. M. Heuzey¹ a de nouveau étudié cette question, à l'aide de trois inscriptions publiées, la première par M. Delacoulonche, la seconde par M. Vidal-Lablache, la troisième par lui-même, et il est arrivé à conclure : 1° que la conjecture de Bœckh doit être considérée comme une solution certaine : 2° que les deux ères commençaient ensemble avec le mois de Dios, c'est-à-dire en octobre. Il lui reste des doutes sur la question de savoir si, dans les cas où il n'y a qu'une seule date sans mention d'ère, on doit nécessairement l'expliquer par l'ère anonyme. Je ferai remarquer que dans tous les cas où les deux ères sont réunies, c'est l'ère d'Auguste qui semble avoir besoin d'être expliquée par l'autre, et que l'on rencontre toujours la formule *ἔτους Σεβαστοῦ . . . τοῦ καὶ . . .*, jamais la formule inverse *ἔτους . . . τοῦ καὶ . . . Σεβαστοῦ*, ce qui montre que l'ère anonyme était de beaucoup la plus connue.

Nous ajouterons aux doubles dates déjà publiées, d'abord trois dates rapportées par nous :

N° 55 :	l'an 166 d'Aug. = 282	= 136 ap. J. C.
N° 73 :	l'an 197 d'Aug. = 313	= 167.
N° 126 :	l'an 201 d'Aug. = 317 (apellæos)	= 171.

Bœckh a publié sous le n° 2007 *g* une inscription d'Olynte, sans s'apercevoir qu'elle contient aussi une double date :

ΕΤΟΥΣ ΕΩΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΚΑΙ ΑΥ ΠΕΡΒΕΡΕΤΑΙΟΥ Ε

Il l'explique : *ἔτους εὐσ Σεβαστοῦ Καί (σαρος) Αὐ(τοκράτορος) ὑπερβερεταίου ε'*. Je pense que personne n'hésitera à lire *καὶ αὐ* = 401 ; mais comme la date *εὐσ* = 275 donne entre les deux ères une différence de 126 ans, il faudra corriger l'un des deux chiffres, c'est-à-dire le premier où le changement ne portera que sur une lettre, tandis que pour ramener 401 à 391 il faudrait corriger *ΑΥ* en *ΑΥΤ*. On lira donc :

ἔτους εὐσ Σεβαστοῦ [τοῦ] καὶ αὐ, ὑπερβερεταίου ε'
L'an 285 d'Aug. = 401 (hyperbérétæos) = 255 de J. C.

¹ *Mission de Macéd.* p. 274 et suiv.

Sarcophages.

Les inscriptions de sarcophages sont au nombre de trente-trois, sur lesquelles quatorze contiennent des formules comminatoires contre les violateurs de sépulture, quatorze ne présentent rien de semblable et cinq sont trop fragmentaires pour qu'on en puisse rien dire. Ces formules, très-communes en Asie Mineure, sont d'un usage plus rare dans les provinces grecques de l'Europe. Cependant on en connaissait déjà quelques-unes en Macédoine et en Thrace. Celles que nous publions sont assez nombreuses pour prouver qu'à Thessalonique elles étaient communément employées. On y lit l'indication d'une amende que les contrevenants seront obligés de payer au fisc impérial, désigné par l'expression τὸ ἱερώτατον ταμιεῖον; sur deux sarcophages seulement la ville est nommée à la place du fisc.

Le chiffre de l'amende, toujours exprimé en deniers, varie de 2,500 à 10,000 deniers. Il s'est conservé dans huit inscriptions seulement ¹.

11.

ΔΟΙΟΝΕΠΕΙΚΟΣΤΩΙ
 ΑΜΦΙΓΕΝΥΝΧΝΟΑΩΝΠΡΩΤΟΝΙΟΥΛΟΦΟΡΩΝ
 ΕΘΗΚΑΤΗΝΛΗΝΟΝΕΓΩΠΥΡΡΟCΙΟΥΛΙΩΕΡΜΗΤΩΓΛΥΚΥΤΑΤΩ
 [ΥΙΩΜΝΕΙΑC
 ΧΑΡΙΝΚΑΙΕΜΑΥΤΩΖΩΝΚΑΙΕΙΟΥΛΙΑΤΗΕΓΓΟΝΩΤΙCΑΝΔΕΕ
 [ΤΕΡΟΣΜΕΤΑΤΟΗ
 ΜΑΣΚΑΤΑΘΕCΤΕΔΩCΕΙΤΗΠΟΛΕΙΧ/ΕΕΤΟΥCΕΖC
 ΕΤΙΛΩΟΥΚΓ

Δοῖον ἐπ' εἰκοσῳ [κείμαι λυκάθαντα βιώσας]
 ἀμφί γε νῦν χυσαῶν πρῶτον ἰουλοφορῶν.
 Ἔθηκα τὴν ληνὸν ἐγὼ Πύρρος Ἰουλίῳ Ἐρμῇ τῷ γλυκυτάτῳ υἱῷ μετὰ
 χάριν καὶ ἐμαυτῷ ζῶν καὶ Ἰουλίᾳ τῇ ἐγγόνῳ· ὁ[σ]τις ἂν δὲ ἕτερος μετὰ τὸ ἡ
 μᾶς καταθ(ῆ)τ(αι) δώσει τῇ πόλει δηνάρια, ε· ἔτους εἴξ
 ἔτει? Λόφου κγ'

¹ 2,500 deniers, n° 15. — 5,000 deniers, n° 11, 12, 18. — 5,500 deniers, n° 16. — 10,000 deniers, n° 13, 22, 24. Dans Bœckh (*C. I. Gr.* n° 1973, 1992 et 1993) on trouve 5,000, 7,500 et 12,000. Une inscription publiée par Texier donne aussi 10,000. Sur les formules de sarcophages et sur la législation des sépultures à l'époque romaine, voy. la thèse latine de M. Vidal-Lablache « De titulis funebribus græcis in Asia Minore. » Paris, Thorin, 1872.

12.

ΕΘΗΚΑΤΗΝΛΗΝΟ.....ΘΥΓΑΤΡΙ
 ΜΝ. ΑΣΧΑ. ΝΚΑΙΕΜΑΥΤΗΖΩΣΑΚΑΙΕΠΙΖΩΝΗΙΙΕΓΓΟΝΩΣΑΝ
 [ΔΕΕΤΕΡΟΣ
 ΚΑΤΑΘΗΤΕΜΕΤΑΤΟΗΜΑΣΚΑΤΑΤΕΘΗΝΑΙΔΩΣΕΙΤΗΠΟΛΕΙΧ/Ε
 [ΕΤΟΥΣΖΖΕ
 ΕΤΙΠΑΝΗΜΟΥΔΙ ☽

Ἔθηκα τὴν ληνὸ[ν]..... θυγατρὶ μνίας χά[ρι]ν
 καὶ ἐμαυτῇ ζῶσα καὶ ἐπ[ι]ζῶνῃ τῇ ἐγγόνῳ· ὅς ἂν δὲ ἕτερος καταθῆτ(αι)
 μετὰ τὸ ἡμᾶς κατατεθῆναι δώσει τῇ πόλει δηνάρια ε· ἔτους ζξσ' ἔτει?
 πανήμου ιδ'.

Ces deux inscriptions, comme on le voit, présentent les plus grandes ressemblances dans leurs formules. Les deux sarcophages sont d'ailleurs placés l'un à côté de l'autre; leurs dimensions sont les mêmes et l'écriture est identique. Malheureusement ils ont aussi en commun la mutilation de la partie supérieure. Le premier a conservé à peu près son dernier distique : du pentamètre qui le précédait, il reste encore quelques *apices*. Dans le second, la partie métrique a complètement disparu.

Les années 265 et 267 de l'ère anonyme de Macédoine correspondent aux années 119 et 121 de l'ère chrétienne.

13.

ΑΥΡ·ΑΛΚΙΔΑΜΑΣΚΑΙΑΥΡ·ΠΥΡΟΥΛΑΣΚΕΑΥΡΔΟΥΛΗΣΟΙΠΡΙΝ
 [ΠΥΡΡΟΥΑΛΚΙΔΑΜΟΥ
 ΚΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗΓΥΝΗΖΕΠΤΙΧΓΟΡΑΣΑΜΕΝΤΑΥΤΗΝΤΗΝΣΟ
 [ΡΟΝΕΚ
 ΤΩΝΚΟΙΝΩΝΚΑΜΑΤΩΝΤΩΓΛΥΚΥΤΑΤΩΑΔΕΛΦΩΜΝΙΑΣΧΑ
 [ΡΙΝ
 ΙΤΙΣΔΕ.ΤΕΡΟΝΤΟΛΜΗΧΚΑΤΑΘΕΣΘΕΧΩΡΙΣΤΩΝΤΕΚΝΩΝΑ
 [ΥΤΟΥΑΥΡ
 ΑΛΚΙΔ.ΜΟΥΚΕΑΥΡ·ΠΥΡΟΥΛΑΣΚΕΑΥΡΓΑΛΑΤΗΣΔΩΣΙΠΡΟΣ
 ΤΙΜΟΥΤΩΙΕΡΩΤΑΤΩΤΑΜΙΩΧΩΙΛΑΝΜΥΤΑΡΛΘ
ΑΡΧΕΜΟΡΟΣ

Face antérieure d'un sarcophage, encadrée au-dessus d'une porte dans la forteresse. L'inscription est renversée et en partie couverte de chaux, ce qui rend la lecture difficile.

Αὐρ. Ἀλκιδάμας καὶ Αὐρ. Πυρούλας κ(αι) Αὐρ. Δούλης οἱ πρὶν Πύρρου Ἀλκιδάμου κ(αι) ἡ γλυκυτάτη γυνὴ Ζέπλις ἠγοράσαμεν ταύτην τὴν σορὸν ἐκ τῶν κοινῶν καμάτων τῷ γλυκυτάτῳ ἀδελφῷ μείας χάριν. [Ε]ἰ τις δὲ [ξ]τερον τολμῆση καταθέσθ(αι) χωρὶς τῶν τέκνων αὐτοῦ Αὐρ. Ἀλκιδ[ά]μου καὶ Αὐρ. Πυρούλα καὶ Αὐρ. Γαλάτης δώσ[ε]ι προσλίμου τῷ ἱερωτάτῳ ταμ[ι]ε[ί]φ δηνάρια μύρια Ἀρχέμορος

14.

ANNIAEYTYXIS	ΝΟΜΟΥΣΜΟΥΠΑΝ
ΕΑΥΤΗΖΩΣΑΕ	ΤΑΣΤΟΥΣΘΕΟΥΣΙΣ
ΠΟΙΗΣΕΝΤΟΗΡΩ	ΤΗΝΛΗΝΟΝΤΑΥΤΗΝ
ΟΝΚΑΙΤΗΝΕΟΡ	ΕΤΕΡΟΝΜΗΔΕΝΑ
	Ι. ΛΙΘΙΝΑΙΣΑΝ

Sarcophage dans la forteresse. La colonne ANNIA, etc., occupe le milieu du marbre : à gauche il y a un espace martelé, assez grand pour contenir une colonne faisant pendant à celle de droite. De plus les lignes des deux colonnes ci-dessus ne se correspondent pas. Cette inscription a déjà été publiée dans Bœckh, n° 1981, et dans Le Bas, n° 1387, mais d'une manière fautive.

Ἀννία Εὐτύχις ἑαυτῇ ζῶσα ἐποίησεν τὸ ἠρώον καὶ τὴν σορ[όν]. . . .
. ἐνορκίζω τοὺς κληρο]νόμους μου πάντας τοὺς Θεοὺς [ε]ἰς τὴν
ληνὸν ταύτην ἕτερον μηδένα [κατα]τεθῆναι· ἐάν [δὲ]

15.

ΓΛΥΚΥΤΑΤΗΜΟΥ ΛΑΝΔΕΤΙΣΕΤΕ
ΡΟΣΤΟΛΜΗΣΕΠΑΝΥΞ ΔΗΝΕΜΟΥΤΗΝΝΙΝΗΝ
ΔΩΣΙΠΡΟΣΤΕΙΜΟΥΤΩΙΕΡΩ . . ΤΩ . ΜΙΩ × Β Φ

Sarcophage à la fontaine Konakchi-Konak.
. ἐποίησα ταύτην τὴν σορὸν τῇ] γλυκυτάτῃ μου τ[η] νίνῃ
ἐάν δὲ τις ἕτερος τολμῆση ἐπανῦξαι [μετὰ τὸ κατατε]θῆναι μου τὴν νίνην
δώσ(ε)ι προστείμου τῷ ἱερω[τά]τῳ [τα]μι[ε]ίφ δηνάρια ,βφ'.

Le mot νίνη ne s'est encore rencontré que dans une autre inscription de Thessalonique, publiée par Bœckh (n° 1994 g) avec l'orthographe νίννη, d'après une copie faite par un Grec. Bœckh l'interprète dans le sens de avia, et, dans le *Thesaurus*, L. Dindorf se range à cette interprétation.

16.

ΛΙ.....ΝΙΕΣ
 ΕΑΥΤΟΙΣΙ.....ΟΝΕΚΤΩΝ ϕ
 ΕΙΔΕΙΩΝΚΟΙ.....ΙΗΙΙΕΤΕΡΑΝΤΕΛΕΙ
 ΤΗΝΕΤΕΡΟΝΚΑ.....ΕΔΩΣΙΤΩΙΕΡΩΤΑΤΩ
 ΤΑΜΙ.....ΗΝΑΡΙΑΕΦ

Sarcophage, à la fontaine du carrefour *Tchinarlou-Bakal*.

..... ζώντες έαυτοῖς [έποίησαν ταύτην την σοφ]όν εκ των
 ιδίων κόπ[ων· έάν δέ τις μετά τη]ν ήμετέραν τελευτήην
 έτερον κα[ταθῆ]τ[αι] δώσ[ει] τῷ ιερωτάτῳ ταμι[είῳ] δη-
 νάρια, εφ'.

17.

ΝΟΦΩΝΕΑΥΤΩ· ΖΩΝΚΑ
 ΔΩΝΙΑΤΟΝΕΩΙΟΝΟΙΚΟΝ
 ΩΝΕΑΔΕΤΙΣΕΤΕΡΟΚΑΤΑ
 ΚΕΙΜΕΝΟΥΣΔΩΣΕΙΠΡΟΣΤΕΙΜ

Fragment de sarcophage, dans la cour d'*Isakié-Djami* (église S. Pandéleimon).

Ξε]νοφῶν έαυτῷ ζῶν κα[ι].....
 δωνία τὸν (α)ί[ω]ν[ι]ον οἶκον [έκ τῶν κοινῶν καμά
 τ]ων· εἰ[ν] δέ τις έτερος κατα[τεθῆ] μετά
 ἡμᾶς κατα]κειμένους δώσει προστείμ[ου]....

18.

ΑΥΡΗΛΙΟΣΑΓΑΘΗΜΕΡΟΣΣΤΡΑΤΙΩΤΗΣΙΠΠΕΥΣ
 ΛΑΡΙΟΣΣΤΡΑΤΕΥΣΑΜΕΝΟΣΕΤΗ. ΗΣΥΝΓ
 ΑΥΤΟΥΑΙΛΙΑΠΟΥΠΛΙΚΙΑΝΙΚΟΠΟΛΙ. ΚΑΙ
 ΑΥΤΟΙΕΑΥΤΟΙΣ
 ΤΗΝΛΗΝΟΝΤΑΥΤΗΝΕΚΤΩΝΚΟΙΝΩΝΚΟΠΩΝΕ
 ΡΟΣΤΙΣΤΕΘΗΕΙΣΤΗΝΛΗΝΟΝΤΑΥΤΗΝΔΩΣΙΤΩ
 ΤΑΤΩΤΑΜΙΩΧΕ

Communiquée par M. Sarropoulos, de Salonique. Elle provient des démolitions de la porte du Vardar. Le texte était coupé verticalement par un bas-relief représentant un cavalier. J'ai retrouvé

dans une bâtisse, près de l'ancienne porte du Vardar, le fragment suivant qui provient évidemment de cette inscription :

ΑΥΤΟΥ ΑΙΛΙΑΠΣ
ΤΗΝ ΛΗΝΟΝΤΑΥ

Ἀγρήλιος Ἀγαθήμερος στρατιώτης ἰππέυς [ἀ
λάριος στρατευσάμενος ἔτη [...] ἡ' σὺν γ[υναί]κῃ
αὐτοῦ Αἰλίᾳ Πουπλικίᾳ Νικοπόλ[ε]· αὐτοὶ ἑαυτοῖς καὶ [τοῖς τέκνοις
τὴν ληνὸν ταύτην ἐκ τῶν κοινῶν κόπων· ἐ[ὰν δὲ ἔτε
ρός τις τεθῆ] εἰς τὴν ληνὸν ταύτην δώσ[ε]ι τῷ [ἱερῷ
τάτῳ ταμι[ε]ῖω δηνάρια , ε.

Je supplée ἀλάριος qui est indiqué par le mot ἰππέύς· les αλαῖ étaient des corps de cavalerie auxiliaires.

La transcription en grec du mot latin *alarius* ne s'était pas encore rencontrée. Il y a incertitude sur la durée du service d'Agathéméros, car la copie est défectueuse en cet endroit.

19.

ΚΛΩΔΙΑΔΙΑΚΛΩΔΙΩΠΟΛΥΝΙΚΩΤΩ
ΚΥΤΑΤΩΑΝΔΡΙΑΚΤΩΝΕΚΙΝΟΥΕ
ΜΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝΚΕΙΑΙΥΤΗΖΩΣΑ
ΑΝΥΖΗΜΕΤΑΤΟΕΜΕΤΕΘΗΝ.....

Même provenance que la précédente : j'en ai aussi retrouvé un fragment :

ΚΛΩΔ
ΚΥΤΑ.

Κλωδία Κλωδίῳ Πολυνίκῳ τῷ γλυ
κυτάτῳ ἀνδρὶ ἐκ τῶν ἐκ[ε]ῖνου ἐκείνῳ
μνείας χάριν κ(αι ἐ)αυτῇ ζῶσα· (ἀν δὲ τις
ἀνύξη μετὰ τὸ ἐμὲ τεθῆ[ν]αι δώσει κ.τ.λ.

20.

ΑΜΜΕΝ
ΔΩΣΙΤΩΤΑ

21.

ΕΑ
ΕΤΟΛΜΗΣΗΜ
ΕΤΗΝΕ

Ces deux fragments viennent aussi de la porte du Vardar. Nous

les avons vus dans la maçonnerie du corps de garde nouvellement construit en cet endroit. Ils sont maintenant recouverts par l'en-duit.

20. χωρίς τῶν τεθ]αμμέν[ων
 δῶσ[ε]ι τῷ τα[μειῶ]

Il est à remarquer que le fisc n'est pas appelé *ιερώτατον* comme dans les autres inscriptions.

21. ζῶ]σα
 ἀν δέ τις ἕτερο]ς τολμήσῃ μ[ε
 τὰ τὸ ἐμὲ κατατ]εθῆν[αι δώσει. κ.τ.λ.

22.

ΣΤΩΝ
 ΩΣ ΙΕΡΩΤΑΤΩΤΑΜ
 * ΜΥΡ

Fragment à la fontaine en face de la mosquée Sarali-Djamissi (église Saint-Élie).

χωρί]ς τῶν
 δ]ῶσ[ε]ι τῷ ἱερωτάτῳ ταμ[μειῶ]
 δηνάρια μύρια .

23.

ΙΕΡΩΤΑΤΩΤ

Fragment dans le pavé du narthex extérieur de l'église Saint-Élie (Sarali-Djamissi).

δώσει τῷ ἱερωτάτῳ τ[αμμειῶ]

24.

ΙΟΚΑΙΙ
 ΑΙΣΜΥΗ
 ΠΑΡΙΑΝΩΝΙ
 ΚΑΤΕΖΗΧΑΙ
 Ω ΙΔΕΤΙΣΕ . Ε
 Ι ΚΑΤΑΤ
 ✕ Μ

Fragment, sur le seuil de la porte d'un couvent de derviches

appelé *Zendân-Téhié*. Usé par le frottement, il ne permet de lire autre chose que les débris de la formule comminatoire :

ε]ί δέ τις ε[τ]ε[ρος
μετὰ τ[ὸ ἐμέ] κατατ[εθῆναι δώσει κ.τ.λ.
δηνάρια μύρια.

Voici maintenant les sarcophages où ne figure aucune formule comminatoire.

25.

IVLIAE·VALERIAE·PIENTISSIME·QVAE VIXIT ANN XXID
XLIFACIENDVM CVRAVIT·
VRSINVS MARITVSEIVS Ϙ
DOMVSAΛONE Ϙ

Sarcophage récemment découvert à la porte d'Or. Longueur, 2^m,25; hauteur, 1^m,25; largeur, 1^m,06.

Cette inscription et celle qui porte le numéro 82 sont les seules inscriptions latines qu'on ait encore découvertes à Salonique : la colonie qui y fut établie au III^e siècle parlait le grec, de même que celle de Philippopolis.

26.

Μ·ΟΥΛΠΙΟΣΟΦΕΛΛΙΟΣ·ΚΑΙ
ΟΥΛΠΙΑΕΥΡΩΠΗ·ΗΓΥΝΗΑΥ
ΤΟΥ·ΕΑΥΤΟΙΣΙΩΝΤΕΣ·

Sarcophage récemment découvert hors de la porte Kalamari.

Μ. Ούλπιος Οφέλλιος και Ούλπια Ευρώπη ή γυνή αυτού,
ἐαυτοῖς ζῶντες.

27.

Μ·ΑΙΛΙΟΣ·ΠΑΡΑΜΟΝΟΣ
ΑΙΛΙΑ·ΟΛΥΣΤΑ·ΤΗΓΥΝΑΙΚΙ
ΚΑΙΕΑΥΤΩ·ϘΖΩΝ
ΕΤΟΥΣ·ΔϘΤ

Grand sarcophage dans la cour de l'hôtel Benedetti (quartier franc). Publiée moins exactement par M. Delacoulonche (n° 112).

Μ. Αἴλιος Παράμονος Αἰλία Ὀλύστα τῆ γυναικί
καὶ ἐαυτῷ ζῶν. ἔτους δϘτ.

L'an 394 de Macédoine correspond à l'an 248 de J. C.

28.

ΟΥΝΔΟΣΚΑΙΚΑΣΣΑΝΔΡΑΘΙΟΥ
ΔΟΥΤΟΥΛΕΥΚΙΟΥΕΑΥΤΟΙΣΚΑΙΙΟ
ΔΩΤΩΛΕΥΚΙΟΥΚΑΘΩΣΔΙΕΘ

Grand sarcophage engagé dans la maçonnerie d'une fontaine à la porte de la cour de Saint-Georges. L'inscription, déjà publiée dans le *Corpus* sous le n° 1988 (cf. Le Bas, n° 1367), a été un peu dégagée sur la droite; quelques lettres de plus que nous avons pu lire permettent d'en fixer le texte d'une manière sûre.

Ιουκ]οῦνδος και Κασάνδρα οἱ Ιου[κού
υ]δου τοῦ Λευκίου εαυτοῖς και Ιο[υκού
υ]δω τῷ Λευκίου καθὼς διέθ[ηκεν].

29.

Μ·ΑΟΥΙΟΣ·ΠΡΕΙΜΙΓΕΝΗΣ·ΦΛΑΟΥΙΑΙ·ΔΙΗΓΗΣΕΙ·ΤΗΓΥΝΑΙ·
[ΚΙ·ΣΥΝΖΗ·ΣΑΣ·
ΑΜΕΜΠΤΩΣ ΕΤΗ ΛΒ

Grand sarcophage avec des guirlandes et des bucranes, dans la cour d'une maison particulière, quartier Yalam-Mermer. Déjà publiée par M. Delacoulonche (n° 113) qui lit ΑΟΥΛΙΟΣ.

Μ. Αούιος Πρεμιγένης Φλαουται Διηγῆσει τῆι γυναικι συνζησάσ[ηι
ἀμέμπλωσ ἐτη λβ

30.

ΕΙΣΙΑΔΙΗΣ·ΥΝΒΙΩΙΖΗΣΑΣΗ·ΑΜΕΜΠΤΩΣ·ΕΤΗ·Κ·Η·
ΙΑΣΧΑΡΙΝ ΕΤΟΥΣΣ 9 Ρ
ΛΩΟΥ ΚΒ

Publiée dans le *Corpus* (n° 1971) et dans Le Bas (n° 1364) avec quelques inexactitudes. Il paraît qu'elle était autrefois plus complète, car nous n'y avons pas lu les mots [Κλ]εισιάδα την ἀπατάγνωστον qui la terminent dans les deux recueils précités.

Εἰσιάδι τῆ συνβίωι ζησάση ἀμέμπλωσ ἐτη κη ἔτους ς4ρ
[μνε]λας χάριν, Λῶου κβ.

L'an 196 de Macédoine correspond à l'an 50 de J. C. Cette date est confirmée par l'emploi de l'i ascrit.

31.

ΑΙΛΙΑ ΙΝΙΑ ΑΑΙΛΙΑΙΛ . . . ΑΤΗΜΗΤΡΙΚΑΙΕΑΥΤΗΙΩΣΑ

Pierre de 2^m,40 de longueur, dans l'escalier qui descend à la basilique de Saint-Démétrius par la façade principale. Elle est coupée en deux.

Αίλια ινια Αίλια α τῆ μητρὶ καὶ ἑαυτῇ ζῶσα.

A en juger par la forme du marbre, le sarcophage devait être de même style que les deux précédents, et l'inscription gravée sur le bord supérieur.

32.

ΛΙΣ·ΚΟΙΝΤΩ
ΤΩΑΔΕΛΦΩ
ΤΗΙΩΣΑ

Sarcophage énorme, encore aux trois quarts enterré, hors la porte Kalamari.

. . . . λισ Κοίντω
. . . . τῷ ἀδελφῷ
[καὶ ἑαυ]τῇ ζῶσα.

33.

Μ ΑΟΝΙΑΝΙΩ
ΙCΙΔΩΡΟC
ΥΙΟCΜΑΡΚΟΥ
ΚΑΙΑΝΑ ΙΑΝΗ

Sarcophage dans une fontaine près et au-dessus de l'église Saint-Démétrius. Publiée dans le *Corpus* (n° 1994 e; Le Bas, n° 1382) qui donne Ἀονιάνιος et Ἀνδριάνης.

Μ. Ἀονιανίῳ Ἰσιδωροσ υἱὸσ Μάρκου καὶ

34.

ΣΕΡΒΕΙΛΙΑΥΓΕΙΝΗ
Τ·ΣΕΡΒΕΙΛΙΩΤΡΟΦΙ
ΚΑΙΒΕΨΑΝΙΑΝΕΙΚΗ
ΤΟΙΣΓΟΝΕΟΥΣΙΝ
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ
ΚΑΙΕΑΥΤΗΖΩΣΑ

Sarcophage orné de guirlandes soutenues par des bucranes, hors la porte Kalamari. L'inscription est dans un cartouche surmonté d'une victoire ailée, entre deux colonnes.

Σερβειλία Ὑγεινή Τ. Σερβειλίῳ Τροφί[μῳ] καὶ Βεψανία Νείκη τοῖς
γονέουσιν μνήμης χάρις καὶ ἑαυτῇ ζῶσα.

Les noms *Νείκη*, *Ἑγεινή*, *Τρόφιμος*, *Ἡλιόδωρος* de cette inscription et de la suivante sont des noms d'esclaves grecs : après leur affranchissement ils ajoutaient le *gentilitium* de leurs maîtres. C'est ainsi qu'ils sont devenus des Servilius, des Vipsanius, des Ælius.

35.

ΑΙΛΙΑΝΕΙΚΗΕΑΥΙΤΗ
ΚΑΙΑΙΛΙΩΗΛΙΟΔΩΡΩ
ΤΩΚΑΛΕΙΖΑΝΔΡΩ ♡
ΤΩΑΝΔΡΙΑΥΤΗΣ ♡
ΖΩΝΤΙ·ΕΤΟΥΣ ΕΤ

Sarcophage très-simple, auprès du précédent :

Αιλία Νείκη ἑαυ(ι)τῇ καὶ Αιλίῳ Ἡλιοδώρῳ τῶ κα[ι] Ἄ]λε(ι)ξάνδρῳ
τῶ ἀνδρὶ ἑαυτῆς ζῶντι, ἔτους στ.

L'an 305 de Macédoine correspond à l'an 159 de J. C.

36.

ΟΚΕΙΑ Ο
ΗΚΟΚΚΙΩ
ΤΗΤΩΓΩ
ΤΑΤΩΑΝΔΡΙ
ΜΗΣΧΑΡΙΝ

Fragment de sarcophage dans le pavé, près et en dehors de la porte Neuve. Le frottement a fait disparaître le reste de l'inscription.

.....οκεία Ο.....
.....Κοκκίω
Ἀγαπ]ήτω [τ]ῶ
γλυκυ]τάτῳ ἀνδρὶ
μνή]μης χάρις.

37.

Μ ΙΟΥΛΙΟΣ·ΕΡΜΗΣ
ΙΟΥΛΙΑ·ΤΕΡΤΙΑ
ΤΗ·ΓΥΝΑΙΚΙ·ΕΑΥΤΟΥ
ΚΑΙ·ΙΟΥΛΙΑ·ΕΡΜΙΟΝΗ
ΤΗΘΥΓΑΤΡΙΩΣΙΝ·ΕΠΟΙ
ΕΙΕΤΟΥΣ·ϚΠΡ·ΤΟΥ·ΚΑΙ·ΒΤ

Bœckh, qui s'est appuyé sur cette inscription (*Corpus*, n° 1970; *Le Bas*, n° 1386) pour fixer le commencement des deux ères employées en Macédoine, la reproduit d'après Köhler avec la faute Ἐρμιόνη, et sans distinguer les lignes. P. Lucas et Leake avaient lu comme nous Ἐρμιόνη.

Μ. Ιούλιος Ἐρμῆς Ιουλία Τερτία τῆ γυναικί ἑαυτοῦ καὶ Ιουλία Ἐρμιόνη τῆ θυγατρὶ ζῶσιν ἐποίει ἔτους Ϛπρ τοῦ καὶ βτ.

L'an 186 d'Auguste et 302 de Macédoine correspond à l'an 156 de J. C. Il faut noter le solécisme ζῶσιν pour ζώσαις.

38.

ΤΑΙΛΙΟΣΜΑΡΚΟΣΕΑΥΤΩΣΩΝ
ΤΗΝΛΗΝΟΝΕΠΟΙΟΥΚΑΙΦΛΑΟΥΕΑ
ΠΑΝΦΙ

Sarcophage au lieu appelé *Tarto-Kala*. (Communiquée par M. N. Hadji-Thomas.)

Τ. Αἰλίος Μάρκος ἑαυτῷ ζῶν τὴν ληνὸν ἐποίου[ν] καὶ Φλαουε[ί]α Πανφί[λα τῆ γυναικί?].

Les fautes ΕΠΟΙΟΥ et ΦΛΑΟΥΕΑ sont peut-être à mettre au compte de la transcription.

L'état fragmentaire des marbres suivants n'a pas permis de constater s'ils avaient ou non présenté des formules comminatoires.

39.

ΔΙΑΣΟΔΕΤΥΜΒΟ
ΝΟΧΗΝΒΙΟΣΕΓΝΩ
ΑΚΑΙΧΑΡΙΣ

Fragment de sarcophage dans le pavé de Saint-Georges.

Ἐλπι]δίας ὄδε τύμβο[ε.
... vos ἦν βίος ἐγνώ[ρισεν. . .
ἀφθιτος ἢ μνε]α καὶ χάρις ἐ[ν φθιμένοις.

40.

.... ΗΝCOPONEMAYTHKAITWAN....
ΧΑΡΙCΤΟΥCΑΤΗΠΡΟΝΟΙΑΚΑΙΑΞΙΩC

Trouvé dans les démolitions de la portè Kalamari. Fragment parallélipipédique de 0^m,90 sur 0^m,25; il a sans doute appartenu à la frise d'un ἡρώον.

τ]ῆν σορὸν ἐμαντῆ καὶ τῷ ἀν[δρὶ
εὐ]χαριστοῦσα τῆ προνοία καὶ ἀξιώ[ματι αὐτοῦ?

41.

ΜΑΡΚΙΑΝΗ ΚΑΙΑΝΘ
ΦΟΙΤΩ ΠΑΤΡΙ ΑΥ
ΟΝΤΙΑΠΟΤΑΒΟΥ
ΣΤΗ ΤΗΝ ΛΗΝΟΝ

Fragment de sarcophage dans le pavé de la mosquée Eski-Djouma.

Μαρκιάνη καὶ Ἀνθ[...οὶ ἀδελ
φοὶ τῷ πατρὶ αὐ[τῶν.
οντι ἀπὸ ταβου. . . .
σ]τῆ τὴν ληνὸν [ταύτην ἐποίησαν.

42.

ΤΗΓΛΥΚΥ
ΝΤΗΝ

Fragment dans la bâtisse du corps de garde, à la porte du Vardar.

τῆ γλυκυ
τάτη ταύτη]ν τὴν
σορὸν?]]

43.

ΑΙΑΙΟCΔΙΟΝΥCΙΟCΑΥΡΗΑΙΑ
ΤΑΤ. ΝΕΙ. Ν

Fragment communiqué par M. Hadji-Thomas, qui l'a copié

dans une mosquée où se célèbre le culte des *Ἐβραϊότουρκοι*, c'est-à-dire des israélites convertis au mahométisme.

Ἄλιος Διονύσιος Ἀύρηλλα [μ]νεῖ[ας χάρι]ν.

Cippes.

44.

ΙΕΡΕΙΑΘΥΣΑ	ΚΑΙΟΙΜΥΣΤΕ
ΕΥΕ. ΑΠΡΙΝΟ	ΜΙΚΡΟΣΜΕ
ΦΟΡΟΥΚΑΙΑ	ΓΑΣΕΚΑΣΤΟΣ
ΔΙΠΩΕΙΣΜΝΙ	ΣΤΕΦΑΝΟΝΡΟ
ΑΣΧΑΡΙΝΑΙΩ	ΔΙΝΟΝΟΔΕ. ΗΕ
ΝΙΑΣΑΝΤΕΛΩΝ	ΝΕΝΚΑΣΜΝΗ. ΤΗΤΕ
ΠΛΕΘΡΑΔΥΩ	ΧΕΤΩΜΟΥΤΗΣ
ΣΥΝΤΕΣ. ΑΦΡΟ. Ο	ΔΩΡΕΑΣ ΑΙΑΝ
ΟΠΩΣΑΠ.	ΔΕΜΗΠΟΙΗΣΩ
.....	ΣΙΝΕΙΝΕΛΥΤΑ
.....	ΤΟΥΔΡΟΙΟΦΟ
.....	...ΝΟCΙΑCΟΥΕ
.....ΥΤΟΙ...
.....

Ce texte se lit sur deux faces opposées d'un cippe carré, dans la mosquée Eski-Djouma. Il est enterré au tiers de sa hauteur; aussi les dernières lignes de chaque colonne font défaut. De plus, comme il se trouve placé dans un endroit très-obscur, la lecture est fort difficile et doit se faire autant avec les doigts qu'avec les yeux. Il reste donc beaucoup d'incertitude même sur la partie que nous avons pu transcrire en contrôlant sur place nos copies l'une par l'autre et en recourant plusieurs fois au monument. Il s'agit d'une fondation funèbre. Deux pléthres de vignes (environ trois hectares), entourés de fossés, sont laissés par une prêtresse pour que certains rites soient accomplis sur sa tombe. Des initiés doivent apporter une couronne de roses, sous peine de n'avoir point part aux libéralités posthumes de la défunte. Sans doute il s'agit d'un de ces repas solennels très-répandus dans tout le monde romain à l'époque impériale, et que l'on désignait par le nom de *Rosalia*¹. M. Heuzey a trouvé à Philippes plusieurs inscriptions contenant des fondations semblables. L'obligation d'apporter des couronnes

¹ Muratori, t. III, p. 1361.

sur le tombeau de leurs maîtres est quelquefois imposée aux esclaves dans l'acte même de leur affranchissement¹. La grande inscription de Théra, connue sous le nom de testament d'Épictète², contient entre autres choses la fondation d'un repas funèbre, auquel certaines personnes sont appelées à prendre part.

Ἱέρεια (ici le nom
de la prêtresse et celui
de son père) κατα
[λε]ίπω εἰς μνή
μα χάριν αἰω-
νίας ἀνπέλων
πλέθρα δύο
σὺν τ(αῖ)ς [τ]άφρο[ις
ὁπως ἀπ' αὐτῶν
.....

καὶ οἱ μύστ(αι)
μικρὸς, μέ-
γας, ἑκάστος
στέφανον ῥο-
δινόν· ὁ δὲ [μ]η ἐ-
νέγκας μ(η) μετρε-
χέτω μου τῆς
δωρεᾶς. [Ἐ]άν
δὲ μὴ ποιήσω-
σιν.....

45.

(a.) — Sur la face antérieure.

ΑΙΛΙΩ ΝΕΠΩΤΙ

Un athlète debout, en chlamyde, un long bâton dans la main droite; à ses pieds un aigle qui lève la tête vers lui. De la main gauche pendante, il tient un objet informe, sans doute un disque; près de lui, à gauche, une palme engagée dans une couronne.

ΑΒΑΣΚΑΝΤΟΣΚΑΙΧΑΡΙΤΙΝ
ΤΩΤΕΚΝΩΜΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝ

(b.) — Sur la face latérale de gauche.

ΤΙΣΠΑΤΡΙΣΕΣΤΙΣΟΙΗΔΕΝΕΠΩΣ
ΟΝΟΜΕΣΤΙΣΟΙΕΣΤΙΝ
ΠΑΤΡΟΣΑΒΑΣΚΑΝΤΟΥΔΩΔΕΚΕΤΗΣ
ΓΕΝΟΜΑΝ
ΤΙΣΤΕΦΟΣΕΝΤΥΜΒΟΙΣΝΙΚΗΦΟΡΟΝ
ΟΥΚΑΔΑΗΣΓΑΡ
ΠΑΝΚΡΑΤΙΩΝΓΕΝΟΜΗΝΟΥΔΕΠΑ
ΛΗΣΙΕΡΑΣ
ΣΤΕΦΘΕΙΣΔΕΝΠΑΤΡΗΤΟΨΟΟΥΣ
ΑΝΕΘΗΚΑΤΟΚΕΥΣΙ
ΠΡΙΝΣΤΕΦΑΝΟΥΣΟΥΣΝΥΝΑΝΤΕ
ΛΑΒΟΝΤΕΘΝΕΩΣ.

¹ Foucart, *Mém. sur l'affranchissement des esclaves. Arch. des missions*, 1^{re} série, t. III, p. 403.

² C. I. G. n° 2448.

Cippe dans les démolitions de la porte Kalamari. Hauteur, 1^m,46; largeur, 0^m,60.

Αἰλίῳ Νέπωτι Ἀβάσκαντος καὶ Χαρίτιν τῷ τέκνῳ μνεῖας χάριν.
 Τίς πατρίς ἐστὶ σοι; — Ἴδε. — Νέπως ὄνομ' ἐστὶ σοι; — Ἔστιν.
 Πατὴρ δὲ Ἀβασκάντου δωδεκετῆς γενόμεν. —
 Τί στέφος ἐν τύμβοις; — Νικήφορον, οὐκ ἀδαῆς γὰρ
 πανκρατίων γενόμεν, οὐδὲ πάλης ἱερᾶς.
 Στεφθεὶς δ' ἐν πάτρῃ τόσσους ἀνέθηκα τοκεῦσι
 πρὶν στεφάνους, οὗς νῦν ἀντέλαβον τεθνεώς.

• A Ælius Nepos : Abascantos et Kharition à leur enfant : souvenir.

• Quelle est ta patrie? — Ce pays. — Nepos est ton nom? — Oui : mon père était Abascantos et j'avais atteint ma douzième année. — Quelle est cette couronne sur ta tombe? — Une couronne de vainqueur, car je n'étais pas sans expérience du pancrace et de la lutte sacrée. Couronné dans ma patrie, j'ai dédié à mes parents toutes ces couronnes que maintenant on me rend après ma mort. •

Nous avons ici un des héros de ces luttes athlétiques où des enfants concouraient pour les différents exercices de la lutte, du pugilat, du pancrace.

46.

a.

ΜΕΜΙΑΔΡΟΣΩΤΕ
 ΤΩΤΕΚΝΩ
 ΜΝ.Α. Χ.ΡΙΝ.

b.

ΟΥΝΟΜΑΜΕΝΓΟΝΕΕΚΚΙΔΡΟΣΟΝΟΙΔΕ
 ΚΑΛΕΕΝΠΑΝΤΟΤΕΠΡΗΥΝΟΟΣΓΗΘΟΜΕ
 ΝΟΝΠΡΑΠΙΣΙΝΑΛΛΟΛΙΓΟΝΒΙΟΤΟΥΦΑΟΣ
 ΛΙΔΕΙΝΟΥΚΕΦΥΓΟΝΔΕΔΟΓΜΑΤΟΟΔΕ
 ΤΟΙΣΙΜΙΤΟΙΣΔΙΕΒΗΝΔΕΖΩΗΣΔΕΚΑΚΕ
 ΒΟΜΟΝΕΤΟΣΑΡΤΙΔΥ
 ΠΑΔΗΝΚΕΙΜΑΙΜΗΤΕΚΑΛΩΝΜΗΤΕ
 ΚΑΚΩΝΜΕΤΟΧΟΣ

Cippe trouvé à Kalli-Koulé. Communiquée en estampage pour la partie métrique, en copie pour le reste, par M. Hadji-Thomas. L'éloge métrique se lit sur une des faces latérales; les trois lignes qui précèdent, sur la face antérieure du cippe, au-dessous d'un bas-relief qui représente un homme debout.

Les deux lettres TE qui terminent la première ligne ne peuvent guère être que la fin du nom Δροσω... Je rétablis cette ligne ainsi : Με[μ]μία Δρόσωνι, en me fondant sur la restitution que je vais proposer pour le premier distique

Όνομά μ' ἐν γονέεσσι Δρόσων (ᾗ μ') ἐκάλεσ[σα]ν
πάντοτε πρηῆνοβο[ι]ς γηθόμενον πραπίσιν.

Une inscription, actuellement déposée dans le cloître de Saint-Laurent-hors-les-Murs, à Rome, présente une formule analogue :

Όνομα δ' ἐν τοκέεσσι φίλοις κέκλητ' Ἀσιάρχης.

Le mot πρηῆνοβοις au vers suivant est écrit ΠΡΗΥΝΟΟΣ, mais il est possible de lire un I inséré dans le dernier O; cependant, comme je n'en suis pas sûr, je me suis abstenu de l'indiquer dans le texte épigraphique. La forme γηθόμενον et le verbe γήθομαι qu'elle suppose ne sont pas sans exemple, bien que γηθούμενον soit la forme ordinaire.

Le vers suivant se restitue facilement :

ἀλλ' ὀλίγον βίτου φάος εἶδειν, οὐκ ἐφυγον δέ

Εἶδειν que je lis au commencement de la quatrième ligne doit être une orthographe locale de ἦδειν. Dans l'inscription n° 127, on voit de même εἰρέθησαν pour ἠρέθησαν.

Le groupe de lettres qui termine la quatrième ligne devrait donner le premier hémistiche d'un pentamètre dont la fin τοῖσι μίτοις διέβην est régulière. On lit d'abord le mot δόγμα. En effet, le défunt n'a pas échappé à la loi commune : Atropos a tranché le fil de ses jours. Mais comment cette idée s'exprimait-elle? C'est ce que je ne saurais dire. Je laisse donc ce vers si maltraité.

Il est suivi immédiatement du groupe ΔΕΖΩΗC. Si l'on conserve les deux lettres ΔΕ la syllabe ζω doit être comptée comme brève, et le vers a perdu sa première syllabe : ᾧδε serait le moindre supplément possible; mais τῆσδε va mieux pour le sens. Quant au chiffre de l'âge il est évident qu'il fausse la mesure en donnant quatre brèves de suite : je soupçonne que pour cette partie de l'inscription, sinon pour le tout, on se sera servi d'une formule toute faite, sauf à y changer ce qui était particulier au défunt, le nom et l'âge, sans se préoccuper des exigences de la versification. On obtient ainsi le dernier distique :

τῆς]δε ζωῆς δέκα κέβ[δ]ομον ἔτος· ἄρτι δ' ὑπ' Ἄδην
 κείμαι, μήτε καλῶν, μήτε κακῶν μέτοχος.

L'omission du Δ dans EBOMON nous montre que le graveur était enclin aux suppressions, et légitime plusieurs des restitutions que je propose.

Voici donc le texte autant qu'il est possible de le rétablir :

Οὐνομά μ' ἐν γονέεσσι Δρόσων (ῶ μ') ἐκάλεσ[σα]ν
 πάντοτε πρηγνύνο[ι]ς γηθόμενον παρπίσιν.
 Ἄλλ' ὄλγρον βίπτου Φάος εἶδειν, οὐκ ἐφυγον δὲ
 δόγμα τὸ τοῖσι μίτοις διέβην
 [τῆς]δε ζωῆς δέκα κέβ[δ]ομον ἔτος· ἄρτι δ' ὑπ' Ἄδην
 κείμαι, μήτε καλῶν, μήτε κακῶν μέτοχος.

« Mes parents m'appelaient Drosos : j'étais toujours gai, nourrissant des pensées joyeuses. Mais je ne connus que peu de temps le flambeau de la vie et je n'ai pas échappé à la loi. . . . j'ai traversé ma dix-septième année : maintenant je repose dans l'Hadès, sans éprouver ni plaisir ni peine. »

Il faut remarquer la disparition de l'aspirée dans κέβ[δ]ομον pour χέβδομον, et ὑπ' Ἄδην pour ὑφ' Ἄδην.

Les deux épitaphes suivantes mentionnent un Tibérius Claudius Lycus, conseiller (βουλευτής), qui, dans la première, donne à la famille du défunt le terrain nécessaire à l'érection du monument, dans la seconde, le bûcher funèbre. La date 197 du premier des deux cippes équivalent, suivant l'ère anonyme, à l'an 51 de J. C. et le nom Tibérius Claudius n'y contredit pas.

47.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ♡
 ΕΑΥΤΩΖΩΝΚΑΙ
 ΝΕΙΚΑΘΗΔΙΑΓΥΝΑΙ
 ΚΙΚΑΛΩΣΖΗΣΑΧ
 ΚΑΙΑΠΟΛΛΩΝΙΑΝΕΙ
 ΚΑΤΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗ
 ΜΗΤΡΙΜΝΕΙΑΣ
 ΧΑΡΙΝΕΤΟΥΣ
 ♡ΖΥΡ♡ΔΟΝΤΟΣΑΥ
 ΤΩΤΟΝΤΟΠΟΝΤΙΒΕ
 ΡΙΟΥΚΛΑΥΔΙΟΥΛΥΚΟΥ
 ΒΟΥΛΕΥΤΟΥ
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΩΔΩΡΕΑΝ
 ΚΑΙΝΕΙΚΑΤΗΓΥΝΑΙΚΙΑΥΤΟΥ

Cippe à la porte Kalamari. Hauteur, 1^m,30; largeur, 0^m,55.

Ἀπολλώνιος ἐαυτῷ ζῶν καὶ Νείκα τῇ ἰδίᾳ γυναικὶ καλῶς ζησάση καὶ Ἀπολλωνία Νείκα τῇ γλυκυτάτῃ μητρὶ μνείας χάριν, ἔτους ζ΄ ἔρ δόντος αὐτῷ τὸν τόπον Τιβερίου Κλαυδίου Λύκου βουλευτοῦ Ἀπολλωνίᾳ δωρεάν καὶ Νείκα τῇ γυναικὶ αὐτοῦ.

48.

ΚΟΥΣΩΝΙΑ
ΑΛΚΜΗΚΑΙΤΡΟ
ΦΙΜΗΚΟΥΣΩΝ
ΙΑΤΙΒΕΡΙΝΑΤΩ
ΤΕΚΝΩΜΝΗΜ
ΗΣΧΑΡΙΝΧΕΡΕ
ΚΕΣΥΤΙΣΠΟΤΙ

ΤΙΒΕΡΙΟΣΚΛΑΥΔΙ
ΟΣΛΥΚΟΣΕΔΟΚΕ
ΤΗΝΚΑΥΣΤΡΑΝΚΟΥΣΩ
ΝΙΑΤΡΟΦΙΜΗΔΩΡΕΑΝ

Cippe à la porte d'Or. Hauteur, 1^m,55; largeur, 0^m,60.

Κουσωνία Ἄλκμη καὶ Τροφίμη Κουσωνία Τιβερίνα τῷ τέκνῳ μνήμης χάριν. Χ(αἰ)ρε κ(αἰ) σὺ τίς ποτ' [ε]ἶ.

Τιβέριος Κλαύδιος Λύκος ἐδ(ω)κε τὴν καύστραν Κουσωνία Τροφίμῃ δωρεάν.

Cette dernière partie est écrite en caractères différents du reste.

49.

ΜΞΙΝΙΑϐΠΞΦΙ
ΛΗΜΞΝΗϐΚΟΥΣΩ
ΝΙΩ·ΞΠΑΦΡΟΔΞΙΤΟ
ΤΩΑΝΔΡΙΚΑΙΞΑΥΤΗΣ
ΜΞΤΑΤΞΚΝΩΝϐΖΩΝ
ΤΩΝϐΜΝΗΜΗΣΧΑ
ΡΙΝ

A la porte d'Or.

Μεινία Πεφιλημένη Κουσωνίῳ Ἐπαφροδείτ[ω] τῷ ἀνδρὶ καὶ ἐαυτῇ μετὰ τέκνων ζώντων, μνήμης χάριν.

Il y a un Σ de trop à la fin de la quatrième ligne.

50.

ΣΚΡΕΙ . . ΝΙΑΕΥΩΔΙΑΗΠΕΝΦΕΡΑΚΑΙ

ΦΣΑΤΡΟΝΙΛΑ
ΑΙΠΕΤΡΩΝΙΩ
ΕΥΤΥΧΩΤΩ
ΑΝΔΡΙΜΝΗΦ
ΜΗΧΑΡΙΝΦ

Cippe à la porte Kalamari. La première ligne a été ajoutée après coup sur la frise.

Σκρει[βω]νία Εύωδία ή πενθερά και Φ(λαβία) Σατρονίλα Αι(λίω) Πετρω-
νίω Εύτύχω τῷ ἀνδρι μνήμης χάριν.

Le nom Σατρονίλος était connu par d'autres inscriptions : Σα-
τρονίλα en est le féminin avec métathèse.

51.

ΣΥΡΑΑΣΛΗΠΩΝΙ
ΤΩΙΔΙΩΑΝΔΡΙΚΑΙΤΑ
ΤΕΚΝΑΤΩΙΔΙΩΠΑ
ΤΡΙΜΝΗΜΗΧΑΡΙΝ
ΚΑΙΕΑΥΤΗΖΩΣΑ

Cippe dans la cour de la mosquée Limâm-Pacha, près de la
porte d'Or.

Σύρα Ἀσ[κ]λήπωνι τῷ ἰδίῳ ἀνδρι καὶ τὰ τέκνα τῷ ἰδίῳ πατρι μνήμης
χάριν καὶ ἐαυτῇ ζῶσα.

52.

Μ. ΕΡΕΝΝΙΟΣ
ΟΡΕΣΤΕΙΝΟΣ
Μ. ΕΡΕΝΝΙΩ
ΟΡΕΣΤΕΙΝΩ
ΚΑΙΔΟΜΙΤΙΑ
ΛΕΟΝΤΙΔΙ
ΤΟΙΣΓΟΝΕΥΣΙ

Μ. ΕΡΕΝΝΙΟΣ
ΟΡΕΣΤΕΙΝΟΣ
Μ. ΕΡΕΝΝΙΩ
ΟΡΕΣΤΕΙΝΩ
ΙΕΡΟΦΑΝΤΗ
ΚΑΙΔΟΜΙΤΙΑ
ΛΕΟΝΤΙΔΙ
ΤΟΙΣΓΟΝΕΥ
ΣΙ

Sur les deux faces opposées d'un cippe à la porte d'Or. Hau-
teur, 1^m,50; largeur, 0^m,60. Les deux textes ne diffèrent que par
le mot *ιεροφάντη* qui figure dans celui de droite seulement.

Μ. Ἐρέννιος Ὀρεστέϊνος Μ. Ἐρεννίῳ Ὀρεστέϊνῳ ἱεροφάντη καὶ Δομιτία
Λεοντίδι τοῖς γονεῦσι.

Ces deux mots *M. Ἑρέννιος Ὀρσελείνος* se retrouvent dans une inscription votive aux dieux Cabires que nous avons copiée à Olynthe (n° 117). Le nom d'Herennius se rencontre assez souvent à Thessalonique. C'est une Herennia qui fonde par testament les jeux dont il est question dans l'inscription de la page 206. Voici d'ailleurs un cippe trouvé à côté du précédent, et consacré par Domitia Leontis à la mémoire de ses parents.

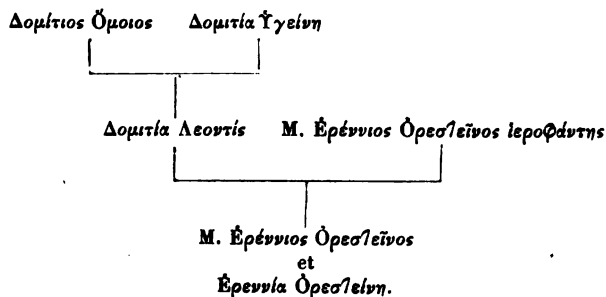
53.

ΔΟΜΙΤΙΑ
ΛΕΟΝΤΙΣ
ΕΡΕΝΝΙΑΦΡΕΣ
ΤΕΙΝΗΤΗΘΥ
ΓΑΤΡΙ·ΚΑΙΔΟ
ΜΕΤΙΦΙΣΟΜΟΙ
Ω·ΚΑΙΥΓΕΙΝΙ
ΤΟΙΣΓΟΝΕΥΣΙ

A la porte d'Or.

Δομίτια Λεοντίς Ἑρεννία Ὀρσελείνη τῇ θυγατρὶ καὶ Δομητίοις Ὀμόλω καὶ Ὑγείνῃ τοῖς γονεῦσι.

En réunissant ces textes on obtient la généalogie suivante :



54.

ΙΟΥΝΙΑ
ΝΟΤΙΣ
ΚΑΛΛΟΥΙ
ΑΝΕΙΣΙΓΟ
ΝΗΤΗΘΥΓΛ
ΤΡΙΜΝΕΙΑΣ
ΧΑΡΙΝΦ

Cippe à la porte d'Or : 1^m, 20 sur 0^m, 50.

Ιουία Νότις Καλαουία Νεισιγόνη τῆ θυγατρὶ μνείας χάριν.

55.

ΑΓΑΘΗΜΕΡΙΣ·ΔΙΟΣΚΟΥ
ΡΙΔΟΥ·ΖΩΣΑ·ΕΑΥΤΗΣ
ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΟΥΤΟ
ΣΗΜΑΤΟΥΧΡΗΣΤΟΥΠΑΤΡΟΣ
ΕΠΟΗΣΕΝΗΠΑΙΣΑΜΜΙΛΑ
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ
ΕΤΟΥΣ·ϚΣΡ ΒΠΓ ·

Cippe à la porte Kalamari.

*Ἀγαθημερις Διοσκουρίδου ζῶσα ἑαυτῆς, Διοσκουρίδου τὸ σῆμα τοῦ
χρηστοῦ πατρὸς ἐπόησεν ἡ παῖς Ἀμμίλα μνήμης χάριν· ἔτους ϚΞρ, β̄ω(σ).*

Il faut noter la confusion du Σ avec le Γ dans la seconde des deux dates, et le Σ employé pour le Ξ dans l'autre. On a des exemples de cette dernière substitution. L'an 166 de l'ère d'Auguste = 282 de l'ère anonyme correspond à l'année 136 après J. C.

56.

ΕΡΕΝΝΙΑΗΡΑΚΛΕΑ
ΕΥΤΥΧΩΤΩΙΔΙ
ΩΑΝΔΡΙΜΝΗΜΗΣ
ΧΑΡΙΝ
ΚΑΙΕΤΗΖΩΣΑ
ΑΥ

Cippe à la porte Kalamari. Le supplément AY est un exemple de faute corrigée.

Ἐρεννία Ἡράκλε[ι]α Εὐτύχω τῷ ἰδίῳ ἀνδρὶ μνήμης χάριν καὶ ἑαυτῇ ζῶσα.

57.

ΜΑΝΤΩΣΟΥΔΙΩ
ΤΩΑΝΔΡΙΕΚΤΩΝ
ΕΚΕΙΝΟΥΕΚΕΙΝΩ
ΚΑΙΕΑΥΤΗΖΩΧΗ

Cippe orné de deux mains coupées, actuellement dans la cour de la mosquée de Limâm-Pacha, près de la porte d'Or.

Μαντώ Σουδίω τῷ ἀνδρὶ ἐκ τῶν ἐκείνου ἐκείνω καὶ ἐαυτῇ ζώσῃ.

58.

ΙΟΥΛΙΑ
ΤΡΥΦΕΡΑ
ΕΥΠΟΡΙΑ
ΤΗΑΔΕΛΦΗ
ΜΝΗΜΗΣ
ΧΑΡΙΝ
ΓΟΡΕΤΟΥΣ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ

Cippe à la porte Kalli-Koulé. Hauteur, 1^m,20; largeur, 0^m,43.

Ιουλία Τρυφέρα (Ε)ὕπορια τῇ ἀδελφῇ μνήμης χάριν γορ̄ έτους Σεβασ-
τοῡ.

L'an 173 d'Auguste = 143 de J. C. La date est écrite en on-
ciale et semble ajoutée après coup.

59.

ΕΤΟΥΣΑΞΡΑΠΟΛΛΩ
ΝΙΩΡΤΕΜΑΤΩΚΑΙΜΑ
ΖΙΜΩΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΕΙ
ΕΥΤΥΧΟΣΜΑΖΙΜΟΣΚΑΙ
ΣΕΚΟΥΝΔΑΟΙΘΡΕΠΤΟΙ
ΤΟΝΒΩΜΟΝΜΝΕΙΑΣΧΑ
ΡΙΝΥΔΡΟΣΚΟΠΗΣΑΝΤΑ
ΚΑΙΙΕΡΗΤΕΥΣΑΝΤΑΔΙΟΝΥ
ΣΟΥΚΑΙΕΤΕΡΑ.Υ.Η...
...ΥΠΗΡΕΤΗΣΑΝΤ.
.....ΕΤΘ.....

Cippe dans une maison particulière, près d'Eski-Djouma.

M. Heuzey l'a copiée d'une manière plus complète et publiée
sous le n° 113. Je la reproduis à cause de la variante ΜΑΖΙΜΟΣ
(l. 4). M. Heuzey a lu ΜΑΖΙΜΟΥ.

L'an 161 de Macédoine = 15 de J. C.

Voici la transcription de M. Heuzey :

έτους αξρ̄. Ἀπολλωνίω Ἀρτέμα τῷ καὶ Μαξίμω Θεσσαλονικεὶ Εὐτυχος
Μαξίμου καὶ Σεκοῦνδα οἱ Ἐρεπτοὶ τὸν βωμὸν μνείας χάριν ὕδροσκοπήσαντα
καὶ ιερωτεύσαντα Διονύσου, καὶ ἐτέρας ὑπηρεσίας ὑπηρέτησαντα, ζήσαντα
έτη υς.

60.

ΕΤΘC ΔΡ̄ CΕΒΑCΤΟΥ

Κ·ΚΑΙΚΙΛΙΟC·ΚΟ
CΜΟC·ΖΩΝ·ΕΑΥΤΩ
ΚΑΙΡΟΥCΤΙΚΙΛΙΑ
ΠΩΛΛΑ·ΤΗCΥΜΒΙΩ
ΖΩCΗ·ΚΑΙ·Κ·ΚΑΙΚΙ
ΛΙΩ·ΡΟΥCΤΙΚΙΛΙΩ
ΚΟCΜΙΩΝΙ·ΥΙΩ
ΕΦΗΒΕΥCΑΝΤΙ·
ΜΝΗΜΗC·ΧΑΡΙΝ·

Cippe à la porte d'Or. Hauteur, 1^m,30; largeur, 0^m,60.

Έτους δ'ζρ̄ Σεβαστοῦ. Κ. Καικίλιος Κόσμος ζῶν ἐαυτῶ και Ρουστικίλια
Πώλλα τῆ συμβίῳ ζώση και Κ. Καικίλιῳ Ρουστικίλιῳ Κοσμίῳνι, υἱῶ ἐφη-
βεύσαντι μνήμης χάριν.

L'an 194 d'Auguste = 164 de J. C.

61.

ΑΚΚΤΙΑΒΑCΙΛΗΙΑΙΟΥ
ΛΙΑCΕΒΙΡΑΤΗΔΙΑ
ΜΗΤΡΙΚΑΙΕΑΥΤΗ
ΖΩCΑ ΜΝΕΙΑC
ΧΑΡΙΝ
ΕΤΟΥC ΗΠΡ

Cippe à la porte Kalamari. Hauteur, 1^m,00; largeur, 0^m,39.

Ακκτία Βασιλ(η)α Ιουλία Σεβ(η)ρα τῆ ἰδία μητρὶ και ἐαυτῆ ζῶσα μνείας
χάριν, ἔτους η'πρ̄.

L'an 188 de Macédoine = 42 de J. C.

62.

ΒΑΒΟΥΡΟC
ΚΕΛCΟC·ΒΑ
ΒΟΥΡΑΛΟΥ
ΚΟΥΛΛΑΤΗ
ΑΔΕΛΦΗΓΥ
ΝΑΙΚΙΔΕΑΙΛΙ
ΟΥΙΑΧΧΟΥΕ
ΠΙΤΡΟΠΟΥΛΟΥ
ΔΩΝΜΝΗΜΗC
ΧΑΡΙΝ

Cippe à la porte d'Or. Hauteur, 1^m,56; largeur, 0^m,43.

Βαβούρος Κέλσος Βαβούρα Λουκούλλα τῆ ἀδελφῆ, γυναίκα δὲ Αἰλίου
Ἰάχχου ἐπιτρόπου λούδων· μνήμης χάριν.

Il faut remarquer ce titre d'ἐπίτροπος λούδων, correspondant au
Curator ludorum. Les combats de gladiateurs semblent n'avoir été
introduits à Thessalonique qu'en l'an 143 de J. C. ¹

63.

ΣΕΖΤΙΑΝΜΑ
ΣΙΜΑΝΤΗΝΘΥΓΑΤΕΡΑ
Λ·ΣΕΖΤΙΟΣ·ΕΥΤΑ
ΚΤΟΣ·ΚΑΙ·ΣΕΖΤΙΑ
ΤΕΡΤΥΛΛΑ·ΚΑΙ·Λ·
ΣΕΖΤΙΟΣ·ΟΥΙΤΑΛΟΣ
ΟΘΡΕΨΑΣ·ΚΑΙ·ΕΑΥ
ΤΟΙΣϙΖΩΣΙ

Cippe dans la même maison que le n° 59.

Publiée par M. Héuzey (n° 114) avec la variante ΟΥΙΤΑΛΙΣ.

64.

ΥΝΙΑΝΙΚΟΜ

ΑΧΑΕΥ

ΤΥΧΙΔΗ
ΤΩΣΥΝΒΙΩ
ΓΛΥΚΥΤΑ
ΤΩΑΙΚΤΩΝ
ΕΚΙΝΟΥΜ
ΝΙΑ·ΧΑΡΙ
ΝΑΝΔΡΙ
ΤΩΧΙΟΝ
·ΤΩΡΙΑ

Fragment de cippe encasté dans une des tours de la forteresse
(troisième enceinte).

Ἰο]υνία Νικομάχα Εὐτυχίδη τῷ συνβίῳ γλυκυτάτῳ (ἐ)κ τῶν ἐκ[ε]ίνου
μνία[ς] χάριν ἀνδρὶ.....

Cf. l'inscr. de la page 10.

65.

ΠΑΡΑΣΚΕΥ
ΗΦΟΙΒΗ
ΤΗΘΥΓΑ
ΤΡΙΜΝΗ
ΜΗΣΧΑΡΙΝ
ΕΤΟΥΣ ΒΤ ΛΩΟΥ

Cippe à Kalli-Koulé.

Παρασκευή Φοίβη τῆ θυγατρὶ μνήμης χάριν, ἔτους βτ, Λάου.

L'an 302 de Macédoine = 156 après J. C.

Ce nom de *Παρασκευή* semble indiquer une origine chrétienne ou israélite.

66.

Λ·ΚΑΝΟΥΛΕΙΟΣ
ΖΩΣΙΜΟΣΑΥΤΩΖΩΝ
ΟΜΑΛΛΑΚΟΣ

ΚΑΙΚΑΝΟΥΛΕ
ΙΑΠΟΤΑΜΙΑ
ΤΗΑΠΕΛΕΥΘΕ
ΡΑΚΑΙΕΥΕΡ
ΓΕΤΙΣΗΜΝΗ
ΜΗΣΧΑΡΙΝ
ΕΤΟΥΣ ΓΓϚ

Cippe à la porte Kalli-Koulé. Hauteur, 1^m,55; largeur, 0^m,43.

Λ(ούκιος) Κανούλειος Ζώσιμος αὐτῶ ζῶν καὶ Κανουλεία Ποταμίλα τῆ ἀπελευθέρα καὶ εὐεργετίσ[σ]ῃ μνήμης χάριν· ἔτους γζσ.

Les mots *ὁ μαλακός*, gravés après coup, d'une autre écriture et en caractères peu profonds, ne seraient-ils pas une allusion aux mœurs corrompues de L. Canuléius?

L'an 293 de Macédoine = 147 de J. C.

67.

ΛΥΚΑ
ΧΑΙΡΕ
ΦΛΑΒΙΑΚΑΞΑΝΔΡΑ
ΛΥΚΑΤΗΘΥΓΑΤΡΙϚ
ΜΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝ

Cippe à la porte Kalli-Koulé.

Λύκα, χαίρε. Φλαβία Κασσάνδρα Λύκα τῆ θυγατρὶ μνείας χάριν.

68.

ΗΡΩΙ
ΠΑΤΡΟΒΙΩΤΩ
ΓΛΥΚΥΤΑΤΩΤΕ
ΚΝΩΕΤΩΝΕΙΚΟ
ΣΙΠΕΝΤΕΦΟΡΤΟΥ
ΝΑΤΟΣΚΑΙΠΕΤΡΩ
ΝΙΑΜΝΗΜΗΣ
ΧΑΡΙΝ
ΚΑΙΕΑΥΤΟΙΣΚΑΙΤΟΙΣ
ΙΔΙΟΙΣΖΩΣΙ

Cippe à la porte Kalamari. Cavalier thrace.

Ἡρωὶ Πατροβίῳ τῷ γλυκυτάτῳ τέκνῳ ἐτῶν εἰκοσι πέντε Φορτουνάτος
καὶ Πετρωνία μνήμης χάριν καὶ ἑαυτοῖς καὶ τοῖς ἰδίοις ζῶσι.

69.

ΛΟΥΚΙΟΣ
ΤΗΜΗΤΡΗΕΥΤΥ
ΧΙΑΚΑΙΤΗΑΔΕΛ
ΦΗΕΥΤΥΧΙΑΚΑΙ
ΔΙΟΝΥΣΙΩΤΩΑΔΕΛΦΩ
ΚΑΙΜΑΚΕΔΟΝΙΤΩΓΑ
ΜΒΡΩΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ
ΚΑΙΕΑΥΤΩΚΑΙΥΠΕΡΙΦΑΝΩΤΩΑΔΕΛΦΩ
ΖΩΝ

Cippe à la porte Kalli-Koulé. (Communiquée par M. Hadji-Thomas.)

Λούκιος, τῇ μητρὶ (ι) Εὐτυχία καὶ τῇ ἀδελφῇ Εὐτυχία καὶ Διονυσίῳ τῷ
ἀδελφῷ καὶ Μακεδόνι τῷ γαμβρῷ μνήμης χάριν, καὶ ἑαυτῷ καὶ Ἰπερ(η)φάνῳ
τῷ ἀδελφῷ ζῶν.

Les iotacismes sont peut-être à mettre au compte du copiste.

70.

.....
ΚΑΙΕΑΥΤΗΖΩΣΑΚΑΙΟΥΙΟΣΑΥΤΗ. ΖΩΝ. . .
.....

Cavalier thrace.
au-dessous :

.....ΛΙΩ
.....ΝΙΑΣΧΑΡΙΝ

Cippe à la porte Kalamari. Je l'ai revu depuis dans la cour du sérai.

..... και εαυτη ζωσα και ο υιός αυτη[ς] ζων
..... λω..... μ]νας χάριν.

71.

ΣΕΡΒΥΛΛΑ
Λ ♡ ΑΡΡΟΥΝ
ΤΙΩΗΡΑΚΛΑ
ΤΩΙΔΙΩΑΝ
ΔΡΙΚΑΙΕΑΥΤΗ
ΖΩΓΑΜΝΗ
ΜΗΧΑΡΙΝ
ΕΤΟΥΖΟΖ

Publiée par M. Heuzey (n° 115).
Cippe dans la même maison que le n° 59.

72.

ΑΥΡΙΚΩΓΛΥ.....
ΩΑΝΡΙΖΗΣΑΝΤΙ
ΕΤΗΛΒ

Fragment de cippe dans la citadelle; 0^m,12 sur 0^m,25. (Communi-
quée par M. Hadji-Thomas.)

... αυρικω γλυ[κυτάτ]ω δ[ν]δρι ζήσαντι έτη λβ.

73.

ΝΙΚΟΛΑΟΣ
ΕΡΜΟΓΕΝΙ
ΤΩΠΑΤΡΙΤΕ
ΟΝΩΤΙΚΕ
ΖΩΧΗΤ
ΗΜΗΤΡΙΜΝΙ
ΑΧΧΑΡΙΝ.
ΓΤΟΥΣΖΡΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΤΟΥΚΑΙΠ

Cippe à la porte Kalli-Koulé.

Νικόλαος Έρμολόγ[ε]νι τῷ πατρὶ τε(θ)νώτι κ(αι) ζώση τῇ μητρὶ, μνας
χάριν· (έ)τους ζζρ Σεβαστοῦ τοῦ και (γ)ττ.

Les deux lettres ΙΠ ne donnent aucun nombre, mais la faute s'explique facilement. Il y a 116 ans entre les deux ères : l'an 197 d'Auguste équivaut donc à l'an 313 de l'ère anonyme; on aura remis au lapicide un texte où figurait cette date : 313 = ΓΙΓ. L'ouvrier malhabile, qui avait déjà écrit plus haut un Γ pour un Ε, aura lu ΙΠ, confusion assez facile.

L'an 197 d'Auguste = 313 de Macédoine = 167 de J. C.

74.

ΟΥΑΡΕΙΝΙΑΥΓΙ
 ΗΑΛΕΞΑΝΔ...
 ΤΩΤΕΚΝΩΖΗΣΑΝ
 ΤΙΕΤΗ·ΙΗ·ΚΑΙΕΠΙ
 ΚΤΗΤΩΖΗΣΑΝΤΙΕ
 . Γ. ΚΑΙΕΑΥΤΗΣΩΣΑ

Cippe dans la même maison que le n° 59.

*Οὐαρενία Ὑγ[ε]λίη Ἀλεξάνδ[ρω] τῶ τέκνῳ ζήσαντι ἐτη ιη, καὶ Ἐπικτιήτω
 ζήσαντι ἐ[τη...] γ', καὶ αὐτῇ ζῶσα.*

75.

ΕΠΠΙΑΝ·ΘΑ
 ΛΑΜΗΝ·Λ·ΕΠΠΙ
 ΟΣ·ΘΑΛΛΑΟΣ·ΚΑΙ
 ΓΕΡΟΥΙΛΙΑΣΑ
 ΒΕΙΝΑΤΗΝΘΥ
 ΓΑΤΕΡΑ

Cippe dans une maison particulière, un peu plus bas que l'église Saint-Démétrius. C'est le n° 2 de M. Vidal-Lablache. Le nom écrit ΘΑΛΛΑΟΣ (ligne 3) doit probablement se lire ΘΑΛΛΟΣ.

76.

ΜΑΡΚΩΙ
 ΚΑΣΣΙΩΙΣΕ
 ΟΥΗΡΩΙΠΑ
 ΠΙΑΠΡΕΣΒΥ
 ΤΕΡΩϙ
 ΚΑΣΣΙΟΙ
 ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
 ΚΑΙΔΑΜΑΛΙΣ

Cippe à la porte Kalli-Koulé. Hauteur, 2 mètres; largeur, 0^m,85.
(Communiquée par M. Hadji-Thomas.)

Μάρκωι Κασσίωι Σεουήρω Παπία πρεσβυτέρω. Κάσσιοι Ἀλέξανδρος καὶ
Δάμαλις.

Stèles.

77.

ΤΙΜΟCΗΛΩΙΔΑΦΝΑΙΟΥΗΡΩΙ

Stèle carrée, de 60 centimètres de côté, dans la cour du consulat de France.

Τιμοζήλω Δαφναίου ἡρώι.

Au-dessous, banquet funèbre. La cinquième lettre de l'inscription est d'une forme singulière : faut-il lire Z ou CT? Comme le monument est assez ancien, j'ai cru devoir lire Z, en attribuant à une erreur du lapicide cette transformation du I en un D renversé.

78.

ΓΑΙΟΣ· ΙΟΥΛΙΟΣ
ΣΕΚΟΥΝΔΟΣ
ΠΡΙΜΩΤΩΙΔΙ
ΩΤΕΚΝΩΙ
ΜΝΗΜΗΣ
ΧΑΡΙΝ ♡

Stèle à la porte Kalli-Koulé.

Γάιος Ιούλιος Σεκούνδος Πρίμω τῷ ἰδίῳ τέκνωι μνήμης χάριν.

79.

ΓΑΙΟΣΤΡΕΙΒΩΝΙΟΣ
ΧΑΙΡΕΧΑΙΡΕΚΑΙΣΥΤΙΣ

Fragment de stèle à la porte Kalamari. Largeur, 0^m,38; épaisseur, 0^m,05.

Γάιος Τρειβώνιος. — Χαῖρε. — Χαῖρε καὶ σὺ τίς [ποτ' εἶ].

80.

Τ.ΦΛΑΟΥΙΟΞΑΤΥΡΟΣ
 ΝΕΙΚΗΦΩΡΩ.ΕΝΕΤΟ.ΛΚ
 ΛΑΙΜΟΝΩΤΦΚΑΝΑΡΕΩ
 ΞΕΝΟΤΡΤΟΗΡΩΝΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ
 ΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝΧΑΙΡΕΝΕ.ΚΗΦ..Ε
 ΧΕΡΕΚΑΙΟΥΤΙ.ΠΟΤΕ

Communiquée par M. Hadji-Thomas. Stèle dans la cour du séraï où elle a été apportée de *Κιουπρλί*. Dans chacune des trois pointes qui la terminent à la partie supérieure il y a un bas-relief; au milieu, un cavalier; à gauche, un buste d'homme; à droite, une panoplie.

Cette copie est bien défectueuse. Voici ce que j'en puis tirer :

Τ. Φλαούιος Σάτυρος Νευκηφόρω. ? τούτο] τὸ
 ἡρώ[σ]ν μνήμης χάριν ἐκ τῶν ἰδίων. Χαῖρε Νε[ι]κηφ[ό]ρω. — Χ[α]ῖρε καί
 σὸ τί[ς] ποτ' ε[ί].

81.

ΙΥ...ΜΑΔ.....Ρ.ΝΙ...
 ΕΙΚΑΙΟ...ΑΔΕΛΦΟΙ...
 ΝΙΤΩΑΔΕΛΦ.....
 ΜΝΙΑΣΧΑΡΙΝ

Communiquée par M. Hadji-Thomas qui l'a trouvée dans une maison grecque, auprès du consulat hellénique. Longueur, 0^m,60; largeur, 0^m,40.

L'inscription est renfermée dans un encadrement semblable au précédent: on distingue un cavalier sous le fronton du milieu.

82.

ΟΙΝΝΩΝΕC V T I V L A E
 ■■■■■ L · A N · L
 ■ D E O P V I S F I L · A N · L X · H · S · S
 > V C V S D Y D I G I S F I L
 M A N T A D I Z A E F I L · P A T R I
 (Cavalier thrace.)
 ... O A V I
 M A T R · I V · F · C ·

Stèle dans la cour du séraï. Hauteur, 1^m,20; largeur, 0^m,70; épaisseur, 0^m,20.

Au-dessus de la première ligne on distingue la partie inférieure d'un bas-relief : une table à trois pieds, de chaque côté un personnage en robe traînante. Les corps sont coupés au-dessous de la ceinture. C'est sans doute un banquet funèbre.

On peut rapprocher cette inscription du numéro 87 de M. Heuzey¹. Les formules sont les mêmes et les noms thraces présentent quelque analogie, par exemple *Dydidis* (au génitif) avec *Tauzigis*.

83.

ΗΣΥΝΗΘΕΙΑ·ΤΩ
ΝΠΟΡΦΥΡΟΒΑΦ
ΩΝΤΗΣΟΚΤΩ
ΚΑΙΔΕΚΑΤΗΣ
ΜΕΝΙΠΠΟΝΑΜΙΟΥ
ΤΟΝΚΑΙΣΕΒΗΡΟΝ
ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΟΝΜΝΗΜΗΣ
ΧΑΡΙΝ

Stèle à la porte Kalli-Koulé.

Ἡ συνήθεια τῶν πορφυροβάφων τῆς ὀκτωκαιδεκάτης Μένιππον Ἀμ[μ]ίου τὸν καὶ Σεβήρον Θυατειρητὸν, μνήμης χάριν.

Il est question, dans les *Actes des Apôtres*, d'une femme nommée *Lydia*, originaire de Thyatires et marchande de pourpre à Philippes. Ce fut la première personne que convertit saint Paul dans cette cité. Καί τις γυνή ὀνόματι Λυδία πορφυρόπωλις πόλεως Θυατείρων σεβομένη τὸν Θεόν κ.τ.λ.².

84.

ΗΝΗΘΕΙΑ
ΠΕΡΙΛΛΕ
ΝΟΝΔΙΟΣ
ΟΥΑΡ

Fragment à la porte Kalli-Koulé. — 46 centimètres sur 33.

[ἡ συνήθεια [τῶν] περι Ἀλέ[ξανδρ]ιον Διοσ...

¹ *Mission de Macédoine*, p. 152.

² *Act.* XVI, 14.

Monuments funéraires de formes diverses ou indéterminées.

Les deux inscriptions suivantes paraissent avoir été gravées sur des frises de chapelles funéraires ou *héroa*.

85.

ΙΔΙΑΛΥΣΙΜΑΧΟΥ
ΩΗΡΩΙ·ΤΩΤΕΚΝΩ

Fragment prismatique provenant des démolitions de la porte Kalamari. Longueur, 1^m,60; largeur, 0^m,31.

.....ἰδία Λυσιμάχου.....φ ἠρωϊ τῷ τέκνῳ.

86.

ΑΝΝΙΑΠΡΟΚΛΑ·ΑΝΝΙΟΥΦ
ΚΑΣΣΙΑΝΟΥ
ΙΕΡΕΙΑ ΑΥΓΟΥΣ

Fragment de même forme et de même provenance que le précédent. Longueur, 1^m,35; largeur, 0^m,21.

Ἀννία Πρόκλα Ἀννίου Φ. Κασσιανοῦ
Ἱέρεια Αὐγούσ[του].

Dans l'inscription n° 1 nous avons vu qu'il y avait à Thessalonique un temple d'Auguste distinct du temple de Rome et des Augustes que l'on trouvait dans toutes les villes un peu importantes. Annia Procla a pu être appelée *Ἱέρεια*, soit parce qu'elle exerçait elle-même le sacerdoce, soit, ce qui est plus probable, en qualité d'épouse du prêtre d'Auguste.

La forme des lettres indique une assez bonne époque.

87.

Γ Φ ΜΑΚΛΩΝΙΟΣΜΑ
ΣΙΜΟΣΠΑΡΑΜΩΝΩ
ΤΩΕΙΔΕΙΩΑΙΤΑΙΡΩ
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ

Fragment dans le pavé de la cour de l'église Saint-Mennas.

Γάιος Μακλώνιος Μάξιμος Παραμ(ό)νῳ
τῷ (ἰ)δ(ι)φ (ἐ)ταίρῳ, μνήμης χάριν.

On a une autre inscription de Thessalonique où se trouvent mentionnés des *ἑταιροί* (Le Bas, n° 1356).

88.

ΑΚΥΛΑΣ

ΚΛΗΠΙΑ
ΡΕ

Deux petits fragments de la même inscription, dans les démolitions de la porte Kalamari.

Ἀκύλας [Ἀσ]κληπιά[δου χαί]ρε.

89.

ΜΕΡΕΝΤΙΟΣ·Τ...
ΣΟΣ·ΕΡΕΝΝΙΑΕ...
ΗΕΑΥΤΟΥ
ΡΙ

Fragment de même provenance que le précédent.

Μ. Ἐρέν(ν)ιος Τ...σος Ἐρεννία Ε...[τ]ῆ ἑαυτοῦ [ῥ]μητ[ροί].

90.

ΥΛΙΑΛΟΓΙ
ΤΗΓΥΝΑΙ

Fragment qui forme le seuil d'une porte dans le quartier Skil-Oulé, auprès de l'école hellénique. Les lettres ont 0^m,20 de hauteur.

.....Ιο]υλία Λογι.....τῆ γυναι[αί].

91.

ΕΜ...ΠΑ.ΟΔΕΙΤΕΑΥ.....

Fragment dans un escalier du Fétié-Tékié, près de Saint-Dmitri. La mosquée de ce tékié est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Nestor.

.....πα[ρ]οδεῖτ(αι)

92.

ΒΙΩΖ
Τ Ε

Fragment dans la bâtisse du corps de garde, à la porte du Vardar.

... . τῆ συμ[βίω] ζ[ησάση]

93.

Α[] ΤΙΣ[] ΔΙΟCΟΡΙΔΗΤΩΑΝΔΡΙ
ΚΕΛΤΗ [] ΝΙΩCΧΕΙΕ[]
[] ΕCΥΤΙCΠΟΤΙ

Fragment, au lieu appelé Psaratika. Longueur, 0^m,55; largeur, 0^m,20. (Communiquée par M. Hadji-Thomas.)

... . Διοσ[κ]ορίδη τῷ ἀνδρὶ
κ[αί] ἐα[ντῆ]
... . Χα[ί]ρε καὶ σὺ τίς ποτ' [ε]ί.

94.

ΚΑΡΙΤΜΑΚΑΙΤΑΤΕΚΝΑ
ΣΤΟΛΩΤΩΑΝΔΡΙΚΑΙΤΩ
ΑΔΕΛΦΩΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ

Communiquée par M. Hadji-Thomas, qui l'a vue dans la cour du séraï. Au-dessus, bas-relief qui représente six personnages, la mère et ses enfants. « Ἐξ ἀνάγλυφα μητρὸς καὶ παιδῶν. » C'est sans doute une scène d'adieu.

Le premier nom n'est pas bien indiqué. On connaît les formes *Καρτιλία*, *Καρμινία*; mais peut-être avons-nous ici un nom nouveau.

Καριτ . . . καὶ τὰ τέκνα Στόλω τῷ ἀνδρὶ καὶ τῷ ἀδελφῷ μνήμης χάριν

Fragments indéterminés.

95.

ONT
ENO
TE
KEI
ΙΣΙ

Dans une poterne du mur nord de la forteresse, à l'extérieur.
Ce fragment a pu faire partie d'un sarcophage.

96.

ΕΔΕΙΑΙ
ΙΜΙΧΘΗ
ΟΝ
ΥΚΑΛΛΙΡΥΤΩΙ

Fragment dans le pavé de la rue, près Sarali-Djami. Il semble avoir fait partie d'une inscription en vers dont on ne distingue qu'un mot, *καλλιρύτω*, à la dernière ligne.

97.

ΕΚΤΟΥΠΕΡΙΣΣΕΥΣΑΝ
ΤΟΣΕΙΤΙΣΕΚΙΟΜΙΑΙΣ
ΕΤΟΥΣ ΝΕ

Fragment de stèle, de 0^m,25 de large sur 0^m,12, dans un escalier du tékié des derviches tourneurs, hors la porte Neuve.

... ἐκ τοῦ περισσεύσαντος εἰ τις ἔτους νε.

Ce chiffre serait-il une date? Alors il faudrait lire ΝΕ, car en Macédoine les dates sont toujours écrites de droite à gauche. On aurait ainsi l'an 250 de Macédoine, correspondant à 102 de J. C. Je dois noter qu'il y a quelque incertitude sur la lettre qui suit Ν.

98.

ΟΡΙΑΕΚ
ΤΩΝ
ΙΩ

Fragment dans l'escalier du khan, près de la porte du Vardar.
Dans la cour de ce khan on a trouvé récemment un mur avec des peintures décoratives assez simples, mais antiques.

99.

.....Ν.ΚΕΙ.ΛΩΝ....
.....ΛΙΟC.....
Μ.ΚΕΙΛΙΟCΕΠΑΓΑ...
ΤΟ.ΙΟCΔΙΟC.....
.....ΛΙΟΘΑΛ.....
Μ.ΕΡΕΝΝΙΟ.....
.ΑΝΝΙΟC.....
.....
.....
.....

Fragment dans un escalier du Zendân-Tékié. Les lettres sont presque toutes usées par le frottement.

.....Μ. [Α]κειλιος Επάγα[θος
.....
.....
Μ. Ερέννιο[ς].
... Άννιος.

On dirait une liste de personnages.

100.

ΠΟΛΥΧ

Fragment d'inscription monumentale encastrée dans un mur de fontaine, à la porte Kalamari.

101.

ΣΓΑΙΣ

Fragment, en beaux caractères, dans le corps de garde de la porte du Vardar.

III

INSCRIPTIONS BYZANTINES.

102.

† ΕΠΙ ΤΟΥ ΑΓΙΩ
ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ
ΕΥΣΕΒΟΥ ΕΓΕ
ΘΡΥΜΑΛΥΤ

Pierre à peu près cubique, de 0^m,51 sur 0^m,45, dans les démolitions de la porte Kalamari.

Ἐπί τοῦ ἀγίου(τάτου) ἀρχιεπισκόπου) Εὐσεβίου ἐγέ-
[νετο].

On connaît un Eusèbe, archevêque de Thessalonique, auquel sont adressées plusieurs lettres du pape saint Grégoire le Grand, et qui écrit lui-même à l'empereur Maurice¹. Il n'est pas impossible que cet Eusèbe soit celui de notre inscription : les formes de lettres sont encore assez voisines de celles qu'on rencontre dans les inscriptions de la fin de l'empire.

103.

Sur le linteau de la porte d'une petite église byzantine, actuellement changée en mosquée sous le nom de Kazandjilar-Djamissi (mosquée des chaudronniers). Reproduite par Kirchhoff (*Corp. I. Gr.* n° 8705) d'après Texier (*Arch. Byz.*), qui en donne un fac-simile où la division en lignes n'est pas conservée.

† Ἀφιερώθη ὁ πρὶν βέβηλος τόπος εἰς ναὸν περιέλε-
πτον τῆς Θεοτόκου παρὰ Χριστιανοῦ τοῦ ἐνδοξοτά-

¹ Le Quien, *Oriens christianus*, t. II.

† ἈΦΗΡΟΘΗ ΠΡΩΤΗ ΒΕΒΗΛΟΣ ΤΟΠΟΣ Εἰς ναὸν περιέλε-
πτον τῆς Θεοτόκου παρὰ Χριστιανοῦ τοῦ ἐνδοξοτά-
του

τ(ου) βασιλικού (πρωτο)σπαθαρίου κ(αι) Βαρδίας κ(αι) τῆς συνθείου αὐτοῦ Μαρίας κ(αι) τῶν τέκνων αὐτῶν Νικηφό(ρου), Ἄννης κ(αι) Κατακαλῆς, μηνί Σεπτεμβρίῳ ἰνδ(ικτιῶνος) ἰϛ̅, ἔτει ςϑλζ̅ +

« Ce lieu, autrefois profane, a été consacré en un temple splendide de la Mère de Dieu par Christophe Bardias très-illustre protospathaire et impérial, par son épouse Marie et leurs enfants Nicéphore, Anne et Katakali, au mois de septembre de l'indiction douzième, an 6537. »

La date nous reporte à l'année 1028 de notre ère et non 1029 comme le dit M. Kirchhoff, puisque l'indiction et l'année commencent à Constantinople avec le mois de septembre. Constantin XI était encore empereur de Constantinople : il mourut le 11 novembre de cette même année.

Il n'y a de difficulté que dans le mot qui suit (πρωτο)σπαθαρίου et qui doit représenter un titre, jusqu'à présent inconnu, de la cour impériale byzantine : on lit bien καταπονολαγου : mais il faut tenir compte des abréviations possibles. Le nom propre Κατακαλή est encore en usage à Salonique.

104.

ΠΑΤΡΙΑΡΧΗΣ ΚΑΙΚΤΗΤΩΡ

(Corp. I. Gr. n° 8834, d'après Texier, *Descr. de l'Asie Min.* t. III, p. 68.)

πατριάρχης και κτήτωρ.

Sur le linteau de la porte principale de l'église des Douze-Apôtres, (mosquée Sôouk-Sou). L'espace martelé au milieu contenait probablement une croix ou un autre emblème chrétien que les Turcs auront fait disparaître.

Texier, après avoir reproduit cette inscription, ajoute : « Les dossierets des colonnes portent des monogrammes où ces mots sont

répétés : un troisième monogramme ainsi conçu $\begin{matrix} \text{N} \\ \Phi\Omega\text{N} \\ \text{I} \end{matrix}$ contient

sans doute le nom du fondateur, mais on ne saurait le lire avec certitude. » Je regrette de n'avoir pas remarqué moi-même ces « monogrammes. » Quant au mot qui arrête Texier, il n'y a aucun doute : il faut lire Νίφων. Cela étant, de quel Nippon est-il question ? S'il était sûr que ce mot ΝΙΦΩΝ soit le nom du personnage qualifié de

πατριάρχης et de κτήτωρ il faudrait choisir entre les deux Niphon patriarches de Constantinople : Niphon I^{er}, de 1312 à 1315, et Niphon II, sous le règne de Bajazet (1481-1512); et alors nous n'aurions pas le nom du fondateur de l'église, mais celui d'un restaurateur, car, à en juger par le style, elle est certainement antérieure au XIV^e siècle¹.

105.

ΗΝΑΟCΕΒΑCΜΙΟC ΤΟΥΕΝΑΓΙΟΙC
ΗΜΩΝΚΑΙΑΡΧΗΕΠΙCΚΟΠΕΚΩΝCΤ

Corp. I. Gr. n° 8833, d'après Texier qui semble n'en avoir copié que le quart. Deux fragments de frise, l'un de 2 mètres, l'autre de 2^m,20, encastés dans l'escalier qui descend à la basilique de Saint-Démétrius quand on y pénètre par l'atrium. Les lettres sont en relief sur une bande en creux : elles ont 10 centimètres de hauteur.

D'où viennent ces fragments? On ne saurait le dire avec certitude, car dans le même escalier figure une inscription funéraire païenne qui a dû être apportée de loin. Il y a eu beaucoup de démolitions à cet endroit. L'atrium de l'église a en partie disparu; il n'en reste guère qu'une petite cour où se voit la fontaine traditionnelle.

L'expression τῷ ἐν ἀγίοις [πατρὸς] ἡμῶν καὶ ἀρχ(ι)επισκόπου Κωνσ[αντινουπόλεως] semble au premier abord désigner le saint auquel était dédiée l'église dont il est question : ναὸς σεβασμίου. Nous connaissons par les auteurs byzantins les noms d'un certain nombre d'églises de Thessalonique² : aucune n'est dédiée à un saint qui ait été archevêque de Constantinople³. Il en est un pourtant, qui aurait eu droit d'être honoré à Thessalonique; c'est saint Paul qui, né dans cette dernière ville, fut élu archevêque de la cité impériale sous le règne de Constant et de Constance, souffrit la per-

¹ Voy. les dessins dans Texier et Pullan, *Architecture byzantine*, Londres, 1864, in-fol.

² Voy. Tafel, *De Thessalonica ejusque agro dissertatio geographica*, Berlin, 1839.

³ Je restitue Κωνσ[αντινουπόλεως] qui me semble indiqué par la marche de la formule : à la rigueur on pourrait rétablir Κωνσ[αντινου] et y voir le nom d'un archevêque de Thessalonique : il serait étrange cependant qu'en parlant d'un évêque défunt on eût omis le nom de son siège épiscopal.

sécution de la part des ariens, fut obligé de s'enfuir à Rome, puis rétabli, puis exilé de nouveau en Arménie où les ariens l'étranglèrent pendant qu'il célébrait le saint sacrifice. Toutefois, il est impossible qu'il s'agisse ici de lui, car on n'aurait pas manqué de mettre son titre de martyr avant la mention de sa dignité archiépiscopale.

106.

... ΠΑCΑΝΑΝ.....
 ... ἘΑΝΑΝΕΟΥΡ.....
 ... ΠΕΡΟCCEBACTOC ΔΕΚΚΟΡ.....
 ... ΚΑΙ ΓΑΡ ΤΕΛΩΝ ΦΡΟΥΡΑΡΧ.....
 ... ΕΔΕΞΙΘΥΤΑΙ CΥΜΦΥΛΛΑΚ.....
 ... ἘΧΕΙ ΓΑΡ ΕΝ ΤΟ CΤΟΝ ΜΕΓ.....

 ΕΤΟΥC C Ψ C Β.

Dans le pavé du portique extérieur de l'église Saint-Élie (mosquée Sarali-Djamissi). La pierre est brisée à droite et à gauche : de plus la fin des deux premières lignes est engagée sous un pilier en bois. Longueur, 0^m,40; hauteur, 0^m,42.

L'an du monde 6792 correspond à 1284 de J. C. L'empire grec était entre les mains d'Andronic II.

Inscriptions des remparts de Thessalonique.

Cousinéry (*Voy. en Macédoine*, t. I, p. 268) a publié une inscription qu'il dit avoir copiée dans les souterrains de la mosquée *Eski-Djouma*. Elle a rapport à la restauration des murs d'une ville, exécutée sous l'empereur Zénon en l'an 512, indiction xiv. Tafel¹ la reproduit et la commente, en y joignant une lettre de Bœckh qui se montre très-perplexe sur la valeur de ce texte, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'une inscription absolument semblable a été trouvée en Crimée et publiée par plusieurs auteurs avec l'indication de cette provenance²; ensuite parce qu'il est difficile de trouver une ère qui satisfasse aux trois conditions de date : règne de Zénon, année 512, indiction xiv. Dans le *Corpus*, Bœckh

¹ P. 178.

² Pallas, *Bemerkungen auf einer Reise, etc.* Vol. II, Lips. 1801, p. 73. — De Wazel, *Recueil de quelques antiquités, etc.* Berlin, 1803, p. 7. — Clarke, *Travels*, t. I, p. 507. — Whittington, *Walpole's travels*, p. 586. — Raoul-Rochette, *Antiq. gr. du Bosphore Cimmérien*, pl. IX, n° 5.

revient¹ sur ce sujet et démontre que le monument ne peut, en aucune façon, appartenir à Thessalonique. C'est d'ailleurs en vain que nous l'avons cherché dans la mosquée Eski-Djouma. Quoi qu'il en soit, les murs de la ville portent dans leur construction des renseignements certains sur leur date.

Nous avons dit plus haut qu'ils sont construits en moellons gris de petite dimension, interrompus tous les deux ou trois mètres par des assises de briques, posées à plat, à raison de quatre rangées de briques superposées; aux angles des murs ces assises sont plus rapprochées. Les briques sont carrées, d'un pied de côté environ. Or la même disposition et les mêmes matériaux se retrouvent dans la grande église ronde de Saint-Georges, située près des remparts, un peu au nord de la porte Kalamari. Les deux constructions peuvent donc être considérées comme de la même époque. D'un autre côté, les mosaïques de Saint-Georges² témoignent d'un art encore dirigé par de bonnes traditions. Certains détails sont comparables à ce qui reste des mosaïques du v^e siècle que conserve le baptistère de Saint-Jean de Latran, à Rome. La forme elle-même de l'église, complètement circulaire, dénote une période antérieure à Justinien et au grand mouvement architectural qui suivit l'érection de Sainte-Sophie de Constantinople. Il y a à Salonique une église qui porte ce même nom de Sainte-Sophie, reproduit en plus petit le plan de la basilique impériale, et fut, d'après la tradition, bâtie par les mêmes architectes. La comparaison est donc facile, et pourrait s'étendre jusqu'aux mosaïques, s'il était sûr que les mosaïques de Sainte-Sophie sont contemporaines de l'édifice. Il en résulte que les murs, ou plutôt la partie des murs qui présente un appareil semblable à celui de Saint-Georges doit être considérée comme antérieure à Justinien, et probablement de la fin du v^e siècle. Aussi bien, Procope ne mentionne pas Thessalonique³ parmi les villes de Macédoine dont Justinien fit relever ou réparer les remparts.

Il est communément admis que la ligne actuelle des fortifications de Salonique, c'est-à-dire l'enceinte byzantine, suit à peu de chose

¹ *Corpus insc. gr.* t. II, p. 90, 998; t. IV, n° 8621.

² Voy. ces mosaïques reproduites en chromolithographie dans l'ouvrage de Texier et Pullan, *Archit. byz.*

³ *De ædif.* IV, 4.

près le tracé de l'enceinte antérieure ou hellénique. Il paraît que celle-ci était assez faible, car Cicéron nous apprend¹ que, lors d'une invasion de barbares thraces, les habitants, désespérant de la défendre, s'étaient réfugiés dans la citadelle, ce que nous ne les voyons jamais faire pendant les sièges nombreux qu'ils eurent à soutenir au moyen âge. J'ai fait le tour des remparts actuels, dans l'espoir de retrouver quelque débris d'une époque plus ancienne. Dans le mur E. de la citadelle, à une centaine de mètres de la porte Yédi-Koulé, on voit une sorte d'angle de construction antique, enclavé dans le mur byzantin : il est formé de grandes pierres blanches, de 60 centimètres de hauteur, à double bossage : ces pierres semblent encore en place. On en voit de semblables, mais hors de place, dans le mur qui limite la citadelle du côté de la ville.

Vers le nord-ouest de l'enceinte, en descendant vers la porte Neuve et le tékié des derviches tourneurs, certaines parties du rempart, tours et courtines, sont entièrement en briques, et présentent une ordonnance remarquable. D'abord un soubassement, puis deux ou trois rangées d'arceaux séparés par des corniches. Parmi ces arceaux les uns étaient originellement ouverts, quoique postérieurement bouchés avec de la maçonnerie de rapport, les autres aveuglés dès le principe avec un appareil de briques qui laisse au milieu apercevoir la figure d'une croix +. En d'autres endroits l'aveuglement des arceaux est obtenu au moyen de briques disposées en treillis. Un peu plus loin les arceaux continuent, mais le moellon gris reparait dans les parties droites de la construction. Dans quelques arceaux on remarque des meurtrières.

Cette partie des remparts où la brique est plus largement employée semble un peu plus ancienne que le reste. D'ailleurs je n'ai remarqué nulle part, à l'intérieur ni à l'extérieur, ces dispositions savantes que l'on retrouve par exemple dans les murs de Rome, et particulièrement dans la partie entre Sainte-Croix-en-Jérusalem et Saint-Jean de Latran. Les tours en saillie forment un angle aigu ou un rectangle ouvert en dedans, sans aucune ouverture sur le dehors.

Nous avons retrouvé trois inscriptions sur les remparts de Thésalonique :

¹ *De provinc. consul. 2.*

107.

CBENIMANONHATONKIOATICTONΔECPOTON
 HΓEIIOETONΔEPNIOΓONAVTΩ TEIXOIII
 ΓEΩ IOΓIOCΔONZATO KANKOCEKBABIOW N
 +CBENEIMANONHATONKIOATICTON +

*Σθένι Μανουήλ τοῦ κρατίστου δεσπότη
 ἤγειρε τόνδε πύργον αὐτῷ τειχ[ίῳ] ?
 Γεώργιος δούξ Ἀπόκαυκος ἐκ βάρων·
 σθένει Μανουήλ τοῦ κρατίστου.*

Ce texte occupe une longueur de 6 mètres environ, à 7 ou 8 mètres du sol, sur une tour située vers le nord de la citadelle, à l'extérieur, en descendant, un peu avant le changement d'appareil signalé plus haut. Elle est formée de briques posées de champ et enclavées dans la maçonnerie : c'est ce qui explique les formes anguleuses des lettres. Les O sont obtenus à l'aide de bouts de tuyaux qui présentent leur tranche, les P sont formés d'un I et d'un O juxtaposés. Ce procédé est assez en usage en Orient. Je l'ai rencontré plusieurs fois dans les monastères du mont Athos, par exemple dans l'inscription du clocher de Vatopédi où on lit ces vers :

*Κώδωνας ἀνω λαμπρὸν ἠχοῦντας φέρει
 πιστοὺς καλοῦντας πρὸς Θεοῦ ἑμψῶδιον.*

Quels sont les personnages nommés dans l'inscription de Thessalonique? Pendant la dernière période de l'empire byzantin Thessalonique fut souvent la résidence des puînés de la famille impériale qui prenaient le titre de *despote*. Mais ce n'était qu'une qualification honorifique, et il ne faudrait pas songer à un fief gouverné d'une manière indépendante sous la suzeraineté de l'empereur de Constantinople, comme au temps de Boniface, roi de Thessalonique et vassal de Baudouin, empereur latin. Il y a eu pourtant un Manuel qui, avec le titre de despote, a exercé à Thessalonique une autorité effective et indépendante, c'est Manuel, frère de ce Théodore d'Épire qui en 1222 renversa le royaume latin de Thessalonique, s'y installa, prit le titre d'empereur, et tomba en 1230 entre les mains du roi des Bulgares Asan, qui lui fit crever les yeux. Manuel, échappé au désastre de son frère, rentra dans Thessalonique et la gouverna pendant deux ans avec le titre de despote qu'il tenait de Théodore (1230-1232); on a de lui plusieurs mé-

dailles¹. Quant au duc Georges Apocauque, inconnu d'ailleurs, il doit être de la même famille que le fameux Alexis Apocauque, célèbre au siècle suivant.

En présence d'une date certaine il est intéressant d'étudier la construction sur laquelle elle est placée. Or la tour de Manuel, les tours voisines et les courtines qui les relient ne présentent qu'un mélange confus de briques et de moellons, sans assises régulières, d'un caractère bien postérieur aux parties que nous avons décrites plus haut.

Ce n'est pas du reste le seul point de l'enceinte qui ait été refait d'une manière plus ou moins tumultuaire. Depuis Zénon, jusqu'à l'insurrection de 1821, les murs de Thessalonique ont été souvent retouchés. Certaines parties, comme la grosse tour de l'Est, auprès de la porte Yédi-Koulé, présentent un amas confus de moellons, de fragments de tombeaux juifs ou chrétiens, où l'on pourrait relever des morceaux intéressants. Les portes démolies du Vardar, de Kalli-Koulé, de Kalamari, la porte d'Or, étaient formées d'une masse de débris antiques; on peut voir encore à la porte Neuve un échantillon de ces bizarres constructions. Le linteau de la porte intérieure est une colonne cannelée que l'on ne s'est pas donné le temps d'équarrir : les tours qui la flanquent sont un véritable fouillis de frises, d'architraves, de colonnes, de chapiteaux, etc.

Sur un des chambranles de la porte Yédi-Koulé nous avons relevé l'inscription suivante qui porte une date précise :

108.
 ΑΝΗΓΕΡΘΗΝΗΠΑΡΘ
 ΣΑΠΥΛΗΨΟΡΙΣΜΩΤΗΣ
 ΚΡΑΤΙΑΣΚΑΙΑΓΙΑΣΗΜ
 ΚΥΡΙΑΣΚΑΙΔΕΣΠΟΙΗΣ
 ΚΥΡΑΣΑΝΝΗΣΨΣΠΑΛΛΑΙ
 ΟΛΟΓΙΝΗΣ·ΥΠΗΡΕΤΗΣΑΝΘ
 ΚΑΣΤΡΟΦΥΛΑΚΟΣΤΩΧΥΜΩ
 ΒΚΟΜ ΤΩ ρ ω
 — — — — —

¹ Sabatier, *Descr. gén. des monnaies byzantines*, t. II, p. 303.

Ἀνηγέρθη (η) ἡ παροῦσα πύλη ὀρισμῶ τῆς κραταιᾶς καὶ ἀγίας ἡμῶν κυ-
ρίας καὶ δεσποίνης κυρᾶς Ἄννης τῆς Παλαιολογίνης ὑπηρετήσαντος κα-
στροφύλακος..... ἐν τῷ ,σωξγ' [ἔτει] ἰνδ(ικτιώνος) θ'.

Publiée inexactement dans le *Corpus*, n° 8760, d'après une copie de Prokesch.

Je me suis assuré, en examinant minutieusement la pierre, que la première lettre de la dernière ligne ne pouvait être qu'un ξ, et la suivante qu'un γ ou un β. L'indiction ix achève de déterminer la date. C'est l'an de J. C. 1355 qui a l'indiction ix pour les quatre derniers mois.

Cette inscription figure sur un des pieds-droits de la porte (à droite en sortant). Elle est tracée sur un fragment de frise, planté debout et présentant sa face inférieure : un peu plus bas on voit une inscription hébraïque. Le pied-droit en face est en marbre fruste : le linteau est formé d'un ancien linteau également en marbre. Il a 2^m,50 entre les deux pieds-droits. Autour de cette porte le mur est tout en briques.

Une dernière inscription, d'une date un peu antérieure à celle-ci, m'a été communiquée en copie par M. Vitalis, ingénieur en chef du vilayet de Salonique. Malheureusement la copie laisse quel-
que incertitude sur le texte :

109.

*ΑΝΕΚΤΙCΘΗΚΒΑΘΡΩΝΤΟ
ΔΕΟΝΤΟΥΤΕΙΧΟΥCΔΙΑCΥΝΔΡ
ΟΜΗCΚΑΙCΥΝΕΡΓΙΑCΤΟΥΠΑ
ΝΕΥCΕ[?]ΑCΤΟΥΛΟΓΟΘΕΤΟΥΤΟΥ
CΤΡΑΤΙΩΤΙΚΟΥΤΟΥΥΑΛCΟΝ
ΚΕΦΑΛΑΤΤΙΚΟΥΟΝΤΟCΕΝΤΗ
ΔΕΤΗΠΟΛΕΙΘΕCΣΑΛΟΝΙΚΗ
ΚΑΤΑΤΟΝΧΡΟΝΟΝΤΗCΡΔ
ΝΤΟΥCΩΚΔΕΤΟΥC*

Ἀνεκτίσθη ἐκ βάρων τὸ δέον τοῦ τείχους διὰ συνδρομῆς καὶ συνερ-
γίας τοῦ πανευσεβ[ε]σ[τά]του λογοθέτου τοῦ στρατιωτικοῦ τοῦ Ἰάλλου,
κεφαλαττικοῦ ὄντος ἐν τῇδε τῇ πόλει Θεσσαλονικῆ κατὰ τὸν χρόνον τῆς
..... τοῦ ,σωκδ' ἔτους.

Cette inscription se lisait dans le mur (maintenant démoli) du côté de la mer, tout près de la tour de l'Ouest.

La date indique l'année du monde 6824 = 1316 de J. C. Le nom de Valsa n'est pas nouveau ¹. Quant aux titres qui sont attribués à ce personnage, celui de *λογοθέτης τοῦ στρατιωτικοῦ* est connu par Codinus, d'après lequel il n'était plus en usage au commencement du xv^e siècle. Celui de *κεφαλατικός* ne se retrouve pas dans les auteurs byzantins : mais on y rencontre le mot *κεφαλατικίον* avec le sens de *préfecture, gouvernement*.

Inscriptions byzantines funéraires.

110.

+ Ἐκοιμήθη ὁ δούλος τοῦ Θεοῦ Μ. Ἀέτιος μοναχὸς . . .

Dans un escalier, au couvent de derviches qui porte le nom de Zendân-Tékié.

111.

..... καὶ φθορὰς οὕτω τάφος
 ἐκρυψεν ἐνδον τὸν Καπανδρίτου γόνου
 ἀνδρὸς μεγίστου τῷ κλέει Σκουταρίου
 νόσῳ τακέντα λοιμικῆς ἀρρωστίᾳς
 ριγῶν γίγας
 τερνὸς προσηνῆς, εὐθυῆς, ὀλοχάρις
 σὺ δ' ἀλλὰ, φεῦ μοι, καὶ, παπαί, φράσον, ξένε,
 βλέπων τὸ ρεῦμα τῆς φθορᾶς τῶν πραγμάτων.

Dans la cour du monastère, auprès de la forteresse; sur un couvercle de sarcophage, en deux lignes qui comprennent chacune quatre vers. Le marbre étant brisé vers l'extrémité gauche, les vers 1 et 5 qui commencent les deux lignes se trouvent incomplets. L'écriture présente généralement les formes et les abréviations de la minuscule des manuscrits au xiii^e siècle.

¹ Voy. Ducange.

ΑΥΧΗΜΑ ΔΕΙΧΘΕΙΣ ΤΟΥΤΩ ΝΕΛΛΗΝΩΝ ΓΕΝΟΥΣ ΤΩ ΠΡΟΙΟΝΤΙ ΤΟΥΤΩ ΝΑΡΕΤΩ ΝΚΥΚΛΟΥ
 ΚΑΙ ΤΗΝ ΠΡΙΔΑ ΑΠΟ ΒΕΒΛΗΚΩ ΣΟΙΜΟΙ ΤΗΣ ΒΑΡΒΑΡΙΚΗΣ ΟΥΜΕΤΕΣ ΧΕΣΚΗΛΙΔΟΣ
 ΤΩΝ ΓΑΡ ΠΡΙΩΝ ΑΡΕΤΩΝ ΕΖΗΜΜΕΝΟΣ ΧΡΥΣΟΣ ΩΣ ΠΕΡ ΤΙΣ ΑΣΤΗΡΕΩΣ ΦΟΡΟΣ
 ΕΛΑΜΨΑΣ ΛΑΜΠΡΩΣ ΤΩΤΩ ΝΑΡΕΤΩ ΝΚΑΛΛΕΙ ΣΩΦΡΟΣΥΝΗ ΝΓΑΡ ΚΑΙ ΑΝΔΡΕΙΑ ΝΑΣΚΗΣ ΑΣ
 ΤΗΝ ΤΕ ΦΡΟΝΗΣΙΝ ΚΑΙ ΤΗ ΝΙΚΟΝΟΜΙΑΝ ΑΣΒΑΘΡΟΝ ΕΘΟΥ ΑΡΕΤΩΝ ΤΩ ΝΕΝΘΕΩΝ
 ΑΓΑΛΜΑ ΘΕΙΟΝ ΤΟΙΣ ΠΑΣΙΝ ΑΝΕΔΕΙΧΘΗΣ ΘΕΛΓΩΝ ΔΕ ΠΑΝΤΑΣ ΤΗΤΩΝ ΛΟΓΩΝ ΝΣΕΙΡΗΝ Ι
 ΚΑΙ ΤΗ ΓΛΑΦΥΡΑ ΤΟΥ ΚΑΛΟΥ ΣΑΓΛΑΙΑ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΓΕΝΝΑΙΟΙΣ ΤΩ ΝΕΡΓΩ ΝΚΑΤΑ ΠΛΗΤΤΩΝ
 ΕΝ ΤΗ ΑΚΜΗ ΦΕΥΤΩΝ ΜΕΓΙΣΤΩΝ ΕΛΠΙΔΩΝ ΟΙΧΗΜΟΙ ΤΟ ΦΩΣ ΚΑΙ ΚΛΕΘΣΤΗΣ ΖΩΗΣ ΜΟΥ
 ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΚΛΕΘΣΤΗΣ ΡΑΤΟΥ ΧΡΥΣΟΥ ΓΕΝΟΥΣ ΗΤΗΣ ΦΥΣΕΩΣ ΛΑΜΠΡΑ ΦΙΛΟΤΙΜΙΑ
 ΑΙ ΑΙΤΗΣΕΜΗΣ ΚΑΙ ΚΟΙΝΗΣ ΔΥΣΤΥΧΙΑΣ ΟΙΑΥ ΠΕΣΤΗ ΝΕ ΠΗΣΟΙ ΦΕΥ ΤΟΥ ΠΑΘΟΥΣ
 ΦΙΛΗΚΕΦΑΛΛΗ ΕΛΠΙΣ ΖΩΗ ΦΩΣ ΤΕΡΨΙΣ ΤΟΥ ΒΥΖΑΝΤΙΟΥ ΚΑΙ ΤΩ ΝΕΛΛΗΝΩΝ ΟΡΠΗΣ

ΕΚΟΙΜΗΘΗ Ο ΔΟΥΛΟΣ ΤΟΥ ΨΥ ΛΟΥΚΑΣ ΟΣ ΠΑΝΤΟΥ ΝΗΣ· ΕΝΕΤΟΙ· 5· 28 ΠΘ

ΜΙΝΟΙ· ΙΑΝΟΥΑΡΙΟ· Α·

Λύχνημα δειχθείς τοῦ τῶν Ἑλλήνων γένους
 τῷ προΐοντι τοῦ τῶν ἀρετῶν κύκλου,
 καὶ τὴν πατρίδα ἀποβεβληκὸς, οἱ μοι,
 τῆς βαρβαρικῆς οὐ μετέσχεε κηλίδος·
 τῶν γὰρ πατριῶν ἀρετῶν ἐξημέμενος
 χρυσοῦς ὡσπερ τις, ἢ ἀσίγηρ ἐωσφόρος
 ἐλαμπῶς λαμπρῶς τῷ τῶν ἀρετῶν κάλλει·
 σωφροσύνην γὰρ καὶ ἀνδρείαν ἀσκήσας
 τὴν τε φρόνησιν καὶ τὴν ἰσονομίαν
 ἄς βάθρον ἔθου ἀρετῶν τῶν ἐνθέων,
 ἀγαλμα θεῖον τοῖς πᾶσιν ἀνεδείχθης·
 θεύλων δὲ πάντας τῇ τῶν λόγων σειρῇ
 καὶ τῇ γλαφυρᾷ τοῦ κάλ[λ]ους ἀγλαΐα,
 καὶ τοῖς γενναίοις τῶν ἔργων καταπλήττων,
 ἐν τῇ ἀκμῇ, θεῦ, τῶν μεγίστων ἐλπίδων
 οἴχη μοι, τὸ φῶς καὶ κλέος τῆς ζωῆς μου,
 τὸ κοινὸν κλέος, ἢ σειρὰ τοῦ χρυσοῦ γένους,
 ἢ τῆς φύσεως λαμπρὰ φιλοτιμία.
 Αἰαῖ, τῆς ἐμῆς καὶ κοινῆς δυστυχίας·
 οἶα ὑπέσθην ἐπ(ί) σοι. Θεῦ τοῦ πάθους,
 φίλη κεφαλή, ἐλπίς, ζωή, φῶς, τέρψις
 τοῦ Βυζαντίου καὶ τῶν Ἑλλήνων ὄρηξ.

ἐκοιμήθη ὁ δούλος τοῦ Θεοῦ Λουκάς ὁ Σπαντούνης ἐν ἐτ(ε)
 5290', μ(η)ν(ι) Ιανουαρι(ω) α'.

Cette inscription, outre les détails qu'elle donne sur le personnage, d'ailleurs inconnu, de Luc Spantounis, prouve par son existence même dans l'église Saint-Dmitri qu'en 1481 cette église appartenait aux chrétiens. Le tombeau de Luc Spantounis est monumental; par ses formes architecturales et les motifs des ornements en relief qui le décorent, il rappelle beaucoup les tombeaux italiens de la renaissance.

INSCRIPTIONS DE LA MACÉDOINE EN DEHORS DE THESSALONIQUE.

En allant au mont Athos et en en revenant, nous avons recueilli sur notre route quelques inscriptions qui avaient échappé aux précédents explorateurs. La presqu'île de Chalcidique, où s'élevèrent autrefois tant de villes grecques et où l'élément grec domine encore dans la population, n'a pas été suffisamment étudiée et doit renfermer plus d'un monument intéressant. Ceux que nous avons relevés proviennent, autant qu'il a été possible de les attribuer à une localité antique, d'Acanthe, d'Olynthe et de Potidée.

De retour en France, j'ai reçu communication de plusieurs inscriptions trouvées dans les environs de Salonique et dont la principale a déjà été publiée et commentée dans la *Revue archéologique* de janvier 1875. On m'a envoyé en outre une brochure publiée à Constantinople par le syllogos de Vodhena¹, l'ancienne Édesse; dans cette brochure qui contient un état des écoles grecques du diocèse de Vodhena, on trouve aussi un certain nombre d'inscriptions copiées soit dans la ville, soit dans les environs. Comme ces petites publications parviennent assez rarement en Europe, j'ai cru bon de reproduire ici (nos 135-155) les inscriptions qui s'y trouvent publiées pour la première fois. Il est à regretter que, dans cette partie de la Macédoine, le peu de soin apporté à la gravure des inscriptions, et l'inexpérience des transpositeurs indigènes nous mettent le plus souvent dans l'impossibilité d'avoir de bons textes. C'est ainsi que j'ai été obligé de négliger dans ce recueil deux inscriptions métriques, dont une au moins est certainement chrétienne.

POTIDÉE-KASSANDRIA.

L'emplacement bien connu de cette ville antique est maintenant occupé par les cultures du métokhi de Dokhion : les moines y trouvent assez souvent des stèles écrites qu'ils utilisent comme pierres à bâtir. D'ailleurs ce qui restait des ruines de la ville a été transporté dans la construction du retranchement élevé par les Grecs insurgés de la Kassandra, en 1821, pour protéger la coupure qu'ils avaient pratiquée dans l'isthme de Pallenc.

113.

ΕΦΙΕΡΕΛΣΚΥΔΙΑΒΑΣΙΛΕ
ΥΣΜΑΚΕΔΟΝΛΗΝΚΑΣΣΑΝ
ΔΡΟΣΔΙΔΛΣΙΓΕΡΔΙΚΚΑΙ
ΚΟΙΝΟΥΤΟΝΑΓΡΟΝΤΟΝ
5 ΕΝΤΗΣΙΝΑΙΑΙΚΑΙΤΟΝΕ
ΠΙΤΡΑΓΕΙΟΥΝΤΙΟΥΣΕ
ΚΛΗΡΟΥΧΗΣΕΝΡΟΛΕΜΟ
ΚΡΑΤΗΣΟΡΑΓΓΟΣΑΥΤΟΥ
ΚΑΙΟΝΟΓΑΤΗΡΕΠΙΦΙΛΙΠΠΟΥΚΑ
10 ΘΑΓΕΡΚΑΙΦΙΛΙΠΠΟΣΕΔΛ
ΚΕΝΕΜΠΑΤΡΙΚΟΙΣΚΑΙΑΥΤ

¹ Έκθεσις τῆς κατὰ τὴν ἐπαρχίαν Βοδενῶν διανοητικῆς ἀναπύξεως, ἐκ τοῦ γραφείου τοῦ Φιλεκαπαιδευτικοῦ Συλλόγου Βοδενῶν, ὑπὸ Δ. Π. Constantinople, 1874, Boutyras et C^{ie}.

ΟΙΣ ΚΑΙ ΕΚ ΓΟΝΟΙΣ ΚΥΡΙΟΙ
 ΣΟΥΣΙΚΕΚΤΗΣΘΑΙΚΑΙ
 ΑΛΛΑΣΣΕΣΘΑΙΚΑΙΑ
 15 ΓΟΔΟΣΘΑΙΚΑΙ ΤΟΝ ΕΣ
 ΠΑΡΤΗΛΛΗΙΟΜΓΑΡΑΓ
 ΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΕΛΑΒΕΝ
 ΕΝΑΡΓΥΡΙΛΙΔΙΔΗΣΙΚΑΙ
 ΤΟΥΤΟΝ ΕΜΓΑΤΡΙΚΟΙΣ
 20 ΚΑΙΑΥΤΗΙΚΑΙ ΕΚ ΓΟΝΟΙΣ
 ΚΥΡΙΟΙΣ ΟΥΣΙΚΑΙ ΚΕΚΤΗΣ
 ΘΑΙΚΑΙΑ ΑΛΛΑΣΣΕΣΘΑ
 ΙΚΑΙΑ ΓΟΔΟΣΘΑΙΚΑΘΑ
 ΠΕΡΚΑΙΑ ΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
 25 ΕΔΗΚΕΝ ΓΤΟΛΕΜΑΙ
 ΗΙΤΗΙΓΑΤΡΙΤΗΙΓΤΟΛΕ
 ΜΑΙΟΥ ΔΙΔΗΣΙΔΕΚΑΙΑ
 ΤΕΛΕΙΑΝ ΑΥΤΗΙΚΑΙ Ε
 ΚΓΟΝΟΙΣ ΚΑΙ ΕΙΣ ΑΓΟΝ
 30 ΤΙΚΑΙ ΕΞΑΓΟΝΤΙ ΤΗΝ
 ΕΡΙΚΤΗΣΕΙ

Stèle au monastère de Dokhiarion, au mont Athos (estampage).
 Hauteur, 0^m,80; largeur, 0^m,35. Elle provient d'un métokhi (ferme)
 que ce monastère possède sur l'emplacement précis de l'ancienne
 Potidée, à l'entrée de la Pallène.

Ἐφ' ἱερέως Κυδία, βασιλεὺς Μακεδόνων Κάσσανδρος δίδωσι Περδίκαια
 Κοίνου τὸν ἀγρὸν τὸν ἐν τῇ Σινᾷ καὶ τὸν ἐπὶ Τραπεζοῦντι, οὗς ἐκλή-
 ρούησεν Πολεμοκράτης ὁ πάππος αὐτοῦ, καὶ ὃν ὁ πατήρ ἐπὶ Φιλίππου
 καθάπερ καὶ Φίλιππος ἔδωκεν ἐμ πατρικοῖς καὶ αὐτοῖς καὶ ἐγγόνοις κυριοῖς
 οὔσι κεκτήσθαι καὶ ἀλλάσσεσθαι καὶ ἀποδόσθαι· καὶ τὸν ἑσπαρτώλῳ¹
 ἄμ παρὰ Πτολεμαίου ἔλαβεν ἐν ἀργυρίῳ, δίδωσι καὶ τοῦτον ἐμ πατρικοῖς
 καὶ αὐτῷ καὶ ἐγγόνοις κυριοῖς οὔσι καὶ κεκτήσθαι καὶ ἀλλάσσεσθαι καὶ
 ἀποδόσθαι, καθάπερ καὶ Ἀλέξανδρος ἔδωκεν Πτολεμαίῳ τῷ Πτολεμαίου·
 δίδωσι δὲ καὶ ἀτέλειαν αὐτῷ καὶ ἐγγόνοις καὶ εἰσάγοντι καὶ ἐξάγοντι τῶν
 ἐπὶ κτήσει.

• Sous le prêtre Kydias, Kassandre, roi des Macédoniens, donne à Per-
 diccas fils de Cœnus le terrain situé dans la Sinæa, et celui situé près
 de Trapezous, terrains qu'a obtenus son aïeul Polémocratès en qualité

¹ On pourrait suppléer un *s* et écrire *ἐς Σπαρτώλῳ* suivant l'analogie offerte
 par deux inscriptions où on lit *ἐς Σάμῳ* (*Corp. inscr. Attic.* 188, l. 35) et *ἐς Σί-
 δωνι* (*Corp. inscr. Gr.* n° 87). La lecture *ἑσπαρτώλῳ* se justifie par l'expression
ἐσθήλην λιθίνην, très-fréquente dans le style des décrets et surtout par l'ortho-
 graphe ΕΦΙΑΛΕΙΑΣ pour ΕΚΦΙΑΛΕΙΑΣ dans une inscription du Pélo-
 ponnèse. (Lebas et Foucart, n° 328 a, l. 6.)

de clérouque, et celui que son père [a eu de même] sous Philippe, aux conditions auxquelles Philippe les a donnés, à titre de biens patrimoniaux, à eux et à leurs descendants, avec plein droit de les posséder, de les aliéner par vente ou par échange; et celui de Spartolos qu'il a acquis de Ptolémée à prix d'argent, il lui donne encore celui-là à titre de bien patrimonial, à lui et à ses descendants, avec plein droit de le posséder et de l'aliéner par vente ou par échange, aux mêmes conditions auxquelles Alexandre l'avait donné à Ptolémée père de Ptolémée. Il lui donne de plus l'immunité, à lui et à ses descendants, tant à l'importation qu'à l'exportation, pour les objets à son usage personnel. »

Il est ici question de terrains situés en trois endroits différents : *ἐν τῇ Σιναίᾳ, ἐπὶ Τραπεζοῦντι* et *ἐν Σπαρτώλῳ*. Les deux premiers sont inconnus; le nom même de *Σιναία* n'existe dans aucun auteur; quant à *Τραπεζοῦς*, il est évident qu'il ne s'agit pas ici de Trébizonde, qui au temps de Philippe n'était pas au pouvoir des rois de Macédoine, ni de Trapezous en Arcadie qui serait autrement indiquée. Ce sont probablement deux localités de la Chalcidique ou des trois presqu'îles qui la prolongent.

Spartolos était une ville située dans le voisinage d'Olynthe et de Potidée : Thucydide en parle assez longuement¹. On ne l'a pas encore identifiée, quoique les indications de Thucydide soient fort précises.

Le propriétaire des terrains dont il s'agit est Perdicas, fils de Cœnus et petit-fils de Polémocratès. Cœnus, fils de Polémocratès, est connu par de nombreux passages d'Arrien². C'était un des plus fidèles serviteurs d'Alexandre. Marié antérieurement au départ de la grande expédition, il obtint dès le début un commandement considérable : après la bataille du Granique on le chargea de ramener en Macédoine les soldats nouvellement mariés qui devaient y passer l'hiver, et de faire de nouvelles levées. Il revint en Asie au printemps suivant et escorta Alexandre jusqu'aux bords de l'Hydaspe où il mourut de maladie. Malgré son affection pour son roi il savait au besoin lui dire la vérité, et Arrien lui met dans la bouche un discours où il exhorte Alexandre à ne pas s'avancer au delà de l'Hyphase. Alexandre lui fit faire de pompeuses funérailles; il était déjà vieux, car dans son discours il s'autorise de son âge pour contredire son souverain.

¹ II, 79.

² Notamment I. 24. 1. — III. 18. 6. — V. 27. — VI. 2. 1.

L'inscription nous apprend que Cœnès et Polémocratès avaient été clérouques du temps de Philippe. On ne connaissait jusqu'à présent que des clérouques athéniens : mais il est naturel de supposer que l'usage de diviser en lots le terrain des vaincus et de le répartir par le sort entre les vainqueurs n'était pas particulier au peuple d'Athènes. Démosthène¹ parle des captifs d'Olynthe distribués par Philippe à ses amis. Il est à croire qu'après s'être rendu maître des villes grecques de la Chalcidique, Philippe n'épargna pas plus les propriétés que les personnes.

Des acquisitions de ce genre devaient éveiller bien des rancunes et susciter à l'occasion des revendications de la part des gens dépossédés ou de leurs héritiers : aussi n'est-il pas étonnant que les nouveaux possesseurs aient eu recours aux rois successeurs de Philippe pour se faire confirmer dans leurs droits de propriétaires.

Du reste il y a ici autre chose qu'une reconnaissance officielle de ces droits. Les biens dont il est question sont d'origines différentes : les uns ont été tirés au sort après expulsion du propriétaire ancien et sont échus à Polémocratès et à Cœnus par le droit de la victoire ; les autres ont été acquis paisiblement par Perdicas, leur fils et petit-fils. L'acte du roi Kassandre a pour but de les faire rentrer dans la même condition, de leur donner le caractère de biens patrimoniaux : *ἐν πατρικοῖς*.

L'inscription est datée par le nom du prêtre Kydias ; on sait qu'en beaucoup d'endroits les éponymes ont un caractère religieux ; ainsi on trouve des hiéromnémons, des hiérapoles, souvent des prêtres ; ce dernier cas était celui de Potidée, ou plutôt de Kassandria, nom que cette ville prit sous Kassandre qui la rebâtit. Si, comme tout porte à le croire, la stèle vient de cette ville antique plutôt que d'une des trois localités qu'elle mentionne, il est naturel de supposer que la famille de Polémocratès y était établie soit avant le règne de Kassandre, soit au moment de la reconstruction de la ville sous le nom de Kassandria.

114.

M · VALERIO · M · F
PAP · RVGAE
AED · Q · II VIR
MACEDO · PATRONO

¹ *De fals. leg.* p. 439. 3.

Plaque de brèche rouge encadrée dans le mur de l'église, au métokhi de Dokhiarion.

M(arco) Valerio M(arci) f(ilio) Pap(iria tribu) Rugae, aed(ili), q(uaestori), duumvir(o). Macedo patrono.

Le monument auquel se rapportait cette inscription avait été érigé par un affranchi appelé Macedo, à son patron M. Valerius M. F. Ruga.

Nous avons ici un *magistrat* de Potidée devenue colonie romaine. Elle le devint d'assez bonne heure, car on a des monnaies de Néron où se lit au revers l'inscription COL IVL AVG CASSANDRENSIS¹. On sait d'ailleurs que Potidée rebâtie par Kassandre prit le nom de Kassandria, qui se conserve encore dans celui de Kassandra donné par les Grecs à la presqu'île de Pallène.

115.

ΗΡΑΙΗΡΟΥΓΥΘΑΙ

Stèle funéraire carrée, de bonne époque, au métokhi du couvent de Dokhiarion. Le bas-relief représente un banquet funèbre.

Ἡραὶ Ἡρωπίθωι.

116.

ΑΝΤΙΓΟΝΑ
ΕΥΦΑΝΟΥ

⊙ ⊙

Au métokhi de Simopétra, dans la Kassandra, près de celui de Dokhiarion.

Stèle funéraire de 1^m,30 sur 0^m,40.

Ἀντιγόνα Εὐφάνου.

La forme dorienne Ἀντιγόνα n'est pas démentie par l'aspect extérieur du monument qui est d'un style simple et archaïque.

OLYNTHE.

La ville d'Olynthe occupait, non loin de la mer ou plutôt d'un

¹ *Catalogue des médailles de l'Université d'Athènes*, t. I, n° 1329 β'.

marais salant, un terrain sur lequel est bâti le tchiflick actuel d'Hayi-Mamas, appartenant à un Grec de Salonique, M. Mikhalaki-Effendi.

117.

ΚΑΒΕΙΡΩΙ·ΚΑΙ·ΠΑΙΔΙ
 ☩ ΚΑΒΕΙΡΟΥ Μ·ΕΡΕ
 ΟΡΕΣΤΕΙΝΟΣ·ΟΡΕΣΤΕΙ
 ΙΕΡΟΦΑΝΤΟΥ ☩ ΥΙΟΣ

* Stèle dans la cour du tchiflick d'Hayi-Mamas. Hauteur, 1^m,51; largeur, 0^m,36; épaisseur, 0^m,26.

Cette stèle est maintenant dans la cour du tchiflick, en haut du village; mais elle a été trouvée dans un champ, près de l'église de Saint-Mamas. Les paysans, qui retournent ce champ pour y trouver des matériaux de construction, en retirent à chaque instant des tambours de colonnes doriques et de grandes pierres carrées, ce qui donne à penser qu'il a pu y avoir en cet endroit un temple des Kabires. Les deux personnages nommés dans l'inscription se sont retrouvés dans les épitaphes de Thessalonique, n^{os} 52 et 53.

Καβείρω και παιδι Καβείρου Μ(άρκος) Ἐρέ[ννιος] Ὀρεστείνος Ὀρεστεί-
 [νου] ἱεροφάντου υἱός.

Le culte des Kabires, originaire de Samothrace où se célébraient des mystères fameux, s'était répandu d'assez bonne heure en Macédoine; les médailles de Thessalonique mentionnent souvent les jeux en l'honneur des Kabires, *Καβίρεια*. Ce culte se maintint jusqu'à la fin de l'empire païen, comme l'attestent Lactance et Firmicus Maternus. « *Summa veneratione coluerunt... Macedones Cabirum*¹. » « *Hunc eundem (Corybantem) Macedonum colit stulta persuasio. Hic est cabirus cui Thessalonicenses quondam cruentis manibus supplicabant*². » Il est inutile de s'arrêter à réfuter l'opinion de Félix Beaujour et de Cousinéry, qui voyaient dans l'église ronde de Saint-Georges, à Salonique, l'ancien temple des dieux Kabires. L'inscription que nous publions ici nous apprend qu'il y avait à Olynthe un temple consacré à ce culte et qu'on y célébrait des mystères comme à Samothrace.

¹ Lactance, *Instit.* I, 14.

² Firmic. Maternus, cap. VIII.

118.

V E N E R I A M
L E N T V L I C O M
M V N I S · H · S E L E N I
L A E E V T Y C H I A F I L I A E E T
S I B I

Pierre dans le pavé du narthex de l'église Saint-Mamas. Longueur, 0^m,64; largeur, 0^m,45.

Veneria M. Lentuli Communis [uxor] h(ic) s(ita) Elenilæ Eutychia filia et sibi.

Le datif grec est conservé dans le nom Eutychia.

119.

ΑΙΛΙΑΝΟΣΝΕΙΚΩΝ
ΟΑΡΧΙΣΥΝΑΓΩΓΟΣ
ΘΕΟΥΗΡΩΣΚΑΙΤΟ
ΚΟΛΛΗΓΙΟΝΒΑΙΒΙΩ
ΑΝΤΩΝΙΩΑΝΕΣΤΗΣΕΝ
ΤΟΝΒΩΜΟΝ
ΤΟΝΔΕΠΙΝΑΚΑΑΝΕ
ΣΤΗΣΕΓΑΜΒΡΟΣΑΥΤΟΥ
ΑΞΙΔΑΡΗΣ

Autel surmonté d'un socle carré et d'un autre socle rond, en retrait sur le premier. Ce monument, maintenant à découvert, a servi d'autel dans une église actuellement détruite, à l'est des ruines dont nous avons parlé au n° 117 et tout près d'une fontaine. Largeur, 0^m,58.

L'inscription a été publiée dans le *Corpus*, n° 2007 f, et dans *Le Bas*, n° 1409, avec quelques inexactitudes qui m'engagent à la reproduire.

Αίλιανος Νείκων ὁ ἀρχισυνάγωγος Θεοῦ Ἡρώος καὶ τὸ κολληγιὸν Βαίβιῳ Ἀντωνίῳ ἀνέστησεν τὸν βωμὸν· τὸν δὲ πίνακα ἀνέστησε γαμβρὸς αὐτοῦ Ἀξιδάρης.

Ælianus Nikon est le chef d'un collège en l'honneur du dieu Héros. Ces associations, fondées en général en vue de la sépulture, étaient fort communes dans l'empire romain. Quant au dieu Héros, il n'est peut-être pas sans relations avec le héros ou cavalier

actuel de Galatsista, à la distance d'une heure, auprès d'une église appelée Haya-Paraskévi. Ce pourrait bien être Apollonia de Chalcidique, mentionnée par Xénophon comme assez voisine d'Olynthe pour qu'on pût y aller de cette ville et en revenir à cheval dans la même journée.

122.

ΓΑΙΟΣΩΛΙΟΣ
ΜΑΝΙΟΥΥΙΟΣ
ΡΩΜΑΙΟΣ
ΣΑΡΑΠΙΔΙΕΣΙΔΙ
ΑΝΟΥΒΙΔΙ
ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ

Stèle à Haya-Paraskévi. (Communiquée.)

Γάιος Ὀλιος Μανίου υἱὸς Ῥωμαῖος Σαράπιδι Ε[ἰ]σιδι Ἀνούβιδι χαριστήριον.

On voit par cette dédicace qu'il y avait, dans cette partie de la Chalcidique, un temple dédié à la trinité égyptienne. L'absence de *cognomen* dans le nom de Gaius Olius est un indice de bonne époque.

123.

ΑΥΡΗΛΙΑ
ΔΙΟΝΥΣΙΑ
ΜΕΤΑΤΩΝΤΕΚΝΩΝ
ΑΥΡΗΛΙΩΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΥ
ΝΕΙΚΟΒΟΥΛΟΥ
ΑΥΡΗΛΙΩ
ΠΡΟΚΛΩΜΝΕΙΑΣ
ΧΑΡΙΝ

A Haya-Paraskévi. (Communiquée.)

Αύρηλία Διονυσία μετὰ τῶν τέκνων Αύρηλιων Διονυσίου, Ἀθηνοδώρου, Νεικοβούλου, Αύρηλιω Πρόκλω μετὰς χάριν.

124.

ΔΙΟΝΥΣΟΦΑΝΗΣ ΕΛΕΟΥΣ
ΕΥΒΟΥΛΑΙΣ ΕΛΕΟΥΣ
ΗΡΩΙ

Stèle de 1^m,50 sur 0^m,40 et 0^m,10 d'épaisseur, trouvée auprès de l'église d'Haya-Paraskévi avec les n^{os} 122 et 123 et transportée dans l'église Saint-Nicolas, à Galatsista.

Au-dessous, scène d'héroïsation : une femme assise; un homme

vêtu du pallium lui tend la main; entre les deux on aperçoit une colonne autour de laquelle s'enlace un serpent.

Διονυσοφάνη[ς] Ἐλέου
 Εὐδούλαι Ἐλέου. . . .
 ἤρωι.

Il manque un C après le premier mot, car le c figuré dans la transcription n'est qu'un signe de ponctuation.

125.

ΠΟΥΠΛΙΚΙΑΕΛΠΙΔΙΟΥΣ
 ΔΟΜΙΤΙΩΣΕΒΒΙΩΝΙ

Cippe, à la fontaine, au milieu du village de Galatsista.

Πουπλικία Ἐλπίδιου Δομτίω. . . .

Les deux Π du premier mot sont faits comme des M.

Au-dessous de l'inscription deux bustes, l'un d'homme, l'autre de femme, et trois têtes d'enfant.

126.

ΔΙΟΝCICANEIKH
 ΤΩΤΩΑΔΕΛ
 ΦΩΜΝΗΜΗC
 ΕΚΚΤΩΝΕΚΕΙΝΟΥ
 ΕΚΙΝ
 Ω ΧΑΡΕΙΝ
 ΕΤΟΥCΑCCEΒΑ
 CΤ. . ΦΤΟ
 Υ. . ΤΜΗΝ
 ΟCΑΠΕΛΛΕΟΥ

Je ne sais à quelle localité antique attribuer cette inscription. Elle se lit sur un cippe carré, dans un cimetière musulman, un peu avant d'arriver à Vasilika, en venant de Salonique, ce qui donne à peu près la mi-distance entre Salonique et Galatsista. Le formulaire rappelle tout à fait le style des cippes de Thessalonique.

Διόν[υ]σις Ἀνεικήτω τῷ ἀδελφῷ μνήμης χάριν· ἔτους α̅σ̅ Σεβασ[τ]οῦ τοῦ
 [ζι]τ̅ μηνὸς Ἀπελλ(αίου).

La formule ἐκ (κ)τῶν ἐκείνου ἐκ[ε]ίνω a été ajoutée après coup.

Les deux premiers chiffres de la date par l'ère anonyme ont disparu : la date par l'autre ère permet de les restituer.

L'an 201 d'Auguste = 317 de Macédoine = 171 de J. C.

ΛΕΤΕ.

127.

ΕΤΟΥΣ Θ ΚΑΙ Κ ΠΑΝΗΜΟΥ Κ

Λ Η Τ Α Ι Ω Ν Ο Ι Π Ο Λ Ι Τ Α Ρ Χ Α Ι Π Ρ Ο Β Ο Υ Λ Ε Υ Σ Α Μ Ε
Ν Ω Ν Τ Ω Β Ο Υ Λ Ε Υ Τ Ω Ν Ε Ι Π Α Ν Ε Π Ε Ι Μ Α Α Ρ Κ Ο Σ Α Ν Ν Ι Ο Σ Π Ο
Π Λ Ι Ο Υ Ι Ο Σ Α Ν Η Ρ Κ Α Λ Ο Σ Κ Α Ι Α Γ Θ Ο Σ Α Π Ο Σ Τ Α Λ Ε Ι Σ Τ Α Μ Ι Α Σ Υ
5 Π Ο Τ Ο Υ Δ Η Μ Ο Υ Τ Ο Υ Ρ Ω Μ Α Ι Ω Ν Ε Π Ι Τ Α Κ Α Τ Α Μ Α Κ Ε Δ Ο Ν Ι Α Ν Τ Ρ Α Γ Μ Α
Τ Α Κ Α Ι Τ Ο Ν Α Ν Ω Τ Ε Ρ Ο Ν Μ Ε Ν Χ Ρ Ο Ν Ο Ν Π Α Ν Τ Α Δ Ι Α Τ Ε Τ Ε Λ Ε Κ Ε Ν
Τ Η Ν Α Ρ Χ Η Ν Π Ρ Ο Ι Σ Τ Α Μ Ε Ν Ο Σ Τ Ω Ν Τ Ε Κ Α Τ Α Κ Ο Ι Ν Ο Ν Π Α Σ Ι Ν Μ Α Κ Ε
Δ Ο Σ Ι Ν Σ Υ Ν Φ Ε Ρ Ο Ν Τ Ω Ν Π Λ Ε Ι Σ Τ Η Ν Δ Ε Τ Ρ Ο Ν Ο Ι Α Ν Π Ο Ι Ο Υ Μ Ε Ν Ο Σ Τ Ω Ν
Δ Ι Α Φ Ε Ρ Ο Ν Τ Ω Ν Κ Α Τ Ι Δ Ι Α Ν Τ Η Η Μ Ε Τ Ε Ρ Α Ι Π Ο Λ Ε Ι Σ Π Ο Υ Δ Η Σ Κ Α Ι Φ Ι Λ Ο
10 Τ Ι Μ Ι Α Σ Ο Υ Θ Ε Ν Ε Ν Λ Ε Ι Π Ω Ν Ε Ν Δ Ε Τ Ω Π Α Ρ Ο Ν Τ Ι Κ Α Ι Ρ Ω Ι Κ Α Ι Τ Ο Υ Τ Ω Ν Γ Α Λ Λ Α
Τ Ω Ν Ε Θ Ν Ο Υ Σ Σ Υ Ν Α Χ Θ Ε Ν Τ Ο Σ Κ Α Ι Ε Π Ι Σ Τ Ρ Α Τ Ε Υ Σ Α Ν Τ Ο Σ Ε Ι Σ Τ Ο Υ Σ Κ Α
Τ Α Ρ Γ Ο Σ Τ Ο Π Ο Υ Σ Σ Τ Ρ Α Τ Ο Π Ε Δ Ω Μ Ε Ι Π Ο Ν Ι Ε Φ Ο Υ Σ Κ Α Ι Ε Κ Τ Ο Ρ Ε Υ Θ Ε .
Ο Σ Σ Ε Ξ Τ Ο Υ Π Ο Μ Π Η Ι Ο Υ Τ Ο Υ Σ Τ Ρ Α Τ Η Γ Ο Υ Κ Α Ι Π Α Ρ Α Τ Α Ξ Α Μ Ε Ν Ο Υ Μ Ε Τ Α
Ω Ν Ι Δ Ι Ω Ν Σ Τ Ρ Α Τ Ι Ω Τ Ω Ν Ο Ν Κ Α Ι Σ Υ Ν Β Α Ν Τ Ο Σ Ε Ν Τ Η Μ Α Χ Η Τ Ε Λ Ε Υ Τ Η Σ Α Ι
15 Θ Λ Ι Β Ο Μ Ε Ν Ω Ν Τ Ε Δ Ι Α Τ Η Ν Α Ι Τ Ι Α Ν Τ Α Υ Τ Η Ν Τ Ω Ν Σ Τ Ρ Α Τ Ι Ω Τ Ω Ν Ε Π Ε Ξ Ε Λ
Θ Ω Ν Μ Α Α Ρ Κ Ο Σ Ο Τ Α Μ Ι Α Σ Ε Χ Ω Ν Τ Ο Υ Σ Υ Φ Ε Α Υ Τ Ο Ν Τ Ε Τ Α Γ Μ Ε Ν Ο Υ Σ Ε Τ Ρ Ε
Α Τ Ο Τ Ο Υ Σ Υ Π Ε Ν Α Ν Τ Ι Ο Υ Σ Κ Α Ι Τ Ο Υ Τ Ε Π Τ Ω Μ Α Τ Ο Σ Ε Κ Ρ Α Τ Η Σ Ε Ν Κ Α Ι Π Ο .
Λ Ο Υ Σ Α Υ Τ Ω Ν Α Π Ε Κ Τ Ε Ι Ν Ε Ν Ε Κ Υ Ρ Ι Ε Υ Σ Ε Ν Δ Ε Κ Α Ι Ι Π Ω Ν Κ Α Ι Ο Π Λ Ω Ν Π Λ Ε .
Ο Ν Ω Ν Τ Ω Ν Τ Ε Ε Ν Τ Ο Ι Σ Π Ρ Ο Κ Ε Ι Μ Ε Ν Ο Ι Σ Τ Ο Π Ο Ι Σ Τ Η Ν Π Α Ρ Ε Ν Β Ο Λ Η Ν Μ Ε Τ Ο Υ Π Ο Λ Λ Α Σ Δ Ε
20 Σ Ω Τ Η Ρ Ι Α Σ Μ Ε Τ Ε Π Ε Μ Ψ Α Τ Ο Ε Ι Σ Τ Η Ν Π Α Ρ Ε Ν Β Ο Λ Η Ν Μ Ε Τ Ο Υ Π Ο Λ Λ Α Σ Δ Ε
Η Μ Ε Ρ Α Σ Ε Π Ι Σ Υ Ν Α Χ Θ Ε Ν Τ Ω Ν Τ Ω Ν Γ Α Λ Λ Α Τ Ω Ν Ι Π Π Ε Ω Ν Ε Τ Ι Π Λ Ε Ι Ο Ν Ω Ν Κ . .
Σ Υ Ν Ε Π Ε Λ Θ Ο Ν Τ Ο Σ Μ Ε Τ Α Υ Τ Ω Ν Τ Ι Π Α Τ Ο Υ Τ Ω Ν Μ Α Ι Δ Ω Ν Δ Υ Ν Α Σ Τ Ο Υ Μ Ε Τ Ο Χ Λ . .
Λ Ε Ι Ο Ν Ο Σ Ε Ξ Τ Ε Ξ Ε Ν Τ Η Η Ε Π Ι Φ Ε Ρ Ο Μ Ε Ν Η Ν Τ Ω Ν Β Α Ρ Β Α Ρ Ω Ν Ο Ρ Μ Η Ν Κ Α Ι Ε Τ . .
ΟΥ - Μ Ε Π Ε Τ Ρ Α Τ Ι Α Τ Α Σ Ε Π Ι Ε Υ Μ Μ Α Χ Ι Α Ι Τ Α Ρ Α Τ Η Μ Α Α Κ Ε Λ Ω Ν Ο Υ Κ Ε Ρ Ι Κ Ε

25 ΜΕΤΑ ΠΕΜΨΑΣ ΘΑΙΔΙΑ ΤΟ ΜΗ ΒΟΥΛΕΣΘΑΙ ΟΛΙΒΕΙΝ ΤΑΣ ΠΟΛΕΙΣ ΤΟΙΣ ΟΥΝΙΟΥ...
 ΠΡΟΕΛΟΜΕΝΟΣ ΔΕ ΜΕΝΕΙΝ ΤΟΥΣ ΟΧΛΟΥΣ ΕΠΙ ΤΩ ΝΕΡΓΩ, ΝΕΚΤΟΡΕΥΘΕΙΣ ΜΕ
 ΩΝΕΙΧΕΝ ΕΝ ΤΗ ΠΑΡΕΜΒΟΛΗ ΣΤΡΑΤΙΩΤΩΝ ΚΑΙ ΟΥΘΕΝ ΑΚΙΝΔΥΝΟΝ ΟΥΔΕ ΚΑ...
 ΠΑΘΙΑΝ ΥΠΟΣΤΕΙΛΑ ΜΕΝΟΣ ΠΑΡΕΤΑΞΑΤΟ ΚΑΙ ΕΝΙΚΗΣΕΝ ΤΟΥΣ ΠΟΛΕΜΙΟΥΣ ΜΑ
 ΧΗ ΜΕΤΑ ΤΗΣ ΤΩΝ ΘΕΩΝ ΠΡΟΝΟΙΑΣ ΚΑΙ ΠΟΛΛΟΥΣ ΜΕΝΑΥΤΩΝ ΕΝ ΧΕΡΩΝ ΝΟΜΑΙΣ
 30 ΑΠΕΚΤΕΙΝΕΝ ΟΥΣ ΔΕ ΕΥΩΓΡΙΑΣ ΥΝΕΛΑΒΕΝΙ ΠΤΟΝΤΕ ΚΑΙ ΟΥ ΠΛΩΝΤΟ ΛΛΩΝ ΕΚΥ...
 . ΥΣΕΝ ΚΑΙ ΕΚ ΤΟΥ ΤΟΙΟΥ ΤΟΥ ΤΡΟΠΟΥ ΔΙΑΚΑΤΑΣΧΩΝΤΑ ΤΡΑΓΜΑΤΑ ΕΥΨΥΧΩΣ
 . ΕΠΕΙΡΑΤΑΙ ΤΟΙΣ ΔΙΑΔΕΞΑΜΕΝΟΙΣ ΤΗΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΝ ΑΝΑΚΑΤΑΦΟΡΟΥΣ ΠΑΝΤΑ...
 ΤΟΥΣ ΕΝ ΤΗ ΧΩΡΑΙ ΔΙΑ ΤΗΡΗΣΑΣ ΕΝ ΕΙΡΗΝΗ ΤΕ ΚΑΙ ΕΝ ΤΗ ΚΑΛΛΙΣΤΗ ΠΑΡΑΔΟΥ
 ΝΑΙ ΟΝΤΑΣ ΚΑΤΑΣΤΑΣΕΙ ΠΡΑΣΣΩΝΤΑΥΤΑ ΕΙΩΣ ΜΕΝ ΤΗΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΚΑΙ ΤΩ...
 35 ΠΡΟΓΟΝΩΝ ΕΙΩΣ ΔΕ ΚΑΙ ΤΗΣ ΔΙΑΣΔΟΞΗΣ ΤΕ ΚΑΙ ΑΝΔΡΕΙΑΣ ΕΤΙΔΕΚΑΙ ΤΗΣ Ε...
 ΚΕΧΕΙΡΙΣΜΕΝΗΣ ΑΥΤΩ ΙΠΙΣ ΤΕ ΩΣ ΔΙΟΔΕΧΘΑΙ ΑΗΤΑΙ ΩΝ ΤΗ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ ΤΩ ΙΔ...
 ΜΩ ΙΕ ΠΑΙΝΕΣ ΑΙ ΤΕ ΜΑΡΚΟΝ ΑΝΝΙΟΝ ΤΟ ΠΛΙΟΥ ΤΑ ΜΙΑΝ ΡΩΜΑΙΩΝ ΚΑΙ ΣΤΕΦΑ
 ΝΩΣ ΑΙΑΥΤΟΝ ΧΑΡΙΝ ΤΩΝ ΠΕΤΡΑΓΜΕΝΩΝ ΘΑΛΛΟΥΣ ΤΕ ΦΑΝΩΙΚΑΙ ΤΙΘΕΣΘΑΙΑΥΤΩ...
 . ΩΝ ΑΙ ΠΤΙΚΟΝ ΚΑΘΕΤΟΣ ΕΝ ΤΩ ΙΔΑΙΣΙ ΩΙΜΗΝΙΟΤΑΝ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΑΛΛΟΙΣ ΕΥΕΡΓΕ...
 40 ΤΑΙΣ ΟΙΑΓΩΝΕΣ ΕΠΙ ΤΕ ΛΩΝΤΑΙ ΕΛΕΣΘΑΙ ΔΕ ΚΑΙ ΠΡΕΣΒΕΥΤΑΣ ΟΙΤΙΝΕΣ ΠΟΡΕΥ
 ΘΕΝΤΕΣ ΠΡΟΣ ΑΥΤΟΝ ΚΑΙ ΑΣΠΑΣΑΜΕΝΟΙ ΠΑΡΑ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΚΑΙ ΣΥΝΧΑΡΕΝΤΕΣ
 ΕΠΙ ΤΩ ΙΥΓΙΑΙΝΕΙΝ ΑΥΤΟΝ ΤΕ ΚΑΙ ΤΟΣ ΡΑ ΤΟ ΠΕΔΟΝ ΤΟ ΤΕΥΗΦΙΣ ΜΑΑ ΤΟ ΔΩΣΟΥ
 ΣΙΝ ΚΑΙ ΠΑΡΑΚΑΛΕΣΟΥΣΙΝ ΑΤΟ ΔΕ ΞΑΜΕΝΟΝ ΜΕΤΕΥΝΟΙΑΣ ΤΗΝ ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΤΡΟ
 ΑΙΡΕΣΙΝ ΝΥΝ ΤΕ ΚΑΙ ΕΙΣ ΤΟΝ ΜΕΤΑ ΤΑΥΤΑ ΧΡΟΝΟΝ ΑΓΑΘΟΥ ΤΙΝΟΣ ΑΕΙ ΠΑΡΑΙΤΙΟΝ
 45 ΓΙΝΕΣΘΑΙ ΤΗ ΠΟΛΕΙ ΜΩΝΑΝ ΑΓΡΑΦΗΝ ΑΙΔΕΤΟ ΨΗΦΙΣΜΑ ΚΑΙ ΤΟΝ ΣΤΕΦΑΝΟΝ ΕΙΣ
 ΣΤΗΛΗΝ ΛΙΘΙΝΗΝ ΚΑΙ ΤΕΘΗΝ ΑΙ ΤΗΣ ΑΓΟΡΑΣ ΕΝ ΤΩ ΙΕ ΠΙΦΑΝΕΣ ΤΑΤΩ ΙΤΩ ΙΠΡΟ
 ΝΟΘΕΝ ΤΩΝ ΤΗΣ ΤΕ ΑΝΑΓΡΑΦΗΣ ΤΟΥ ΨΗΦΙΣΜΑΤΟΣ ΚΑΙ ΤΗΣ ΑΝΑΘΕΣΕΩΣ ΤΗΣ ΣΤΗ
 ΛΗΣ ΤΩΝ ΤΕ ΠΟΛΙΤΑΡΧΩΝ ΚΑΙ ΤΟΥ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΤΑ ΜΙΟΥ ΕΠΕΧΕΙΡΟΤΟΝ ΗΘΗ
 ΕΤΟΥΣ Θ ΚΑΙ Κ ΠΑΝΗΜΟΥ Κ ΚΑΙ ΕΙΡΕΘΗΣΑΝ ΠΡΕΣΒΕΥΤΑΙ ΤΩΝ ΒΟΥΛΕΥΤΩΝ
 50 Α Δ Α Ι Ο Σ Α Δ Α Ι Ο Υ Λ Υ Σ Ω Ν Φ Ι Λ Ω Τ Ο Υ Α Μ Υ Ν Τ Α Σ Λ Ι Ε Ο Υ Σ

ἔτους θ' και κ'. Πανήμου κ'.

Ληταίων οἱ πολιτάρχαι, προβουλευσαμέ-
 νων τῶν βουλευτῶν, εἶπαν· Ἐπει Μάαρκος Ἄννιος Πο-
 πλίου υἱός, ἀνὴρ καλὸς καὶ ἀγαθός, ἀποστλαεῖς ταμίαις ὑ-
 5 πὸ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων ἐπὶ τὰ κατὰ Μακεδονίαν πράγμα-
 τα, καὶ τὸν ἀνώτερον μὲν χρόνον πάντα διατετέλεκεν
 τὴν ἀρχὴν προϊστάμενος τῶν τε κατὰ κοινὸν παῖσιν Μακε-
 δόσιν συνφερόντων, πλείστην δὲ πρόνοιαν ποιούμενος τῶν
 διαφερόντων κατ' ἰδίαν τῇ ἡμετέραι πόλει, σπουδῆς καὶ φιλο-
 10 τιμίας οὐθὲν ἐνλείπων, ἐν δὲ τῷ παρόντι καιρῷ καὶ τοῦ τῶν Γαλα-
 τῶν ἔθρους συναχθέντος καὶ ἐπιστρατεύσαντος εἰς τοὺς κα-
 τὰ ἔργος τόπους στρατοπέδωι μείζονι, ἐφ' οὗς καὶ ἐκπορευθεῖν
 τ]ος Σέξτου Πομπηίου τοῦ στρατηγοῦ καὶ παραταξαμένου μετὰ
 τ]ῶν ἰδίων στρατιωτῶν, ὃν καὶ συνδάντος ἐν τῇ μάχῃ τελευτήσαι,
 15 Φλιβομένων τε διὰ τὴν αἰτίαν ταύτην τῶν στρατιωτῶν, ἐπεξε-
 θῶν Μάαρκος ὁ ταμίαις ἔχων τοὺς ὑφ' ἑαυτὸν τεταγμένους, ἐτρέ-
 ψατο τοὺς ὑπεναντίους, καὶ τοῦ τε πλώματος ἐκράτησεν καὶ πολ-
 λούς αὐτῶν ἀπέκτεινεν· ἐκυρίευσεν δὲ καὶ ἵππων καὶ ὀπλων πλε[ι-
 ὄνων, τῶν τε ἐν τοῖς προκειμένοις τόποις φρουρῶν προνοηθεὶς τῆς
 20 σωτηρίας, μετεπέμψατο εἰς τὴν παρεμβολήν· μετ' οὐ πολλὰς δὲ
 ἡμέρας ἐπισυναχθέντων τῶν Γαλατῶν ἵππέων ἐτι πλείονων καὶ
 συνεπελθόντος μετ' αὐτῶν Τίτα τοῦ τῶν Μαίδων δυνάστου μετ' ὄχλ[ου
 π]λείονος, ἐστρεξεν τὴν ἐπιφερομένην τῶν βαρβάρων ὄρμην καὶ ἐπ[ακ-
 τ]οὺς μὲν στρατιώτας ἐπὶ συμμαχίαν παρὰ τῶν Μακεδόνων οὐ κέκρικε
 25 μεταπέμψασθαι διὰ τὸ μὴ βούλεσθαι Φλίβειν τὰς πόλεις τοῖς ὀψ[ω]νίοις,
 προελόμενος δὲ μένειν τοὺς ὄχλους ἐπὶ τῶν ἔργων, ἐκπορευθεὶς με-
 θ' ὧν εἶχεν ἐν τῇ παρεμβολῇ στρατιωτῶν καὶ οὐθένα κίνδυνον οὐδέ κα[κο-
 πάθιαν ὑποσσειλάμενος παρετάξατο καὶ ἐνίκησεν τοὺς πολεμίους μά-
 χῃ μετὰ τῆς τῶν Θεῶν προνοίας, καὶ πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἐν χειρῶν νομαῖς
 30 ἀπέκτεινεν, οὐς δὲ ζωγρίαι συνέλαβεν, ἵππ[ω]ν τε καὶ ὀπλων πολλῶν ἐκυρί-
 ε]υσεν, καὶ ἐκ τοῦ τοιοῦτου τρόπου διακατασχῶν τὰ πράγματα εὐψύχως
 π]επειράται τοῖς διαδεξαμένοις τὴν ἐπαρχίαν ἀκαταφθόρους πάντα[ς
 τοὺς ἐν τῇ χώρῃ διατηρήσας ἐνειρήνητε καὶ ἐν τῇ καλλίστῃ παραδοῦ-
 ναι ὄντας καταστιάσει, πράσσων ταῦτα ἀξίως μὲν τῆς πατρίδος καὶ τῶν
 35 προγόνων, ἀξίως δὲ καὶ τῆς ἰδίας δόξης τε καὶ ἀνδρείας, ἐτι δὲ καὶ τῆς ἐ[ν]-
 κεχειρισμένης αὐτῷ π[ο]σίσεως· δι' ὃ δεδόχθαι Ληταίων τῇ βουλῇ καὶ τῷ δή-
 μωι ἐπαινεῖσαι τε Μάαρκον Ἄννιον Ποπλίου ταμίαν Ῥωμαίων καὶ στεφ-
 νῶσαι αὐτὸν χάριν τῶν πεπραγμένων Θεαλλοῦ στεφάνου καὶ τίθεσθαι αὐτῷ
 40 ἀγ[ό]ωνα ἵππικόν καθ' ἔτος ἐν τῷ Δαισίωι μηνί ὅταν καὶ τοῖς ἄλλοις εὐεργέ-
 ταις οἱ ἀγῶνες ἐπιτελῶνται, ἐλέσθαι δὲ καὶ πρεσβεύτας οἰτινες πορευ-
 θέντες πρὸς αὐτὸν καὶ ἀσπασάμενοι παρὰ τῆς πόλεως καὶ συναχθέντες
 ἐπὶ τῷ ὑγίαινειν αὐτὸν τε καὶ τὸ σ[τ]ρατόπεδον, τότε ψήφισμα ἀποδώσου-
 σιν καὶ παρακαλέσουσιν ἀποδεξάμενον μετ' εὐνοίας τὴν τοῦ δήμου προ-

αίρεσιν, ὅν τε καὶ εἰς τὸν μετὰ ταῦτα χρόνον ἀγαθοῦ τινας ἀεὶ παραίτιον
 45 γίνεσθαι τῆς πόλεως ἡμῶν, ἀναγραφῆναι δὲ τὸ ψήφισμα καὶ τὸν στέφανον εἰς
 στήλην λιθίνην καὶ τεθῆναι ἐν τῷ ἐπιφανοσθέντι τόπῳ, προ-
 νοηθέντων τῆς τε ἀναγραφῆς τοῦ ψηφίσματος καὶ τῆς ἀναθέσεως τῆς στή-
 λης τῶν τε πολιταρχῶν καὶ τοῦ τῆς πόλεως ταμίου. Ἐπεχειροτονήθη
 50 Ἄδαιος Ἀδαίου, Λύσων Φιλῆτου, Ἀμύντας Διέους.

Stèle au village d'Aivati, à quatre heures au nord de Salo-
 nique. Communiquée en estampage par M. Hadji-Thomas.

« Année 29, Panémos 20.

« Les politarques des Létéens, après délibération des sénateurs, ont dit :
 Vu que Marcus Annius, fils de Publius, homme de bien et de cœur,
 envoyé en qualité de questeur par le peuple des Romains, au sujet des
 affaires de Macédoine, n'a cessé avant les derniers événements de rem-
 plir ses fonctions dans le sens des intérêts généraux de la Macédoine en-
 tière, qu'il a montré un très-grand souci des intérêts particuliers de notre
 cité, ne négligeant aucune occasion de nous prouver son zèle et sa gé-
 nérosité; que, dans la circonstance présente, le peuple des Gaulois s'é-
 tant rassemblé et ayant porté la guerre dans les plaines du littoral, avec
 une armée très-considérable, le préteur Sextus Pompeius marcha contre
 eux, et leur ayant offert la bataille à la tête des soldats dont il disposait,
 il arriva qu'il périt dans l'action; les troupes ayant à souffrir de ce mal-
 heur, Marcus le questeur survint avec les soldats sous ses ordres, mit en
 fuite les ennemis, reprit le corps de son général ¹, tua un grand nombre
 de barbares, et s'empara d'une grande quantité d'armes et de chevaux;
 que, songeant à la sûreté des garnisons établies dans les postes avancés,
 il les fit rentrer dans le camp; que, peu de jours après, les cavaliers gau-
 lois s'étant rassemblés de nouveau en plus grand nombre encore, ayant
 avec eux Tipas, le dynaste des Mèdes, avec une troupe nombreuse, il
 soutint le choc des barbares qui s'avançaient; qu'il décida de ne pas faire
 appel aux soldats que les Macédoniens lui auraient fournis pour com-
 battre avec lui, ne voulant pas faire supporter aux villes la charge de
 leur entretien; qu'ayant préféré laisser les populations à leurs travaux, il
 se mit en marche avec les soldats qu'il avait dans le camp, ne recula de-
 vant aucun danger ni aucune fatigue; qu'il engagea le combat et vainquit
 les ennemis, avec l'assistance des dieux; qu'il tua dans l'action un grand
 nombre de barbares, en prit d'autres vivants et s'empara d'une quantité
 d'armes et de chevaux; qu'ayant arrangé les choses de cette façon, il s'est

¹ Voy. pour ce passage où le sens présente quelque incertitude, le commen-
 taire philologique qui suit cette traduction.

efforcé généreusement de remettre à ceux qui lui ont succédé au gouvernement de la province dans une situation tranquille et heureuse les populations qu'il avait conservées à l'abri de tous dommages, agissant ainsi d'une manière digne de sa patrie et de ses ancêtres, digne aussi de son honneur propre et de sa valeur, digne enfin de la confiance que l'on avait mise en lui : en conséquence, il a été décidé par le Sénat et le Peuple des Létéens de louer Marcus Annius, fils de Publius, questeur des Romains, de lui décerner pour ses actes une couronne de feuillage, d'instituer en son honneur un concours équestre annuel dans le mois de Dæsius, alors qu'on célèbre les jeux en l'honneur des autres bienfaiteurs, d'élire des députés qui se rendront auprès de lui, le salueront de la part de la cité, et s'étant félicités avec lui de sa bonne santé et de celle de l'armée, lui remettront le décret et le prieront d'accueillir avec bienveillance la décision du peuple et de ne cesser dorénavant de prendre intérêt à notre cité; enfin de faire graver le décret et la couronne sur une stèle de pierre que l'on placera à l'endroit le plus apparent de la place publique, le soin de faire graver le décret et d'ériger la stèle incombant aux politarques et au trésorier de la cité.

« Voté l'an 29, le 20 Panémos. Furent élus députés : les sénateurs Adæos, fils d'Adæos; Lyson, fils de Philotas; Amyntas, fils de Lièès. »

I

L'orthographe ΜΑΑΡΚΟΣ est connue par des inscriptions, les unes plus anciennes, les autres plus récentes que la nôtre; il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter. Le texte est généralement correct : notons cependant ΟΥΘΟΝΙΟ[ΙΣ], l. 25; ΠΠΤΟΝ, l. 30 : dans ces deux cas l'ο est confondu avec l'ω. Notons encore ΕΝΛΕΙΠΩΝ, l. 10; ΠΑΡΕΝΒΟΛΗΝ, l. 20; ΣΥΝΧΑΡΕΝΤΕΣ, l. 41; ΕΙΡΕΘΗΣΑΝ, l. 49.

L'orthographe ΚΑΘΕΤΟΣ (l. 39) se rencontre dans une inscription de Syros¹; on connaît d'ailleurs d'autres exemples d'aspirations analogues². Ligne 22, le nom du chef des Mèdes pourrait être lu ΤΙΠΑΤΟΥ, au nominatif Τίπατης ou Τίπατος. J'ai préféré faire de la syllabe ΤΟΥ un article; nous n'avons malheureusement pas assez de documents sur la langue thrace pour nous guider dans la restitution des noms propres de ce pays.

Ligne 23-24. Le mot qui se trouve à cheval sur les deux lignes

¹ C. I. Gr. t. II, n° 2347 c.

² Franz, *Elem. epigr. gr.* p. 232.

commence par ΕΠ et finit par ΟΥΞ : d'après l'analogie des autres lignes il manquerait deux ou trois lettres : celle qui précède ΟΥΞ est probablement un Τ, peut-être un Ρ. Le verbe *ἐπιτάσσειν* est souvent employé par Polybe pour signifier « imposer par traité, » soit des tributs d'argent, soit des soldats (cf. une inscription de Gythion dans Le Bas et Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, n° 242 a). Malheureusement l'espace est bien petit pour admettre la restitution *ἐπιτακτούς* : mieux vaut donc s'arrêter au mot *ἐπακτούς*, moins significatif, mais plus court¹.

Ligne 29. La ligne se termine par le groupe de lettres ΕΝΧΕΡΩΝΝΟΜΑΙΣ. Il n'y a dans aucun auteur, à ma connaissance, d'exemple de l'expression *νομαι χειρῶν* dans le sens d'*engagement*, de *mêlée* : c'est *ἐν χειρῶν νόμῳ* qui est l'expression consacrée. Mais ce sens est clairement indiqué ici par le mot symétrique *ζωγρία* qui figure à la ligne suivante. Il y a dans l'inscription un ι inséré sous le χ : il me semble avoir été tracé à dessein et ne doit pas être un défaut de la pierre.

Le mot *ἀκατάφθορος* est nouveau, mais facile à comprendre. Dans Polybe *καταφθείρειν* signifie ravager sans profit, comme le *δηοῦν* de Thucydide : *ὅταν..... παραγενηθέντες οἱ βάρβαροι τοὺς μὲν (καρποὺς) καταφθείρωσι, τοὺς δὲ συναθροίσαντες ἀποφέρωσι, τότε δὲ, χωρὶς τῶν ἔργων καὶ τῆς δαπάνης καὶ τὴν καταφθορὰν θεώμενοι*². . . . Il s'agit précisément dans ce passage des villes grecques du littoral de la Thrace.

Le verbe *συνεπέρχομαι* (l. 22) ne s'était rencontré jusqu'ici que dans un écrivain de basse époque, Georges Pisidès (*Bellum Avaricum*, 413).

En général, le texte présente beaucoup de ressemblance avec la langue de Polybe, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il lui est à peu près contemporain et que cet historien écrit dans un style

¹ M. Mommsen a bien voulu me proposer une autre restitution de ce passage où il lirait *ἐπ[ε] τ[ι]οὺς*. M. Miller (*Rev. arch.* mars 1875) affirme que le mot *ἐτέροους*, réclamé par le sens, est manifestement indiqué dans l'estampage. Cette lecture, après un nouvel examen, reste douteuse pour moi. Je saisis cette occasion pour remercier M. Miller de m'avoir signalé la fausse lecture *ζωγρίας* pour *ζωγρίας* et l'omission dans la transcription, mais dans la transcription seule, de la préposition *δια* au mot *διακατασχών* (l. 31). Quant à *ἐλιθομένων τε* (l. 15), il me semble plus conforme à l'estampage lui-même et au style du décret que *ἐλιθομένων γε* préféré par M. Miller.

² IV, 45. 7.

simple et courant, sans nulle recherche d'archaïsme, comme devait être le style officiel de son temps.

Ainsi l'expression *οὐθένα κίνδυνον οὐδὲ κακοπάθειαν* (l. 27-28) se trouve à peu près textuellement dans un passage où Polybe parle des fatigues et des dangers de la guerre qu'il a épargnés aux Locriens : *ἐξ ὧν καὶ κακοπαθείας καὶ κινδύνου καὶ δαπάνης ἱκανῆς τινοὺς ἀπολυθέντες*¹. . . . Le même mot *κακοπάθεια* se retrouve dans un autre endroit appliqué aux fatigues d'un siège : *παῖσαν δὲ κακοπάθειαν καὶ μέριμναν ὑπομείνας*.

Le mot *ὀψώνια* (l. 25) dans le sens de « solde, » le verbe *κρίναι* (l. 24) dans le sens de « se décider, » sont également des particularités qu'on ne rencontre pas avant Polybe. Il emploie très-souvent *ὑπεναντίοι* comme équivalent de *πολέμιοι*. C'est encore à lui que remonte le sens de *repousser, arrêter*, donné au verbe *στέγειν* : *οὔτοι ἔστειξαν τὴν ἐπιφορὰν τῶν βαρβάρων*²; cette phrase semble copiée dans la ligne 23 : *ἔστειξε τὴν ἐπιφερομένην τῶν βαρβάρων ὁρμήν*.

L'expression *τῶν τε τοῖς προκειμένοις τόποις φρουρῶν* trouve une analogie et un éclaircissement dans un passage du même auteur³ où il est question d'une entreprise d'Annibal contre le consul Flaminius campé près d'Arezzo : *...κατεστράτοπέδευσε (Annibal), βουλόμενος τὴν τε δύναμιν ἀναλαβεῖν καὶ πολυπραγμονῆσαι τὰ περὶ τοὺς ὑπεναντίους καὶ τοὺς προκειμένους τῶν τόπων*. Ici les *προκειμένοι τόποι* sont les postes avancés autour du camp.

Le verbe *ἐπεξέρχεσθαι* a, dans la langue militaire, le sens spécial de « sortir d'une ville. » C'est ainsi que Polybe l'emploie (l. II, 34, 12) en parlant des Gaulois, maîtres de Milan, qui font une sortie contre une armée romaine établie dans les environs.

Le mot *πλώμα* (l. 17), au singulier, se rencontre quelquefois en prose avec le sens de cadavre; le premier exemple est tiré du Nouveau Testament (Marc, vi, 29); en poésie on peut citer de nombreux exemples d'Euripide; mais dans tous ces passages le mot *πλώμα* est en rapport avec le génitif de la personne morte. Polybe emploie *πλώματα* avec la signification de *cadavres*⁴; mais

¹ Polyb. XII, 5, 3.

² III, 53, 2.

³ Voy. le *Thesaurus*.

⁴ Polyb. III, 80, 2.

chez lui *πλάμα* signifie presque toujours *brèche, décombres de remparts*. Outre cette considération, le verbe *ἐπάρτησεν* qui régit *πλάματος* dans le texte de l'inscription conduirait à penser qu'il s'agit plutôt d'une brèche faite à l'enceinte du camp et menacée par les barbares que du corps du préteur Sextus Pompeius. Cependant il est difficile de se figurer qu'une armée de barbares ait fait une brèche proprement dite à un camp romain; et puis, comment admettre que le questeur ait attendu pour intervenir que l'enceinte du camp fût emportée? Il vaut donc mieux prendre *πλάμα* dans le sens de cadavre, malgré la construction insolite de la phrase.

Le texte du décret étant ainsi interprété, voici la suite des événements : Peu de temps avant le vote du sénat et du peuple de Lété (*ἐν τῷ παρόντι καιρῷ*) une nombreuse armée gauloise a fait invasion en Macédoine; le gouverneur romain Sextus Pompée est parti (*ἐκπορευθέντος*), sans doute de Thessalonique, pour aller à leur rencontre; une bataille s'est livrée où Sextus Pompée a perdu la vie. Troublés par cet accident, les soldats romains pliaient, lorsque le questeur M. Annius, accourant à la tête de la réserve, rétablit le combat, repousse l'ennemi et reprend le corps de son général. Dans leur retraite, les Gaulois abandonnent une quantité d'armes et de chevaux. Cependant le questeur, craignant un retour offensif, prend ses mesures en conséquence : il maintient son armée dans un camp et se fait rejoindre par les troupes envoyées en détachement dans les postes avancés. Cette force lui paraissant suffisante, il ne juge pas à propos d'imposer des levées de troupes à la province et attend l'ennemi à la tête de l'armée romaine. Les Gaulois reviennent bientôt plus nombreux et renforcés encore par des auxiliaires tirés de la Médique et commandés par le dynaste Tipas. Alors M. Annius marche au-devant d'eux, les met en fuite, et cette fois la victoire est complète : les barbares laissent entre ses mains de nombreux prisonniers. Ayant ainsi dominé la situation, M. Annius n'a plus qu'à attendre le successeur que le sénat va envoyer à Sextus Pompée. La ville de Lété, qui avait probablement senti plus vivement les inquiétudes soulevées par l'irruption des barbares et la joie d'en être délivrée, témoigne sa reconnaissance envers le vainqueur par le décret qui nous a été conservé.

Sa position, que nous allons déterminer, nous montrera qu'elle

devait être des premières exposée aux ravages d'une invasion venant du pays des Mèdes.

II

La ville de Lété, dont les autorités ont fait ériger la stèle, est connue par quelques médailles¹ et par plusieurs passages des lexiques et des géographes. Harpocraton nous apprend qu'Hypéride en faisait mention dans son discours contre Démade; Étienne de Byzance, citant un ouvrage perdu de Théagènes sur la Macédoine, fait dériver son nom d'un temple de Latone (Λητώ), situé dans le voisinage. Si l'on s'en rapportait à son témoignage, Lété aurait donné le jour à Néarque, le célèbre amiral macédonien. Mais un passage d'Arrien (*Ind.* 18) le fait naître en Crète. Entre ces deux renseignements contradictoires, Valois donnait la préférence à celui d'Étienne de Byzance et corrigeait le texte d'Arrien². M. Meineke maintient au contraire la leçon d'Arrien et, par une restitution un peu ingénieuse, introduit dans le texte du Byzantin le nom de la ville de Lato, en Crète³.

Les deux lexicographes se contentent de nous dire que Lété est une ville de Macédoine. Pline⁴ précise davantage : « *In ora sinus Macedonici oppida Chalastra, et intus Phileros, Lete : medioque flexu littoris Thessalonice.* » Ptolémée⁵ la range parmi les villes de la Mygdonie et donne sa longitude et sa latitude : Λητή. $\overline{\mu\beta}$ $\overline{\gamma'}$.

Comparons ces coordonnées avec celles de Thessalonique et de l'embouchure de l'Échédoros, d'après le même auteur :

Lété : long. 49° 20'; lat. 40° 20'.

Thessalonique : long. 49° 50'; lat. 40° 20'.

Embouchure de l'Échédoros : long. 49° 45'; lat. 40° 15'.

On obtient ainsi un point situé sous le même parallèle que Thessalonique, à 25' O. de l'embouchure de l'Échédoros, c'est-à-dire en pleine Bottiée, sur les bords du marais de Pella. Les co-

¹ Mionnet, *Suppl. gr.* t. III, p. 81; *Catalogue des monnaies de l'université d'Athènes*, t. I, Athènes, 1872; Leake, *Numismata hellenica*.

² Voy. Harpocrat. éd. Dindorf, Oxford, 1853. Note sur le mot Λητή.

³ Ét. de Byz. éd. Meineke. Note au mot Λητή.

⁴ *Hist. nat.* IV, 17.

⁵ Ptol. III, 13.

ordonnées sont donc inexactes, puisqu'elles nous conduisent bien loin de la Mygdonie; ou plutôt, il y a erreur de copiste.

Ce qui résulte des deux textes géographiques c'est que Lété est une ville de la Mygdonie, située à l'est de l'Axios et non loin de la mer.

Zonaras, qui cite Lété, ne nous apprend rien sur sa position. Suidas reproduit une partie de la notice d'Harpocraton, mais il écrit *Λιτή*. C'est l'orthographe du moyen âge. Une nouvelle de Léon le Philosophe (886-907) cite parmi les évêques suffragants de Thessalonique *ὁ Λίτης καὶ Πεντήνης*.

Le texte le plus précis nous est fourni par Nicéphore de Brienne (xii^e siècle)¹. Il s'agit du rebelle Basilacius fuyant Thessalonique à l'approche de l'empereur Alexis Comnène : . . . *ἔξῃει τῆς πόλεως καταλιπὼν δὲ τὴν εὐθείαν ὁδὸν, . . . διὰ τῆς λεγομένης Λίτης διελθὼν, ἐπεὶ πρὸς τὸν ποταμὸν γέγονεν ὃν Γαλικὸν καλοῦσιν ἐγγάριοι, διαπεράσας τοῦτον, ἐγγύς που Φρουρίου τοῦ ἁετοῦ καλουμένου, καὶ τὸν ἐκεῖσε ὑπερβάς αὐλακα, ἐχώρει διὰ τῆς πεδιάδος.*

Ainsi le fugitif sort de Thessalonique, et avant de passer le Gallico (Échédoros) il traverse la ville appelée *Λιτή*. Il faudra donc chercher l'emplacement de cette ville sur la rive gauche de l'Échédoros, en dehors de la voie directe, c'est-à-dire de la voie Egnatienne. D'ailleurs, le détail *ἐχώρει διὰ τῆς πεδιάδος*, qui ne vient qu'après le passage du fleuve, fait penser que jusque-là Basilacius avait voyagé dans un pays accidenté, ce qui ne serait pas compatible avec la région située entre le littoral et la voie Egnatienne. Conduit par ces données, M. Kiepert (*Atlas von Hellas*) place la ville de Lété au N. N. O. de Salonique, à une distance de deux ou trois lieues, mais avec un signe de doute.

Tafel indique le lieu appelé Ak-Bounar, à deux lieues au nord de Salonique².

La stèle a été trouvée et estampée par M. Nicolas Hadji-Thomas, de Salonique, dans un village qu'il place à quatre heures au N. O. de cette ville et qui porte le nom d'*Aivati*. Ce village est dit situé au-dessus de la route de Serres; on y a trouvé, ainsi qu'à Trimi-klava, village voisin, quelques inscriptions moins importantes.

Sur la carte de Ritter³, je trouve, mais tout à fait au nord de Salonique, le nom de *Gajvakli*.

¹ *Cæsar. hist. IV, 19.*

² *De Thessalonicae jusque agro dissertatio geographica*, Berlin, 1839, p. 284, note.

³ *General-Karte von der Europäischen Türkei, etc.* 1869.

M. Kiepert¹, dans sa dernière carte de Turquie, place à peu près au même endroit, mais un peu plus vers l'est, une localité appelée *Aiwali*.

L'Atlas de Lapie écrit *Haviat* et place cette localité exactement au même endroit que la carte de M. Kiepert.

Enfin, Leake² dit avoir passé la nuit dans le village de *Khaivat*, situé à la sortie du col qui fait communiquer la vallée de Langaza avec la plaine maritime de Salonique et à une heure trois quarts de cette ville.

Je ne doute pas de l'orthographe de Leake, laquelle est identique au fond avec celle que me communique M. Hadji-Thomas. La différence entre les deux appréciations de la distance à Salonique s'explique par ce fait que Leake a compté le temps de la descente, lequel est toujours bien plus court que celui de la montée. L'identification trouve encore un argument dans ce fait que Leake a rapporté de *Khaivat* une inscription³.

Cousinéry (*Voy. en Macéd.* t. II, p. 55 et suiv.) cherche à identifier avec Lété un village nommé *Soho*, situé dans les montagnes de la Bisaltique; il y avait trouvé une inscription funéraire de basse époque, reproduite par Bœckh et par Le Bas, qui tous deux semblent admettre sans la discuter l'identification proposée. Il est évident, d'après ce qu'on vient de lire, que cette opinion est à rejeter⁴.

III

Le décret est daté du 20 Panémos de l'an 29. On connaît en Macédoine deux ères, l'une partant de l'an 146, l'autre de l'an 30 avant Jésus-Christ. Toutes deux commencent en octobre, avec le mois Dios⁵. Le 20 Panémos correspond donc au commencement de juillet de l'an 117 ou de l'an 1 avant Jésus-Christ. Entre ces deux ères, nous devons choisir la première : les dates suivant la

¹ *General-Karte von der Europäischen Türkei, etc.* 1871.

² *Travels in Northern Greece*, t. III, p. 233 et suiv.

³ Bœckh, *C. I. Gr.* t. II. *Suppl.* n° 1967 b.

⁴ *Voy. M. Desdevizes-du-Désert, Géogr. anc. de la Macédoine*, Paris, 1862, p. 350. Toutefois, la position indiquée par M. D., au nord du lac Langaza, est un peu trop septentrionale.

⁵ Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 275. Cf. la note sur les inscriptions datées p. 216 du présent recueil.

seconde sont généralement accompagnées de la mention *ἔτος Σεβαστοῦ*; la paléographie, l'absence du *cognomen* dans les noms des personnages romains, l'ensemble des faits ne laissent d'ailleurs aucune incertitude.

Pendant les cent ans qui s'écoulaient entre la soumission de la Macédoine et le moment où elle devient le théâtre de la guerre civile, nous voyons les gouverneurs de cette province occupés sans cesse à refouler les populations barbares qui l'entourent du côté du nord et de l'est. Cette situation n'était pas nouvelle : les rois de Macédoine l'avaient léguée aux Romains avec leur royaume. Parmi les populations thraces acharnées de longue date contre les possesseurs des belles plaines de l'Axius et de l'Haliacmon, nous rencontrons souvent le nom des *Mædi*, *Μαῖδοι*. Un vieux poète, cité par Étienne de Byzance, signale leurs instincts féroces :

Μαίδων δ' ἄγρια φύλα, καὶ Ὠδῶνες¹ ἔλκεσίπεπλοι.

Strabon nous les montre établis sur les bords du Strymon, au pied de l'Hémus, à la frontière orientale de la Macédoine; de son temps, leurs brigandages n'étaient pas de l'histoire ancienne, car il les appelle *ληστρικώτατα ἔθνη*².

Du vivant même de son père, Alexandre avait eu à châtier leurs brigandages : entré sur leur territoire, il s'était emparé de leur capitale et, après en avoir chassé les habitants, y avait établi une colonie sous le nom d'*Ἀλεξανδρόπολις*³. Il ne paraît pas cependant que ces mesures aient définitivement dompté les Médes, car cent cinquante ans plus tard nous les retrouvons occupés à dévaster la Macédoine. C'était chez eux une tradition. *Incurrere ea gens in Macedoniam solita erat ubi regem occupatum externo bello ac sine præsidio esse regnam sensisset*⁴. Le roi Philippe III saisit à son tour l'occasion favorable, et pour la seconde fois leur capitale Jamphorina tomba au pouvoir du roi de Macédoine. Mais ce ne fut encore qu'un succès temporaire, et, bien que leur nom se rencontre assez rarement⁵, nous ne pouvons douter que les Médes ne figurassent en tête de ces hordes thraces qui exerçaient conti-

¹ Steph. Byz. sub v. *Ὠδῶνες*.

² Strab. VII, 5, 2; VII, fr. 36.

³ Plut. *Alex.* 9.

⁴ Liv. XXVI, 25.

⁵ Jul. Obseq. c. 113; Plut. *Sylla*, 23; Liv. *Ep.* l. LXXXI et sqq.

nuellement l'activité des gouverneurs romains. Longtemps encore, suivant l'expression de Cicéron, la Macédoine ne connut d'autres frontières que l'épée de ses défenseurs¹.

Mais les Mèdes et les autres tribus thraces n'étaient pas seuls à la curée. Parmi leurs alliés dans ces expéditions rapides et profitables, on distingue la nation des Gaulois Scordisques², installés depuis la migration de Bellovèse et Sigovèse entre le Danube et la chaîne de l'Hémus, et plus particulièrement dans la vallée du Margos (Morawa serbe). De là, par les passages de la montagne, ils descendaient facilement vers le Nestos ou le Strymon et donnaient la main à leurs voisins d'outre-Balkan. Leur réputation était encore plus fâcheuse que celle de ces derniers³. On racontait qu'ils immolaient à leurs dieux des prisonniers vivants et buvaient dans des crânes humains le sang de leurs victimes; aussi, quoique leur existence nationale semble s'être terminée dans les premiers temps de l'empire⁴, leur nom resta longtemps célèbre dans le pays qu'ils avaient si souvent ravagé; Ammien Marcellin le recueille comme celui du plus redoutable et du plus-fameux des peuples de la Péninsule.

Ce sont ces Scordisques qu'il faut reconnaître dans les Galates de notre inscription. Il n'y a pas moyen de songer aux Galates d'Asie Mineure, et depuis plus de cent cinquante ans le royaume gaulois fondé en Thrace par Comontor avait disparu⁵.

Dès le temps de Persée, les Scordisques apparaissent à côté des Mèdes. Appelés par le roi de Macédoine comme auxiliaires contre les Romains, les Gaulois franchissent l'Hémus et descendent en Médique: mais, au moment de s'exécuter, Persée s'avise de trouver leurs demandes exagérées, et ils s'en retournent chez eux⁶.

C'est probablement à leur compte qu'il faut mettre l'expédition

¹ *Macedoniam... quam tantæ barbarorum gentes attingunt, ut semper Macedonicis imperatoribus idem fines provinciæ fuerint qui gladiatorum atque pilorum.* Cic. in Pis. 38.

² Voy. M. Robiou, *les Gaulois d'Orient*, ch. II; M. Conzen, *Die Wanderungen der Kelten*, allgemeiner Theil, ch. VII.

³ Appien, *Illyr.* 5; Florus, I, 38; Amm. Marcell. XXVII, 4.

⁴ Οἱ γὰρ πλεῖστον δυνάμενοι πρότερον τελῶς ἐταπεινώθησαν Γαλατῶν μὲν Βοῖοι καὶ Σκορδίσται... ὑπ' ἀλλήλων μὲν ἐξ ἀρχῆς, ὑστέρων δ' ὑπὸ Μακεδόνων καὶ Ῥωμαίων ἐκπολεμούμενοι. Strab. VII, 5, 6; cf. App. *Illyr.* 3.

⁵ Polyb. IV, 46.

⁶ Plut. *Æm. Paul.* 12; Liv. XLIV. 26.

dont l'annonce porta le découragement dans la ville d'Ollbia, sur l'Hypanis, et l'effroi parmi les populations scythes du voisinage. Cet événement est connu par une inscription malheureusement sans date, mais que Bœckh¹, après plusieurs savants, estime du premier ou du second siècle avant notre ère :

...τῶν δὲ αὐτομόλων ἐπαγγελλόντων Γαλάτας καὶ Σκίρους πεποιῆσθαι συμμαχίαν καὶ δύναμιν συνῆχθαι μεγάλην καὶ ταύτην τοῦ χειμῶνος ἤξειν ἐπαγγελλόντων, πρὸς δὲ τούτοις Θισαμάτας καὶ Σκύθας καὶ Σαυδαριάτας ἐπιθυμεῖν τοῦ ὀχυρώματος, δεδιότας ὡσαύτως καὶ αὐτοὺς τῆν τῶν Γαλατῶν ὀμότητα...

Vers la fin du second siècle, les Romains les ont à chaque instant sur les bras. Malheureusement Tite-Live nous manque pour cette période et les brèves indications que contiennent ses *Epitomæ* ne sont pas assez éclairées par les renseignements épars dans quelques passages de Frontin, d'Eutrope et de Dion Cassius. Florus consacre un court chapitre aux populations thraces avec lesquelles il confond les Scordisques. Voici ce que nous pouvons tirer de ces documents :

En 135 avant Jésus-Christ, les Scordisques sont battus en Thrace par le préteur M. Cosconius².

En 114, le consul C. Porcius Cato est vaincu par eux et laisse son armée entière entre leurs mains. *Itaque non fusus modo ab his aut fugatus, sed (simili prodigio) omnino totus interceptus exercitus quem duxerat Cato*³.

C'est à ce moment que M. Conzen⁴ place une invasion en Grèce des Scordisques, des Mèdes et des Dardiens, rapportée par Appien au chapitre V de ses *Illyriques*. La rédaction d'Appien est à cet endroit assez obscure. Il dit que, pour venger les sacrilèges des Gaulois (ils avaient encore pillé le temple de Delphes et d'autres sanctuaires), les Romains, déjà maîtres de la Grèce et de la Macédoine, infligèrent une défaite sanglante aux Scordisques et reléguèrent les restes de cette nation dans les îles du Danube : ces succès auraient été remportés par un général Lucius Scipion,

¹ *Corp. I. Gr.* t. II, n° 2058.

² *Liv. Ep.* l. LVI.

³ Florus, I, 38; cf. *Liv. Ep.* l. LXIII; *Eutr.* IV, 10.

⁴ *Die Wanderungen der Kelten* (allgemeiner Theil, ch. VII, § 22; cf. besonderer Theil, p. 205).

ηγουμένου Λευκίου Σκιπίωνος, 302 ans après la première rencontre entre Celtes et Romains, et peu de temps avant les guerres civiles. Si l'on prend la bataille de l'Allia pour point de départ de ces 302 ans, on arrive à l'an 88.

Quoi qu'il en soit, l'an 113, T. Didius, profitant du désordre qui s'était mis parmi les vainqueurs, parvint à les refouler en Thrace, et son successeur, M. Livius Drusus, les repoussa jusqu'au delà du Danube¹. Mais ce ne fut pas pour longtemps, et les gouverneurs romains les virent bientôt revenir².

Nous n'avons pas à poursuivre l'énumération des invasions scordisques en Macédoine; il suffit de remarquer : 1° que les faits racontés par notre inscription se placent naturellement au milieu d'une série de faits semblables; 2° que l'invasion de l'an 117 n'avait été mentionnée par aucun historien.

Depuis l'année 135, où Tite-Live³ nomme le préteur M. Cosconius, jusqu'à l'année 116, à laquelle M. Zumpt me semble avoir démontré qu'il faut placer le consul Q. Fabius Maximus Eburnus⁴, nous ne savons rien de certain sur les magistrats romains en Macédoine. Je sais que M. Zumpt s'efforce de prouver que cette province fut gouvernée pendant les années 119, 118 et 117 par L. Cæcilius Métellus, consul de l'an 119, qui aurait été proconsul les deux années suivantes. Mais il attribue à ce magistrat le gouvernement de la Macédoine par cette seule raison qu'il eut à dompter les Dalmates, ce qui n'est pas une preuve, puisque ce peuple fut combattu par C. Marcus Figulus en 156, alors que la Macédoine n'était pas encore une province romaine. En second lieu, admît-on la première conclusion de M. Zumpt, il n'est nullement prouvé que L. Cæcilius Métellus ait été prorogé une troisième année. Une inscription⁵ le qualifie de proconsul, c'est vrai; mais rien ne prouve qu'il l'ait été deux ans, et ce n'est que par une correction faite à un texte d'Eutrope⁶ que l'on parvient à trou-

¹ Florus, I, 38; Liv. Ep. l. LXIII.

² Florus, l. c.; Frontin, II, 4, 3; Eutrop. IV, 11; Dio Cass. LV, 29; Cic. in Pis. de Prov. consul.; pro Fonteio; Rufus Festus, Brev. ch. ix.

³ Ep. l. LVI.

⁴ De Macedonia Romanorum provincie praesidibus, in Comm. epigr. t. II, p. 167 et suiv.

⁵ Zumpt, l. c.

⁶ Eutr. IV, 23.

ver dans cet auteur, d'ailleurs très-confus en cet endroit, une preuve en faveur de la prorogation jusqu'en 117.

Les arguments de M. Zumpt ne vont donc pas au delà de la probabilité. La stèle de Lété introduit dans le problème un argument contraire et absolument certain. Sextus Pompeius doit être considéré comme le gouverneur de la province de Macédoine en l'année 117. Quant à l'année suivante, on conçoit que l'invasion des Gaulois et des Mèdes, les dangers qui menaçaient encore la province, malgré la brillante résistance du questeur Annius, aient fait confier le gouvernement de la Macédoine à l'un des consuls de cette année 116, P. Fabius Maximus Eburnus. Les événements rappelés dans le décret justifient donc sur ce point les raisonnements de M. Zumpt.

Le préteur Sextus Pompeius est très-probablement l'aïeul du grand Pompée. Le père et l'oncle paternel de celui-ci, Cn. Pompeius Strabo et Sextus Pompeius, sont mentionnés par Cicéron¹ comme fils d'un autre Sextus dont le nom se retrouve aussi sur les fastes consulaires du Capitole, à l'année 665 où Cneius Strabo fut consul :

Cn. Pompeius sEX·F·CN·N·STRABO².

Je ne vois guère que ce Sextus qui ait pu être préteur en Macédoine en 637 = 117 avant J. C. Son fils aîné s'appelait bien aussi Sextus; mais outre que Cicéron le représente comme un homme éloigné des affaires publiques et adonné à l'étude, il est plus naturel de remonter à la génération précédente. L'aïeul du grand Pompée avait épousé la sœur du poète satirique Lucilius. Si c'est bien lui qui figure ici, sa mort glorieuse sera une illustration de plus pour une famille célèbre.

Faut-il voir une allusion à cette mort dans ce passage de Cicéron³ : *Macedonia... ex qua aliquot prætorio imperio, consulari quidem nemo rediit, QUI INCOLUMIS FUERIT, quin triumpharit*? Il est vrai que parmi les consuls, proconsuls, préteurs et propréteurs qui avaient occupé cette charge jusqu'au temps de Cicéron, il a pu se trouver quelque autre victime que le préteur de l'an 117. En tout cas, ce

¹ *Brutus*, XLVII.

² *Corp. inscr. Lat.* t. I, p. 439.

³ *In Pis.* 38.

n'est pas à C. Cato, le consul de l'an 114, que s'applique la restriction de l'orateur; car Caton, malgré le désastre de son armée, revint à Rome si bien portant qu'il y fut condamné l'année suivante comme concussionnaire¹. Ammien Marcellin me semble avoir confondu les deux catastrophes : *Post multiplices pugnarum ærumnas sæpe res romana vexata* (par les Scordisques) *postremo omnem amisit exercitum cum rectore*².

Il n'entre pas dans le plan de ce travail de faire la description d'une invasion des barbares scordisques et thraces. On pourrait trouver dans Florus, dans Appien, dans Cicéron, les détails suffisants pour en faire un tableau assez vraisemblable, car ces incursions devaient reproduire périodiquement les mêmes horreurs. Cicéron nous représente les barbares établissant des postes le long de la voie Egnatienne³ et les habitants de Thessalonique contraints à se réfugier dans leur citadelle, la basse ville ne leur paraissant point assez sûre.

Les riches cités du littoral et les plaines fertiles traversées par la voie Egnatienne étaient, en effet, l'appât qui attirait les hordes pillardes de l'Hémus et du Rhodope. Notre inscription elle-même présente à cet égard un détail qu'il est bon de signaler. L'invasion se dirige, dit-elle, *eis tous katà árgos tóπους*. Étienne de Byzance énumère onze Argos, dont plusieurs sont par lui identifiées avec des localités connues; par exemple, Larisse de Thessalie. Parmi celles qu'il n'identifie pas se trouve la septième : *Ἐβδόμη κατὰ Μακεδονίαν*. D'ailleurs le même auteur nous prévient que le mot *árgos* signifie en général toute plaine voisine de la mer : *árgos δὲ σχεδὸν πάντων πεδίων κατὰ θάλασσαν*. Strabon⁴ remarque que ce sens général ne se rencontre pas dans Homère et que le mot lui-même doit être macédonien ou thessalien : *Ἄργος δὲ καὶ τὸ πεδίων λέγεται παρὰ τοῖς νεωτέροις, παρ' Ὁμήρω δ' οὐδ' ἀπαξ· μάλιστα δ' οἰόνται Μακεδονικὸν καὶ Θετταλικὸν εἶναι*.

D'autre part, aucun auteur ne mentionne une ville d'Argos en Macédoine : il est donc naturel d'appliquer cette dénomination à la plaine de l'Axios, bornée du côté de la Thrace par le mont Dysoron, sur lequel s'élevait la ville de Lété.

¹ Velleius Paterculus, II, 8; Cic. in Verr. III, 80; IV, 10.

² Amm. Marc. XXVII, 4.

³ Cic. De prov. cons. 2.

⁴ Str. p. 372.

128.

ΑΥΘΕ

ΔΕΝΝΥΑΛΙΝΟΙΟΦΕ
 ΝΠΑΡΑΤΩΝΗΠΙΕΙΑΗΓ
 ΕΤΣΠΑΡΑΤΟΙΣΚΥΣΔΟΚΙΑ
 5 ΕΣΗΝΤΕΠΡΟΣΤΟΥΣΕΝΧΕΙΡΙΣ
 ΟΣΤΟ.ΣΤΑΛΕΝΤΑΣΕΝΧΕΙΡΙΣ
 ΙΩΝΕΠΙΤΑΓΜΓΜΑΠΛΗΡΩΣΕΝΩΝ
 ΑΣΚΕΣΜΑΤΗΣΕΤΑΩΓΕ
 ΤΩΝΠΑΡΑΓΕΝΟΜΕΝΩΝΚΑΤ
 10 ΤΑΓΜΑΤΩΝΦΙΛΑΞΕΝΩΓΩ
 ΣΙΝΕΣΕΠΛΗΡ.ΣΕΝΤΩΝΕΠΙ
 ΟΣΕΚΠΛΗΡΩΝΛΕ.ΤΟΥΡΓΙΑΣ
 ΑΝΤΟΤΕΚΑΙΣΑΡΕΙΟΥΚΑΤΑΣΚΕΥ
 ΙΝΒΟΥΛΕΥΤΗΡΙΟΝΠΓΕΝΕΣ
 15 ΟΝΟΙΚΟΝΤΗΠΑΤΡΑΤΑΣ
 ΤΗΝΜΑΡΤΥΡΙΑΝΠΟΙΟΥΜΕΝΟ
 ΑΣΕΥΝΟΙΑΣΕΙΜΩΝΕΝ
 ΕΙΣΤΗΝΛΙΘΙΝΗΝΤΕΘΗΝΑ
 ΟΝΠΑΡΑΤΟΝΑΝΤΙΚΕΙΜΕΝΟΝ
 20 ΝΥΗΤΑΙΑΝΩΝΚΑΙΤΗΝ
 ΤΩΝΕΥΕΡΓΕΤΗΘΕΝΤΩΝ
 ΕΙΝΗΣΕΧΕΙΡΤΟΝΗΘΗ

Fragment de stèle, à Trimiklava. Longueur, 0^m,70; largeur, 0^m,20.

C'est encore un décret; malheureusement le fragment, qui ne nous conserve que la moitié des lignes, a perdu tout le commencement, et la copie, quoique assez bien faite, laisse encore à désirer sur beaucoup de points. Autant qu'on peut le voir, il s'agit d'une personne qui a contribué en plusieurs occasions pour des frais d'impôts ou de constructions. Les liaisons de lettres indiqueraient l'époque impériale, quand même on ne lirait pas le mot *Καισαρείου* à la treizième ligne.

.....

 .παρά τῶ[ν].

- . τῆς παρὰ τοῖς.
- 5 πρὸς τοὺς. [πρ
ὄς το[υ]ς Σιαλέντας.
τ]ῶν ἐπίταγ[μ]μα πληρωσαμένων. [κατ
ασκε[ύ]ασμα τῆς.
τῶν παραγενομένων. [ἐπι
- 10 ταγμάτων Φιλ(ο)ξένω [τ]ῷ.
. . . ἐ[ξ]επλήρ[ω]σεν τῶν ἐπι[ταγμάτων].
. . . ἐκπληρῶν λε[ι]τουργίας.
τό τε Καισαρίου κατασκευ[ασμα].
. . βουλευτήριον. [κοιν
- 15 ὄν οἶκον τῆ πάτρα. [δι' ὃ ταύτην
τὴν μαρτυρίαν ποιοῦμενο[ι] ἧς ἔχων διατετέλεκε περὶ ἡμ
ᾶς εὐνοίας.
εἰ[ς] Σή[λην] λιθίνην τεθῆναι.
. . παρὰ τὸν ἀντικείμενον. [ὅπως μὴ
- 20 νύηται. καὶ τὴν.
τῶν εὐεργετηθέντων.
. ἐχειροτονήθη.

129.

ΟΚΡΑΤΟΡΙΚΑΙ[ΣΑ]ΡΙ
ΣΤΩΟΥΕΣΠΑ[Σ]ΙΑΝΩ
ΗΠΟΛΙΣ
ΡΧΟΥΝΤΩΝ...ΟΡΤΑ
ΕΡΜΟΥΓΕΝΟΥΣ
ΟΥΤΟΥΓΕΜΕΛΛΟΥΑΝΡΔΙ

Fragment, à Trimiklava. Longueur, 0^m,55; largeur, 0^m,40.

Αὐτ]οκράτορι Καίσαρι
[Σεβα]σ[τ]ῶ Οὐεσπασιανῶ
ἡ πόλις.
πολιτα]ρχούντων.
[ῖ]του] Ἐρμουγένους.
. τοῦ Γεμέλλου.

Je supplée πολιταρχούντων, mais on pourrait aussi admettre
γυμνασιαρχούντων.

Pour la forme des lettres, cette inscription ressemble beaucoup à une dédicace de Berrhée (n° 71 de M. Delacoulonche) où se lit le nom de l'empereur Titus.

130.

ΑΝ[Δ]ΡΟΣΘΕΝΗΝΦΙΛ[Ω]ΝΟΣ
ΝΕΟΝΗΡΩΑΕΥΡΥΔΙΚΗ
ΑΝ[Δ]ΡΟΣΘΕΝΟΥΗΜΗΤΗΡ

A Trimiklava. 1^m,20 sur 0^m,65 et 0^m,37.

D'après ces dimensions, ce doit être la face antérieure d'un petit sarcophage.

Ἀνδρoσθένην Φίλωνος νέον ἥρωα, Εὐρυδικὴ Ἀνδρoσθένου[ς] ἡ μήτηρ.

Variantes de la copie : ΑΝΡΟΣΘΕΝΗΝ, ΦΙΛΟΝΟΣ, ΑΝΡΟΣΘΕ-
ΝΟΥ

131.

ΚΑΛΙΚΡΑΤΗ
ΩΝΕΣ.....

Fragment de stèle, à Trimiklava. Hauteur, 1^m,10 ; largeur, 0^m,40.

132.

ΚΛ. ΥΠΑΤΡΑ
ΝΕΙΚΑΝΟΡΟΣ

Stèle de 0^m,55 sur 0^m,40, dans une maison particulière, à Aivati.

*Κλ[ε]υπάτρα
Νεικάνορος.*

133.

ΜΑΖΙΜΟΣΜΑ
ΣΙΜΩΤΩΠΑΤΡΙ
ΚΑΙΚΟΠΡΙΑΤΗΙΔΙ
ΑΜΗΤΡΙΜΝΕΙΑΣ
ΧΑΡΙΝΕΝΙΩΖΚΤ.Τ.Ι

Stèle, dans une maison particulière, à Aivati : 0^m,80 sur 0^m,35.

Μάξιμος Μαξιμῶ τῷ πατρὶ καὶ Κοπρία τῇ ἰδίᾳ μητρὶ μείλας χάριν
ἐν [τ]ῷ [ξ]τ [έ]τ[ε]ι.

L'an 327 de Macédoine correspond à 181 de J. C.

Le nom Κοπρία, qui appartient à la catégorie des noms injurieux, s'est déjà rencontré (*Corpus*, n° 5712).

A ces sept inscriptions de Lété, il conviendra d'ajouter les deux n° 1967 *b* et 1994 *d* du *Corpus*, dont l'un a été copié par Leake à *Khaivat* (Aivati), et l'autre, suivant lui, avait été apporté de cette localité à Salonique.

CELETRUM.

134.

Α[ΛΕ]ΙΦΟΥΣΗΣΤΗ[Σ]ΠΟΛΕΩΣΕΤΟΥΣΔΡΥ
ΑΡΧΟΝΤΟΣΤΟΥΓΥΜΝΑΣΙΟΥΤΙΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΥΙΟΥΛΙΑΝΟΥΕΦΗΒΑΡΧΟΥΝΤΟΣΤΙΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΠΑΡΑΝΟΥΕΦΗΒΟΙΟΙΥΠΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝ[ΟΙ]
ΠΡΟΚΛΟΣΙΟΥΛΙΟΥΤΙΤΟΣΛΥΚΑΣΚΛΕΙΣΙΩΝ
ΑΙΛΙΟΣΕΥΦΡΟΣΥΝΟΣΘΕΟΦΙΛΟΣΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΦΛΕΙΣΙΔΟΤΟΣΤΥΧΙΚΟΣΚΟΙΝΤΟΥΛΥΚΟΣ
ΛΟΥΚΙΟΥΜΑΡΙΟΣΠΟΤΑΜΩΝΜΑΖΙΜΟΣ
ΑΦΡΟΔΕΙΤΩΝΥΥΙΓΟΝΟΣΕΥΤΑΚΤΟΥΣΤΡΑΤΩΝ
ΣΥΛΟΥΑΝΟΥΥΓΕΙΑΣΤΕΡΤΙΑΝΟΣΝΕΙΚΟΠΟΛΕΩΣΙΟΥ
ΛΙΟΣΣΕΚΟΥΝΔΟΣΦΙΛΙΠΠΟΣΜΑΚΕΔΩΝΦΟΥΝΔΙΝΟΣ
ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟΣΓΕΜΕΛΛΑΟΣΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥΓΑΙΟΣ
ΑΝΤΙΦΑΝ[████████]ΣΑΜΒΑΘΙΩΝ
ΘΕΟΔΟΤΟΣΘΕΟΔΟΤΟΥ

Trouvée par Leake au monastère de Sisani, un peu au sud de Castoria; cette inscription est donnée par lui dans les planches; à la fin de son premier volume, mais seulement pour la première partie (jusqu'à *υπογεγραμμένοι*) dont il divise les lettres autrement. Il donne les noms des éphèbes en caractères ordinaires, à la p. 318, en note. Bœckh a reproduit les deux parties telles que Leake les avait publiées. Le Bas (n° 1331) n'en a pris que le commencement qu'il place à tort parmi les inscriptions de Berrhée. La copie

que je publie ici m'a été remise par un jeune homme de Salonique, M. Sarropoulos, qui l'avait exécutée lui-même; à plusieurs égards cette copie est inférieure à celle de Leake, d'après laquelle je corrige le préambule, mais elle a l'avantage de nous donner la date d'une manière intelligible et quelques éphèbes de plus.

Ἀλειφούσης τῆς πόλεως ἔτους δ'ζσ', ἀρχοντας τοῦ γυμνασίου Τι(βερίου) Κλαυδίου Ἰουλιανοῦ, ἐφηβαρχοῦντος Τι(βερίου) Κλαυδίου Παρανοῦ¹, ἐφηβοὶ οἱ ὑπογεγραμμένοι:

Πρόκλος Ἰουλίου,	Στράτων Συλουανοῦ ⁶ ,
Τίτος Λυκάς,	Ἰγείας,
Κλαύδιος Εἰσιών ² ,	Τερτιάνος Νεικοπόλεως,
Αἴλιος Εὐφρόσυνος,	Ἰούλιος Σεκοῦδος,
Θεόφιλος Ἀλεξάνδρου,	Φίλιππος Μακεδῶν,
Φλάβιος Εἰσιδοτος ³	Φουνδῖνος Ποσειδώνιος,
Τύχικος Κοίντου,	Γέμελ(λ)ος Ἀλεξάνδρου,
Λύκος Λουκίου ⁴ ,	Γάιος Ἀντιφάν[ους],
Μάριος Ποτάμων,	Σαμβαθίων...
Μάξιμος Ἀφροδείτων ⁵ ,
Ἰψίγονος Εὐτάκτου,	Θεόδοτος Θεοδότου.

On n'a encore trouvé en Macédoine de listes éphébiques qu'à Edesse et à Derriopos.

L'éphébarque mentionné dans cette inscription, dans la suivante et dans le n° 2 (Thessalonique) n'est pas, comme on pourrait le croire et comme le dit le *Thesaurus*, le directeur du collège des éphèbes, mais le premier d'entre ceux-ci. Voy. là-dessus les notes de M. Foucart aux n°s 119 et 305 des inscriptions du Péloponnèse, dans le *Voyage archéologique* de Le Bas. L'inscription qui nous occupe montre elle-même ces deux titres parfaitement distincts, puisqu'elle cite un ἀρχων τοῦ γυμνασίου et un éphébarque.

¹ Leake, Παριάνου.

² Κλασίων, L.

³ Φρασιδοτος, L.

⁴ Λούκιος, L.

⁵ Ἀφρόδειτος, L.

⁶ Ἰουλιανοῦ, I.

ÉDESSE¹.

Ville actuelle de Vodhëna.

135.

ΕΤΟΥΣ·ΖΟ[Τ]ΑΛΕ·ΟΥ[Γ]
 ΤΗΣΠΟΛΕΩΣΠΟΛΙΤΑΡ
 ΧΟΥΝΤ[ΩΝ]ΤΩΝΠΕΡΙΕΛΙ
 ΟΝΠΕΔΟΥΚΑΙΟΝΚΑΙ·ΑΙ·
 5 ΔΡΟΝΕΦΗΒΑΡΧΟΥΝΤΟΣ
 ΙΟΥΛΙΟΥΕΟΡ··ΤΑ·Φ·ΒΟΙ
 ΟΙΥΠΟ[Γ]Ε··ΑΙ··ΕΝΟ[Ι]

Suivent vingt lignes qu'on n'a pu déchiffrer.

ΑΥΡΗΛΙΟΣΠΑΡΑΜΟΝΟΣ
 ΑΥΡΗΛΙΟΣΖΩΣΙΜΟΣ
 10 ΑΥΡΗΛΙΟΣΑΜΙΑΝΟΣ

Vodhëna, dans l'église d'Haya-Paraskëvi.

Variantes de la copie :

1. 1, ΖΟΜ — ΟΥΠ; 1. 3, ΤΟΕ. — 1. 7, ΤΕ...ΝΟ.

La date ΖΟΜ, qui n'est pas intelligible, pourrait se corriger en ΖΟΕ, ΖΟΤ ou ΖΟΥ, ce qui donnerait, suivant l'ère chrétienne, 131, 231 ou 331. Cette dernière descend trop bas : entre les deux autres, je me suis décidé pour 231 à cause de la fréquence du nom Aurélius.

Ἐτους ζο[τ], ἀλε[ιφ]ούσ[ης] τῆς πόλεως, πολιταρχούντων τῶν περι (ΑΙ) λιοῦ Πεδουκαῖον Καί[κιλιον?], ἐφηβαρχούντος Ιουλίου· ἔφηβοι οἱ ὑπογε[γρ]α[μ]μένοι·

. . . . Αὐρήλιος Παράμονος, Αὐρήλιος Ζώσιμος, Αὐρήλιος Ἀμ[μ]ιᾶνος.

La formule *πολιταρχούντων τῶν περι* . . . trouve une analogie

¹ Les inscriptions comprises sous les n^{os} 135-155 sont tirées de la brochure dont il a été question plus haut. Pour les inscriptions qui m'ont été communiquées, j'ai cru devoir retoucher parfois le texte épigraphique; dans ce cas, les restitutions sont entre crochets et les variantes de la copie sont toujours indiquées.

dans un décret de Derriopos, daté de l'an 197 de notre ère, τῶν
περὶ Ἀλέξανδρον Φιλίππου ἐν Δερριόπῳ πολιταρχῶν¹.....

136.

ΔΙΨΥΙΣΤΩΙΕΥΧΗΝ
ΜΑΡΚΟΣΑΙΒΥΡΝΙΟΣ
ΟΥΑΛΗΣ

Dans les ruines de l'église de l'Hyrapandi.

Διτ' ὑψίστῳ εὐχῆν· Μάρκος Διδύρνιος Οὐάλης.

137.

ΠΟΣΑΙΛΙΟΣ
ΔΙ[Ι]ΨΥΙΣΤΩΤΕΡΕΝ
ΤΙΑΝΟΑΤΤΙΚΟΣ
ΚΑΤΟΝΑΡ

Variantes de la copie : l. 2 ΔΙ.— Dans un cimetière musulman.

Διτ' ὑψίστῳ Πό(πλιος) Αἴλιος Τερεντιάνος Ἄττικος κατ' ὄναρ.

138.

D M
EPICTETO
NVTRICIO
MVLVIA·[C·]F·P[L]A
CIDA PATRONA
TADI NEPOTIS·LEG·
PROPR·PROVINC
MACEDONIAE

Dans le monastère d'Haya-Triada. Je supplée C et PL pour PI,
d'après l'inscription ci-dessous.

D(is) M(anibus). Epicteto nutricio Mulvia C(a)ii f(ilia) Placida patrona,
Tadi Nepotis leg(ati) propr(aetoris) provinc(iae) Macedoniae.

« Aux dieux mânes. A Épictète, son père nourricier. Mulvia Placida,
fille de Caius, sa patronne, (femme) de Tadius Nepos, légat propréteur
de la province de Macédoine. »

¹ Publié dans le journal athénien *Πανδώρα*, numéros d'août 1870 et du 15 sep-
tembre 1864. Cf. le *Σύλλογος* de Constantinople, 1871, p. 89.

Tadius Nepos et sa femme Mulvia Placida sont connus par l'inscription-suivante que cette dernière, devenue veuve, fit graver sur leur tombeau commun¹ :

Sex. Tadius Sex. f. Vol. Lusius Nepos Paulinus procos. sortitus prov. Cret. Cyr. leg. propr. prov. Afric. praef. fr. d. leg. pr. pr. prov. Asiae leg. pr. pr. prov. Mac. praet. cand. aed. cur. q. prov. Pont. et Bit. tr. mil. leg. IIII f. f. x. vir. stlit. iud. VIII vir. II q. q.

Mulvia C. f. Placida marito optimo et sibi.

Cette inscription, qui mentionne l'édilité curule, ne peut être postérieure aux Gordiens. D'autre part, le nom de Lusius qui figure au premier rang des surnoms, comme celui d'un ancêtre rapproché, pourrait être celui d'un Lusius, consul *suffectus* du temps de Trajan. Il en résulterait que Sextus Tadius aurait vécu vers l'époque de Marc-Aurèle.

139.

ΜΑΤΕΡΩΔΙΟΝΥΣΙΟΝ
ΤΟΝΑΝΔΡΑΕΑΥΤΗΣΜΝΗ
ΜΗΣΧΑΡΙΝ

Dans un cimetière musulman.

Ματερῶ Διονύσιον τὸν ἄνδρα ἐαυτῆς, μνήμης χάριν.

140.

Τ. ΠΕΔΟΥΚΑΙΟΤΡΙΑΚΑΔΙΩΝΚΑΙΑ
ΤΕΙΛΠΑΡΑΜΟΝΑΚΑΙΣΑΒΕΙΝΑΤ.
ΤΕΚΝΩΖΩΝΤΕΣΕΑΥΤΟΙΣΕ
❖ ΠΟΙΗΣΑΝ ❖

Dans le monastère d'Haya-Triada : l'inscription est accompagnée d'un bas-relief qui représente « un cavalier : aux pieds du cheval un chien s'élançant vers un ours (ou un sanglier) ; auprès, un serpent. » C'est le cavalier thrace.

Τ. Πεδουκαῖος Τριακαδίων καὶ . . . Παραμόνα καὶ Σάβεινα τ[ῶ] τέκνω ζῶντες ἑαυτοῖς ἐποίησαν.

¹ Morcelli, *De Stylo*, t. II, p. 82. L'inscription a été trouvée à 8 milles de Rieti, dans l'abbaye de Saint-Sauveur. Cf. Orelli, n° 3658.

Le texte est d'une construction irrégulière. Je présume que Sabina doit être considérée comme défunte.

141.

С·ΙΟΥΛΙΟΣΕΠΑΦΡΟΔΕΙ
ΤΟΣΙΟΥΛΙΩΝΕΙΚΗΦΟ
ΡΩΚΑΙΙΟΥΛΙΑΡΩΜΗ
ΤΟΙΣΑΠΕΛΕΥΘΕΡΟΙΣ
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ
ΕΤΟΥΣΣΙΤ

Dans le monastère d'Haya-Triada.

Σ(έξτος) Ιούλιος Ἐπαφρόδειτος Ιουλίου Νεικηφόρου καὶ Ιουλία Ρώμη τοῖς ἀπελευθέροις μνήμης χάριν· ἔτους σιτ.

L'an 316 de Macédoine = 170 de J. C.

142.

ΚΛΑΥΔΙΑΝΟΣ
ΠΑΡΑΜΟΝΟΣ
ΚΟΥΡΙΑΤΙΩ
ΤΡΟΦΙΜΩΤΩ
ΦΙΛΩ

Au monastère d'Haya-Triada.

Κλαυδιᾶνος Παράμονος Κουριατίω Τροφίμω τῷ φίλῳ.

Le nom des Curiaces ne s'est encore rencontré traduit en grec qu'à Édesse. Voy. le n° 9 de M. Delacoulonche où l'on trouve un Curiatius et une Curiatia.

143

ΕΤΟΥΣ Ϟ ϞϞ Ϟ
ΕΤΩΝ Ϟ ΚΒ<<<<
ΣΠΕΔΙΣ
ΛΥΚΟΝΤΟΝ Ϟ
ΑΛΕΛΦΙΔΗ· ΣΣ
ΝΩΕΤΟΝΥΟΝ
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ

Au monastère d'Haya-Triada.

Ἔτους ϸϺ, ἐτῶν κϸ, Σπέδης Λύκων τὸν δ(δ)ελφιδῆ, Ξ(ε)νῶ [δ]έ τὸν θ[ε]δὸν
μνήμης χάριν.

« An 206, âgé de 22 ans. Spédis à Lycus, son neveu, Xéno à son fils ;
souvenir. »

L'an 206 de Macédoine = 60 de J. C.

Le nom Σπέδης est connu sous la forme Σπέδιος.

144.

..INIOCCEKOU[N]ΔOC
..NEIE IDOMENEYC
.....KAT

Dans l'église des SS. Anargyres. « Bas-relief représentant un
groupe d'hommes assis devant une table. »

145.

ΜΗΜΑΜΕΝΜΟΙΕΠΟΙ
ΗCENAYPILIOCALE
ΣΑΝΔΡΟΣΑΥΡΗΛΙΑΑΡΙ
CΤΗΤΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗ[C]ΥΜΒΙ
ΩΜΝΙΑ[C]ΧΑΡΙΝ Ϸ
ΕΝΤΩΑ[Π]ΤΔΕCΙΟΥ

Dans l'église de Saint-Jean Théologos.

Je suppose qu'il y avait une liaison entre le M et le H du pre-
mier mot; le C de *συμβίω* est un E dans la transcription : le C de
μνίας (l. 5) un H, et le Π de la date y est figuré par deux T.

Μνήμα μὲν μοι ἐποίησεν Αὐρ(η)λίος Ἀλέξανδρος Αὐρηλίου Ἀρίστου τῆ γλυ-
κυτότη συμβίω μνίας χάριν ἐν τῷ αρωτ, δ(αι)σίου.

Le mot *μὲν* (l. 1) est singulier à cette place.

L'an 381 de Macédoine = 235 de J. C.

146.

ΛΥΚΑΠΕΔΟΚΑΙ
ΩΚΟΣΜΩΤΩ
ΙΔΙΩΑΝΔΡΙ
ΜΝΕΙΑCΧΑΡΙΝ
Ϸ

-A Sarkoviéni, village à une demi-heure au nord de Vodhénéa.

Λύκα Πεδο[υ]καίω Κόσμω τῷ ἰδίω ἀνδρὶ, μνείας χάριν.

147.

NOC

ΕΓΩΜΕΙΛΗΣΙΣΕΚΛΗΘΗΝΠΑΓΑ	
ΔΕΜΕΤΡΙΑΝΟΣ	ΠΕ.. ΠΥΚΤΕΙΣΑΣ
ΚΑΙΜΗΔΕΝΑΛΥ	ΠΗΣΑΣΝΥΝΔΕ
... ΛΥΠΗΜΑΙΚΑΙΕ	ΚΤΩΝΙΔΙΩΝΝΗ
... ΠΑΚΕΙΑΛΕ	ΖΑΝΔΡΑΔΕΤΩ
.. ΑΝΔΡΙΜΝΕΙ	ΑΣΧΑΡΙΝΕΠΟΙΗ
... ΕΠΑΝ	ΤΕΣΟΙΠΑΡΟ
	ΔΕΙΤΕ

Dans les ruines de l'église de l'Hyrapandi.

L'inscription, sauf la première ligne, est coupée par un bas-relief qui figure un homme tenant une lance à la main. J'ai reproduit dans le texte épigraphique les points qui figurent dans la transcription.

Ἐγὼ Μείλησις ἐκλήθην Παγανὸς συντε[ί]σας καὶ μηδένα λυ-
πήσας, νῦν δέ [λε]λόπημαι, καὶ ἐκ τῶν ἰδίων Ἀλεξάνδρα δέ
τῷ [ἰδίω] ἀνδρὶ μνείας χάριν ἐποίη[σεν· χαίρει]ε πάντες οἱ παροδεῖτ(αι).

148.

... ΟΣ#ΕΕΧΙΠΡΟΥ
 ... ΥΤΟΝΑΚΕΡΑΙΟΝ
 ΘΕΝΙΙΛΗΡΩΣΑΝΤΑ
 ΩΤΟΥΕΠΑΥΣΑΤΟ
 ΘΑΠΕΡΙΠΙΛΕ

Au même endroit que la précédente.

..... τὸν ἀκέραιον [βίον ἐνταῦθ'] ἐν[π]ληρώσαντα ἐπαύ-
σατο

Les trois inscriptions suivantes ont été trouvées dans les ruines « d'une ancienne ville » située à trois heures S. S. E. de Vodhénéa, au village de Goldjouschani.

149.

ΛΕΥΚΙΟΣΟΥΟΛΚΑΚΙΟΣΛΕΥΚΙΟΥΑΜΥΝΤΑΣ
ΗΡΑΚΛΗΙΚΑΛΛΙΝΙΚΩΙΕΥΧΗΝ

Λεύκιος Ουολκάκιος Λευκίου Ἀμύντας Ἡρακλῆι Καλλινίκωι εὐχῆν.

150.

ΤΙΚΛΑΥΔΙΟΝΙΑ
ΡΙΩΝΑΤΟΝΥΙΟΝ
ΑΝΔΡΟΝΕΙΚΟΣΚΑΙ
ΕΥΤΥΧΙΣΚΑΙΗ[Θ]ΡΕ[ΠΤ]Η
ΑΥΤΩΝΙΛΑΡΑΗΡΩΑ

Bas-relief représentant un homme barbu et un enfant. A la quatrième ligne, la copie porte ΟΡΕΙΠΗ.

*Τι(βέριον) Κλαύδιον Ἰλαρίωνα τὸν υἱὸν Ἀνδρόνειος καὶ Εὐτυχίς καὶ ἡ
Θρεπῆ αὐτῶν Ἰλάρα ἦρωα.*

Il est assez curieux de voir une esclave associée aux parents pour élever un monument funèbre à son jeune maître.

151.

ΠΟΠ
ΙΛΛΙΑ
ΣΥΝΓ
ΓΡΑΦ
Η

Sur une colonne.

Ποπιλλία Συν(γ)γράφη.

PELLA.

152.

ΙΛΑΡΟΣΓΑΛΑΤΗ
ΓΛΥΚΥΤΑΤΗΓΥΝΑΙ
ΚΙΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ

Dans une mosquée, à Yénitza.

Ἰλαρος Γαλάτη [τῆ] γλυκυτάτη γυναικὶ μνήμης χάριν.

153.

ΔΗΜΟΚΡΑΤΕΙΑ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

Dans l'église du village Hayi-Apostoli.

Δημοκρατεία Ἀλεξάνδρου.

154.

ΑΡΜΟΔΙΑ
ΕΥΝΟΜΟΥ

Dans une maison du même village.

Ἀρμοδία Εὐνόμου.

155.

ΠΛΕΙΣΤΑΡΧΟΣ
ΠΥΘΩΝΟΣ

Dans le village de Ramély, à deux heures au N. E. de Yénitza.

LARISSE.

I

INSCRIPTIONS NON FUNÉRAIRES.

156.

ΟΥΠΡΩΤΟΣΤΑΤΟΥΤΑΓΟΥ
ΔΟΝΤΩΝΑΥΤΩΤΟΥΣ
ΟΝΓΡΑΦΕΝΤΑΝΟΜΟΥ
ΤΟΡΟΣΝΕΡΒΑΤΡΑΙΑΝΟΥ
ΙΚΟΥΔΑΚΙΚΟΥΠΑΡΘΙΚΟΥ
ΜΗΝΟΣΕΚΚΛΗΣΙΑ

ΕΙΣΙΩΝΤΕΙΜΑΕΙΠΟΛΕΩ.
ΕΥΠΟΡΟΣΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ
ΘΑΥΜΑΣΤΟΕΕΩΥΛΑΣ
ΖΩΣΙΜΟΣΒΛΟΣΤΟΥ

Ε ΙΟΥΚΟΥΝΔΟΣΦΙΛΑΜΒΡΟΤΟΥ
ΑΓΑΘΩΝΑΓΑΘΟΠΟΔΟΣ
ΛΕΩΝΘΕΟΦΙΛΟΥ
ΑΓΑΘΟΚΛΗΘΕΟΦΙΛΟΥ
ΕΠΙΚΤΑΣΘΕΟΦΙΛΟΥ
ΠΑΝΤΟΛΕΩΝΘΕΟΚΡΙΤΟΥ
ΕΩΤΗΡΙΣΑΝΤΙΓΕΝΟΥΣ
Ε ΑΘΗΝΑΙΟΣΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΚΛΕΟΠΑΤΡΟΣΔΗΜΟΝΕΙΚΗΣ
ΖΩΣΙΜΟΣΛΕΟΝΤΟΣ
ΕΥΦΡΟΣΥΝΗΕΡΥΛΟΧΟΥΤΟΥ
Ε ΚΑΙΛΟΥΚΙΟΥ
ΕΛΕΝΗΦΙΛΑΜΒ·Ο·ΟΥ
ΕΩΣΙΣΤΡΑΤΑΦΙΛΑΜ...ΟΥ
ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣΠΟΛΥΚΡΙΤΟΥ
ΕΥΤΥΧΙΑΕΙΣΑΓΟΡΑ
ΛΕΩΝΑΛΕΞΙΠΠΟΥ
ΕΛΕΝΟΣΙΤΑΛΟΥ
ΑΤΤΙΚΗΙΤΑΛΟΥ
ΦΙΛΑΙΤΑΛΟΥ
ΕΜΒΑΤΙΣΑΠΑΤΗΣ
ΕΥΝΙΣΤΩΡΙ·ΟΣ·ΠΑΣ·
ΛΥΚΗΙΛΙΑ
ΜΑΧΑΠΟΛΙΣ·ΙΛΑΜΒΡΟΤΟΥ
ΜΑΚΕΔΟΝΙΑΦΙΛΑΜΒΡΟΤΟΥ
ΕΙΣΙΩΝΔΗΜΑΡΧΟΥ
ΤΥΡΑΝΝΙΣΔΗΜΑΡΧΟΥ
ΕΙΣΙΑΣΔΗΜΑΡΧΟΥ
ΕΙΣΙΩΝΔΗΜΑΡΧΟΥ
ΑΚΤΙΑΚΗΘΡΑΣΥΒΟΥΛΑΣ
ΕΑΡΙΝΗΚΑΛΛΙΣΤΡΑΤΟΥ
ΦΟΡΤΟΥΝΑΤΑΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ
ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ
ΧΡΥΣΕΡΩΣΗΡΑΙΩΝΟΣ
ΕΛΛΑΣΕΙΣΑ
Ο ΖΩΣΙΜΟΣΓΝΩΜΗΣ
ΑΤΟΥ ΔΥΝΑΜΙΣΑΡΙΣΤΙΩΝ
ΡΑΤΟΥ ΜΑΡΚΙΑΕΙΣΑ
ΦΙΛΗ
.....

Stèle dans la cour du Konak. (Estampage.) Hauteur, 1^m,17;
largeur, 0^m,38.

.....ου πρωτοστάτου ταγοῦ
.....δόντων αὐτῶ τούς
...κατὰ τ]όν γραφέντα νόμον ὑ-
...αὐτοκρά]τορος Νέρβα Τραϊανοῦ
... Γερμαν]ικοῦ Δακικοῦ Παρθικοῦ
..... μηνος ἐκκλησία.

Εἰσίων Τειμασιπόλεω[s
Εὐπορος Ἀριστῆωνος
Θάυμαστος Σωσίλας
Ζώσιμος
Ἰουκοῦνδος Φιλαμβρότου
Ἀγάθων Ἀγαθόποδος
Λέων Θεοφίλου
Ἀγαθοκλῆς Θεοφίλου
Ἐπίκτας Θεοφίλου
Παντολέων Θεοκρίτου
Σωτήρις Ἀντιγένους
Ἀθηναῖος Διονυσίου
Κλεόπατρος Δημοσθέως
Ζώσιμος Λέοντος
Εὐφροσύνη Εὐρυλόχου τοῦ
καὶ Λουκίου
Ἐλένη Φιλαμβ[ρ]ό[τ]ου
Σωσίστρατα Φιλαμ[βρ]ό[τ]ου
Ἡρακλείδης Πολυκρίτου
Εὐτυχία Εἰσαγόρα
Λέων Ἀλεξίππου
Ἐλενος Ἰτάλου
Ἀττική Ἰτάλου
Φίλα Ἰτάλου
Σαμβάτις Ἀπάτης
Συνίστωρ I . . .
Λύκη
Μαχάπολις [Φ]ιλαμβρότου
Μακεδονία Φιλαμβρότου
Εἰσίων Δημάρχου
Τυράννης Δημάρχου
Εἰσίας Δημάρχου
Εἰσίων Δημάρχου
Ἀκτιακὴ Θρασυβούλας
Ἐάρτην Καλλιστράτου .

Φορτουᾶτα Ἀριστίωνος
Ἡρακλεΐδης Ἀριστίωνος
Χρυσέως Ἡραιῶνος
Ἐλλας Εἰσα.
Ζώσιμος Γνώμης
Δύναμις Ἀριστίωνος
Μαρκία Εἰσα.
Φίλη.
.

L'organisation administrative des cités thessaliennes est encore peu connue. Plusieurs inscriptions¹ nous montrent à leur tête un certain nombre de magistrats appelés *tages*. Ce titre, très-ancien en Thessalie, avait autrefois une autre signification : il s'appliquait, non à des administrateurs municipaux, mais à un magistrat suprême qui dirigeait l'ensemble des cités thessaliennes². Celles-ci ont encore à l'époque romaine une magistrature commune, sans doute purement honorifique; c'est celle du stratège, que nous retrouvons comme éponyme sur un très-grand nombre d'inscriptions.

Parmi les *tages* de l'époque romaine, que l'on pourrait rapprocher des *politarques* de Macédoine, il y avait nécessairement un ordre de préséance, indiqué dans une inscription par l'expression *ταγευόντων τῶν περὶ*. . . . dont l'analogue s'est aussi retrouvée en Macédoine, à Édesse et à Derriopos. Ici la qualification *πρωτοστάτης ταγός* est plus explicite.

Les mots *δόντων αὐτῶ τοῦς* font penser à la formule *δόντων αὐτῶ τοῦς δεκαπέντε σιατῆρας* employée dans le préambule des listes d'affranchissement en Thessalie et particulièrement à Larisse. Mais là s'arrête l'analogie : la mention d'une loi de Trajan, celle de l'assemblée du peuple, et la disposition des noms propres qui composent la liste ne permettent pas de rapprocher cette stèle des inscriptions d'affranchissement que l'on trouvera plus loin.

L'inscription est à peu près datée par le titre de Parthique donné à Trajan; elle doit être de l'an 116 ou de l'an 117.

Quelle est la liste qui suit le préambule mutilé? Il y avait une autre colonne de noms propres à gauche de celle qui nous a été conservée : on en voit encore quelques lettres.

¹ Le Bas, n^{os} 1188, 1190, 1191, 1303.

² Xén. *Hist. gr.*

157.

	ΟΣΤΩΝΘΕΣΣΑΛ
	ΙΠΠΟΥΛΑΡΙΣΑΙΟ
	ΑΝΙΟΥΤΟΥΚΑΙΤ
	ΡΑΝΤΙΝΑΡΧΟΥΝΤΟΣ
5	ΤΟΥΠΟΛΥΝΙΚΟ
	ΕΥΟΝΤΟΣΥΙΟΝΒΣ
	ΔΕΚΑΤΗΣΤΟΥΔΕΣ
	ΣΤΟΥΔΥΝΑΤΟΥΚΑ
	ΤΑΤΟΥΑΥΤΟΥΜ
10	ΔΥΝΑΤΟΥΚΙΕΡΕΣ
	ΛΕΥΘΕΡΙΟΥΑΓΑΣΙΝΟ
	ΑΡΙΣΑΙΟΥ
	ΚΑΝΔΡΩΝΙΚ
	ΤΕΤΗΝΘΕΣΣΑΛΩΝ
15	ΤΟΥΚΑΙΥΠΑΡ

Stèle en marbre gris, dans la cour de l'église Saint-Karalampos, en dehors de la ville, sur la rive droite du Pénée. Comme elle a longtemps fait partie du pavé, la plupart des lettres sont effacées. (Estampage.)

158.

	ΠΟΛΥΚΛΕΙΤΟΣ	ΛΥΚΙΣΚΟΥ
	ΑΝΔΡΑΣΠΥΓΜΗΝ	
	ΕΠΙΓΕΝΗΣ	ΟΜΗΡΟΥ
	ΠΑΙΔΑΣΠΑΓΚΡΑΤΙΟΝ	
	ΑΡΙΣΤΟΝΟΥΣΔΗΜΑΡΧΟΥ	
	ΤΟ ΔΕ ΤΩΝ ΑΝΔΡΩΝ ΠΑΓΚΡΑΤΙΟΝ	
	ΙΕΡΟΝ ΕΓΕΝΕΤΟ	
	ΑΠΟΒΑΤΙΚΩ	
	ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ	ΖΗΝΩΝΟΣ
	ΤΗ ΔΕ ΣΥΝΩΡΙΔΙ ΤΟΥ ΑΠΟΒΑΝΤΟΣ	
	ΤΙΜΑΣΙΘΕΟΣ	ΓΟΡΓΩΠΑ
	ΑΦΙΠΠΟΔΡΟΜΑ	
	ΖΗΝΟΔΟΤΟΣ	ΙΣΙΔΟΤΟΥ
	ΤΟΞΩ	
	ΑΝΤΙΓΕΝΗΣ	ΑΡΙΣΤΟΔΗΜΟΥ
	ΣΚΟΠΩΙΠΠΕΩΝ	
	ΜΙΜΝΟΜΑΧΟΣ	ΠΟΛΥΞΕΝΟΥ
	ΣΚΟΠΟΝΠΕΖΩΝ	
.....		ΚΛΕΙΤΟΜΑΧΟΥ
.....		
.....		ΡΟΥ

Fragment de stèle, dans la cour du Konak. Long. 0^m,51; larg. 0^m,44. L'inscription est fort bien gravée. (Estampage.)

Πολύκλειτος Λυσιόκου.
 ἄνδρας πυγμῆν·
 Ἐπιγένης Ὀμήρου.
 παῖδας παγκράτιον·
 Ἀριστόνου Δημάρχου.
 τὸ δὲ τῶν ἀνδρῶν παγκράτιον
 ἱερὸν ἐγένετο.
 ἀποδατικῶ·
 Διονύσιος Ζήνωνος.
 τῇ δὲ συνωρίδι τοῦ ἀποδάντος·
 Τιμασίθεος Γοργώπα.
 ἀφιπποδρόμα·
 Ζηνόδοτος Ἰσιδότηου.
 τόξω·
 Ἀντιγένης Ἀριστοδήμου.
 σκοπῶ ἰππέων·
 Μιμνόμαχος Πολυξένου.
 σκοπὸν πεζῶν.
 Κλειτομάχου.

ρου.

On connaît jusqu'à présent deux inscriptions agonistiques de Larisse, l'une publiée et commentée par M. Miller dans les *Mémoires de l'Académie des inscr.* t. XXVII, 2^e part. p. 43 et suiv.; l'autre qui n'est qu'un fragment, donnée pour la première fois dans les *Inscriptiones græcæ ineditæ* d'Ussing, n^o 13. Celle que nous publions ici, quoique moins fragmentaire que la précédente, ne représente pas la moitié de la stèle primitive. Il en reste assez toutefois pour qu'on puisse la comparer utilement aux deux autres.

Outre les caractères paléographiques qui sont dans notre texte identiques à ceux de la stèle de M. Miller, un argument considérable me porte à les attribuer toutes deux à la même époque; le même vainqueur, Timasithéos, fils de Gorgopas, figure dans les deux listes comme ayant remporté le prix de luttas à peu près semblables *προσδρομῆ συνωρίδι* dans la première (l. 16-17), et *συνωρίσι τοῦ ἀποδάντος*, dans l'autre.

La partie commune aux trois inscriptions ne comprend que

deux exercices, le pancrace des enfants, *παῖδας παγκράτιον*, et le pugilat des hommes que la stèle de M. Miller désigne par *ἄνδρας πύκτας*, et les deux autres, par *ἄνδρας πυγμῆν*.

Quant aux noms des exercices, notre stèle en fournit neuf. Les quatre premiers et les trois derniers sont connus d'ailleurs et se retrouvent, quoique dans un autre ordre, sur le marbre de M. Miller. Le sixième, *ἀφιπποδρόμῃ*, s'y est aussi rencontré pour la première fois, mais à l'accusatif, *ἀφιπποδρόμην*.

Reste le cinquième, *τῇ δὲ συνωρίδι τοῦ ἀποβάτος*, sur lequel les textes sont défaut et que je suis réduit à expliquer par conjecture. Il vient immédiatement après le concours désigné par le mot *ἀποβατικῶ*, dans lequel on sautait à bas du char en marche, on courait après, puis on y remontait. De là deux exercices en un, une course en char et une course à pied. « *καὶ ἦν τὸ ἀγώνισμα πρὸ τοῦ ἅμα καὶ ἱππέων*¹. » (*Etym. magn.* p. 124. 33.) « Un homme accompagnait le cocher, sautait dans la lice avec l'aide de celui-ci, courait auprès du char, et s'y élançait de nouveau, lorsqu'il était près du terme². » Il pouvait donc y avoir lieu à décerner deux prix : le prix *ἀποβατικῶ* était donné à celui qui sautait du char et le suivait en courant; l'autre était remis au cocher. C'est ainsi que dans une inscription agonistique d'Athènes³ nous lisons :

ἀποβάτης·

Καλλίας Θρασίππου, Αἰγείδος Φυλῆς.

ἠνίοχος ἐγχεῖζων·

Εὐρυκλείδης Μικίωνος Ἐρεχθείδος Φυλῆς.

Toutefois, dans l'inscription d'Athènes l'expression *ἠνίοχος ἐγχεῖζων* semble plutôt viser l'adresse dont le cocher fait preuve en aidant son compagnon à descendre du char, tandis que dans la nôtre on met en relief le char lui-même, la vitesse avec laquelle il a parcouru l'arène.

Une autre particularité de notre inscription, c'est la mention qui remplace le nom des hommes vainqueurs au pancrace : *τὸ δὲ τῶν ἀνδρῶν παγκράτιον ἱερὸν ἐγένετο*. Cela veut dire sans doute que le prix du concours a été consacré à une divinité, soit parce

¹ Cette explication de l'*Etymologicum* conviendrait mieux au concours *ἀφιπποδρόμῃ* qu'à celui des apobates.

² Rhangabé, *Ant. Hellén.* t. II, p. 683.

³ Rhangabé, n° 962.

qu'il n'y avait pas de concurrents, soit à cause d'une fraude dans le concours, soit pour quelque autre raison semblable.

LISTES D'AFFRANCHISSEMENTS.

Les monuments relatifs aux affranchissements sont très-nombreux en Thessalie. Ils se divisent en deux catégories. Les uns ne mentionnent qu'un affranchissement à la fois, ou plutôt répètent pour chaque affranchissement la formule que les autres placent une fois pour toutes en tête d'une liste divisée par mois et comprenant une série de six mois correspondant à la durée semestrielle de la charge du trésorier de la ville.

Cette formule comprend : 1° le nom du trésorier et la désignation du premier ou du second semestre; 2° la date, par le nom du stratège, éponyme en Thessalie, quelquefois par l'année de l'empereur régnant; 3° la mention de l'acquittement des quinze statères, ou en monnaie romaine des vingt-deux deniers et demi. Suivent les noms des affranchis et ceux de leurs maîtres, ceux-ci au génitif avec *ἀπό* ou *ὑπό*. Sur les plus anciennes listes, celles où l'on compte par statères, on trouve toujours *ἀπό* à l'exclusion de *ὑπό*.

L'intérêt de ces listes est presque tout entier dans leurs préambules, et dans les noms de mois qu'elles présentent suivant l'ordre du calendrier local.

Jusqu'ici Larisse n'avait fourni que deux listes d'affranchissements : l'une qui figure sous le n° 1239 dans *Le Bas*, l'autre que M. Miller a publiée il y a quelques mois dans la *Revue archéologique*¹. Elles sont toutes les deux à peu près effacées : dans la première cependant on peut encore distinguer la mention du stratège et le nom du mois *Ἰπποδρόμιος*. A ces deux stèles nous en ajouterons cinq autres : la première (n° 159) n'est pas dans un meilleur état de conservation que les deux dont nous venons de parler. Placée horizontalement dans un escalier, elle a été lavée par la pluie et usée par le frottement des pieds, de telle sorte que les

¹ Sept. 1874. M. Miller dit : « Cette inscription contenait probablement des affranchissements. » En effet, les lignes 7 et 8 peuvent se restituer ainsi :

δόν
των τῆ πόλει [τ]οὺς δεκαπέν
τε [σ]τα[τῆ]ρας κατὰ τὸν νόμον

quelques caractères qui en restent n'ont rien donné à l'estampage. On peut cependant y déchiffrer une formule assez remarquable : après chaque affranchissement on répète que les quinze statères ont été acquittés par-devant le κοινὸς ξενοδοῦκος. C'est, je crois, un développement de la formule ξενικῆ ou ξενικῶς que l'on rencontre dans d'autres actes d'affranchissement, par exemple dans celui du n° 195. Elle signifiait que l'affranchi était admis, non dans le corps des citoyens, mais au nombre des étrangers établis dans la localité. La seconde stèle n° 160 est moins intéressante, elle ne présente aucune formule et l'on n'y trouve qu'un seul nom de mois.

Le n° 161, au contraire du précédent, n'a conservé que ses formules initiales, qui présentent un intérêt particulier. Les éponymes y sont nombreux ; nous voyons mentionnés, des vainqueurs aux jeux sacrés, Aristophylos et Philoxénos, deux gymnasiarques, Alexippos et Potalos, enfin le stratège Eubiotos dont la qualité n'est pas indiquée, mais se sous-entend facilement. Un stratège de ce nom est mentionné comme éponyme dans une inscription de Phères (Le Bas, n° 1217) du temps d'Auguste¹.

Dans celle qui nous occupe on compte par deniers et non par statères : l'inscription de Phères que je viens de mentionner donne les deux manières de compter. . . . τοὺς δεκαπέντε στατήρας κατὰ τὸν νόμου ἃ γίνετα[ι] κατὰ τὸ διό[ρθ]ωμα δεινάρια, etc. Il semblerait donc que le changement ait dû avoir lieu à peu près vers le temps d'Auguste. Le nom du trésorier a disparu, il figurait sans doute en tête de la stèle dans la partie où il ne nous reste que le nom patronymique [Π]αρμενίσκου.

Les deux autres stèles, n°s 162 et 163, sont plus complètes. Toutes deux sont datées, ce qui est un point important.

La première est de l'année 41 de l'ère chrétienne, date indiquée par la mention de l'an 1^{er} de Claude. Le stratège Apollodore est en fonctions pour la quatrième fois, et le premier tige est Eudème fils de Ménécrate. Les mois nommés sont au nombre de trois, Ἄφριος, Θύος et Ὀμολῶος. La même suite se rencontre dans le n° 163, qui appartient, comme le précédent, au second semestre ; mais le mois Δεσχανόριος qui n'est pas mentionné au n° 162, faute sans doute d'affranchissements correspondant à ce mois, s'y trouve en tête du semestre. Les deux stèles sont interrompues dans le

¹ Cette stèle est actuellement au Louvre où elle a été apportée par M. Heuzey. (Fröhner, n° 144.)

mois *Ὀμολῶος*. Mais nous savons par une inscription de M. Heuzey¹ que le mois *Φυλλικός* appartenait au second semestre auquel un grand nombre de textes attribuent également *Ἴπποδρόμιος* : on connaît donc tous les mois de ce second semestre. Enfin le n° 1295 de Le Bas (Métropolis de Pélasgiotide) place *Ἴπποδρόμιος* avant *Φυλλικός*, de sorte que la liste des mois du second semestre peut s'établir ainsi :

Leschanorios,
Aphrios,
Thyos,
Omoloos,
Hippodromios,
Phyllicos.

Le n° 163 est daté de l'an 15 d'Hadrien, ce qui donne l'an 131-132 de notre ère. Le nom du stratège, mal indiqué, est probablement *Λύκος*. On compte par statères dans la formule initiale; mais le chiffre indiqué après chaque affranchissement exprime des deniers romains.

Une particularité à noter dans cette inscription, c'est la division du mois en deux quinzaines, l'une correspondant à la nouvelle lune, l'autre à la pleine lune : cette division ne s'était encore rencontrée que dans une inscription de Lamia, d'ailleurs fort mutilée (n° 1149 de Le Bas). C'est d'après ce texte que j'ai rétabli *νομηνίου*, mot qui ne figure pas au *Thesaurus*. Quant à *δλοκνκλιου* écrit en abrégé *Λ*, il est complètement inconnu. Le *Thesaurus* présente deux mots de la même formation *δλόκνκλος* et *δλοκνκλώω*; pour ce dernier il cite un passage du romancier Eumathe où il est question de la lune : *σὺ δέ μοι μηνοειδῆ σελήνην δλοκνκλωσον*.

159.

.....ΣΤΑΤΗΡΑΣΔΕΚΑΠΕΝΤΕ.....
.....
ΜΕΝΟΥΣΤΗΠΟΛΕΙΕ..Ν.....
ΜΕΝ.ΑΠΗΛΕΥΘΕΡΩΣΘΑΙ.....
ΓΙΝΟΜΕΝΟΥΣΤΗΠΟΛΕΙΕΝΑΝΤΙΟΝ.....
ΝΟΜΟΝΤΟΥΣΣΤΑΤΗΡΑΣΔΕΚΑΠΕΝΤΕ.....
ΝΗΑΠΗΛΕΥΘΕΡΩΣΘΑΙΑΠΟΛΕΟΝΤΟΔΑΜΑΣΤΗΣ.....
ΝΟΥΣΤΗΠΟΛΕΙΕΝΑΝΤΙΟΝΚΟΙΝΟΥΖΕΝΟΔΟΚΟΥΕΠΙ.....
:ΟΥΣΣΤΑΤΗΡΑΣΔΕΚΑΠΕΝΤΕ.....

¹ *L'Olympe et l'Acarnanie*, n° 14.

Stèle dans un escalier de cimetière, tout près d'une des portes du côté sud de la ville. La stèle est entière, mais l'inscription, fort longue et en caractères très-menues, a presque entièrement disparu.

στῆλη δεκαπέντε

.....
 τοὺς γεινο]μένους τῇ πόλει ἐ[να]ν[τί]ον κοινοῦ ξενοδόκου
 φα]μένη ἀπλευθερῶσθαι [ἔδωκε τοὺς δεκαπέντε στῆλην τοὺς
 γινομένους τῇ πόλει ἐναντίον [κοινοῦ ξενοδόκου
 ἔδωκε κατὰ τὸν νόμον τοὺς στῆλην δεκαπέντε
 . . φαμέ]νη ἀπλευθερῶσθαι ἀπὸ Λεοντοδάμας τῆς
 ἔδωκε τοὺς στῆλην δεκαπέντε τοὺς γινομέ]νους τῇ πόλει
 ἐναντίον κοινοῦ ξενοδόκου . Ἐπι [ἔδωκε κατὰ τὸν
 νόμον τ]οὺς στῆλην δεκαπέντε

160.

.....
 ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΚΑΙ ΚΑΣΙΑΣ ΓΝΑ
 ΣΤΕΙΜΑΓΟΡΑ ΑΠΟΛΥΣΙΚΡΑΤΟΥ .
 ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΗΣ ΑΠΟ
 ΛΑΙΔΟΣ ΤΗΣ ΕΜΠΕΔΙΩΝΟΣ ΝΑΝΑ
 ΟΝΕΙΚΟΜΑΧΟΥ ΤΟΥ ΛΕΩΝΙΔΟΥ ΒΑΙΑ
 ΠΟΣΩΠΟΛΕΩΣ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥ ΚΑΙ
 ΜΟΔΙΟΥ ΤΟΥ ΣΩΠΟΛΕΩΣ ΕΥΤΥΧΟΣ ΑΠΟ
 ΦΙΛΩΝΟΣ ΤΟΥ ΦΙΛΩΝΟΣ ΚΑΙ ΔΙΟΔΩΡΑ
 ΤΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΟΥ ΚΑΙ ΦΙΛΩΝΟΣ ΤΟΥ ΦΙΛ
 ΝΟΣΩΠΑΤΡΑ ΑΠΟ ΑΛΕΞΙΠΠΟΥ ΤΟΥ ΙΠΠΟΛΟ
 ΧΟΥ ΦΙΛΑΡΓΥΡΟΣ ΑΠΟ ΜΝΑΣΙΓΕΝΟΥΣ ΤΟΥ
 ΚΑΝΔΡΟΥ ΡΟΥΦΑ ΑΠΟ ΑΔΕΙΑΣ ΤΗΣ ΜΕΘΥΣΤΟ
 ΤΡΥΦΕΡΑ ΑΠΟ ΦΡΥΝΙΧΟΥ ΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΓΕΝΟΥ
 ΚΑΛΛΙΤΥΧΗ ΑΠΟ ΝΕΙΚΗΣ ΤΗΣ ΑΙΣΧΥΛΟΥ ΕΥ
 ΠΡΑΞΙΣ ΑΠΟ ΠΑΥΣΑΝΙΟΥ ΤΟΥ ΕΥΔΗΜΟΥ
 ΚΑΙΚΤΗΣ ΩΝΟΣ ΚΑΙ ΑΝΔΡΟΜΑΧΟΥ ΤΩΝ Π
 ΑΝΙΟΥ ΧΑΡΜΟΣ ΥΝΗ ΑΠΟ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΤΟΥ
 ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟΥΣ ΚΑΙ ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟΥΣ ΤΟΥ ΑΠΟ
 ΛΩΝΙΟΥΣ ΟΣ ΟΣ ΑΠΟ ΣΩΔΟΥ ΤΟΥ ΠΥΛΛΑΔΟΥ
 ΙΠΠΟΔΡΟΜΙΟΥ

Fragment de stèle dans la maison de Galip-Effendi. (Estampage.)

..... Ἀλεξάνδρου καὶ Κασίας
 Γνά[θων ἀπὸ . . .]ς
 Τειμαγόρα ἀπὸ Λυσικράτου[ς τοῦ] Ἀπολλοδώρου.
 Διοσκουρίδης ἀπὸ . . λαίδος τῆς Ἐμπεδίωνος.
 Νάνα ἀ[πὸ] Νεικομάχου τοῦ Λεωνίδου.
 Βαία [ἀπὸ] Σωπόλεως τοῦ Ἀπολλωνίδου καὶ Ἀρ

μοδίου τοῦ Σωπόλεως.

Εὐτυχος ἀπὸ Φίλωνος τοῦ Φίλωνος καὶ Διοδώρα[s] τῆς

Κλεοπάτρου καὶ Φίλωνος τοῦ Φίλ[ω]νος.

Σωπάτρα ἀπὸ Ἀλεξίππου τοῦ Ἱππολόχου.

Φιλάργγυρος ἀπὸ Μνασιγένους τοῦ [Νι]κάνδρου.

Ρούφα ἀπὸ Ἀδείας τῆς Μεθυστο[ῦ].

Τρυφέρα ἀπὸ Φρυνίχου τοῦ Δικαιογένους.

Καλλιτύχη ἀπὸ Νείκης τῆς Αἰσχύλου.

Εὐπραξίς ἀπὸ Πausανίου τοῦ Εὐδήμου καὶ Κτή-

σωνος καὶ Ἀνδρομάχου τῶν Π[αυσ]ανίου.

Χαρμοσύνη ἀπὸ Ἀπολλωνίου τοῦ Ἀριστομένους

καὶ Ἀριστομένους τοῦ Ἀπολλωνίου.

Σόσος ἀπὸ Σώδου τοῦ Πυλάδου.

Ἱπποδρομίου.

Ce dernier mot est le nom du mois Ἱπποδρόμιος. Il y a donc eu au moins quinze affranchissements dans le mois précédent auquel se rapportent tous ceux de cette inscription. Après le nom Ἱπποδρομίου, l'inscription s'arrête, quoique la stèle ne soit pas remplie : il faut croire que l'inscription aura été gravée à la fin du mois Omoloos et que le nom du mois Hippodromios y aura été ajouté en prévision d'affranchissements qui n'eurent pas lieu ou furent enregistrés sur une autre stèle.

161.

ΙΟΥΦΟΟ.....

ΑΡΜΕΝΙΣΚΟΥΙΕΡΟΝΙ.....

ΤΩΝΑΡΙΣΤΟΦΥΛΟΥΦΙΛΙΣ. Ο

ΦΙΛΟΣΞΝΟΥΤΟΥΦΙΛΟΣΞΝΟΥΓΥ

5 ΝΑΣΙΑΡΧΟΥΝΤΩΝΑΛΕΞΙΠΠΟΥ

ΤΟΥΑΛΕΞΙΠΠΟΥΠΩΤΑΛΟΥΤΟΥΠΩ

ΤΑΛΟΥ ΟΙΦΑΜΕΝΟΙΑΠΗΛΕΥΘΕ

ΡΩΣΘΑΙΚΑΙΔΕΔΩΚΟΤΕΣΤΗΠΟΛΕ

ΤΑΓΕΙΝΟΜΕΝΑΤΗΣΑΠΕΛΕΥΘΕΡΩ

10 ΣΕΩΣΔ Κ.....ΤΩΝΙΟΥΤΡΙ

ΗΕΥΒΙΟΤΟΥΤΟΔΕΥΤΕΡΟΝ

ΗΝΟΔΟΤΗΑΠΟΣΕΛΕΥΚΟΥΤΟΥ

.....ΡΑΣΤΗΣ

Fragment de stèle dans la cour de l'église Saint-Karalampos.

.....ίου Φο.....

..... Παρμενίσκου· ἱερονί[χησάν-

των Ἀριστοφύλου, Φιλίσ[κ]ο[υ],

Φιλοξένου τοῦ Φιλοξένου· γυ-

μ]νασιαρχούντων Ἀλεξίππου

τοῦ Ἀλεξίππου, Πωτάλου τοῦ Πω-

τάλου· οἱ φάμενοι ἀπὸ ἀπλευθε-
 ρῶσθαι καὶ δεδωκότες τῇ πόλει [εἰ
 τὰ γεινόμενα τῆς ἀπελευθερώ-
 σεως δ(ηνάρια) κ[ε] μ[ηνὸς] Ἰ[τανίου] τρί-
 τῆ] Εὐδίου τοῦ δευτέρου.
 Ζηνοδότῃ ἀπὸ Σελεύκου τοῦ . . .
 [ἀπὸ] ρασ τῆς

Le verbe *ιερονικέω* n'est pas dans le *Thesaurus*; mais on connaît *ιερονίκης*. Ligne 10 j'ai rétabli le nom du mois *Ἰτανίος* d'après une inscription de Ciérium. (Le Bas, n° 1188.)

162.

^ ^ ΟΓΑ

.. ΜΙΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΝ ΔΕΥ
 . ΕΡΑΝΕΞΑΜΗΝΟΝ ΕΝ ΤΩ Π
 . ΩΤΩ ΕΤΕΙ ΤΙ ΒΕΡΙΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
 5 ΥΚΑΙΣΑΡΟΣ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥΣ
 ΕΒΑΣΤΟΥ ΤΟΥ ΚΑΙΛΑΣΤΡΑ
 ΤΗ ΓΟΥΝΤΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩ
 ΡΟΥ ΤΟ ΤΕΤΑΡΤΟΝ ΤΑ ΓΕΥΟ
 ΝΤΩΝ ΤΩΝ ΠΕΡΙ ΕΥΔΗΜΟΝ
 10 ΜΕΝΕΚΡΑΤΟΥΣ ΟΙΑ ΠΗΛ
 . ΥΘΕΡΩΜΕΝΟΙ ΑΦΡΙΩ
 ΙΑΡΧΑΡΜΟΣ ΥΝΗΥΠΟΙΛΑΡΑ
 ΣΑΒΙΔΙΑΥΠΟΙΠΠΟΝΙΚΑΣ ΣΩ
 ΤΑΣ ΥΠΟΜΕΝΑΝΔΡΟΥ ΣΩ.
 15 ΥΡΑΥΠΟΑΣΚΛΗΠΙΟΔΩΡΟΥ
 ΜΗΤΡΙ . . . ΔΗΜΗΤΡΙΑΥΠΟΘ.
 ΙΜΑΣΘΑΛΗΥΠΟΑΛΕΞΑΝΔΡΟ.
 . ΚΟΝΔΑΥΠΟΘΑΥΜΑΣΤΟΥ ΘΥ.
 ΠΡΙΜΑΥΠΟΣΤΡΑΤΙΠΠΟΥ ΟΜ
 20 ΠΑΡΜΕΝΙΩΝ ΥΠΟΠΑΡΜΟΝΙΑ . . .
 ΡΣΙΝΟΗΥΠΟΔΙΚΑΙΟΝΑΤΟΥΝ . . .
 Δ Ρ Ο Σ Υ Π Ο Π Α Τ Ρ Ω Ν Ο Σ

Fragment de stèle dans la cour du Konak : 0^m,67 sur 0^m,46.
 (Estampage.)

. . . τα]μιεύοντος τὴν δευτέραν ἐξάμηνον ἐν τῷ π[ρ]ώτῳ ἔτει Τιβερίου
 Κλαυδίου Καίσαρος Γερμανικοῦ Σεβαστοῦ τοῦ Καίλα, στρατηγοῦντος
 Ἀπολλοδώρου τὸ τέταρτον, ταγεύοντων τῶν περὶ Εὐδήμον Μενεκράτους·
 οἱ ἀπλευθερωμένοι·

Ἀφρίω·

(Χαρ) Χαρμ[ο]σύνη ὑπὸ Ἰλαρᾶς,
 Ἀθιδία ὑπὸ Ἰππονίκας,
 Σώτας ὑπὸ Μενάνδρου.

Ζωπύρα ὑπὸ Ἀσκληπιοδώρου,
 (μητρια) Δημητρία ὑπὸ Θεοτίμας,
 Θαλία ὑπὸ Ἀλεξάνδρου],
 Σεκόνδα ὑπὸ Θαυμάστου.
 Θύ[ω].
 Πρίμα ὑπὸ Στρατίππου.
 Ὀμ(ολώω).
 Παρμενίων ὑπὸ Παρμονίδ[ος],
 Ἀ]ρσινὴ ὑπὸ Δικαιονάτου,
 Ν[ικαν]δρος ὑπὸ Πάτρωνος.

L'inscription est assez mal gravée, et contient ce me semble des groupes de lettres superflus. Dans la transcription je les ai mis entre parenthèses et rejetés en marge.

163.

ΠΕΙΘΑΓΟΡΟΣΜΕΓΑΛΟΚΛΕ
 ΟΓΕΓΟΝΩΣΤΑΜΙΑΣΤΗΣΠΟΛΕΩΣ
 ΤΗΝΔΕΥΤΕΡΑΝΕΞΑΜΗΝΟΝΕΝΤΟΣΚΟΚΙΙΙ
 ΛΥΚΩΕΤΟΥΣΕΪΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
 5 ΚΑΙΣΑΡΟΣΤΡΑΙΑΝΟΥΑΔΡΙΑΝΟΥ
 ΣΕΒΑΣΤΟΥΑΝΕΓΡΑΨΕΝΤΟΥΣΦΑ
 ΜΕΝΟΥΣΑΠΗΛΕΥΘΕΡΩΣΘΑΙΕΝΤΩ
 ΤΗΣΤΑΜΕΙΑΣΑΥΤΟΥΧΡΟΝΩΟΙΤΙΝΕΣΕΔΩ
 ΚΑΝΤΟΥΣΓΕΙΝΟΜΕΝΟΥΣΤΗΠΟΛΕΙΣΤΑΤΗΡΑΣ
 10 ΜΗΛΕΣΧΑΝΟΡΙΟΥΕΪΣΤΑΧΥΣΥΠΟΕΙΣΑΓΟΡΟΥ
 ΤΟΥΕΙΣΑΓΟΡΟΥΔΗΚΒ<ΕΥΠΟΡΟΣΥΠΟΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟ.
 ΤΟΥΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣΑΠΕΛΕΥΔΗΚΒ<ΖΩΣΙΜΟ.
 ΥΠΟΠΑΥΣΑΝΙΟΥΤΟΥΠΑΥΣΑΝΙΟΥΘΙΔΗΚΒ<ϕ
 ΕΥΜΕΝΗΣΥΠΟΦΙΛΙΣΚΟΥΤΟΥΕΥΔΗΜΟΥΔΗΚΒ..
 15 ϕ ΠΑΡΔΑΛΙΣΥΠΟΛΥΚΑΣΤΗΣΛΥΚΟΥΔΗΚΒ.
 ΝΟΥΜΗΑΦΡΙΟΥΖΩΗΥΠΟΛΟΥΚΙΟΥΤΟΥΛΟΥΚΙΟΥ
 ΔΗΚΒ<ΔΠΑΡΔΑΛΙΣΥΠΟΠΟΥΛΥΖΕΝΑΣ
 ΤΗΣΜΕΝΕΣΤΑΔΗΚΒ<ΝΟΥΜΗΝΟΣΘΥ..
 ΠΙΚΤΑΣΥΠΟΑΡΧΕΛΑΙΔΟΣΤΗΣΚΑΛ
 20 ΛΙΠΠΟΥΔΗΚΒ<ΛΗΑΓΑΘΟΠΟΥ.
 ΥΠΟΝΙΓΕΡΟΣΤΟΥΣΩΤΑΔΗΚΒ<ΑΓΕΛΗ
 ΥΠΟΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥΤΟΥΕΙΚΑΙΟΥΤΟΥΕΠΙΤΡΟΠΟΥ
 ΑΧΧΙΟΥΚΑΙΓΑΛΑΤΟΥΚΑΘΗΝΕΠΟΙΗΣΑΤΟΔΙΑΘΗ
 ..ΝΒΑΧΧΙΟΣΔΗΚΒ<ΛΕΟΝΤΟΥΠΟΦΙΛΟΔΕ
 25 ...ΤΟΥΕΙΣΙΔΩΡΑΣΑΠΕΛΕΥΔΗΚΒ<ΛΕΑΡΙΝΟ.
ΧΙΟΥΤΟΥΒΑΧΧΙΟΥΔΗΚΒ<ΜΗΟΜΟΛΩ.
ΥΠΟΑΝΤΙΓΕΝΟΥΣΤΟΥΕΥΔΗΜΟΥΔΗΚΒ.
ΥΠΟΑΡΙΣΤΙΟΥΤΗΣΜΕΝΕΚΡΑΤ...

Stèle encadrée dans un mur de l'ancien archevêché. Je regrette de ne pouvoir donner toutes les ligatures que présente ce texte.

Πειθάγορος Μεγαλοκλέ[ους] ὁ γεγωνὸς ταμίας τῆς πόλεως τὴν δευτέραν ἑξάμηνον ἔτους εἰ αὐτοκράτορος Καίσαρος Τραϊανοῦ Ἀδριανοῦ Σεβαστοῦ, ἀνέγραψεν τοὺς φαιμένους ἀπηλευθερώσθαι ἐν τῷ τῆς ταμείας αὐτοῦ χρόνῳ οἵτινες ἔδωκαν τοὺς γεινομένους τῇ πόλει σιατῆρας.

Μη(νὸς) λεσχανορίου εἰ
Στάχως ὑπὸ Εἰσαγόρου τοῦ Εἰσαγόρου
δη(νάρια) κβζ.

Εὔπορος ὑπὸ Φορτουνάτο[υ] τοῦ Ἀριστίωνος
ἀπελευ(θέρου), δη(νάρια) κβζ.

Ζώσιμο[ς] ὑπὸ Πausανίου τοῦ Πausανίου
ΘΙ δη(νάρια) κβζ.

Εὐμένης ὑπὸ Φιλίσκου τοῦ Εὐδήμου
δη(νάρια) κβζ.

Παρδάλις ὑπὸ Λύκας τῆς Λύκου
δη(νάρια) κβζ.

Νου(μηνίου) μη(νὸς) Ἀφρίου.
Ζωὴ ὑπὸ Λουκίου τοῦ Λουκίου
δη(νάρια) κβζ.

Ὀλ(οκυκλίου)
Παρδάλις ὑπὸ Πολυξένας τῆς Μενέστια
δη(νάρια) κβζ.

Νου(μηνίου) μηνὸς Θύ(ου).
Ἐπίκτας ὑπὸ Ἀρχελαίδος τῆς Καλλίππου
δη(νάρια) κβζ.
Ὀλ(οκυκλίου) η̄.

Ἀγαθόπου[ς] ὑπὸ Νίγερως τοῦ Σάτα
δη(νάρια) κβζ.

Ἀγέλη ὑπὸ Ἀλεξάνδρου τοῦ Εἰκαίου τοῦ
ἐπιτρόπου [Β]αχχίου καὶ Γαλάτου καθ' ἣν
ἐποιήσατο διαθή[κη]ν Βάχχιος, δη(νάρια) κβζ.

Λέοντο ὑπὸ Φιλοδο[σπότου] τοῦ Εἰσιδώρας ἀπελευ(θέρου)
δη(νάρια) κβζ.
Ὀλ(οκυκλίου).

Ἐάρινο[ς] ὑπὸ Βαχ[χίου] τοῦ Βαχχίου
δη(νάρια) κβζ.

Μη(νὸς) Ὁμολφ(ου).
..... ὑπὸ Ἀντιγένους τοῦ Εὐδήμου
δη(νάρια) κβζ.
..... ὑπὸ Ἀριστίου τῆς Μενεκράτ

Dans la ligne 13, le groupe $\overline{\Theta}$ me semble devoir être traduit par le nombre 19 et signifier le 19^e du mois Leschanorios, dans lequel je ne trouve pas la distinction du neomenium et du plenilunium. Ce groupe Θ serait hors de place et devrait être rejeté après KB \angle .

Il manque deux mois à la série formée par le premier semestre.

Le texte se comprend aisément, sauf le groupe ENTOCKOKIII-AYKΩ (l. 3-4). Je regrette que diverses circonstances m'aient empêché de prendre un estampage de cette stèle; mais j'ai pu y revenir à deux fois et contrôler particulièrement ce passage qui m'avait intrigué tout d'abord. On attendrait à cette place le nom du stratège.

II

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES.

La plupart de ces inscriptions se lisent sur des stèles antiques que l'on trouve en grand nombre dans les cimetières juifs ou musulmans, couchées par terre dans les premiers, plantées debout dans les autres, aux deux extrémités de la fosse où repose le défunt. On peut les diviser en deux catégories. Les unes se terminent par une sorte de fronton triangulaire et présentent généralement un aspect plus antique et une rédaction moins prolixe. Les autres s'amortissent en une ogive ornée d'un dessin à peu près uniforme et dont on peut avoir une idée en consultant les planches III (n° 6) et XXV (n° 4) de M. Heuzey. Ces dernières sont, à tous égards, postérieures aux autres.

Le sarcophage et le cippe, si communs à Thessalonique, ne se rencontrent à Larisse qu'à l'état d'exception : la stèle domine.

Un autre trait, fort commun dans les monuments funéraires de Larisse, c'est le signe phallique d'Hermès¹ gravé au-dessous de l'inscription; quelquefois celle-ci se termine par la formule $\text{\text{Ἐρμᾶλου}}$ (ou $\text{\text{Ἐρμᾶδου}})$ $\chi\theta\omicron\nu\lambda\omicron\nu$.

La formule $\mu\nu\epsilon\lambda\omicron\varsigma$ $\chi\acute{\alpha}\rho\iota\nu$ ou $\mu\nu\eta\mu\epsilon\tau\omicron\varsigma$ $\chi\acute{\alpha}\rho\iota\nu$ se rencontre quelquefois sur les stèles funéraires de Larisse, mais son emploi est beaucoup moins fréquent qu'à Thessalonique. En revanche le titre de

¹ M. Miller a publié dans la *Rev. arch.* de septembre 1874 un certain nombre d'inscriptions funéraires de Larisse; plusieurs sont accompagnées du même emblème.

héros, donné au mort, et la formule d'adieu *χαῖρε*, figurent sur le plus grand nombre des monuments. *Ἡρώς χρηστέ χαῖρε*, telle est la rédaction ordinaire, qui s'applique aussi aux femmes, même sous cette forme masculine (n^{os} 171, 180). On trouve aussi les féminins *ἠρώϊς* et *ἠρώϊσσα*.

164.

ΕΥΙΠΠΟΣΓΟΡΓΙΛΕΙΟΣ
ΓΟΡΓΟΝΙΣΚΑΦΙΛΟΞΕΝΙΔΑΙΑ

ΕΡΜΑΟΥΧΘΟΝΙΟΥ.

*Εὐίππος Γοργιλεῖος, Γοργονίσκα Φιλοξενίδαία
Ἐρμάου χθονίου.*

Communiquée par M^{sr} Joachim, archevêque de Larisse, qui l'a transcrite sur « une sorte d'autel quadrangulaire, » un cippe évidemment. On voit ici la formule *Ἐρμάου χθονίου* remplacer le symbole ordinairement en usage. Cf. Miller, *l. c.* p. 161 et 162.

165.

ΩΩΤΗΡΩΩΩ
ΛΟΥ ΟΙΚΕ
ΤΗΣ

Stèle à fronton triangulaire, dans la maçonnerie du Konak; je l'ai vu dégager d'un mur en démolition. Hauteur, 1^m,50; largeur, 0^m,54. Au-dessus, cavalier thrace. Au-dessous, signe d'Hermès.

Σωτήρ Σωσύλου οικήτης.

Je trouve une *οικήτης* parmi les inscriptions de M. Miller, *l. c.* p. 161.

166.

ΕΛΕΝΗΑΛΦΙΗΝΗΒΑΣΣΟΥ
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΑΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Fragment de stèle dans la cour du Konak. Hauteur, 0^m,63; largeur, 0^m,33. Au-dessus de l'inscription, une tête de femme; au-dessous, signe d'Hermès.

Ἐλένη Ἀλφεινή, Βάσσου ἀπελευθέρα· χρηστέ, χαῖρε.

167.

ΑΝΔΡΟΝΕΙΚΟΣΓΑΥ
ΛΟΝΤΟΝΙΔΙΝΑΔΕΛ
ΦΟΝΜΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝΗ
ΡΩΣΧΡΗCΤΕΧΑΙΡΕ

Stèle dans la cour du Konak. Hauteur, 1^m,50; largeur, 0^m,46.
Au-dessus de l'inscription, un buste décapité; au-dessous, cavalier thrace. C'est le n° 1265 de Le Bas.

Ἀνδρόνεικος Γαῦλον τὸν Ἰδι[ο]ν ἀδελφὸν μνείας χάριν· ἥρωε χρηστέ,
χαῖρε.

168.

ΜΑΡΚΙΑΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥΧΡΗCΤΟΝ
ΧΡΗCΤΟΥΤΟΝΕΑΥΤΗCΑΝ
ΔΡΑ ΗΡΩCΧΡΗCΤΕ
❖ΧΑΙΡΕ❖

Fragment de stèle dans la cour du Konak. Longueur, 0^m,63;
largeur, 0^m,50.

Μαρκία Ἀσκληπιάδου Χρηστὸν Χρηστοῦ τὸν ἐαυτῆε ἀνδρα· ἥρωε χρηστέ,
χαῖρε.

169.

ΠΟΛΥΟΚΤΟΣ
ΑΙΝΕΙΟΣ

Stèle dans le cimetière turc de Karavia.

Πολύ[ευ]κτος Αἰνεῖος.

170.

ΠΕΤΑΛΛΙΣ
ΠΕΤΑΛΙΛΙΑ

Stèle dans le cimetière turc de Karavia.

La première ligne seulement a été publiée par Le Bas (n° 1271).

Πεταλλίε Πεταλιλία.

171.

ΘΑΛΛΟΥCΑΔΑΦΝΗΝ
ΤΗΝΙΔΙΑΝΜΗΤΕΡΑΝ
ΜΝΗΜΗCΧΑΡΙΝΗΡΩCΧΡΗ
CΤΕ ΧΑΙΡΕ
ΑΝΤΙΔΟΤΟCΑΝΤΙΔΟΤΟΥΗΡΩ
ΔΙΟΝΥCΙΕΡΟΥΦΙΩΙ.ΕC.
ΗΡΩC ΧΑΙΡΕ

Stèle dans le pavé, auprès d'un puits, vers le sud de la ville. Il y a évidemment là trois épitaphes d'écritures très-différentes.

1. Θάλλουσα Δάφνην τὴν ἰδίαν μητέρα μνήμης χάριν ἥρωσ χρηστέ, χαῖρε.

Il a été déjà dit que le masculin ἥρωσ χρηστέ s'emploie indifféremment pour les défunts des deux sexes; on va en voir d'autres exemples.

2. Ἀντιδοτος Ἀντιδότου ἥρω[ς].

3. Διονύσιε Ρουφιῶ[νο]ς ἥρωσ, χαῖρε.

172.

ΛΕΥΚΙΟΣΚΟΙΝΤΟΥΕΛΕΟΣ
ΕΙΡΗΝΗΝΠΑΝΤΙΙΣΤΡΑΙΙ

○ ○

ΛΥΣΙΣΗΚΑΙ
ΧΑΙΡΕ

Stèle dans le cimetière turc du Sud. Publiée dans Le Bas, n° 1287. Kirchhoff, qui la reproduit d'après lui (n° 9423), la range parmi les inscriptions chrétiennes, à cause des mots *ελεος* et *ειρήνη* qui figurent dans la première épitaphe. Je crains que la raison ne soit pas suffisante. En tous cas cette partie a été gravée la première, comme l'indiquent la forme des lettres et la position qu'elle occupe entre la corniche et les deux rosaces. La seconde est à peine tracée; Le Bas a eu entre les mains une copie plus complète que la mienne: il lit cette seconde partie ΛΥΣΙΣΤΙΕΝΙΚΑΙΟΥ ΧΑΙΡΕ.

173.

Δ. ΔΗΠΥΛΑΚΕΦΑ
ΛΟΥΦΥΣΙΔΕΑΝ
ΤΙΓΟΝΑΕΥΠΑΛΙ
ΔΟΥΗΡΩΙΣΣΑΧΡΗ
...ΧΑΙΡΕ

Stèle dans le cimetière turc du Sud.

..... Κεφάλου, Φύσ[ε] δὲ Ἀντιγόνα Εὐπαλίδου ἠρώισσα χρη[στέ],
χαῖρε.

174.

ΝΙΚΟΥΝ

Petite stèle dans le cimetière juif. Νικοῦν est la forme thessalienne du nom Νίκων.

175.

ΛΕΥΘΕΡΙΝΔΙΟΚ
ΛΕΑΤΟΝΕΥΤΗΣΑ
ΝΔΡΑΜΝΙΑΣΧΑΡΙΝ

Stèle dans le pavé de l'église Saint-Karalampos. Longueur, 1^m,20; largeur, 0^m,50.

Λευθέριν Διοκλέα τὸν ἐ[α]υτῆς ἀνδρα μν[ε]ίας χάριν.

Λευθέριν est une corruption d'Ἐλευθέριον.

176.

ΠΑΡΜΟΝΙΠΑΡ
ΝΕΝΙΣΚΟΥΓΥΝΗ
ΔΕΘΡΑΣΩΝΟΣΗ
ΡΩΙΧΡΗΣΤΗΧΑΙΡΕ

Stèle dans la cour du Konak. Hauteur, 1^m,20; largeur, 0^m,43.

Παρμόν(η) Παρμενίσκου, γυνή δὲ Θράσωνος ἡρωί χρηστέῃ, χαίρε.

Publiée avec quelques inexactitudes dans Le Bas, n° 1275, et Böckh, n° 1789.

177.

ΚΟΣ. .ΣΕΠΙΓΟΝΗΝ
ΤΗΝΕΑΥΤΟΥΣΥΜ
ΒΙΟΝΗΡΩΙΔΙ

Stèle dans le cimetière juif. Au-dessous, signe d'Hermès.

Κόσ[μο]ς Ἐπιγόνην τὴν αὐτοῦ σύμβιον ἡρωίδι.

178.

ΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝΗΡΩ.
ΧΡΗΣΤΕΧΑΙΡΕ
ΠΡΕΙΜΟΙΒΑΝΑΥΣΙΔΑΤΗ
ΕΑΥΤΟΥΣΥΜΒΙΟΝΜΝΙ
ΑΕΧΑΡΕΙΝΗΡΩΣΧΡΗΣ
ΤΕΧΑΙΡΕ

♠

Stèle dans le cimetière juif. Le haut manque.

... μ]ρείας χάριν· ήρωσ χρηστέ, χαΐρε.

Πρειμοΐδα Ναυσιδάτη έαυτού σύμβιον μν[ε]ίας χάρ(ε)ιν· ήρωσ χρηστέ,
χαΐρε.

Πρειμοΐδα est la transcription du latin *Primæna*.

179.

ΠΟΛΥΞΕΝΑ
ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ

Fragment de stèle. Au-dessous, signe d'Hermès.

Πολυξένα Απολλοδώρου.

180.

ΦΙΛΩΤΕΡΑΣΩΠΑΤΡΑΣΗΡΩΣΧΡΗΣΤΕΧΑΙΡΕ

Stèle carrée dans le cimetière juif. Bas-relief martelé.

Φιλωτέρα Σωπάτρας· ήρωσ χρηστέ, χαΐρε.

181.

ΗΔΑΝΔΟΝΤΟΝΚΑΙ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΝΚΑΛ
ΛΙΟΠΗ

Cavalier thrace.

Η Γ Υ Ν Η Μ Ν Η Μ Η .
ΧΑΡΙΝΕΣΤΗΣΕΝΗΡΩΣ
Χ Ρ Η Σ Τ Ε Χ Α Ι Ρ Ε

Signe d'Hermès.

C'est le n° XVIII de M. Miller (*l. c.* p. 163) qui l'a vue entière à Saint-Karalampos. Elle a été depuis transportée en deux morceaux dans la cour du Konak où je l'ai copiée. Mon texte diffère un peu de celui de M. Miller.

Ηδάνδον(?) τον και Απολλώνιον Καλλιόπη ή γυνή μνήμης χάριν έστησεν.
ήρωσ χρηστέ, χαΐρε.

182.

... ΟΣΤΡΑΤΑΚΛΕΟΝΙΚΟΝ
ΤΟΝΓΛΥΚΥΤΑΤΟΝΥΜΩΝ
ΜΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝΙΡΩΣΧΡΗ
ΣΤΑΙ ΧΕ ΡΑΙ

Signe d'Hermès.

Stèle dans le cimetière juif. C'est le n° u de M. Miller; ma copie ne diffère de la sienne que par ΧΡΗ au lieu de ΧΗ.

ῥ Νικ]οσ]ράτα Κλεόνικον τὸν γλυκύτατον (ἡ)μῶν μνείας χάριν. (Ἡ)ρως
χρηστ(έ), χ(αί)ρ(ε).

Cette inscription est remarquable par ses fautes d'orthographe.

183.

ΘΡΑΣΥΛΟΧΟΥ

Stèle à fronton triangulaire, dans le jardin de l'église Saint-Karalampos. Au-dessous, scène d'adieu. Une femme assise; un homme debout lui serre la main. Derrière lui trois autres personnages également debout.

Hauteur, 1^m,15; largeur, 0^m,45.

Θρασυλόχου.

184.

ΠΟΡ
ΝΙΚΟΥ. ΧΕ. ΙΑΜ
ΣΚ. ΗΓΥΝΑ. . ΑΗ. . Ο
ΑΚΚΟΥΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Stèle dans le cimetière turc du Sud.

Il n'y a de clair ici que la formule *χρηστέ, χαίρε*, appliquée probablement à une femme.

185.

ΝΙΚΗΤΟΝΙΔΙΝΑ.
ΔΡΑΚΟ.
ΜΝΕΙΑΣ
ΧΑΡΙΝ.

Stèle dans le même cimetière.

Νίκη τὸν ἰδι[ο]ν ἀ[ν]δρα Κο. . . . μνείας χάριν.

186.

..... ΤΙΜΟΣ . . .
... ΤΑΥΡΟ

Fragment de stèle dans le cimetière juif.

187.

ΤΟΡΡΓΙΤΕΙΩΝ

Stèle dans le cimetière turc du Sud. Au-dessous, bas-relief martelé.

188.

.....ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ

Cour du Konak.

Stèle carrée : 0^m,64 sur 0^m,60. L'inscription se lit sur le haut de l'encadrement. Au-dessous, le bas-relief représente un homme debout, en tunique et en chlamyde, la main gauche sur son épée et la droite sur son cheval. A droite un jeune homme en exomis tient une pièce de gibier au-dessus d'un autel adossé à un arbre dépouillé de ses feuilles. Un chien s'élançe vers le gibier et un serpent vers l'autel.

.....Μενάνδρου.

189.

ΗΜΟΣ
ΤΟΛ.....ΚΤΑΙΟΣ

Fragment de stèle, de bonne époque, dans la rue auprès du Konak.

190.

ΑΠΟΛΛΩ...Α
ΗΡΑΚΛΑΝ
Τ.ΝΕΑΥΤ...
ΑΝΔΡΑΜΝΕΙ
ΑΧΧΑΡΙΝΗΡΩΣ
ΡΗΧΤΕΧΑ...

Dans une cour de la mosquée d'Omer-bey. Sarcophage de 2^m,50 sur 1^m,25.

Ἀπολλω[ν]α Ἡρακλᾶν τ[ὸ]ν ἑαυτ[ῆς] ἀνδρα μνηίας χάριν· ἠρωσ χρησιῆ,
χαῖρε.

C'est le n° 1262 de Le Bas avec quelques lettres de plus.

191.



Petite stèle de forme ogivale, dans la cour de l'église Saint-Karalamos, hors la ville, sur la rive gauche du Pénée. Hauteur de la partie destinée à sortir de terre, 0^m,42; largeur au ras du sol, 0^m,46. Au-dessous de l'ogive une partie fruste qui était enfouie.

D. M. S. Sig[no Ch]risti. Fl. V[ell]eia, matrona tribuni, domina mancipio[rum] V; vixit an[no]s XXIII. In domo Dei posita est.

Le prénom Flavia et le signe du labarum indiquent le iv^e siècle; l'usage du sigle D·M·S ferait songer à une époque plus ancienne.

TRIKKA (TRIKALA).

192.

EYTYXOETHAI
THIDIACYMBI
MNEIACXAPI
HPΩXPHE
XAIPE

Stèle dans un cimetière turc, à gauche de la route en arrivant de Larisse. Hauteur, 1^m,20; largeur, 0^m,40.

Εύτυχος Ηδ. . . . τῇ ἰδίᾳ συμβί[ω]
μνείας χάρι[v]· ἥρωσ χρησ[τ]έ, χαίρει.

Je supplée *χρηστέ* au masculin, d'après les nombreux exemples que fournissent les inscriptions de Larisse.

193.

ΠΙΠΚΜΟΗΤΟΕΛΕΤΟΗΡΣ
 ΗΜΕΡΑΝΤΘΕΥΣΕΒΕΡΑ
 ΥΒΑΣΗΛΕΟCΗΜΩΝCΗΜΕΟΝΤ
 ΗΛΕΟΛΟΓΘΚΉCΕΥCΕΒΕΡΑ
 CΔΕCΠΟΙΝΙCΗΜΩΝΑΗCΑΡ
 ΧΙΕΡΑΤΩΒΤΟCΝΙΑCΤΘΠΑ
 ΡΩΤ' ΜΡΟ Π' ΝΔΕΧΗΤ' ΑΥ ΞΨ
 ΘΕΟΦΩΡΟΝΠΑΤΕ

Tronçon de colonne, dans la cour de l'évêché. Les lettres font le tour de la colonne, et comme celle-ci est adossée à un mur, il n'a pas été possible de tout lire; il manque à chaque ligne une ou deux lettres.

.....eis

τῇ]ν ἡμέραν τοῦ εὐσεβεστιά
 του βασ(ι)λέ(ω)ς ἡμῶν Σ(υ)με(ώ)ν τ
 οῦ Π]αλ(αι)ολόγου, κ(αι) τῆς εὐσεβεστιά
 τῆ]ς δεσποίν(η)ς ἡμῶν Ἄ(ν)νης, ἀρ
 χιερατεύ(οντος) Νι[κολ?]άου τοῦ πα
 νιε]ρω(τάτου) μ(η)τρο(πολίτου) [Λαρίσσης?] νὰ ἐχῆ τὰς ἀρὰς τ(ῶν) τ
 ιη'] Θεοφ(ό)ρω]ν πατέ[ρων ἐν Νικαία συναχθέντων]

Il est impossible de savoir de quel édifice provient ce fragment; la formule finale qui menace les contrevenants ou violateurs de la

malédiction des trois cent dix-huit pères de Nicée est très-fréquente sur les manuscrits grecs, où elle est destinée à effrayer ceux qui seraient tentés de les voler.

Ce Siméon Paléologue est Siméon Ourosch, frère du célèbre krâle de Serbie Étienne Douschan et son successeur en Thessalie, où sa résidence était Tricala (1356-1374). M. Heuzey (n° 127) a publié une inscription serbe qui mentionne ce même Siméon. Quant à l'archevêque de Larisse dont le nom est probablement Nicolas (ΝΙΑΟΥ = Νι[κολ]άου), il est inconnu; la liste des métropolitains de Larisse présente une grande lacune au xiv^e siècle dans l'ouvrage de Le Quien.

AIGINION.

Au bourg actuel de Kalabaka.

194.

..... ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΩΘΕΙΣΥΠΟ
ΠΕΡΙΛΑΩΣΙΠΠΟΛ.....

Pierre encastree dans un mur, à l'intérieur de la maison qui fait face à la fontaine de Kalabaka.

ἀπελευθερωθεῖς ὑπὸ Περιλάως Ἰππολ[ύτου].

195.

..... ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΩ
ΘΕΙΣΑΥΠΟΜΟΥΣΟΓΕΝΟΥ.
ΤΟΥΜΟ..... ΖΕΝΙΚΗ
ΕΔΩΚΕΤΩ.....

Pierre encastree dans un mur extérieur de la même maison; les lettres sont à peine tracées, et la lecture en est très-difficile.

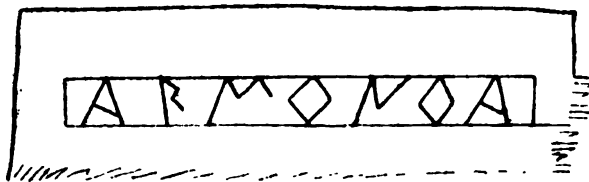
*..... ἀπελευθερωθεῖσα ὑπὸ Μουσογένου[s] τοῦ Μο[υσογένους] ζενικῆ,
ἔδωκε τῷ.....*

AMBRACIE.

Les quatre inscriptions funéraires suivantes ont été trouvées récemment à l'extrémité ouest de la ville d'Arta, à 300 mètres

d'un mur antique qui a dû faire partie de l'enceinte de l'ancienne ville.

196.



Grande dalle de 1^m,17 de long sur 0^m,44 de large; épaisseur, 0^m,09. L'inscription est gravée dans une bande en creux de 0^m,94 de long sur 0^m,08 de large.

Ἄρμονα.

197.

ΑΗΝΑ
ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΚΛΕΟΜ
ΕΝΩΥΜΕΝΕΟΣ

Stèle de 0^m,97 sur 0^m,46; épaisseur, 0^m,05. Il y a deux inscriptions distinctes, la première est en relief, la seconde, gravée.

Ἀθήνα Ἀπολλοδώρου.
Κλεομέν(ει) [Ε]νόμενος(?).

198.

ΚΑΡΜΟΝΝ.
ΠΑΥΣΑΝΙΑ.

Stèle de 0^m,44 sur 0^m,29; épaisseur, 0^m,06.

? Καρμόνν[η] Πανσανία[ς].

199.

ΚΛΗΡΙΣΣΙΑ

Petite stèle de 0^m,31 sur 0^m,17; épaisseur, 0^m,06.

Κληρισσία.

PATRAS.

200.

CHMEIONAYΘENTOYΠΑΝΔΟΥΛΙΟΥ	ΝΤΕΜΑΛΑΤΕΣΤΟΙΣΜΡΟΠΟΛΙΤΟΥ
ΠΑΛΑΙΩΝΠΑΤΡΩΝΤΟΥΑΝΑΚΑΙ	ΝΙCΑΝΤΟCΤΟΝΤΗΔΕΘΕΙΟΝ
ΝΑΟΝΤΩΧΙΛΙΟΥΩ.ΕΤΡΑΚΟCΙ	ΟΩΩΕΙΚΟΩΕΚΤΩΕΤΕΙ
.I.SIGILLV̄CEVARMA	DOMINIPANDVLIIDE
.ALATESTISARCHI	EPISCOPIPATRARV̄
.AEDIFICATORISHVI	ECCLESIEMCCCCXXVI

Deux anciens linteaux qui servent maintenant de pieds-droits à l'une des portes de la forteresse. Deux écussons divisaient le texte de chacune des deux inscriptions : ils ont été martelés : la pierre qui porte l'inscription latine est brisée à gauche. On trouve dans le *Corpus*, n° 8776, la partie grecque seulement, avec de nombreuses inexactitudes. Sur la pierre le texte grec est accentué.

Σημεῖον ἀθέντου Πανδουλίου ντὲ Μαλατέσλοῖς μητροπολίτου Παλαιῶν Πατρῶν, τοῦ ἀνακαινίσαντος τὸν τῆδε θεῖον ναόν, τῷ χιλιοσῷ [τ]ετρακοσιοσῷ εἰκοσῷ ἔκτῳ ἔτει.

... sigillum ceu arma domini Pandulii de [M]alatestis archiepiscopi Patrarum, [re]ædificatoris huius ecclesie (anno) millésimo quadringentesimo vigesimo sexto.

Il faut noter le *de* latin rendu par *ντέ*.

Cet archevêque est connu : il occupait encore son siège en 1429¹.

¹ Georg. Phranz. *Chronic.* I. II, c. 6, 7, 8. Cf. Le Quien, *Oriens christianus*, t. III.

DEUXIÈME PARTIE.

CHARTES ET MANUSCRITS.

I

DOCUMENTS INÉDITS

AVANT RAPPORT AUX RELATIONS DU MONASTÈRE DE PATMOS AVEC LES PUISSANCES
DE L'OCCIDENT.

Les documents qui figurent dans le présent recueil peuvent se diviser en trois catégories. Les uns ont rapport au domaine et monastère de Stylo, dans la baie de la Sude, en Crète, donnés par Alexis Comnène au couvent de Patmos, qui en a encore actuellement la jouissance. Ces documents sont tous vénitiens; ils émanent soit des doges, soit de leurs fonctionnaires dans l'île de Crète.

Le second groupe contient les patentes accordées tant par les grands maîtres de l'ordre de Malte et par les papes que par d'autres puissances maritimes d'Occident, à l'effet de protéger le monastère et l'île de Patmos contre les corsaires chrétiens, lesquels, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, ne se faisaient pas faute de rançonner les couvents grecs.

Enfin j'ai fait une troisième catégorie d'un certain nombre de pièces qui ont rapport aux bienfaits accordés par les puissances latines au monastère de Saint-Jean depuis le moment où les religieux, ayant perdu dans les princes byzantins leurs protecteurs naturels, sont obligés d'avoir recours à la protection et aux aumônes des fidèles d'Occident pour se maintenir en face des Turcs toujours prêts à les tracasser et à les dépouiller.

L'intérêt de ces documents est très-variable. Si ceux de la seconde catégorie se ressemblent beaucoup et ne nous apprennent que fort peu de chose, les relations du monastère avec la république de Venise, depuis le XIII^e siècle jusqu'au XVII^e, sont éclairées par une série de pièces assez longue qui comprend les quatre

siècles de la domination vénitienne en Crète. Un fait que nos chartes ne nous apprennent pas, mais que j'ai recueilli de la tradition orale, me semble bon à relater ici. Jusqu'à l'entrée des Français à Venise sous le général Bonaparte, la République allouait au monastère un revenu annuel assez considérable.

Il n'est pas moins intéressant de voir comment ces religieux, si éloignés de l'Occident, si isolés dans leur petite île, avaient su se trouver de puissants protecteurs parmi les souverains du rite latin, s'attirer les aumônes du roi d'Espagne, les faveurs des princes italiens, les recommandations et les indulgences du souverain pontife, et se mettre enfin sous la protection du cardinal-neveu. Une pièce émanée de l'igoumène et des moines nous apprend au prix de quelle soumission bien anodine ces résultats importants avaient été obtenus.

Voici maintenant le catalogue des documents avec les détails que j'ai cru bon de ne pas disperser parmi les copies. Il m'a semblé utile de rappeler et de comprendre sous une même numérotation les documents déjà tirés des archives de Saint-Jean, par M. O. Rayet, et publiés par lui dans la *Revue archéologique*, t. XXV, p. 233, année 1873 : les sommaires de ces documents sont imprimés en italique. Quelques numéros marqués d'un astérisque dans le catalogue se rapportent à des pièces que je n'ai pas eu le loisir de transcrire.

I

PIÈCES AYANT RAPPORT AU DOMAINE DE STYLO, EN CRÈTE.

N° 1. Charte ducale de Laurent Tiepolo, du 14 mai 1270, reconnaissant le droit des religieux de Patmos à l'exportation d'une certaine quantité de blé de l'île de Crète pour les besoins de leur monastère de Patmos. Cette charte est reproduite intégralement dans une autre plus récente, n° 3.

N° 2. 3 janvier 1295. Concession de terrain faite aux moines de Stylo par les autorités de la Canée. Cet acte vise une concession antérieure. Je l'ai tiré de deux copies sur parchemin assez altérées, mais pouvant en général se suppléer l'une l'autre. Ces copies, comme le dit le titre, n'ont point été prises sur l'original, mais sur un registre officiel de la Canée.

N° 3. Charte ducale de P. Gradenigo, du 22 juin 1306. Elle fait droit aux réclamations des moines et consacre leur droit d'exporter de l'île une certaine quantité de blé pour le monastère de Patmos. Cette charte en reproduit textuellement une autre de Laurent Tiepolo, du 14 mai 1270. Je l'ai copiée sur l'original, composé de lambeaux de parchemin collés tant bien que mal sur un morceau de toile, sans sceau.

N° 4. Charte ducale du même doge P. Gradenigo, et probablement de la même année. Permission accordée aux moines de transporter de Patmos en Crète soixante-dix-sept de leurs paysans pour lesquels ils craignaient les vexations des Turcs. Cette pièce, intéressante tant par le fait auquel elle a rapport que par les noms propres qu'elle contient, ne nous est point parvenué en original. Je n'en ai trouvé qu'une mauvaise copie faite il y a cent cinquante ou deux cents ans sur un chiffon de papier déjà bien avarié. Le transcripteur avait sous les yeux un document en lambeaux, comme il résulte de cette mention deux fois répétée : « Non si poteva lezzer. » La copie s'étendait sur deux feuilles dont la dernière a disparu à l'exception de la marge.

N° 5. Charte ducale de Pascal Maripetro, 19 février 1461. Elle a rapport à une décision rendue le 16 juin précédent, et par laquelle, à défaut d'informations exactes, on avait dépossédé les moines de leur maison de Stylo. La présente charte annule les lettres ducales données à cet effet et remet les choses en l'état. Il y est dit que le domaine de Stylo n'appartient pas à la République, mais que le couvent de Patmos en est en possession depuis deux cents ans. Parchemin original.

N° 5 bis. Copie d'une expédition de la même charte au recteur de la Canée. Je ne l'ai pas transcrite, les termes en étant les mêmes que ceux de la charte délivrée aux moines. Voici les différences :

Titre : au lieu de « Universis pervenerint » on lit : « Nobilibus et sapientibus viris Ludovico Gabriel de suo mandato rectori Canea et consiliariis suis et eorum successoribus fidelibus dilectis. »

P. 145, l. 8 : « Idcirco fidelitati vestre cum dicto nro consilio

mandamus quatenus per quod
omnia et singularia in ea contra
inviolabiliter, etc. »

Ceci n'est qu'une copie
quée par Marcus Cornelius, et
législation porte la date du
ral et la signature du chancelier.

En tête on lit :

• *Tratta dallo registro ma
dignissimo R^{re} di questa
XI mensis maii 1462.* »

N° 6. Certificat délivré
connaît avoir fait saisir
datée du 29 août 94. Le
après les moines obtiennent

Feuille de papier en

N° 7. Charte ducale
adressée au gouverneur
qu'on cesse de taxer ad
le laisse vendre librement
parcassin et muni d
une copie et une traduction

N° 7 bis. Expédition
Canée : « *Nobilibus et sa
mandato Rectori Canea
quella città.* » Également s
que la précédente.

N° 8. Proclamation relative
moines par les seigneurs
rini, le 28 août 1462. Chiffre

N° 9. Proclamation
général de
à son armée
la Sude

pour obtenir d'être mis en possession de quelques legs
monastère de Patmos, avec la réponse du grand maître.
Original sur papier en double, sans aucun sceau.

Bulle de Léon X portant concession d'indulgences pour
ceux qui contribueront aux réparations du monastère et en
aux frais qu'il a à supporter. La bulle est datée du XVIII kal.
1513. Je l'ai tirée d'un *transsumptum* du 25 fevrier 1515
nom de Laurent de Flisco, évêque de Monreale et vicaire
de l'archevêque de Gènes. Ce *transsumptum*, sur parche-
min muni du sceau de l'archevêque de Gènes :

SIGILUM
CVRIE.....
.....NVENSIS

30. Lettre du fonctionnaire vénitien de Pera au gouverneur
de Naxos. Elle a rapport à certaines exemptions accordées au mo-
nastère dans l'île de Naxos et aussi au droit qu'il possède de tirer
quellement des pierres de l'île de Milo. 9 mai 1572. Feuille de
papier double, avec sceau.

N° 31. Bulle de Grégoire XIII, en date du x kal. feb. an 1573
de l'incarnation. C'est une recommandation pour le diacre Gédéon
et le moine Blaise que le monastère a envoyés quêter en Occident.
Original, sur parchemin, avec le sceau de plomb du pape Gré-
goire XIII. Cette pièce fut exhibée à Malte un siècle et demi après,
comme le dit la formule suivante :

« Die tertia mensis Februarii 1720 præsentatum fuit et est præ-
sens Breve, (c'est une bulle) per Rev. Papatem fr̄m don Paysium
Sigalla, pr̄orem generalem venerabilis conventus S. Joannis evan-
geliste de Patmos et receptum, fuitque in actis civilibus s̄mæ
inquisitionis Melitensis registratum et ipsi præsentanti restitutum
juxta decretat^m Rmi D. proinquisitoris et pⁱ in eo (tache d'encre).

• Ita est.

• Joachim Pristr̄ s̄mæ inq^u mel. cancellarius. •

N° 32. Bref de Grégoire XIII en date du 25 mai 1575, accordant
des indulgences à ceux qui visiteront le monastère de Patmos ou feront
des aumônes en sa faveur.

N° 20. Bref d'Innocent XI adressé à l'évêque de Chio, en date du 27 mars 1681. Parchemin original : le sceau a disparu, mais on en voit des traces.

N° 21. Patente du prince de Monaco délivrée à Malte le 22 août 1681 par Fr. Antoine Bataille, chevalier-maître de Saint-Jean, constitué procureur du prince par lettres du 25 juillet de la même année. On y trouve une recommandation spéciale en faveur de l'higoumène Nicéphore. Copie sur papier en double.

N° 22. Patente de Victor-Amédée II, duc de Savoie, datée de Moncalieri le 2 août 1682. Parchemin original, avec sceau.

N° 22 bis. Copie de la pièce précédente, sur papier, avec cette mention : « Copiata ad ungue dal autentico per me Ant° Colonna not^{ro} di Patero. »

N° 23. Patente accordée par Fr. Morosini, capitaine général de la flotte vénitienne, en date de Prévésa, 30 décembre 1684.

N° 24. Patente du grand maître Perellos y Rocafull, délivrée à Malte le 11 juillet 1701.

N° 25. Patente du même grand maître, délivrée à Malte le 30 décembre 1706. Original, avec le sceau du grand maître.

III

N° 26. Requête aux fidèles d'Occident, en grec et en latin, signée par l'higoumène Grégoire au nom de la communauté, en 1502. Pièce originale sur parchemin, malheureusement tronquée à la fin et coupée au milieu, de sorte que le texte grec a disparu pour la plus grande partie.

N° 27. Lettres de recommandation délivrées aux quêteurs Athanase et Théodule par Émeric d'Amboise, grand maître de Rhodes, en date du 21 mai 1507.

N° 28. Requête présentée par l'higoumène au grand maître de

Rhodes pour obtenir d'être mis en possession de quelques legs faits au monastère de Patmos, avec la réponse du grand maître, mai 1510. Original sur papier en double, sans aucun sceau.

N° 29. Bulle de Léon X portant concession d'indulgences pour les fidèles qui contribueront aux réparations du monastère et en général aux frais qu'il a à supporter. La bulle est datée du XVIII kal. octob. 1513. Je l'ai tirée d'un *transsumptum* du 25 février 1515 fait au nom de Laurent de Flisco, évêque de Monreale et vicaire général de l'archevêque de Gênes. Ce *transsumptum*, sur parchemin, est muni du sceau de l'archevêque de Gênes :

SIGILUM
CVRIE.....
.....NVENSIS

N° 30. Lettre du fonctionnaire vénitien de Péra au gouverneur de Naxos. Elle a rapport à certaines exemptions accordées au monastère dans l'île de Naxos et aussi au droit qu'il possède de tirer annuellement des pierres de l'île de Milo. 9 mai 1572. Feuille de papier double, avec sceau.

N° 31. Bulle de Grégoire XIII, en date du x kal. feb. an 1573 de l'incarnation. C'est une recommandation pour le diacre Gédéon et le moine Blaise que le monastère a envoyés quêter en Occident. Original, sur parchemin, avec le sceau de plomb du pape Grégoire XIII. Cette pièce fut exhibée à Malte un siècle et demi après, comme le dit la formule suivante :

• Die tertia mensis Februarii 1720 præsentatum fuit et est præsens Breve, (c'est une bulle) per Rev. Papatem frēm don Paysium Sigalla, prorem generalem venerabilis conventus S. Joannis evangelistæ de Patmos et receptum, fuitque in actis civilibus ssmæ inquisitionis Melitensis registratum et ipsi præsentanti restitutum juxta decretat^m Rmi D. proinquisitoris et p^t in eo (tache d'encre).

• Ita est.

• Joachim Pristr̄ smæ inq^{nia} mel. cancellarius. •

N° 32. *Bref de Grégoire XIII en date du 25 mai 1575, accordant des indulgences à ceux qui visiteront le monastère de Patmos ou feront des aumônes en sa faveur.*

N° 33. Supplique en italien de l'igoumène Jonas aux princes et aux fidèles d'Occident; ses envoyés sont Calliste, *λεπομόναχος*, et Gédéon, diacre. La pièce est datée de Patmos, 10 décembre 1587. Elle présente une annonce de sceau; mais le sceau lui-même a disparu quoiqu'il en reste une trace assez visible.

N° 34. *Lettres du doge de Venise Pasquale Ciconia portant franchise de douanes pour douze barils de vin adressés à Venise à des vaisseaux du monastère, 20 juin 1590.*

N° 35. *Lettre de recommandation délivrée aux quêteurs Athanase et Jérémie par le grand maître de Wignacourt. Malte, le 6 avril 1606.*

N° 36. *Extrait d'une lettre accédant les moines Athanase et Jérémie en qualité de quêteurs. Traduction latine faite à Tolède le 29 juillet 1608.*

N° 37. *Lettre de Philippe III, roi d'Espagne, recommandant le quêteur Athanase au clergé, aux magistrats et aux particuliers du royaume de Naples, datée de Madrid, 9 avril 1609.*

N° 38. Lettre du roi d'Espagne Philippe III au vice-roi de Naples confirmant un don de 1,300 ducats déjà fait au monastère, mais que les ayants droit n'avaient pu toucher à cause d'une formalité négligée. La pièce est datée du 29 mars 1610. Copie authentiquée par un notaire et revêtue de la légalisation du grand maître de Malte en date du 27 juillet 1629.

N° 39. Mémoire en italien adressé au président de la chambre royale de Naples par Jérémie et Clément, procureurs du monastère. Il contient la cédule n° 38 et une autre antérieure sur le même sujet. Les moines prient la chambre de vouloir bien appliquer au paiement de leurs cédules les premiers fonds disponibles. Cette pièce est datée du 10 janvier 1613.

N° 40. *Lettre de l'igoumène Grégoire accédant les moines Jérémie et Jacques en qualité de fondés de pouvoirs à l'effet de recueillir un legs laissé par le neveu du grand maître et divers objets saisis au détriment soit du monastère, soit d'un habitant de l'île, appelé Jean Medrino. Datée de Patmos, 19 mars 1617.*

N° 41. Copie d'un testament fait à Messine par un certain Georgius Resilinus; il contient quelques dispositions en faveur du monastère de Saint-Jean. Ce document, écrit en latin, est fort long : le premier et le dernier feuillet ont disparu avec la date. Cependant, comme ce testament cite des faits arrivés en l'année 1622 et qu'il est lui-même cité dans le bref d'Urbain VIII (n° 43), en date du 30 septembre 1633, l'incertitude n'est pas considérable.

N° 42. Passe-port des deux moines Jacques Pangalos et Hierotheos Vitalos, délivré et signé par le cardinal Barberini, à Rome, le 14 septembre 1633. Les deux religieux partent de Rome pour se rendre à Messine et de là regagner Patmos. Feuille de papier en double, avec le sceau du cardinal.

N° 43. Bref d'Urbain VIII adressée aux deux moines dont il est question dans la pièce précédente, et contenant autorisation de vendre certaines maisons à Messine, échues en héritage au monastère de Patmos. Il est daté du 30 septembre 1633. Parchemin original, avec sceau.

N° 44. Cette pièce semble être un connaissance pour une somme expédiée de Venise à Patmos. C'est d'ailleurs un extrait tiré d'un registre. La pièce elle-même est datée du 16 avril 1648. Elle est sur une feuille de parchemin grand in-8°.

N° 45. *Reçu d'une imposition acquittée par le monastère, signé Boppo Dolfini, cap. delle navi, à Patmos, le 4 novembre (?) 1651.*

N° 1 et 3.

Petrus Gradonico dei gra venet dalmat atq. chroat dux dns quarte partis et dimidii totius imperii romanie Nobili et sapienti viro | Bolleto justiniani de suo mandato duce Crete et nobilibus vir[is] consiliariis et ceteris eorum successoribus fidelibus suis dilectis salutem | et sincere dilectionis affectum. Per honestum virum paulum Kalogerum sci jois de stilo de insula crete nomine dicti monasterii sci johis de stilo et | procuratorio nomine Kalogerorum [seu] fratrum monasterii sci johis de palmo nuper nobis exstitit supplicatum quod quasdam [lit]teras eisdem de gratia factas | extrahendi bladum de suis ortibus de insula crete per bone memorie virum Laurentium Theupolo predecessorem nrum sibi digna-

remur facere renovari. Quarum literarum tenor per omnia talis est. Laurentius Theupulo di gra venet Dalmat atque crohat dux dns quarte partis et | dimidii totius imperii rom[ani]e Nobili et sapienti viro johi [de] suo mandato duch cret et nobilibus viris ejus consiliariis et ceteris | eorum successoribus fidelibus suis dilectis salutem et dilectionis affectum. ficium nre prudentie literarum quas nobis su[per] facto bladi et redituum fratrum sci johis de palmo[sa] quos habent in insula crete quos. perpetuum preceptum et ordinamentum de volun[tate] nra per vos factum trahi | de insula nullo mo[do] permitte[re] volebatis. Nos autem ips tis ad vobis dicendo mittimus per presentes cum propter famam | laudabilem et. quam audimus de dictis fratribus territorii nri tis constat ea facere que in eorum po. litatem reverti eos | gravare minime prudentiam vestram rogamus vobis. consilium precipiendo mandamus. quo tenemini | quat[enus] tro ordinamento per vos seu per [alios super] hoc negotio bladum profectio. habuerit in qui | putatis accend. | propter quod de eorum. ut superius est. | curetis quod nostra p. prudentia commenda. Dat. anno dni millo [ducentesimo] septuagesimo primo | quarta decima die [mense] madio. Nos ergo p. ra honesta suis supplicationibus an[nu]entes. pas literarum cum | ut patet in scr[i]pto man[davimus] renovari prudentiam vram. et nra consilia precipiendo mandamus sub debito quo tenemini juramenti quatenus ob amento per nos vel vos facere bladum quod ipsi [faciunt] kalogeri sci johis de [stilo] logeriis habuerit usque ad. frumenti per annum ad ipsorum monasterium sci johis de palmos po[rtare] libere permittatis et fr[umenti] tal[is] quantitatem mille mensura per annum haberent eam minorem quantitatem quam hac[tenus] | valeant deportare [atte]ndentes quod aliud bladum. proprie quod fuerit de redditibus predictorum. Dat in nro ducali palatio anno dnice incarnationis millo trecent. sept[imo] indicti[one] v die vero vigesimo secundo junii.

N° 2.

Copia tratta dallo libro di manifesti della cancellaria della Cania, f° 130.

Nos petrus mudacio et petrus delfino (delphyn) consil. et vice rector chaneae notum facimus universis presentibus et futuris quia cum paulus yconomus monasterii sancti johannis de stilo coram nra presentia pervenisset nobis vehementius supplicavit quod cum per nobilem virum dnm jacobum baroc olim rectorem chanea datta fuisset terra yconomo dicti monasterii quod eo tempore erat pro domibus constituendis pro calogeri prefati monasterii et eorum habitatione que terra tunc scripta non fuit dicto yconomo eam sibi ob hoc scribi et catasticari facere deberemus qui hoc sic ei datum et designatum fuit per dictum dnm jacobum baroc olim rectorem chan probaret per bonos et ydoneos testes unde volentes ejus yconomi petitionibus annuere fecimus coram nra presentia pervenire andriolum et martinellum precones chaneae quos astringimus sacramento ut super predicta datione quod scirent perhibere deberent testimonium veritati qui nempe dixerunt quod ipsimet fuerint ad mensurandum et pa... andum dictam terram quam dictus dnm jacobus baroci dicto yconomo dedit nomine dicti monasterii. Quare cognoscentes talem veritatem damus et concedimus in perpetuam possessionem dicto paulo yconomo prefati monasterii sancti johannis de stilo et nomine et vice dicti monasterii predictam terram quam predictus dnm jacobus dicto monasterio dedit et concessit que fuit de terra nostri communis prope vineam eccle sancti nicolai illic ubi est sablonarium et ubi fuit domus dicti monasterii que terra dicitur esse a capite de versus ponent passus c et per faciem tramontane passus l et per faciem levant pas. c. et per faciem austri passus l itaque concluduntur inter omnes domus dicti monasterii sunt dicta confinia quod datum fuit concessionem de terra predicta a modo in antica ipse yconomus et sui successores habeat teneat et possideat nomine dicti monasterii predictam et in ea terra et de ea suam faciat utilitatem nemine sibi contradicente. Actum hoc anno ab incarnatione dni nri yhu xpi m.c.c.lxxxv. ms. januarii die tertio inter indictiones nono.

Ego Marcus bono Massarini
Canc^m Chanæ.

N° 4.

Petrus Gradonico dei gra venet dalmat atq. chroat dux dms quarte partis et dimidii totius imperii romanie. Nobilibus et sapientibus viris Duché (mot à dessein illisible) ac futuris de suo mandato in insula crete et eorum consiliariis fidelibus suis dilectis salutem ac sincere dilectionis affectum Per honestum virum paulum callogerum loci sancti johannis de stilo insule nre Cretæ procuratorio nomine frum et callogerorum dicti loci et monasterii sancti johannis de Palmosa nobis fuit nuper expositum quod callogeri de insula palmose tementes insultus turchorum suos triginta novem villanos de insula palmosæ predicta

conduxerunt ad dictum suum locum sancti joannis de stilo at¹ insula tempore guerræ quam olim habebamus cum imperatore Græcorum ipsi callogeri sancti johannis de stilo a cursariis alios triginta octo villanos emerunt qui etiam conducti fuerunt ad locum predictum et supplicaverunt.

Deux lignes en blanc. En marge : « Non si poteva lezer. »

alios triginta octo. quorum nomina etiam continentur inferius quod possint illi in dicto loco sancti joannis de stilo pro suis pacifice ac libere possidere solvendo. comuni pro quolibet ipsorum omnium unum iperperum. Nos ergo annuentes benigne petitioni predictæ dicto monasterio sancti joannis de stilo et callogeris ejusdem concedimus quod ipsis solventibus annuatim nr̄o comuni pro quolibet infrascriptorum villanorum qui sunt numero septuaginta septem unum iperperum possint et debeant ipsos pacifice possidere Et ideo vobis scribimus et per nos et nra consilia. rogatorum et de quadraginta precipiendo mandamus sub debito quo tenemini sacramenti quatenus faciatis solvi nr̄o comuni dicta iperpera. Et de ipsis villanis pro quibus solutio facta erit eos non debeatis de cetero molestare nec permittere ab aliis nr̄is fidelibus molestari. Nomina vero villanorum triginta novem conductorum de palmosa sunt hæc : chiriaco to cannuri, leo marchilos cum filiis duobus, costa[ntinos. . .] cum filiis duobus, leo otroppo cum filiis duobus, zouzi et fratres ejus camaris zouzi pracha cum fratre suo, matheus to tripinachi, joannes catulia cum filiis duobus, ocemsoso to nofiti, nichiforo to cothomas cum filio uno, zouzi. prochoros nichitas to carchia, palitis to ereuvma, ofemis to carchia iannis, to. . . . et pater suus nic^a.

En marge : « Non si poteva lezer. »

Le texte reprenait sur la seconde feuille et se terminait au tiers du verso de cette feuille par la date; il en reste encore un petit fragment sur lequel on lit : *ptu.indictione..*

N° 5.

Pasqualis Maripetro dei gratia dux venetiarum etc. universis et singulis de suo mandato potestatibus capitaneis et aliis quibuscumque rectoribus quarumcunque terrarum et locorum nr̄orum ad quos presentes pervenerint salutem et dilectionis affectum. Significamus vobis quod hoc mane in nr̄o consilio. advocatorum. nr̄is capta fuit pars tenoris infrascripti videlicet quod ipse littere ducales scripte sub die xvi junii preteriti per viros nobiles fr. franciscum zame fr. johannem leono, fr. hieronymum barbacho, fr. petrum mocenigo et fr. laurentium mauro consiliarios venetiarum et pars super inde posita in rogatis per quas scripserunt quod duodecim presbiteri ponerentur in possessionem loci et casalis de stillo siti in districtu canee cit.

tanquam littere scripte et pars capta ex mala informatione quoniam dictus casalis et locus de stillo non est domini nri, sed ab annis ducentis citra fuit possessus et est monasterii sci johannis evangeliste de palmosa incidantur cassentur revocentur et annullentur cum omnibus suis secutis exemplis et dependentiis adeo quod de cetero nullius existant efficacie vel vigoris ac si nunquam factum foret revertente dicto monasterio sci johannis de palmosa et calogeris suis in possessionem casalis et loci de stillo prout erant antequam ipse littere scripte et pars capta foret. Idcirco fidelitati vestre cum dicto nro consilio mandamus ut observari inviolabiliter facere debeatis habentes et tenentes ipsas litteras et partem pro non scriptis et captis et nullius valentie et vigoris ac si scripte et posita non fuissent reducetes dictum monasterium sci johannis de palmosa in possessionem dicti casalis et loci de stillo prout erant antequam ipse littere scripte forent et pars capta ita ut pacifice de redditibus et usufructibus gaudere et facere possint prout primo faciebant. Et si aliquid vigore dictarum litterarum ipsi monasterio et calogeris acceptum foret id cum integritate sibi restitui facientes adeo ut nullum danum reportent facientes has nras litteras registrari et registratas ipsis calogeris restitui.

Dat. in nro ducali palatio indictione x^a die xviii mensis februaryi MCCCCLXI.

N° 6.

Noi Marc. Ant° Contarini Per la ser^{ma} sig^a di Ven^a Prov. della fort^{ta} della Suda.

Facciamo fedi à qualsivogli le pnt^e nostre perveniranno, qualmente habiamo per uso di qsto Presidio, mandato à pigliare tutto il formento chè si ritrovava nelli magasⁱ delli caloieri del Calame. In quorum fidem, etc.

Dat. nella fort^{ta} della Suda, li 29 Ag^o 94.

Marc. Ant° Cont^{mi}.

Fr° Peregⁱ cancel^{ta}.

N° 7.

Marinus Grimano dei gra dux venetiarum etc. Nobilibus et sapientibus viris Marco Bollano de suo mandato prov^o sude et successoribus fidelibus dilectis salutem et dilectionis affectum. Ci hanno fatto esporre con loro supplicationi i R^{ti} monachi di san Gio. di Patino, che possedendo essi per antichiss^e concessioni nel terr^{io} della Canea il casal stillo et paleocastro, sia stato introdotto da alcuni anni in quà chè di ordine de rapprenti nri siano tolte a forza da esso luogo le biave misurate et pagate à modo loro ricercandosi di opportuno rimedio et essendo così fatte attioni immediate contra l'antico et pio istituto della rep^{ta} nra vi commetteremo espressam^{te} col senato che non debbiate in modo alcuno dar molestia a dette entrate, ma permetter che quelle liberan^{te} siano vendute et smaltite in quella fortezza dali affittuali et agenti loro con li modi

mandamus quatenus per quantum ad vos spectat predictam et omnia et singularia in ea contenta observare et exequi ac observari inviolabiliter, etc. »

Ceci n'est qu'une copie sur parchemin, mais elle est authentiquée par Marcus Cornelius, recteur de la Canée, et son conseil; cette légalisation porte la date du 30 septembre 1560, le sceau rectoral et la signature du chancelier.

En tête on lit :

« Tratta dallo registro major del mag^{co} S. Lodovico Gabriel et dignissimo R^o di questa città della Canea, f^o 49. Recepta die xi mensis maii 1462. »

N^o 6. Certificat délivré par Marc-Antoine Contarini, lequel reconnaît avoir fait saisir tout le blé des moines. Cette pièce est datée du 29 août 94. Je pense qu'il faut lire 1594, car deux ans après les moines obtiennent justice pour des faits semblables.

Feuille de papier en double, avec sceau.

N^o 7. Charte ducale de Marino Grimano, du 6 octobre 1596, adressée au gouverneur de la Sude, Marco Bollano. Il ordonne qu'on cesse de taxer arbitrairement le blé du monastère et qu'on le laisse vendre librement sur le marché. Ce document est sur parchemin et muni du sceau ducal. Il en existe au monastère une copie et une traduction en grec, toutes deux sur papier.

N^o 7 bis. Expédition de la charte précédente au recteur de la Canée : « Nobilibus et sapientibus viris Benedicto Delphino de suo mandato Rectori Caneæ et succ. » — P. 145, dernière ligne : « in quella città. » Également sur parchemin et munie du même sceau que la précédente.

N^o 8. Permission relative à la vente de leur blé accordée aux moines par le provéditeur général de la Canée, Laurent Contarini, le 28 août 1632. Chiffon de papier en double, fort mal écrit.

N^o 9. Certificat accordé aux moines par Fr. Morosini, capitaine général des forces vénitiennes, pour les services qu'ils ont rendus à son armée. Cette pièce est datée de la galère capitane, en rade de la Sude, le 27 mai 1661. Feuille de papier en double, avec sceau.

N° 10. Certificat accordé dans les mêmes circonstances par le gouverneur de la Sude, François Bragadin, en date du 2 juin 1661. Feuille de papier en double, avec sceau.

II

LETTRES DE SÛRETÉ ACCORDÉES AU MONASTÈRE.

N° 11. Patente du cardinal-légat à Rhodes, délivrée le 15 mars 1457. L'original est sur une feuille de papier en double et porte le sceau du légat.

N° 12. Bulle de Pie II adressée à l'archevêque de Crète. Datée du x kal. april. an mccccxli de l'incarnation. Parchemin original, mais le sceau a disparu.

N° 13. *Patente du grand maître Émeric d'Amboise, datée de Rhodes le 8 décembre 1508.*

N° 14. *Patente du grand maître Fabritius de Carretto, datée de Rhodes le 12 mars 1514.*

N° 15. *Patente du grand maître de Wignacourt, datée de Malte le 31 mars 1610.*

N° 16. Patente du grand maître de Wignacourt, datée du 14 juin 1613, avec le sceau magistral.

N° 17. Bref de Paul V au grand maître de Wignacourt pour l'engager à faire cesser les vexations dont les moines sont l'objet. Datée du 23 octobre 1614. Parchemin original, avec le sceau.

N° 18. Bulle d'Urbain VIII adressée à l'archevêque de Crète, en date du 5 décembre 1630. Parchemin original, mais sans le sceau.

N° 18 bis. Traduction italienne de la pièce précédente, sur papier. L'archevêque de Crète y est nommé *Paolo*.

N° 19. Patente de Cosme III, grand-duc de Toscane, en date du 7 septembre 1674. Feuille de papier en double, avec sceau.

aut res et bona ipsorum capere, vel ullo quesito colore damnificare, aut e[ri]pere presumant, quin potius prefatos insulam et homines, tam devotione sancti ejusdem, quam etiam nostri contemplatione suscipiant in omnibus favorabiliter commendatos. In quorum testimonium presentes fieri et nostri sigilli jussimus appensione muniri. Datum Rhodi die xv martii. mccccxvii. pontificatus vero smi in x° patris et Dni nri Dni Calisti pp. I[II] anno secundo.

N° 12.

Pius eps. servus servorum Dei. Venerabilibus fratribus Creten. et Colocen. archiepis salutem et aplicam ben. sub religionis habitu pie vite studio vacantibus personis ita debemus esse propicii ut ab omni perturbatione secure et oppressione illese in divinis beneplacitis exequendis obstaculis quibuslibet nequeant aliquatenus impediri. Exhibita siquidem nobis nuper pro parte dilectorum filiorum monachorum monasterii sancti Johannis Evangeliste insule patmos ordinis sancti Basilii Palmose dioc. peticio continebat quod nonnulli iniquitatis filii animarum suarum salutis immemores Deiq. timore postposito bona ad dictum monasterium legitime pertinentia ac usibus ipsorum qui numero sexaginta vel circa existentes et redditus aliquos non habentes de bonis que eis pia fidelium largitione pro tempore conceduntur sub regulari observantia dicti ordinis in dicto monasterio vitam ducunt persepe tam furtive quam violenter subtrahere et occupare ipsosq. monachos illis spoliari persepe presumunt in animarum spoliatorum hujusmodi periculum et monasterii ac monachorum predictorum non modicum prejudicium. Quare pro parte monachorum predictorum asserentium quod dum infideles illarum partium loca finitimorum fidelium pro tempore invadere et occupare damnaq. diversimode illis inferre procurant ipsi monachi illorum adventum et progressus vigilantissimo studio fidelibus pre se . . . intimare procurant. sicq. fideles ipsos a gravibus periculis et intollerabilibus damnis preservant nobis fuit humiliter supplicatum ut in premissis eis oportune providere de benignitate aplica dignaremur. Nos igitur cupientes ut quos Dei timor et virtutum premia a malo non revocant adjectarum exaggeratione et adjiciendarum penarum formidine cohibeat severitas discipline fraternitati vre per aplica scripta mandamus quatinus vos vel alter vrm per vos vel alium seu alios omnibus et singulis tam partium earundem incolis quam aliis quibuscumque cujuscumque gradus ordinis vel conditionis existant ne de cetero quovis quesito colore directe vel indirecte palam vel occulte per se vel alium seu alios bona hujusmodi ad dictum monasterium et ipsorum monachorum usus quomodolibet pertinentia et spectantia furari rapere vel occupare seu eos quovismodo illis spoliare aut talia perpetranti consentire auxiliumve consilium vel favorem prestare presumant sub excommunicationis pena auctoritate nra districtius inhi-

bere. Et nichilominus ubi quando et quotiens expediens fuerit et pro parte monachorum predictorum fueritis requisiti seu alter vestrum fuerit requisitus eos quos contra fecisse vobis legitime constiterit censura hujus modi irretire dicta auctoritate curetis, ac deinde in ecclesiis dum inibi populi multitudo convenerit ad divina dominicis et aliis festivis diebus excommunicatos publice nuncietis et faciatis ab aliis nunciari ac ab omnibus arctius evitari, donec ad eos reversi, bona subtracta et furata hujusmodi eisdem restituerint aut de illis satisfecerint competenter et ab hujusmodi excommunicationis sententia meruerint absolutionis beneficium obtinere. Non obstantibus pie memorie Bonifacii VIII predecessoris nri quibus cavetur ne quis extra suam civitatem et dioc. nisi in certis exceptis casibus et in illis ultra unam dietam a fine sue dioc. ad iudicium evocetur, seu ne iudices a sede aplice deputati extra loca in quibus deputati sunt contra quoscumque procedere aut alii vel aliis vices suas committere presumant, dummodo ultra duas dietas aliquis auctoritate presentium non trahatur, et aliis aplicis constitutionibus ceterisque contrariis quibuscumque aut si occupatoribus et subtractoribus prefatis vel quibusvis aliis communiter vel divisim a sede predicta indultum existat quod interdicti suspendi vel excommunicari aut ultra vel extra certa loca ad iudicium evocari non possint per litteras aplicas non facientes plenam et expressam ac de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem, contradictores per censuram ecclesiasticam appellatione postposita compescendo. Datum Rome apud Sanctum Petrum anno Incarnationis dominice millesimo quadringentesimo sexagesimo primo decimo kl. aprilis. Pontificatus nri anno quarto.

A. DE COLLIS.

N° 16.

Frater Alofius de Wignacourt

Dei gratia sacrae domus hospitalis sancti Johannis Hierosolymitani magister humilis pauperumque Jesu Christi custos. Universis et singulis principibus, ecclesiasticis et sæcularibus, archiepiscopis, episcopis, ducibus, marchionibus, baronibus, nobilibus, capitaneis, vice-dominis, præfectis, castellanis, admiratis et quibuscumque triremium vel aliorum navigatorum capitaneis, et patronis, et civitatum rectoribus, potestatibus et magistratibus, ceterisque officialibus, et quibuscumque personis cujusvis dignitatis, gradus, status et conditionis fuerint ubilibet locorum et terrarum constitutis salutem. Notum facimus et in verbo veritatis attestamus qualiter l' essibitori delle presenti li religiosi Padri a noi diletta Hieremia di Mattan e Clemente Hierasimo sacerdoti monachi Greci dell' ordine di san Basilio del monasterio di S. Giovanni Evangelista dell' Isola di Pathimos e procuratori generali di esso monasterio alcuni giorni sono pervennero in questa nostra isola di Malta per raccogliere alcuna

elemosina in beneficio e sussidio del ditto loro monasterio, ritrovandosi già al presenti in grandissima ruina e danno per le continue angarie e molestie che li Turchi tiranni e communi inimici di nostra santa fede ivi maltrattar e tiranneggiarlo sogliono; et importando sommamente a detti Padri riparare e rimediare a simili successo et evidenti danno, desiderano conferirsi alle parti occidentali, e per tutta la christianità per raccogliere alcun elemosina in beneficio di esso monasterio. E pero ne hanno humilmente supplicato li volessimo concedere li presenti mie lettere patenti, acciochè per il camino e loro viaggio non gli sia dato impedimento ne disturbo alcuno. Per tanto a tutti, e ciascuno di voi affittuosamente preghiamo, che per qualsivoglia parte di vostre giurisdictioni, alla quale essi padri sive terra sive mari accadera passare, o venire, sicuramente, alla libera, senz' alcun disturbo, o altro impedimento li lasciate, e facciate stare, passare, tornare, e quando a loro piaceranno, partire talmente che per amor, e contemplatione nostra li detti padri Hieremia e Clemente non segli dia fastidio ne ritenzione alcuna, anzi segli dia larga elemosina per l' affetto sudetto, et ogni opportuno aiuto, et favore, cosa digna di voi, giusta et a Iddio gratissima, et da ricompensarvela da noi con eguale et maggior servitio quando dall' occasione ne saremo riquiesti. In cujus rei testimonium bulla nostra magistralis in cera nigra præsentibus est impressa. Datum Melitæ in conventu nostro die decima quarta mensis junii millesimo sexcentesimo decimo tertio.

R^a in Cancell^a.

Fr. Jo. OTHOBOSIUS VICEGANG.

Sceau du grand mattre :

. LOFIVS DE WIGNACOVRT
MA

Au dos :

Lettere patenti per li Padri Hieremia di Mattan et Clemente Hierasimo Caloieri greci del monasterio di Pathimos.

N° 17.

Paulus PP. V.

Dilecte fili salutem et aplicam ben. Exponi nobis nuper fecerunt Dilecti filii Monaci et Laici Insulæ Patmos Ægei maris, quod licet ipsi fideles sint ac in gratia et communionem Sedis Aplicæ divina gra vivant, ac triremes seu alia navigia istius hospitii cum ad eos divertunt benigne excipiant, ac humaniter tractent quibus possunt juvando, nihilominus pro beneficiis maleficia interdum recipiunt et ab eis injuriis et damnis afficiuntur contra christianæ charitatis et justitiæ debitum. Quapropter Nobis humiliter supplicari fecerunt ut illis aliquo opportuno remedio providere de benignitate Aplica dignaremur. Nos igitur quibus omnium xpi fidelium cura incumbit, cupientes ut juste et pie omnes vivant et a

frater archiepe, cuni, sicut abbas et conventus prefati asserunt, ordinarius vicinior existas, seu discretioni tue, fili Vicarie, per apostolica scripta mandamus quatenus omnibus et singulis xpi fidelibus tam earumdem partium incolis quam aliis quibuscumque, cujuscumque dignitatis, status, gradus, ordinis, vel conditionis existant, ne de cetero sub excommunicationis pena res et bona cujuscumque generis et qualitatis existentia ad dictum Monasterium illiusq. Monachorum usus spectantia et pertinentia, quovis quesito colore vel ingenio, per se vel alium seu alios furari aut injuste rapere vel occupare seu eis quovis modo spoliare aut similia perpetrantibus consilium, auxilium vel favorem prestare audeant seu presumant auctoritate presentium inhibeas et illa ad præsens occupantibus, dummodo tenor presentium servatis servandis illis prius notificetur et intimetur, ut illa eisdem Abbati et Conventui restituant eadem auctoritate precipias et mandes: non obstantibus quibusvis constitutionibus et ordinationibus apostolicis, ceterisq. contrariis quibuscumq. Volumus autem quod de cetero perpetuis futuris temporibus saltem semel in anno tenor earumdem presentium publicetur ac earumdem copia et exemplar authenticum ad hoc ut ille ad omnium notitiam pervenire possint in locis solitis et consuetis affigatur. Dat. Rome apud sanctum Petrum anno Incarnationis Dominice Millesimo sexcentesimo trigesimo primo Non. Decembr. Pontus nri anno nono.

A. MATTHEI.

N° 19.

Cosimo Terzo per Grazia di Dio Granduca di Toscana.

Se bene in tutte le da noi fatte provisioni a ciascuno di quelli che con vasselli armati da Guerra, à danni del' Inimici maomettani con Bandiera della Religione nostra di S. Stefano dalla città e scala franca di Livorno partendo intendono andare con obbligo di ritornarvi, non per noleggio di mercanzie et umano commercio partono, è a ciascuno proibito il danneggiare i Greci pure della med^{ma} nra Religione christiana, tuttavia desiderando noi più particolar^{te} l'osservanza di questa nra intenzione con i RR^{ti} PP. del monasterio e monaci Greci del glorioso Apostolo S. Giovanni Evangelista nell' isola di Patmos all' ottomanno dominio sottoposta, acciò non siano molestati ne indirettam^{te} o direttam^{te} danneggiati dalli Vasselli sudd. armati e gente che sopra di essi come dal Porto e scala di Livorno partiti o che partiranno con obbligo di tornarvi, senza timore nel loro monasterio con l' animo più quieto attendino a servire Iddio, et alla nostra vera Cristiana Religione, nè o direttam^{te} o indirettam^{te} venghino in li beni mobili o immobili al medesimo monasterio aspettanti danneggiati; a maggior cautela e di questa nra pia volontà dichiarazione, in virtù delle pnte a tutti e ciascun cap^{no} marinaio di alcuno dei vasselli suddetti o di vela latina o quadra, o altro bordo come sopra

spedito, o che in l' avvenire spedirsi dalla scala suddetta per ristorarvi occorrerà, o armata da guerra, per il corso, o per noleggio di mercanzie. d' andata e ritorno espressam^{te} comandiamo che non ardischino nè direttam^{te} nè indirettam^{te} nè sotto qualsivoglia altro pretesto molestare, inquietare, danneggiare li monaci, monasterio, loro beni sudⁱ, ma liberam^{te} come amici amorevoli della nra med^{ma} xpiana Relig^{io} senza atto alcuno di ostilità, per quanto stimano il servizio, la gra nra, e teme la nra indignazione, con esser sicuri che a questo contravenendo al ritorno loro alla med^{ma} scala sene farà fare contro di loro i convenienti risentimenti, oltre la restitutione de danni, interessi che fatti havessero, e tanto maggior^{te} quanto l' essere noi certi, che ancora loro non siano per prestare il loro nome nè per mare nè per terra nemica ottomanica. Et in fede. Dat. in Firenze li 7 settembre 1674.

Il gran duca di Toscana.

Sceau :

COSMAS III
MAGN·DVX
ETRVR.

FERDESCARCHI.

N° 20.

Innocentius PP. XI.

Venerabilis frater, seu dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Pro pastoralis officii nobis ab alto commissi debito, monasteriorum et aliorum locorum regularium quorumlibet et personarum quae illis Altissimo sub suavi religionis jugo famulantur indemnitati libenter intendimus, ipsarumque personarum vota ad id tendentia favoribus prosequimur opportunis. Nuper siquidem pro parte dilectorum filiorum abbatis et conventus monasterii sancti Joannis evangelistae insulae Patmos ordinis sancti Basilii nullius diocesis provinciae Constantinopolitanae nobis expositum fuit quod nonnulli iniquitatis filii, animarum suarum salutis immemores, Deique timore postposito, bona ad dictum monasterium illiusque monachorum qui sub regulari observantia ordinis praefati in dicto monasterio vitam ducunt usus pertinentia saepius furtive et violenter subtrahere et occupare, ipsosque abbatem et conventum in grave eorum et dicti monasterii prejudicium illis spoliare praesumunt. Quare pro parte abbatis et conventus eorundem Nobis fuit humiliter supplicatum ut eorum et praefati monasterii indemnitati illiusque bonorum conservationi in praemissis opportune providere de benignitate apostolica dignaremur. Nos igitur ipsos exponentes specialibus favoribus et gratis prosequi volentes et eorum singulares personas a quibusvis excommunicationis suspensionis et interdicti aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris et poenis a jure vel ab homine, quavis occasione vel

causa latis, si quibus quomodolibet innodati existunt, ad effectum presentium et in consequentiam harum serie absolventes et absolutos fore censentes, hujusmodi supplicationibus inclinati ac fel. rec. Pii II et Urbani VIII Romanorum Pontificum predecessorum nostrorum qui monasterii supra dicti indemnitati similiter consuluerunt vestigiis inherentes, Fraternitati tuæ, frater episcopo, qui (ut asseritur) ordinarius vicinior sive unus ex vicinioribus ordinariis gratiam et communionem hujus sanctæ sedis apostolicæ habentibus existis, seu discretioni tuæ, filii vicarie, per præsentem mandamus quatenus omnibus et singulis xpi fidelibus tam earundem partium incolis quam aliis quibuscumque, cujuscumque dignitatis, status, gradus, ordinis vel conditionis existant, ne de cetero sub excommunicationis pœna res et bona cujuscumque generis et qualitatis existentia ad dictum monasterium illiusque monachorum usus pertinentia et spectantia, quovis quæsito colore vel ingenio, per se vel alium seu alios furari seu injuste capere vel occupare seu monasterium vel monachos ipsos eis spoliare aut similia perpetrantibus consilium auxilium vel favorem præstare audeant seu præsumant auctoritate nostra apostolica inhibeas et illa ad præsens occupantibus, dummodo tenor præsentium servatis servandis illis prius notificetur et intimetur, ut illa eisdem abbati et conventui restituant eadem auctoritate præcipias et mandes: non obstantibus quibusvis constitutionibus et ordinationibus apostolicis ceterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem ut de cetero perpetuis futuris temporibus per insulam Patmos prædictam saltem semel in anno tenor earundem præsentium publicetur et illarum copia seu exemplum authenticum ad hoc ut illæ ad omnium notitiam pervenire possint in locis solitis et consuetis insulæ hujusmodi affigatur. Datum Romæ apud sanctum Petrum sub annulo Piscatoris die xxviii Martii m. d. c. lxxxi. Pontificatus nostri anno quinto.

J. S. SCASSIN.

Au dos :

Venerabili fratri episcopo Chien. seu dilecto filio ejus Vicario in spiritualibus generali.

N° 22.

Vittorio Amedeo secondo per gratia di Dio Duca di Savoia, Chiabes, Agosta, Genevese e Monferrato, Principe di Piemonte, Marchese di Saluzzo, Conte di Geneva, Romont, Nizza, Asti et Tenda, Baron di Vaud et Faucigni, Signore di Vercelli e del Marchesato di Ceva, Oneglia e Marro, Principe e Vicario perpetuo del S. Romano Impero, Re di Cipro, etc.

Sendosi stato rappresentato per parte del m' Rev^{do} Padre Niceforo fratello dell' Ordine di S. Basilio e Abbate del Monastero dell' Isola di Patmos che alcuni corsari cattolici hanno avuto ardire di far diversi danni

a quei monaci cattolici romani se ben greci, e supplicandosi di dar ordine alli mi sudditi e a chiunque dipenderà da questa corona o che venisse ad usare della bandiera d'essa di non recar loro pregiudicio o molestia, vi siamo tanto più volentieri condiscesi quanto che già si è dichiarata essere tale la nostra precisa mente. In virtù dunque delle prnti col parere di M. R. mia reverit^{ma} S^a e Madre e del consiglio ordiniamo e comandiamo a tutti gli ufficiali, capitani, ed ad ogni altro che riconosce l'autorità nostra, o che venisse ad usare della nostra bandiera di rispettare il suddetto monastero, e li monaci, e beni d'esso in qualunque luogo che questi si ritrovino, e di non molestarli o danneggiarli in modo veruno, si nelle persone che beni loro, di qualsivoglia sorte; ma anzi di lasciarli liberi e salvi, con prestar loro in caso di bisogno, aiuto, favore, et assistenza sotto pena della nostra disgratia, oltre la restituzione delle robbe et effetti che venissero a prendere contro la disposizione di queste, le quali mandiamo ad ogniuno a cui spetterà di osservare e far inviolabilmente osservare, senza veruna difficoltà ne contradditione. Che così vogliamo. Dato in Moncalieri li due di Agosto mille seicento ottanta due.

V. Amedeo.

N° 25.

Frater don Raimundus de Perellos et Rocafull Dei gratia sacre domus hospitalis sancti Joannis Hierosolymitani et militaris ordinis sancti sepulchri dominici magister humilis pauperumque Jesu Christi custos. L'Instituto della pia militia et il debito delle nostra professione là sempre più chiamano l'attenzione dove la christiana carità ci fa intendere che si tratti della sicurezza e libertà de fedeli e della publica salute e buon esempio; onde con nostro rammarico havendo udito che tal' uni di quelli che corseggiano sotto l'insegna del nostro sacro ordine o pure nostra magistrale, scordandosi delle obligationi che segl' ingiungono nell' istesse licenze, e patenti, di non danneggiare li christiani, e postponendo il timor di Dio, sotto varii pretesi molestano il venerabile monastero di san Giovanni Evangelista nell' isola di Patmos, o suoi Rev^{ti} monaci à noi diletti, o pure le di lui attinenze e pertinenze in terra et in mare, esigendo talvolta da loro, o suoi Monasterii, o barche, o navilii, sotto pretesto di avanzi, et amicabili imprestiti, provisioni, o danaro, con promessa, e titolo di passarli obligationi à bocca, o per scritture publiche, o private, obligandoli perciò à soggiacere alle avanie e vessationi degl' infideli, che li tormentano sotto colore, di haver dati soccorsi à corsari, o in altra forma, causando loro danni irreparabili. Perciò noi, che per dovere di religiosa militia, e per la christiana carità, habbiamo sempre havuto sopra tutto à cuore la difesa de fedeli al santo Evangelio, e molto a cura la divotione et ossequio verso il glorioso

san Giovanni Evangelista, indotti specialmente dall' amore e paterno affetto verso li predetti Rev^{di} Monaci, e monasterii del medesimo san Giovanni in Patimos, aderendo al decreto del nostro ven^{do} Consiglio oggi alle istanze di quelli emanato, imponghiamo, et in virtù di santa obediencia ordiniamo a tutti, e singoli relligiosi dell' Ordine nostro di qualunque grado, e prerogativa si siano, et a tutti e singoli nostri vassalli, sudditi, dipendenti di qualsisia stato, grado, e conditione si siano, comandiamo e sorrettamente precettiamo sotto pena della nostra indignatione e disgratia, et anche di degradatione dal comando, et altre pene cosi pecuniarie come corporali, et arbitrarie anche [dell'] ultimo supplicio, oltre il risarcimento di tutti i danni et interessi, che quindi in qualsisia modo accaderanno, che ne direttamente, ne indirettamente, ne per se, ne per altri, vogliano, o ardiscano molestare, offendere e perturbare il detto ven^{do} monastero, monasterii, e loro Rev^{di} abbati, prepositi, monaci, servienti, convento o coventi, isola di Patimos, loro sudditi, coloni, beni, danaro, robbe, effetti, mercanzie, barche, navi, navilii, et altre qualsisiano pertinenze in terra, o in mare, et in qualsisia luogo, e parte esistenti; anche chiedendo da loro imprestiti, accomodi, o altri qualsisiano agii, commodità o avanzi, benchè de jure non proibiti. Anzi dette persone, luoghi, effetti, pertinenze, et attinenze, tutte dedicate al culto divino in ogni tempo e congiuntura, come à Noi care, e da Noi protette, vogliamo in ogni luogo difendere, assistere, assicurare, e conservare con ogni libertà christiana à gloria del sommo Iddio. Incaricando tutte le cose suddette, e loro osservanze e piena esecuzione al ven^{do} generale, luogotenente generale, capitani et ufficiali delle nostre squadre di galeri e strani, armate a guerra sotto l'insegna del nostro sacro ordine e nostre magistrali, così del publico come delli particolari. E preghiamo nello stesso tempo et esortiamo nel Signore tutti i signori comandanti e capitani di squadre e armate straordinarie, che vogliano a contemplatione nostra sempre, assistere, e proteggere, et haver per raccomandati detti Rev^{di} Padri e loro attinenze, senza permettere che siano in modo veruno molestati, offesi, perturbati, o inquietati, nelle persone o beni, o qualsisiano attinenze. Per il che restaremo noi obligati ad operare l' istesso occorrendo l'occasione. In cujus rei testimonium bulla nostra magistralis in cera nigra presentibus est impressa. Dat. Melitæ in conventu nostro, die trigesima mensis decembris millesimo septingentesimo sexto a nativitate.

Sceau :

F. D. RAIMVNDVS
DE PERELLOS ET ROCAFVLL
M. M. H. ET SS. H.

Reg^a in Cancell^a.

Fr. D. Ferdinandus Contreras. vice cancell^a.

..... ἐν ἔτει τῆς ἀπὸ τοῦ κόσμου κτίσεως ζ' 1^α, ἀπὸ δὲ τῆς κυριακῆς ἐνανη..... ἐν τῇ Πάτμῳ καὶ ἀπελύ. ἐτι ἐγνώσθη ἡμῖν ὅτι τις ἀπὸ κρή ὡς μοναχὸς ἐξῆλθε προσαιτῶν ἐλεημοσύν..... νῆς· ὃν ἡμεῖς οὐκ οἶδαμεν, διὸ ὡς ἀπαταιῶνα τοῦτον ἀπαύ τηρεῖτε.

✠ γρηγόριος ἀμαρτωλὸς ἱερομόναχος καὶ καθηγούμενος καὶ οἱ σὺν ἐμοὶ ἀδελφοὶ πάντες ἱερομόναχοι καὶ μοναχοί.

Translati ex grecis litteris in latinum. IC XC. Gregorius hypermonachus indignus servus Dei abbas in sacrosancto monasterio et cenobio sancti Ioannis insule patmos omnibus christicolis ac dño nr̄o iesu christo devotis salutem in dño sempiternam. Nemo est qui nesciat in hac insula patmos s. ioannem evangelistam in pectus dñi nr̄i iesu christi accumbentem evangelisantem christi evangelium sanctam apocalipsim ibidem in revelatione habuisse, et que verba nemini licet loqui audivisse, quo fit ut locus iste religiosus ab omnibus christi fidelibus non solum veneretur, sed etiam piis elemosinis ne corruat sustinendus est. Pater enia; sanctus Theodulus discipulus prefati evangeliste patribus nostris et nobis legem imposuit ut captivi christiani in manibus sevissimorum turcorum existentes a nobis quottannis redimerentur. Que quidem lex ac opus pium usque hodiernum diem pro posse nr̄o perdurat atque viget. Cum itaque reges et dñi christiani isto monasterio nr̄o devoti ad unum vi turcorum penitus sint extincti ac regna et provincias ipsorum a quibus emolumentum ad monasterium piis elemosinis... eniebat in sui potestatem redigerint, ipsi tev..... filii..... et elemosinas per eosdem reges et dnos ecclesie nr̄e dimissos vi et crudelitate [su]a retinuerint, et in proprios usus et utilitates converterint..... monasterium et monachi sive calogeri confratres nr̄i ibidem commorantes maxima laboremus necessitate ne dicam inopia et calamit[ate]..... vectigal tributum sive gabellum ducatorum quingentorum quos a nobis quottannis immanitas turcorum excutere solet non sine maxima non solum..... istius insule pauperum incolarum iactura et incommodo exsolvi non potest. Et nisi christi fideles dicto monasterio manus po..... omnibus maxima et irremediabilis imminet ruina. Ne scilicet hoc sacrosanctum cenobiuni in potestate sevissimorum turcorum et ed..... gentes ubi est deus eorum. Nos autem ad sacrosanctam sedem apostolicam caput merito, ut debemus, inclinantes, cum devotissimis mon[achis unum]vella et unum cor habentes decrevimus destinare ad quam libet civitatem, urbem, provinciam, sive locum dñi nr̄i iesu christi devotum vene[rabiles fratres mo]nachos athanasium et theodulum et maximum ut piis elemosinas nr̄as devote recepturi ad nos quam citius fieri potest rever..... et insaciabilitati turco-

rum et redemptioni in dies captivorum christianorum satisfiat, nec non sint pro restauratione et defensione i[n]sule et monaste]rii, memores illius verbi dñi *petite et dabitur vobis, pulsate et aperietur, et quibus a vobis petierint in nomine meo pro viribus disc..... mer]ces enim v[est]ra copiosa est in celis. Rogamus itaque atque in dño cohortamur omnes christi fideles ut dictis nris monacis pro posse man..... beatos nam pollicetur dñs nr iesus christus misericordes qui etiam misericordiam id est gratiam dei consequentur..... calogorum cretensem plures reges, dños ac multos alios christianos devotos circumvenisse, asserens se esse verum nuncium et procura..... postulandis, quod verum non est, ut multas pecuniarum quantitates salutis eterne immemor extraxerit. Idcirco declaramus illi..... ac pecunias quas in nostro nomine exegisse apparuerit his nris antedictis monacis sine diminutione restituendas. Ad quo..... veritatem, fidem et robur has nras patentes fecimus grecis litteris pariter et latinis, et sigillo imaginis sanctissimi evangeliste in cera rubra sigilavimus et sub scriptu..... grecis litteris.....*

N° 28.

A la R^{me} S. de mo. S. R^{mo} lo gran magro i Rodo etc.

Humilmente rapp^a a v. R. S. lo gumenno del monasterio de sent Joha de Palamosa per nome de sua eclesia a la quale nel tepo del morbo alcuni devoti xpiani per suo testamen hanno lassato alcuni legati li quali perfino al pnte no si sono scossi. E percio essendo lo monasterio in alcuna necessita havedo dal sua parte riscosso he venuto a rescover anque questo : pertanto supp^a a v. R. S. vogla darli el suo favore e braccio per potere con maior celerita et expeditioe riscover quelli pochi lassi sono dali heredi deli testatori in refrigerio dele ane loro per le quale continuamte pregano e pregarano li frati del dito monasterio dio omnipotete, lo qual confime v. R. S. in longo e felice stato, amen.

Au dos :

hospital

Le maistre de

hierlm

Comettons a nre seneschal et a nreeur que sur le contenu se informet et nous referent. Donne en nre palais le xi de may 1510.

Au dos, sur un autre pli :

hospital

R^{me} D. M.

hierlm et consiliu

Mandamus cappellano et iudicibus axx^m fr ordⁱⁱ ut super sup^a justitiam faciant. Datum in aud^a die xvii maii 1510.

Autre écriture :

pro calogervis patmos.

N° 29.

Leo epus servus servorum Dei universis xpi fidelibus pntes litteras inspecturis salt. et aplcam ben. De salute gregis dñci cure nostre meritis licet insufficientibus divina dispositione commissi sollicitis studiis sedulaque meditatione prout nostro pastorali incumbit officio cogitantes fideles singulos gregis ejusdem ad pia meritoria opera exercenda erga religiosa loca presertim in transmarinis et infidelium partibus contermina ea per infideles ipsos vexata et disrupta providaque reparatione indigentia ne a fidelibus omnino deserantur sed infideles ipsi per religiosarum personarum locorum eorundem exemplarem vitam sanctosque mores aliquando suis recognitis erroribus veram sui Creatoris viam cernere et sequi valeant summusque cultus ubique conservetur et augeatur quibusdam spiritualibus minoribus indulgentiis et remissionibus libenter invitamus ut exinde salutis eterne desiderata premia facilius valeant promereri. Cum itaque sicut accepimus monasterium sancti Johannis apostoli et evangeliste insule pathmi ordinis sancti baxilii creten. diocesis in qua insula idem sanctus Johannes religatus divinam conscripsit apocalipsim in suis structuris et hediticiis tam ob edacem vetustatem quam perfidorum turchorum xpi nominis hostium incursiones preda et devastationes magna reparatione et in paramentis et aliis ad divinum cultum necessariis munimine indigeat et pro eo quod post captas et pene destructas ab ipsis turchis modoni et coroni civitates in quibus ipsi tantum ex eleemosinis colligere consueverant ut facile tributum viginti quinque millium asprorum quingent. ducat. auri vel circa constituentium turchis persolverent. Idem tributum jam pridem dilectis filiis abbati [et] conventui dicti monasterii per turchos ipsos impositum non habent unde solvant abbas et conventus prefati nisi dictum tributum eisdem turchis persolverent ab eisdem nequaquam permetterentur inibi altissimo famulari fructusque redditus et proventus dicti monasterii sint adeo diminuti ut ipsi abbas et conventus ex illis nedum tributum ipsum solvere vel illuc applicantes peregrinos ad loca sancta transmarina proficiscentes hospitari et multos captivos ut facere consueverunt redimere sed nec eorum quidem personas que inibi numero centum et triginta de pnti degunt et aliquando longe plures degere consueverunt sustentare valeant. Et nisi eisdem abbati et conventui de xpi fidelium suffragiis subveniatur monasterium et insulam hujusmodi deserere coguntur. Nos igitur cupientes ut ipsum monasterium pro fidelibus ipsis et sub cura religiosorum predictorum manuteneatur et confermetur ac in structuris et hediticiis hujusmodi debite reparetur, xpique fideles ad premissa eo libentius manus porrigant adjutrices quo ex hoc conspexerint dona celestis gratie uberius erogari (?). de omnipotentis dei misericordia ac beatorum petri et pauli apostolorum ejus auctoritate conlaxi omnibus et singulis utriusque

sexus xpi fidelibus undecunque existentibus vere penitentibus et confessis seu confitendi propositum habentibus qui ad structuram et heditiorum reparationem et paramentorum et ornamentorum manutentionem necnon predicti tributi solutionem peregrinorum hospitationem et captivorum redemptionem ac monachorum predictorum subventionem et alimentum manus juxta eorum facultates porrexerint ducentos annos et totidem quadragenas de injunctis eis penitentiis misericorditer in dno relaxamus et nihilominus eisdem abbati et conventui ut ipsi duo vel tres ex eis dumtaxat qui per quascumque mundi partes cum pntibus originalibus litteris seu earum transsumptis sigillo alicujus prelati etc. munitis quibus stetur firmiter sicut eisdem originalibus staretur si ostense forent ab ipsis fidelibus ubilibet constitutis ellimosinas ad premissa petere, recipere et levare, illasque in presentes et non alios usus convertere debeant totiens quotiens videbitur deputari libere et licite valeant concedimus et indulgemus ac hujus modi indulgentiam sub quibusvis revocationibus seu suspensionibus quarumcumque indulgentiarum per nos et sedem aplicam et durante indulgentia pro fabrica baxilice principis apostolorum de urbe et cruciata concessa per nos et sedem predictam sub quibuscumque tenoribus et cum quibusvis clausulis et derogatoriis derogatoriis factis et pro tempore faciendis nullatenus comprehendi debere sed ab illis semper exemptum existere decernimus. Volumus autem quod si ad premissa manus adjutrices porrigentibus aut pias ellimosinas erogantibus aliqua alia indulgentia in perpetuum vel alius pntes littere nullius sint roboris vel momenti pntibus perpetuis futuris temporibus duraturis. Dat. Rome apud sanctum petrum anno incarnationis dnice Mill^{mo} quingent^{mo} tertio decimo octavo kl. octobris pontificatus nostri anno primo.

Jo. CHEMINART.

N° 30.

Mag^{co} et nro char^{mo} : questa vi sara pntata da pappa Climi guardiano del monasterio di S. Johane di Patino : Il quale humilmente ci ha supplicato che quella gratia che detto monasterio havea dalli sⁱ passati di Nexia delli datii delle tratte di certe loro intrate che dicono haver a detto nro duchame di Nexia, et cossi di pietre cento che ogni anno gli solevano portare dell' isola nra di Mello. Vogliamo hor di novo degnare di concedergli et confermargli tal gratia, onde noi tenendo per homini dà bene, amici e fedeli al stato nro, habbiamo voluto conceder tal sua domanda; e per la presente nra vi commandiamo ch' essendo cossi, dobbiate fargli godere detta gratia et datii, et pietre come pel passato godevano, et secondo che per altri due nri commandamenti al già nro governatore gralle, dottor Fran^{co} Coronello si contiene. Iddio di mal vi guardi. Dat.

al nro Belvedere apresso Pera di Constantinopoli al di 1x di maggio anno mundi creationis v m ccc xxxii M. D. LXXII.

JH. NACI.

Sceau :

IOSEPHVS NACI D·A·IDASS·IM.

Au dos :

Al mag^o M. Nicollo di Marin nro char^{mo} governor gnalle di Nexia etc.

V. Nexia.

N° 31.

Gregorius Ep̄us servus servorum Dei universis Christi fidelibus præsentes has inspecturis salt. et Aplicam benedictionem. Licet in desideriis cordis nri ea continue sollicitudo versetur ut fidelium quorumlibet eorum præsertim quos adverse fortune conditio premit quantum nobis ex alto conceditur necessitati succurramus tamen crescente in dies calamitosorum multitudine ad Aplicam Sedem tanquam promptum et universalem periclitantium portum et singulare presidium de diversis mundi partibus recurrentium nequaquam per nos ipsos eis succurrere valentes singulari erga illos misericordia commoti pia pro ipsis christianorum auxilia cogimur implorare. Nuper siquidem referentibus dilectis filiis Gedeone hierodiacono et Blasio monacho monasterii Sancti Joannis Evangeliste insule Patmos qui ad Nos et Romanam Curiam se contulerunt accepimus quantas calamitates ipsum monasterium necnon in eo degentes religiosi ab inexplebili Turcarum avaritia et crudelitate hactenus perpessi sint et ad quam inopiam ut se ab ipsorum Turcarum molestiis redimerent fuerint redacti. Ita ut nisi eorumdem religiosorum necessitatibus per Christi fidelium suffragia succurratur, facile futurum sit ut ipsum Monasterium in quo, licet in faucibus impiissimi christiani nominis hostis Turcarum tyranni posito, hucusque Dei benignitate christiane religionis cultus fuit conservatus, deserere cogentur in cultus divini diminutionem et etiam christianorum qui aliquando ut turcarum manus effugiant eo appellunt et ab ipsis religiosis recipiuntur et charitative tractantur manifestum discrimen. Quare nos qui illius vices licet immeriti gerimus in terris qui ad centuplum pias elargitiones sua pietate remunerat et fidelibus suis multo majora quam valeant promereri retribuit, ad prefati monasterii eorumdem religiosorum manutentionem summopere provisi, omnes christianos principes, prelatos, ecclesiarum rectores, necnon alios quoscumque utriusque sexus Christi fideles quo possumus affectu hortamur in Dno et paterne requirimus ut pietatis studio et misericordiæ commoti, pro dicti monasterii et ejus religiosorum sustentatione et manutentione aliquod subsidium de bonis sibi a Deo collatis juxta uniuscujusque devotionem prompte ac libenter Gedeoni et Blasio predictis vel eorum alteri pre-

sentes personaliter ostendenti erogare velint. Quod cum fecerint statutum habeant se copiosum a Redemptore nro retributionis premium feliciter adepturos : presentibus ad triennium dumtaxat valituris. Datum Rome apud Sanctum Petrum anno Incarnationis dnice millesimo quingentesimo septuagesimo tertio decimo kl Februarii Pontificatus nri anno secundo.

M. Dat'.

Cœ : GLORIERIUS.

Nº 38.

El Rey,

Ill^{mo} Conde primo nostro Visorey lugarteiniente y Capitan general. Por parte del Abbad y Monjes de la Orden de S. Basilio del Monasterio de S. Juan Evangelista de la Isla de Pathmos, me ha sido hecha relacion que haviendoles yo hecho merced de trecientos ducados por una vez librados en esse Reyno por consulta de mi conzejo de estado despues de passados algunos meses volvieron a representarme la grande neces^t que padescen por las vexaciones que reciben de la tirania del Turco, y para el reparo de la Iglesia de su Monasterio y provera de Ornamentos supp^{do} me por algun socorro, y que haviendose remitido a este mi supremo conzejo de Italia por consulta del mando haberles mrd de otros Mill ducados librados tambien en esse dicho Reyno donde haviendosse acudido con el despacho para el cumplimiento desta limosna, se ha reparado en la execution del por no haverse hecho mencion en el dicho despacho della primera gratia por inadvertencia del Religioso q̄ me pnto el segundo Memorial, por no saver como forastero el stilo y orden dada por mi para que los que pretendieren alguna mrd sin haber mencion de las que antes huvieren recebido, sean privados de la ultima que se les hiciesse supp^{do} me que attento esto no permitiesse que por descuydo y inadvertencia de uno perdan todos los la merced y limosna que tuve por bien de haberles por tan justas y pias causas representando me la oblig^{on} que ay de avidir al amparo de aquella Isla y Monast^o puesque faltandoles favor y ayuda y no cumpliendo con el tristo devon del tributo de la Isla y Iglesia y con el de quatrocientos y cinquenta escudos al año q̄ le pagan solo por tener dos campanas, estan a peligro de hecharlós y haber Mesquita de una Iglesia tan ilustrada de infinitos milagros cuya capilla mayor donde tienen el santissimo sacram^{to} era el mismo aposento donde vivia y escrivio el Apochalypsi el glorioso santo, de mas de las reliquias que alli se conservan de S. Basilio y de otros muchos santos y el libro original del Apochalipsi escrito de su propria mano, y el manto colorado que levava, y la cadena con la qual le embio en aquella Isla el emparador Domiciano, y porque havida consideracion a lo ocurrido y por las mismas causas que me movieron a haber la dicha limosna he tenido por bien de que cobren las dos partidas, por onde os en largo y mando proveais y deys orden que se les exe-

cute y cumpla a los dichos Religiosos del Monasterio de la Isla de Pathmos ambos despachos iuxta su serie y tenor, afin que con toda brevedad y effetto cobren los dichos Mill e trecientos ducados en ellos contenidos sin embargo del impedimen^{to} y difficultad que ay telespuso por obstar la dicha orden a que tengo por bien de derogar para el effetto y cumplimiento desto quedando en su fuerza y vigor para en todo lo demas que por particular devocion mia y en honor del bien aventurado S. Juan Evangelista que estuvo en aquella Isla. Es esta mi voluntad, y me tiene de vos por muy servido de la orden que para el cumplimiento della (?) dieledes : la presente reste al presentante. Datt. en Lerma a 29 de Mayo m. dc. x. Yo el Rey. † locus sigilli.

LOPEZ SECRET.

N° 42.

Francesco di S. Lorenzo in Damaso diac. Card. Barberino, della S. R. E. V. Canc. e di tutto lo Stato Ecc^o soprintendente gna^o.

Partendosi da questa città per trasferirsi in Messina e di là per ritornare al loro monastero di S. Giovanni Evangelista dell' isola di Patmos D. Giacomo Pangalo, e Geroteo Vitalo monaci dell' ordine di S. Basilio, commandiamo a tutti i governatori, commissarii della sanità, et altri officiali dello stato ecc^o a lasciarli liberam^{te} passare daper tutto con tutte le loro robbe et arnesi purchè seco portino le solite fedi della sanità, et à trattarli anchè cortesemente. E preghiamo inoltre i ministri di quei Principi per lo stato de quali à loro converrà di passare, ad usarli i medesimi termini di cortesia, per obligar noi à fare l'istesso con i raccomandati da loro. Dat. in Roma, questo dì 14 settembre 1633.

F. Card. BARBERINO.

Sceau du cardinal Barberino.

G. NICOLO, secr.

N° 43.

Urbanus PP. VIII.

Dilecti filii, salutem et aplicam ben. Exponi Nobis nuper fecistis quod vos a superioribus vestris ad civitatem Messanam ad capiendam possessionem nonnullarum domorum Monasterio vestro, cujus, ut asseritis, dilectus filius nr Franciscus sc̄ti Laurentii in Damaso cardinalis Barberinus nuncupatus, S. R. E. Vicecancellarius, nr secundum carnem ex fr̄e germano nepos apud Nos et aplicam Sedem protector existit, a quon. Georgio Resilino relictarum missi estis. Cum autem, sicut eadem expositio subjungebat, vobis dictas domos retinere damnosum sit, eo quod insula de Patmos, in qua dictum Monasterium existit, a civitate predicta valde distat, Monasteriumq. prefatum non potest semper commode mittere eos, qui responsiones annuas dictarum domorum exigant, et propterea easdem domos vendere, earumq. pretium ut infra investire

posse summopere desideretis. Nos specialibus favoribus, et gratis vos prosequi volentes; et a quibusvis excois suspen. et interdicti aliisq. ecclis sentiis. cens. et pœnis a jure vel ab homine quavis occ. vel causa latis, siquibus qm̄dt innodati existitis ad effectum presentium dumtaxat consequendarum serie absolv. et absolut. fore cens. suppnibus vro nomine Nobis super hoc humiliter porrectis inclinati, Vobis ut dictas domos uni, seu pluribus personis meliorem conditionem offerentibus vendere, ac pecunias inde proventuras in aliorum bonorum stabilium in partibus dictæ Insulæ pro dicto monasterio emptionem convertere libere et licite possitis et valeatis ap̄lica auctoritate tenore presentium concedimus et indulgemus. Non obstantibus fel. rec. Pauli II et aliorum Romanor. Pont. prædeces. nostr. de rebus Eccl. non alienandis, aliisq. constit. et ordin^{ib} ap̄licis ac dicti monasterii et illius ordinis etiam juramento, confirmati-
one ap̄lica, vel quavis firmitate alia roboratis statutis, et consuetudinibus, cæterisq. contrar. quibuscumque. Dat. Romæ apud sc̄am Mariam Major^{em} sub annulo Piscatoris die xxx septembr. m. dc. xxxiii. Pontus nri.
anno undecimo.

M. MARALDUS.

Au dos, sceau.

Adresse : Dilectis filiis Jacobo Pangalo et Dorotheo Vitali monachis monasterii sancti Joannis Insulæ de Patmos.

N° 44.

Tratta dal Giornal del dep^o alle 5. . . . di B. V.

Laus Deo 1648 17 Apl.

Per Eutimio Condoleo dà Patimo pel monast^{rio} di S^a Giovanni Evangelista dà Patimo p. mille vigirano in virtù et per essem^t. di ordine espresso del sudetto Eutimio come appar dalla procura et sua dechiara-
tione di 3 febraio passato fatta per mano del Revd^o Seraffino archives-
covo et abbate del monasterio di Pattimo, appar traduttion dall'Idioma greco in Italiano con recognittione di carateri nelli atti di Pietro Bracchi notaro veneto, et la med^{es} reconosciuta alla bolla ducale e porta in filla n° 451, nella persona di M. Antonio Negroni et dà esser libera-
mente corriposto capital et prò chi ce deve principiar dal primo marzo passato al sudetto monasterio della Negroni comesso con autorità come soprà.

Ottavian Mali. Cos.

En marge : 1003 d.

SEB^a . . TESTANI.

II

SCHOLIES DE L'ILIADÉ.

Les scholies que nous publions ici proviennent d'un manuscrit de la bibliothèque du monastère de Vatopédi, au mont Athos. On verra que ni leur nombre ni leur importance ne répondent aux espérances que l'on avait fondées sur une note inédite trouvée dans les papiers de feu M. Blondel. Cependant, après avoir dépouillé les lexiques, les étymologiques, les recueils de scholies et les *Anecdota*, il reste encore un certain nombre de notes qui pourront offrir quelque intérêt.

Le manuscrit est en papier de chiffé, du xv^e siècle. Cette date se déduit de l'écriture, dont on trouvera un *fac-simile* plus loin, et d'ailleurs elle a été inscrite sur le manuscrit lui-même par une personne dont la compétence n'est pas douteuse. Il ne contient autre chose que l'*Iliade*, dont le texte est encadré dans une série de scholies très-abondantes au commencement, rares à la fin et de mains différentes : deux de ces mains seulement n'ont paru contemporaines de l'écriture primitive. La première est celle du copiste lui-même, la seconde est à peine postérieure. On lui doit un certain nombre de comparaisons entre le texte d'Homère et les passages parallèles de Virgile, dont les vers sont quelquefois cités, en écriture italienne du xv^e siècle. Il serait difficile de déterminer l'origine de ce manuscrit. Sur le dernier feuillet de garde, très-avarié, on lit en caractères gothiques cursifs :

1460 Luizi d.
Visu p me Francesco d

Les deux noms propres de la fin sont encore plus effacés que le reste, de sorte que l'on n'en peut rien déchiffrer. Cependant la forme Luizi semble indiquer un propriétaire vénitien.

Je me suis borné à relever toutes les scholies et les gloses interlinéaires afférentes aux lacunes du manuscrit de Venise. On trouvera dans ces quelques pages plusieurs scholies tout à fait nouvelles, d'autres où la rédaction est plus complète que celle des scholiastes déjà connus : enfin bon nombre de gloses et de remarques moins importantes, mais que j'ai cru pouvoir conserver,

attendu qu'elles se rapportent à une partie du texte où l'absence des scholies A rend précieux le moindre écho de la critique alexandrine.

Les renvois aux scholies de Venise se rapportent à l'édition Bekker.

E

336. μετάλμενος] ἐπιπηδήσας.
 337. ἀβληχρήν] ἀπαλήν, ἀσθενή.
 εἶθαρ] εὐθέως¹. — ἀπὸ τοῦ εὐθὺς γίνεται εὐθαρ καὶ εἶθαρ, κατὰ τροπήν τοῦ ὑ εἰς ι, ὡς περ Ἀφροδύτη, Ἀφροδίτη, καὶ δούφρος, διφρος· τὸ δὲ ἰθὺς², ὡς ἐπὶ τὸ πολλὸν, ἀντὶ τοῦ ἐπ' εὐθείας· οἱ δὲ νεώτεροι συγγέουσιν.
 340. ἰχώρ] ἀπὸ τοῦ ἔχω, ἰσχω, ἰσχώρ.
 348. δημοτήτος] τῆς μάχης· παρὰ τὸ ἐν αὐτῇ δηοῦσθαι ὃ ἐστὶ διακόπτεσθαι³.
 349. οὔτος ὁ σίχος λέγεται προκέφαλος.
 351. ῥιγήσειν] φρίξειν.
 καὶ εἰ...] καὶ εἰ ἐστὶ καὶ ἀλλαχόσε πόλεμος.
 352. ἀλόουσα] ἀπορουμένη.
 353. ποδήμεμος] ταχεῖα.
 354. μελαίνετο] τῷ αἵματι.
 356. ἐκέκλιτο] ἐκεκάλυπτο.
 357. γνὸξ ἐριποῦσα] ἐπὶ γόνυ πεσοῦσα.
 358. χρυσάμπυκας] χρυσοχαλίους. — Ἰστέον ὅτι κυρίως ἀμπυξ καλεῖται σειρά κατὰ χρυσοῦ καὶ ἀπὸ μετώπου τεινομένη ἢ συνοῦνται αἱ τρίχες⁴.
 362. ὃς νῦν κ. τ. λ.] ὃς οὐκ ἂν ἀπόσχοιτο οὔτε τῆς πρὸς τὸν Δία μάχης.
 364. ἀκηχεμένη] ἀνωμένη.
 385. Τλῆ μὲν Ἄρης] τινὲς πιθανώτερον βουλόμενοι ἐξηγεῖσθαι τὸν Ὀμηρον. κ. τ. λ. ut apud sch. D. Bekker, p. 160, l. 4. Var. lect. habet cod. noster l. 6. βαρβαρικῆς γῆς pro βαρβάρου γῆς, et l. 15, ὑπεξέκλεψεν pro ἐξέκλεψεν.
 Ὀτος καὶ Ἐφιάλτης] Ἄλωώς παῖδες, κ. τ. λ. ut apud sch. D. Bekker, p. 159, l. 21. Var. l. 22. μέγιστοι : cod. add. δέ. — l. 23. διὸ καὶ ἐμυθεύθησαν.

¹ Cf. Cramer. *Anecd.* t. II, p. 207, 26.

² Cf. LV.

³ BL δηοῦσθαι πολλοὺς ὃ ἐστὶν ἀφανίζεσθαι. — *Ergm. M.* δηοῦσθαι ἐν αὐτῇ τοὺς τιτρωσκομένους. — D ad Γ 20. δηοῦσθαι ἐν αὐτῇ τοὺς τιτρωσκομένους, ὃ ἐστὶ διακόπτεσθαι, quæ videtur esse vera lectio.

⁴ Idem aliter LV.

387. χαλκῶ] ὅτι καταχρηστικῶς τὸν χάλκεον πύθον κέραρον εἶραμεν.
392. τλῆ δ' Ἡρῆ] Ἡρακλῆς παρεγένετο εἰς Πύλον χρηζὼν καθαρσίῳν¹. οἱ δὲ Πύλιοι ἀποκλείσαντες τὰς πύλας οὐκ εἰσεδέξαντο αὐτὸν, ἐφ' ᾧ ὄργισθεὶς ὁ ἥρωε ἐπόρθησε Πύλον. Συνεμάχουν δὲ τῷ μὲν Νηλεῖ τρεῖς θεοὶ, Ποσειδῶν, Ἥρα, Αἰδωνεύς, τῷ δὲ Ἡρακλεῖ δύο, Ἄθηνᾶ καὶ Ζεὺς². — οἱ μὲν ἐν τῇ πρὸς Πυλίου μάχῃ· οἱ δὲ διὰ τὸ μὴ εἶσαι αὐτὴν νήπιον ὄντα σπᾶσαι τὸν ἴδιον μαζὸν διὰ μειζόνων δὲ προσώπων παρεμυθήσατο τὴν Ἀφροδίτην³.
393. τριγλώχινι] τριπλέρω, τριγῶν, ἢ τρεῖς ἀκίδας ἔχοντι.
395. πελώριος] ὁ μέγας. — ἀπὸ τοῦ πελάζειν τῷ Ὀρίωνι τῷ ἄστρῳ⁴.
396. αὐτὸς] κρᾶσις ἢ συναίρεσις.
397. ἐν Πύλῳ] Πύλον ἀντὶ τοῦ πύλην, ὡς χόλον τὴν χολήν. Ἀρίσταρχος δὲ ἀκούει κατὰ μεταπλασμὸν, ἀντὶ τοῦ πύλην, ὡς ἀπὸ τοῦ πολύ-
αρνι, πολυάρνω⁵. — ἐν τῇ τοῦ Ἄδου πύλῃ, ὅτε τὸν Κέρβερον ἀναγαγεῖν ἠθούλετο.
399. πεπαρμένους] διαπεπερονημένος.
400. ἠλήλατο, κῆδε] ἐπεπήγει, ἐλύπει.
401. Παιήων] Παιήων παρὰ τὸ παύειν τὰς ἀνίας, ὁ ἐστὶν ὕδνας.
ὀδυνήφατα] ἀκισάδυνα, τὰ τὰς ὀδύνας φθείροντα⁶.
403. σχέτλιος] ἀγνώμων, ἀδικος.
ὄβριμοεργός] ὁ δεινὰ ἐργαζόμενος.
οὐκ ὄθετ' αἰσυλα] οὐκ ἐπιστρέφεται ἀμαρτωλά.
412. περιφρων] συνετή.
413. οἰκίῃας] οἰκέτας.
417. ἄλθετο] ἐθεραπεύετο.
κατηπίδωντο] κατεπραύνοντο.
421. κεχολώσασαι] ὄργισθήσῃ.
422. μάλα] ἀντὶ τοῦ ἄρα.
423. σπέσθαι] ἀκολουθεῖν.
424. τῶν τινα κ. τ. λ.] ἀπὸ τούτων τινα τῶν Ἑλληνίδων γυναικῶν πλε-
σίον παρακαθίζουσα καὶ καταψῶσα τῇ χειρὶ οἶονεὶ ἐξαπατῶσα
εὐχρυσῶ⁷ βελόνῃ τὴν ἀσθενῆ χεῖρα κατέξεσεν.
425. πρὸς χρ. περόνη] ἐπὶ τῇ χρυσῇ πόρπῃ ἡγουν τῷ κομβίῳ⁸. — κατ-
εξέσθη κατὰ τὴν χεῖρα τὴν ἀσθενῆ⁹.

¹ καταρσίῳν. Cod.

² Man. post.

³ Hæc fere BLV.

⁴ Man. post.

⁵ Cf. LVD.

⁶ Idem B aliis verbis.

⁷ εὐχρυσῆ. Cod.

⁸ κομπίφ. Cod.

⁹ ἀσθενήν. Cod.

426. *μειθρσεν*] ἀπὸ τοῦ *μειδῶ* ἢ *μειδιῶ*, τοῦτο παρὰ τὸ ἦδω τὸ εὐφραίνω, βιωτικῶς, τροπῇ τοῦ ἠ εἰς τὴν εἰ δίφθογγον, καὶ πλεονασμῶ τοῦ μ *μειδῶ* καὶ *μειδιῶ*.
433. *ὑπείρεχε*] *ὑπερεῖχε*, *προβέβλητο*.
434. *ἄζετο*, *λετο*] *ἐσέζετο*, *προϋθυμεῖτο*.
437. *ἐστυφέλιξε*] *ἐξεσεῖσατο*.
440. *φράζεο*] *σκέπλο*.
442. *χαμαὶ ἐρχομένων*] ἢ τῶν *γητῶν* καὶ *θνητῶν*¹.
444. *ἀλευόμενος*] οὕτως *Ἄριστάρχου* διὰ τοῦ *ο*.
445. *ἀπότερθεν*] *πώρρωθεν*.
449. *εἰδωλον*] *ἀφομοίωμα*².
453. *λαισηία*] παρὰ τὸ ἐν τῇ *λαιᾷ* *βασιάζεσθαι*. — *σάκη* ἁ³ *ἐσίν* ὄπλα *κούφα*, παρὰ τὸ *λίαν* *σέυεσθαι*, *ἀσπίδισμα*⁴.
463. *διοτρεφέεσσι*] *ἐνδόχοις*.
465. *ἐς τί ἐτι κτείνεσθαι*] *μέχρι τίνος φονεύεσθαι*.
473. *ἐξέμεν*] *ἐξεῖν*, *συνέξεῖν*.
477. *ἐνειμεν*] *ὑπάρχομεν*. — τὸ *ἐνειμεν* τρίτην ἀπὸ τέλους ἔχει τὴν *ὀξεῖαν*. τὸ γὰρ *ἀπλοῦν* αὐτοῦ *ἐσίν* εἰμέν. «*ἡμεῖς δ' εἰμέν τοῖσι*» *πᾶν* δὲ *ῥῆμα* *ὀξυνόμενον* ἐν τῇ συνθέσει *βαρύνεται*⁵.
479. *Λυκίη*] ἢ *μεγάλη*. — *προσέθηκε* τὸ *Ξάνθῳ* ὅπως *διασείλη* ταύτην τὴν *Λυκίαν* ἀπὸ τῆς ἐν *Ἰδη* *Λυκίας*⁶.
481. *καδ δέ*] τοῦτο *αἰολικόν* *ἐσίν*. *οἱ γὰρ ἄττικοὶ* μετὰ *προθέσει* *λέγουσιν*, *οἱ αἰολεῖς* δὲ *κατὰ συγκοπὴν*⁷.
482. *μέμονα*] *προθυμοῦμαι*.
484. *ἀγοιεν*] *ἀπάγοιεν*. *λέγει* δὲ *τοὺς* *αἰχμαλώτους*.
486. *μενέμεν*] *ὑπομένειν*⁸.
ὄρεσσι] *ταῖς* *γυναιξί*. — ἡ *δαρος*, *τῆς* *δαρου*, *αἱ* *δαροι*, καὶ *κατὰ μεταπλασμὸν* *δαρες*, καὶ *κατὰ συναίρεσιν* *ὄρες*. ἀπὸ τοῦ *ὀμοῦ* *ἀρηρέναι* τῷ *ἀνδρὶ*⁹. — ἀπὸ τοῦ *συνέχεσθαι*, *ἀφ' οὗ* καὶ *συνωρίς*, τὸ *συνεζευγμένων* *τῶν ἵππων ὄχημα*. ἢ ἀπὸ *τῶν* *ὀμιλιῶν*.
488. *κύρμα*] *ἀναίρεμα*¹⁰. ἢ *εὐρημα*, *εἰ* *ἐστί* *διὰ* τοῦ *υ*. ἀπὸ τοῦ *κυρῶ*, ὡς *οἶμαι*, τὸ *ἐπιτυγχάνω*¹¹.

¹ Cf. D.

² Cf. Suidam.

³ δ. Cod.

⁴ Hæc fere apud B.

⁵ Cf. BLV qui eadem brevius, addito tamen : «*οὕτως αἱ Ἄριστάρχου*».

⁶ Eadem L sed brevius.

⁷ Man. post.

⁸ Cf. B ad v. 492.

⁹ Cf. *Etym. magn.* p. 612, 44.

¹⁰ *ἀνήρημα*. Cod.

¹¹ Cf. *Etym. magn.* p. 548, 45.

492. νωλεμέως ἐχέμεν] ἀδιαλείπτως φυλάττειν.
ἐνιπήν] ἀπειλήν.
497. ἐλελίχθησαν] συνεστράφησαν μεταβαλλόμενοι¹.
499. φορέει] φέρει, σκορπίζει.
ἱεράς] μεγάλας.
500. Δημήτηρ] ὁ τρόπος μετωνυμία.
504. πολύχαλκον] σίερον λίαν καὶ ἰσχυρόν².
ἐπέπληγον] ἀντὶ τοῦ πλῆσσοιτες ἀνέφερον³.
505. ἐπιμισγομένων] πρὸς συμπλοκὴν δηλονότι.
506. νύκτα] ἀχλύν.
510. ἐπεὶ] τὸ ἐπεὶ ἀντὶ τοῦ ὅτε.
511. ἀρηγῶν] σύμμαχος. — ὅτι προσευκτέον ἀρηγῶν ὡς ἀηδῶν· λέγε.
γὰρ καὶ ἀλλαχοῦ ἀρηγόνες ὡς ἀηδόνες⁴.
512. πῖονος] πλουσίον.
513. ἤκε] ἐξήγαγεν, ἀφῆκεν.
514. μεθίστατο] παρόση.
516. μετάλλησάν γε μὲν οὔτι] οὐδὲν ἐπολυπραγμόνησαν.
521. βίας] τὰς δυνάμεις.
523. ἐπ' ἀκροπόλοισιν ὄρεσσιν] ἐφ' ὑψηλοῖς ὄρεσιν.
525. ζαρηγῶν] ἄγαν χρειωδῶν.
527. μένον] τοὺς Τρῶας ὑπέμενον ἀσφαλῶς.
529. ἀνέρες] καὶ οὐ γυναῖκες.
ἐλεσθε] ἀναλάβετε.
531. πέφανται] πεφονευμένοι εἰσὶν⁵. — ἐκ τοῦ φῶ τὸ φονεύω· ὁ μέλ-
λων φήσω· <ὁ> παρακείμενος πέφηκα· ὁ παθητικὸς πέ-
φαι, πέφασαι· τὸ τρίτον τῶν πλεθυντικῶν πέφαιται⁶.
538. ἐρυτο] ἐκώλυσε.
διαπρὸ δὲ εἴσατο] διόλου διήλθε.
539. νειαιρῆ] ἐσχάτη· ἀπὸ τοῦ νέος· οἱ γὰρ νέοι ἀτελεῖς καὶ ἐσχατοί. —
τινὲς λέγουσι τὸ ἐπάνω μέρος τῆς κοιλίας, εἰς ὃ νεαρά τὰ βρώ-
ματα ἀποτίθενται.
ἐλασσαν] διὰ τοῦ ζωστήρος αὐτὸ διεπέρασαν.
541. ἔλεν] νῦν ἐφόνευσεν.
543. Φηρῆ] τῆ κοίλῃ οἰκουμένη Κορίνθω. (??)
544. ἀφνειὸς βιότοιο] πλούσιος ἐν τῇ περιουσίᾳ.
545. Πυλίων] τῶν Ἀρκαδίων.
550. ἠθέσαντε] ἀμάσαντε.

¹ Cf. Hesych.

² Cf. L.

³ Cf. L.

⁴ Cf. V.

⁵ Ita Hesych.

⁶ Cf. Etym. m. p. 356, 3; p. 667, 14. — Cramer, *Anecd.* I, p. 350, 13.

551. *εὐκωλον*] *την καλοῦς ἱππους ἔχουσαν.*
 553. *ἀρτυμένω*] *περιποιούμενοι, ἀντικαταλλασσόμενοι*¹.
αὐθι] *ἐκεῖ.*
 555. *τάρφρῃσιν*] *πυκνώμασιν.*
 556. *Ἰφια μῆλα*] *εὐτραφῆ πρόβατα.*
 558. *κατέκταθεν*] *ἐφονεύθησαν.*
 579. *κατὰ κληῖδα*] *κατὰ τὴν ἄρμωσιν τοῦ ὄμου ἐπιτυχών.*
 583. *ἐλέφαντι*] *ἢ ὡς ἐλέφας*².
 584. *ἤλασε κόρσῃν*] *ἐπληξεν κατὰ τὸν κρόταφον, δίκωψε τὸν κρόταφον.*
 585. *εὐεργέτος*] *εὐ πεποιημένον.*
 587. *ἀμάθοιο*] *ἀμαθος ἢ γήϊνος· ψάματος ἢ θαλάσσιος*³.
 589. *τοὺς δ' ἴμασε*] *τούτους τῇ μάσῃγι ἐπληξε.*
 593. *δηιοτήτος*] *τῆς διακοπτικῆς μάχης.*
 594. *ἐνώμα*] *ἐκίνει.*
 599. *μορμύροντα*] *ἠχοῦντα.*
 605. *πρὸς Τρῶας*] *ἀντὶ πρόσωπον*⁴ *τοῖς Τρωσσι βλέποντες.*
 606. *μενεαινέμεν*] *προθυμεῖτε*⁵.
 619. *ὀξέα, παμφανόωντα*] *ὀξέως λάμποντα.*
 620. *προσβάς*] *σίλας.*
λάξ] *λάξ λέγεται τὸ πλατὺ τοῦ ποδός· ὀμανύμως δὲ καὶ ἡ ἀπὸ τού-*
*του πλῆγῃ λάξ καλεῖται· ἐλάκτισε δὲ προσεελθών.*⁶
 621. *ἐσπάσατο*] *ἀνείλκυσεν.*
 622. *ἐπειγέτο*] *κατεπονείτο.*
 623. *ἀμφίβασιν*] *τὴν ὑπὲρ τοῦ νεκροῦ μάχην, τὸν ὑπερασπισμὸν, τὴν*
*ὑπερμάχησιν, ἀπὸ τοῦ περιβάνας τῶν νεκρῶν ὑπερμαχεῖν*⁶.
 626. *σφείων*] *<διά> τὸ μέτρον ἐπλεόνασε τὸ ε· σφίον*⁷.
πελεμῖχθη] *ἀντὶ τοῦ πελεμιχθεῖς χάσατο.*
 627. *πονέοντο*] *ἐνήργουν.*
 628. *ἦν*] *γενναῖον καὶ ἀγαθὸν καὶ ἀνδρεῖον.*
 631. *υἱὸς*] *ὁ Σαρπηδών· οὗτος γὰρ Διὸς παῖς.*
υἱανὸς] *ὁ Τληπόλεμος, ὃς ἦν υἱὸς τοῦ Ἡρακλέους τοῦ Διός*⁸.
 633. *Τίς τοι κ.τ.λ.*] *τίς σοι ἀνάγκη πλώσσειν καὶ δειλιᾶν ἐνθάδε εἶναι,*
δηλονότι ἐν τῷ πολέμῳ, ὡς ἀπείρω ἀνδρὶ τῆς μάχης· λείπει τὸ
ὦς. Εἰ δὲ σημαίνει τὸ πλώσσειν ἀντὶ τοῦ ἐπέρχεσθαι, ἔστιν ἡ
ἐρμηγεία οὕτως· ποῖόν σοι ἀνάγκη ἐπέρχεσθαι ἐν τῷ πολέμῳ

¹ Cf. Hesych. — Cod. ἀντὶ τοῦ καταλ.

² Cf. BL qui plura habent.

³ Cf. D.

⁴ *πρὸς ἄπο.* Cod.

⁵ Cf. T. 164.

⁶ Cf. Etym. m. — ἢ τὸν ὑπερβάνα τ. ν. ὑπέρμαχον. Cod.

⁷ Cf. Etym. m. p. 669, l. 30.

⁸ Eadem fere BL.

όντι σοι ἀμαθεὶ καὶ ἀπείρῳ τῆς μάχης, ὃ καὶ κρείττον. — ἢ καὶ ἄλλως· ὄντι σοι τῆς μάχης ἀπείρῳ ἀνδρὶ, τίς σοι ἀνάγκη <εἰς> τοὺς Ἕλληνας ἐμβάλλειν.

P

278. ἀπέσσεσθαι] ἀφίστασθαι.
ἐλέλιξεν] προστρέψατο.
279. τέτυκτο] οὕτως Ἀρίσταρχος τέτυκτο· ἄλλοι ἐτέτυκτο.
Ἄλας κ.τ.λ.] ὅς καὶ εὐμορφία καὶ τοῖς ἄλλοις ἔργοις διέφερε τῶν ἄλλων πάντων Ἑλλήνων.
281. σοὶ] τῷ γένει τὸ ἦθος ἐπήνεγκεν.
283. διὰ βήσσας] ἀντὶ τοῦ διὰ βησσῶν, ὃ ἐστὶ βάσιμος¹ τόπος.
285. ρεῖα] τὸ ρεῖα εἰς τὸ ἐσκέδασε.
286. φρόνεον δὲ μάλιστα] διεννοοῦντο, ἠλπιζον ἐξαιρέτως.
294. χαλκοπαρήου] χαλκᾶς γναθὶ <δ>ας ἐχούσης.
295. ἤρκει] ἐνεργητικὸν ἀντὶ παθητικοῦ· σημαίνει δὲ τὸ διεκόπη.
301. Λαρίσσης] ἐτέρα ἐστὶν αὕτη ἢ πόλις παρὰ τὴν Θεσσαλικήν. — Λάρισσα ἐν Κύμῃ, ἢ ἀπέχουσα χιλίους σταδίου τῆς Ἰλίου².
310. ἀνέσχευ] ἀνετάθη διεκπεράσασα.
313. περιέκντα] ὑπερασπίζοντα.
κατὰ γαστέρα] παρὰ τὸν ὀμφαλόν³.
315. ἤφυσε] ἀντὶ τοῦ ἠντλησεν ἐμφαντικῶς.
ἀγοσῶ] ἀγκῶνι, πῆχει.
327. ὑπὲρ Θεῶν] Θεοῦ μὴ βουλομένου. — πῶς ἂν καὶ παρὰ τὴν Θεῖαν θέλησιν ρύσαισθε⁴ τὴν πόλιν, ὅτε τοῦ Διὸς συμπράττοντος ὑμῖν, διὰ τὴν ἰδίαν ἀσθένειαν λείπεσθε.
328. ὡς δὴ κ.τ.λ.] ὡς ἐγὼ ἄλλους εἶδον τῷ ἰδίῳ σθένει πεποιθότας καὶ τῇ ἠγορᾷ καὶ τῷ πλήθει τῷ ἰδίῳ ὅσον πού εἴη, καὶ εἰ ἐλαττον εἴη τῶν πολεμίων τὸ πλῆθος αὐτῶν, καὶ εἰ οἱ Θεοὶ μὴ ἐπικουροῖεν αὐτοῖς.
330. πλήθει τε κ.τ.λ.] τῷ ἰδίῳ πλήθει, οὐκ ἐπικουρικῶ⁵. Τὸ δὲ ὑπερδέα, σφόδρα ἐνδεῆ, ὥστε ἐξεστὶ καὶ ἐπὶ τῶν λειπομένων τῷ ἀριθμῷ πλῆθος ὀνομάζειν. Τὸ δὲ σχῆμα ἐκ τοῦ ἐναντίου· δείκνυσι⁶ γὰρ ὅτι ἕτεροι καὶ ὑπὸ Θεῶν οὐ βοηθούμενοι καὶ τῷ πλήθει ὀλίγοι ὄντες γενναίως μάχονται. Ἐλέγχει δὲ τοὺς μὴ μαχομένους καὶ πολυπληθῆ προύχοντας καὶ συμμαχία Θεοῦ.

¹ Cod. βασίμων.

² Cf. V qui habet χιλίους διακοσίους. Forte in cod. nostro σ' excidit ante σταδίου. — χιλίων σταδίων. Cod.

³ Idem fere B.

⁴ Cod. ρύσασθαι.

⁵ Hæc etiam B sed non eodem ordine; v. ad. v. 327 et 330 et cum varr. lectt. ἐνεστὶ — δείκνυται ὅτι ἐλέγχων — βοηθεία.

⁶ δεικνύς. Cod.

332. ἀσπετον] μέγα, ᾧ οὐκ ἂν κ.τ.λ. ut apud B.
341. πελασαίατο] προσάγειεν.
354. ἔρχατο] πεφραγμένοι ἦσαν.
355. πρὸ δὲ κ.τ.λ.] προείχοντο δὲ αὐτοῦ τὰ δόρατα.
359. βεβήμεν] ἀντι (ἀπὸ V male) τοῦ βεβάναι¹.
361. τοὶ δ' κ.τ.λ.] οὗτοι δὲ ἐπάλληλοι πυκνοὶ ἐπιπύον.
362. ὑπερμενέων] ὑπερχόντων τῇ δυνάμει, ἀνδρείων.
364. φθίνυθον] ἀνηροῦντο. — Ζηνόδοτος τοῦτον καὶ τὸν ἐξῆς ἀθετεῖ, χωρὶς λόγου, καίτοι μέγιστον ἔχοντας τῶν Ἑλλήνων ἔπαινον².
368. ἡέρι γὰρ κ.τ.λ.] εἰς τιμὴν ταῦτα πάντα τοῦ Πατρόκλου, δι' ὅπερ καὶ τὸ παράδοξον προσίθησιν· οὐ γὰρ ἐν παντί τόπῳ τῆς μάχης, ἀλλ' αὐτῷ μόνῳ τῷ Πατρόκλῳ καὶ τοῖς ἀμφὶ τὸν Πάτροκλον περιέθηκε τὴν ἀχλύν.
- ἐπὶ Θ' ὅσσον ἀριστοὶ] ὁ τε σύνδεσμος περιττὸς καθ' ἡμερικὴν συνήθειαν. Ἔστι δ' ὁ νοῦς οὗτος· ἐφ' ὅσον τῆς μάχης ἐστάσαν οἱ ἀριστοὶ, ἐπὶ τοσοῦτον σκότει κατείχοντο οἱ μαχόμενοι. Οἱ μὲν ἄλλοι τῶν μαχομένων ἐν φωτὶ ἐμάχοντο, «οἱ δ' ἄλλοι Τρῶες εὐκνηλοὶ πολέμιον»· οἱ δὲ ἀριστοὶ περὶ τοῦ Πατρόκλου σώματος ἀγωνιζόμενοι σκότει κατείχοντο. Ἐκ τούτου δὲ τὴν ἀλήνην καὶ τὴν ὑπομονὴν ἐμφαίνει, ὅτι τὰ σώματα παρατεθείκεσαν ὥστε καταφέρειν τὰς πληγὰς ἀπροοράτως εἰς τὸ τυχόν. Ἡ διπλῆ δὲ ὅτι Ζηνόδοτος³ γράφει διὰ τοῦ τ ἐπὶ τὸ σσον, κακῶς· μενούσης γὰρ τῆς διὰ τοῦ θ γραφῆς περισσὸν νοητέον τὸν τε σύνδεσμον. Ὁ δὲ νοῦς ὡς προειρηται.
371. εὐκνηλοὶ] ἡσυχοὶ, ἐκδιάδοχοι⁴.
πέπματο . . . ὀξεῖα] ἀναπεπταμένη, λαμπρά.
372. πάσης] ἀπὸ· οὐδ' ἀπὸ τῶν ὀρῶν ἦν ἰδεῖν νέφος⁵.
380. ἐνὶ πρώτῳ ὁμάδῳ] ἐν τοῖς πρωταγωνισταῖς.
381. Τῷ δ' ἐπισσομένῳ] οἱ περὶ τὸν Ἀντίλοχον περιέβλεπον⁶ ἀπὸ τῶν ὄσων· περιέβλεπον δὲ «Θάνατον καὶ Φύζαν ἑταίρων», ἐν εἰ μὲν τινες τεθνήκασιν, ὑπερμάχωνται τῶν σωμάτων, εἰ δὲ φύγειεν, σκεπάζωσιν· οὕτως γὰρ ὁ Νέστωρ ἐπετέλλετο⁷.
ἐπισσομένῳ] κατὰ διάνοιαν σκοπούμενοι, ὑποπτεύοντες.
382. ἐπετέλλετο] τὸ προνοεῖσθαι τῶν ἑταίρων.
387. παλάσσετε] αἱ χεῖρες ἐπαλάσσετε, οὐχὶ ἐπαλάσσοντο· τὸ δὲ

¹ Cf. Hesych.

² Hoc a Blondello ex eodem codice descriptum edidit A. Pierron in diario l'Instruction publique, janv. 1874.

³ Zenodoti scripturam servaverat schol. V. Cf. etiam B.

⁴ εὐδιάδοχοι. BD male. Forte legend. ἐκ διαδοχῆς.

⁵ Cf. B 373.

⁶ Cod. Ἀμφίλοχον περιεβλέποντο.

⁷ Eadem B sed multo brevius.

- τοιοῦτον Πινδαρικὸν σχῆμα. Τὸ μαρναμένοιιν θυικὸν ἐστίν, ἐπ' ἀμφοτέρων στρατευμάτων. Τὸ δὲ σημεῖον ὅτι ἰδίως εἶπεν.
- 390 μεθύουσαν] ἀντὶ τοῦ πεπληρωμένην λίπει, ὡς οἱ μεθύοντες.
391. τανύουσι] διατείνουσι.
392. κυκλός] ἐπίρρημα· οὕτως δὲ ὁ Ἀσκαλωνίτης παροξύνει¹.
399. ὀνόσαιτο] ἀντὶ τοῦ ψέξει². οὔτε ὁ Ἄρης, οὔτε ἡ Ἀθηναῖα ἰδοῦσα ἂν ὀνόσαιτο.
409. νόημα] τὸ εἰμαρμένον³.
424. σιδήρειος] ἀντὶ τοῦ ἰσχυρὸς, στερερός.
425. χάλκεος] ὅτι πρὸς τὸν Ὀλυμπον ἀντιδιέσφαται.
432. πλατὺν] πλατὺν εἶρηκε τὸν Ἑλλησπόντον οὐχ ὅτι τοιοῦτον, ἀλλ' ὅτι σύγκρισίς ἐστι τῶν κατὰ τὸ ναύσταθμον μερῶν πρὸς τὰ ἄλλα μέρη τοῦ Ἑλλησπόντου. Τὰ γὰρ κατὰ τὸν ναύσταθμον πλατύτερα ἐστὶ τῶν διασημάτων τῶν ἄλλων ἀπεσπενωμένων· λέγει οὖν ἀντὶ τοῦ ἐπὶ τὰ πλατύτατα μέρη τοῦ Ἑλλησπόντου.
440. ζεύγλης] τοῦ ἀκροῦ μέρους τοῦ ζυγοῦ⁴.
447. γαίαν] ὑπὲρ πάντα γαίας, ἢ κατὰ. — Σημεῖον, ὅτι πᾶν μὲν ἐμφυχον ὑποπέπλωκεν ἀτυχία, πλέον δὲ ὁ ἀνθρώπος⁵.
460. χῆνας] τὸ χῆνας ἐπὶ τῶν Τρώων εἰς ἀπραξίαν αὐτοὺς διαβάλλων.
469. νημερδέα] ἐπισηαλῆ, ἀσύνετον· τὰ κέρδη γὰρ Ὀμηρος ἐπὶ τῶν συν-ετῶν τάσσει.
471. μάχεαι] ἀντὶ τοῦ μάχη. [καταχρηστικῶς.]
476. δμησι] ὑποταγήν.
477. ἀτάλαντος] ἴσος θεοῖς ἐν τῷ κατεργάσασθαι τι.
492. βοῆς] ὅτι καταχρηστικῶς τὰ ἔκτορος ὄπλα βόεια εἶπεν, ἀλλ' οὐκ ἐκ βурсῶν βοείων· εἶχε γὰρ τὰ Ἀχιλλέως ἤδη, «τὰ μὲν Πηλεϊῶνι θεοὶ δόσαν ἀγλαὰ δῶρα»· ἐστὶν οὖν ὁ τρόπος συλληπτικὸς· εἰλυμένοι⁶ δὲ, σκεπαζόμενοι ἀπὸ τοῦ κατειλῦσθαι⁷.
509. ἐπιτρέπετε] ἐπιτρέψατε, συγχωρήσατε.
514. ἐν γούνασι] ἀπὸ μέρους, ἐν τῇ τῶν θεῶν δυνάμει⁸.
515. ἤσω] ἀφήσω, ἐπιπέμψω· ὁ δὲ καὶ περιττός.
521. ἀγραύλοιο] ἀγρῶ νεμομένου.
523. ὑπίσιος] πᾶν ζῶον πηλεγὲν εἰς τοῦπίσω ἀνακλᾶται· ταῦρες δὲ εἰς τοῦμπροσθεν φέρεται, δι' ὃ οὕτως εἶπεν⁹.

¹ Cf. V.

² Cod. ψέξει. Cf. V.

³ Cf. V.

⁴ Cf. Hesych.

⁵ Hæc iisdem fere verbis B, omisso tamen σημεῖον.

⁶ εἰλημένοι. Cod.

⁷ κατειλῆσθαι. Cod.

⁸ Cf. B.

⁹ Idem B brevius.

539. μεθέηκα] ἐπανῆκα τὴν ψυχὴν τῆς ἐπὶ Πατρόκλου λύπης¹. ὁ δὲ λόγος· τὸ κῆρ ὀλίγον τι ἐπανῆκα τοῦ ἐπὶ Πατρόκλου ἄχους καίπερ εὐτελεῖ τινὰ ἀνελῶν.
549. δυσθαλπέος] κακοῦ εἰς Θάλψιν².
550. κήδει] λυπεῖ.
551. ε] τὴν ἐ ἀντωνυμίαν κατ' ἰδίαν· οὐ γὰρ ἐπίσταται ὁ ποιητὴς σύνθετον ἀντωνυμίαν³. ἡ διπλῆ δὲ ὅτι Ζηνόδοτος γράφει ἐωυτήν.
552. δύσεται] παρηλθεν.
564. ἐσεμάσασατο] ἐλύπησεν, ἤψατο· μάσασθαι γὰρ τὸ ἀψασθαι· «χείρ ἐπιμασσάμενος⁴».
572. λαρόν] ἀπολαυστικόν, διὰ τί; εὐδηκτος⁵ γὰρ καὶ ἀσθενέστατος ὁ ἀνθρώπου χρώς, δι' ὃ λαρόν αὐτῆ τὸ αἷμα τοῦ ἀνθρώπου.
739. ἐν σέλαι] ὑπὸ σέλας.
ἐπιβρέμει] ἐπιταράσσει.
741. ἀζηχῆς] σφοδρὸς καὶ πολὺς.
742. ἀμφιβαλόντες] οἷον ἰσοβαρήσαντες⁶ τῇ ὀδῷ τὴν προθυμίαν, ἢ συμπλέξαντες καὶ ἐνώσαντες, ὡς τὸ ἡλικίαι ἰσοφόροι.
743. ἀταρπὸν] ὀδὸν ἣν οὐκ ἐστὶν ἐκτραπήναι⁷.
747. πρῶν] ὄρους ἐξοχῆ· τινὲς πετρῶδης τόπος. Οὕτως οὖν φησιν· ἐπειχόν οἱ Ἕλληνες τὴν φορὰν τῶν Τρώων ὡς ὁ πρῶν τὸ ὕδωρ⁸.
751. πλάζων] προσπελάζων.
ῥηγνύσι] ἀντὶ τοῦ ῥηγνύουσι, ὡς πῆμπλωσιν· οὕτως αἱ Ἄριστάρχου.
752. ἀνέεργον] ἀπόθου.
755. κολοιῶν] συναγλαστικὸν ὁ κολοῖος κ.τ.λ. ut apud sch. A. Bekker, p. 486, l. 11.
761. πολέμου δ' οὐ κ.τ.λ.] οὐκ ἐστὶν ἐναντίωμα τὸ λέγειν αὐτοὺς τε⁹ φεύγειν καὶ πολέμου μὴ γίνεσθαι ἐρωήν· ἐφευγε μὲν γὰρ ὁ πολὺς καὶ χυδαῖος ὄχλος, οὐχ ὑπεχώρουν δὲ οὔτε οἱ Αἰάντες, οὔτε οἱ ὑπερμαχοῦντες· ἐρωή δὲ ἐστὶν ὑποχώρησις, ἀνοχή¹⁰.

¹ ἐπανῆκα... λύπης etiam V habet cum var. τῆ λύπη.

² Cf. Hesych.

³ Idem B brevius.

⁴ Cf. BV.

⁵ Cod. εὐδηκτον.

⁶ Cf. AV qui pro ὀδῷ habent δοκῶ. — Videtur hoc scholion et maxime verbum ἰσοβαρήσαντες referri ad variam lectionem ἀντιβαλόντες.

⁷ Cf. Etym. m. p. 162, l. 17.

⁸ Cf. AV.

⁹ Cod. καί.

¹⁰ Cf. AV.

T

126. κεφαλῆς λιπαρ.] τῆς αὐτῆς βαθυπλοκάμου κεφαλῆς¹.
 144. μενοεικέα] ἀρέσκοντα, τῷ μένει εἰκοντα, αὐτάρκη.
 149. κλοτοπέυειν] τὸν καιρὸν διατρίβειν καὶ κενὰ λέγειν. — ὅτι ἐκ τῶν
 συμβραζομένων κλοτοπέυειν τὸ στρατεύεσθαι, καὶ ὅτι ἀπαξ
 εἶρηται.
 150. ἀρεκτον] ἦτοι δὲ περὶ Πατρόκλου ταφῆς λέγει, ἢ τῆς Ἐκτορος ἀναι-
 ρέσεως².
 151. ὡς κέ τις] ὁ λόγος· ὡς ἂν θεάσῃται τις Ἀχιλλεῖα προμαχοῦντα, οὕτω
 καὶ αὐτὸς μαχέσθω³.
 158. εὐτ' ἂν πρῶτον] καθάπαξ.
 163. ἀκμῆνος] ἀγευστός· παρὰ τὴν ἀκμὴν· οὕτω δὲ τὴν αἰτίαν Λιόλεις
 λέγουσι· τινὲς δὲ μὴ καμῶν ἐν παρασκευῇ ἀρίστου⁴.
 164. μενοινάα] προθυμεῖ.
 166. βλάβεται] βλάπτει δὲ τὰ γόνατα πορευομένου.
 170. ἐρωῆσαι] φθεῖραι (?).
 176. τῆς εὐνῆς] ὅτι τὸ τῆς οὐκ ἐστὶν ἄρθρον, ἀλλ' ἀντὶ τοῦ ταύτης· πα-
 ραλείπεται δὲ τὸ ἄρθρον καὶ ἐστὶν· μήποτε τῆς ταύτης εὐνῆς
 ἐπιβῆναι.
 180. πειρίῃ] λιπαρῆ, δαψιλεῖ· ἵνα μηδὲν ἐλλείπῃ τῶν ὀφειλόντων περὶ
 σὲ δικαίως παραχθῆναι⁵.
 183. οὐ μὲν κ.τ.λ.] οὐ μεμπλὸν γὰρ ὑπάρχει βασιλεὺς Θεραπεύων ἀνδρα
 ὄν προηδίκησεν⁶.
 ἀπαρέσσασθαι] ἐξευμενίσασθαι.
 186. ἐν μοίρῃ] κατὰ τὸ προσῆκον.
 193. κρινάμενος] ἐπιλεξάμενος πιστοὺς κούρους, νέους. — Κούριτας ὡς
 πέννητας νῦν· ἐπὶ δὲ τοῦ ἔθνους ὡς ἀδμήτας· εἴπομεν δὲ ἤδη περὶ
 τῆς προσωδίας.
 200. ἄλλοτέ] ὅτε ταῦτα δρᾶν ὀφείλετε, παυσάμενω τοῦ πολέμου, καὶ
 μὴ τοσαύτης ὀργῆς κατεχούσης τὴν ψυχὴν.
 205. ἐς βρωτῶν] εἰς τὴν βρώσιν. — κατ' ἔνια ἐξω τοῦ σ'· ὑμεῖς δὲ βρω-
 τύν.
 221. αἰψα δὲ] ὁ νοῦς οὗτος· ἐπὶ δὲ Ζεὺς τροπὴν δῶ τοῖς πολεμίοις,
 πολλῇ μὲν ἢ καλάμῃ γίνεται, τοῦτ' ἐστὶ, πολλοὶ ἀναιροῦνται· ὁ

¹ Cf. B.

² Idem B aliiis verbis.

³ Aliter B.

⁴ Cf. B et V.

⁵ Idem B brevius. — Cod. ἐλλείπης.

⁶ Aliis verbis B.

- δὲ ἀμητος ὀλίγος, τοῦτ' ἐστὶν ὁ καιρὸς καθ' ὃν ἀναιρεθήσονται· ἐν οὖν βραχεῖ καιρῷ πολλοὶ φονευθήσονται¹.
223. ἀμητος] ὡς Μίλητος. — ἀμητος ὁ καιρὸς· ἀμητός δὲ ὀξυτόνωσ ὁ καρπός.
225. γαστέρι κ.τ.λ.] ὁ νοῦς· εἰ μέλλομεν ἄσπιτοι πενθεῖν τοὺς ἐν πολέμῳ ἀποθανόντας, ἀνήνυτον ἐσθαι. Ἡ διπλῆ δὲ ὅτι οὐκ ἐν τῷ καθόλου, ἀλλὰ πρὸς τὸ παρὸν τοῦτό φησιν.
234. ὄτρυντὸν] πρόσλαξιν, ἐπικέλευσιν.
 ἰσχαναάσθω] ἀναμενέτω, κατασχέσθω.
235. ἦδε γὰρ ὄτρυντὸς] ἢ ἑτέρου παρακέλευσις, δηλονότι.
238. ὀπάσασατο] ὀπάσατο, διὰ Φωνῆς ἐπεκρίνατο, συμπαρέλαβεν ἢ ἀπολούθους ἔλαβεν².
247. σίησας] σταθμήσας.
254. ἀπὸ τρίχας] ἀρξάμενος ἀπὸ τῶν τριχῶν τοῦ κάρου.
256. κατὰ μοῖραν] κατὰ τὸ πρέπον.
261. ἐπενεῖκαι] ἐπιβαλεῖν, ἀψασθαι.
262. οὐτ' εὐνήσ] ὡς οὐτε τῆς συνουσίας αὐτῆς χρήζων ἀφειλόμην (?), οὐτε τινὸς ἄλλου.
263. ἀπροτίμαστος] ἀνέπαφος, ἀψαστος. — ἀπροτίμαστος ἀπὸ τοῦ μάσσω, τὸ μαλάσσω³.
266. στόμαχον] τὸν λαιμόν.
268. βόσιν] βρώσιν.
273. ἀμήχανος] νακομήχανος. — ἀμήχανος τῷ⁴ ἐξῆς συναπτόεν ἵνα ἐπὶ τοῦ Διὸς ἢ πρὸς ὃν οὐδεὶς τι μηχανήσασθαι δύναται⁵. Δύναται δὲ καὶ τοῖς ἐπάνω συναπτόμενον ἐπὶ τοῦ ἁγαμέμνονος κείσθαι, ἵνα σημαῖν τὸν μὴ αἴτιον τούτου, μηδ' αὐτὸν μηχανησάμενον τὸ γεγονός, ἢ ἀντὶ τοῦ μεσότητος (?) δύναται κείσθαι ἀμηχάνως οἷον ἀβουλεύτως.
276. αἰψηρήν] ὅτι τὸ αἰψηρὴν τὴν ταχέως συναθροισθεῖσαν ἐκκλησίαν ἢ ἀντὶ τοῦ αἰψηρῶς διέλυσε τὴν ἀγοράν⁶.
283. δεδαῖγμένον] διακεκομμένον.
284. λ' ἐκώκυε] ὀξέως ἐθρήνει.
294. ἐπέσπον] ἔλαβον.
300. ἄμοτον] ἀκατάπαυστον.
302. Πάτροκλον πρόφασιν] ἐπὶ προφάσει τοῦ Πατρόκλου· οὐ γὰρ ἦσαν πειραθεῖσαι αὐτοῦ. Ὁ νοῦς οὖν οὗτος, ὅτι αἱ λοιπαὶ γυναῖκες

¹ Hæc B valde prolixè, adv. 222.

² Idem BV aliis verbis.

³ Cf. D.

⁴ Cod. τὸ.

⁵ Hucusque etiam B.

⁶ Cf. B.

σὺν τῇ Βρισηίδι δῆθεν ὡς ἐπὶ προβάσει Πατρόκλου ἐκλειον, τῇ δὲ ἀληθείᾳ ἐκάσθη αὐτῶν¹ ἐθρήνηει τὴν ἑαυτῆς συμφορὰν.

312. *τέρποντες πυκινῶς*] *παραμυθούμενοι φρονίμως.*
 313. *σλόμα δύμεναι*] *περιφραστικῶς.*
 314. *φώνησέν τε*] *ἀνέπεμψε τὴν φωνὴν ἀθρόαν*².
 316. *λαρὸν κ.τ.λ.*] *παρέθηκας δεῖπνον ἡδύ.*
 317. *σπερχοῖατο*] *ἔσπευδον.*
 320. *ἔνδον ἐόντων*] *ἔνδον ὑπαρχόντων τῆς πόσεως δηλονότι καὶ τῆς τροφῆς.*
 325. *ρίγδαυῆς*] *μισσητῆς· τὰ γὰρ λυπηρὰ ψύχει*³.

Ω

413. *αὐτως*] *μη κατατετμημένος.*
 418. *αἰσχύνει*] *αἰκίζει.*
Θηοῖο] *Θηοῖο διὰ τοῦ ἠ, ἀντὶ τοῦ Θαναμάσειας· οὕτως αἱ Ἄριστάρχου.*
 419. *ἔερσηεις*] *κάθυγρος, νεαρός.*
 421. *ὄσσ' ἐτύπη*] *ἐκ χειρὸς ἐτρώθη.*
 425. *ἐναίσια*] *λαμπρὰ καὶ καθήκοντα δῶρα.*
 439. *ὄνοσσο· μαχέσαιτο*] *οὐδεὶς ἂν σοι μαχασθεῖη καταφρονήσας ἐμοῦ τοῦ παραπέμποντος.*
 450. *δοῦρ' ἐλάτης κ.τ.λ.*] *κλάδους ἐλάτης· ὄροφος δὲ ἐστὶν εἶδος καλάμης*⁴.
 451. *λαχνήεντα*] *τινὲς δασύσκιον*⁵.
λειμ· ἀμήσαντες] *ἐκ τοῦ λειμῶνος Φερίσαντες.*
 453. *σλαυρ· πυκνωῖσι*] *ὀξέσι ξύλοις, σκόλοψι πυκνοῖς.*
μοῦνος] *μικρά (?)*.
 454. *ἐπιρρήσσεσκον*] *ἐπετίθεσαν.*
 463. *ὄφθ· εἰσειμι*] *ἀντὶ τοῦ ἤξω εἰς ὄψιν τοῦ Ἀχιλλέως.*
 464. *ἀγαπαζέμεν ἄντην*] *ἀγαπᾶν φανερῶς.*
 473. *καθειάτο*] *Ἄριστάρχου διὰ τοῦ ἠ.*
 479. *δεινὰς ἰσχυρὰ καὶ δεινὰ ἐμποιοῦσας.* (Forte leg. *ἔργα ποιοῦσας.*)
 480. *πυκινῇ*] *μεγάλῃ.*
 482. *Θάμβος κ.τ.λ.*] [*πρός*] *οὐδένα γὰρ διαλέγεται ἕως οὗ καθαρῆς.*
 488. *περιναίεται*] *οἱ κάτοικοι.*
 489. *ἀρήν*] *βλάβην.*
 491. *ἐπί τ' ἐλπεται*] *ἐπειδὴ ἐλπίζει.*
 496. *ἰῆς*] *μιᾶς.*
 499. *εἶρυτο*] *ἐφύλαττε.*

¹ *ἑαυτῶν.* Cod.

² *Aliis. verbis B.*

³ *Plenius BV.*

⁴ *Idem B alii verbis.*

⁵ *δασύσκιον.* Cod.

III

FRAGMENTS MÉTROLOGIQUES.

Les trois fragments suivants proviennent du manuscrit n° 17 de la bibliothèque de Patmos, où ils figurent avec le *περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν* de saint Épiphane et divers autres ouvrages dont on trouvera l'énumération plus loin en même temps que la description du manuscrit; celui-ci est du x^e siècle, comme on en peut juger par le fac-simile n° 3.

Les deux petites tables n° II et III sont complètement inédites: la seconde ne renferme que des mesures attiques bien connues; la première présente le nom d'une mesure de Pergame, la *Περγαμηνή κοτύλη*. Jusqu'à présent, on ne connaissait aucune mesure de cette ville. Malheureusement, les chiffres afférents à cette table sont à peu près tous faux.

Quant au fragment que je désigne par le n° I, et qui est de beaucoup le plus considérable, il n'est que partiellement inédit. Calvus de Ravenne publia le premier, en 1525, à la suite de sa traduction d'Hippocrate, un traité *de mensuris et ponderibus* en latin, mais certainement traduit par lui sur un texte grec, comme l'a démontré M. Hultsch¹. Le fond de ce petit traité se composait de deux tables, l'une de poids, l'autre de mesures. La première se trouve sous le titre *περὶ τάλάντων* dans un certain nombre de manuscrits d'Héron. Elle fut publiée d'abord par Scaliger² dans son livre *De re nummaria*, mais incomplète et par fragments insérés suivant la marche de son argumentation en divers endroits de son texte. Le cardinal Mai l'a éditée depuis sous le nom de *Didyme* d'après un manuscrit de l'Ambrosienne³; M. Vincent, d'après les notes de Letronne⁴; enfin, M. Hultsch l'a insérée sous le n° 95 dans son recueil de fragments métrologiques grecs. Elle comprend dans notre édition les n° 2-10. — La seconde table, avant d'être introduite dans la collection de M. Hultsch où elle porte le n° 81,

¹ *Metrologorum scriptorum reliquiae*, Leipzig, Teubner, 1866, t. II, p. 39.

² Voir, pour l'indication exacte des citations faites par Scaliger et par Sau-maise, l'ouvrage cité de M. Hultsch, tome I, p. 81 et 158.

³ *Iliadis Fragm.* p. 149.

⁴ *Recherches sur Héron*, p. 50.

n'avait été publiée que par Mai, en même temps que la précédente. Elle correspond aux n^{os} 11-16, 18 et 19 de notre édition.

Outre ces deux fragments, la traduction de Calvus comprend un préambule dont le texte grec forme notre n^o 1, et à la fin, une table des signes dont il ne put reproduire les formes parce qu'elles n'existaient pas dans son manuscrit ¹.

Dans le texte que nous publions d'après le manuscrit de Patmos, il n'y a d'inédit que le préambule, la table des signes, le court alinéa n^o 17 et l'explication donnée au n^o 5 de l'équivalence du talent homérique avec le darique d'or. Ces passages nouveaux ne sont pas d'ailleurs tout l'intérêt de cette publication; on verra par les variantes que le texte de Patmos est pour les parties déjà connues d'une valeur critique supérieure aux manuscrits antérieurement dépouillés.

Saumaise cite en différents endroits de son commentaire sur Pline des extraits d'un traité métrologique de Jules Africain. M. Hultsch (t. II, p. 40) se demande si ces extraits cités une fois *ex Julio Africano in fragmento περι μέτρων*, et une autre fois *ex Africano in Cestis capite περι μέτρων και σταθμών*; proviennent d'un manuscrit qui contenait en tout ou en partie l'ouvrage de Jules Africain, ou s'ils ont été tirés d'un fragment métrologique en tête duquel on aurait mis à tort ou à raison le nom de cet auteur. Dans le premier cas, la découverte du manuscrit de Saumaise eût rendu à la lumière une partie ou la totalité de la grande compilation des Cestes dont nous ne possédons que trente-huit chapitres². La seconde hypothèse semblait déjà plus probable à M. Hultsch; elle acquiert aujourd'hui le caractère de la certitude: j'ai retrouvé à la Bibliothèque nationale le manuscrit qui a servi à Saumaise; c'est le n^o 2191. Le fragment qui porte en tête le nom de Jules Africain y vient, p. 344, à la suite des seize livres d'Aé-

¹ « Numerorum vero notas non addidimus, quia codices nostri non habuerant. » M. Hultsch pense que ce fut plutôt à cause du manque des caractères typographiques nécessaires.

² M. Martin (Rech. sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie, etc. *Mém. prés. par div. savants à l'Acad. des inscr.* 1^{re} série, t. IV, Paris, 1854) a démontré que des 78 chapitres insérés dans la collection des *Mathematici veteres*, sous le titre de *Ιουλιου Αφρικανου Κεστοι*, les 37 premiers seulement et peut-être la moitié du 76^e appartiennent à l'ouvrage de Jules Africain, livres VI et VII. Le reste a été extrait d'Énée le tacticien par un compilateur byzantin, Héron de Constantinople, qui y a ajouté quelques chapitres de son cru.

tius sur la médecine. Sauf variantes, c'est le même texte que celui de Patmos : comme celui-ci, il est suivi de deux autres petites tables de mesures; mais ces dernières n'ont rien de commun avec celles de Patmos. La deuxième est interrompue au bas du fol. 344 v° par la disparition d'un certain nombre de feuillets. Le texte, après deux feuillets intercalés postérieurement, reprend, fol. 347, au milieu du sixième livre du traité de chirurgie de Paul d'Égine. Le manuscrit n° 2192 est une copie du n° 2191 exécutée avant l'intercalation des feuillets supplémentaires, mais après la disparition de ceux qui les avaient précédés : il ne contient donc rien de plus que le manuscrit sur lequel il a été copié. L'attribution à Jules Africain du fragment n° I, attribution sur laquelle concordent les deux manuscrits de Patmos et de Paris, ainsi que celui qui a servi à Calvus de Ravenne¹, ne saurait être considérée comme démontrée. On sait avec quelle facilité les copistes inscrivent un nom célèbre en tête de semblables fragments. Le petit prologue qui précède les deux tables de poids et mesures se réfère, il est vrai, à un ouvrage contenant des recettes médicinales, et l'on sait que dans les neuf livres des Cestes, au milieu d'une foule de choses diverses, Jules Africain avait inséré des recettes de ce genre et aussi des renseignements sur les poids et mesures²; mais il n'est pas rare de rencontrer dans les œuvres des médecins grecs des indications métrologiques précédées d'un avertissement à peu près semblable³, de sorte qu'on n'en peut rien conclure dans le cas présent.

D'ailleurs, le prologue et la disposition générale de ce petit traité fussent-ils attribuables à Jules Africain, M. Hultsch lui refuse nettement la rédaction des deux tables de poids et mesures. Sans entrer dans le détail de ses raisonnements à cet endroit, j'en rapporterai ici les conclusions. L'auteur de la table des poids a vécu à Alexandrie vers la fin du premier siècle de notre ère ou le commencement du second. Il n'est pas dans tout ce qui nous reste de textes grecs métrologiques de document plus important, si l'on met à part les renseignements tirés d'Hérodote, d'Aristote, de Didyme, et la table de poids et de mesures éditée pour la première

¹ Le titre, dans le manuscrit de Patmos, est: Ἐτερον περὶ μέτρων ἐκ τῶν Ἀφρικανῶν; j'ai corrigé Ἀφρικανῶν.

² Martin, *l. c.*

³ Voy. en particulier Hultsch, t. I, p. 225 et 243.

fois par Montfaucon¹ et reproduite par M. Hultsch sous le n° 29. La table des mesures de capacité a été rédigée par un juif instruit qui vivait peut-être à Alexandrie : il est plus difficile de lui assigner une date, mais elle peut, comme la précédente, remonter à la fin du premier siècle.

Je publie ce fragment d'après le manuscrit de Patmos (A), celui de Paris (B) et la version latine de Calvus (C)². On verra par les variantes que ces deux derniers textes ont entre eux la plus grande ressemblance et s'écartent notablement du manuscrit de Patmos, qui est bien plus complet.

Pour la table n° II, je publie le texte tel quel, avec ses fautes, dont la correction échappe à ma compétence.

I

Ἐτερον περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν ἐκ τῶν Ἀφρικανῶ.

1. Ἐπειδὴ πολλαχοῦ σταθμῶν τε καὶ μέτρων ἐπεμνήσθη, δεῖ δὲ τῆς τούτων συμμετρίας ἀκριβοῦς, ὡς ἂν μὴ τινες τῇ ποσότητι σφαλλόμενοι διαβάλλοιεν τὰ ἐκ τῶνδε συνιστάμενα βοηθήματα, ἀναγκαίως ἐκρίνα δηλώσαι¹ τίσι καὶ ποταποῖς χρῆσασθαι δεῖ, καὶ τὰς πρὸς ἄλληλα αὐτῶν διαφορὰς ἐκθέσθαι. Ἔστιν μὲν οὖν ἐν χρήσει πολλοῖς τὰ τε Ἄττικὰ καὶ τὰ Ἰταλικά· τίσι δὲ Σύρια τε καὶ Αἰγύπτια, τὰ καὶ² Πτολεμαϊκὰ καλούμενα· ταῦτα δὴ³ συγκριτέον ἀλλήλοις.

2. Πᾶν τάλαντον ὡς ἐπίπαν ἰδίας ἔχει μνᾶς ξ'· πᾶσα¹ δὲ μνᾶ δηλαδὴ τῶν προειρημένων στατήρας ἔχει κε'· ὃ δὲ στατήρ δραχμὰς, αἱ εἰσιν ὀλκαὶ δ'· ἔχει οὖν² πᾶν³ τάλαντον μνᾶς ξ', στατήρας αφ', δραχμὰς δὲ ς. Ἡ δραχμὴ ὀβολοῦς ἔχει ς', ὃ δὲ ὀβολὸς χαλκοῦς η', καὶ⁴ ἡ δραχμὴ ἄρα ἔχει χαλκοῦς μη'.

3. Ἀλλὰ¹ τὸ Ἄττικὸν τάλαντον ἰσοστάσιον μὲν² ἔστιν τῷ Πτολεμαϊκῷ

Titre : ἀφρικανῶν Α.

C. —² γοῦν Β. —³ πᾶν τὸ τάλ. Α. —

1. ¹ δηλώσαι om. Β. —² καὶ om. Α. ⁴ καὶ om. ΒC.

—³ ταῦτα δεῖ Α. ἂ δὴ καὶ Β.

3. ¹ Talentum ergo C; τὸ μὲν ἀτ. Β.

2. ¹ mna vero omiss. δηλαδὴ τ. πρ. —² μὲν om. Β.

¹ *Analect. Bened.* p. 393-395.

² M. Ch. Ruelle (*Arch. des missions*, 3^e série, t. II, p. 560) signale un manuscrit de l'Escorial coté Φ, 1, 2, qui contient un traité de poids et de mesures sous le nom de Jules Africain : ce doit être le même fragment que le nôtre.

και Ἀντιοχικῶν και ἰσάριθμον ἐν πᾶσιν³. δυνάμει δὲ τοῦ μὲν Πτολεμαϊκοῦ κατὰ τὸ⁴ νόμισμα τετραπλοῦν, ἐπίτριτον δὲ τοῦ Συρίου και Ἀντιοχικοῦ⁵, τῷ δὲ Τυρίῳ ἴσον. Ἀκολουθῶς δὲ τῇ περὶ τὸ τάλαντον εἰρημένῃ διαφορᾷ και τὰ ἄλλα παραληφθήσεται· μὴ τε γὰρ μνᾶς και σιατῆρ σιατῆρος και δραχμῆ δραχμῆς ταυτὸν διοίσει⁶ ὡς ἡ περὶ τοῦ ταλάντου διαφορά.

4. Οἶδα¹ δὲ και ξύλλινον τάλαντον ἐν Ἀντιοχείᾳ ἕτερον ὃ μνᾶς μὲν ἰδίας ἔχει ξ', ἐξαπλασίας δὲ σχεδὸν τῷ τοῦ νομίσματος Σιαθμῶ· τὸ δὲ² ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ξυλλικὸν τῷ πέμπτῳ διαφέρει πρὸς τὸ προειρημένον ἐπιχώριον³ περιττεῦον.

5. Τὸ δὲ παρ' Ὀμήρῳ τάλαντον ἴσον ἐδύνατο τῷ μετὰ ταῦτα δαρικῶ¹ ὡς δῆλον ἐκ τῶν ἐναγωνίων² ἐπὶ Πατρόκλῳ Φεμάτων. Τῷ μὲν γὰρ πρώτῳ γυναῖκα και λέβητα πάμμεγαν³, δευτέρῳ δὲ ἵππον ἐγκύμονα ἐπαθλον ἔθηκε, και τῷ τρίτῳ μέτρων δ' λέβητα⁴. τῷ δὲ τετάρτῳ ἔθηκε δύο χρυσοτάλαντα. <Α>⁵ οὐκ ἂν εἰ τιμιώτερα τῶν πρώτων ἐτύγχανεν δύναται⁶ ὡδὲ τοῦ πέμπτου προὔχον προσβάσεως ὑποκάτιον Φεῖναι, ὕπερ ἦν ἡ ἀμφίθετος⁶ Φιάλη· ὃ δὲ χρυσοῦς, τὸ ὀμηρικὸν ἐνταῦθα τάλαντον, Ἀττικὰς ἄγει δραχμὰς β', γράμματα ς', τετάρτας⁷ δηλαδὴ τέτταρας.

6. Οὐ λανθάνει δὲ με και τὸ τῶν δραχμῶν πλείους εἶναι διαφορὰς· τὴν τε γὰρ Δηλίαν¹ και Αἰγυναίαν, Ροδίαν τε και² τῆς Πτολεμαϊκῆς εἶναι πενταπλασίαν, ἐξαπλασίαν δὲ τὴν νησιωτικὴν οὕτω προσαγορευομένην.

7. Τῇ οὖν Ἀττικῇ χρυσίον πρὸς σιαθμὸν και νόμισμα¹, ἐπέπερ ἰσοδύναμός ἐστίν και ἰσοστάσιος τῇ Ἰταλικῇ ἢ καλεῖται δηνάριον· ὡς γὰρ ἐπίπαν τοῖς Ἰταλικοῖς νῦν χρῶνται πολλοί.

8. Ἡ Ἀττικὴ μνᾶ¹ σιατῆρας ἔχει κε'· ἡ δὲ Ἰταλικὴ λίτρα σιατῆρων ἐστὶ² κδ'· τῶν δὲ λοιπῶν μνῶν μυρίαὶ διαφοραὶ, και³ οὐδέν τι ἡμῖν ἀναγκαῖαι νῦν ἐκτεθῆναι⁴.

³ ἐν πάσῃ δυνάμει· ἐστὶ δὲ B. facultate et vi omni par est, sed quantum C. —
⁴ τὸ om. B. — ⁵ Syriaci vero tertiarium sesquitertiumve seu epitriton C, omisso Ἀντιοχικοῦ. — ⁶ τοσοῦτον δι. ὅσον ἢ περὶ τὸ τάλαντον B, quantum talenta C.
4. ¹ οἶδε B. — ² τὸ δὲ et cætera usque ad num. 6 om. B et C. — ³ ἔχει χωρίον A.
5. ¹ δαρικῶ A. — ² ἐναγωγίων A. — ³ πᾶν μέγα A. — ⁴ τρίτῳ σύμμετρον δὲ

λέε. A. — ⁵ οὐκ ἂν ἡ τιμιώτερα τ. π. ε. δύνατο δὲ τοῦ πέμπτου προὔχον προσβάσεως ὑπ. A. locus valde corruptus. —
⁶ ἀντίθετος A. — ⁷ τετάρτα A.
6. ¹ Δελίαν A. — ² και Πτολεμαϊκὴν B; Rhodiam Ptolemaicæ quintuplam. C.
7. ¹ Numismatica C.
8. ¹ Mna attica ergo C. — ² ἐστίν om. AC. stateras C. — ³ εἰς οὐδέν B. ⁴ ἐκτιθέμεναι A.

9. Ἡ δὲ λίτρα ποιεῖ Γο Γο ιε' καὶ ἡ Γο δραχμὰς η'. ἡ δὲ¹ δραχμὴ γραμμάτων² ἐστίν³ γ', τὸ δὲ γράμμα ὀβολοῦς ἔχει β'. πάλιν τὸ γράμμα Θέρμους⁴ γ', ὁ Θέρμος κεράτια β', ὡς⁵ εἶναι τὴν λίτραν κερατίων ἀψκη'.

10. Διαιρεῖται δὲ ἐκ¹ περιουσίας καὶ τὸ δηνάριον κατὰ Ῥωμαίους εἰς μέρη ἀρνε². ἔχει γὰρ τροπαικὰ δύο, νοῦμους τέσσαρας, ἀσσάρια ις'. ὁ δὲ νοῦμος ἔχει Γο τῶ σταθμῶ. Τὸ ἀσσάριον διαιρεῖται εἰς ἡμισυ, καὶ τρίτον, καὶ τέταρτον, καὶ ἕκτον, καὶ ὄγδοον, καὶ ἑνατον, δέκατον, δωδέκατον, ἑξαιδέκατον³, εἰκοσιτέταρτον³, τριακοσιδέκτον, τεσσαρακοστούγδοον, ἑβδομηκοσιοδέυτερον· τὰ δὲ μέρη ταῦτα ἰδίας ὀνομασίας ἔχει παρὰ τοῖς Ῥωμαίων λογιστικοῖς⁴.

11. Ὁ¹ τοῦ οἴνου ἀμφορεὺς ὄν καὶ μετρητὴν² λέγουσιν οἱ πολλοί, ἡμιαμφορία μὲν ἔχει β' ἃ καλοῦσιν κάδους ὀνόματι κοινῶ, Ῥωμαῖοι δὲ οὔρας³. προύχους δὲ ἔχει δ', χάσας ὀκτώ οὐς δὴ κογγία⁴ λέγουσιν, κάβους δὲ ἡμεῖς· ὁ δὲ χούς δύναται⁵, ξέσλας ς' — τὸν δὲ ξέσλην ἡμίον καλοῦσιν Αἰγύπτιοι — ὡς⁶ τὸν ἀμφορέα εἶναι ξεσλῶν μῆ'.

12. Ὁ δὲ Ἀντιοχικός¹ μετρητὴς τοῦ Ἰταλικοῦ διπλάσιον².

13. Ὁ οὖν ξέσλης διαιρεῖται κοτύλαις δυσὶν ἃς ἡμίνας καλοῦμεν, ἡ δὲ¹ κοτύλη διαιρεῖται εἰς ὀξύβαφα δύο, τὸ δὲ ὀξύβαφον εἰς κνάθους μερίζεται τρεῖς, καὶ ὁ κνάθος δὲ ποιεῖ μύστρα δ', ἃ δὴ λίστρια² πολλακίς ἐκάλεσαν· κοχλιάριον δὲ ἐστὶν τοῦ μύστρου τὸ ἡμισυ καὶ ὁ ξέσλης³ ἄρα εἰς κοχλιάρια ἀναλύεται ζς' καὶ τὰ ἐλαιηρὰ παραπλησίως, πλὴν ὅτι ἀπὸ τοῦ καλουμένου κεντηναρίου⁴ τὴν ἀρχὴν ἔχει, ὁ δὲ ΛΑ⁵ ἔχει ρ'. Ἔσλην δὲ καὶ ὁ ἐλαιηρὸς μετρητὴς τοῦδε διπλάσιον, τὰ δὲ λοιπὰ μέτρα συναῖδει⁶. ὄν γάρ⁷ λόγον ἔχει ἡ λίτρα τὸν σταθμὸν⁸ πρὸς τὴν μνᾶν, τὸν αὐτὸν ἡ μετρικὴ⁹ λίτρα πρὸς τὴν κοτύλην ἡγουν¹⁰ τὸ ἡμίξεσλον.

14. Ὁ Ἀττικὸς δὲ¹ μέδιμνος Ἰταλικοὺς δύναται μοδίους ς', καλεῖται δὲ ὁ μόδιος ἐκτέυς. Ὁ μόδιος ἔχει ἡμίεκτα δύο, τὸ ἡμίεκτον ἔχει χοίνικας δ'.

9. ¹ ἢ τε Α. — ² γραμμαρίων Β et ita porro; δραγμαίων Α. — ³ ἐστίν om. Β. — ⁴ ἔχει add. Β. — ⁵ ὡς εἶναι.... ἀψκη' om. C.

10. ¹ ἐκ om. Α; ἐκ περιουσίας om. C. — ² ἑξαιδ. om. Β. — ³ εἰκοσὶν τέταρτον Β et ita porro. — ⁴ Ῥωμαίοι συλλογιστικοῖς Β; Romanos ratiocinatores C.

11. ¹ Sed nunc de mensuris. add. C. — ² μετρητὴν Α. — ³ οὔρας AB. — ⁴ δικόγγια Α; δικόγγια Β. dico-

gia C. — ⁵ capit C. — ⁶ ὅστε Β. 12. ¹ Syriacus C. — ² ἐστίν add. Β; est C.

13. ¹ δέ om. AB; lanx vero C. — ² λίστρια τινὲς πολ. Β. lystra quidam sære C. — ³ δέ add. Β. — ⁴ κεντηναρίου Α. — ⁵ λίτρας Β plene. — ⁶ συναῖδιον λόγον Α. — ⁷ γάρ om. Α. — ⁸ τοῦ σταθμοῦ Β. — ⁹ μετρητὴ Α; μετρητὴ Β; libra pondus C. — ¹⁰ ἡγουν om. Α.

14. ¹ δέ om. Β.

ἡ² χοϊνίξ δὲ ἔχει δύο ἑστίας, ὡς³ τὸν μῦδιον εἶναι ἑστίων ις'. καὶ τὰ λοιπὰ δὲ μέτρα τῶν ξηρῶν ὁμοίως⁴ τοῖς προειρημένοις ὕγραῖς.

15. Ὁ Πτολεμαϊκὸς δὲ¹ μέδιμος ἡμιόλιος ἐστὶν τοῦ Ἄττικοῦ, καὶ συν-έσθηκεν ἐξ ἀρταβῶν τῶν² μὲν παλαιῶν δύο· ἦν γὰρ ἡ ἀρτάβη μοδίων Ἰταλικῶν δ'κ'. νῦν δὲ, διὰ τὴν Ῥωμαϊκὴν χρῆσιν ἡ ἀρτάβη χρηματίζει μοδίων γ'.

16. Ὁ κόρος ὁ Φοινίκιος σάτων ἐστὶν λ'. τὸ σάτον ἐστὶν ἡμιόλιον τοῦ μοδίου· τῶν σάτων ὀλίγα διαφοραί.

17. Δάκτυλοι τρεῖς ἀρπάζουσιν τῶν ξηρῶν μιγμάτων δραχμὰς β'.

18. Ὁ χοῦς ἐστὶν τὸ ἐξάξιστον μέτρον· ὁ μὲν τοῦ οἴνου σταθμὸς ἔλκει Α ιδ', ὁ¹ δὲ τοῦ ἐλαίου λίτρας θ', ὁ δὲ τοῦ μέλιτος ἄγει Α ιε'. εἰσὶν δὲ πάσης ὕλης μετρητῆς κατὰ τὸν σταθμὸν πολλαὶ διαφοραί.

19. Ἡ ὀγκία τοῦ πιπέρεως κόκκους ἔχει υ'. ἡ λίτρα ἔχει κόκκους ,ε.

20. Ἴνα¹ δὲ μῆ ἐν ταῖς τῶν φαρμάκων εὐρέσεσιν συμβολικὴν τινα σημείωσιν εὐρόντες εἰς τὸ πᾶν σφαλλώμεθα², τὰ δηλούμενα δι' ἐκάστου τῶν κατειλεγμένων³ ὑποτάξομεν.

21. Τὸ μὲν τάλαντον σημειωτέον τῷ στοιχείῳ¹ τῷ Ξ διὰ μέσου γραμμῆν ἔχοντι ξ, τὴν δὲ μνᾶν τῷ μ ἐπικείμενον ἔχοντι ν· τὸ² ν' μ' ἔπειτα κωντα μνᾶς· ἐνίοτε δὲ ρ διὰ μέσου γραμμῆν ἔχον τὸ αὐτὸ σημαίνει Ϝ· τὴν δὲ λίτραν τῷ³ λάμβδα ἐγκείμενον ἔχοντι ἢ παρακείμενον τὸ ἰῶτα λ λι· τὴν ὀγκίαν⁴ δὲ τῷ⁵ γάμμα ἔχοντι τὸ ο Γο Γο. Πλάγιον δὲ λάμβδα ἐπὶ τὰ δεξιὰ τὰς κεραίας ἔχον δραχμὴν ποιεῖ Ζ· ἡμυσὺ δὲ δραχμῆς καὶ παντὸς⁶ εἶδους τὸ αὐτὸ ἐπὶ τὰ εὐώνυμα ἐστραμμένον⁷. τὸ δὲ μ ἐπικείμενον ἔχον τὸ ε σημαίνει μέτρον μ'. ὁ δὲ ὀβολὸς τὸ ἕκτον τῆς δραχμῆς οἶον σίγμα ἐπίμυκτες σ, οἱ δὲ ἰῶτα πλάγιον-, δύο δὲ ὀβολοὶ δύο⁸ τὰ αὐτὰ ἀντικείμενα =· τὸ δὲ τριώβολον ἄνω τὴν κεραίαν ἀνανεῦον τὸ γ⁹ Γ, καλεῖται δὲ ὑπ' ἐνίων χηραμίς.

² ὁ δὲ χοϊνίξ ἔχ. B. — ³ ὡς A. — 21. ¹ τῷ Ξ στ. B. — ² τὸ ν μ' om. A; τὸν μ B; cætera usque ad τὴν δὲ λίτραν om. B. — ³ τῷ om. A. — ⁴ οὔγγαν B. — ⁵ τῷ om. A; τῷ γ ἐπικείμενον ἢ ὑποκείμενον ἔχοντι τὸ Θ Γ Γ. B. — ⁶ καὶ ἡμυσὺ B. — ⁷ B add. Ζ. — ⁸ καὶ δύο ἰῶτα αὐτοῖς ἀντ. B. — ⁹ τὸ γ ἔχει Γ B qui cæteris omissis sic prosequitur: οἱ πάντες δὲ ὀβολοὶ δύο γραμμάτων (cod.

⁴ ἔχει add. B; habent C.
15. ¹ δέ om. B. — ² τὸ μὲν παλαιῶν B; sed priscis temporibus C.
17. Totus hic numerus deest in B et C.
18. ¹ ὁ δὲ τ. ἐλ. λ. θ' om. A.
20. ¹ Ἴνα μῆδὲ A. — ² σφαλλόμεθα AB. — ³ κατειλεγμένων A.

II

Χήμη μέλιτος έχει δραχμὴν μίαν, ὀβολοὺς β'. κοτύλη μέλιτος ἄγει δραχμὰς π', ὡς Λύκιος.

Ἡ κοτύλη τοῦ οἴνου ἔχει δραχμὰς ξ'.

Τὸ ὀξύβαφρον ἔχει δραχμὰς θ'.

Ὁ κύαθος ἔχει δραχμὰς ς'.

Ἡ χήμη ἔχει δραχμὴν α'.

Τὸ τρύβλιον ἔχει δραχμὰς ιε'· γίνεται ὀγκία α'.

Ἡ κοτύλη τοῦ ἐλαίου ἔχει δραχμὰς νς'· γίνονται ὀγκία ζ'.

Ἡ δὲ Περιγαμηνὴ κοτύλη τοῦ ἐλαίου ἄγει λίτραν α'.

Ἡ δὲ Ἀττικὴ κοτύλη τοῦ ἐλαίου ἄγει δραχμὰς νς'· γίνονται 50 50 ζ'.

<Η> Ἀττικὴ μναῖ ἔχει δραχμὰς ρ'· γίνεται Α α', δραχμαὶ δ'.

Τὸ τρύβλιον ἴσον ἐστίν καὶ μέτρῳ καὶ ὀγκῇ τῇ Ἀττικῇ μναῖ Α α' παρὰ δραχμὰς δ'.

III

Περὶ μέτρων.

Τὸ Ἀττικὸν τάλαντον ς ἠδύνατο δραχμὰς¹ Ἀττικὰς, μναῖς δὲ Ἀττικὰς ξ'· μναῖ δὲ Ἀττικὴ δραχμὰς ρ', ἢ δὲ δραχμὴ εἶχεν ὀβολοὺς ς', ὁ δὲ ὀβολὸς ἠ' χαλκοῦς.

Ἰστέον ὅτι ὁ Ἀττικὸς σιατῆρ ἦτοι τὸ νόμισμα ἐκ τεσσάρων δραχμῶν συνέσθηκεν, ἐκάστη δὲ δραχμὴ ἐξ ὀβολοῦς ἔχει, ὥστε γίνεσθαι ἐκ τῶν δ' δραχμῶν ὀβολοὺς κδ', χαλκοῦς δὲ ρ ζ β'. ἢ δὲ Ἀττικὴ μναῖ, ἔχουσα δραχμὰς ρ', ποιεῖ σιατῆρας Ἀττικοὺς κε'. αὶ δὲ δύο μναῖ, ν'. αὶ δὲ δ', σιατῆρας ρ', ἦτοι ὦ ὦ ρ'. αὶ δὲ κ' μναῖ, σιατῆρας φ'. αὶ δὲ μ', σιατῆρας α'. αὶ δὲ ξ' μναῖ ποιοῦσιν τὸ Ἀττικὸν τάλαντον σιατῆρων αβ'.

Ἰστέον ὅτι τὰ αβ' ὦ ὦ, ἦτοι τὸ Ἀττικὸν τάλαντον ἐπὶ τὴν οἰκείαν ὀγκὴν ποιεῖ λίτρας κα', ὦ ὦ ιε', κατὰ δὲ τὴν ὀγκὴν τοῦ Ἰταλικοῦ ἦτοι Ῥωμαίου νομίσματος, λίτρας ιδ', ὦ ὦ η'.

γαμμ.) τῇ τριωδύλῳ ἐγκειμένων Γ τὸ δὲ ἡμιόβολον (cod. ἡμιωβολόν) υ· ὁ δὲ χαλκοῦς χ καὶ ἀνωθεν ἐπικείμενον ἀλφα χ· ἐστὶ δὲ τοῦ ὀβολοῦ τὸ ὄγδοον. Ὁμοίως δὲ τοῖς ἐγκειμένοις σημείοις οἱ ἀριθμοὶ παρακείσονται. Ἐέστην δηλοῖ τὸ ξ ἐπικείμενον ἔχον ε ξ· τὸ δὲ κάππα ἐπικεί-

μενον ἔχον τὸ ο κοτύλην, κ· εἰ δὲ υ ἐπικείται, κύαθον σημαίνει, κ. Εἰ δὲ που σημεία διὰ τῶν Ἀττικῶν ἀριθμῶν εἴη γεγραμμένα, ὡς ἂν μὴ κἀμὴν τις ἐπιζητῶν, καὶ ταῦτα τοῖς κοινοῖς ἀριθμοῖς ἐπεξευγμένα παρακείσεται.

¹ δράγμα Colcl. et ita porro.

IV

FRAGMENTS DE L'ÉVANGILE SELON SAINT MARC.

Ces fragments sont contenus dans trente-trois feuillets de parchemin teint en pourpre, écrits en lettres d'argent; on les conserve à la bibliothèque du couvent de Patmos, dont ils sont un des plus précieux trésors. Deux feuillets du même manuscrit se trouvent à la bibliothèque impériale de Vienne, quatre autres au British Museum et six au Vatican. Tischendorf les a tous publiés intégralement dans ses *Monumenta sacra inedita*, p. 10-36. Pendant le séjour qu'il fit à Patmos il y a une vingtaine d'années, les feuillets que nous publions ici lui échappèrent; il en reçut plus tard une copie exécutée par M. Sakkélion, qui les avait retrouvés au fond d'un coffre rempli de vieux papiers. Quoique la publication en ait été souvent annoncée, elle n'a pas encore été faite; mais les variantes du manuscrit de Patmos figurent au bas des pages de la dernière édition du Nouveau Testament (*editio VIII^a critica major*), dont malheureusement les prolégomènes sont restés dans les portefeuilles du célèbre et regretté paléographe.

Au jugement de Tischendorf, l'écriture est du VI^e siècle. Les manuscrits écrits en lettres d'or et d'argent sur parchemin teint en pourpre étaient un luxe assez répandu. Saint Jérôme, dans un passage très-connu, condamne ceux qui préféraient ces volumes splendides à des manuscrits plus simplement mais plus correctement écrits. Il n'y a pas lieu cependant de faire de trop graves reproches au copiste de celui qui nous occupe; son orthographe, quoiqu'elle soit bien incorrecte, est cependant moins chargée de fautes que celle des manuscrits plus anciens et plus célèbres du Vatican et du Sinai.

J'ai dit que l'écriture était en caractères d'argent; l'or est cependant employé : 1^o pour les titres placés à la marge supérieure et écrits en lettres¹ plus petites; 2^o pour certains noms sacrés, comme ΙC (Ιησοῦς), ΘC (Θεός), etc. Les mots ne sont pas séparés; la ponctuation est rare; l'accentuation n'existe pas, sauf quelques exceptions; enfin les esprits, quand ils sont marqués, sont le plus souvent indistincts et indiqués par un simple point.

La partie du texte sacré conservée dans les feuillets de Patmos

¹ Cette différence dans la grandeur des lettres n'a pu être rendue dans notre transcription.

commence à *Marc*, vi, 53, et va jusqu'au chap. xv, 23, du même évangéliste, sauf quelques lacunes. C'est donc plus de la moitié du second évangile. Les fragments connus jusqu'à présent se rapportent exclusivement aux trois autres.

Fol. 1; écriture affaiblie, parchemin noirci. — *Marc*, vi, 53.

ΓΗΝΓΕΝΗΣΑΡΘΘ	ΟΤΙΕΚΕΙΒΕΣΤΙΝ
ΚΑΙΠΡΟΣΟΡΜΙΣ	ΚΑΙΟΠΟΥΑΝΕΙΣ
ΘΗΣΑΝΕΚΕΙ	ΕΠΟΡΒΥΕΤΟ
ΚΑΙΕΞΕΛΘΟΝΤΩ	ΕΙΣΚΩΜΑΣΗΠΟ
^{ΞΘ} _Β ΑΥΤΩΝΕΚΤΟΥ	ΛΕΙΣΗΑΓΡΟΥΣ
ΠΛΟΙΟΥΒΥΘΕ	ΕΝΤΑΙΣΛΓΟΡΑΙΣ
ΩΣΕΠΙΓΝΟΝΤΕΣ	ΕΤΙΘΟΥΝΤΟΥΣ
ΑΥΤΟΝΠΕΡΙΔΡΑ	ΛΣΘΕΝΟΥΝΤΑΣ
ΜΟΝΤΕΣΟΛΗΝ	ΚΑΙΠΑΡΒΚΑΛΟΥ
ΤΗΝΠΕΡΙΧΩΡΩ	ΑΥΤΟΝΙΝΑΚΑ
ΕΚΕΙΝΗΝΗΡΑ	ΚΡΑΣΠΕΔΟΥ
ΝΤΟΕΠΙΤΟΙΣΚΡΑ	ΤΟΥΙΜΑΤΙΟΥ
ΒΑΤΤΟΙΣΤΟΥΣ	ΑΥΤΟΥΑΨΟΝ
ΚΑΚΩΣΕΧΟΝ	ΤΑΙΚΑΙΟΙΣΙΑΝ
ΤΑΣΠΕΡΙΦΕΡΕΙ	ΗΠΤΟΝΤΟΛΥ
ΟΠΟΥΗΚΟΥΘ	ΤΟΥΔΙΕΣΩΖΟΝ
	ΤΟ

Fol. 1 v°; écriture affaiblie.

ΙΗ Π ΤΩΝΥΠΟΚΡΙΤΩ	ΦΑΡΙΣΑΙΟΙΚΑΙ
ΚΑΙΣΥΝΑΓΟΝ	ΠΑΝΤΕΣΟΙΟΥ
Ω ΤΑΙΠΡΟΣΑΥΤΩ	ΔΛΙΟΙΕΛΑΝΗΠΥ
ΟΙΦΑΡΙΣΑΙΟΙ	ΓΜΗΝΙΨΟΝΤΑΙ
ΚΑΙΤΙΝΕΣΤΩ	ΤΑΣΧΕΙΡΑΣΧΕΙ
ΓΡΑΜΜΑΤΕΩ	ΡΑΣΟΥΚΕΣΘΙ
ΟΙΕΛΘΟΝΤΕΣ	ΟΥΣΙΝΚΡΑΤΟΥ
ΑΠΟΙΒΡΟΣΟΛΥ	ΤΕΣΤΗΝΠΑΡΑ
ΜΩΝΚΑΙΔΩ	ΔΟΣΙΝΤΩΝΠΡΕΣ
ΤΕΣΤΙΝΑΣΤΩ	ΒΥΤΕΡΩΝΚΑΙ
ΜΛΘΝΤΩΝΑΥ	ΑΠΟΛΓΟΡΑΣΕ
ΤΟΥΚΟΙΝΛΙΣ	ΑΝΜΗΒΑΠΤΙ
ΧΕΡΣΙΝΤΟΥΤΕΣ	ΣΟΝΤΑΙΟΥΚΕΣ
ΤΙΝΑΝΙΠΤΟΙΣ	ΘΙΟΥΣΙΝΚΑΙ
ΕΣΘΙΟΝΤΑΣΤΟΥΣ	ΑΛΛΑΠΟΛΛΑΕΣΤΙ
ΑΡΤΟΥΣΕΜΕΜ	ΑΠΑΡΕΛΛΒΟΝΚΡΑΤΕΙ
ΨΑΝΤΟΟΙΓΑΡ	

Lacune de deux feuillets.

Fol. 2. — *Marc*, VII, 20.

ΕΚΠΟΡΕΥΟΜΕ
 ΝΟΝΕΚΕΙΝΟ
 ΚΟΙΝΟΙΤΟΝ
 ΑΝΘΝ·ΕΣΩΘΕ
 ΓΑΡΕΚΤΗΣΚΑΡ
 ΔΙΑΣΤΩΝΑΝΩΝ
 ΟΙΔΙΑΛΛΟΓΙΣΜΙ
 ΟΙΚΑΚΟΙΕΚΠΟ
 ΡΕΥΟΝΤΑΙ·ΜΟΙ
 ΧΕΙΔΙ·ΠΟΡΝΕΙ
 ΛΙ·ΦΟΝΟΙ·ΚΑΟ
 ΠΑΙ·ΠΛΕΘΟΝΕΞΙ
 ΛΙΠΟΝΗΡΙΑΙΔΟ
 ΛΟΣΑΪΣΕΛΓΕΙΑ·
 ΟΦΘΑΛΜΟΣΠΟ
 ΝΗΡΟΣ·ΒΛΑΣΦΗ

ΜΕΙΛΥΠΕΡΗΦΑ
 ΝΕΙΛΑΦΡΟΣΥ
 ΝΗΠΑΝΤΑΤΑΥ
 ΤΑΤΑΠΟΝΗΡΑ
 ΕΣΩΘΕΝΕΚΠΟ
 ΡΕΥΟΝΤΑΙΚΑΙ
 ΚΟΙΝΟΙΤΟΝ
 ΑΝΘΝ
 ΚΑΙΕΚΕΙΘΕΝΑ
 ΝΑΣΤΑΣΑΠΗΛ
 ΘΕΝΕΙΣΤΑΜΕ
 ΘΟΡΙΑΤΥΡΟΥ
 ΚΑΙΣΙΔΩΝΟΣ
 ΚΑΙΕΙΣΕΛΘΩ
 ΕΙΣΟΙΚΙΑΝΟΥ
 ΔΕΝΑΗΘΕΛΕΝ

Fol. 2 v°.

ΙΘ Π ΦΟΙΝΙΚΙΣΣΗ

ΓΝΩΝΑΙΚΑΙΟΥ
 ΚΗΔΥΝΗΘΗΛ
 ΘΕΙΝΑΚΟΥΣΑ
 ΣΑΓΑΡΓΥΝΗΠΕ
 ΡΙΑΥΤΟΥΗΣΕΙ
 ΧΕΝΤΟΘΥΓΑΤΡΙ
 ΟΝΑΥΤΗΣΠΝΑ
 ΑΚΑΘΑΡΤΟΝΕΛ
 ΘΟΥΣΑΠΡΟΣΕ
 ΠΕΣΕΝΠΡΟΣ
 ΤΟΥΣΠΟΔΑΣΑΥ
 ΤΟΥ·ΗΝΔΕΗΓΥ
 ΝΗΕΛΛΗΝΙΣΣΥ
 ΡΑΦΟΙΝΙΚΙΣΣΑ
 ΤΩΓΕΝΕΙ·ΚΑΙ
 ΗΡΩΤΑΑΥΤΟΝ

ΙΝΑΤΟΔΑΙΜΟΝΙ
 ΟΝΕΚΒΑΛΗΕΚ
 ΤΗΣΘΥΓΑΤΡΟΣ
 ΑΥΤΗΣ·
 ΟΔΕΙΣΕΙΠΕΝΑ
 ΟΓ ΛΥΤΗΛΦΕΣΠΡΩ
 ΤΟΝΧΟΡΤΑΣΘΗ
 ΝΑΙΤΑΤΕΚΝΑ·
 ΟΥΓΑΡΚΑΛΟΝ
 ΕΣΤΙΝΑΛΒΕΙΝ
 ΤΟΝΑΡΤΟΝΤΩ
 ΤΕΚΝΩΝΚΑΙ
 ΒΑΛΕΙΝΤΟΙΣ
 ΚΥΝΑΡΙΟΙΣ·Η
 ΔΕΛΠΕΚΡΙΘΗ
 ΚΑΙΛΕΓΕΙΑΥΤΩ

Fol. 3.

κ̄ π̄ ΜΟΓΓΙΛΛΟΥ

ΝΑΙΚ̄ΕΚΑΙΓΑΡ
 ΤΑΚΥΝΑΡΒΙΑ
 ΎΠΟΚΑΤΩΤΗΣ
 ΤΡΑΠΕΖΗΣ
 ΘΕΙΕΙΑΠΟΤΩ
 ΨΙΧΕΙΩΝΤΩΝ
 ΠΑΙΔΙΩΝ·
 ΚΑΙΕΙΠΕΝΑΥΤΗ
 ΟΙΣΔΙΑΤΟΥΤΟ
 ΤΟΝΛΟΓΟΝ
 ΠΑΓΕΒΞΕΛΗΛΥ
 ΘΕΝΤΟΔΛΙΜΟ
 ΝΙΟΝΕΚΤΗΣ
 ΘΥΓΑΤΡΟΣΣΟΥ
 ΚΑΙΛΠΕΛΘΟΥ
 ΣΑΒΙΣΤΟΝΟΙ

ΚΟΝΑΥΤΗΣΕΥ
 ΡΕΝΤΟΔΛΙΜΟ
 ΝΙΟΝΕΞΕΛΗΛΥ
 ΘΟΣ·ΚΑΙΤΗΝ
 ΘΥΓΑΤΕΡΑΒΕ
 ΒΛΗΜΕΝΗΝΕ
 ΠΙΤΗΣΚΛΙΝΗΣ
 ΚΑΙΠΑΛΙΝΕΞΕΛ
 ΘΩΝΕΚΤΩΝ
 ΟΡΙΩΝΤΥΡΟΥ
 ΚΑΙΣΙΔΩΝΟΣ
 ΗΛΘΕΝΠΡΟΣ
 ΤΗΝΘΑΛΑΣΣΑ
 ΤΗΣΓΑΛΙΛΑΙΑΣ
 ΑΝΑΜΕΣΟΝΤΩ
 ΟΡΙΩΝΔΕΚΑΪ

Fol. 3^v.

ΛΕΩΣΚΑΙΦΕ
 ΡΟΥΣΙΝΑΥΤΩ
 ΚΩΦΟΝΜΟΓ
 ΓΙΛΛΑΟΝΚΑΙ
 ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΣΙ
 ΑΥΤΟΝΙΝΑΕΠΙ
 ΘΗΑΥΤΩΤΑΣ
 ΧΕΙΡΑΣΚΑΙΛΠΟ
 ΛΛΟΜΕΝΟΣ
 ΑΥΤΟΝΑΠΟΤΟΥ
 ΟΧΛΟΥΚΑΤΙΔΕΙ
 ΑΝΕΒΑΛΕΝΤΟΥΣ
 ΔΑΣΤΥΛΟΥΣ
 ΑΥΤΟΥΕΙΣΤΑ
 ΩΤΑΑΥΤΟΥΚΑΙ
 ΠΤΥΣΑΣΗΨΑ

ΤΟΤΗΣΓΛΩΣ
 ΣΗΣΑΥΤΟΥΚΑΙ
 ΑΝΑΒΛΕΨΑΣΕΙΣ
 ΤΟΝΟΥΡΑΝΟΝ
 ΕΣΤΕΝΑΞΕΝ·
 ΚΑΙΛΕΓΕΙΑΥΤΩ
 ΕΦΦΛΑΘΕΣ
 ΤΙΝΔΙΑΝΟΙΧΘΗ
 ΤΙ·ΚΑΙΕΥΘΕΩΣ
 ΔΙΗΝΟΙΧΘΗΣΑ
 ΑΥΤΟΥΛΙΑΚΟΙ¹
 ΚΑΙΕΛΥΘΗ
 ΔΕΣΜΟΣΤΗΣ
 ΓΛΩΣΣΗΣΑΥ
 ΤΟΥΚΑΙΕΛΛΕΙ
 ΟΡΘΩΣΚΑΙΔΙ

¹ Le copiste avait commencé à écrire ΟΙΟΦΘΑΛ; il a gratté et récrit ΛΙ
 ΛΚΟΛΙ.

Fol. 4.

ΕΣΤΙΛΑΤΟΥΤΟΙΣ	ΚΛ Π̄ ΕΠΤΑΑΡΤΩΝ
ἸΝΑΜΗΔΕΝΙΒΙ	ΛΑΛΛΟΥΣΑΛΛἸ
ΠΩΣΙΝΟΣΟΝ	ΕΝΕΚΕΙΝΑΙΣ
ΔΕΛΥΤΟΣΑΥΤΟΙΣ	ΤΑΙΣἩΜΕΡΑΙΣ
ΔΙΕΣΤΕΛΛΕΤΟ	ΠΑΛΙΝΠΟΛΛΟΥ
ΑΥΤΟΙΝΑΛΛ᾽	ΟΧΛΟΥΟΝΤΟΣ
ΠΕΡΙΣΣΟΤΕΡ᾽	ΚΑΙΜΗΕΧΟΝΤ᾽
ΕΚΗΡΥΣΣΟΝ	ΤΙΦΑΓΩΣΙΝΠΡΟΣ
ΚΑΙΨ̄ΠΕΡΠΕΡΙ	ΚΑΛΕΣΑΜΕΝΟΣ
ΣΩΣΕΔΕΠΛΗΣ	ΤΟΥΣΜΑΘΗΤΑΣ
ΣΟΝΤΟΛΕΓΟΝ	ΛΕΓΕΙΔΥΤΟΙΣ
ΤΕΣΚΑΛΩΣΠᾹ	ΣΠΑΛΓΧΝΙΖΟ
Ὅς̄ ΤΑΠΕΠΟΙΗΚΕ̄	ΜΕΠΙΤΟΝΟ
ΚΑΙΤΟΥΣΚΩ	ΧΛΟΝΟΤἩΔΗ
ΦΟΥΣΠΟΙΕΙΑ	ἩΜΕΡΑΙΤΡΙΣ
ΚΟΥΒΙΝΚΑΙΤΟΥΣ	ΠΡΟΣΜΕΝΟΥ
	ΣΙΝΜΟΙΚΑΙΟΥ

Fol 4^v.

ΚΕΧΩΣΙΝΤΙΦΛ	ΑΡΤΩΝΕΠΕΡΗ
ΓΩΣΙΝ' ΚΑΙΕΛ̄	ΜΙΑΣ' ΚΑΙΕΠΗ
ἌΠΟΛΥΣΩΑΥ	ΡΩΤΑΔΥΤΟΥΣ
ΤΟΥΣΝΗΣΤΕΙΣ	ΠΟΣΟΥΣΕΧΕ'
ΕΙΣΟΙΚΟΝΑΥ	ΤΕΑΡΤΟΥΣΟΙΔΕ
ΤΩΝΕΓΛΥΘΗ	ΕΠΛΑΝΕΠΑ'
ΣΟΝΤΑΙΒΕΤΗ	ΚΑΙΠΑΡΗΓΓΙΛΕ̄
ΟΔΩΤΙΝΕΣΓΑΡ	ΤΩΟΧΛΩΑΝΑ
ΑΥΤΩΝΜΑΚΡΘ	ΠΕΣΒΙΝΕΠΙ
ΘΕΝἩΚΑΣΙΝ'	ΤΗΣΓΗΣΚΑΙΔΑ
ΚΑΙΑΠΕΚΡΙΘΗ	ΕΩΝΤΟΥΣΕΠΤΑ
ΣΑΝΑΥΤΩΟΙΜΑ	ΑΡΤΟΥΣΕΥΧΑ
ΘΗΤΑΙΑΥΤΟΥ	ΡΙΣΤΗΣΑΣΕΚΛΑ
ΠΘΕΝΤΟΥΤΟΙΣ	ΣΕΝΚΑΙΕΔΙΔΟΥ
ΔΥΝΗΣΕΤΑΙΤΙΣ	ΤΟΙΣΜΑΘΗΤΑΙΣ
Ψ̄ΔΕΧΩΡΤΑΣΑΙ	ΑΥΤΟΥἸΝΑΠΑ

Fol. 5.

ΡΑΘΩΣΕΙΝΚΑΙ
 ΠΑΡΕΘΗΚΑΝ
 ΤΩΟΧΛΩΚΑΙΕΙ
 ΧΟΝΙΧΟΥΔΕΙΑ
 ΟΛΙΓΑΚΑΙΑΥΤΑ
 ΕΥΛΟΓΗΣΑΣΕΙ
 ΠΕΝΠΑΡΑΘΕΙ
 ΝΑΙΑΥΤΟΙΣΕΦΑ
 ΓΟΝΔΕΚΑΙΕΧΟΡ
 ΤΑΣΘΗΣΑΝΚΑΙ
 ΗΡΑΝΠΕΡΙΣΣΕΥ
 ΜΑΤΑΚΛΑΣΜΑ
 ΤΩΝΕΠΤΑΣΠΥ
 ΡΙΔΑΣΗΣΑΝΔΕ
 ΟΙΦΑΓΟΝΤΕΣ
 ΩΣΤΕΤΡΑΚΙΣ

ΧΕΙΛΙΘΙΚΑΙΛΠΕ
 ΛΥΣΕΝΑΥΤΟΥΣ
 ΚΑΙΕΜΒΑΣΕΥ
 ΟΖ
 Α ΘΕΩΣΕΙΣΤΟ
 ΠΛΟΙΟΝΜΕΤΑ
 ΤΩΝΜΑΘΗΤΩ
 ΑΥΤΟΥΗΛΘΕΝ
 ΕΙΣΤΑΟΡΗΔΑΛ
 ΜΑΝΟΥΘΑΚΑΙ
 ΕΞΗΛΘΟΝΟΙΦΑ
 ΡΙΣΑΙΘΙΚΑΙΗΡ
 ΣΑΝΤΟΣΥΝΖΗ
 ΤΕΙΝΑΥΤΩΣΗ
 ΤΟΥΝΤΕΣΠΑ
 ΡΑΥΤΟΥΣΗΜΙΘ
 ΑΠΟΤΟΥΟΥΡΛΟΥ

Fol. 5 v.

ΠΙΡΑΖΟΝΤΕΣ
 ΑΥΤΟΝ·
 ΚΑΙΑΝΑΪΤΕΝΑ
 ΟΗ
 Β ΞΑΣΤΩΠΗΝΙΑΥ
 ΤΟΥΛΕΓΕΙΤΗ
 ΓΕΝΕΑΑΥΤΗ
 ΣΗΜΙΟΜΕΠΙΖΗ
 ΤΙ· ΑΜΗΝΛΕΓΩ
 ΥΜΙΝ· ΕΙΔΟΘΗ
 ΣΕΤΑΙΤΗΓΕΝΕ
 ΑΤΑΥΤΗΣΗΜΙΘ
 ΚΑΙΚΑΤΑΛΙΠΩ
 ΑΥΤΟΥΣΕΜΒΑΣ
 ΠΑΛΙΝΕΙΣΤΟ
 ΠΛΟΙΟΝ· ΑΠΗΛ
 ΘΕΝΕΙΣΤΟΠΕ

ΚΒ Π ΖΥΜΗΣΤΩΝΦΑΡΙΣΑΙΩ
 ΡΑΝ· ΚΑΙΕΠΒΑΛ
 ΘΟΝΤΟΧΑΒΕΙΝ
 ΑΡΤΟΥΣ· ΚΑΙΕΙ
 ΜΗΕΝΑΑΡΤΟΝ
 ΟΥΚΕΙΧΟΝΜΕ
 ΘΕΑΥΤΩΝΕΝ
 ΤΩΠΛΟΙΩ·
 ΚΑΙΔΙΕΪΣΤΕΛΛΕ
 ΟΘ
 Β ΤΟΑΥΤΟΙΣΧΕΓΩ
 ΟΡΑΤΕΒΛΕΠΕ
 ΤΕΑΠΟΤΗΣΖΥ
 ΜΗΣΤΩΝΦΑΡΙ
 ΣΕΩΝΚΑΙΤΗΣ
 ΖΥΜΗΣΗΡΩΔΟΥ
 ΚΑΙΕΛΟΓΙΖΟΝΤΟ
 Π
 Β ΠΡΟΣΑΛΛΗΛΟΥΣ

Fol. 6.

ΛΕΓΟΝΤΕΣ ΟΤΙ
ΑΡΤΟΥΣ ΟΥΚ Ε
ΧΟΜΕΝ· ΚΑΙ ΓΝΟΥΣ
ΟΙΣ̄ ΛΕΓΕΙ ΑΥΤΟΙΣ
ΤΙ ΔΙΑΛΛΟΓΙΖΕΣ
ΟΡΘΟΤΙΑΡΤΟΥΣ
ΟΥΚ ΕΧΕΤΕ· ΟΥ
ΠΩΝΟΕΙΤΕ ΟΥ
ΔΕ ΣΥΝΕΙΕΤΕ·
ΠΕΠΩΡΩΜΕ
ΝΗΝ ΕΧΕΤΕ ΤΗ
ΚΑΡΔΙΑΝ...¹
ΥΜΩΝ· ΟΦΘΑΛ
ΜΟΥΣ ΕΧΟΝΤΕΣ
ΟΥ ΒΛΕΠΕΤΕ
ΚΑΙ ΩΤΛΕΧΟΝ

ΤΕΣ ΟΥΚ ΑΚΟΥ
ΕΤΕ· ΟΥ ΠΩΝΟ
ΕΙΤΕ ΟΤΕ ΤΟΥΣ
ΠΕΝΤΕ ΑΡΤΟΥΣ
ΕΚΛΑΣΑΒΙΣΤΟΥΣ
ΠΕΝΤΑΚΙΣΧΙ
ΛΕΙΟΥΣ· ΠΟΣΟΥΣ
ΚΟΦΙΝΟΥΣ ΣΠΛΗ
ΡΕΙΣ ΚΛΑΣΜΑΤΩ
ΗΡΑΤΕ· ΛΕΓΟΥ
ΣΙΝ ΑΥΤΩ ΔΩ
ΔΕΚΑ·
ΟΤΕ ΔΕ ΚΑΙ ΤΟΥΣ
ΕΠΤΑ ΕΙΣΤΟΥΣ
ΤΕΤΡΑΚΙΣΧΙΛΕΙ
ΟΥΣ ΠΟΣΩΗΣ ΠΥ

Fol. 6 v°.

ΚΓ Π ΤΥΦΛΟΥ
ΡΙΑΩΝ ΠΛΗΡΩ
ΜΑΤΑ ΚΛΑΣΜΑ
ΓΩΝ ΗΡΑΤΕ· ΟΙ
ΔΕ ΒΙΒΟΝ ΕΠΤΑ
ΚΑΙ ΕΛΕΓΕΝ ΠΩΣ
ΟΥ ΠΩΣ ΣΥΝΕΙ
ΕΤΕ·
ΚΑΙ ΕΡΧΕΤΑΙ ΒΙΣ
ΠᾹ ΒΗΘΣΑΪΔΑ· ΚΑΙ
¹ ΦΕΡΟΥΣΙΝ ΑΥΤΩ
ΤΥΦΛΟΝ ΚΑΙ ΠΑ
ΡΑΚΑΛΟΥΣΙΝ
ΑΥΤΟΝ ΙΝΑ ΑΥ
ΤΟΥ ΑΨΗΤΑΙ·
ΚΑΙ ΕΠΙΛΑΒΟΜΕ
ΝΟΣΤΗΣ ΧΕΙ

ΡΟΣΤΟΥ ΤΥΦΛΟΥ
ΕΞΗΓΑΓΕΝ ΑΥΤΟ
ΕΞΩΤΗΣ ΚΩ
ΜΗΣ ΚΑΙ ΠΤΥΣΑΣ
ΕΙΣ ΤΑ ΟΜΜΑΤΑ
ΑΥΤΟΥ ΕΠΙΘΕΙΣ
ΤΑΣ ΧΕΙΡΑΣ ΑΥ
ΤΩ ΕΠΗΡΩΤΗ
ΣΕΝ ΑΥΤΟΝ ΒΙ
ΤΙ ΒΛΕΠΕΙ· ΚΑΙ
ΑΝΑΒΛΕΨΑΣ Ε
ΓΕΙΒΛΕΠΩΤΟΥΣ
ΑΝΟΥΣ ΟΤΙ ΩΣ
ΔΕΝ ΔΡΑΔΩΡΩ
ΠΕΡΙΠΑΤΟΥΝ
ΤΑΣ· ΒΙΤΑ ΠΑΛΙ

¹ ΥΜΩΝ, d'abord écrit, puis gratté.

Fol. 7.

ΚΔ Π̄ ΕΝΚΕΣΑΡΙΛΕΠΕΡΩΤΗΣΕ[ΩΝ]

ΕΠΕΘΗΚΕΝ ΤΑΣ
 ΧΕΙΡΑΣ ΑΥΤΟΥ
 ΕΠΙ ΤΟΥ ΣΟΦΘΑΛ
 ΜΟΥΣ ΑΥΤΟΥ
 ΚΑΙ ΕΠΟΙΗΣΕΝ
 ΑΥΤΟΝ ΑΝΑΒΛΕ
 ΨΑΙ ΚΑΙ ΑΠΕΚΑ
 ΤΕΣΤΑΘΗ ΚΑΙ Ε
 ΝΕΒΛΕΨΕΝ ΤΗ
 ΑΛΥΓΩΣ ΑΠΑΝ
 ΤΑΣ· ΚΑΙ ΑΠΕΣ
 ΤΙΛΕΝ ΑΥΤΟΝ
 ΕΙΣ ΟΙΚΟΝ ΑΥΤΟΥ
 ΛΕΓΩΝ ΜΗ ΔΕ
 ΕΙΣ ΤΗΝ ΚΩΜΗΝ
 ΕΙΣ ΕΛΘΗΣ ΜΗ

ΔΕ ΒΕΙ ΠΗ ΣΤΙΝΙ
 ΕΝ ΤΗ ΚΩΜΗ
 ΚΑΙ ΕΞΗΛΘΕΝ Ο
 ΠΒ̄
 Λ̄ ΙΣΚΑΙΟΙ ΜΑΘΗ
 ΤΑΙ ΑΥΤΟΥΣ ΕΙΣ
 ΤΑΣ ΚΩΜΑΣ ΚΑΙ
 ΣΑΡΙΑΣ ΤΗΣ ΦΙ
 ΛΙΠΠΟΥ·
 ΚΑΙ ΕΝ ΤΗ ΘΩΔΩ
 ΠΗΡΩΤΑ ΤΟΥΣ
 ΜΑΘΗΤΑΣ ΑΥΤΟΥ
 ΛΕΓΩΝ ΑΥΤΟΙΣ
 ΤΙΝΑ ΜΕΛΕΓΟΥ
 ΣΙΝ ΟΙ ΙΑΝΘΙΒΙΝΑΙ
 ΟΙ ΔΕ ΒΛΠΕΚΡΙΘΗ
 ΣΑΝ· ΙΩΑΝΝΗΝ

Fol. 7 v°.

ΤΟΝ ΒΑΠΤΙΣΤΗΝ
 ΑΛΛ' ΟΙ ΔΕ ΗΛΙΑ
 ΑΛΛΟΙ ΔΕ ΒΕΝΑ
 ΤΩΝ ΠΡΟΦΗ
 ΤΩΝ·
 ΚΑΙ ΑΥΤΟΣ ΛΕΓΕΙ
 ΑΥΤΟΙΣ ΎΜΙΣ
 ΔΕ ΤΙΝΑ ΜΕΛΕ
 ΓΕΤΕ ΒΕΙΝΑΙ·
 ΚΑΙ ΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
 ΠΓ̄
 Β̄ Ο ΠΕΤΡΟΣ ΛΕΓΕΙ
 ΑΥΤΩ ΣΥ ΒΙΟΨ
 ΚΑΙ ΕΠΕΤΙΜΗ
 ΣΕΝ ΑΥΤΟΙΣ Ι
 ΝΑ ΜΗ ΔΕΝΙΛΕ
 ΓΩΣΙΝ ΠΕΡΙ ΤΟΥ

ΤΟΥ· ΚΑΙ ΗΡΞΑΤΟ
 ΔΙΔΑΣΚΙΝ ΑΥΤΟΥΣ
 ΟΤΙ ΔΕΙ ΤΟΝ ΥΝ
 ΤΟΥ ΑΝΘΥΠΟΛ
 ΛΑ ΠΛΘΕΙΝ· ΚΑΙ
 ΑΠΟΔΟΚΙΜΑΣ
 ΘΗΝΑΙ· ΎΠΟΤΩ
 ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩ
 ΚΑΙ ΑΡΧΙΕΡΕΩ
 ΚΑΙ ΓΡΑΜΜΑΤΕ
 ΩΝ ΚΑΙ ΑΠΟΚΤΑ
 ΘΗΝΑΙ ΚΑΙ ΜΕ
 ΤΑ ΤΡΙΣ ΗΜΕΡΑΣ
 ΑΝΑΣΤΗΝΑΙ ΚΑΙ
 ΠΑΡΡΗΣΙΑ ΕΛΛ
 ΛΕΙ ΤΟΝ ΛΟΓΟ¹

¹ Lacune d'un feuillet.

Fol. 8; écriture affaiblie. — *Marc*, VIII, 39.

κ̄ε ἢ μεταμορφοσεωσ

ΤΟΙΣΑΜΗΝΑΣ
ΓΩΥΜΙΝΟΤΙΕΙ
ΣΙΝΤΙΝΕΣΤΩ
ΩΔΕΒΕΣΤΗΚΟ
ΤΩΝΟΙΤΙΝΕΣ
ΟΥΜΗΓΕΥΣΟΝ
ΤΑΙΘΑΝΑΤΟΥΕ
ΩΣΑΝΙΔΩΣΙΝ
ΤΗΝΒΑΣΙΛΕΙΑ
ΤΟΥΘΥΕΛΗΛΥ
ΘΥΕΙΑΝΕΝΔΥ
ΝΑΜΕΙ
ΚΑΙΜΕΘΗΜΕΡΑΣ
ΕΞΠΑΡΑΛΛΑΜΒΑ
ΝΕΙΟΙΣΤΟΝΠΘ
ΤΡΟΝΚΑΙ

ΤΟΝΙΛΚΩΒΟΝ
ΚΑΙΪΩΑΝΝΗΝ
ΚΑΙΑΝΑΦΘΡΕΙ
ΛΥΤΟΥΣΕΙΣΟ
ΡΟΣΥΨΗΛΟΝ
ΚΑΤΙΔΙΑΝΜΟ
ΝΟΥΣΚΑΙΜΕΤΕ
ΜΟΡΦΩΘΗΝΕΜ
ΠΡΟΣΘΕΝΛΥ
ΤΩΝΚΑΙΤΑΪΜΑ
ΤΙΛΛΥΤΟΥΕΓΕ
ΝΟΝΤΟΣΤΙΑΒΘ
ΤΑΛΕΥΚΑΔΒΙΑ
ΩΣΚΙΩΝΟΙΑ
ΓΝΑΦΕΥΣΕΠΙ
ΤΗΣΓΗΣΟΥΔΥ

Fol. 8 v°.

ΝΑΤΑΙΛΕΥΚΑ
ΝΑΙΟΥΤΩΣΚΑΙ
ΩΦΘΗΛΥΤΟΙΣ
ΗΛΙΑΣΣΥΝΜΩ
ΥΣΕΙΚΑΙΗΣΑΝ
ΚΟΣ Ι ΣΥΛΛΑΛΟΥΝΤΕΣ
ANN S ΤΩΙΥ
ΚΑΙΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
ΟΠΕΤΡΟΣΛΘ
ΓΕΙΑΥΤΩΡΛΒ
ΒΕΙΚΑΛΟΝΕΣ
ΤΙΝΗΜΑΣΩΔΕ
ΕΙΝΑΙΚΑΙΠΟΙ
ΗΣΩΜΕΝΣΚΗ
ΝΑΣΤΡΙΣΣΥΜΙ
ΑΝΚΑΙΜΩΥΣΕΙ

ΜΙΑΝΚΑΙΗΛΙΑ
ΜΙΑΝ·ΘΥΓΑΡΗ
ΔΕΙΤΙΛΑΛΗΣΕΙ
ΗΣΑΝΓΑΡΕΚ
ΦΟΒΟΙ·ΕΓΕΝΕ
ΤΟΔΕΝΕΦΕΛΗ
ΕΠΙΣΚΙΑΣΟΥ
ΣΑΛΥΤΟΙΣΚΑΙ
ΗΛΘΕΝΦΩΝΗ
ΕΚΤΗΣΝΕΦΕ
ΛΗΣ·ΟΥΤΟΣΕΣ
ΤΙΝΟΥΣΜΟΥ
ΟΛΓΑΠΗΤΟΣ
ΛΥΤΟΥΛΚΟΥΕ
ΤΕ·ΚΑΙΕΞΑΠΙ
ΝΑΠΕΡΙΒΛΕΨΑ

¹ Mots coupés par une ancienne reliure.

Fol. 9.

ΜΕΝΟΙ' ΟΥΚ ΕΤΙ
 ΟΥΔ ΕΝ ΛΕΙΔΩΝ
 ΒΙΜΗΤΟΝΙ Ἰ̄Ν ΜΟ
 ΝΟΝ ΜΒΘΒΑΥ
 ΤΩΝ· ΚΑΙ ΚΑΤΑ
 ΒΑΙΝΟΝ ΤΩΝ ΧΥ
 ΤΩΝ ΑΠΟ ΤΟΥ Ο
 ΡΟΥΣ ΔΙΒΣΤΙΑΛ
 ΤΟ ΛΥΤΟΙΣ ΙΝΑ
 ΜΗ ΔΕΝ ΒΙΔΙ Η
 ΓΗΣΟΝΤΕ' ᾹΙ ΔΟ̄
 ΒΙΜΗ ΟΤΑΝ ΟῩΣ
 ΤΟΥ ΑΝΟῩ ΕΚΝΕ
 ΚΡΩΝ ᾹΝΑΣΤΗ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΛΟΓΟΝ
 ΕΚΡΑΤΗΣΑΝ ΠΡΟΣ

ΕΛΥΤΟΥΣ ΣΥΝ
 ΖΗΤΟΥΝΤΕΣ ΤΙ
 ΕΣΤΙΝ ΤΟ ΒΚΝΕ
 ΚΡΩΝ ᾹΝΑΣΤΗ
 ΝΑΙ'

ΚΑΙ ΕΠΗΡΩΤΩ̄
 ΠΘ
 5
 ΛΥΤΟΝ ΛΕΓΟΝΤΕΣ
 ΟΤΙ ΛΕΓΟΥΣΙΝ
 ΟΙ ΓΡΑΜΜΑΤΕΙΣ
 ΟΤΙ Η ΛΙΑΝ ΔΕ ΒΙ
 ΕΛΘΕΙΝ ΠΡΩΤΩ̄
 Ο ΔΕ ΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
 ΕΙΠΕΝ ΑΥΤΟΙΣ
 Η ΛΙΑΣ ΜΕΝ ΕΛ
 ΘΩΝ ΠΡΩΤΟΣ
 ᾹΠΟΚΛΘΙΣΤΑ

Fol. 9 v°.

ΠΑΝΤΑ ΚΑΙ ΠΩΣ
 ΓΕΓΡΑΠΤΑΙ Ε
 ΠΙ ΤΟΝ Ὑ̄Ν ΤΟΥ
 ᾹΝΟῩ ΙΝΑ ΠΟΛ
 ΛΑ ΠΛΗΘΗ ΚΑΙ Ε
 ΧΟΥΘΕΝ ΗΘΗ·
 ΑΛΛΑ ΛΕΓΩ Ὑ̄ΜΙ
 ΟΤΙ Η ΛΙΑΣ Η ΔΗ
 ΕΛΗΛΥΘΕΝ· ΚΑΙ
 ΕΠΟΙΗΣΑΝ ΑΥ
 ΤΩ ΟΣ Ᾱ ΗΘΕΛΗ
 ΣΑΝ ΚΛΘΩΣ ΓΕ
 ΓΡΑΠΤΑΙ ΕΠΑΥ
 ΤΟΝ·
 ΚΑΙ ΕΛΘΩΝ ΠΡΟΣ
 ἰ̄
 5
 ΤΟΥΣ ΜΑΘΗΤΑΣ

Κ̄ς ἢ ΣΕΛΗΝΙΑΖΟΜΕΝΟΥ
 ΙΔΕΝ ΟΧΛΟΝ ΠΟ
 ΛΥΝ ΠΕΡΙ ΑΥΤΟΥΣ
 ΚΑΙ ΓΡΑΜΜΑΤΕΙΣ
 ΣΥΝΖΗΤΟΥΝΤΑΣ
 ΑΥΤΟΙΣ ΚΑΙ ΕΥ
 ΘΕΩΣ ΠΑΣΟΟ
 ΧΛΟΣΙ ΔΩΝ ΑΥ
 ΤΟΝ ΕΞΘΛΜΗ
 ΘΗ· ΚΑΙ ΠΡΟΣ ΤΡΕ
 ΧΟΝΤΕΣ ΗΣ ΠΑ
 ΖΟΝΤΟ ΑΥΤΟΝ·
 ΚΑΙ ΕΠΗΡΩΤΗ
 ΣΕΝ ΤΟΥΣ ΓΡΑΜ
 ΜΑΤΕΙΣ ΤΙΣΥΝ
 ΖΗΤΤΕ ΠΡΟΣ ΑΥ
 ΤΟΥΣ ΚΑΙ ΑΠΟ

9λ
5

Fol. 10.

ΚΡΙΘΕΙΣΕΙΣΕΚ
 ΤΟΥΘΧΛΟΥΒΙ
 ΠΕΝΔΙΑΔΑΣΚΑ
 ΛΕΗΝΕΓΚΑΤΩ
 Υ̅Ν̅ΜΟΥΠΡΟΣ
 ΣΕΒΕΧΟΝΤΑΠ̅Ν̅Α
 ΛΑΛΟΝΚΑΙΟΠΟΥ
 ΑΝΑΥΤΟΝΚΑΤΑ
 ΛΑΒΗ'ΡΗΣΣΕΙΑΥ
 ΤΟΝΚΑΙΨΦΡΙ
 ΖΕΙΚΑΙΤΡΙΖΙ
 ΤΟΥΣΟΔΟΝΤΑΕ
 ΑΥΤΟΥΚΑΙΣΗ
 ΡΕΝΕΤΑΙ'ΚΑΙΒΙ
 ΠΟΝΤΟΙΣΜΑ
 ΘΗΤΑΙΣΣΟΥ'Ι

ΝΑΛΥΤΟΒΚΕΛ
 ΛΩΣΙΝΚΑΙΟΥ
 ΚΙΣΧΥΣΑΝ·
 ΟΔΕΛΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
 ΛΕΓΕΙΑΥΤΩΩ
 ΓΕΝΕΛΛΠΙΣΤΟΣ
 ΕΩΣΠΟΤΕΠΡΟΣ
 Υ̅Μ̅ΑΣΕΣΟΜΑΙ·
 ΕΩΣΠΟΤΕΛΝΕ
 ΧΟΜΑΙΥ̅Μ̅ΩΝ
 ΦΕΡΕΤΕΑΥΤΩ
 ΠΡΟΣΜΕ'ΚΑΙ
 ΗΝΕΓΚΑΝΑΥ
 ΤΟΝΠΡΟΣΑΥΤΩ
 ΚΑΙΨΔΩΝΑΥΤΩ
 ΕΥΘΕΩΣΤΟ

Fol. 10^v.

Π̅Ν̅ΑΕΣΠΑΡΑ
 ΞΕΝΑΥΤΟΝΚΑΙ
 ΠΕΣΩΝΕΠΙ
 ΤΗΣΓΗΣΕΚΥ
 ΛΙΒΤΟΨΦΡΙΖΩ
 ΚΑΙΕΠΗΡΩΤΗ
 ΣΕΝΤΟΝΠ̅Ρ̅Α
 ΑΥΤΟΥΟΙΣΠΟ
 ΣΟΣΧΡΟΝΟΣ
 ΕΣΤΙΝΑΨΦΟΥ
 ΤΟΥΤΟΓΕΓΟ
 ΝΕΙΑΥΤΩΟΔΕ
 ΕΙΠΕΝΕΚΠΑΙ
 ΔΟΘΕΝ'ΚΑΙΠΟΛ
 ΛΑΚΕΙΣΑΥΤΩ
 ΚΑΙΒΙΣΠΥΡ'

ΕΒΛΑΒΕΝΚΑΙΒΙΣ
 ΨΔΑΤΑΙΝΑΛΑΠΟ
 ΛΕΣΗΑΥΤΟΝ
 ΑΛΛ'ΕΙΤΙΔΥΝΑ
 ΣΑΙΒΟΗΘΗΣΩ
 ΗΜΙΝΣΠΑΛΓ
 ΧΝΙΣΘΕΙΣΕΦΗ
 ΜΑΣ·
 ΟΔΕΙΣΒΙΠΕΝΑΥ
 ΤΩΤΟΕΙΔΥΝΗ ΠΙΣΤΕΥΙ
 ΣΑΙ
 ΠΑΝΤΑΔΥΝΑ
 ΤΑΤΩΠΙΣΤΕΥ
 ΟΝΤΙ'ΚΑΙΕΥΘΕ
 ΨΣΚΡΑΣΑΟ
 Π̅Η̅Ρ'ΤΟΥΠΑΙΔΙ
 ΟΥΜΕΤΑΔΑΚΡΥ

¹ ΠΙΣΤΕΥΣΑΙ ajouté en onciales et en argent, de la même main.

Fol. 11.

ΩΝΕΛΕΓΕΝΠΙC
ΤΕΥΩΚΕΒΟΗ
ΘΕΙΜΟΥΤΗΛΠΙC
ΤΙΑ·ΙΔΩΝΔΒΟ
ΙCΟΤΙΕΠΙCΥΝ
ΤΡΕΧΒΙΟΧΛΟC
ΕΠΕΤΙΜΗCΕΝ
ΤΩΠΗΙΤΩΛΚΑ
ΘΑΡΤΩΛΕΓΩΝ
ΛΥΤΩΤΟΠΗΑΤΟ
ΑΛΛΟΝΚΛΙΚΩ
ΦΟΝ·ΕΓΩCΟΙ
ΕΠΙΤΑCCΩΕΞΕΛ
ΘΕΒΞΑΥΤΟΥ
ΚΑΙΜΗΚΕΤΙΕΙC
ΕΛΘΗCΒΙCΑΥΤΟ

ΚΑΙΚΡΑΞΑΝΚΑΙ
ΠΟΛΛΑCΠΑΡΑΞΑ
ΛΥΤΟΝΕΞΗΛΘΕ
ΚΑΙΕΓΕΝΕΤΟ
ΩCΕΙΝΕΚΡΟC
ΩCΤΕΠΟΛΛΟΥC
ΛΕΓΕΙΝΟΤΙΑΠΕ
ΘΑΝΘΝ·
ΟΔΕΙCΚΡΑΤΗCΑC
ΛΥΤΟΝΤΗCΧΕΙ
ΡΟCΗΓΙΡΕΝΑΥ
ΤΟΝΚΑΙΙΑΝΕC
ΤΗ·
ΚΑΙΕΛΘΟΝΤΑΥ
ΤΟΝΓΙCΟΙΚΟΝ
ΟΙΜΛΘΗΤΑΙΛΥΤΟΥ

Fol. 11 v°.

ΕΠΗΡΩΤΩΝΑΥ
ΤΟΝΚΑΤΙΔΙΑΝ
ΟΤΙΗΜΕΙCΟΥ
ΚΗΔΥΝΗΘΗΜΕ
ΕΚΒΑΛΕΙΝΑΥ
ΤΟ·ΚΑΙΕΙΠΕΝ
ΑΥΤΟΙCΤΟΥΤΟ
ΤΟΤΟΓΕΝΟCΕΝΟΥ
ΔΕΝΕΙΔΥΝΑΤΑΙ
ΕΞΕΛΘΕΙΝΕΙ
ΜΗΕΝΠΡΟCΕΥ
ΧΗΚΑΙΝΗCΤΙΑ
ΚΑΙΕΚΕΙΘΕΝ
ΕΞΕΛΘΟΝΤΕC
ΠΑΡΕΠΟΡΕΥΟ
ΤΟΔΙΑΤΗCΓΑ

ΛΙΛΑΙCΚΑΙΟΥ
ΚΗΘΕΛΕΝΙΝΑ
ΤΙCΓΝΩΘΕΔΙΑΔΑC
ΚΕΝΓΑΡΤΟΥC
ΜΛΘΗΤΑCΑΥ
ΤΟΥΚΑΙΕΛΕΓΕ
ΑΥΤΟΙCΟΤΙΟ
ΥCΤΟΥΑΝΘΟΥΠΑ
ΡΑΔΙΑΟΤΑΙΕΙC
ΧΕΙΡΑCΑΝΩΝ
ΚΑΙΑΠΟΚΤΕ
ΝΟΥCΙΝΑΥΤΟ
ΚΑΙΑΠΟΚΤΑΝ
ΘΕΙCΤΗΤΡΙΤΗ
ΗΜΕΡΑΑΝΑCΤΗ
CΕΤΑΙΟΙΔΕΗ

Fol. 12.

κζ Π ΔΙΑΛΟΓΙΖΟΜΕΝΩΝΤΙΣ
ΜΙΖΩΝ

ΓΝΟΥΝΤΟΡΗ
ΜΑΚΚΙΕΦΟΒΟΥ
ΝΤΟΛΥΤΟΝΕΠΕ
ΡΩΤΗΣΑΙ

ΚΑΙΗΛΘΒΝΕΙΣ

4Δ
Β ΚΑΠΕΡΝΑΛΟΥΜ
ΚΑΙΕΝΤΗΟΙΚΙ
ΑΓΕΝΑΜΕΝΟΣ
ΕΠΗΡΩΤΑΛΥ
ΤΟΥΣΤΙΕΝΤΗ
ΟΔΩΠΡΟΣΕΛΥ
ΤΟΥΣΔΙΕΛΟΓΙ
ΖΕΣΘΕ· ΟΙΔΘΕ
ΣΙΩΠΟΥΝΠΡΟΣ
ΑΛΛΗΛΟΥΣΓΑΡ
ΔΙΕΛΕΧΘΗΣΑ

ΕΝΤΗΟΔΩΤΙΣ
ΜΙΖΩΝ·

ΚΑΙΚΛΘΙΣΑΣΒ

46
Β ΦΩΝΗΣΕΝΤΟΥΣ
ΔΩΔΕΚΑΚΑΙΔΕ
ΓΕΙΛΥΤΟΙΣΒΙ
ΤΙΣΘΒΛΒΙΡΩ
· ΤΟΣΒΙΝΔΙΕΣΤΑΙ
ΠΑΝΤΩΝΕΣΧΑ
ΤΟΣΚΑΙΠΑΝΤΩ
ΔΙΑΚΟΝΟΣ
ΚΑΙΛΛΕΩΝΠΑΙ
ΔΙΟΝΕΣΤΗΣΕ
ΑΥΤΟΒΝΜΕΣΩ
ΑΥΤΩΝΚΑΙΕΝ
ΑΓΚΑΛΙΣΑΜΕ

Fol. 12 v°.

ΝΟΣΑΥΤΟΒΙ
ΠΕΝΑΥΤΟΙΣ·
ΟΣΕΑΝΕΝΤΩ
ΤΟΙΟΥΤΩΝΠΑΙ
ΔΙΩΝΔΕΞΗΤΑΙ
ΕΠΙΤΩΝΟΜΑ
ΤΙΜΟΥΣΜΕΔΕ
ΧΕΤΑΙ

ΚΑΙΟΣΕΑΝΕΜΒ

46
Α ΔΕΞΗΤΑΙΩΟΥ¹
ΚΕΜΕΔΕΧΗΤΕ
ΑΛΛΑΤΟΝΑΠΟ
ΣΤΙΛΑΝΤΑΜΕ

ΑΠΕΚΡΙΘΗΔΕ

4H
H ΑΥΤΩΪΩΑΝΝΗΣ
ΛΕΓΩΝΔΙΔΑΣ

ΚΛΕΒΙΔΑΜΕ
ΤΙΝΔΕΝΤΩ
ΝΟΜΑΤΙΣΟΥΕΚ
ΒΑΛΛΟΝΤΑΔΔΙ
ΜΟΝΙΛΟΣΟΥ
ΚΑΚΟΛΟΥΘΕΙ
ΗΜΙΝΚΑΙΒΩ
ΛΥΣΑΜΕΝΑΥΤΟ
ΟΤΙΟΥΚΑΚΟ
ΛΟΥΘΕΙΗΜΙΝ·

ΟΔΕΙΣΕΙΠΕΝ
ΜΗΚΩΛΥΕΤΕ
ΑΥΤΟΝ· ΟΥΔΕΙΣ
ΓΑΡΕΣΤΙΝΟΣ
ΠΟΙΗΣΕΙΔΥΝΑ
ΜΙΝΕΠΙΤΩ

¹ Un Δ, d'abord écrit, a été gratté (1" m.).

Fol. 13.

ΝΟΜΑΤΙΜΟΥΚ
ΔΥΝΗΣΕΤΑΙΤΑ
ΧΥΚΑΚΟΛΟΓΗ
ΣΕΜΕ' ΟΣΓΑΡ' ΟΥ
ΚΕΣΤΙΝΚΛΘΥ
ΜΩΝΥΠΕΡΥΜΩ
ΕΣΤΙΝ'
ΟΣΓΑΡΑΝΠΟΤΙ
QH
B CHΥΜΑΣΠΟΤΗ
ΡΙΟΝΥΔΑΤΟΣ
ΕΝΟΝΟΜΑΤΙΟ
ΤΙΧΥΕΣΤΕΛΜΗ
ΛΕΓΩΥΜΙΝΟΥ
ΜΗΑΠΟΛΕΣΗ
ΤΟΝΜΙΣΘΟΝΑΥ
ΤΟΥ· ΚΑΙΟΣΑΝ

ΣΚΑΝΔΑΛΙΣΗ
ΕΝΑΤΩΝΜΙΚΡΩ
ΤΟΥΤΩΝΤΩΝ
ΠΙΣΤΕΥΟΝΤΩ
ΕΙΣΕΜΕ' ΚΑΛΩ
ΕΣΤΙΝΑΥΤΩ
ΜΑΛΛΟΝΕΙΠΕ
ΡΙΚΙΤΕΛΙΘΟΣ
ΜΥΛΙΚΟΣΠΕ
ΡΙΤΟΝΤΡΑΧΗ
ΛΟΝΑΥΤΟΥΚΑΙ
ΒΕΒΛΗΤΑΙΕΙΣ
ΤΗΝΘΑΛΑΣΣΑ
ΚΑΙΕΑΝΣΚΑΝ
ΔΑΛΙΖΗΣΕΗ
ΧΕΙΡΣΟΥΑΠΟ

Fol. 13 v°.

ΚΟΨΟΝΑΥΤΗ
ΚΑΛΟΝΣΟΙΕΣ
ΤΙΝΚΥΛΛΟΝΕΙΣ
ΤΗΝΖΩΗΝΕΙΣ
ΕΛΘΕΙΝΗΤΑΣ
ΔΥΟΧΕΙΡΑΣΕΧΘ'
ΤΑΑΠΕΛΘΕΙΝ
ΕΙΣΤΗΝΓΕΒΗ
ΝΑΝΕΙΣΤΟΠΥΡ
ΤΟΛΖΕΣΤΟΝ
ΟΠΟΥΟΣΚΩΛΗΞ
ΑΥΤΩΝΟΥΤΕ
ΛΕΥΤΑΚΑΙΤΟ
ΠΥΡ' ΟΥΣΒΕΝ
ΝΥΤΕ· ΚΑΙΕΑΝ
ΟΠΟΥΣΣΟΥΣΚΑ

ΔΑΛΙΖΗΣΕΑΠΟ
ΚΟΨΟΝΑΥΤΟΝ
ΚΑΛΟΝΕΣΤΙΝΣΟΙ
ΕΙΣΕΛΘΕΙΝΕΙΣ
ΤΗΝΖΩΗΝΧΩ
ΛΟΝΗΤΟΥΣΔΥΟ
ΠΟΔΑΣΕΧΟΝΤΑ
ΒΛΗΘΗΝΑΙΕΙΣ
ΓΕΒΗΝΑΝΕΙΣ
ΤΟΠΥΡΤΟΑΣΒΕΣ
ΤΟΝΟΠΟΥΟΣΚΩ
ΛΗΞ' ΑΥΤΩΝΟΥ
ΤΕΛΕΥΤΑΚΑΙΤΟ
ΠΥΡΟΥΣΒΕΝΝΥ
ΤΑΙ· ΚΑΙΕΑΝΟΟ
ΦΘΑΛΜΟΣΣΟΥ

Fol. 14.

κ̄η ἢ εἰς ἐστὶν ἀπολύσαι τὴν
γυναῖκα

ΣΚΑΝΔΑΛΙΖΗΣΕ
 ΕΚΒΑΛΕ ΑΥΤῸ
 ΚΑΛΟΝ ΣΟΙ ΕΣ
 ΤΙΝ ΜΟΝΟΦΘΑΛ
 ΜΟΝΕΙΣ ΕΛΘΕῖ
 ΕΙΣ ΤΗΝ ΒΑΣΙ
 ΛΕΙΑΝ ΤΟΥ ΘΥ
 ΗΔΥΟΟΦΘΑΛ
 ΜΟΥ ΣΕ ΧΟΝΤΑ
 ΒΛΗΘΗΝΑΙ ΕΙΣ
 ΤΗΝ ΓΕΒΕΝΝΑΝ
 ΤΟΥ ΠΥΡΟΣ·
 ΟΠΟΥ ΟΣΚΩΛΗΣ
^{ΡΑ}₂ ΑΥΤΩΝ ΟΥΤΕ
 ΛΕΥΤΑ ΚΑΙ ΤΟ ΠΥΡ'
 ΟΥΣ ΒΕΝΝΥΤΑΙ

ΠΑΣ ΓΑΡ ΠΥΡΙ
 ΛΙΣΘΗΣΕΤΑΙ
 ΚΑΙ ΠΑΣ ΑΘΥΣΙ
 ΑΛΛΙ ΑΛΙΣΘΗΣΕ
 ΤΑΙ·
 ΚΑΛΟΝ ΤΟ ΑΛΛΣ
^{ΡΒ}_Β ΕΑΝ ΔΕ ΤΟ ΑΛΛΣ
 ΑΝ ΑΛΟΝ ΓΕΝΗ
 ΤΑΙ ΕΝ ΤΙΝΙΑΥ·
 ΤΟ ΑΡΤΥΣΕΤΑΙ
 ΕΧΕΤ ΒΕΝΕΛΥ
 ΤΟΙΣ ΑΛΛΣ ΚΑΙ
 ΒΙΡΗΝ ΕΥΕΤΑΙ
 ΕΝ ΑΛΛΗΛΟΙΣ·
 ΚΑΚΙ ΘΕΝΑΝΑΣ
 ΤΑΣ ΗΛΘΕΝΕΙΣ

Fol. 14 v.

ΤΛΟΡΙΑ ΤΗΣ ΙΟΥ
 ΔΛΙΑΣ ΔΙΑ ΤΟΥ
 ΠΕΡΑΝ ΤΟΥ ΙΟΥ
 ΔΑΝΟΥ· ΣΥΜ
 ΠΟΡΕΥΟΝΤΑΙ
 ΠΑΛΙΝ ΟΧΛΟΙ
 ΠΡΟΣ ΑΥΤΟΝ·
 ΚΑΙ ΩΣΙ ΘΩΒΕΙ
 ΠΑΛΙΝ ΕΔΙΔΑΣ
 ΚΕΝ ΑΥΤΟΥΣ·
 ΚΑΙ ΠΡΟΣΕΛΘΟΝ
 ΤΕΣ ΟΙ ΦΑΡΙΣΑΙ
 ΟΙ ΕΠΗΡΩΤΗ
 ΣΑΝ ΑΥΤΟΝ ΕΙ
 ΕΞ ΕΣΤΙΝ ΑΝΔΡΙ
 ΓΥΝΑΙΚΑ ΑΛΠΟ

ΑΥΣΑΙ ΠΙΡΑΖῸ
 ΤΕΣ ΑΥΤΟΝ·
 Ο ΔΕ ΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
 ΕΙΠΕΝ ΑΥΤΟΙΣ
 ΤΙ ΨΙΜΙΝΕΝΕΤΙ
 ΛΑΤΟΜΩ ΨΗΣ
 ΟΙ ΔΕ ΒΙΠΟΝ
 ΜΩ ΨΗΣ ΕΠΕ
 ΤΡΕΨΕΝ ΒΙΒΛΙ
 ΟΝ ΑΠΟΣΤΑΣΙ
 ΟΥ ΓΡΑΨΑΙΚΑΙ
 ΑΠΟΛΥΣΑΙ ΑΥ
 ΤΗΝ·
 ΚΑΙ ΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
 ΟΙΣ ΕΙΠΕΝ ΑΥ
 ΤΟΙΣ ΠΡΟΣ ΤΗ

Fol. 15.

ΣΚΛΗΡΟΚΑΡΔΙ
ΑΝΎΜΩΝΕΠΕ
ΤΡΕΨΕΝΎΜΙΝ
ΤΗΝΕΤΟΛΗ ΤΥ
ΤΗΝ·ΑΠΟΔΕΒΑΡ
ΧΗΣΚΤΙΣΕΩΣ
ΑΡΣΕΝΚΑΙΘΗ
ΛΥΕΠΟΙΗΣΕΝ
ΑΥΤΟΥΣΟΘ̄
ΚΑΙΕΙΠΕΝΕΝΕ
ΚΕΝΤΟΥΤΟΥ
ΚΑΤΑΛΙΨΕΙΑΝ̄Ο̄Σ
ΤΟΝΠ̄ΡΑΚΑΙΤΗ
Μ̄Ρ̄ΑΚΑΙΠΡΟΣ
ΚΟΛΛΗΘΗΣΕΤΑΙ
ΤΗΓΥΝΑΙΚΕΙΑΥ

ΤΟΥΚΑΙΒΣΟΝΤΑΙ
ΟΙΔΥΟΕΙΣΣΑΡ
ΚΑΜΙΑΝ·ΦΣΤΕ
ΟΥΚΕΤΙΒΙΣΙΝ
ΔΥΟΛΛΑΜΙΑ
ΣΑΡΞ·ΟΟΥΝΟ̄
Θ̄ΣΣΥΝΕΖΕΥ
ΞΕΝΑΝ̄Ο̄ΣΜΗ
ΧΩΡΙΖΕΤΩ·
ΚΑΙΕΝΤΗΟΙΚΙΑ
Π̄Α
ΠΛΑΙΝΟΙΜΛΘΗ
ΤΑΙΑΥΤΟΥΠΕ
ΡΙΤΟΥΤΟΥΕΠΕ
ΡΩΤΗΣΑΝΑΥ
ΤΟΝ·
ΚΑΙΛΕΓΒΙΑΥΤΟΙΣ

Fol. 15 v°.

̄Ρ̄Ε
Β ΟΣΒΑΝΑΠΟΥ
ΣΗΤΗΝΓΥΝΑΙ
ΚΑΑΥΤΟΥΚΑΙ
ΓΑΜΗΣΑΛΛΗ
ΜΟΙΧΑΤΑΙ·ΕΠΑΥ
ΤΗΝ·ΚΑΙΕΑΝ
ΓΥΝΗΑΠΟΥΣΗ
ΤΟΝΑΝΔΡΑΑΥ·
ΤΗΣΚΑΙΓΑΜΗ
ΘΗΑΛΛΩΜΟΙ
ΧΑΤΑΙ·
ΚΑΙΠΡΟΣΕΦΕ
̄Ρ̄Ε
Β ΡΟΝΑΥΤΩΠΑΙ
ΔΙΑΙΝΑΛΨΗΤΑΙ
ΑΥΤΩΝ·ΟΙΔΕ
ΜΑΘΗΤΑΙΕΠΕ

ΤΙΜΩΝΤΟΙΣ
ΠΡΟΣΦΕΡΟΥ
ΣΙΝΙΔΩΝΔΕΘ̄
ΙΣΗΓΑΝΑΚΤΗ
ΣΕΝΚΑΙΒΙΠ̄Ε
ΑΥΤΟΙΣΑΦΕΤΕ
ΤΑΠΑΙΔΙΑΕΡΧΕΣ
ΘΑΙΠΡΟΣΕΜΕ
ΜΗΚΩΛΥΕΤΕ
ΑΥΤΑΤΩΝΓΑΡ
ΤΟΙΟΥΤΩΝΕΣ
ΤΙΝΗΒΑΣΙΛΕΙΑ
ΤΟΥΘ̄ῩΑΜΗΝ
ΛΕΓΩΎΜΙΝ·Ο·
ΒΑΝΜΗΔΕΞΗ
ΤΑΙΤΗΒΑΣΙΛΕΙ

Fol. 16.

κ̅θ̅ ἡ ἐρωτικῆς ἀντοσπλοῦ
CIOY

ΑΝΤΟΥΘΥΩΣ
ΔΙΟΝΟΥΜΗ
ΕΙΣΕΛΘΗΕΙΣ
ΑΥΤΗΝ· ΚΑΙ Ε
ΝΑΓΚΑΛΙΣΑΜΕ
ΝΟΣΑΥΤΑΤΙΘΙΣ
ΤΑΣΧΕΙΡΑΣΕΠΑΥ
ΤΑΚΑΤΗΛΟΓΙ
ΑΥΤΑ·

ΚΑΙ ΕΚΠΟΡΕΥΟ
ΡΖ ΜΕΝΟΥΑΥΤΟΥ
Β ΕΙΣΟΔΟΝ ΠΡΟΣ
ΔΡΑΜΩΝΕΙΣΚ
ΓΟΝΥΠΕΤΗΣΑΣ
ΑΥΤΟΝ ΕΠΗΡΩ
ΤΑΑΥΤΟΝ ΔΙΔΑΣ

ΚΑΛΒΑΓΑΘΕΤΙ
ΠΟΙΗΣΩ ἸΝΑ ΖΩ
ΗΝ ΛΙΩΝΙΟΝ
ΚΛΗΡΟΝΟΜΗΣΩ
Ο ΔΕ ΙΣΕΙΠΕΝ
ΑΥΤΩ ΤΙ ΜΕΛΕ
ΓΕΙΣ ΑΓΛΑΘΟΝ
ΟΥ ΔΕ ΙΣΑΓΛΑΘΟΣ
ΕΙΜΗ ΕΙΣ ΟΘΕ
ΤΑΣΕΝ ΤΟ ΑΛΣ
ΟΙ ΔΑΣ ΜΗ ΜΟΙ
ΧΕΥΣΗΣ· ΜΗ
ΦΟΝΕΥΣΗΣ ΜΗ
ΚΛΕΨΗΣ· ΜΗ
ΨΕΥΔΟΜΑΡΤΥ
ΡΗΣΗΣ ΜΗ ΑΠΟ ΣΤΕ Δ Ι
ΡΗΣΗΣ ΤΙΜ

Fol. 16 v.

ΤΟΝ ΠΡΑΣΟΥ
ΚΑΙ ΤΗΝ ΜΡΑΣΟΥ
Ο ΔΕ ΑΠΟΚΡΙ
ΘΕΙΣ ΕΙΠΕΝ
ΑΥΤΩ ΔΙΔΑΣ
ΚΑΛΕΤΑΥΤΑ ΠΑ
ΤΑ ΒΦΥΛΛΑ
ΜΗΝ ΕΚΚΕΝΟ
ΤΗ ΤΟΣ ΜΟΥ·
ΤΙ ΕΤΙ ΥΣΤΕΡΩ
Ο ΔΕ ΙΣ ΕΜΒΛΕ
ΨΑΣΑΥΤΩ ἸΓΑ
ΠΗΣΕΝ ΑΥΤΩ
ΚΑΙ ΕΙΠΕΝ ΑΥ
ΤΩ ΕΙΘΕΛΙΣΤΕ
ΛΙΟΣ ΒΙΝΑΙΕΝ

ΡΗ
Β
ΣΟΙ ΥΣΤΕΡΕΙ
ΥΠΑΓΕΟΣ ΛΕΧΕΙΣ
ΠΩΛΗΣΟΝ ΚΑΙ
ΔΟΣ ΠΤΩΧΟΙΣ
ΚΑΙ ΕΞΕΙΣΘΗ
ΣΑΥΡΟΝ ΕΝΟΥ
ΡΑΝΘ ΚΑΙ ΔΕΥ
ΡΟΔΟΧΟΧΟΥΘΕΙ
ΜΟΙ ΑΡΑ ΣΤΟΝ
ΣΤΑΥΡΟΝ·
Ο ΔΕ ΕΣΤΥΓΝΑΣΑΣ
ΡΘ
Β
ΕΠΙ ΤΩ ΛΟΓΩ
ΑΠΗΛΘΕΝ ΑΥ
ΠΟΥ ΜΕΝΟΣ·
ΗΝ ΓΑΡ ΕΧΩΝ
ΚΤΗΜΑΤΑ ΠΟΛ

1 στε, etc. supplée de 1^{er} main.

Fol. 17.

ΛΑ' ΚΑΙ ΠΕΡΙΒΛΕ
ΨΑΜΕΝΟΣ ΟΙΣ
ΛΕΓΕΙ ΤΟΙΣ ΜΑ
ΘΗΤΑΙΣ ΑΥΤΟΥ
ΠΩΣ ΔΥΣΚΟ
ΛΩΣ ΟΙ ΤΑ ΧΡΗ
ΜΑΤΑ ΛΕΧΟΝΤΕΣ
ΕΙΣ ΤΗΝ ΒΑΣΙ
ΛΕΙΑΝ ΤΟΥ ΘΥ
ΕΙΣ ΕΛΘΟΥΣΟΝ
ΤΑΙ' ΟΙ ΔΕ ΜΑΘΗ
ΤΑΙ ΕΘΑΜΒΟΥ
ΤΟ ΕΠΙ ΤΟΙΣ ΛΟ
ΓΟΙΣ ΑΥΤΟΥ·
Ο ΔΕ ΕΙΣ ΠΑΛΙΝ·
ΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ

ΛΕΓΕΙ ΑΥΤΟΙΣ
ΤΕΚΝΙΑ ΠΩΣ
ΔΥΣΚΟΛΟΝ ΕΣ
ΤΙΝ ΤΟΥ ΣΠΕ
ΠΟΙΘΟΤΑΣ ΕΠΙ
ΧΡΗΜΑΣΙΝ ΕΙΣ
ΤΗΝ ΒΑΣΙΛΕΙΑ
ΤΟΥ ΘΥ ΕΙΣ ΒΑ
ΘΕΙΝ· ΕΥΚΟΠΩ
ΤΕΡΟΝ ΕΣΤΙΝ
ΚΑΜΗΛΟΝ ΔΙΑ
ΤΡΥΜΑΛΙΑΣ ΡΑ
ΦΙΔΟΣ ΕΙΣ ΕΛΘΕ
Η ΠΛΟΥΣΙΟΝ ΕΙΣ
ΤΗΝ ΒΑΣΙΛΕΙΑ
ΤΟΥ ΘΥ ΕΙΣ ΒΑ

Fol. 17 v°.

ΘΕΙΝ· ΟΙ ΔΕ ΠΕ
ΡΙΣΩΣ ΕΞ ΕΠΛΗ
ΣΟΝ ΤΟ ΛΕΓΟΝ
ΤΕΣ ΠΡΟΣ ΕΛΥ
ΤΟΥΣ ΚΑΙ ΤΙΣ
ΔΥΝΑΤΑΙΣ ΘΗ
ΝΑΙ· ΕΜΒΛΕΨΑΣ
ΔΕ ΑΥΤΟΙΣ ΟΙΣ
ΛΕΓΕΙ· ΠΑΡΑΛΛΗ
ΘΡΩΠΟΙΣ ΤΟΥ
ΤΟ ΔΥΝΑΤΟΝ
ΑΛΛΟΥ ΠΑΡΑ
ΘΩ ΠΑΝΤΑ ΓΑΡ
ΔΥΝΑΤΑ ΕΣΤΙΝ
ΠΑΡΑ ΤΩ ΘΩ

ΗΡΞΑΤΟ ΔΕ Ο ΠΕ

ΡΙ
Β

ΤΡΟΣ ΛΕΓΕΙΝ ΑΥ
ΤΩ· ΙΔΟΥ ΗΜΕΙΣ
ΑΦΗΚΑΜΕΝ· ΠΛΗ
ΤΑ ΚΑΙ Η ΚΟΛΟΥ
ΘΗΣΑΜΕΝ ΟΙ
ΚΑΙ ΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
ΟΙΣ ΕΙΠΕΝ· ΑΜΗ
ΛΕΓΩ ΥΜΙΝ· ΟΥ
ΔΙΣ ΕΣΤΙΝ ΟΣ
ΑΦΗΚΕΝ ΟΙΚΙΑ
Η ΑΔΕΛΦΟΥΣ Η
ΑΔΕΛΦΑΣ Η ΠΡΑ
Η ΜΡΑ· Η ΓΥΝΑΙ
ΚΑ· Η ΤΕΚΝΑ· Η
ΑΓΡΟΥΣ ΟΒΝΕΚΕ
ΕΜΟΥ ΚΑΙ ΕΝΕ

Fol. 19.

ΛΝΝΗΣΥΙΟΙ' ΖΕ
 ΒΕΔΛΙΟΥΛΒΓΩ
 ΤΕΣΔΙΔΑΣΚΑΛΕ
 ΘΕΛΟΜΕΝΙΝΑ
 ΟΒΛΝΣΕΛΙΤΗ
 ΣΩΜΕΝΠΟΙΗ
 ΣΗΣΗΜΙΝ'
 ΟΔΒΕΙΠΕΝΛΥ.
 ΤΟΙΣΤΙΘΕΒΛΤΕ
 ΠΟΙΗΣΑΙΜΕΥ
 ΜΙΝ' ΟΙΔΕΒΙΠΩ
 ΛΥΤΩ' ΔΟΣΗΜΙ
 ΙΝΛΒΙΣΒΚΔΕ
 ΣΙΩΝΣΟΥΚΑΙ
 ΒΙΣΕΖΕΥΩΝΥ
 ΜΩΝΣΟΥΚΛΘΙ

ΣΩΜΕΝΕΝΤΗ
 ΔΟΣΗΣΟΥ'
 ΟΔΒΕΙΣΒΙΠΕΝ
 ΛΥΤΟΙΣ' ΟΥΚ
 ΟΙΔΑΤΕΤΙΛΙΤΙΣ
 ΘΕΔΥΝΑΣΘΕ
 ΠΙΕΙΝΤΟΠΟ
 ΤΗΡΙΟΝΟΒΓΩ
 ΠΙΝΩΗΤΟΒΑ
 ΠΤΙΣΜΑΟΒΓΩ
 ΒΑΠΤΙΖΟΜΑΙ
 ΒΑΠΤΙΣΘΗΝΑΙ
 ΟΙΔΕΒΙΠΟΝΛΥ
 ΤΩΔΥΝΑΜΕΘΑ'
 ΟΔΒΕΙΣΒΙΠΕΝ
 ΛΥΤΟΙΣΤΟΜΕ

Fol. 19^v.

ΠΟΤΗΡΙΟΝΟ
 ΕΓΩΠΙΝΩΠΗ
 ΕΣΘΕΚΑΙΤΟΒΑ
 ΠΤΙΣΜΑΟΒΓΩ
 ΒΑΠΤΙΖΟΜΕ
 ΒΑΠΤΙΣΘΗΣΕΣ
 ΘΕ' ΤΟΔΕΚΛΘΙ
 ΣΑΙΕΚΔΕΣΙΩ
 ΜΟΥΚΑΙΒΙΣΕΥ
 ΩΝΥΜΩΝΟΥ
 ΚΕΣΤΙΝΕΜΩ
 ΔΟΥΝΑΙ' ΑΛΛΟΙΣ
 ΗΤΟΙΜΑΣΤΑΙ
 ΚΑΙΑΚΟΥΣΑΝ
 ΤΕΣΟΙΔΕΚΛΗΡ
 ΣΑΝΤΟΛΓΑΝΑ
 ΚΤΙΝ

ΠΕΡΙΙΑΚΩΒΟΥ
 ΚΑΙΪΩΑΝΝΟΥ'
 ΟΔΒΕΙΣΠΡΟΣΚΑ
 ΛΕΣΑΜΕΝΟΣ
 ΛΥΤΟΥΣΛΕΓΕΙ
 ΛΥΤΟΙΣΟΙΔΑ
 ΤΕΟΤΙΟΙΔΟΚΟΥ
 ΤΕΣΑΡΧΕΙΝΤΩ
 ΕΘΝΩΝΚΑΤΑ
 ΚΥΡΙΕΥΟΥΣΙΝ
 ΛΥΤΩΝ' ΚΑΙΟΙ
 ΜΕΓΑΛΟΙΚΑΤΕ
 ΣΟΥΣΙΑΖΟΥΣΙ
 ΛΥΤΩΝ' ΟΥΧΟΥ
 ΤΩΣΔΕΕΣΤΑΙ
 ΕΝΥΜΙΝ' ΑΛΛ' ΟΣ¹

¹ Lacune de deux feuillets.

Fol. 20. — *Marc*, xi, 7.

ΛΥΤΩ ΤΑΪΜΑΤΙ
 ΛΛΥΤΩΝ ΚΑΙ Β
 ΚΛΘΙΣ ΕΝ ΠΑΥ
 ΤΩ ΠΟΛΛΟΙ ΔΕ
 ΤΑΪΜΑΤΙΑ ΛΥΤΩ
 Ε¹ ΣΤΡΩΣΑΝΕ¹
 ΤΗ ΟΔΩ ΑΛΛΟΙ
 ΔΕ ΣΤΥΒΑ ΔΑΣ
 ΕΚΟΠΤΟΝ ΕΚ
 ΤΩΝ ΔΕ ΝΔΡΩ
 ΚΑΙ Β ΣΤΡΩΜΥ
 ΟΝ ΕΝ ΤΗ ΟΔΩ
 ΚΑΙ ΟΙ ΠΡΟ ΑΓΩ
 ΡΙΘ^λ ΤΕΣ ΚΑΙ ΟΙ ΑΚΟ
 ΛΟΥΘΟΥΝΤΕΣ
 ΕΚΡΑΖΟΝ ΛΕ

ΓΟΝΤΕΣ ΩΣ Λ
 Ν ΔΕ ΥΛΟΓΗΜΕ
 ΝΟΣ ΟΒΡΧΟΜΕ
 ΝΟΣ ΕΝ ΟΝΟΜΑ
 ΤΙ ΚΥ Β ΥΛΟΓΗ
 ΜΕΝ Η Η ΕΡΧΟ
 ΜΕΝ Η ΒΑΣΙΛΕΙ
 ΛΕΝ ΟΝΟΜΑΤΙ
 ΚΥ ΤΟΥ ΠΡΩ²
 ΜΩΝ Δ Δ Δ Ω Σ
 ΑΝΝ Δ ΕΝ ΤΟΙΣ
 Υ Ψ Ι Σ ΤΟΙΣ
 ΚΑΙ ΕΙΣ Η ΛΘΕΝ
 ΡΚ^ς ΕΙΣ ΕΡΟΣΟΛΥ
 ΜΑΙ ΟΙ ΚΑΙ ΕΙΣ
 ΤΟΙ ΕΡΟΝ ΚΑΙ

Fol. 20 v°.

ΑΓ Π Ξ ΗΡΑΝΘΙΣ Η ΣΣΥΚΗΣ

ΠΕΡΙ ΒΛΕΨΑΜΕ
 ΝΟΣ ΠΑΝΤΑ Ο
 ΨΙΛΑ ΣΗ Δ Η ΟΥ Σ Η Σ
 Τ Η Σ Ω Ρ Α Σ Β Ξ Η Λ
 Θ Ε Ν Ε Ι Σ Β Η Θ Α .
 Ν Ι Α Ν Μ Ε Τ Α Τ Ω
 Δ Ω Δ Ε Κ Α .
 Κ Α Ι Τ Η Ε Π Α Υ Ρ Ι
 Ο Ν Ε Ξ Ε Λ Θ Ο Ν
 Τ Ω Ν Λ Υ Τ Ω Ν Λ
 Π Ο Β Η Θ Α Ν Ι Α Σ
 Ε Π Ι Ν Α Σ Ε Ν Κ Α Ι
 Ι Δ Ω Ν Σ Υ Κ Η Ν
 Α Π Ο Μ Α Κ Ρ Ο Θ Ε
 Ε Χ Ο Υ Σ Α Ν Φ Ψ Λ
 Λ Α ΄ Η Λ Θ Ε Ν Ε Ι

Α Ρ Α Τ Ι Ε Υ Ρ Η Σ Β Ι
 Ε Ν Λ Υ Τ Η Κ Α Ι Β Λ
 Θ Ω Ν Ε Π Α Υ Τ Η
 Ο Υ Δ Ε Ν Ε Υ Ρ Ε
 Ε Ι Μ Η Φ Ψ Λ Λ Α
 Μ Ο Ν Ο Ν Ο Υ Γ Α Ρ
 Κ Α Ι Ρ Ο Σ Σ Υ
 Κ Ω Ν .
 Κ Α Ι Α Π Ο Κ Ρ Ι Θ Ε Ι Σ
 Ε Ι Π Ε Ν Λ Υ Τ Η
 Μ Η Κ Ε Τ Ι Ε Κ Σ Ο Υ
 Ε Ι Σ Τ Ο Ν Α Ι Ω
 Ν Α ΄ Μ Η Δ Ε Ι Σ Κ Α Ρ
 Π Ο Ν Φ Λ Γ Ο Ι Κ Α Ι
 Η Κ Ο Υ Ο Ν Ο Ι Μ Α
 Θ Η Τ Α Ι Λ Υ Τ Ο Υ .

¹ | gratté.

² ΚΥ écrit en argent sur un grattage de deux ou trois lettres en or.

Fol. 21.

ΚΑΙ ΕΡΧΟΝΤΑΙ
P̄K̄Ā ΠΑΛΙΝ ΕΙΣ ΤΕΡΟ
Λ ΣΟΛΥΜΑ ΚΑΙ ΕΙΣ
ΕΛΘΩΝ ΟΪΣ ΕΙΣ
ΤΟ ΪΕΡΟΝ ΗΡΞΑ
ΤΟ ΕΚΒΑΛΛΙΝ
ΤΟΥ ΣΠΩΛΟΥ
ΤΑΣ ΚΑΙ ΤΟΥΣ
ΑΓΟΡΑΖΟΝΤΑΣ
ΕΝ ΤΩ ΪΕΡΩ ΚΑΙ
ΤΑΣ ΤΡΑΠΕΖΑΣ
ΤΩΝ ΚΟΛΛΥΒΙΣ
ΤΩΝ ΕΞΕΧΕ
ΚΑΙ ΤΑΣ ΚΛΕΘ
ΔΡΑΣ ΤΩΝ ΠΩ
ΛΟΥΝΤΩΝ ΤΑΣ

ΠΕΡΙΣΤΕΡΑΣ
ΚΑΤΕΣΤΡΕΨΕ
ΚΑΙ ΟΥΚ ΗΦΙΕ
ΪΝΑ ΤΙΣ ΔΙΕΝΕΓ
ΚΗ ΣΚΕΥΟΣ
ΔΙΑ ΤΟΥ ΪΕΡΟΥ
ΚΑΙ ΕΔΙΔΑΣΚΕ
ΛΕΓΩΝ ΑΥΤΟΙΣ
ΟΥ ΓΕ ΓΡΑΠΤΑΙ
ΟΤΙ Ο ΟΙΚΟΣ
ΜΟΥ ΟΙΚΟΣ
ΠΡΟΣΕΥΧΗΣ
ΚΑΝΘΗΣΤΑΙ
ΠΑΣΙΝ ΤΟΙΣ
ΘΝΕΣΙΝ ΪΜΙΣ
ΔΕ ΒΡΟΙΗΣΑΤΕ

Fol. 21 v°.

ΑΥΤΟΝ ΣΠΗ
ΛΙΟΝ ΛΗΣΤΩ
ΚΑΙ ΗΚΟΥΣΑΝ
P̄K̄B̄ ΟΙ ΓΡΑΜΜΑΤΕΙΣ
B ΚΑΙ Ο ΙΑΡΧΙΣ
ΡΕΙΣ ΚΑΙ ΕΞΗ
ΤΟΥ ΝΠΩ ΣΑΥ
ΤΟΝ ΑΠΟΛΕΣΩ
ΣΒΙΝ ΕΦΟΒΟΥ
ΤΟ ΓΑΡ ΑΥΤΟΝ
ΟΤΙ ΠΑΣ Ο ΟΧΛΟΣ
ΕΞ ΕΠΛΗΣΣΕ
ΤΟ ΕΠΙ ΤΗ ΔΙΔΑ
ΧΗ ΑΥΤΟΥ
ΚΑΙ Ο ΤΕΟΨΕΕ
P̄K̄Γ̄ ΓΕΝΕΤΟ ΕΞΕ
I

ΠΟΡΕΥΕΤΟ ΕΞΩ
ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ
ΚΑΙ ΠΡΩΕΙ ΠΑ
ΡΑ ΠΟΡΕΥΟΜΕ
ΝΟ ΪΔΟΝ ΤΗΝ
ΣΥΚΗΝ ΕΞΗΡΑ
ΜΕΝ ΗΝ ΕΚΡΙΖΩ
ΚΑΙ ΑΝΑΜΝΗΣ
ΘΕΙΣ Ο ΠΕΤΡΟΣ
ΛΕΓΕΙ ΑΥΤΩ ΡΑ Β
ΒΙ ΔΕ ΒΗΣΥΚΗ
ΗΝ ΚΑΤΗΡΑΣΩ
ΕΞΗΡΑΝΘΗ
ΚΑΙ ΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
P̄K̄Δ̄ ΟΪΣ ΛΕΓΕΙ ΑΥ
I ΤΟΙΣ ΕΧΕΤΕ

Fol. 22.

ΠΙΣΤΙΝΘ̄ῩΛΗ̄
 ΛΕΓΩῩΜΙΝΟ̄
 ΤΙΟΣΑΝΕΙΠΗ
 ΤΩΟ̄ΡΒΙΤΟΥΤΩ
 ΑΡΘΗΤΙΚΑΙΒΑΗ
 ΘΗΤΙΕΙΣΤΗΝ
 ΘΑΛΛΑССΑΝΚΑΙ
 ΜΗΔΙΑΚΡΙΘΗ
 ΕΝΤΗΚΑΡΔΙΑΛΥ
 ΤΟΥΑΛΛΑΠΙΣΤΕΥ
 ΣΗΟΤΙΟΑΛΛΕΙ
 ΓΕΙΝΕΤΑΙΕΣΤΑΙ
 ΑΥΤΩΟΒΑΝΕΙ
 ΠΗ·ΔΙΑΤΟΥΤΟ
 ΛΕΓΩῩΜΙΝΠ̄
 ρ̄κ̄ε ΤΑΟΣΑΒΑΝΠΡΟΣ
 λ

ΕΥΧΟΜΕΝΟΙΑΙ
 ΤΙΣΘΕΠΙΣΤΕΥ
 ΕΤΘ̄ΟΤΙΛΑΜΒΑ
 ΝΕΤΕΚΑΙΕΣΤΑΙ
 ῩΜΙΝ·
 ΚΑΙΟΤΑΝΣΤΗΚΗ
 ρ̄κ̄ε
 ς ΤΑΙΠΡΟΣΕΥΧΟ
 ΜΕΝΟΙΑΦΙΕΤΕ
 ΕΙΤΙΕΧΕΤΕΚΑ
 ΤΑΤΙΝΟΣΙΝΑ
 ΚΑΙΟΠ̄ΗΡ̄ῩΜΩ̄
 ΟΕΝΤΟΙΣΟΥΡΑ
 ΝΟΙΣΑΦ̄ΗῩΜΙ
 ΤΑΠΑΡΑΠΤΩ
 ΜΑΤΑῩΜΩΝ ΕΙ
 ΔΕῩΜΙΣΟΥΚΑ

Fol. 22 v°.

λ̄ε π̄ ΛΕΓΟΝΤΩΝΕΝΠΟΙΑ
 ΕΞΟΥΣΙΑΤΑΥΤΑΠΟΙ

ΦΙΕΤΕ·ΟΥΔΕΟ̄
 Π̄ΗΡ̄ῩΜΩΝΟ̄
 ΟΥΡΑΝΩΑΦ̄Η
 ΣΕΙΤΑΠΑΡΑΠΤΩ
 ΜΑΤΑῩΜΩΝ·
 ΚΑΙΕΡΧΟΝΤΑΙ
 ρ̄κ̄ζ
 β ΠΑΛΙΝΕΙΣΤΕ
 ΡΟΣΟΛΥΜΑ·ΚΑΙ
 ΕΝΤΩ̄ΙΕΡΩΠΕ
 ΡΙΠΑΤΟΥΝΤΟΣ
 ΑΥΤΟΥ·ΕΡΧΟΝ
 ΤΕΠΡΟΣΑΥΤΟ̄
 ΟΙΑΡΧΙΕΡΕΙΣ
 ΚΑΙΟΙΓΡΑΜΜΑ
 ΤΕΙΣΚΑΙΟΙΠΡΕΣ
 ΒΥΤΕΡΟΙ·ΚΑΙΛΕ

ΓΟΥΣΙΝΑΥΤΩ
 ΕΝΠΟΙΑΕΞΟΥΣΙ
 ΑΤΑΥΤΑΠΟΙΕΙΣ
 ΚΑΙΤΙΣΣΟΙΤΗ
 ΕΞΟΥΣΙΑΝΤΑΥ
 ΤΗΝΕΔΩΚΕΝ
 ΙΝΑΤΑΥΤΑΠΟΙ
 ΕΙΣ·
 ΟΔΕῙΣΑΠΟΚΡΙ
 ΘΕΙΣΕΙΠΕΝΑΥ
 ΤΟΙΣΕΠΕΡΩΤΗ
 ΣΩῩΜΑΣΚΑΓΩ
 ΕΝΑΛΟΓΟΝΚΑΙ
 ΑΠΟΚΡΙΘΗΤΕ
 ΜΟΙΚΑΙΕΡΩΨ
 ΜΙΝΕΝΠΟΙΑΕ

Fol. 23.

ΖΟΥΣΙΑΤΑΥΤΑ
 ΠΟΙΩΤΟΒΑΠΤΙΣ
 ΜΑΪΩΑΝΝΟΥ
 ΕΧΟΥΡΑΝΟΥ
 ΗΝΗΒΞΑΪΩΝ
 ΑΠΟΚΡΙΘΗΤΑΙ
 ΜΟΙ· ΟΙΔΒΕΛΟ
 ΓΙΖΟΝΤΟΠΡΟΣ
 ΕΛΥΤΟΥΣΛΕΓΩ
 ΤΕΣΕΛΑΒΗΠΩ
 ΜΕΝΕΧΟΥΡΑΪΥ
 ΕΡΕΙΔΙΑΤΙΟΥΝ
 ΟΥΚΕΠΙΣΤΕΥ
 ΣΑΤΑΙΑΥΤΩ· ΑΛ
 ΛΕΙΠΩΜΕΝΕΞ
 ΑΝΩΝΦΟΒΟΥ

λϛ Π ΑΜΠΕΛΩΝΟΣ
 ΜΕΘΑΤΟΝΟΧΛΩ
 ΠΑΝΤΕΣΓΑΡΒΙ
 ΧΟΝΤΟΝΙΩΑΝ
 ΝΗΝΩΣΠΡΟΦΗ
 ΤΗΝ· ΚΑΙ ΑΠΟΚΡΙ
 ΘΕΝΤΕΣΤΩΪΥ
 ΛΕΓΟΥΣΙΝΟΥΚ
 ΟΙΔΑΜΕΝ·
 ΚΑΙ ΟΙΣ ΛΕΓΒΙ
 ΑΥΤΟΙΣ ΟΥΔΕ
 ΕΓΩ ΛΕΓΩ ΨΜΙ
 ΕΝΠΟΙΛΕΧΟΥ
 ΣΙΑΤΑΥΤΑΠΟΙΩ
 ΚΑΙ ΗΡΞΑΤΟ ΛΕ
 ΡΚΗ ΓΕΙΝΑΥΤΟΙΣ
 ΕΝΠΑΡΑΒΟΛΛΙΣ

Fol. 23 v°.

ΑΝΘΣΕΦΥΤΕΥ
 ΣΕΝΑΜΠΕΛΩ
 ΝΑΚΑΙΠΕΡΙΕ
 ΘΗΚΕΝΑΥΤΩ
 ΦΡΑΓΜΟΝΚΑΙ
 ΨΡΥΞΕΝΥΠΟ
 ΛΗΝΙΟΝ· ΚΑΙ Ω
 ΚΟΔΟΜΗΣΕΝ
 ΠΥΡΓΟΝ· ΚΑΙ Ε
 ΞΕΔΟΤΟ ΑΥΤΩ
 ΓΕΩΡΓΟΙΣΚΑΙ
 ΑΠΕΔΗΜΗΣΕ
 ΚΑΙ ΑΠΕΣΤΙΛΕ
 ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΓΕ
 ΩΡΓΟΥΣ ΔΟΥΛΩ
 ΤΩΚΑΙ ΡΩΪΝΑ

ΠΑΡΑΤΩΝ ΓΕΩ
 ΓΩΝ ΛΑΒΗΛΠΟΤ
 ΚΑΡΠΩΝ ΤΟΥ ΑΜ
 ΠΕΛΩΝΟΣ· ΟΙ
 ΔΕ ΛΛΕΒΟΝΤΕΣ
 ΑΥΤΟΝ ΕΔΙΡΑΝ
 ΚΑΙ ΑΠΕΣΤΙΛΑΝ
 ΚΕΝΟΝ· ΚΑΙ ΠΑ
 ΛΙΝ ΑΠΕΣΤΙΛΕ
 ΠΡΟΣ ΑΥΤΟΥΣ
 ΑΛΛΟΝ ΔΟΥΛΩ
 ΚΑΚΙΝΟΝ ΛΙΘΟ
 ΒΟΛΗΣΑΝΤΕΣ
 ΕΚΕΦΑΛΛΙΩΣΑ
 ΚΑΙ ΑΠΕΣΤΙΛΑ
 ΗΤΙΜΩΜΕΝΩ

Fol. 24; écriture affaiblie.

ΚΑΙ ΠΑΛΙΝ ΑΛΛΟ
ΑΠΕΣΤΙΛΕΝ ΚΑ
ΚΙΝΟΝ ΑΠΕΚΤΙ
ΝΑΝ· ΚΑΙ ΠΟΛ
ΛΟΥΣ ΑΛΛΟΥΣ·
ΤΟΥΣ ΜΕΝ ΔΕ
ΡΟΝΤΕΣ ΤΟΥΣ
ΔΕ ΔΙΠΟΚΤΕΝΟ
ΤΕΣ· ΕΤΙΟΥΝΕ
ΝΑ ΥΝΕΧΩΝΑ
ΓΑΠΗΤΟΝ ΑΥΤΟΥ
ΑΠΕΣΤΙΛΕΝ ΚΑΙ
ΑΥΤΟΝ ΠΡΟΣ ΑΥ
ΤΟΥΣ ΕΣΧΑΤΟ
ΛΕΓΩΝ ΕΝΤΡΑ
ΠΗΣΟΝΤΕ ΤΟ

ΥΝΗΜΟΥ· ΕΚΕΙ
ΝΟΙ ΔΕ ΒΟΙΓΕΩΡ
ΓΟΙ ΔΟΝΤΕΣ
ΑΥΤΟΝ ΕΙΠΟΝ
ΠΡΟΣ ΑΥΤΟΥΣ
ΟΥΤΟΣ ΕΣΤΙΝ
Ο ΚΑΛΗΡΟΝΟΜΟΣ
ΔΕΥΤΕ ΑΠΟΚΤΙ
ΝΩΜΕΝ ΑΥΤΟ
ΚΑΙ ΗΜΩΝ ΕΣ
ΤΑΙ Η ΚΑΛΗΡΟΝΟ
ΜΙΑ ΚΑΙ ΛΑΒΟ
ΤΕΣ ΑΥΤΟΝ ΑΠΕ
ΚΤΙΝΑΝ· ΚΑΙ
ΕΞΕΒΑΛΟΝ ΑΥ
ΤΟΝ ΕΞΩ ΤΟΥ

Fol. 24 v°.

ΑΜΠΕΛΩΝΟΣ
ΤΙΟΥΝ ΠΟΙΗΣΕΙ
ΟΚΕΤΟΥ ΑΜΠΕ
ΛΩΝΟΣ· ΕΛΕΥ
ΣΕΤΑΙ ΚΑΙ ΑΠΟ
ΛΕΣΕΙ ΤΟΥΣ ΓΕ
ΩΡΓΟΥΣ ΕΚΕΙ
ΝΟΥΣ· ΚΑΙ ΔΩ
ΣΕΙ ΤΟΝ ΑΜΠΕ
ΛΩΝΑ ΑΛΛΟΙΣ·
ΟΥ ΔΕ ΤΗΝ ΓΡΑ
ΦΗΝ ΤΑΥΤΗΝ
ΑΝΕΓΝΩΤΕ ΛΙ
ΘΟΝΟΝ ΑΠΕΔΟ
ΚΙΜΑΣΑΝ ΟΙ ΟΙ
ΚΟ ΔΟΜΟΥΝΤΕΣ

ΟΥΤΟΣ ΕΓΕΝΗ
ΘΗΕΙΣ ΚΕΦΑΛΗ
ΓΩΝΙΑΣ ΠΑΡΑ
ΚΥΕΓΕΝΕΤΟ
ΑΥΤΗ ΚΑΙ ΕΣΤΙ
ΘΑΥΜΑΣΤΗ ΕΝ
ΟΦΘΑΛΜΟΙΣ Η
ΜΩΝ·
ΚΑΙ ΕΖΗΤΟΥΝ ΑΥ
ΤΟΝ ΚΡΑΤΗΣΑΙ
ΚΑΙ ΕΦΟΒΗΘΗ
ΣΑΝΤΟΝ ΟΧΛΟ
ΕΓΝΩΣΑΝ ΓΑΡ
ΟΤΙ ΠΡΟΣ ΑΥΤΟΥΣ
ΤΗΝ ΠΑΡΑΒΟΛΗ
ΕΙΠΕΝ ΚΑΙ ΑΦΕ

Fol. 25.

λζ ἡ κησού

ΤΕΣΛΥΤΟΝΑΠΗΛ
ΘΟΝ· ΚΑΙ ΑΠΟ
ΣΤΕΛΟΥΣΙΝ
ΠΡΟΣΛΥΤΟΝ
ΤΙΝΑΣΤΩΝΦΑ
ΡΙΣΕΩΝΚΑΙ
ΤΩΝΗΡΩΔΙΑ
ΝΩΝΙΝΑΛΥΤΟ
ΑΓΓΡΕΥΣΩΣΙΝ
ΛΟΓΩ·
ΟΙΔΕΒΛΘΟΝΤΕΣ
ΛΕΓΟΥΣΙΝΑΥ
ΤΩ· ΔΙΔΑΣΚΑΛΕ
ΟΙΔΑΜΕΝΟΤΙ
ΛΛΗΘΗΣΕΙ· ΚΑΙ
ΟΥΜΕΛΙΣΟΙΠΕ

ΡΙΟΥΔΕΝΟΣΟΥ
ΓΑΡΒΛΕΠΕΙΣ·
ΕΙΣΠΡΟΣΩΠΩ
ΛΗΩΝΑΛΛ' ΕΠΑ
ΛΗΘΕΙΑΣΤΗΝ
ΟΔΟΝΤΟΥΘΥΔΑΙ
ΔΑΣΚΕΙΣ· ΕΙΠΕ
ΟΥΝΗΜΙΝ· ΕΞΕΣ
ΤΙΝΚΗΝΣΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΙΔΟΥ
ΝΑΙΗΟΥΔΩ
ΜΕΝΗΜΗΔΩ
ΜΕΝ·
ΟΔΕΙΔΩΣΛΥΤΩ
ΤΗΝΥΠΟΚΡΙ
ΣΙΝ· ΕΙΠΕΝΑΥ

Fol. 25 v°; écriture affaiblie.

λη η

ΤΟΙΣΤΙΜΕΠΙ
ΡΑΖΕΤΕΥΠΟ
ΚΡΙΤΑΙΦΕΡΕ
ΤΟΙΜΟΙΔΗΝΑ
ΡΙΟΝΙΝΑΙΔΩ
ΟΙΔΕΗΝΕΓΚΑ
ΚΑΙΛΕΓΕΙΑΥ
ΤΟΙΣΤΙΝΟΣΕΣ
ΤΙΝΗΚΩΝΑΥ
ΤΗΚΑΙΗΕΠΙΓΡΑ
ΦΗΟΙΔΕΕΙΠΩ
ΛΥΤΩΚΑΙΣΑΡΟΣ·
ΚΑΙΛΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
ΟΙΕΙΠΕΝΑΥ
ΤΟΙΣΑΠΟΔΟ
ΤΕΤΑΚΑΙΣΑΡΟΣ

ΚΕΣΑΡΕΙ· ΚΑΙΤΑ
ΤΟΥΘΥΤΩΘΩΚΑΙ
ΕΘΛΥΜΑΣΑΝΕ
ΠΑΥΤΩ·
ΚΑΙΕΡΧΟΝΤΕΣΑΔ
ΔΟΥΚΑΙΟΙΠΡΟΣ
ΛΥΤΟΝΟΙΤΙΝΕΣ
ΛΕΓΟΥΣΙΝΑΝΑ
ΣΤΑΣΙΝΜΗΕΙ
ΝΑΙ· ΚΑΙΕΠΗΡΩ
ΤΗΣΑΝΑΥΤΟΝ
ΛΕΓΟΝΤΕΣΑΙ
ΔΑΣΚΑΛΕΜΩ
ΥΣΗΣΕΓΓΡΑΨΕ
ΗΜΙΝΟΤΙΕΑΝ
ΤΙΝΟΣΑΔΕΛΦΟΣ¹

¹ Lacune de plusieurs feuillets.

Fol. 26, déchiré et noirci. — Marc, xiv, 25.

ΛΕΓΩΨΜΙΝΟΤΙ
 ΟΥΚΕΤΙΟΥΜΗ
 ΠΙΘΕΚΤΟΥΓΕ
 ΝΗΜΑΤΟΣΤΗΣ
 ΑΜΠΕΛΟΥΕΩΣ
 ΤΗΣΗΜΕΡΑΣ
 ΚΒΙΝΗΣΟΤΑΝ
 ΑΥΤΟΠΙΝΩΚΑΙ
 ΝΟΝΗΒΑΣΙ
 ΛΒΙΑΘΥ
 ΚΑΙΥΣΑΝΤΕΣ
 ΡΞΖ ΕΞΗΛΘΟΝΕΙΣ
 ΟΡΟΣΤΩΝΕΛ
 ΩΝΚΑΙΛΕΓΕ
 ΤΟΙΣΟΙΣΟΤΙ
 ΡΞΗ ΤΕΣΣΚΑΝΔΑΛ

ΘΗΣΕΣΘΑΙΕΝ
 ΘΜΟΙΕΝΤΗΝΥ
 ΚΤΙΤΑΥΤΗΓΕ
 ΓΡΑΠΤΕΓΑΡΠΑ
 ΡΞΘ ΤΑΣΦΤΟΝΠΟΙ
 ΜΕΝΑΚΑΙΔΙΑ
 ΣΚΟΡΠΙΣΘΗΣΟ
 ΤΑΙΤΑΠΡΟΒΑΤΑ
 ΑΛΛΑΜΕΤΑΤΟ
 ΘΓΕΡΘΗΝΑΙΜΕ
 ΠΡΟΑΣΨΩΜΑΣ
 ΕΙΣΝΓΑΛΛΙΑΙ
 ΑΝΕΠΕΤΡΟΣ
 ΕΦΥΤΩΚΑΙ
 ΡΟ ΒΙΠΑΝΤΕΣΚΑ
 ΑΛΛΙΣΘΗΝΣΟΝΤΕ

Fol. 26 v°; écriture affaiblie.

ΑΛΛΟΥΚΕΓΩ
 ΚΑΙΛΕΓΕΙΑΥΤΩ
 ΟΙΣΑΜΗΝΛΕΓΩ
 ΣΟΙΟΤΙΣΥΣΗ
 ΜΕΡΟΝΕΝΤΗ
 ΝΥΚΤΙΤΑΥΤΗ
 ΠΡΙΝΗΔΙΣΑΛΕ
 ΚΤΟΡΑΦΩΝΗ
 ΣΑΙΤΡΙΣΑΠΑΡ
 ΝΗΣΗΜΕ
 ΟΔΕΠΕΤΡΟΣΕΚ
 ΡΑ ΠΕΡΙΣΥΕΛΕ
 ΓΕΝΜΑΘΟΝΕ
 ΑΝΔΕΗΝΥ
 ΑΠΟΘΑΝΙΝΣΟΙ
 ΟΥΜΗΣΕΑΠΑΡ

ΝΗΣΟΜΕΨΩΣΑΥ
 ΤΩΣΔΕΒΚΑΙΠΑΝ
 ΤΕΣΕΛΕΓΟΝ
 ΚΑΙΕΡΧΟΝΤΑΙ
 ΡΟΒ ΒΙΣΧΩΡΙΟΝΟΥ
 ΤΟΟΝΟΜΑΓΕΣ
 ΣΗΜΑΝΕΙ
 ΚΑΙΛΕΓΕΤΟΙΣ
 ΡΗΓ ΜΑΘΕΣΑΥΤΟΥ
 ΚΑΘΕΤΕΩ
 ΔΕΕΠΕΛ
 ΘΩΝΠΡΟΣΕΥ
 ΧΩΜΑΙΚΑΙΠΑ
 ΑΛΛΑΜΒΑΝΕΙΤΟ
 ΕΤΡΟΝΚΑΙΙ
 ΚΩΒΟΝΚΑΙ

Fol. 27, noirci et déchiré.

ΙΩΑΝΝΗΝΜΕ
 ΘΒΛΥΤΟΥΚΑΙ
 ΗΡΞΑΤΟΕΚΘΑΜ
 ΒΕΙΣΘΕΚΑΙΑ
 ΔΗΜΟΝΒΙΝ·
 ΚΑΙΛΕΓΒΙΑΥΤΟΙΣ
 ΡΟΔ ΠΕΡΙΛΥΠΟΣ
 Α ΕΣΤΙΝΗΨΥΧΗ
 ΜΟΥΘΑΝΑ
 ΤΟΥ·ΛΤΩ
 ΔΕΚΛΡΗΓΟ
 ΡΕΙΤΕ·ΚΑΙΠΡΟ
 ΒΛΕΘΝΜΙΚ
 ΕΠΕΣΕΝΕΠ
 ΡΟΒ ΓΗΣΚΑΙΠΡΟ
 Α ΗΥΧΕΤΟΙΝΔΕ

ΔΥΝΑΤΟΝΕΣΤΙ
 ΠΑΡΒΛΘΗΑΠΑΥ
 ΤΟΥΗΨΡΑ·ΚΑΙ
 ΕΛΕΓΕΝΑΒΒΑΘ
 ΠΗΡΠΑΝΤΑΔΥΝΑ
 ΤΑΣΟΠΑΡΒΕΓ
 ΚΕΤΟΥΤΟΤΟ
 ΠΟΤΗΡΙΟΝΑΠΕ
 ΜΟΥΠΑΗΝΑ
 Α'ΟΥΤΙΕΓΩΘΕ
 ΡΟΓ ΛΩΛΛΑΤΙΣΥ·
 Α ΚΑΙΕΡΧΕΤΑΙΚΑΙ
 ΒΥΡΚΒΙΑΥΤΟΥΣ
 ΚΑΘΕΥΔΟΝΤΑΣ
 ΚΑΙΛΕΓΕΙΤΩΠΕ
 ΤΡΩΣΙΜΩΝΚΑ

Fol. 27 v°; écriture affaiblie.

ΘΕΥΔΕΙΣ·ΟΥΚΙΣ
 ΧΥΣΑΣΜΙΑΝΩ
 ΡΑΝΓΡΗΓΟΡΗ
 ΣΑΙ·ΓΡΗΓΟΡΒΙΤΕ
 ΚΑΙΠΡΟΣΕΥΧΕΣ
 ΘΕΪΝΑΜΗΙΣ
 ΕΛΘΗΤΕΒΙΣΠΙ
 ΡΑΣΜΟΝ·
 ΤΟΜΕΝΠΝΑΠΡΟ
 ΜΟΗ ΘΥΜΟΝΗΔΕΣΑΡΞ
 Α ΛΣΘΕΝΗΣ
 ΚΑΙΠΑΛΙΝΑΠΕΛ
 ΘΩΝΠΗΥ
 ΞΑΤΟΤΟΝΑΥ
 ΛΟΓΟΝΒΙΠΩΝ
 ΚΑΙΥΠΟΣΤΡΕ

ΨΑΣΕΥΡΕΝΑΥ
 ΤΟΥΣΚΑΘΕΥΔΟ
 ΤΑΣΠΑΛΙΝ·ΗΣΑ
 ΓΑΡΟΙΟΦΘΑΛ
 ΜΟΙΑΥΤΩΝΚΑ
 ΤΑΒΑΡΥΝΟΜΕ
 ΝΟΜΕΝΟΙΚΑΙ
 ΟΥΚΗΔΙΣΑΝΤΙ
 ΛΥΤΟΚΡΙ
 ΘΩΣ
 ΚΑΙΕΡΧΕΤΑΙΤΟ
 ΤΡΙΤΟΝΚΑΙΛΕ
 ΒΙΑΥΤΟΙΣΚΑ
 ΒΕΥΔΕΤΑΙΤΟ
 ΜΟΙΠΟΝΚΑΙΑ
 ΝΑΠΑΥΕΣΘΑΙ·

Fol. 28.

ΛΠΕΧΒΗΛΘΒΝ
 ΗΩΡΑΙΔΟΥΠΑ
 ΡΑΔΙΔΟΤΒΟΥΣ
 ΤΟΥΑΝΘΥ·ΒΙΣ
 ΧΙΡΑΣΤΩΝΑΜΑΡ
 ΤΩΛΩΝ·ΕΓΙΡΕΣ
 ΘΕΑΓΩΜΕΝΙΔΟΥ
 ΟΠΑΡΑΔΙΔΟΥΣ
 ΜΕΝΓΙΚΕΝ·
 ΚΑΙΕΥΘΕΩΣΕ
 ρππλ
 ΤΙΛΥΤΟΥΑΔΔΟΥ
 ΤΟΣΠΑΡΑΓΙΝΕ
 ΤΑΙΪΟΥΔΑΣΕΙΣ
 ΤΩΝΑΦΔΕΚΑ
 ΚΑΙΜΕΤΑΥΤΟΥ
 ΟΧΛΟΣΠΟΥΣ
 ΜΕΤΑΜΑΧΑΙΡΩ

ΚΑΙΞΥΛΩΝΠΑΡΑ
 ΤΩΝΑΡΧΙΕΡΕΩ
 ΚΑΙΓΡΑΜΜΑΤΕ
 ΩΝΚΑΙΤΩΝΠΡΕΣ
 ΒΥΤΕΡΩΝ·ΔΕ·
 ΔΩΚΕΙΔΕΟΠΑ
 ρππβ
 ΡΑΔΙΔΟΥΣΑΥΤΩ
 ΣΥΣΣΗΜΟΝΑΕ
 ΓΩΝ·ΟΝΕΑΝΦΙ
 ΛΗΣΦΑΥΤΟΣΕΣ
 ΤΙΝ·ΚΡΑΤΗΣΑΤΑΙ
 ΛΥΤΟΝΚΑΙΑΠΑ
 ΓΑΓΕΤΕΛΥΤΩ
 ΑΣΦΑΛΩΣ
 ΚΑΙΕΛΘΩΝΒΥΘΕ
 ΩΣΠΡΟΣΕΛΘΩ
 ΤΩΙΥΛΕΓΕΙΑΥΤΩ

Fol. 28 v°; écriture très-affaiblie.

ΡΑΒΒΙ·ΡΑΒΒΙ·ΚΑΙ
 ΚΑΤΕΦΙΛΗΣΕ
 ΑΥΤΟΝ·ΟΙΔΕΕ
 ΠΕΒΑΛΟΝΑΥΤΩ
 ΤΑΣΧΕΙΡΑΣΑΥ
 ΤΩΝΚΑΙΕΚΡΑ
 ΤΗΣΑΝΑΥΤΟΝ·
 ΕΙΣΔΕΤΙΣΤΩΝ
 ρππγ
 ΠΑΡΕΣΤΗΚΟΤΩ
 ΣΠΑΣΑΜΕΝΟΣ
 ΤΗΝΜΑΧΑΙΡΑΝ
 ΕΠΑΙΣΕΝΤΟΝ
 ΔΟΥΛΟΝΤΟΥ
 ΑΡΧΙΕΡΕΩΣΚΑΙ
 ΑΦΙΛΕΝΑΥΤΟΥ
 ΤΟΩΤΙΟΝ·
 ΚΑΙΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
 ρππδ
 Δ

ΟΙΣΕΙΠΕΝΑΥ
 ΤΟΙΣΩΣΕΠΙΛΗΣ
 ΤΗΝΕΞΗΛΘΑΤΕ
 ΜΕΤΑΜΑΧΑΙΡΩ
 ΚΑΙΞΥΛΩΝΣΥΛ
 ΛΒΙΝΜΕ·ΚΑΘΗ
 ΜΕΡΑΝΗΜΗΝ
 ΠΡΟΣΥΜΑΣΕΝ
 ΤΩΙΕΡΩΔΙΔΑΣ
 ΚΩΝΚΑΙΟΥΚΕ
 ΚΡΑΤΗΣΑΤΕΜΕ
 ΑΛΛΙΝΑΠΛΗΡΩ
 ΘΩΣΙΝΑΙΓΡΑΦΑΙ
 ΤΩΝΠΡΟΦΗΤΩ
 ΤΟΤΕΟΙΜΑΘΗΤΑΙ
 ρππε
 ΑΦΕΝΤΕΣΑΥΤΩ
 ΕΦΥΓΟΝΚΑΙΒΙΣ

Fol. 29; écriture affaiblie.

ΤΙΣ ΝΕΑΝΙΣΚΟΣ	ΕΡΕΙΣ ΚΑΙ ΟΙ ΠΡΕΣ
Η ΚΟΛΟΥΘΗΣ Ε	ΕΥΤΕΡΟΙ ΚΑΙ ΟΙ
ΑΥΤΩ ΠΕΡΙΒΕ	ΓΡΑΜΜΑΤΕΙΣ
ΒΛΗΜΕΝΟ ΣΙΝ	ΚΑΙ Ο ΠΕΤΡΟΣ Α
ΔΟΝ ΑΣ ΠΙΓΥΜΝΟΥ	Ρ Π Η
ΚΑΙ ΚΡΑΤΟΥ Σ Γ	Α
ΑΥΤΟΝ ΟΙΝΕ Α	ΠΟΜΑΚΡΟΘ Ε
ΝΙΣΚΟΙ Ο ΔΕ ΚΑ	Η ΚΟΛΟΥΘΗΣ Ε
ΤΑ ΛΙΠΩΝ ΤΗΝ	ΑΥΤΩ ΕΩΣ ΕΣΩ
ΣΙΝ ΔΟΝ ΑΣ ΓΥΜΝΟΣ	ΕΙΣ ΤΗΝ ΑΥΛΗΝ
ΕΦΥΓΕΝ Α ΠΛΥ	ΤΟΥ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ
ΤΩΝ	ΚΑΙ ΗΝ ΣΥΝ ΚΑ
ΚΑΙ Α Π Η ΓΑ ΓΟΝ	ΘΗΜΕΝΟΣ ΚΑΙ
Ρ Π Ζ	ΘΕΡΜΕΝΟΜΕ
Α	ΝΟΣ ΜΕΤΑ ΤΩ
ΤΟΝ ΙΝ ΠΡΟΣ ΤΩ	Υ Π Η Ρ Ε ΤΩΝ ΠΡΟΣ
ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΚΑΙ ΣΥ	ΤΟ ΦΩΣ
ΕΡΧΟΝΤΕ ΑΥΤΩ	ΟΙ ΔΕ ΒΑΡΧΙΕΡΕΙΣ
ΠΑΝΤΕΣ ΟΙ ΑΡΧΙ	Ρ Π Θ
	ΚΑΙ Ο ΛΟΝ ΤΟΣΥ
	Β

Fol. 29 v°.

ΕΔΡΙΟΝ ΕΞ Η	ΑΥΤΟΥ ΛΕΓΟΝ
ΤΟΥ Ν ΚΑΤΑ ΤΟΥ	ΤΟΣ ΟΤΙ ΕΓΩ
Ι Υ ΜΑΡΤΥΡΙΑ	ΚΑΤΑ ΛΥΣΩ ΤΩ
ΕΙΣ ΤΟ ΘΑΝΑΤΩ	Ν ΛΟΝ ΤΟΥ ΤΩ
ΣΑΙ ΑΥΤΟΝ ΚΑΙ	ΤΟΝ ΧΙΡΟΠΟΙ
ΟΥ ΧΕΥΡΙΣΚΘ	Η ΤΟΝ ΚΑΙ ΑΛ
ΠΟΛΛΟΙ ΓΑΡ Ε	ΛΟΝ Α ΧΙΡΟΠΟΙ
ΨΕΥΔΟΜΑΡΤΥ	Η ΤΟΝ ΔΙΑ ΤΡΙ
ΡΟΥ Ν ΚΑΤΑ ΤΟΥ	ΩΝ Η ΜΕΡΩΝ
ΚΑΙ ΙΣΑΙ ΑΙ ΜΑΡ	ΟΙΚΟΔΟΜΗΣΩ
ΤΥΡΙΑΙ ΟΥ Κ Η Σ Α	ΚΑΙ ΟΥ ΔΕ ΟΥ
ΚΑΙ ΤΙΝΑ ΙΣ ΑΝΑ	ΤΩ Σ Ι Σ Η Ν Η
Ρ Π	ΜΑΡΤΥΡΙΑ ΑΥΤΩ
Σ	ΚΑΙ ΑΝΑΣΤΑΣΘ
ΣΤΑΝΤΕΣ Ε ΨΕΥ	ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΕΙΣ
ΔΟΜΑΡΤΥΡΟΥ	ΜΕΓΟΝ Ε Π Η Ρ Ω
ΚΑΤΑ ΤΟΥ ΛΕ	Τ Η Σ Ε Ν Τ Ο Ν Ι Ν
ΓΟΝΤΕΣ ΟΤΙ Η	
ΜΙΣΗ ΚΟΥ Σ Α Μ Ε	

Fol. 3o.

ΛΕΓΩΝ· ΟΥΚΑΠΟ
 ΚΡΙΝΗΟΥ ΔΕΝΤΙ
 ΟΥΤΟΙΣ ΟΥΚΑΤΑ
 ΜΑΡΤΥΡΟΥΣΙΝ·
 Ο ΔΕ ΕΣΙΩΠΑ ΚΑΙ
 ΟΥ ΔΕΝΑ ΠΕΚΡΙ
 ΝΑΤΟ
 ΠΑΛΙΝ Ο ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ
 ΕΠΗΡΩΤΑ ΑΥΤΟ
 ΚΑΙ ΛΕΓΕΙ ΑΥΤΩ
 ΣΥ ΒΙΟΧΘΟΥΣ
 ΤΟΥ ΕΥΛΟΓΗΤΟΥ·
 Ο ΔΕ ΒΙΣΙ ΠΕΝΕΓΩ
^{ρ4λ}_λ ΕΙΜΕΙ· ΚΑΙ ΙΟΥΣ
 ΘΑΙ ΤΟΝ ΥΝΤΟΥ
 ΑΝΟΥΣ ΕΚ ΔΕΞΙΩΝ

ΚΛΘΜΕΝΟΝ
 ΤΗΣ ΔΥΝΑΜΕΩΣ
 ΚΑΙ ΕΡΧΟΜΕ
 ΝΟΝ ΜΕΤΑ ΤΩ
 ΝΕΦΕΛΩΝ ΤΟΥ
 ΟΥΡΑΝΟΥ·
 Ο ΔΕ ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ
 ΔΙΑΡΗΞΑΣΤΟΥΣ
 ΧΙΤΩΝΑΣ ΑΥ
 ΤΟΥ ΛΕΓΕΙ· ΤΙ
 ΕΤΙ ΧΡΙΑΝ ΕΧΟ
 ΜΕΝ ΜΑΡΤΥΡΩ
 ΗΚΟΥΣΑΤΑΙ ΠΑ
 ΤΕΣ ΤΗΣ ΒΛΑΣ
 ΦΗΜΙΑΣ ΑΥΤΟΥ
 ΤΙ ΎΜΙΝ ΔΟΚΕΙ

Fol. 3o v°; écriture affaiblie.

ΟΙ ΔΕ ΠΑΝΤΕΣ ΚΑ
^{ρ4Γ}_β ΤΕ ΚΡΙΝΑΝ ΑΥ
 ΤΟΝ ΕΙΝΑΙ ΒΗ
 ΧΟΝ ΘΑΝΑΤΟΥ·
 ΚΑΙ ΗΡΞΑΝΤΟ ΤΙ
^{ρ4Δ}_λ ΝΕΣ ΕΜΠΤΥΕΙ
 ΑΥΤΩ ΚΑΙ ΠΕ
 ΡΙΚΑ ΑΥΠΤΙΝ
 ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΟ
 ΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΚΟ
 ΛΑΦΙΖΕΙΝ ΑΥ
 ΤΟΝ ΚΑΙ ΛΕΓΕΙ
 ΑΥΤΩ ΠΡΟΦΗ
 ΤΕΥΣ Ο ΗΜΙ
 ΧΕΤΙΣ ΕΣΤΙΝ
 Ο ΠΕΣΑΣ ΣΕ·

^{μζ} ΑΡΝΗΣΙΣ ΠΕΤΡΟΥ
 ΚΑΙ ΙΟΥ ΠΗΡΕ
 ΤΑΙ ΡΑ ΠΤΙΣ ΜΑΣ
 ΑΥΤΟΝ ΕΛΛΕΘ
 ΚΑΙ ΟΝΤΟΣ ΤΟΥ
^{ρ4ε}_γ ΠΕΤΡΟΥ ΕΝ ΤΗ
 ΑΥΛΗ ΚΑΤΩ ΕΡ
 ΧΕΤΑΙ ΜΙΑ ΤΩΝ
 ΠΑΙΔΙΣ ΚΩΝ ΤΟΥ
 ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΚΑΙ
 ΙΔΟΥΣΑ ΤΟΝ ΠΕ
 ΤΡΟΝ ΘΕΡΜΕΝΟ
 ΜΕΝΟΝ ΕΜΒΛΕ
 ΨΑΣΑ ΑΥΤΩ ΛΕ
 ΓΕΙ ΚΑΙ ΣΥ ΜΕ
 ΤΑ ΤΟΥ ΝΑΖΑΡΗ
 ΝΟΥ ΙΥΗΣΘΑ·

Fol. 31; écriture affaiblie.

ΟΔΕΗΡΗΝΗΣΑΤΟ
 ΛΕΓΩΝΟΥΚΟΙ
 ΔΛΟΥΔΒΕΠΙΣΤΑ
 ΜΑΙΣΥΤΙΛΕΓΙΣ
 ΚΛΙΕΞΗΛΘΕΝΕ
^{Ὶ4Ὶ}_λ ΞΩΒΙΣΤΟΠΡΟ
 ΛΥΛΙΟΝΚΑΙΛΛΕ
 ΚΤΩΡΕΦΩΝΗ
 ΣΕΝΚΑΙΗΠΑΙ
 ΔΙΣΚΗΙΔΟΥΣΑ
 ΛΥΤΟΝΠΑΛΙΝ
 ΗΡΞΑΤΟΛΕΓΕΙ
 ΤΟΙΣΠΑΡΕΣΤΗ
 ΚΟΣΙΝΟΤΙΟΥ
 ΤΟΣΕΞΑΥΤΩΝ
 ΕΣΤΙΝ·ΟΔΒΠΑ

ΛΙΝΗΡΗΝΗΣΑΤΟ
 ΚΑΙΜΕΤΑΜΙΚΡῸ
 ΠΑΛΙΝΟΠΑΡΕΣ
 ΤΩΤΕΣΕΛΕΓῸ
 ΤΩΠΕΤΡΩΑΛΗ
 ΘΩΣΕΞΑΥΤῸ
 ΕΙΚΑΙΓΑΡΓΑΛΙ
 ΛΛΙΟΣΕΙΚΑΙΗ
 ΛΑΛΙΑΣΟΥΔΗΛΟΙ
 ΟΔΕΗΡΞΑΤΟΑΝΑ
 ΘΕΜΑΤΙΖΕΙΝ
 ΚΑΙΟΜΝΥΕΙΝ
 ΟΤΙΟΥΚΟΙΔΑΤῸ
 ΑΝΘΝΟΝΛΕΓΕ
 ΤΑΙΚΑΙΕΚΔΕΥ
 ΤΕΡΟΥΑΛΕΚΤΩΡ

Fol. 31 v°.

ΕΦΩΝΗΣΕΝ·
 ΚΑΙΑΝΕΜΝΗΣΘΗ
^{Ὶ4Ὶ}_λ ΟΠΕΤΡΟΣΤΟΡΗ
 ΜΑΘΕΙΠΕΝΑΥ
 ΤΩΟΙῚΟΤΙΠΡΙ
 ΛΛΕΚΤΩΡΑΦΩ
 ΝΗΣΕΔΙΣ·ΑΠΑΡ
 ΝΗΣΜΕΤΡΙΣ·
 ΚΑΙΕΠΙΒΑΛΩΝ
 ΕΚΛΑΙΕΝ·
 ΚΑΙΕΥΘΕΩΣΕΠΙ
^{Ὶ4η}_β ΤΟΠΡΩΙΣΥΜΒΟΥ
 ΛΕΙΟΝΠΟΙΗΣΑ
 ΤΕΣΟΙΑΡΧΙΕΡΕΙΣ
 ΜΕΤΑΤΩΝΠΡΕΣ
 ΒΥΤΕΡΩΝΚΑΙ

ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΝ
 ΚΑΙΟΛΟΝΤΟΣΥ
 ΕΔΡΙΟΝΔΗΣΑΝ
 ΤΕΣΤΟΝΙΝΑΠΗ
 ΓΑΓΟΝΚΑΙΠΑΡΕ
^{Ὶ4Ὶ}_λ ΔΩΚΑΝΤΩΠΙ
 ΛΑΤΩ·
^Ὶ_λ ΚΑΙΕΠΗΡΩΤΗΣΕ
 ΛΥΤΟΝΟΠΙΛΑ
 ΤΟΣΣΥΕΙΟΒΑΣΙ
 ΛΕΥΣΤΩΝΤΟΥ
 ΔΑΙΩΝ·
^{Ὶλ}_λ ΟΔΕΙῚΑΠΟΚΡΙ·
 ΘΕΙΣΕΙΠΕΝΑΥ
 ΤΩΣΥΛΕΓΕΙΣ
 ΚΑΙΚΑΤΗΓΟΡΟΥ

Fol. 32.

ΛΥΤΟΥΟΙΑΡΧΙΕ
 ΡΕΙΣΠΟΛΛΑ·ΛΥ
 ΤΟΣΔΕΘΥΔΕΝ
 ΑΠΕΚΡΙΝΑΤΟ·
 ΟΔΕΠΙΛΑΤΟΣΠΑ
 ΛΙΝΕΠΗΡΩΤΗ
 ΣΕΝΑΥΤΟΝΛΕ
 ΓΩΝΟΥΚΑΠΟ
 ΚΡΙΝΗΟΥΔΕΝ
 ΕΙΔΕΠΟΣΑΣΟΥ
 ΚΑΤΑΜΑΡΤΥΡΟΥ
 ΣΕΙΝΟΔΕΓΙΣΟΥ
 ΚΕΤΙΟΥΔΕΝΑ
 ΠΕΚΡΙΘΗ·ΩΣΤΕ
 ΘΑΥΜΑΖΕΙΝΤΟ
 ΠΙΛΑΤΟΝ·ΚΑΤΑ

ΔΕΒΟΡΤΗΝΑΠΕ
 ΛΥΕΝΑΥΤΟΙΣ
 ΕΝΑΔΕΣΜΙΟΝ
 ΟΝΠΕΡ'ΗΤΟΥΝ
 ΤΟ·ΗΝΔΕΘΛΕ
 ΓΟΜΕΝΟΣΒΑΡΑΒ
 ΣΓ ΒΑΣΜΕΤΑΤΩΝ
 Δ ΣΤΑΣΙΑΣΤΩΝ
 ΔΕΔΕΜΕΝΟΣ
 ΟΙΤΙΝΕΣΕΝΤΗ
 ΣΤΑΣΕΙΦΟΝΟ
 ΠΕΠΟΙΗΚΙΣΑ·
 ΚΑΙΑΝΑΒΟΗΣΑΣ
 ΟΟΧΛΟΣΗΡΞΑ
 ΤΟΛΙΤΙΘΑΙΚΑ
 ΘΩΣΑΙΕΙΠΟΙΕΙ

Fol. 32 v°, noirci.

ΛΥΤΟΙΣΟΔΕ
 ΠΙΛΑΤΟΣΑΠΕ
 ΚΡΙΘΗΛΥΤΟΙΣ
 ΛΕΓΩΝΘΕΛΕ
 ΤΕΛΠΟΥΣΩΨ
 ΜΙΝΤΟΝΒΑΣΙ
 ΛΕΑΤΩΝΙΟΥΔΑΙ
 ΩΝ·ΕΓΙΝΩΣΚΕ
 ΓΑΡΟΤΙΔΙΑΦΘΟ
 ΝΟΝΠΑΡΕΔΟ
 ΚΕΙΣΑΝΑΥΤΟ
 ΟΙΑΡΧΙΕΡΕΙΣ·
 ΟΙΔΕΑΡΧΙΕΡΕΙΣ
 ΣΔ ΑΝΕΣΙΣΑΝΤΟ
 Α ΟΧΛΟΝΙΝΑΜΑΛ
 ΛΟΝΤΟΝΒΑΡΑΒ

ΒΑΝΑΠΟΛΥΣΗΛΥ
 ΤΟΙΣ·ΟΔΕΠΙΛΑ
 ΤΟΣΑΠΟΚΡΙΘΕΙΣ
 ΣΕ ΠΑΛΙΝΕΙΠΕΝ
 Α ΛΥΤΟΙΣΤΙΟΥΝ
 ΘΕΛΕΤΑΙΠΟΙΗ
 ΣΩΝΛΕΓΕΤΑΙ
 ΒΑΣΙΛΕΑΤΩΝΗ
 ΟΥΔΑΙΩΝ·ΟΙΔΕ
 ΠΑΛΙΝΕΚΡΑΞΑ
 ΣΤΑΥΡΩΣΟΝΑΥ
 ΤΟΝ·ΟΔΕΠΙΛΑ
 ΤΟΣΛΕΓΕΓΙΑΥΤΟΙΣ
 ΣΣ ΤΙΓΑΡΚΑΚΟΝΕ
 Α ΠΟΙΗΣΕΝΟΙΔΕ
 ΠΕΡΙΣΣΟΤΕΡΩΣ

Fol. 33, noirci; écriture affaiblie.

ΕΚΡΑΣΑΝΣΤΑΥ
 ΡΩΣΟΝΑΥΤΟΝ
 ΟΔΕΠΙΛΑΤΟΣΒΟΥ
 ΛΟΜΕΝΟΣΤΩ
 ΟΧΛΩΤΟΪΚΑΝΟ
 ΠΟΗΣΙΑΠΕ
 ΛΥΣΕΝΑΥΤΟΙΣ
 ΤΟΝΒΑΡΑΒΕΑΝ
 ΚΑΙΠΑΡΕΔΩΚΕ
 ΤΟΝΙΝΦΡΑΓΕΛ
 ΛΩΣΑΣΙΝΑΣΤΑΥ
 ΡΩΘΗ
 ΟΙΔΕΣΤΡΑΤΙΩ
 ΤΑΙΑΠΗΓΑΓΟΝ
 ΑΥΤΟΝΕΣΩΤΗΣ
 ΑΥΛΗΣΟΕΣΤΙΝ

ΠΡΑΙΤΩΡΙΟΝΚ
 ΣΥΝΚΑΛΟΥΣΙΝ
 ΟΛΗΝΤΗΝΣΠΙ
 ΡΑΝΚΛΙΕΝΔΥΟΥ
 ΣΙΝΑΥΤΟΝΠΟΡ
 ΦΥΡΑΝΚΑΙΠΕΡΙ
 ΤΙΘΕΑΣΕΙΝΑΥΤΩ
 ΠΛΕΞΑΝΤΕΣΑ
 ΚΑΝΘΙΝΟΝΣΤΕ
 ΦΑΝΟΝ·ΚΑΙΗΡ
 ΞΑΝΤΟΑΣΠΑΖΕΣ
 ΘΑΙΛΥΤΟΝΚΑΙ
 ΛΕΓΕΙΝΧΑΙΡΕΘ
 ΒΑΣΙΛΕΥΣΤΩΝ
 ΙΟΥΔΑΙΩΝ·ΚΑΙ
 ΕΤΥΠΤΟΝΑΥΤΟΥ

Fol. 33 v°, noirci; écriture affaiblie.

ΤΗΝΚΕΦΑΛΗΝ
 ΚΑΛΑΜΩ·ΚΑΙΕΝΕ
 ΠΤΥΟΝΑΥΤΩ·
 ΚΑΙΤΙΘΕΝΤΕΣ
 ΤΑΓΟΝΑΤΑΠΡΟΣ
 ΕΚΥΝΟΥΝΑΥΤΩ
 ΚΑΙΟΤΕΒΝΕΠΕ
 ΞΑΝΑΥΤΩΕΞΕ
 ΔΥΣΑΝΑΥΤΟΝ
 ΤΗΝΠΟΡΦΥΡΑ
 ΚΑΙΕΝΕΔΥΣΑΝ
 ΑΥΤΟΝΤΑΪΜΑΤΙ
 ΑΤΑΪΔΕΙΑΚΑΙΕ
 ΞΑΓΟΥΣΙΝΑΥΤΟΝ
 ΙΝΑΣΤΑΥΡΩΣΟΥ
 ΣΙΝΑΥΤΟΝΚΑΙΑΓ

ΓΑΡΕΥΟΥΣΙΝΤΙ
 ΝΑΣΙΜΩΝΑΚΥ
 ΡΗΝΘΟΝΕΡΧΟ
 ΜΕΝΟΝΑΠΟΑ
 ΓΡΟΥΤΟΝΠΡΑ
 ΛΒΞΑΝΔΡΟΥ
 ΚΑΙΡΟΥΦΟΥΙ
 ΝΑΪΡΗΤΟΝΣΤΑΥ
 ΡΟΝΑΥΤΟΥ·
 ΚΑΙΦΕΡΟΥΣΙΝΑΥ
 ΤΟΝΕΠΙΤΟΝΓΟΛ
 ΓΟΘΑΝΤΟΠΟΝ
 ΟΕΣΤΙΝΜΕΘΕΡ
 ΜΗΝΕΥΟΜΕΝΟΣ
 ΚΡΑΝΙΟΥΤΟΠΟΣ
 ΚΑΙΕΔΙΔΟΥΝΑΥ

V

FRAGMENTS DES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL.

On connaît depuis longtemps en Europe le manuscrit d'où proviennent ces fragments. Il appartenait au monastère de Lavra, au mont Athos, où il fut, au xiii^e siècle, décousu, et ses feuillets employés à relier d'autres manuscrits. Quelques-uns de ceux-ci ayant passé dans la collection Coislin, Montfaucon remarqua les précieux fragments, les détacha des reliures et en fit un volume séparé, qui se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale, fonds Coislin, n^o 202. On peut voir dans la *Bibl. Coisliniana*¹ la description et le texte de ces feuillets, alors au nombre de quatorze; depuis, deux d'entre eux ont été volés et transportés en Russie, où le voyageur archimandrite Porfirios en a rapporté quatre autres, sans nul doute du monastère de Lavra. Ces derniers, ainsi qu'un fragment signalé pour la première fois par Matthiæ et encore existant dans la bibliothèque du Saint-Synode, à Moscou, n'ont pas été publiés jusqu'à présent².

Il est à présumer qu'en examinant avec soin les reliures des manuscrits du monastère de Lavra qui ont été transportés en Europe ou qui sont encore conservés dans ce monastère, on trouverait d'autres fragments du saint Paul. Toute découverte de ce genre aurait un intérêt véritable; car le manuscrit Coislin, outre qu'il est très-ancien (vi^e siècle) et l'un des plus autorisés³, présente cette particularité remarquable, que le texte y est distribué en stiques, *στίχοι*. Dans un grand nombre de manuscrits de l'Écriture sainte, on a conservé pour les Épîtres et les Actes des Apôtres le nombre de stiques afférent à chacun de ces écrits, ainsi qu'aux prologues et aux tables des chapitres : le manuscrit Coislin est le seul où le texte soit réellement divisé de cette façon.

Dans la reproduction du texte on a conservé l'accentuation telle qu'elle est actuellement dans le manuscrit, mais il est difficile de la faire remonter au copiste primitif : sauf quelques rares endroits, toutes les lettres ont été repassées à l'encre; bien des mots, des

¹ P. 251. cod. ccii.

² Voir la préface critique de Tischendorf en tête de ses diverses éditions du Nouveau Testament : il désigne ce manuscrit par le sigle H (*ad epistolas Pauli*).

³ Il a été collationné par le copiste sur un manuscrit de Césarée écrit de la main du célèbre martyr Pamphile, comme l'indique la note suivante conservée dans un des feuillets de Paris : *ἀντεβλήθη δὲ ἡ βίβλος πρὸς τὸ ἐν Καισαρίᾳ ἀντίγραφον τοῦ ἁγίου Παμφίλου χειρὶ γεγραμμένον.*

lettres, des accents, des esprits, des signes de ponctuation ont été alors ajoutés au texte, et le plus souvent il est impossible de retrouver sous ces restaurations la main du premier transcripteur.

Fol. 1.

ἘΛΗΓΑΡ̄ΚΑΙ ΠΕΡῙΣΣΟΝ¹
 ΤΙΚΑΥΧΗΣΩΜΑΙ. ΠΕ
 ΡΙΤΗΣ̄ ΕΞΟῩΣΙΑΣ Η̄ΜΟ̄Σ
 5 Η̄Σ ἘΔΩΚΕ̄ Ο̄ΚΣ̄. ΕΙΣ̄ Ο̄Ι
 ΚΟΔΟΜΗ̄Ν. ΚΛΙΟῩ ΚΕῙ
 ΚΛΟ̄ΙΡΕΣΙΝ̄ ῩΜΩ̄Ν
 ΟῩΚ' ΑΙΣΧῩΝΘΗΣΟΜΑΙ.
 ΙΝΑ Δ' ἘΜΗ̄ ΔΟΧΩ̄. Ω̄Σ
 10 ΑΝΕῙ ΕΚΦΟΒΕῙΝ Ῡ
 ΜΑΣ. ΑῙ ΤΩ̄Ν ΕΠῙ
 ΣΤΟΛΩ̄Ν.
 ὍΤΙ Ῑ ΕΠΙΣΤΟΛΛῙ ΜΕ̄Ν
 ΦΗΣῙ ΒΑΡΕ̄ ΑΙΚΛῙΣ
 ΧΥΡ̄ΛΙ
 15 Η̄ Δ' Ε̄ ΠΑΡΟΥΣΙᾹ ΤΟῩ ΣΩ̄
 ΜΑΤΟΣ̄ ᾹΣΘΕΝΗΣ̄.

II Cor. x, 8, 9, 10.

Fol. 1 v°.

ΚΑῙ Ο̄ ΛΟΓΟΣ̄ ΕΞΟῩΘΕΝΗ
 ΜΕ̄ΝΟΣ.
 ΤΟῩ ΤΟΛΟΓΙΖΕ̄ΣΘΩ̄
 ΤΟΙΟῩΤΟΣ.
 5 ὍΤΙ Ο̄Ι Ο̄Ι Ε̄Σ ΜΕ̄Ν ΤΩ̄ ΛΟ̄
 ΓΩ ΔῙ ΕΠΙΣΤΟΛΩ̄.
 ΛΠΟ̄ΝΤΕΣ.
 ΤΟΙΟῩΤΟΙ ΚΛῙ ΠΑΡΟ̄Ν
 ΤΕΣ. ΤΩ̄ ἜΡΓΩ.
 10 ΟῩ ΓΑΡ̄ ΤΟΛΜΩ̄ ΜΕ̄Ν ΚΡῙ
 ΝΑῙ Η̄ΣΥΝΚΡῙΝΑῙ Ε̄ΛῩ
 ΤΟῩΣ ΤῙΣῙ ΤΩ̄Ν Ε̄ΛῩ
 ΤΟῩΣ ΞῩΝΙΣΤΑΝΟ̄ΝΤΩ̄.
 ΑΛΛ' ΑῩ ΤΟῙ Ε̄Ν Ε̄ΛῩ ΤΟῙΣ.
 15 Ε̄ΛῩ ΤΟῩΣ ΜΕ̄ΤΡΟῩΝΤΕΣ.
 ΚΑῙ ΑῙΣΥΝΚΡῙΝΟΝΤΕΣ̄ Ε̄ΛῩ

II Cor. 10, 11, 12.

Ici, un feuillet perdu.

¹ Dans cette reproduction, comme dans celle du saint Marc, on n'a pu donner la forme exacte des esprits : ceux du saint Paul sont toujours carrés (° et °).

Fol. 2.

ΟΥΓΑΡΟΕΑΥΤΟΝΣΥΝΙΣ
ΤΑΝΩΝ.
ΕΚΙΝΟΣΒΕΣΤΙΑΔΟΚΙΜΟΣ
ΑΛΛ'ΟΝΟΚΕΣΥΝΙΣΤΗΣΙ·
5 ΩΦΕΛΟΝΑΝΙΧΕΣΘΑΙΜΟΥ
ΜΙΚΡΟΝ· ΤΗΑΦΡΟΣΥΝΗ
ΑΛΛΑΚΑΙΑΝΕΧΕΣΘΑΙΜΟΥ
ΖΗΛΩΓΑΡΥΜΛΣΘΥΖΗΛΩ
ΗΡΜΟΣΑΜΗΝΓΑΡΥΜΛΣ
10 ΕΝΙΑΙΑΔΡΙΠΑΡΘΕΝΩ
ΑΓΝΗΝΠΑΡΑΣΤΗΣΑΙ
ΤΩΧΩ
ΦΟΒΟΥΜΑΙΔΕΜΗΠΩΣ
ΩΣΟΟΦΙΣΕΧΗΠΑΤΗ
15 ΣΕΝΕΥΑΝΕΝΤΗΠΑ
ΝΟΥΡΓΙΑΑΥΤΟΥ

II Cor. x, 18; xi, 1, 2, 3.

Le bord extérieur du feuillet est coupé très-court, de sorte que les dernières lettres des lignes 5 et 7 sont un peu endommagées.

Fol. 2 v°.

ΦΘΑΡΗΤΑΝΟΗΜΑΤΑΥ
ΜΩΝ· ΑΠΟΤΗΣΑΠΛΟ
ΤΗΤΟΣ, ΤΗΣΕΙΣΤΟΝΧΝ·
ΕΙΜΕΝΓΑΡΟΕΡΧΟΜΕΝΟΣ
5 ΑΛΛΟΝΙΝΚΗΡΥΣΣΕΙ·
ΟΝΟΥΚΕΚΗΡΥΞΑΜΕ·
ΗΠΝΛΕΤΕΡΟΝΛΑΜΒΑΝΕ
ΤΑΙ· ΟΟΥΚΕΑΛΒΕΤΑΙ·
ΗΕΥΑΓΓΕΛΙΟΝΕΤΕΡΟΝ·
10 ΟΟΥΚΕΔΕΞΑΣΘΑΙ,
ΚΑΛΩΣΑΝ· ΕΙΧΕΣΘΑΙ·
ΛΟΓΙΖΟΜΑΙΓΑΡ· ΜΗΔΕΝ
ΥΣΤΕΡΗΚΕΝΑΙ· ΤΩ
ΥΠΕΡΛΙΑΝ, ΑΠΟΣΤΟΛΩ
15 ΕΙΔΕΚΛΙΔΙΩΤΗΣΤΦΛΟΓΩ
ΑΛΛΟΥΤΗΓΝΩΣΕΙ·

II Cor. xi, 3, 4, 5, 6.

Ici, un feuillet perdu.

Fol. 3.

ἸΝΑ ΕΝ ΚΟΨΩΤΗ ΜΙΦΟΡ
ΜΗΝΤΩΝ ΘΕΛΟΝΤΩ
ΑΦΟΡΜΗΝ·
ἸΝΑ ΕΝΩΚΑΥΧΟΥΝΤΑΙ·
5 ΕΥΓΡΕΘΩΣ ΚΑΘΩΣ
ΚΛΙΗΜΕΙΣ·
Οἱ γὰρ τοιοῦτοι εἰς
Δ' Ἀπόστολοι
ἔργαται Δόλοιοι
10 ΜΕΤΑΣΧΗΜΑΤΙΖΟΜΕ
ΝΟΙΕΙΣ ἀποστόλους χυ
ΚΑΙ ΟΥ ΘΑΛΜΑ
ἀὐτὸς γὰρ ὁ σατανᾶς
Μετα σχηματίζεται εἰς φηγελον
Φατός· οὐ μέγα οὖν εἰ καὶ οἱ

II Cor. xi, 12, 13, 14, 15.

Feuillet en lambeaux. J'ai suppléé d'après le texte de Tischendorf, sauf aux deux lignes 4 et 12. Dans le premier cas il me semble qu'il y a trop d'espace pour admettre la leçon *καυχῶνται*. Dans le second, Tischendorf donne *θαῦμα*; mais la leçon *θαυμασίων* existe.

Fol. 3 v°.

ΔΙΑΚΟΝΟΙ Αὐτοῦ
ΜΕΤΑΣΧΗΜΑΤΙΖΟ
ΤΑΙ· ὡς ΔΙΑΚΟΝΟΙ
ΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗΣ·
5 ὦν τὸ τέλος ἔστε· κα
τὰ τὰ ἔργα αὐτῶν·
ΠΛΙΝ ΛΕΓΩ·
ΜΗ ΤΙΣ ΜΕ ΔΟΞΗ ἄφρο
ΝΑ Εἶναι·
10 εἰ δὲ μήγε·
κἂν ὡς ἄφρον· Δ. ἔξελθέ με,
ἵνα παρὰ μικρὸν τι καυχῆσμαι·
ὁ λαλῶ οὐ κατὰ κύριον λαλῶ,

II Cor. xi, 15, 16, 17.

Fol. 4.

ἀλλ' ὡς ἐν ἀφροσύνῃ
τὴ γύνη τῆς ὑποστάσεως
τῆς καυχῆς ὡς
ἐπει πολλοὶ καυχῶνται
5 κατὰ σάρκα.
καὶ ὡς καυχῆσθαι
ἠδύως γὰρ ἀνεχέσθαι
τῶν ἀφρόνων,
φρόνιμοι ὄντες
10 ἀνεχέσθαι γὰρ· εἴ τις ὕ
μῶς καταδοῦλοι·
εἴ τις καταθεσθεῖν·
εἴ τις λαμβανεῖν·
εἴ τις ἐπέρεται·
15 εἴ τις εἰς πρόσωπον
ὑμῶς ἀέρει·

II Cor. xi, 17, 18, 19, 20.

Fol. 4 v°.

κατὰ τὴν ἰμίαν λέγω·
ὡς ὅτι ἡμίσησθε ἡμᾶς
ἐν ᾧ δ' ἄν τις τοῦ ἡμῶν
ἐν ἀφροσύνῃ λέγω.
5 τοῦ ἡμῶν καγὼ·
ἐβραῖοί εἰσι
καγὼ·
ἰσραηλῖται εἰσὶν καγὼ·
σπέρμα βρααμ' εἰσὶν καγὼ·
10 διάκονοι ἡμῶν εἰσὶν καγὼ·
παραφρονῶν ἡμῶν
ὑπέρεγω·
ἐκκόποις περὶ σο
τέρως·
15 ἐν πληγαῖς ὑπερβαλ
λόντως·

II Cor. xi, 21, 22, 23.

Fol. 5.

ἐνφυλακῆς περισσο
τέρως·
ἐθανάτοισ πολλὰς·
ὑπὸ ἰουδαίων πεντά
5 κιστεσσαράκοντα
παρμίαν ἔλαβον·
τρῆς ἐραδείων·
ἅπασι θάλασσαν·
τρῆς ἐναγὰς
10 νυχθήμερον ἐν τῷ
βυθῷ πεποίηκα
ὁδοιπορίας πολλὰς·
κινδύνοισ ποταμῶν·
κινδύνοισ ἁλῶν·
15 κινδύνοισ ἐκ γένους·
κινδύνοισ ἐξ ἐθνῶν·

II Cor. xi, 23, 24, 25, 26.

Fol. 5 v°.

κινδύνοισ ἐν πόλει·
κινδύνοισ ἐν ἔρημῳ·
κινδύνοισ ἐν θαλάσῃ·
κινδύνοισ ἐν ψευδα
5 δελφοῖς·
ἐν κόπῳ καὶ μόχθῳ·
ἐν ἀγγυπνίαις πολλὰς·
ἐν λειψῶ καὶ δίψῃ·
ἐν νηστῆσις πολλὰς·
10 ἐν ψύχει καὶ γυμνότητι
χωρὶς τῶν παρεκτός·
ἠέπισ^ς τὰς σμοῖν καὶ ἡμέρας
ἡμέριμνασῶν
τῶν ἐκκλησιῶν·
15 τίς ἄσθενὶ καὶ ὄγκασθενῶ·
τίς σκανδαλίζεται·

II Cor. xi, 26, 27, 28, 29.

L. 12 : ὄγκ supplement de 2^e main.

Fol. 6.

καὶ οὐ κεγὼ πύρομαι
εἰ καὶ χλῆσθαι δεῖ.
τὰ τῆς σαθῆνίας καὶ
χῆσθαι.
5 ὁ θεὸς καὶ πῆρτοῦ κῆρτοῦ δεῖ.
ὁ ὧν ἐλογητὸς εἰς
τοῦς αἰῶνας· ὅτι οὐ
ψεύδομαι.
ἐν δαμασκῶ ὁ ἐσθλὸς ἀρχῆς
10 ἀρέτα τοῦ βασιλέως·
ἐφρόρει τὴν πόλιν
δαμασκηνῶν πιά
σαι μεθέλων
καὶ ἰδιὸς ἰδοῦς ἐν σαρ
15 γάνη χαλῶσθαι
τοῦ τείχους.

II Cor. xi, 29, 30, 31, 32, 33.

L. 5 : $\overline{\kappa\gamma}$ supplément de 2^e main.

Fol. 6 v°.

καὶ ἐξέφυγον τὰς
χεῖρας αὐτοῦ·
εἰ καὶ χλῆσθαι δεῖ
οὐ συμφείρομαι·
5 ἐλεύσομαι δὲ εἰς
ὄπτασι καὶ
ἀποκαλύψαι
κύριον·
ὁ δὲ ἀλλοθρον
10 ἐν χριστῶ προ
ετων δεκατεσ
σάρων·
εἴτε ἐν σώματι οὐ
x ὀίδα
15 εἴτε ἐκ τοῦ σώματος
τὰς οὐκ ὀίδα.

II Cor. xi, 33; xii, 1, 2.

A partir d'ici il manque un certain nombre de feuillets comprenant la fin du chapitre XII et le chapitre XIII (dernier) de la deuxième épître aux Corinthiens; puis l'*ἀπόθεσις* de l'épître aux Galates et le commencement de la table des chapitres.

Fol. 7.

ὙΠΟΤΥΠΩΘΕΝΤΑΣ.
 ΟὐΧΡῆΔΟΥΛΟΥΣΘΑΙ
 ΝΟΜΩ·
 ἰ ὍΤΙΗΚΛΗΣΙΣΗΜΩΝΟΥ
 Χ' ὙΠΟΚΕΙΤΑΙ ΠΕΡΙ ΤΟ
 ΜῆΚΛΙΝΟΜΩ· ΔΙΑ Τὸ
 ἧΥ ΠΛΘΟΣ
 ἰλ ὙΠΟΓΡΑΦῆ· ΤῆΣΚΑΤ' ἈΠῆΝΑ
 ἔΛΕΥΘΕΡΙΑΣ·
 ἰβ ἈΠΟΤΡΟΠῆ· ἈΠὸ ΤῶΝ ἔΛ
 ΚΟΝΤῶΝ· ΕΠΙ ΤῆΝ ΠΕ
 ΡΙ ΤΟ ΜῆΝ· ΚΑΙ ΠΡΟΤΡΟ
 Πῆ· ΠΡὸς Νέαν Ζωῆν·
 ΤῆΝ· ἘΝ ΠῆΝΙ·



Fin de la table des chapitres de l'épître aux Galates.

Fol. 7 v°.

>> ΠΑΥΛΟΥ ἈΠΟΣΤΟΛΟΥ· >>
 >> ἘΠΙΣΤΟΛῆ· ΓΡΑΛΛΑΤΑΣ· >>

ΠΑΥΛΟΣ ἈΠΟΣΤΟΛΟΣ
 ΟὐΚ' ἈΠῆΝῶΝ
 ΟὐΔ' ἘΔΙ' ἌΝΘΡΩΠΟΥ·
 ἈΛΛ' ἈΔΙΑΙ' ἧΧῆ·
 5 ΚΑΙ Ὁ ὙΠ' ἘΡΣΤΟ ὙἔΓει
 ΡΑΝΤΟΣ ἈΥΤὸΝ ἔΚ·
 ΝΕΚΡῶΝ·
 ΚΑΙ Οἱ ΣΥΝΕΜΟΙ ΠᾶΝΤΕΣ
 ἌΔελφοὶ·
 10 ΤΑΙΣ ἘΚΚΛΗΣΙΑΙΣ ΤῆΣ
 ΓΑΛΑΤΙΑΣ·
 ΧΑΡΙΣ ὙΜΕῖΝ ΚΑΙ Εἰρήνη
 ἈΠὸ Ὁὔπ' Ἐρσ' καὶ ἧ
 ἠΜῶΝ ἠῆΧῆ·
 15 ΤΟ ὙΔ' ὌΝΤΟΣ ἔΛΥΤὸΝ Ὑ
 Π' ἘΡΤῶΝ ἌΜΑΡΤΙῶ

Gal. I, 1, 2, 3, 4.

Ici se place le folio n° 3 de Montfaucon; quatre ou cinq autres sont perdus; puis vient le folio n° 4 de Montfaucon.

Fol. 8.

ΤΟΥ ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΥ
ΕΙΠΟΝ ΤΩ ΚΗΦΛΕΜΠΡΟΣ
ΣΘΕΝ ΠΑΝΤΩΝ·
ΕΙΣ ΥΪΟΥ ΔΑΙΟΣ ΥΠΑΡΧΩ·
5 ΕΘΝΙΚΩΣ ΚΑΙ ΟΥ ΧΙΪΟΥ
ΔΑΙΚΩΣ ΖΗΣ·
ΠΩΣ ΤΑ ΕΘΝΗ ΑΝΑΓΚΑ
ΖΕΙ ΟΥ ΔΑΙΖΕΙΝ·
ΗΜΕΙΣ ΦΥΣΙΟΥ ΔΑΙΟΙ·
10 ΚΑΙ ΟΥ ΚΕ ΧΕΘΕΝΩΝ Α
ΜΑΡΤΩΛΟΙ·
ΕΙΔΟΤΕΣ ΔΕ ΟΤΙ ΟΥ ΔΙ
ΚΑΙ ΟΥΤΑΙ ΙΝΘΡΩ
ΠΟΣ ΕΞ ΕΡΓΩΝ ΝΟ
15 ΜΟΥ· ΕΛΝΜΗ ΔΙΑ ΠΙΣ
ΤΕΩΣ ΙΥΧΥ.

Gal. II, 14, 15, 16.

Fol. 8 v°.

ΚΑΙ ΗΜΕΙΣ ΕΙΣ ΙΝΧΝ
ΕΠΙΣΤΕΥΣΑΜΕΝ·
ΙΝ ΔΙΚΑΙΩΘΩΜΕΝ
ΕΚ ΠΙΣΤΕΩΣ ΧΥ
5 ΚΑΙ ΟΥΚ· ΕΞ ΕΡΓΩΝ
ΝΟΜΟΥ· ΔΙΟΤΙ
ΕΞ ΕΡΓΩΝ ΝΟΜΟΥ
ΟΥ ΔΙΚΑΙΩΘΗΣΕΤΑΙ
ΠΑΣΑ ΣΑΡΧ·
10 ΕΙ ΔΕ ΖΗΤΟΥΝΤΕΣ
ΔΙΚΑΙΩΘΗΝΑΙ ΕΝ
ΧΩ ΕΥΡΘΗΜΕΝ
ΚΑΙ ΛΥΤΟΙ ΑΜΑΡ
ΤΩΛΟΙ·
15 ΆΡΑ ΧΣ ΑΜΑΡΤΙΑΣ ΔΙΑΚΟΝΟΣ
ΜΗ ΓΕΝΟΙΤΟ·

Gal. II, 16, 17.

Ici manquent dix à douze feuillets.

Fol. 9.

ΟΥΜΗΓΑΡΚΛΗΡΟΝΟ
 ΜΗΣΕΙΟΥΙΟΥΣΤΗΣ
 ΠΑΙΔΙΣΚΗΣ·
 ΜΕΤΛΤΟΥΥΙΟΥΤΗΣ
 5 ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ·
 ΔΙΟΔΑΕΛΦΟΙΟΥΚΕΣΜΕ
 ΠΑΙΔΙΣΚΗΣΤΕΚΝΑ
 ΑΛΛΑΤΗΣΕΛΕΥΘΕΡΑΣ
 ΤΗΕΛΕΥΘΕΡΙΑΧΣΗΜΛΣ·
 10 ΕΛΕΥΘΕΡΩΣΕ·
 ΣΤΗΤΕΟΥΝ·
 ΚΑΙΜΗΠΛΙΝΖΥΓΩΔΟΥ
 ΛΙΑΣ, ΕΝΕΧΕΣΘΑΙ·
 ΕΪΔΕΕΓΩΠΑΥΛΟΣΕ
 15 ΓΩΥΜΕΙΝ·
 ΟΤΙΕΛΝΠΕΡΙΤΕΜΝΗΣΘΑΙ·

Gal. iv, 30, 31; v, 1, 2.

Fol. 9 v°.

ΧΣΥΜΛΣΟΥΔΕΝΩ
 ΦΕΛΗΣΕΙ·
 ΜΑΡΤΥΡΟΜΑΙΔΕΠΑΛΙ·
 ΠΑΝΤΙΛΝΩΠΕΡΙ
 5 ΤΕΜΝΟΜΕΝΩ·
 ΟΤΙΟΦΙΛΕΤΗΣΕΣΤΙΝ·
 ΟΛΟΝΤΟΝΝΟΜΟΝ
 ΠΟΙΗΣΑΙ·
 ΚΑΤΗΡΓΗΘΗΤΑΙΑΠΟΧΥ·
 10 ΟΪΤΙΝΕΣΕΝΝΟΜΩΔΑΙ
 ΚΑΙΟΥΣΘΑΙ,
 ΤΗΣΧΑΡΙΤΟΣΕΧΕΠΕΣΑΤΕ
 ΗΜΙΣΓΛΡΠΠΙΕΚΠΙΣ
 ΤΕΩΣ· ΕΛΠΙΔΑΔΑΙ
 15 ΚΑΙΟΣΥΝΗΣΑΠΕΚ
 ΔΕΧΟΜΕΘΑ·

Galat. v, 2, 3, 4, 5.

L. 13 : ει pour ε (2° main).

VI

CHARTRE SUR PAPIER,

CONSERVÉE AU MONASTÈRE DE BARLAAM (MÉTÉORES).

Ἐπειδὴ καγὼ Νεκτάριος ὁ ἐν ἱερομονάχοις καὶ πνευματικοῖς ἐλάχιστος
 Θεῖα νεύσει καὶ Θελήσει ὀδηγηθεὶς καὶ παραγενόμενος ἀπὸ Βαρλαάμ
 τοῦ ἐν Μετεωρολίθῳ ἐν τῇ νήσῳ Ἰωαννίνων ἐπισκέψεως χάριν καὶ ἐπι-
 βλέψεως τῶν ἡμετέρων μοναστηρίων τοῦ τε ἐνδόξου Προδρόμου καὶ τοῦ ἐν
 τῷ Λεπενῷ μεγάλου Νικολάου ὡς περ τῶν Θεῶν ναῶν ἡγωνισάμεθα μετὰ
 τοῦ ἐν μακαρίᾳ τῇ λήξει γενομένου ἀσιμνήστου δούλου τοῦ Θεοῦ Θεο-
 φάνους ἱερομονάχου, τοῦ ἡμετέρου δμαίμονος, διὰ τοῦτο Θέλομεν οἶα
 κτίτορες ἐξ ἀρχῆς καὶ εἶναι καὶ λέγεσθαι ὡς πολλὰ κεκοπιακότες πάσῃ
 σπουδῇ ἐκ ψύχης ζήλω Θεῖῳ κινούμενοι καὶ πλείστα χρήματα ἐν αὐτοῖς
 καταδαπανήσαντες. Ἐλθὼν τοίνυν ὡς ἔφην ἐν τῇ νήσῳ καὶ τῇ τοῦ Κυρίου
 ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ χάριτι ἀνεκτίσαμεν καὶ ἀνεκαινώσαμεν τὸν τοῦ Προ-
 δρόμου Θεῖον ναὸν εἰς κρεῖττον κάλλος καὶ μέγεθος καὶ Θεωρίαν ὡς
 ἐχρῆν γενέσθαι καὶ τελειωθῆναι οἷος νῦν ὁρᾶται καὶ φαίνεται· εἶτα καὶ τὸ
 ἐν τῷ Λεπενῷ ὁσιπτήριον τὸ ἀνώγειον εἰς παντοίαν ἀνάπαυσιν τῶν ἐν αὐτῷ
 κατοικεῖν μελλόντων ἀδελφῶν τῶν μοναχῶν καὶ ξένων τινῶν τῶν παρα-
 τυχαγόντων· οὕτως οὖν ταῦτα πεποιηκώς Θεοῦ συνάρασει, καὶ κατενο-
 δωθὲν μου τὸ Θέλημα βουλόμενος εἰπεῖν, ἀρχομαι καὶ ἀνακεφαλαιώσα-
 σθαι τὰ τῆς ὑποθέσεως εἰς πλατύτερον.

† Ἡμεῖς οἱ ῥηθέντες ἀδελφοὶ κτήτορες ὄντες ἀνάκαθεν, τὸν ἐν τῷ
 Λεπενῷ ναὸν μετὰ τῶν ὑπαρχόντων κτημάτων ὑποτεταγμένοι εἶχαμεν
 καὶ παραδεδομένον ὡς περ τι μονήδριον καὶ μετόχιον εἰς τὸν μέγαν
 Πρόδρομον ἐπὶ χειρὰς τοῦ εὐλαβεσθέντος ἐν ἱερομονάχοις καὶ πνευματι-
 κοῖς πα. κυρ. Γρηγορίου μετὰ τῆς συνοδίας αὐτοῦ· διὸ καὶ μέχρι τοῦ νῦν
 διωκῆσαντο καὶ ἐπεσκέψαντο, ἂν τις ἡμῶν ἐπιτροπικῶς· ἀλλ' ἐπειδὴ
 Θεοῦ χάριτι καὶ ταῖς τῶν ἁγίων πατέρων εὐχαῖς τῆς ἐν Βαρλαάμ μονῆς
 αὐξυμβείσης, καὶ ἀποκατασ[θει]σῆς ἐν μοναστηρίῳ πληθυνθέντων τῶν
 ἀδελφῶν ἱερομονάχων [καὶ αἰτί]ας πολλὰς ἐχόντων ἀναγκαίας ἀπέρχεσθαι
 συχνάκις εἰς τὰ Ἰωάννινα καὶ εἰς τὸν ἐν τῇ Ὀσδίνῃ αὐτοῖς κεκτημένον
 ἐλαιῶνα, διαλογισάμενοι μετὰ εὐβουλίας ἐπεὶ μὴ ἔχοντες ἐν τῇ νήσῳ
 οἱ ἐκ τοῦ Βαρλαάμ διακυρισμὸν ἀναπαύσεως ὅταν τοῖς αὐτοῖς μέρεσι πα-
 ροδεύουσι· καὶ τὸ τοῦ τόπου στενωτάτου καὶ τῆς λίμνης τὸ δυσδιόδευτον
 καὶ διὰ τὸ καὶ τὸν τοῦ Προδρόμου Θεῖον ναὸν εἰς αὕξησιν καὶ αὐτὸν ἐλ-
 θόντα καὶ μεγαλυθέντα παρ' ὃ ἐξ ἀρχῆς ὑπῆρχεν, ἐκρίναμεν ἵνα τὸν ἐν
 τῷ Λεπενῷ ναὸν τοῦ μεγάλου Νικολάου μετὰ τῶν προσόντων αὐτοῦ κτη-
 μάτων ἀφιερῶσωμεν καὶ ἐπιδώσωμεν εἰς ὑποταγὴν εἶναι τοῦ ἐν Βαρλαάμ
 μοναστηρίου, καὶ καθὼς οἱ τοῦ Προδρόμου ἐπιβλέπουσιν καὶ κατεῖχον
 ἕως τοῦ νῦν, οὕτω καὶ ἀπὸ τῆς σήμερον οἱ τοῦ Βαρλαάμ τοιοῦτοτρόπως

ἵνα ἔχουσιν αὐτὸ διατασσόμεθα καὶ κυβερνώσιν καὶ ἐπιβλέπουσιν ὡς δευτέροι κτίτορες, δίχα τινὸς ἐνοχλήσεως καὶ φθόνου καὶ φιλοπρατίας καὶ ἐρίδος ἢ τῶν ἐκ τῆς τοῦ Προδρόμου μονῆς ἢ ἐξ ἐτέρων τῶν λαχόντων συγγενῶν ἡμῶν ἢ ξένων· ἀλλ' εἰρηνεύτω ἕκαστος εἰς τὸ ἴδιον κτῆμα, καὶ εἰς ὃ κεκοπίακεν· εἰς δὲ τὸ ἡμέτερον μὴ ἐξουσιαζέτω τοῦ ἐνεργεῖν τι ἢ λέγειν τὸ σύνολον, ὡς τὸ δίκαιον ἀπαιτεῖ.

† Διατάσσομαι τοῖνυν ἐνταῦθα ὅπως ἀφήμι ἐν τῷ ρηθέντι παρὰ τοῦ μεγάλου Νικολάου παππᾶν τοῦ ψάλλειν καὶ ἱερουργεῖν ἐν αὐτῷ ὡς ἤθισται τοῖς εὐσεβέσιν χριστιανοῖς, μάλιστα τοῖς ἀζυξι, τὸν ἐν ἱερομονάχοις τιμώτατον τὸν πνευματικὸν κύριον Νεόφυτον καὶ τὴν συνοδίαν αὐτοῦ, τὸν τε κύριον Ἄνθιμον ἐκ τοῦ Μοντζιάδες, καὶ τὸν Θεοφάνιον ἐκ τοῦ Μιρήου, ὅπως πράττοντες καλὰ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ καὶ Θεαρρέσιως πολιτευόμενοι ἔσονται οἰκοκύριοι καὶ δεσπόται τῆς ῥηθείσης ἐκκλησίας μετὰ πάντων ὧν ἔχει κτημάτων κινήτων ἀκινήτων· ἐτι διατάσσομαι περὶ τοὺς Βαρλααμίτας τοὺς ἀδελφοὺς ἵνα ἔχουσιν φροντίδα οἱ ἐν τῷ Λεπενῷ ὄντες τοῦ ἀποδέχεσθαι αὐτοὺς ἀσπασίως ὡς κτίτορας, ὅταν τοῦ καιροῦ καλοῦντος ἢ κατεπειγούσης ἀναγκῆς κἂν ἐν Θέρει κἂν ἐν χαιμῶνι παραδοκῶς ἐκεῖσε διὰ δουλείας ἀπέρχονται, καὶ τιμᾶν αὐτοὺς ὡς δεῖ, καὶ φιλοφρόνως δεξιούσθαι, καὶ παρέχειν αὐτοῖς ἀφθόνως ὡς ἀδελφοῖς καὶ οὐκ ὡς ἄλλοτριοῖς τὰ χρειάζόμενα, τοῖς μὲν ἀνθρώποις τὰ ἀναγκαῖα, τοῖς δὲ ζώοις αὐτῶν κριθῆν καὶ τὴν ἄλλην ἀνάπαυσιν. Ἀλλ' ἐτι καὶ τοὺς Βαρλααμίτας διατάσσόμεθα ἵνα μὴ ἀπανθρώπως πρὸς τοὺς Λεπενιώτας φερόμενοι καὶ οἷα κτίτορες ἐπαιρόμενοι καὶ τὰ προσόντα ἐκεῖσε τρόφιμα καὶ πόσιμα αὐθαδῶς τε καὶ ἐξουσιαστικῶς ἀναισχυντοῦντες, ἀμέτρως ἀρπάζοντες καὶ ἀπρέπως διαφθείρουσιν, ἀλλ' ἐπιεικῶς τε καὶ εὐλαβῶς μετὰ πάσης εὐσημοσύνης καὶ ἰλαρότητος καθάπερ φίλοι πρὸς φίλους καὶ πρὸς ἀδελφοὺς ἀδελφοί.

Ἐτι διατάσσομαι τοῖς Λεπενιώταις, σοὶ, τῷ ρηθέντι ἱερομονάχῳ κυρ. Νεοφύτῳ τῷ πνευματικῷ καὶ τῇ συνοδίᾳ τῇ σῇ, ἵνα διάγητε ἐν εἰρήνῃ καὶ εὐλαβείᾳ καὶ ἀγάπῃ ἀνυποκρίτῳ χωρὶς τινος μῆνιδος καὶ μνησικακίας, ἐρίδος τε καὶ φιλονεικίας, καὶ παντὸς μισοῦς καὶ ἐχθρᾶς, καὶ ἄλλης οἰασοῦν κακίας, σκανδάλων καὶ γογγυσμῶν, ὡς τοῦ Χριστοῦ μαθηταὶ Θέλοντες καὶ εἶναι καὶ λέγεσθαι. Καὶ γὰρ ἐκεῖνος οὕτω φησὶν ἐν τοῖς εὐαγγελίοις· «ἐν τούτῳ γινώσκονται πάντες ὅτι ἐμοὶ μαθηταὶ ἐστέ, ἐὰν ἀγαπᾶτε ἀλλήλους.» Καὶ ὁ τούτου γνήσιος μαθητῆς, Ἰωάννης ὁ Θεολόγος· «ὁ Θεὸς,» λέγων, «ἀγάπη ἐστίν· καὶ ὁ μένων ἐν τῇ ἀγάπῃ ἐν τῷ Θεῷ μένει καὶ ὁ Θεὸς ἐν αὐτῷ.» Τὰ αὐτὰ καὶ σύνοδα τούτοις καὶ ἡ οὐρανομήκης ψυχῇ, τὸ σκεῦος τῆς ἐκλογῆς, ὁ μέγας Παῦλος φάσκων· «ἐὰν ταῖς γλώσσαις τῶν ἀνθρώπων λαλῶ καὶ τῶν ἀγγέλων, καὶ ἐὰν ἔχω προφητεῖαν καὶ πᾶσαν τὴν γῶσιν καὶ ἴδω τὰ μυστήρια πάντα καὶ ἐὰν παραδῶ τὸ σῶμά μου ἵνα καυθήσομαι, ἀγάπην δὲ μὴ ἔχω, γέγονα χαλκὸς ἤχων καὶ κύμβαλον ἀλαλάζον.» Ταῦτα καὶ τοιαῦτα ἐκ τῶν πολλῶν ὀλίγα ἀνεμυσά σοι καὶ παραιῶ σοι τὴν ἀγάπην περὶ πολλοῦ ὑπὲρ πάσας τὰς

ἀρετὰς ἀπρίξ κατέχειν καὶ ὀλη ψυχῇ ἀσπᾶσαι, μετὰ καὶ πάντας τοὺς ὑπὸ σε, καὶ οὕτως ὡς ἐνάρετον καὶ εὐλαβῆ διδόμενοι ἄδειαν τοῦ δεσπόζειν καὶ κυριεῦειν πάντα τὰ τοῦ ναοῦ πράγματα ὡς ἀνώθεν εἰρηται· ἐργαζόμενοι τὰ προσήκοντα καὶ ποιοῦντες τὰ κάλλιστα· καὶ μετὰ θάνατον ὑμῶν ἔσονται διάδοχοι οἱ καλόγεροι ὑμῶν πράττοντες καὶ οὗτοι τὰ εὐαρεσιὰ καθὼς δεδηλώκαμεν. Καὶ μηδεὶς ἔσται ὁ ἀντιλέγων ὑμῖν ἢ παρενοχλῶν ἢ πειράζων καὶ ἀθετῶν τὸ παρὸν διαθηκῶν ἡμέτερον γράμμα. Εἰ δέ τις ἀντιτείνων καὶ ἀπειθῶν ἐπὶ τοῦτο φανήσεται, ὅποιος δ' ἂν μοίρας εἴη, ἱερωμένος ἢ λαϊκὸς ἔξει τὰς ἀρὰς τῶν τῆ καὶ ἡ θεοφόρων πατέρων τῶν ἐν Νικαίᾳ συναθροισθέντων, καὶ πάντων τῶν ἁγίων καὶ ἡμῶν τῶν ἐλαχίστων, ὁμοῦ δὲ καὶ τὸν μεγ. Νικόλαον ἀντίδικον ἐν τῷ νῦν αἰῶνι καὶ ἐν τῷ μέλλοντι, ὃ μὴ παραχωρήσει Κύριος ὁ Θεὸς τινι τῶν χριστιανῶν πεπονθῆναι καὶ τοιαύτη ἀρᾶ περιπεσεῖν, ἀλλ' ὥσπερ ταῦτα διαταξάμεθα, οὕτω καὶ θέλομεν μένειν βεβαίως τὰ γεγραμμένα καὶ ἀπαρσάλευτα εἰς αἰῶνα τὸν ἅπαντα, ἐνώπιον παντός τε δικαστικοῦ προσώπου, ἀρχόντων καὶ ἀρχομένων, ἱερωμένων καὶ λαϊκῶν· τοῦτου γὰρ χάριν ἐγγόνει καὶ τὸ παρὸν ἡμέτερον διατακτικὸν γράμμα, καὶ ἐπεδόθη τῷ εἰρημένῳ πνευματικῷ πατρὶ κυρ. Νεοφύτῳ καὶ τῇ συνόδῳ αὐτοῦ εἰς ἀσφάλειαν, ἐν μηνὶ σептемβρίῳ κς', ἐπὶ ἔτους ζνη' Ινδ. η'.

Cette date correspond à l'an 1549 de J. C. : la charte est donc bien récente. J'ai cru cependant devoir en prendre copie, tant parce qu'elle émane des fondateurs même du monastère de Barlaam qu'en raison des noms de lieux qu'elle contient.

VII

NOTE SUR QUELQUES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU MONASTÈRE DE SAINT-JEAN LE THÉOLOGIEN,
À PATMOS.

M. Sakkéliou, directeur de l'école hellénique de Patmos, a rédigé un catalogue descriptif fort détaillé des manuscrits que contient la bibliothèque du couvent. Ce travail, d'une étendue considérable, n'a pas encore été publié. J'ai donc cru devoir réunir ici quelques notes que j'ai prises moi-même sur les manuscrits les plus importants.

Avant tout je dois rendre hommage à la bienveillante libéralité des religieux, pour qui l'étranger studieux n'est pas seulement un voyageur que les lois de l'hospitalité commandent d'héberger le mieux possible, mais un travailleur, et un travailleur pressé, au-

quel on ne saurait trop faciliter sa besogne. La bibliothèque est fort bien rangée, et, outre ses quatre cent soixante manuscrits, contient un nombre respectable de volumes imprimés. D'ailleurs le Père bibliothécaire Hierotheos et l'higoumène (c'était alors le P. Gregorios Papadopoulos) ont dans leur bibliothèque particulière d'excellentes collections d'auteurs classiques.

I. — Manuscrits calligraphiques.

Je commence par les manuscrits à proprement parler calligraphiques. Il y en a trois, deux en onciale et un en minuscule.

1° Les trente-trois feuillets de l'Évangile selon saint Marc, décrits plus haut.

2° *Manuscrit de Job.* — Ce manuscrit comprend deux cent cinquante-sept feuillets de parchemin petit in-folio. Il est mutilé au commencement, et le texte ne commence qu'à ces mots du premier chapitre : ΚΑΙ ΗΝ ΤΑ ΚΤΗΝΗ ΛΥΤΟΥ ΠΡΟΒΑΤΑ. Chaque chapitre est précédé d'une *προθεωρία*, et le texte, distribué en versets, est encadré dans des scholies si abondantes que parfois, surtout au commencement, on a dû répéter jusqu'à trois ou quatre fois sur des pages différentes les versets qui font l'objet du commentaire. Cette disposition se trouve reproduite dans l'édition de Venise, 1792, *Σειρὰ τῶν πατέρων εἰς τὸν μακάριον Ἰωβ*. Mais il y a de grandes différences dans le texte, dans le choix des auteurs et des scholies. En général, ces dernières sont empruntées à Olympiodore; mais, dans le commencement, Denys l'Aréopagite, Didyme, Origène, saint Grégoire de Nazianze et saint Basile sont largement mis à contribution.

Il y a dans ce manuscrit une trentaine de miniatures qui occupent généralement le bas des pages dans toute leur largeur et près de la moitié de leur hauteur. Ces miniatures sont dans un très-mauvais état de conservation et ne semblent pas d'un pinceau bien habile : on pourrait, au point de vue de l'art, les rapprocher de celles du second Virgile du Vatican (*Vat. 3867*).

L'écriture elle-même, surtout celle du texte, qui est beaucoup plus grosse et plus soignée que celle des scholies, appartient à cette période de l'onciale qui va du VI^e au IX^e siècle, pendant laquelle il est difficile de préciser la date des manuscrits d'après la

Le second contient une explication des quatre signes $\text{D} \times \text{L} \text{E}$, qui figurent à la marge du texte¹. Dans les trois suivants, on lit diverses sentences religieuses. Dans le sixième, l'épithaphe métrique de saint Basile composée par saint Grégoire. Le milieu du septième est effacé. Le huitième encadrement, en forme de croix, contient un texte dont voici le commencement et la fin :

Ύψιμέδων, μάκαρ, νίεος ἀφθίτου γεννήτωρ
..... εὐφρονα τήνδε βύβλον.

Puis vient le texte divisé en deux volumes, dont chacun a un titre très-richement orné. Le premier discours, l'Ἀπολογητικός, est écrit tout entier au minium; les autres sont à l'encre noire. Chacune des trois colonnes présente cinquante lignes; en marge il y a d'abondantes scholies en onciale, toujours à l'encre noire. Au bas de chaque discours on trouve le nombre de stiques indiqué en gros caractères. Il y a en tout trois cent quatre-vingt-un feuillets, dont le dernier porte, mais sur le recto seulement, les vers effacés et la souscription ci-dessus transcrite.

Il est évident que ce manuscrit n'a pas dû être exécuté pour le premier venu. Une tradition recueillie par M. Sakkélion dans le monastère en faisait l'œuvre personnelle d'Alexis Comnène, qui alors aurait été un calligraphe distingué. Il est peut-être à croire que le manuscrit, sans être de la main de l'empereur, a été exécuté pour lui ou tout au moins lui aura appartenu, et qu'il en aura fait cadeau à saint Christodule, fondateur du monastère de Patmos, avec lequel il était en relations d'amitié.

La souscription semble indiquer qu'il y avait au x^e siècle, à Reggio en Calabre, une école calligraphique. J'ai trouvé au Vatican un manuscrit des Actes des Apôtres et des Épîtres de saint Paul qui, sans offrir le même luxe d'exécution que celui de Patmos, est encore d'une bonne école. A la fin on y lit la souscription ci-jointe.

† Εἴληθε τέρμα βίβλος ἡγλαισμένη
χὺ φέρουσα τοὺς θεοφθόγους λόγους.

¹ Cette explication se retrouve dans le n° 242 Coislin et dans le n° 61 de la bibliothèque du Saint-Synode de Moscou, mais avec trois signes de plus. (Voir Montfaucon, *Bibl. Coisl.* p. 300; Matthiæ, *S. Greg. orat. binæ*, Moscou, 1780, reproduit dans Migne, *Patr. gr.* t. XXXVI, p. 939.)

ἔγραψε ταύτην Νικόλαος ἐν πόθει
ἐν ἐπισκόποις ἀρχιερεῦσι ὑπάρχων·
γαίας Καλαβρίτιδος Ριγίου πόλις
καὶ Σικελίας Θρηνακρίτιδος χώρας,
Θησαυρὸν αὐτὴν ὡσπερ ἀφθαρτον μέγα
ἔχειν Φελησας παντὸς εὐκλεσεστέραν
χρυσοῦ, σμαράγδου, τάργυρου τε πορφύρας
καὶ μαργάρων τε τῶν σελασφόρων λίαν·
ὕλης τε πάσης φιλιτάτης ψευδολόγω·
τὰ φθαρτὰ γὰρ πέφυκε τέρπειν ἀφρόνων
κτηνῶν δίκην αἰσθησιν· οἱ χυ λόγοι
τέρπουσιν, φωτίζουσιν ἐμφρόνων νόας,
καὶ προξενούσι τῶν μελλόντων τὸ κλέος.

† ἡ πηγὴ αἶδε τῶν μαθητῶν τοῦ λόγου
ἐκχεῖ τὸ ρεῦμα τῶν ἀειρρότων λόγων·
τοῖον ὁ διψῶν μὴ κατοκνεῖτω πίνειν,
ψυχὴν κατάρδων καὶ ποτίζων τὰς φρένας.
Εὐαγγελιστῶν τοὺς Θεοπνεύστους λόγους
τομαῖς διαιρεθέντας εὐεπιβόλοις,
καὶ τῆδε βίβλω τεχνικῶς ἠρμωσμένους
ἅπας ἀκούων καὶ τρυφῶν καθήμεραν
ἐσθῶσι ὡσὶν τοὺς ὑποφωνομένους
Νικόλαον θαύμαζε τῆς εὐδουλίας,
τὸν αὐτὸν ἐπίσκοπον τὸν προρηθέντα,
σπουδάσμα πολλοῖς οὐ πρὶν ἐσπουδασμένον
καὶ σπουδάσαντα συντόμως προθυμίαις,
καὶ καλλιεργήσαντα κόσμοις ποικίλοις·
τοὺς μὲν ξενίζει τοὺς ὀρώντας ὡς ἔχει,
τοῖς τοῦ Θεοῦ δὲ ῥήμασιν ψυχοτρόφοις,
εὐεργετεῖ ἅπαντας ἀκρωμένους.
Ἐνταῦθα τὴν Φέλγουσαν εἰκότως λύραν
κινῶν, τελῶν συνκινεῖ καὶ τοὺς λίθους·
ὄθεν, πλάγε, σίγησον, Ὀρφέως λύρα,
πύνοις γὰρ Νικόλαος ἠρμωσε ξένην
καθημεροῦσαν τὴν λιθότροπον φύσιν.

Αἱ αἱ τῆς λύπης! ἀβάλοι, αἱ τῆς συμφορᾶς τῶν πραγμάτων! Φεῦ τῆς
ὀδύνης! ὅτι χεὶρ ἢ γράψασα σήπεται τάφω· γραφὴ δὲ μένει εἰς μακραιώ-
νους χρόνους· ἐγράφη αὐτὴ ἡ δέλτος διὰ χειρὸς Θεοδώρου κληρικοῦ
Σικελιώτου κατ' ἐπιτροπὴν Νικολάου ἐπισκόπου κτήτορος ταύτης· ἐν ἔτει
ἀπὸ κτίσεως κόσμου ἔτ. ςφμς', ἰνδ ε', κύ[κλου] σελ. Θ', κύ[κλου] Ⓛ κα',
καὶ ἐπληρώθη μ[ηνί] ἰαννουαρίω εἰς τὸν αὐτὸν X ἡμέρα α', ὠρα γ'.

Ce texte nous apprend que le manuscrit a été exécuté à Reggio en 1027, sous l'archevêque Nicolas. Cet archevêque tombe précisément dans une des lacunes de la série des archevêques de Reggio donnée par Ughelli dans son *Italia sacra*.

II. — Manuscrits en onciale.

N° 172. — Recueil de canons. — *Membranaceus in-4°*, deux cent quatre-vingt-neuf feuillets de trente lignes à la page. Il finit au concile *in Trullo*, mais la table des matières au commencement annonce deux pièces plus récentes, les canons du deuxième concile de Nicée et la lettre de Tarasios, évêque de Constantinople, au pape Hadrien, sur les ordinations simoniaques, ce qui ne permet pas de reculer la date du manuscrit plus haut que le 11^e siècle. — Il y a quelques notes marginales en minuscule très-ancienne, et un plus grand nombre en onciale. Le texte est généralement accentué, sauf quelques pages.

Souscription :

γράψε τις; οἶδε Θεός· τίνος εἰνεκεν· οἶδε καὶ αὐτός. Χριστῷ τελείῳ
καὶ συνέργῳ ἡ χάρις.

† † †

Στεφροφοροῦσα πίστεως εὐκοσμίας
τέθεικε Χριστὸν βῆθρον ἡ ἐκκλησία
εἰς λῆξιν εἰσφέρουσα τὴν αἰώνιον
ἔροισ ἀποστόλων τε καὶ πατρῶν λόγοις
τὰ τέκνα πειθαρχοῦντα ταύτης ἐμβρόνως.

N° 190. Un homiliaire petit in-f°, sur deux colonnes de trente-six lignes chacune. Il contient cent quarante-quatre feuillets. Le texte, mutilé au commencement et à la fin, commence par l'Épître τὰ Φίως de saint Basile par saint Grégoire de Nazianze.

N° 48. Dialogues de saint Grégoire le Grand traduits en grec.

N° 68, 69, 70 et 71. Quatre évangélistes en onciale. Le n° 70 contient dans la reliure trois feuillets d'un historien ecclésiastique où il est question de l'épisode des « grands frères » d'Alexandrie et du quatrième concile.

N° 19. Un saint Basile du XII^e siècle. Dans la reliure figurent quatre feuillets d'un évangélaire en onciale accentuée.

N° 99. Évangélaire, en onciale. Il contient quelques cahiers d'un recueil de canons de Théognosté le Grammairien, édité par J. A. Cramer dans ses *Anecdota Græca Oxon.* t. II, p. 1-165.

N° . . . Manuscrit dont la reliure renferme plusieurs feuillets du livre d'Antiochus, moine de Saint-Sabas. On sait que cet ouvrage, écrit au commencement du VII^e siècle, reproduit un bon nombre de passages du *Pasteur d'Herma*s. L'ouvrage est divisé en chapitres et non en homélies comme dans les imprimés. Les feuillets conservés comprennent la table et les quatre premiers chapitres. Il ne me semble pas que l'écriture soit d'une époque trop basse : elle doit remonter au VIII^e ou au IX^e siècle, par conséquent à une époque assez voisine de l'apparition du livre.

III. — Manuscrits d'auteurs classiques.

N° 50. Diodore de Sicile, in-4°, *membr.* du XI^e siècle. Il ne comprend que les livres XI-XVI. Le manuscrit, signalé par Tischendorf dans sa *Notitia codicis Sinaitici*, Leipzig, 1860, p. 74, avait été collationné par M. Sakkélion : les variantes remarquées par ce savant ont paru dans la brochure de MM. Decharme et Petit de Julleville, en 1867. Depuis, feu M. Bergmann a passé deux mois à Patmos pour en prendre collation complète. Malheureusement, la mort ne lui a pas permis de publier le résultat de ses recherches ; on peut cependant se faire une idée de la recension du manuscrit de Patmos par les douze premiers chapitres du livre XI qu'il a publiés dans une brochure dédiée à M. Henzen (Berlin, Calvary, 1867).

N° 424. Bombycin du XVI^e siècle, in-8°. Il contient deux tragédies de Sophocle : *Ajax* et *Électre*, avec quelques gloses interlinéaires sur les premières pages seulement. J'ai lu sur le feuillet de garde en parchemin :

Ἀνδρείου τῶν Φραγκίσκων καὶ
τῶν τούτου φίλων.

N° 413. Ms. de papier in-8°, de cent seize feuillets. Il contient :

1° *Ἀριστοτέλους βίος καὶ συγγράμματα αὐτοῦ.*

2° *L'Isagoge* de Porphyre.

3° Aristote, *Περὶ ἑρμηνείας.*

4° Le premier livre des *Topiques.*

C'est un manuscrit bilingue. Grec et latin m'ont paru de la fin du xiv^e siècle ou même du xv^e siècle. L'écriture grecque présente une certaine recherche d'archaïsme. Le texte est disposé sur deux colonnes, grec d'un côté, latin de l'autre; mais, pour le premier ouvrage, la colonne du latin reste en blanc, la traduction n'ayant pu être écrite en regard du texte. Sur le verso de l'avant-dernier feuillet on lit :

† *Ἰστέον ὅτι οἱ Βαινέτιοι εἰσκατέχοντες τὴν Κρήτην εἰς δεσποτίαν ἑαυτῶν τε καὶ κυριότηταν, κατὰ χρόνους τῆς ἐνσαρκικῆς τοῦ Κυ ἡμῶν Ἰησοῦ οἰκονομίας, ὡς εὖρον γεγραμμένον ἐν τῷ γενικῷ κατὰ στοιχεῖα τῆς κόρτης τῆς μεγάλης καὶ πολέως Κρήτης τοῦ χάνδαβος.*

N° 13. Manuscrit liturgique dont la reliure contient cinq feuillets in-f° d'un Dion Chrysostome du x^e siècle. J'ai collationné ces feuillets sur l'édition L. Dindorf, Teubner, 1857. Ils appartiennent tous aux discours *περὶ βασιλείας.*

N° 6. Anthologie morale ou recueil des sentences de l'Écriture sainte, des Pères de l'Église et des auteurs profanes sur différents points de morale classés en quarante et un chapitres. MM. Decharme et Petit de Julleville ont publié quelques extraits de ce manuscrit. M. Bergmann, qui l'a parcouru, a manifesté le désir d'en avoir une copie. Cette considération m'a fait penser qu'il pouvait y avoir un intérêt réel à faire connaître ce recueil, et j'ai pris copie, non du manuscrit entier, mais de tous les passages des Pères antérieurs au iv^e siècle, de Photius et des auteurs profanes. Ce travail, qui représente cent cinquante pages de texte, m'a demandé un temps assez considérable, et il faudrait de longues recherches pour arriver à discerner ce qui est vraiment inédit ou intéressant de ce qui ne présente aucune utilité. Le manuscrit est du xii^e siècle; outre l'anthologie, il contient le discours de saint Éphrem sur Joseph et la vie de sainte Marie l'Égyptienne. Tischendorf (*Anecdota sacra et profana*, Leipzig, 1861, p. 217) a vu au Caire un ms. du x^e siècle qui contient la même anthologie : il en donne les

extraits empruntés aux poètes classiques. A la p. 43 du même ouvrage il parle d'un autre ms., celui-là très-récent, du xvi^e siècle, qu'il a lui-même rapporté à Leipzig.

N° 32. Lexique in-18, du xiv^e siècle, vingt feuilles de papier très-rongé et deux cent quatre de parchemin, à raison de vingt-deux lignes à la page. Au commencement, on trouve un petit ouvrage grammatical qui commence par l'analyse de la phrase *Κύριε Ἰησοῦ χριστέ ὁ Θεός ἡμῶν*. Puis vient le lexique. Quelques feuillets à la fin sont occupés par des *τροπάρια* ou chants d'église.

Ce manuscrit est palimpseste, et c'est même le seul de ce genre qui se trouve à Patmos. L'écriture inférieure est minuscule et ne renferme que des *τροπάρια*.

N° 322. Lexique bombycin in-12, de deux cent quarante-cinq feuillets écrits. Sur l'un des feuillets de garde, on lit : « Liber in greco vocab. Johannis Balisterii, » écriture latine du xv^e siècle. Le texte doit être du xiv^e. Il y manque quelques pages au commencement. Outre le lexique, ce livre contient quelques petits ouvrages grammaticaux dont un porte le nom de Jean le Lévíte.

J'ai pris, pour ce manuscrit et le précédent, des spécimens qui me permettront de les classer, mais je puis dire dès à présent qu'ils ne renferment qu'un petit nombre de citations et toutes d'auteurs fort connus, comme Homère, Plutarque, etc.

N° 263. Membran. in-8°, du x^e siècle. Il contient des ouvrages très-divers, parmi lesquels une chaîne sur saint Paul, les fragments métrologiques publiés ci-dessus, les sentences de Sextus et des scholies sur Démosthène, Eschine et Thucydide. J'ai entre les mains une copie de ces scholies, qui seront prochainement publiées par M. Sakkélion, avec une description complète de cet intéressant manuscrit.

IV. — Manuscrits divers.

N° 127. Membran. in-4°, de trois cent soixante-six feuillets, du xiv^e siècle. Nicéphore Chumnus.

N° 31. Membran. du xi^e siècle, deux cent soixante-seize feuillets in-4°. *Βασιλείου τοῦ Νέων Πατρῶν*.

N° 30. Saint Basile, sur parchemin, du ^{xii} siècle. Ce manuscrit a appartenu à un autre monastère, comme le dit la note suivante en écriture du ^{xiii} siècle :

† ἡ βίβλος αὐτῆ τῆς μονῆς τοῦ Προδρόμου,
τῆς κειμένης ἐγγύς τῆς Ἀστίου ;
ἀρχαίην δὲ τῆς μονῆς κλήσις, Πέτρα ¹.

N° 114. Théodoret de Cyr. — Questions et réponses sur les difficultés de l'Écriture. Membr. du ^{xi} siècle. J'y ai relevé cette souscription : ἐγράφη ἡ βίβλος αὐτῆ διὰ χειρὸς Θεοδοσίου ἀρχιετροῦ, τῷ Θεοφιλεστάτῳ καὶ ὀσιοτάτῳ ἐπισκόπῳ Σηνώπης Θεοδοσίῳ. Suit une ligne effacée qui contenait la date.

N° 324. Manuscrit en caractères rabbiniques, sur papier. Il y a un feuillet de parchemin avec deux figures astronomiques qui paraissent représenter le soleil et la lune. Cent sept feuillets in-8°.

N° 324. Manuscrit du ^{xviii} siècle contenant le traité de métrique d'Alexios Spanos, de Joannina. Cent cinquante-trois feuillets in-4° sur papier. (Inédit.)

N°s 397-400. Histoire ecclésiastique de Mélétiος, en quatre volumes. Ce livre, classique dans l'église orthodoxe, n'est connu jusqu'à présent que par une traduction en langue vulgaire. Pour répondre au désir plusieurs fois exprimé du public enseignant, M^{sr} l'archevêque de Larisse prépare une édition du texte original. Ce prélat a consulté à cet effet plusieurs manuscrits, à Brousse, au mont Athos et au couvent de Barlaam.

N° 396. Lettres inédites du patriarche d'Alexandrie Mélétiος Pigas. Ce Mélétiος est différent du précédent, lequel était métropolitain d'Athènes.

N° 270. Membran. du ^x siècle. La Philocalie d'Origène, des scholies du même auteur sur le livre des Proverbes et d'autres scholies sur saint Grégoire de Nazianze. Cf. Tischendorf, *Notit. Cod. Sin.* p. 74.

¹ Notes semblables : Ms. Ω, III, 15, de l'Escurial, et Montfaucon, *Palæogr.* gr. p. 110.

N° 7. Histoire des empereurs romains et byzantins, sans commencement ni fin. Elle va jusqu'au règne de Léon l'Arménien. Membran. du x^e siècle. Deux cent quatre-vingt-quinze feuillets de vingt-sept lignes, in-4°. M. Sakkélion m'a dit qu'il y croyait reconnaître le texte de Georges Hamartolos.

N° 15 et 16. Manuscrits des Actes des Apôtres et des Épîtres, suivant la recension d'Euthalius, intéressants à cause des renseignements qu'ils fournissent sur la stichométrie. J'ai relevé tous les chiffres de stiques. Ces deux manuscrits sont du xi^e siècle.

Je passe sous silence un nombre considérable de manuscrits des Pères, du x^e et du xi^e siècle. Le monastère ayant été fondé vers la fin du xi^e siècle, il est naturel de croire que ces manuscrits appartiennent à la bibliothèque primitive, réunie par saint Christodule pour ses disciples. D'ailleurs, un catalogue du xiii^e siècle sera publié par M. Sakkélion.

L. DUCHESNE.

Rome, École française, Noël 1875.

TROISIÈME PARTIE.
ARCHÉOLOGIE FIGURÉE.

MÉMOIRE

SUR

UN AMBON CONSERVÉ A SALONIQUE.

LA REPRÉSENTATION DES MAGES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

DURANT LES PREMIERS SIÈCLES DU CHRISTIANISME,

PAR M. CH. BAYET.

Les monuments de la sculpture chrétienne pendant les premiers siècles sont fort rares en Orient. L'ambon de Salonique, dont la reproduction est jointe à ce travail, peut compter parmi les plus importants. Les bas-reliefs dont il est décoré présentent en effet toute une série de personnages concourant à une action commune. En outre il peut être rapporté à une période de l'art précise.

Nous nous proposons :

- 1° De décrire le monument et d'en déterminer l'époque;
- 2° De le commenter à l'aide des textes des Pères et des monuments qui offrent le même sujet.

Le Catalogue qui accompagne ce travail comprend la plupart des Adorations des mages pendant les premiers siècles. Il est divisé en quatre sections :

- 1° Peintures des catacombes, verres dorés;
- 2° Sarcophages, sculptures sur marbre;
- 3° Mosaïques;
- 4° Ivoires, miniatures, médailles, etc.

L'ambon de Salonique avait été jusqu'ici peu remarqué. C'est qu'il a été brisé en deux morceaux, placés aujourd'hui dans deux églises différentes : celle de Saint-Georges et celle de Saint-Pandéléimon. La première de ces deux églises est seule connue et fréquentée des voyageurs : son architecture, ses splendides mosaïques lui assurent la célébrité. Aussi le fragment qui s'y trouve dans la cour a-t-il été mentionné par Texier : « L'on remarque dans la cour un ambon que les Grecs appellent *la chaire de saint Paul*, et du haut de laquelle, disent-ils, il a prêché l'évangile aux habitants de Thessalonique; mais ce monument ne date que des successeurs de Constantin¹. » Et dans un autre ouvrage : « Les Grecs remarquent avec vénération un ancien ambon ou pulpitem, de marbre blanc, orné de sculptures. Ils prétendent que saint Paul prêcha aux Thessaloniens du haut de cette tribune; il est inutile de réfuter cette tradition. Le style de ce monument s'y refuse complètement. Nous devons le regarder comme l'ambon de l'ancienne église qui a été transporté dehors par les Turcs, mais qu'ils conservent avec soin². » — Quant à l'église de Saint-Pandéléimon, il se borne à en citer le nom³.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Description du monument.

II. De la date. Des caractères de l'exécution.

SECONDE PARTIE.

I. Du sens symbolique que les Pères de l'Église attachaient à l'Adoration des mages.

II. Comment les artistes représentaient l'Adoration des mages pendant les premiers siècles.

III. Interprétation du monument de Salonique.

¹ Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. III, p. 76.

² Texier et Popplewell Pullan, *Architecture byzantine*, p. 147.

³ J'ai appris depuis que M. Heuzey avait vu ce monument lors de son voyage en Macédoine, et que son compagnon de voyage, M. Daumet, en avait pris un dessin. Texier et Leake ont mentionné deux autres ambons anciens de Salonique, mais sans scènes sculptées.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION DU MONUMENT.

Cet ambon, comme on l'a déjà vu, est aujourd'hui brisé en deux morceaux. L'un d'eux (planches I et II) se trouve dans la cour de l'ancienne église Saint-Georges; l'autre (planches III et IV) dans la cour de l'ancienne église Saint-Pandéléimon. Réunis, les deux morceaux devaient former un demi-cercle en partie fermé sur le diamètre.

La circonférence était de 4 mètres à 4^m,15. La hauteur, ainsi que l'indique la disposition ornementale, était partout la même. Aujourd'hui, par suite des mutilations qu'a subies le monument, il n'en est plus ainsi. La hauteur atteint son maximum, 1^m,70, aux angles formés par l'intersection de la circonférence et des segments du diamètre. Elle décroît à partir de ces deux points et finit par ne plus être que de 30 à 20 centimètres.

Le monument n'était qu'à moitié fermé sur le diamètre. Le long de ce diamètre s'ouvrait un passage qui donnait accès aux degrés de l'ambon. La planche n° V, qui présente la coupe intérieure d'un des deux morceaux, explique cette disposition.

Lorsqu'on était entré par ce passage à l'intérieur de l'ambon, on arrivait au pied d'un double escalier, se répétant exactement de chaque côté, et composé de six marches étroites, mais assez élevées. Si on les gravit, on se trouve aujourd'hui sur le haut d'une petite plate-forme, trop limitée pour permettre aucun mouvement et sans rebord où s'appuyer. Il ne pouvait en être ainsi du temps où cet ambon servait au culte. Et comme on peut voir, en examinant la décoration extérieure, que toute la partie supérieure a été fort endommagée, on est amené à supposer une plus grande élévation à l'ensemble du monument tel qu'il était autrefois. Sur les deux marches supérieures devait sans doute s'appuyer une dalle longue, mais peu large, qui réunissait les escaliers latéraux et offrait une plate-forme suffisante aux mouvements du lecteur ou du prédicateur.

L'ambon devait aussi reposer sur un soubassement. Il était né-

cessaire en effet que le passage d'entrée eût au moins 1^m,80 de haut.

La forme qu'offre ce monument ne s'accorde pas exactement avec la forme générale des ambons. Mais ceux que l'on connaît appartiennent pour la plupart à une époque postérieure¹. La disposition de celui-ci répond parfaitement aux usages auxquels il devait servir et aux étymologies du mot ambon. L'intérêt d'ailleurs est surtout dans les sculptures dont il est orné.

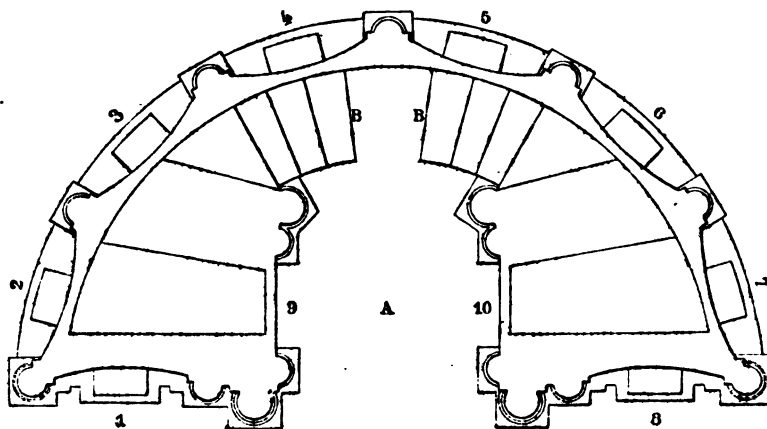
Cette décoration est à trois étages :

1° Étage inférieur. Arcades occupées par des personnages. C'est la partie la plus importante et la mieux conservée.

2° Bande formée par les tympans compris entre les archivoltes des arcades.

3° Bandes de feuillages entremêlés de coupes et d'oiseaux.

PLAN DE L'AMBON TEL QU'IL DEVAIT ÊTRE PRIMITIVEMENT.



N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 : Arcades à figures.

N^{os} 9, 10 : Arcades sans figures le long du passage conduisant aux escaliers latéraux.

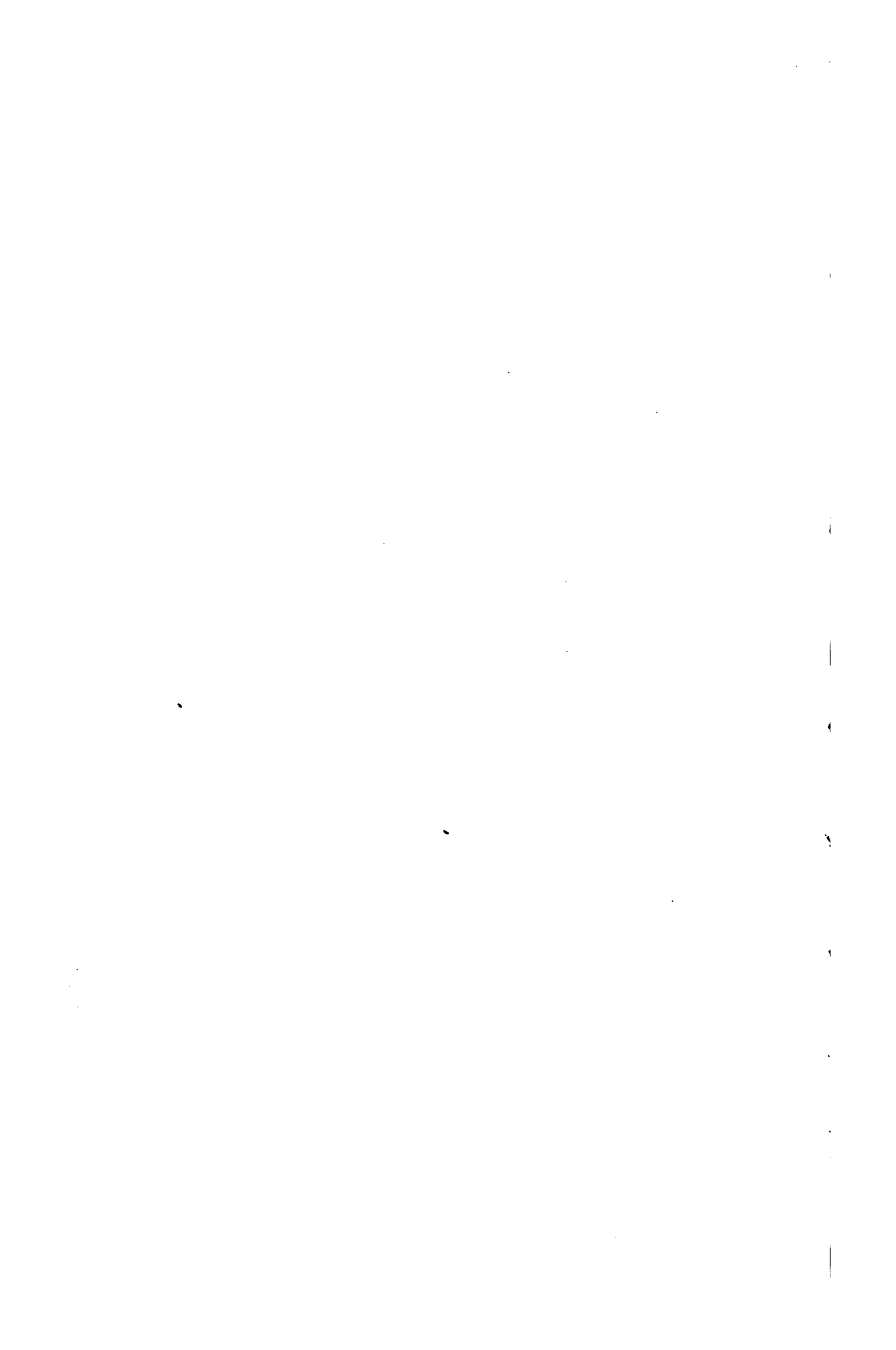
A : Passage conduisant aux escaliers latéraux.

BB : Points de départ des deux escaliers latéraux.

Les arcades ornent le pourtour du monument. Elles sont au

¹ Voir Lenoir, *Architecture monastique*, p. 189 et suiv.



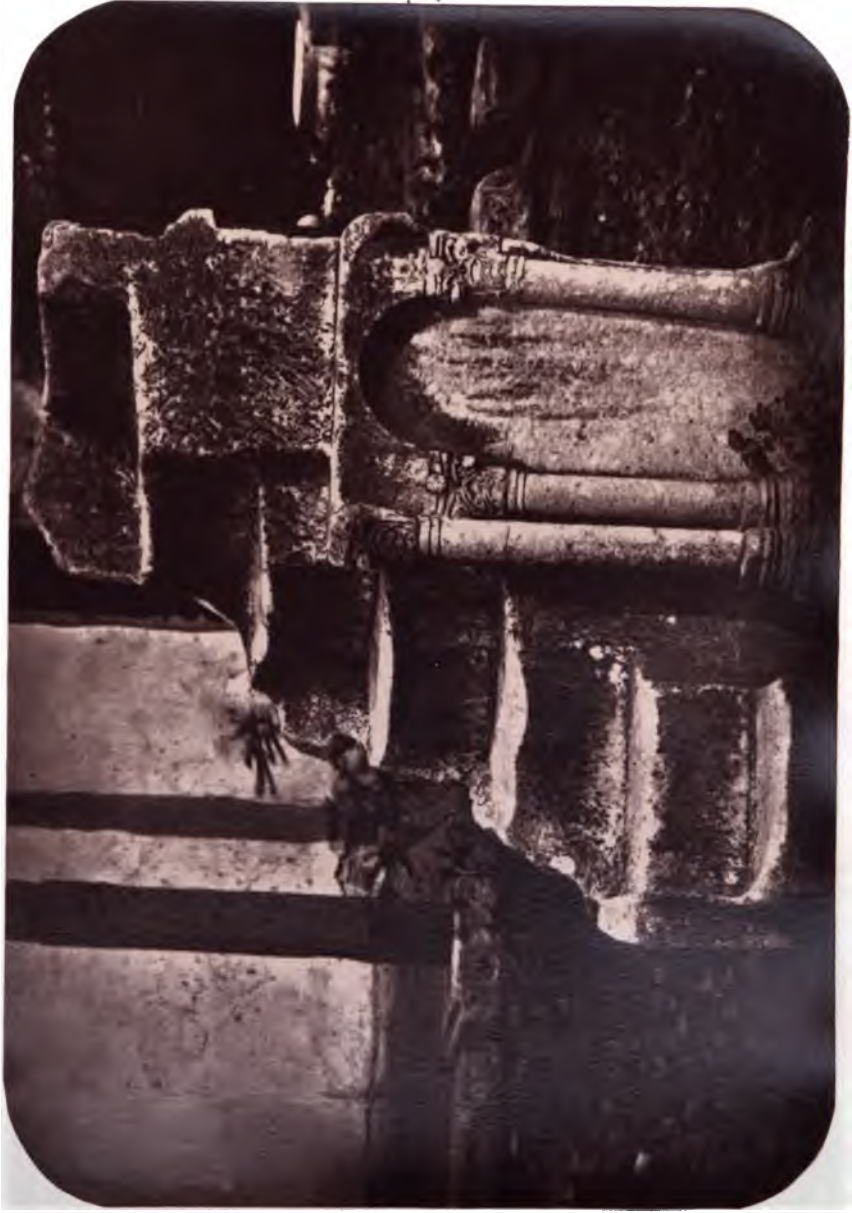


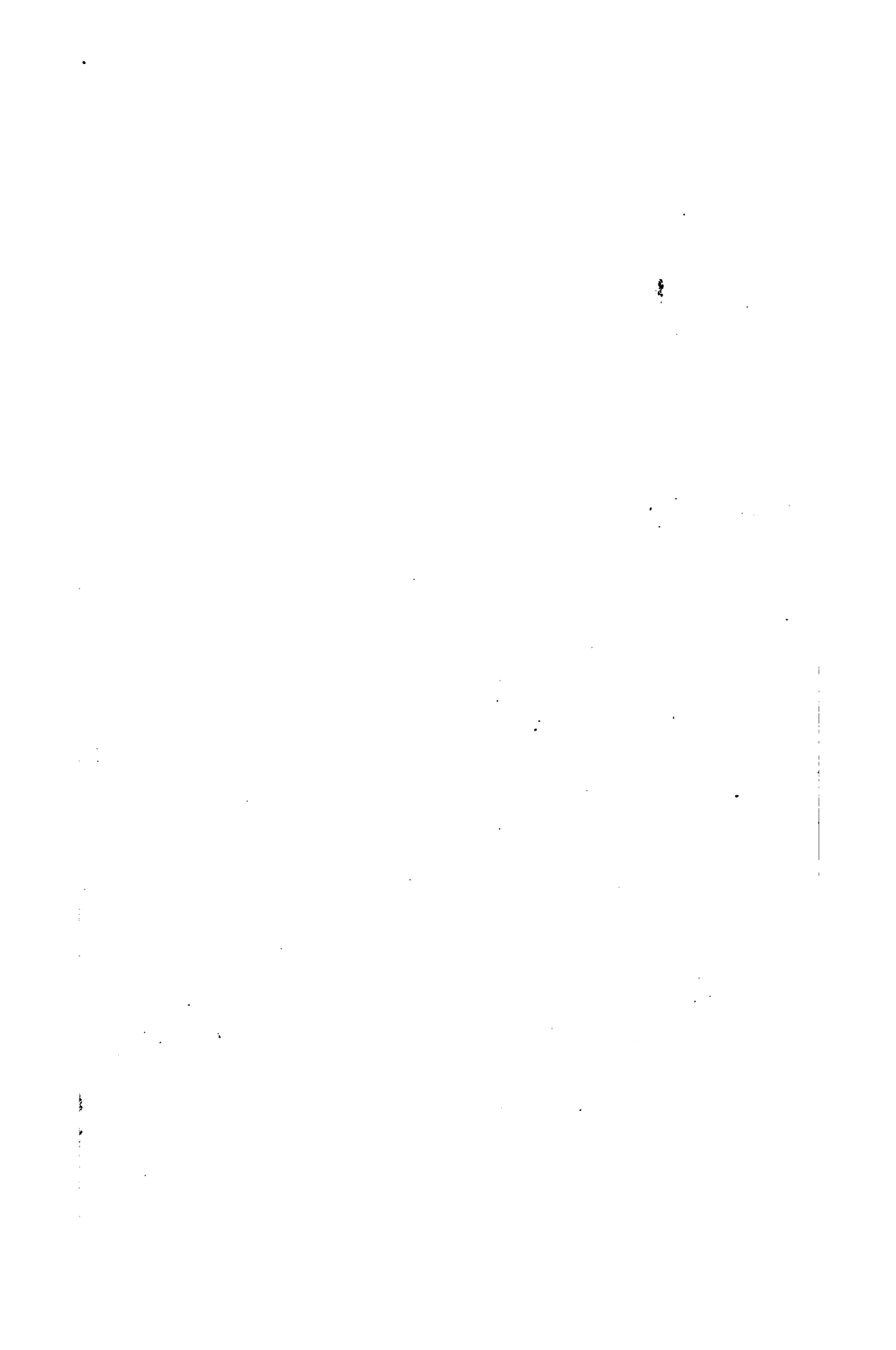












nombre de huit¹. Les personnages qui s'y trouvent, bien qu'isolés les uns des autres par la disposition architecturale, concourent à une action commune; ils se rapportent à deux scènes de l'histoire des mages : on les voit d'abord chercher l'Enfant Jésus, puis l'adorer.

L'architecture de ces arcades est intéressante. Elles sont toutes à coquille. Les colonnes qui les supportent appartiennent à un style composite de transition. Ce sont encore les éléments du chapiteau de l'époque antérieure, mais la forme qu'ils prennent est curieuse. Les feuilles et les volutes ne se détachent plus hardiment du corps du chapiteau, elles se serrent contre lui et donnent à l'ensemble un aspect lourd et disgracieux.

Les archivoltés sont toutes ornées d'une double moulure. La première n'est point la même à toutes les arcades. Sur la planche n° IV, on distingue nettement un cordon d'oves; ailleurs la forme générale est celle d'un enroulement formé par des rinceaux. La seconde moulure varie aussi : elle présente tantôt des rais de cœur, tantôt des feuilles dont le galbe est une doucine.

Dans la première arcade du fragment de Saint-Georges (plan n° 1, planche n° I) on voit un mage tourné vers la droite. Il se présente de trois quarts. La tête a été mutilée et l'on ne distingue point la coiffure² : ce ne pouvait être qu'un bonnet phrygien, ainsi que le montrent les autres personnages. Il porte une tunique nouée à la ceinture, descendant jusqu'aux genoux et relevée sur le côté droit. Les jambes sont vêtues d'*anaxyrides* ou *saraballes*. Le pied paraît chaussé. Un grand manteau flottant, agrafé sur le devant, complète le costume. Ce personnage se dirige vers la droite; il lève la main gauche; l'autre main est repliée sur la poitrine. Le fond de la niche est orné de feuilles longues et minces, entremêlées de petits fruits : ce sont, je crois, des branches d'olivier. La colonne du côté droit est entière. Elle se trouve placée près d'une autre colonne, un peu plus élevée, qui marque l'entrée de l'ambon. La colonne du côté gauche a été brisée : il n'en reste plus que la base et la partie supérieure du chapiteau.

L'arcade n° 2 (planche n° II) présente un second mage. Il est vu

¹ Il faut y joindre deux arcades indiquées le long du passage qui conduit aux escaliers latéraux. Mais ces dernières ne présentent ni personnages ni ornements.

² Ici, comme sur tous les monuments chrétiens d'Orient, ce sont les têtes qui ont eu le plus à souffrir.

de trois quarts. Le costume se distingue mieux que pour le précédent. Bien que la tête ait été mutilée, on voit encore les traces du bonnet phrygien. La tunique est nouée sur la ceinture, descend jusqu'aux genoux et se relève sur le côté droit. Elle est bordée sur le col et sur le devant de la poitrine d'une double broderie : les mêmes ornements se remarquent le long des saraballes. Le manteau est attaché sur le devant par une agrafe ronde. Le bas des jambes est en partie caché dans la terre. Ce mage suit une direction opposée au premier, il marche vers la gauche. Il tient la main droite levée en l'air. De la main gauche il ramène sur sa ceinture le pan droit de son manteau. Le fond de la niche est encore décoré de feuillages d'olivier. La colonne de gauche est brisée comme celle de droite : le chapiteau et une partie de la base subsistent seuls.

L'arcade n° 3 (planche n° II) présente le troisième mage. Il est vu de face. La tête est mutilée, mais on reconnaît les traces du bonnet phrygien. La coiffure offre en outre un singulier détail. Derrière le bonnet flotte un morceau d'étoffe triangulaire qui pend jusque vers les épaules. Cet ornement paraît se rattacher au haut du bonnet par un des angles; les deux autres angles se terminent par des glands¹. Le costume est le même que celui des précédents. Le bas des jambes du personnage est enfoncé en terre. Le bras droit se replie sur la poitrine; l'avant-bras gauche semble dirigé vers le menton. Ce personnage marche vers la gauche. Le fond est formé, comme aux arcades précédentes, par des branches d'olivier. Le haut de la coquille est brisé à gauche; la colonne de gauche est aussi brisée, le chapiteau a disparu, la base seule reste.

L'arcade suivante (planche n° II) est presque entièrement détruite. Ici, comme pour le reste du monument, les parties sculptées qui se détachaient le plus ont presque toutes disparu; il en a été de même aux endroits où la plaque sculptée n'était point renforcée par le corps du marbre : ce qui subsiste doit surtout sa conservation à la résistance de la masse entière de l'ambon. Les photographies en rendent compte, surtout pour l'arcade qui nous occupe : la destruction a eu lieu dans le sens de l'escalier qui se trouve presque mis à nu. La coquille, les colonnes ont disparu :

¹ Ce genre de coiffure se retrouve sur un verre du musée chrétien du Vatican publié pour la première fois par le P. Garrucci, *Vetri*, pl. III, n° 11.

quant au personnage, il a fort souffert; la partie inférieure de son corps, depuis la ceinture, a seule subsisté.

Il est néanmoins facile de le déterminer. C'est un berger. Il porte le costume habituel aux gens de cette condition sur les monuments si nombreux de l'archéologie chrétienne qui offrent le type du Bon Pasteur. La courte tunique descend jusqu'aux genoux : les plis qu'elle forme, la façon dont elle se colle sur le corps indiquent qu'elle était nouée à la ceinture. La jambe droite est croisée sur la jambe gauche; le bas de cette partie du corps a presque disparu : cependant on peut voir, en examinant les jambes, qu'immédiatement au-dessous des genoux s'attachaient de longues guêtres, telles qu'en portaient alors les bergers. Une peau de bête féroce servait de manteau à ce personnage : on distingue à droite la patte griffée qui pend, et les ronds qui se voient çà et là indiquent que la peau est tachetée. Du côté gauche se trouve placé le troupeau; il se compose de brebis, qui paraissent être au nombre de six. Le fond de la niche est toujours formé par des branches d'olivier.

• Les arcades dont la description suit appartiennent au fragment de Saint-Pandéléïmon. Selon la disposition circulaire du monument, la première arcade qu'on rencontre (planche n° III) est celle qui a le plus souffert. Tout le haut est détruit. Le personnage qui y figure est aussi mutilé que le berger du fragment de Saint-Georges. Il n'y a pourtant point lieu de se tromper : ce sont les mages que nous retrouvons. Celui-ci devait être vu de profil; il marche vers la gauche. Il est enveloppé d'un grand manteau dont les pans sont ramenés sur les bras étendus en avant. Il tient dans ses mains un plat dont on ne peut déterminer avec précision ni la forme ni le contenu. Les jambes sont vêtues de saraballes. Le fond de la niche n'est plus formé par des branches d'olivier comme précédemment, mais par des rideaux dont on ne voit ici qu'un morceau indiqué du côté gauche.

La colonne qui séparait cette arcade de la suivante a presque entièrement disparu : il n'en reste plus que la base.

L'arcade n° 6 (planche n° III) est en meilleur état. Le haut de la coquille subsiste, et le personnage, bien que fort défiguré, est cependant vu en entier. C'est le second mage; il se dirige vers la gauche et se présente à peu près de face. La tête et la coiffure sont méconnaissables. Les vêtements sont les mêmes que ceux du premier. La jambe gauche est brisée; on ne distingue plus que la

trace du pied. La direction des bras, du bras gauche surtout, est difficile à déterminer. Quant au bras droit, il se repliait sur la poitrine, comme pour supporter un objet. Le fond de l'arcade est formé par deux rideaux attachés à une tringle : cette tringle est placée immédiatement au-dessous de la coquille. Les rideaux, à moitié ouverts, sont noués près des colonnes, vers le milieu de leur hauteur. La colonne qui sépare cette arcade de la suivante est une des rares qui soient restées intactes.

L'arcade n° 7 (planche n° III) est occupée par deux personnages. On voit d'abord au premier plan un mage qui se présente de face et se dirige vers la gauche. La tête a disparu ; le haut de la poitrine et le bas des jambes ont beaucoup souffert. Son costume est le même que celui de ses compagnons. Il semble qu'il devait étendre les deux bras en avant pour présenter un objet qui a disparu. Le second personnage est plus difficile à bien distinguer : il est placé au second plan et se détache à peine du marbre ; on n'en voit guère que les lignes générales et comme le dessin. Aussi la photographie ne le présente-t-elle point très-nettement. C'est un ange à moitié caché par le mage. On distingue la tête, l'aile gauche et le haut du corps. La tête ne paraît pas avoir été nimée ; les cheveux sont bouclés sur le front et ceints d'un mince diadème.

La colonne qui sépare cette arcade de la suivante est détruite. A part cette mutilation, l'arcade n° 8 (planche n° IV) est celle qui a le moins souffert. Elle est occupée par la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Marie est assise sur une *cathedra*. Elle est vue de face et vêtue d'une tunique talaire. Tout le corps est en outre enveloppé dans un manteau qui couvre la poitrine et passe sur les bras en laissant les avant-bras libres. Les pieds sont chaussés. La tête est trop mutilée pour qu'on puisse distinguer si elle était ceinte du nimbe ; mais elle était certainement voilée, comme l'indique l'arrangement du manteau au-dessus des épaules. La Vierge soutient l'Enfant de ses deux bras : la main droite le retient par l'épaule droite, la main gauche par le genou gauche. Jésus est vêtu d'une petite tunique et d'un manteau qui laisse le bras droit libre. Peut-être bénissait-il ? La tête est entourée d'un nimbe crucifère dont on distingue encore assez bien un des croisillons.

Telles sont les sculptures qui occupent tout l'étage inférieur de l'ambon. Leur développement, leur variété, les scènes qu'elles

présentent leur donnent, comme on voit, une grande importance. Les tympanes compris entre les archivoltas des arcades offrent comme une seconde bande décorative, mais d'une importance bien moindre. On y trouve en effet le même motif constamment et exactement répété. Ce sont des oiseaux dont il est difficile de déterminer l'espèce¹.

Enfin, au-dessus des arcades et des tympanes s'élève un dernier étage de sculptures, en grande partie détruites aujourd'hui. La décoration n'y est pas uniforme. Au-dessus des deux arcades creusées le long du diamètre de l'ambon, court d'abord une bande de vignes sauvages entremêlées de grappes de raisins; plus haut le marbre fait saillie, et forme une sorte de tore assez délicatement fouillé et orné de feuilles; une rangée de denticules le surmonte et se relie à une bordure d'acanthé d'une exécution lourde et travaillée au foret.

Le système d'ornementation de la partie semi-circulaire du monument offre avec celui que nous venons de décrire de sensibles différences. Immédiatement au-dessus des archivoltas règne un cordon de feuilles qui sert comme de bordure. Une rangée de feuillages et un chapelet de perles complètent cet encadrement. Tout le reste était occupé par une vigne qui étendait çà et là ses rameaux chargés de grappes; des coupes ciselées, où sans doute on voyait boire des oiseaux, se détachent encore au milieu des feuilles. Malheureusement toute cette partie supérieure a fort souffert.

CHAPITRE II.

DE LA DATE DE CE MONUMENT.

Quelle est la date de ce monument? Par quelle méthode peut-on arriver à la fixer? La composition de la scène, les costumes, les symboles peuvent quelquefois servir de caractéristiques; mais ici il faut renoncer à les employer. Nous possédons trop peu de monuments de l'art chrétien primitif d'Orient. S'appuyer sur les monuments d'Italie ou de Gaule ce serait oublier que chaque pays a eu ses traditions particulières et qu'on ne saurait trop se défier en de pareilles questions des règles absolues et invariables.

¹ M. de Rossi, qui a bien voulu examiner les photographies de ce monument, incline à y voir des aigles.

L'histoire du christianisme ne permet pas d'assigner à ce monument une date antérieure au *iv*^e siècle. Il suppose en effet un culte s'exerçant librement, en pleine lumière, et dans une grande basilique. Il nous faut donc descendre jusqu'à l'époque de Constantin; mais Salonique nous offre à ce moment un monument encore debout et qui, comparé à celui dont nous nous occupons, peut donner les plus précieux renseignements.

La victoire de Constantin sur Licinius a été célébrée à Salonique par la construction d'un arc de triomphe placé sur la voie Égnatienne, près de la porte de Kalamari. Sur les bas-reliefs qui le décorent, on voit représentés les différents épisodes de la guerre. Malgré les ravages du temps, une partie des figures sont encore assez bien conservées pour qu'on en puisse juger. On y retrouve deux des types que présente l'ambon. Les Orientaux qui composaient en grande partie l'armée de Licinius sont représentés avec leur costume national, et ce costume est le même que celui des rois mages. En outre la bande inférieure est occupée par des Victoires qui portent des couronnes. Elles concourent à une action commune et forment comme une procession triomphale; cependant l'artiste les a isolées et a placé chacune d'elles dans une arcade à coquilles. C'est la même disposition qui, dans un cas semblable, a été employée pour les personnages de l'ambon. Ces Victoires offrent avec l'Ange du monument chrétien la plus curieuse analogie. La première fois que je suis allé à l'église de Saint-Georges, ayant encore l'impression toute fraîche des bas-reliefs de l'arc triomphal, j'ai cru que le fragment de sculpture que j'y rencontrais devait appartenir au même monument. Mon attention n'était éveillée par aucun symbole chrétien; les personnages que j'y trouvais me paraissaient être ces mêmes Orientaux que je venais de voir dans l'armée de Licinius. Cette illusion était si forte et si naturelle, que j'ai cherché quelle partie de l'arc avait pu être ainsi brisée et déplacée. L'arc de Constantin, Saint-Georges, Saint-Pandéléïmon sont à quelques pas de distance. Plus tard, j'ai pu plusieurs fois passer du monument chrétien au monument profane et les comparer avec la même facilité que si je les avais eus tous deux ensemble sous les yeux : c'était le même art, le même style.

Une différence existe pourtant, et les reproductions permettent jusqu'à un certain point de s'en rendre compte. Dans le monu-

ment chrétien, l'ornementation est d'un travail inférieur; si l'art est le même, on sent pourtant qu'il va s'affaiblissant. On assiste ainsi à la transition du style romain au style byzantin. Les motifs qui figurent ici sont les mêmes que présentent sans cesse les monuments de l'époque précédente. Mais sur ces derniers ils sont traités d'une manière bien plus libre et plus naturelle. Les parties sculptées se détachent franchement du corps du marbre, la lumière y pénètre, et par le contraste des clairs et des ombres anime la décoration. Ici ces qualités tendent à disparaître; les ornements semblent ne plus se dégager, et le plan sur lequel ils sont disposés est toujours à une distance uniforme et trop faible de l'arrière-plan; au lieu de pousser vigoureusement au dehors, ils s'attachent pour ainsi dire au marbre.

Ces défauts sont surtout sensibles si l'on examine les oiseaux placés dans les tympanes. On n'y retrouve plus aucune recherche de la vérité. Les ailes et la queue ont une forme angulaire d'une régularité géométrique; tout cela est roide et sec. Sans doute l'exécution est encore assez habile, et nous sommes loin de ces oiseaux barbares qu'on trouve si souvent sculptés sur les dalles byzantines du moyen âge. C'est ici pourtant le point de départ, et on peut pressentir déjà ce que deviendront ces motifs décoratifs, traités par des mains maladroites, à une époque où la sculpture sera délaissée.

D'après ce qui précède, on voit que l'ambon a été sculpté à une époque où on conservait encore la tradition des artistes qui ornèrent l'arc de Constantin, sans qu'il nous soit possible de proposer une date tout à fait certaine.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DU SENS SYMBOLIQUE QUE LES PÈRES DE L'ÉGLISE ATTACHAIENT À L'ADORATION DES MAGES.

L'interprétation des monuments de l'art chrétien primitif présente de graves difficultés, et on ne saurait trop se tenir en garde contre les théories faciles et les raisonnements spécieux. Si les uns ne veulent voir de symboles nulle part, d'autres en veulent

trouver partout. La vérité n'est dans aucune de ces méthodes extrêmes. Il n'est pas besoin de rappeler quels développements le symbolisme a pris de bonne heure dans les écrits des Pères et avec quel esprit ingénieux, mais quelquefois aussi trop subtil, ils se sont plu à expliquer les moindres détails des livres sacrés. Et en effet les événements de l'Ancien et du Nouveau Testament n'attiraient pas les chrétiens seulement par leur côté historique; ils y cherchaient aussi l'image de leurs espérances, de leurs croyances, du bonheur qui leur avait été promis.

Mais il est souvent dangereux d'établir un rapport trop étroit entre le symbolisme des Pères de l'Église et le symbolisme des œuvres d'art. Il ne faut point oublier que l'un était le domaine des savants, l'autre le domaine du peuple. Ce qu'il fallait à la foule des chrétiens, c'étaient des images simples, d'un sens facile, souvent répétées et se rapportant aux dogmes fondamentaux du christianisme. Les œuvres d'art étaient le grand livre où tout le monde devait pouvoir lire.

Dès lors, pour qu'une scène peinte ou sculptée sur les premiers monuments chrétiens soit d'une interprétation certaine, il faut qu'elle y soit souvent répétée et qu'un usage constant l'ait consacrée. Il faut aussi, lorsqu'on recourt aux textes pour l'éclairer, s'appuyer sur une tradition qu'attestent de nombreux témoignages et non pas sur un seul passage d'un seul Père.

Un seul évangéliste, saint Mathieu, parle des mages; mais son récit est assez détaillé :

« Après que Jésus fut né en Bethléem, au temps du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, demandant : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient et nous venons l'adorer. » Ce qu'entendant, le roi Hérode fut troublé et Jérusalem avec lui. Assemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il leur demandait où le Christ devait naître. Et ils dirent : « A Bethléem, terre de Juda; car le prophète a écrit : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu ne seras pas la moindre; car de toi sortira le chef qui gouvernera Israël, mon peuple. » Alors Hérode fit venir secrètement les mages, et il apprit d'eux en quel temps l'étoile leur était apparue, et les envoyant à Bethléem, il leur dit : « Allez et interrogez avec soin au sujet de l'Enfant, et, quand vous l'aurez trouvé, annoncez-le-moi, afin que moi aussi j'aie l'adorer. » Et voici que

l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait; quand ils furent arrivés, elle s'arrêta au-dessus de l'endroit où se trouvait l'Enfant. Voyant l'étoile, ils se réjouirent grandement; ils entrèrent dans la maison; ils y trouvèrent l'Enfant avec Marie, sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent. Ils ouvrirent leurs trésors, et ils lui offrirent des présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Ayant été avertis en songe de ne point retourner auprès d'Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. Quand ils furent partis, voici que l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, disant : « Lève-toi et emmène l'Enfant avec sa Mère en Égypte...¹ »

Il ne semble pas que, dans les trois premiers siècles, on se soit fort préoccupé de donner à ce passage de l'Évangile une interprétation symbolique. Saint Ignace parle vaguement de l'étoile, mais sans la rapporter directement à l'histoire des mages². Saint Justin, au III^e siècle, se borne à mentionner l'événement³. Tertullien indique d'un mot la patrie des mages⁴. Clément d'Alexandrie parle souvent des mages de l'antiquité, mais peu de ceux qui figurent dans l'Évangile⁵. Origène est, je crois, le premier qui ait cherché un sens caché aux présents des mages⁶.

C'est surtout au commencement du IV^e siècle que ce fait du Nouveau Testament commence à être souvent cité et qu'on se plaît à lui donner une interprétation symbolique. Saint Épiphane l'invoque comme un argument contre les Ebionites. Les Ébionites, secte hérésiarque et judaïsante, ne voulaient voir dans le Christ qu'un homme, né du mariage de Joseph et de Marie. « Les mages, leur répond saint Épiphane, montrent d'une façon bien évidente que le Christ fut engendré Dieu et non point simple mortel... car si le Christ est adoré par eux, c'est qu'il est né Dieu et non pas seulement homme⁷. »

A la même époque, saint Basile de Césarée voyait dans l'histoire des mages l'opposition entre les Gentils, qui reconnaissent

¹ S. Matthieu, ch. II, v. 1-14.

² Ignatii *Epist.* c. XIX, éd. Dressel : « Patrum Apostolicorum opera. »

³ *Dialogus cum Tryphone*, éd. Maran, p. 174 et 175.

⁴ *Adversus Judæos*, c. IX.

⁵ *Admonitio ad gentes*, p. 29 et 32. — *Stromates*, l. I, p. 223; l. III, p. 314 et 325; l. VI, p. 455, édit. de Paris, 1616.

⁶ *Ὡς βασιλεῖ τὸν χρυσὸν, ὡς δὲ τεθηξομένην τὴν σμύρναν, ὡς δὲ θεῶν τὸν λίβανόν.* . . In *Celsus*, éd. Delarue, 1733, p. 375.

⁷ *Contra hæreses*, XXX.

la vérité, et les Juifs, qui persistent dans l'erreur¹. « Les mages, dit-il, race éloignée de Dieu, étrangère à la loi, furent jugés dignes d'adorer les premiers le Christ, parce que les témoignages des ennemis sont plus dignes de foi; car si les Juifs l'eussent adoré les premiers, ils eussent paru honorer leur propre race; mais ce sont des étrangers qui l'adorent, afin que ceux de son peuple soient jugés, ayant crucifié celui que d'autres peuples avaient adoré... » Plus loin il donne aussi aux présents des mages la même signification symbolique qu'Origène².

Léon le Grand, qui vécut au v^e siècle, nous fournit le témoignage le plus important. Il nous reste de lui huit sermons prononcés le jour de l'Épiphanie, et, dans ces huit sermons, son but principal est de montrer le sens qu'il faut attacher à l'Adoration des mages.

L'Adoration des mages est le signe évident de la vocation des Gentils; c'est ce qui le frappe tout d'abord et ce qu'il cherche surtout à mettre en lumière³. « Que la foule des nations, dit-il, entre dans la famille des patriarches, que les trois mages soient les représentants de tous les peuples adorant l'auteur du monde, que Dieu soit connu, non pas seulement en Judée, mais dans tout l'univers. » Ailleurs⁴ : « Cette étoile qui avertit les mages habitants au loin et qui les attira au Seigneur Jésus, c'est sans aucun doute le sacrement de la grâce, c'est le signe de la vocation : l'Évangile

¹ *Μάγοι, τὸ ἀπὸ τριωμένων τοῦ Θεοῦ καὶ ἕνον τῶν διαθηκῶν ἔθνος, πρῶτοι τῆς προσκυνήσεως ἠξιώθησαν, δι' ὅτι αἱ παρὰ τῶν ἑθρῶν μαρτυρίαι ἀξιολογώτεραι εἰσι. Εἰ γὰρ Ἰουδαῖοι προσεκύνησαν πρῶτοι, ἐνομήθησαν ἂν τὴν ἐαυτῶν σεμνύνειν συγγένειαν· νῦν δὲ οἱ μηδὲν προσήκοντες ὡς τῷ Θεῷ προσκυνούσιν, ἐν οἷς οἰκεῖοι κατακριθῶσι, τοῦτον σταυρώσαντες ὃν οἱ ἀλλόφυλοι προσεκύνησαν. (Ὀμιλία εἰς τὴν ἁγίαν τοῦ Χριστοῦ γέννησιν; éd. Garnier, t. I, 1723, p. 595.)* L'authenticité de cette homélie a été contestée.

² *Οἱ Μάγοι, ὡς μὲν βασιλεῖ τὸν χρυσοῦν, ὡς δὲ τεθηξομένην τὴν σμύρναν, ὡς δὲ Θεῷ τὸν ἄβανον...* (*Ibid.* p. 601.)

³ « Intret, intret in patriarcharum familiam gentium plenitudo. Adorent in tribus magis omnes populi universitatis auctorem et non in Judæa tantum Deus, sed in toto orbe sit notus... » (*Sermo xxxiii*, t. I, p. 119 et 120, éd. Ballerini.)

⁴ « Hoc signum quod magos in longinquo positos et efficaciter movit et ad Dominum Jesum perseveranter attraxit, illius sine dubio gratiæ sacramentum et illius fuit vocationis exordium, qua nimirum non in Judæa tantum, sed etiam in toto mundo Christi erat Evangelium prædicandum; ut per illam stellam, quæ magorum visui splenduit, Israelitarum vero oculis non refulsit, et illuminatio significata sit gentium et cæcitas Judæorum. » (*Sermo xxv*, p. 128.)

du Christ devait être prêché non-seulement en Judée, mais dans tout le monde. Cette étoile, qui brilla aux yeux des mages et ne brilla pas aux yeux des Israélites, signifie la lumière révélée aux Gentils et l'aveuglement des Juifs. » On pourrait multiplier les citations; mais ces deux passages montrent bien quelle importance il donne à cette interprétation et avec quelle vigueur il l'expose.

Il remarque ensuite le sens symbolique des dons des mages et il reprend l'explication donnée par Origène et saint Basile, mais en la développant. Dans chacun de ses sermons, on retrouve la phrase : « Tus Deo, myrrham homini, aurum offerunt regi¹. » Mais à un endroit surtout il s'arrête à cette idée, et il s'en fait une arme contre les doctrines des Manichéens. On peut juger par la violence de son attaque, quelle force il attribue aux arguments qu'il emploie².

Le témoignage de saint Léon est aussi important qu'il est net. Saint Léon n'est point un théologien, étudiant à part, isolé du monde, et se complaisant dans des imaginations subtiles hors de la portée du peuple. C'est l'évêque de Rome, le Pape. Les œuvres que nous avons citées sont des homélies prononcées devant une foule nombreuse, à l'occasion d'une des grandes fêtes du christianisme. Il ne donne point cette interprétation comme son opinion personnelle, mais comme une opinion générale qu'il développe et fortifie. Enfin, comme nous le verrons, il est contemporain d'un grand nombre de monuments anciens représentant l'Adoration des mages.

Vers la même époque, saint Fulgence ne se montre pas moins explicite dans son sermon sur l'Épiphanie et sur les mages. Mais, moins dur pour les Juifs, il considère les bergers comme leurs représentants; les mages comme les représentants des Gentils. Ce sont deux pierres employées au même édifice³. Plus que tout

¹ Sermo xxxi, p. 113; sermo xxxiii, p. 119; sermo xxxvi, p. 133.

² Sermo xxxiv, p. 125 : « Huic singulari fidei, dilectissimi, et prædicatæ per omnia sæcula veritati diabolica Manichæorum restitit impietas, etc. »

³ « Ad lapidem angularem uterque paries venit et verum angulum fidei unitas fecit. Horum duorum parietum unus adductus est, quando pastoribus Judæis Christum natum angelus nuntiavit; alter paries adductus est, quando gentilibus magis novum sidus apparuit... » (*Sermo de Epiphania et magis*, éd. Migne, p. 733.)

autre il insiste sur le sens des présents, et il y trouve le moyen de réfuter à la fois les Ariens, les Manichéens, les Nestoriens et les Eutychéens ¹.

Les textes que je viens de citer permettent de conclure que l'Adoration des mages avait au III^e siècle et dans ceux qui suivirent un sens précis, connu et accepté de tous. Mais à côté de ces témoignages il en existe d'autres encore plus précieux peut-être, parce qu'ils nous montrent que ce récit de l'Évangile était devenu comme une sorte de légende populaire. Ce sont les œuvres des poètes qui ont en outre l'avantage de nous faire passer du domaine de la théologie dans le domaine de l'art.

Un des plus célèbres d'entre eux, Prudence, qui vivait au IV^e siècle, consacre à l'Épiphanie un des hymnes de son *Cathemericon* ² :

« Sur les rivages du golfe Persique, dit-il, là où le soleil prend

¹ « In oblatione thuris confunditur Arianus qui soli Patri sacrificium offerri debere contendit : in oblatione myrrhæ confunditur Manichæus qui Christum vere mortuum pro nostra salute non credit... in iisdem muneribus confunditur Nestorius qui nititur Christum in duas personas dividere... ista magorum oblatio confundit etiam Eutychetis insaniam, qui non vult in Christo utramque veram prædicare naturam. » (*Sermo*, etc. p. 756-737.)

² En Persici ex orbis sinu,
Sol unde sumit januam,
Cernunt periti interpretes
Regale vexillum magi.

Quod ubi refuluit, cæteri
Cessere signorum globi
Nec pulcher est ausus suam
Conferre formam Lucifer.

Quis iste tantus, inquit,
Regnator, astris imperans :
Quem sic tremunt coelestia,
Cui lux et æthra inserviunt ?
.....

.....
Hic ille rex est gentium,
Populique rex Judaici,
Promissus Abrahamæ patri,
Ejusque in ævum semini.

Aequanda nam stellis sua
Cognovit olim germina

naissance, les mages, savants interprètes, aperçoivent l'étendard sacré. Dès qu'il brille, les autres astres s'effacent, et l'éclatant Lucifer lui-même n'ose lutter contre lui. Quel est, disent-ils, le souverain assez puissant pour commander ainsi aux astres? Quel est celui devant qui frémissent les corps célestes, celui que servent la lumière et l'éther? C'est le roi des nations, le roi du peuple juif, promis à Abraham et à sa race. Car il savait que les germes sortis de lui égaleraient les étoiles, lui le père des croyants, sacrificateur de son unique fils. Voici que déjà s'élève la fleur de David, sortie de la tige de Jessé; plein de vigueur il tient le sceptre et occupe le pouvoir. Les mages ainsi excités, les yeux tournés vers le ciel, suivent le sillon de l'étoile et sa trace lumineuse. Mais elle s'arrête au-dessus de l'Enfant et par sa lueur révèle la tête sacrée. Dès que les mages l'ont vu, ils ouvrent les trésors ap-

Primus sator credentium,
Nati immolator unici.

Jam flos subit Davidicus,
Radice Jesse editus:
Sceptri que virgam virens,
Rerum cacumen occupat.

Exin sequuntur perciti,
Fixis in altum vultibus,
Qua stella sulcum traxerat
Claramque signabat viam.

Sed verticem pueri supra
Signum pependit imminens,
Pronaque submissum face
Caput sacratum prodidit.

Videre quod postquam magi,
Eoa promunt munera,
Stratique votis offerunt
Thus, myrrham et aurum regium.

Agnosce clara insignia
Virtutis ac regni tui,
Puer o, cui trinam Pater
Prædestinavit indolem.

Regem Deumque annuntiant
Thesaurus et fragrans odor
Thuris Sabæi; at myrrhicus
Pulvis sepulcrum prædocet.

(*Cathemericon*, hymnus XII, *De Epiphania*, v. 25-73.)

portés de l'Orient et, se prosternant, ils offrent l'encens, la myrrhe et l'or royal. Reconnais ces signes éclatants de ta puissance et de ta royauté, Enfant, auquel le Père a destiné d'avance une triple nature. L'or, le parfum de l'encens sabéen annoncent le roi et le Dieu ; mais la poussière de la myrrhe avertit du sépulcre. »

Ces vers ne manquent point d'une certaine beauté, pourtant le ton en est déclamatoire, les expressions vagues et ampoulées ; on y sent trop le savant. Mais l'Orient chrétien, vers le même temps, avait su trouver pour chanter les mages des accents plus naïfs et plus vrais. Un des Pères de cette époque dont l'éloquence fut célèbre, celui peut-être qui par sa parole vive et imagée émouvait le plus le peuple, saint Éphrem, a composé un long cantique sur ce récit de l'Évangile. Il s'y abandonné à son inspiration avec toute la complaisance des Orientaux ; il prodigue ses expressions, il se répète, mais avec une richesse d'imagination merveilleuse.

« Après la naissance du Fils, une lumière a brillé sur le monde, et les ténèbres en ont été chassées, et elle a illuminé l'Univers. Que l'Univers rende gloire au Fils qui l'a illuminé !

« Il est sorti du sein d'une Vierge, et à sa vue les ombres se sont évanouies ; il a dissipé les ténèbres de l'erreur, et le monde s'est vu éclairé tout entier. Que le monde lui rende donc gloire !

« Un grand bruit s'est fait parmi les peuples, et une lumière s'est levée dans les ténèbres, et les nations ont tressailli de joie pour rendre gloire à celui dont la naissance les a illuminées. »

Saint Éphrem montre ensuite les mages qui, guidés par l'étoile, se mettent en route et parviennent jusqu'à Bethléem.

« Lorsqu'en arrivant ils eurent trouvé l'Enfant, encore sans parole, couché dans la maison d'une pauvre femme, ils se prosternèrent, pleins de joie, en l'adorant, et d'eux-mêmes ils lui offrirent leurs trésors.

« Marie leur dit : « Pour qui cela, et pourquoi ? Quelle cause vous a fait sortir de votre pays pour venir avec vos trésors vers l'Enfant ? »

« Ils lui répondirent : « Votre Fils est roi, et il réunit sur sa tête tous les diadèmes, parce qu'il est le Roi de tous, et son royaume est plus haut que le monde, et à son empire tout obéit. »

— « Quand cela est-il jamais arrivé, qu'une pauvre femme enfantât un roi ? Je suis indigente et dénuée de tout, comment se peut-il que j'aie enfanté un roi ? »

— « Cela n'est arrivé qu'à vous seule, d'enfanter un grand roi, et par vous la pauvreté sera glorifiée, et les diadèmes s'humilient devant votre Fils. »

— « Je n'ai pas, moi, les trésors des rois, et les richesses ne me sont jamais échues. Voyez ma maison : elle est toute pauvre, et ma demeure est vide... »

La discussion continue longtemps ; la Vierge hésite à reconnaître la gloire de son Fils. Les mages racontent comment l'étoile les a avertis ; Marie, tremblant pour son Enfant, les supplie de ne point exciter par leurs récits les défiances d'Hérode. Puis, s'encourageant et cédant peu à peu, elle leur confie qu'un ange lui est apparu, et l'hymne se termine par la reconnaissance de la divinité du Christ et par une sorte d'hymne triomphal.

« Les hauteurs des cieux l'attestent, et aussi la profondeur des abîmes, et tous les anges, et toutes les étoiles, qu'il est le Fils de Dieu. Rapportez-en la nouvelle dans votre pays.

« Les hauteurs des cieux, parlant par une seule étoile, ont remercié la Perse, et elle a reçu l'assurance que votre Fils est le Fils de Dieu, et que toutes les nations lui seront soumises.

« Rapportez la paix dans votre pays ; que la paix se répande dans vos campagnes. Messagers véridiques de la vérité, soyez tenus pour tels dans tout votre voyage, etc. ¹ »

Ainsi donc l'Adoration des mages, peu remarquée pendant les premiers siècles, était devenue, à partir du IV^e, un des sujets populaires du Nouveau Testament. Les écrivains sacrés de la Grèce, ceux de l'Italie et de l'Afrique, le citaient dans leurs ouvrages et dans leurs homélies ; on le chantait en Orient comme en Occident. Je n'ai point prétendu recueillir ici tous les textes où il en est question ², mais indiquer seulement par quelques citations prises dans les écrivains les plus célèbres l'importance qu'on attachait à ce fait de l'Évangile et le sens qu'on lui attribuait. Les artistes

¹ Je me sers de la traduction donnée par M. Dabas, *Collection des Mémoires lus à la Sorbonne*, 1864, p. 153 et suiv. L'original est en syriaque.

² On peut voir encore sur ce sujet : S. Augustin, éd. de S. Maur, Venise, 1731, t. V, six sermons sur l'Épiphanie, sermons 199, 200, 201, 202, 203, 204 ; Sedulius, *Carmen Paschale*, l. II, v. 89-102, éd. d'Arevalus, Rome, 1794, p. 208 et suiv. ; Juvencus, *Historia Evangelica*, l. I, v. 259-288, éd. d'Arevalus, p. 106 et 107 ; Maxime de Turin, homilia IX, dans le *Museum italicum* de Mabillon, t. I, pars altera ; S. Jean Chrysostome, éd. de S. Maur, t. VII, homilia VI ; S. Jérôme, citant Juvencus, *Comment. in S. Mattheum*, I, c. III, t. VII, p. 14 de

apportaient-ils dans l'exécution de leurs œuvres des idées symboliques aussi nettes que celles que nous trouvons exprimées par les Pères ? C'est là une grave question qu'il serait téméraire de vouloir résoudre. Mais on ne saurait nier, du moins, qu'ils en subissaient l'influence et qu'ils se sentaient portés à reproduire de préférence les scènes qu'ils avaient entendu citer et expliquer par les prédicateurs.

CHAPITRE II.

COMMENT LES ARTISTES REPRÉSENTAIENT L'ADORATION DES MAGES PENDANT LES PREMIERS SIÈCLES DU CHRISTIANISME.

Les monuments s'accordent avec les textes pour montrer que ce fut surtout vers l'époque du triomphe du christianisme que l'Adoration des mages fut populaire. On en voit des exemples parmi les peintures des catacombes qui paraissent remonter aux trois premiers siècles. Mais c'est surtout dans la période suivante que ces représentations se multiplient. Sans cesse répétées sur les sarcophages, on les retrouve aussi sur des médailles de dévotion, des objets du culte. La mosaïque les adopte, et on peut les suivre pendant tout le moyen âge en Orient et en Occident.

Mais ici une question se pose tout d'abord : Quel fut le type généralement adopté dans la représentation des mages par l'art chrétien pendant les premiers siècles ?

Les textes comme les monuments indiquent qu'on ne s'entendait pas toujours sur l'époque de la jeunesse du Christ où il fallait placer cet événement. L'Évangile ne se prononçait point avec précision. Si Jésus avait été adoré par les mages aussitôt après sa naissance, si quelques jours après la sainte Famille avait dû fuir en Égypte, comment expliquer les récits qui plaçaient la présentation au temple quarante jours plus tard ? Il semblait qu'il y eût contradiction entre ces divers renseignements, et l'on voit que de bonne heure les sectes hérétiques s'étaient servies de cette arme contre les Évangiles. Saint Épiphane s'en préoccupe vivement, et il cherche par une longue discussion à éclaircir la chronologie des premières années de la vie de Jésus¹. L'examen de cette contro-

l'éd. de S. Maur; les sermons 156, 157, 158, 159, 160 de S. Pierre Chrysologue. Je n'ai pas reproduit ici tous ces textes, parce qu'ils donnent de l'Adoration des mages la même interprétation.

¹ *Contra hereses*, LI.

verse ne doit point nous occuper; la conclusion seule nous intéresse par le rapport qu'elle peut offrir avec les monuments. D'après saint Épiphane, si Hérode a ordonné le massacre des enfants de deux ans et au-dessous, c'est que Jésus était né depuis deux ans environ lors de la venue des mages. Ils l'adorèrent dans une maison et non point dans l'étable dont parle saint Luc.

Si saint Épiphane met tant de soin à réfuter l'opinion qui plaçait l'Adoration des mages aux premiers jours de la vie de Jésus, il est probable qu'elle était assez répandue. Les écrivains que nous avons déjà cités nous en donnent la preuve. Selon saint Justin, les mages auraient adoré l'Enfant dans l'étable où il venait de naître¹. Saint Éphrem montre Jésus ne parlant pas encore, mais couché dans une maison et non pas dans une étable². Enfin saint Épiphane lui-même n'a pas toujours été très-fidèle à l'opinion qu'il défendait si vivement; dans l'exposé dogmatique qui termine son *Traité des hérésies*, il dit que l'Enfant ne savait encore appeler ni son père ni sa mère quand les mages l'adorèrent³.

De tous ces témoignages, il résulte qu'on se figurait Jésus tantôt âgé de près de deux ans; tantôt encore très-jeune, mais à un autre moment que la Nativité; tantôt venant de naître et couché dans l'étable.

Les monuments offrent ici une bien curieuse concordance avec les textes. Ces trois opinions y sont toutes représentées, et dans une proportion qui semble correspondre exactement au degré de popularité dont chacune d'elles jouissait.

Si l'on consulte les peintures des catacombes qui représentent les types les plus anciens de l'art chrétien, on n'y trouvera point d'exemples des mages adorant Jésus dans la crèche. Il est toujours sur les genoux de sa mère, et jamais enveloppé des langes indiquant l'enfant qui vient de naître. Une fois on le voit nu⁴; mais généralement il est vêtu d'une petite tunique. Tantôt il bénit, tantôt il étend les mains vers les présents que lui offrent les mages;

¹ *Dialogus cum Tryphone*, p. 175, éd. de S. Maur.

² Passage cité plus haut.

³ L'Adoration des mages est encore placée au moment de la naissance du Christ par S. Maxime, S. Augustin, Sedulius, S. Pierre Chrysologue, S. Jean Chrysostome, aux endroits déjà cités.

⁴ Fresque du cimetière de Calliste, *Catal.* n° 6. Ces numéros renvoient au Catalogue qui suit.

tout montre enfin que c'est un enfant âgé d'environ deux ans qu'on a voulu représenter.

Pendant la période suivante, cette unité dans le type de la composition disparaît, et les bas-reliefs des sarcophages présentent une grande variété. On trouve assez souvent l'Enfant Jésus couché dans la crèche¹. On le voit aussi sur les genoux de sa mère, mais encore enveloppé de langes². Quelquefois, au contraire, il est représenté déjà grand³. Mais en général c'est un petit enfant vêtu d'une tunique; sa mère le tient sur ses genoux.

Ces différences suffisent pour changer entièrement le caractère de la composition. Si Jésus est au berceau, les animaux de la Nativité, le bœuf et l'âne, sont auprès de lui; il est placé sous une petite toiture, ouverte à tous les vents; sa mère est assise au dehors. Si Jésus est plus grand, on ne le sépare point de sa mère; Marie est assise sur une *cathedra*; le lieu de l'action n'est plus le même, et l'on voit disparaître tous les détails qui se rapportent à la Nativité.

Pour tout le reste, les variantes sont généralement moins importantes. Le type de la Vierge, qui doit, après celui du Christ, fixer d'abord l'attention, ne change guère. Il est pourtant intéressant à étudier; car ce fut surtout dans cette scène qu'on aima à la figurer durant les premiers siècles de l'Église. M. de Rossi en a fait l'objet d'un travail spécial⁴. Le costume de la Vierge est presque toujours le même, il se compose d'une longue robe recouverte d'un manteau qui remonte vers la tête, de manière à former le voile. Quelquefois cependant ce voile manque⁵. Les cheveux sont alors ramenés et noués sur le haut de la tête⁶. Comme cette coiffure était particulière aux vierges, on a cru que les artistes avaient voulu, en représentant ainsi Marie, affirmer sa virginité⁷.

¹ Sur neuf sarcophages de Rome, *Catal.* n° 21, 22, 31, 32; sur un sarcophage de Milan, n° 37; sur deux de Provence, n° 40, 41. A Rome encore sur une inscription datée de 343, n° 34.

² Sur trois sarcophages de Rome, n° 18, 20, 30.

³ Ainsi sur deux sarcophages de Rome, n° 23, 24.

⁴ *Imagines selectæ Virginis Deiparæ.*

⁵ Ainsi sur une fresque du cimetière de Calliste, n° 6; sur deux fresques du cimetière des SS. Marcellin et Pierre, n° 3 et 4.

⁶ « Capilli suscitati. » (Tertullien, *De cultu Fem.* c. VII.)

⁷ On sait que l'austère Tertullien était fort opposé à cette mode; il la com-

Le nombre des mages semble n'avoir pas été défini tout d'abord d'une façon bien précise. Sur les plus anciennes peintures des catacombes on en trouve une fois quatre¹, une fois deux seulement². On a prétendu que c'était saint Léon qui avait fixé le chiffre de trois. Il en parle en effet fort souvent dans ses huit sermons, mais comme d'une chose connue avant lui³. Il est plus vraisemblable de croire qu'on se régla sur le nombre des présents dont parlait l'Évangile : l'or, la myrrhe et l'encens. En tout cas, la tradition s'établit nettement, comme le prouvent les monuments.

Dans les premiers siècles, les mages étaient représentés imberbes. C'était la loi commune à presque tous les personnages de l'art chrétien d'Occident à cette époque; on sait qu'à peu d'exceptions près ils ne portent jamais la barbe. On ne faisait donc entre les trois rois aucune distinction, et surtout on n'avait pas songé à leur donner des noms⁴. La série des peintures n'offre qu'une infraction à cette règle⁵, et je n'en ai rencontré qu'une aussi sur les sarcophages que je connais⁶. Cette tradition devait profondément se modifier pendant la période des mosaïques⁷.

Les écrivains ecclésiastiques n'étaient point d'accord sur la patrie des mages. Saint Justin les faisait venir d'Arabie; il le répète quatre fois en deux pages. Tertullien est du même avis et fixe même la ville⁸. Mais la majorité des Pères les considérait comme Persans. Saint Basile le dit nettement⁹. Saint Clément d'Alexan-

battit dans son traité *De velandis virginibus*. Dans la suite on ne représenta jamais les vierges que voilées.

¹ Cimetière de Domitille, n° 1.

² Cimetière des SS. Marcellin et Pierre, n° 3. Il est probable qu'il faut attribuer cette variété à un manque de symétrie; voir-Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. IV, p. 165.

³ Voir Garrucci, *Vetri*, p. 41.

⁴ La mosaïque de S. Apollinare-Nuovo est, je crois, le premier monument où l'on trouve indiqués les noms des mages; n° 46.

⁵ Au cimetière de Sainte-Agnès, n° 8, le premier mage est barbu.

⁶ N° 17.

⁷ Gori commet une singulière erreur lorsqu'il croit que ces distinctions ne commencèrent que vers le x^e siècle (*Thesaurus veterum Diptychorum*, t. III, p. 278). Il suffit de citer la fiole de Monza, n° 52, la mosaïque de S. Apollinare-Nuovo, n° 46, etc.

⁸ *Adversus Judæos*, c. ix : « Nam et magos reges fere habuit oriens et Damasus Arabiæ retro deputabatur. »

⁹ Ἔθνος Περσικὸν οἱ Μάγοι. (Ὁμιλία εἰς τὴν ἀγίαν τοῦ Χριστοῦ γέννησιν; éd. Garnier, p. 600.)

drie décrit leur pays¹. Quoi qu'il en fût, les artistes leur donnèrent pendant longtemps le même costume : une tunique nouée à la ceinture, un long manteau, un bonnet phrygien et des anaxyrides ou saraballes. Les textes des auteurs anciens, les monuments de l'empire fournissent de nombreux documents sur ce costume, et l'on sait qu'il était à la fois porté en Asie et au nord du Danube². Les artistes chrétiens le réservaient à certains personnages : par exemple à Daniel et aux trois enfants hébreux dans la fournaise.

Pendant la période des peintures des catacombes et des sarcophages on ne s'écarta jamais de ce type; çà et là seulement quelques détails varient : le manteau manque, les saraballes sont remplacées par des guêtres³; sur quelques monuments, on voit aussi les mages tête nue⁴; ce sont des variantes insignifiantes. Plus tard, dans la période des mosaïques, d'autres changements devaient avoir lieu.

Il est plus important de constater la nature des présents offerts par les mages; car, nous l'avons vu, on y attachait une signification symbolique fort précise. On ne trouve sur ce point aucun dissentiment entre les écrivains ecclésiastiques. Il semble donc que les monuments devraient présenter une parfaite concordance. Souvent, il est vrai, il est fort difficile de déterminer avec quelque vraisemblance les objets que portent les mages; pourtant, quand on y peut arriver, on remarque quelquefois de singulières variantes au texte de l'Évangile. Sur un sarcophage de Rome⁵, le second mage porte une corbeille de fruits; sur un autre, le pre-

¹ Aux endroits cités plus haut. Voyez aussi sur l'origine persane des mages : S. Cyrille d'Alexandrie, *Comment. in Esaiam*, l. IV, orat. IV, éd. Aubert, p. 672; S. Jean Chrysostome, homilia VI, c. II.

² Il était porté par les Parthes (Isidore, *Origin*. XIX, 23), par les Mèdes (Tertullien, *De Pallio*, c. IV), par des tribus germaniques (bas-reliefs de la colonne Trajane). On trouve aussi des détails sur ce costume dans Pollux, I, VII, 8. Il est inutile de s'étendre sur ce point. Il suffit de rappeler que l'usage était de figurer ainsi les Orientaux. Les monuments mithriaques en fournissent de nombreux exemples. Sur les deux Virgile à miniatures du Vatican, n° 3867 et 3225, les Troyens sont toujours représentés avec le bonnet phrygien. Voir aussi S. Jérôme *in Danielelem*, t. III, p. 1084, éd. Martianay, et *Epist.* CXXVIII, t. II, p. 579; parmi les modernes : Aringhi, t. II, p. 595 et suiv.; Bottari, t. I, p. 158, etc. etc.

³ Cimetière de Calliste, n° 6; Cimetière de Trason, n° 5.

⁴ Rome, Sculpture, n° 30 et 43.

⁵ N° 18.

mier mage tient une cruche à anse¹; sur un autre encore, le premier mage offre à la fois une cruche à anse et une couronne d'or²; le troisième porte deux colombes. Sur les diptyques de Milan³, le second mage est représenté avec une corne d'abondance.

Ces curieuses divergences ne sont pas assez nombreuses pour qu'on en puisse tirer quelque conclusion certaine. Généralement les dons des mages sont ceux qu'indique l'Évangile : le premier d'entre eux offre l'or, le second l'encens, le troisième la myrrhe⁴. Ces présents sont placés soit dans des boîtes, soit sur des plats. Fort souvent l'or est figuré par une couronne que le mage tient à la main⁵.

Si à la Vierge, à l'Enfant Jésus et aux mages, on ajoute saint Joseph, on aura le cycle complet des personnages qui figurent ordinairement à l'Adoration des mages, soit sur les peintures des catacombes, soit sur les sarcophages. La présence de saint Joseph a été l'objet dans ces dernières années d'une vive polémique entre M. de Rossi et le P. Garrucci⁶.

L'étoile enfin doit aussi attirer l'attention. Sa forme matérielle, sa signification symbolique sont d'une grande importance. Aussi semble-t-il qu'on n'eût jamais dû négliger de l'indiquer. Elle manque pourtant sur beaucoup de monuments. Souvent sans doute elle a disparu par suite des mutilations; souvent aussi l'artiste a dû l'oublier. C'était un des détails qu'il était le plus facile de sous-entendre. Ou bien, comme l'exécution en était aisée, on la remettait pour la fin, et on n'y pensait plus. Et en effet, sur plusieurs monuments où elle n'existe pas, les mages font geste de se la montrer⁷. Lorsqu'elle figure, c'est la forme simple de

¹ N° 32.

² N° 31.

³ N° 48.

⁴ « Dans le trésor de S. Paul (mont Athos) on nous montra douze petits triangles d'or, en filigrane, et soixante-douze grains d'encens et de myrrhe. Les moines dirent que cet or, cette myrrhe et cet encens étaient ceux que les mages auraient offerts à Jésus; ils auraient été apportés au mont Athos par une femme mystérieuse qu'ils nomment *la belle Marie*. » (Didron, *Manuel d'iconogr. chrét.* p. 159, en note.)

⁵ N° 14, 15, 18, 25, 29, 31, 38, 40; Cimetière des SS. Marcellin et Pierre, n° 4.

⁶ Voir le *Bulletin d'arch. chrét.* de 1865.

⁷ Rome, n° 12, 25; Arles, n° 41.

l'étoile qu'on trouve le moins souvent¹. Presque toujours elle est remplacée par le monogramme inscrit dans un cercle². Il n'y a point de doute possible sur le sens de cette forme; elle indique que pour tous les fidèles l'étoile était le Christ lui-même, guide des égarés³.

C'est une preuve curieuse de l'esprit de symbolisme dont était pénétré l'art chrétien. D'autres détails le montrent encore; si l'étoile est souvent oubliée dans les représentations de l'Adoration des mages, parfois elle figure dans des scènes où l'histoire ne lui donnait aucune place. On trouve souvent à côté de l'Adoration des mages les trois jeunes Hébreux, refusant d'adorer la statue ou placés dans la fournaise⁴. Les artistes établissaient un rapport entre ces différentes scènes, et deux fois l'étoile brille au-dessus de la tête des trois jeunes gens⁵.

Il n'est pas besoin d'insister sur ce caractère si intéressant et si connu de l'art chrétien primitif. Ce n'était point au hasard qu'on plaçait à côté l'une de l'autre des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament que n'unissait aucun lien historique⁶. Tantôt il faut y voir l'expression répétée d'une même pensée, tantôt le développement d'une composition artistique, où l'on a voulu exprimer tout un ensemble de doctrines. C'est ainsi qu'à côté de l'Adoration des mages on verra figurer Moïse frappant le rocher, la guérison de l'aveugle, l'arche de Noé, etc.

¹ Rome, n° 20, 33, 31; Ravenne, n° 35; Milan, n° 36.

² Rome, Sculpt. n° 14, 15, 16, 21, 22, 40, 42; Peint. Cim. de Cyriaque, n° 7.

³ Le Blant, *Inscript.* t. II, p. 26; *Annales de philosophie chrétienne*, février 1863, p. 88. Plus tard on cherche aussi un rapprochement entre l'étoile et l'ange : *Ἄγγελος ὡς φωστὴρ οὐράνιος εἰς ἀστὴρος τύπον μορφωθείς τὴν ὁδὸν ὡδοποιεῖ μαγῶν...* (*Theodori Studitæ oratio in SS. Angelos*, c. x, apud Mai, *Nov. Patrum Bibliotheca*, t. V.) C'est ainsi que, sur un bas-relief de Notre-Dame de Paris, on voit l'ange portant l'étoile. Mais ces monuments sont d'une époque postérieure à celle que nous étudions ici.

⁴ Rome, Sculpt. n° 32; Peint. Cim. de Balbine, n° 9; Cim. de Calliste, n° 9; Milan, Sculpt. n° 36; Provence, Sculpt. n° 42.

⁵ Milan, Sculpt. n° 36; Provence, Sculpt. n° 42.

⁶ Sur ce lien qui existe entre la représentation des mages et celle des Hébreux, voir encore : De Rossi, *Bullett. di Arch. crist.* 1866, p. 64; Garrucci, *Stor. dell'Arte, Dichiarazione*, p. 41. On continua longtemps à associer ces deux scènes. On en voit encore un exemple sur les chapiteaux de la cathédrale d'Autun : Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. I, p. 325.

Quelquefois cependant l'artiste avait un peu plus de souci de la réalité historique. Sur une fresque de la catacombe de Sainte-Agnès, les mages arrivent devant Hérode et lui montrent leurs présents¹. Deux sarcophages, l'un d'Arles, l'autre de Milan², les montrent en route. Mais ces exemples sont, comme on voit, fort rares³.

La tradition nous habitue à associer l'Adoration des bergers à celle des mages. Pendant les premiers siècles on les distinguait nettement. Deux monuments placent ces deux scènes l'une à côté de l'autre, mais sans les confondre⁴; le Jésus qu'adorent les mages est un enfant âgé déjà de quelques mois, celui qu'adorent les bergers est un enfant qui repose dans son berceau⁵.

Plus tard on prit l'habitude d'unir les deux scènes. Sur la fiole de Monza on trouve cette composition nouvelle⁶. La présence simultanée des bergers et des mages auprès du Christ prêtait à d'éloquents commentaires. On en trouve la preuve dans les écrits des Pères de ce temps⁷.

Telles sont les formes sous lesquelles se présente généralement en Occident l'Adoration des mages. J'ai surtout cité les peintures des catacombes ou les sarcophages. Ces deux séries de monuments offrent en effet des garanties certaines; en outre ils correspondent assez exactement en Occident au monument de Salonique en Orient.

¹ N° 8.

² N° 37 et 41.

³ Plus tard on devait au contraire détailler souvent l'histoire des mages. J'ai vu au couvent d'Esphigmenou (mont Athos) un manuscrit du XI^e ou du XII^e siècle où l'on trouve quinze ou vingt miniatures consacrées à l'histoire des mages. A Bénévent, sur les portes de la cathédrale (XI^e siècle), ils occupent quatre compartiments. On les voit : en marche; parlant à Hérode; adorant l'Enfant; avertis par l'ange. (Ciampini, *Monimenta vetera*, t. II, pl. IX.)

⁴ Rome, n° 19, 29.

⁵ En Orient les artistes aujourd'hui encore distinguent souvent ces deux scènes. Ils se conforment en cela au *Guide de la Peinture byzantine*. Voir Didron, *Manuel d'iconographie*, p. 157 et suiv.; *Ἑρμηνεία τῶν ζωγράφων*, éd. d'Athènes, p. 114 et 115.

⁶ N° 52.

⁷ Fulgence, éd. Migne, p. 733, t. LXV de la *Patrologie latine*; Maxime de Turin, dans le *Museum ital.* de Mabillon, t. I, pars altera, p. 26; S. Augustin, sermons 202 et 203; S. Pierre Chrysologue, sermon 159.

CHAPITRE III.

INTERPRÉTATION DU MONUMENT DE SALONIQUE.

Les monuments dont nous nous sommes jusqu'ici occupés ne présentent en général que la scène principale de l'histoire des mages. L'ambon de Salonique nous en offre deux.

Chacun des morceaux qui le composent contient une des deux parties de ce petit drame sculpté. Sur le fragment de Saint-Georges, les mages sont en route; sur le fragment de Saint-Pandéléimon, ils arrivent auprès de Jésus et lui offrent leurs présents. Chacune de ces deux scènes demande à être étudiée séparément et en détail.

Deux monuments d'Occident représentent les mages en voyage. Sur un sarcophage de Milan¹, la sainte Famille est placée d'un côté, l'Enfant est au berceau. De l'autre côté, et tournant le dos à la crèche, les trois mages suivent l'étoile. Sur un sarcophage d'Arles², l'artiste a divisé en deux étages le compartiment consacré à l'histoire des mages : en haut, l'Enfant est au berceau, gardé par Marie et Joseph; en bas, les mages semblent se désigner l'étoile les uns aux autres.

C'est le sujet que nous retrouvons à Salonique; mais il y est traité d'une manière différente. La disposition qu'avait adoptée l'artiste en plaçant chacun de ses personnages dans une niche séparée pouvait être pour le spectateur une cause d'incertitude; il fallait indiquer par quelque moyen qu'ils concouraient à une même action. Il y est arrivé en figurant des branches d'olivier au fond de chacune des niches du morceau de Saint-Georges; l'unité de lieu si clairement définie, grâce à ce paysage de convention, amène à conclure l'unité d'action. Les personnages sont étroitement liés entre eux; on ne saurait plus en douter.

Les mages sont en route; ils cherchent, ils hésitent. Pour rendre ces incertitudes, l'artiste ne les a pas tournés dans la même direction : deux d'entre eux marchent vers leur droite, le troisième marche vers sa gauche. Mais qu'est devenue l'étoile qui les guidait? Elle n'existe pas sur le monument tel qu'il nous est arrivé, et l'on ne voit pas en quel endroit la disposition architecturale eût

¹ N° 37.

² N° 41.

permis de la placer. Sur la plupart des monuments d'Occident elle n'est point représentée, sans qu'on puisse dire pourtant qu'elle ne s'y trouve pas : les mages la regardent, se la montrent du doigt, et le spectateur est naturellement amené à la replacer à l'endroit même où l'artiste, par une distraction naturelle, a oublié de la sculpter. Mais ici les mages ne lèvent point la tête, et s'ils font geste de désigner un objet, il est certain que cet objet n'est pas le même pour tous. Ainsi donc on ne voit pas l'étoile, et on ne saurait non plus la restituer.

On est par suite amené à examiner avec plus d'attention le quatrième personnage, aujourd'hui si défiguré. J'avais cru tout d'abord y reconnaître un des bergers de la Nativité. Mais si les bergers font partie de cette première scène, comment manquent-ils à la seconde ? Peut-on supposer qu'après avoir montré la route aux mages ils ne les aient point accompagnés ?

Il faut donc chercher une solution qui s'accorde mieux avec les textes et les monuments, d'une part, de l'autre avec la composition générale que nous trouvons ici. On ne doit point hésiter, je crois, à reconnaître dans ce berger le Bon Pasteur. On sait combien les représentations en étaient fréquentes pendant les premiers siècles du christianisme : c'est le sujet qu'on trouve le plus souvent traité. Il n'était pas moins populaire en Orient qu'en Occident. Constantin l'avait fait placer sur les fontaines publiques de Constantinople¹, et un des rares monuments de la sculpture orientale à cette époque qui nous soit parvenu est une petite statue du Bon Pasteur². Presque partout on le trouvera figuré avec le même type et le même costume qu'ici. Il est vu de face; ses jambes sont chaussées de longues guêtres; sa tunique, nouée à la ceinture, descend jusqu'aux genoux. Enfin le nombre des brebis n'est pas non plus indifférent; très-souvent on en voit six à côté de lui, tandis qu'il en porte une septième sur ses épaules. Ici on en compte six à terre; on ne peut malheureusement savoir s'il en portait une autre.

Quel est ici son rôle ? Souvent, au milieu d'autres sujets, il occupait une place isolée. Mais les branches d'olivier qui ornent le

¹ Εἶδες δ' ἂν ἐπὶ μέσων ἀγορῶν κειμέναις κρήναις τὰ τοῦ καλοῦ ποιμένου σύμβολα τοῖς ἀπὸ τῶν θείων λογίων ὀρωμένοις γνώριμα... (Eusèbe, *De vita Constantini*, III, 49.

² *Bullett. di Arch. crist.* 1869, p. 44, 47, 48.

fond de la niche ne permettent point de le séparer des mages. Les monuments d'Occident mettent sur la voie d'une explication qu'on ne saurait sans doute considérer comme certaine, mais qu'il est permis de proposer avec toute la réserve nécessaire à une hypothèse. On a vu que, lorsque l'étoile y est figurée, c'est presque toujours sous la forme d'un monogramme inscrit dans un cercle. On expliquait ainsi au peuple que l'étoile était le Christ lui-même, guidant les infidèles, mais on cherchait à conserver quelque analogie dans la forme. L'artiste oriental ne s'est point montré si réservé¹. Il a négligé le fait historique de l'Évangile; il a voulu en traduire l'idée sous la forme qui lui paraissait la plus intelligible à tous. Il s'agissait de montrer des infidèles conduits à la vérité. Dans le récit de saint Matthieu, l'étoile est le guide. Mais au IV^e siècle, le guide par excellence n'était-ce point le Bon Pasteur? Écrits, homélies, monuments, tout le montrait sans cesse dans ce rôle. Pénétré de ces idées du temps, l'artiste a peut-être considéré comme plus simple de le figurer à la place de l'étoile. Il ne faisait point œuvre de philosophe substituant à la réalité ses subtiles imaginations; loin de là, si on se place à l'époque où il vivait, parmi les gens du peuple qui devaient voir ce monument, il présentait le texte de l'Évangile sous une forme plus accessible à tous : c'était, si l'on veut, comme une traduction en langue vulgaire. Ainsi ce qui nous paraît aujourd'hui plus obscur était alors plus clair.

Si cette hypothèse était juste, on pourrait considérer cette substitution du Bon Pasteur à l'étoile comme un fait nouveau dans l'archéologie chrétienne. Mais il se rattacherait étroitement à ce que nous connaissons déjà; il en serait le développement.

Le fragment de Saint-Georges présente encore quelques particularités remarquables. Le costume des mages n'y est point identique à celui que nous trouvons sur les monuments d'Occident. Les pièces en sont les mêmes; mais le long de la tunique et des caleçons court une double broderie². C'est l'Orient qui a introduit dans les œuvres de l'art chrétien, fort simples d'ornementation d'abord, cette profusion d'or, de gemmes, de broderies, qui

¹ Sur la fiole de Monza, monument grec, n° 52, le monogramme est inscrit dans un médaillon que soutiennent deux anges.

² Les trois mages ont leurs tuniques relevées sur le côté. C'est un détail qu'on remarque aussi dans le Ménologe Basilien, *Bibl. Vatic.* n° 1613, p. 272; aux portes de Sainte-Sabine; à la mosaïque de S. Apollinaire-Nuovo, *Catal.* n° 46, 51.

devient générale à partir du vi^e siècle. Nous trouvons ici le germe de ce luxe. Il se développe sur les mosaïques. A Sainte-Marie-Majeure, le costume des mages brille de couleurs éclatantes et de diamants¹. A Ravenne, dans la mosaïque de Saint-Apollinaire-Nuovo², on voit même la couronne remplacer le bonnet phrygien³.

Il est malheureux que les têtes des mages aient été ici mutilées. Il serait fort intéressant de savoir si on les avait représentés d'âge différent.

Sur le morceau de Saint-Pandéléïmon, la présence de l'ange doit d'abord attirer l'attention. L'ange n'apparaît pas souvent sur les plus anciens monuments de l'art chrétien, et, lorsqu'on l'y trouve, rien ne le distingue des hommes : c'est par le sujet de la scène qu'on peut le reconnaître. Ainsi, dans la catacombe de Priscille, un ange conduit Tobie; il ne porte ni ailes ni nimbe⁴. Il en est de même de celui qui figure dans une Annonciation de la même catacombe⁵.

Les autres exemples qu'on pourrait citer sont sans valeur. Dans la catacombe de Pontien, on trouve, il est vrai, au baptême du Christ l'ange ailé et nimbé présentant un linge au Sauveur; mais cette fresque est postérieure aux six premiers siècles, ainsi que le prouvent la composition du sujet et le style de la décoration⁶. On en doit dire autant d'une fresque représentant le même sujet dans la catacombe de Saint-Janvier, à Naples⁷.

Dans la catacombe d'Alexandrie, on voit figurer un ange sur une fresque qui remonte en partie au iii^e siècle ou au iv^e siècle. Mais M. de Rossi, d'accord avec M. Wescher, y reconnaît une addition d'une époque postérieure⁸.

¹ N° 44.

² N° 46.

³ Il est vrai qu'on a attribué ces couronnes à une restauration moderne. (*Annales archéologiques*, t. XX, p. 119, note 2.)

⁴ Garrucci, *Storia dell'Arte crist.* pl. LXXIII.

⁵ *Ibid.* pl. LXXV. D'Agincourt, *Peinture*, pl. VII, a publié une fresque de la catacombe de Priscille où l'on verrait un ange ailé. Ce dessin, comme beaucoup de ceux qu'on trouve dans d'Agincourt, ne mérite pas confiance.

⁶ Bottari, pl. XLIV; Garrucci, pl. LXXXVI.

⁷ Garrucci, pl. XCIV.

⁸ De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1855; Wescher, *Arch. des missions*, t. I, 1^{re} livraison. Cette fresque a été reproduite aussi par le P. Garrucci, pl. CV^b, et par Allard, *Rome souterraine*, p. 289.

Il faut aller jusqu'à la période des mosaïques pour trouver avec quelque certitude l'ange ailé et nimbé¹; mais, à partir de ce moment, ce type se fixe d'une manière précise, et les représentations se multiplient. Pour ne mentionner que celles qui se rapportent plus particulièrement à mon sujet, sur l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure, qui remonte au v^e siècle², on voit à l'Adoration des mages quatre anges ailés debout derrière le trône du Christ. C'est ce nombre qu'on retrouve encore dans la mosaïque de Saint-Apollinare-Nuovo, à Ravenne³.

Nous ne possédons peut-être pas de sculpture orientale plus ancienne représentant la Vierge⁴. Mais nous savons comment le type qu'on lui voit ici se répandit et devint pour ainsi dire classique. A quelques pas de Saint-Pandéléimon, Salonique en offre un autre exemple encore dans la vieille mosaïque qui décore l'abside d'Aya-Sofia. On comprend combien il serait intéressant de vérifier sur la sculpture de l'ambon jusqu'aux moindres détails. Malheureusement les mutilations qu'elle a subies ne le permettent pas, et on ne peut savoir si la Vierge portait ici le nimbe. Du moins le doute n'est-il pas possible pour l'Enfant Jésus, et l'on distingue même les croisillons de son nimbe.

Les deux bandes d'ornementation qui surmontent les arcades prêtent à moins d'observations. On a vu qu'il est assez difficile de déterminer quels sont les oiseaux placés dans les tympanes. Sur des médailles de dévotion byzantines publiées par M. de Rossi⁵, une colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier vole au-dessus de la tête des mages. On la retrouve encore dans une scène

¹ Voir, dans le *Liber Pontificalis*, éd. Vignole, t. I, p. 84-85, un passage où il est question de statues d'anges à l'époque de Constantin. Malheureusement nous ne savons pas comment ils étaient représentés.

² N° 44.

³ N° 46.

⁴ A Uskuk, M. Boré a trouvé une statue fort mutilée. Il a cru y reconnaître la Vierge. Les vieillards lui ont assuré qu'elle tenait autrefois un enfant dans ses bras. (*Correspondance d'un voyage en Orient*, t. I, p. 202.) A Miroflia, M. Dumont a vu une statue de la Vierge des premiers siècles. Une autre série de monuments orientaux, les pierres gravées, offrent des représentations de la Vierge qui paraissent être fort anciennes. Le cabinet des médailles en possède deux, une madone à l'enfant et une visitation, avec légendes pehlieves. M. Chabouillet les croit antérieures à 340. (*Catalogue général des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale*, n° 1331 et 1332.)

⁵ *Bullet. di Arch. crist.* 1869, livraison de mai et juin; *Catalogue*, n° 53 et 54.

souvent unie à l'histoire des rois mages : la colombe plane sur la tête des trois Hébreux dans la fournaise¹. Elle représentait ici, comme sur un grand nombre de monuments chrétiens primitifs, l'espérance de la délivrance : c'est la bonne messagère qui apporte à Noé le signe du salut. Mais peut-être les oiseaux qui figurent ici sont-ils des aigles. L'aigle a été souvent considéré par les premiers Pères comme le symbole soit de la résurrection, soit de la régénération du néophyte par le baptême. « Ma jeunesse, dit le Psalmiste, a été renouvelée comme celle de l'aigle². »

La vigne où les grappes pendent aux branches, où les oiseaux viennent boire à la coupe, n'a pas besoin de commentaires. C'était pendant les premiers temps du christianisme une représentation fort aimée; sous ces images simples et qui ne semblaient guère que des motifs de décoration, on cachait les plus chères espérances de la foi nouvelle. On y voyait le symbole de l'Eucharistie et du bonheur céleste. Les peintures des catacombes et les sarcophages offrent souvent ce sujet. Le christianisme triomphant le conserva; on le retrouve à Sainte-Constance de Rome, à Saint-Georges de Salonique³, etc. L'Orient s'y attacha avec une singulière ténacité; lorsque la sculpture y eut presque entièrement disparu, on vit encore des mains grossières et maladroitement figurer sur les dalles des oiseaux buvant à la coupe. Cette représentation a traversé tout le moyen âge; elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours⁴.

CONCLUSION.

Le monument de Salonique est engagé dans deux périodes distinctes de l'art chrétien. La première de ces périodes est surtout représentée par les peintures des catacombes et les sarcophages; la seconde, par les mosaïques. Sans doute, si l'on ne considère que la chronologie, plusieurs des sarcophages qui ont été cités sont contemporains des anciennes mosaïques chrétiennes. Mais ces

¹ Bottari, pl. CLXXXI.

² « Renovabitur ut aquilæ juvenus mea. » (Psaume CII.)

³ La description des mosaïques a été donnée par Texier dans le tome III de la *Description de l'Asie Mineure* et dans l'*Architecture byzantine* avec planches.

⁴ Je l'ai retrouvée sans cesse pendant mon excursion en Orient. Au mont Athos la *ωρυγή* du couvent de Sainte-Laure en présente de curieux exemples. Voir Didron, *Annales archéologiques*, t. XXI, 2^e livraison, 1861.

deux séries de monuments présentent dans la composition des scènes, dans les types, les accessoires, de trop frappantes différences pour qu'on ne les distingue point nettement.

Il y aurait donc lieu de rechercher en terminant ce que peuvent nous apprendre les sculptures de l'ambon de Salonique :

1° Sur les rapports ou les différences qui existent entre l'art chrétien primitif d'Orient et celui d'Occident;

2° Sur les changements qui survinrent dans cet art du iv^e au ix^e siècle.

Mais, pour répondre avec quelque certitude à ces deux questions, il faudrait que l'Orient nous offrît une série assez nombreuse de monuments chrétiens appartenant à la même époque. Dans les conditions actuelles, on ne saurait chercher à établir de règles fixes, et on doit se défier de tout ce qui ne présente que les caractères vagues et douteux de l'hypothèse.

Il est certain cependant que l'existence du monument de Salonique indique de grandes analogies entre l'Orient et l'Occident. A la même époque on y traitait le même sujet de la même façon à peu près. Mais, si l'on examine les détails, on constate aussi que l'Orient apportait dans la représentation de l'histoire des mages quelques éléments nouveaux : l'ange s'introduit dans une scène où jusqu'alors il n'avait point eu place, le costume des mages diffère quelque peu de celui qu'on leur donnait alors en Occident; l'ensemble de la composition présente un aspect plus riche, mais en même temps plus roide et plus hiératique. Enfin, si on reconnaît le Bon Pasteur dans le quatrième personnage du fragment de Saint-Georges, il faut noter une expression plus marquée du symbolisme dans l'œuvre orientale.

En même temps, on doit reconnaître que, si ce monument s'écarte en quelques points du type adopté sur les peintures des catacombes et sur les sarcophages, il se rapproche au contraire du type adopté dans la période suivante. Les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure et de Sainte-Marie-in-Cosmedin à Rome, celle de Saint-Apollinare-Nuovo, à Ravenne, reproduisent, en les développant, les détails nouveaux que nous venons de noter.

Si minutieuses que paraissent ces observations, elles ont cependant quelque importance au point de vue de l'histoire générale de l'art chrétien à cette époque. Si c'est sur un monument de Salonique qu'on trouve, pour une scène particulière, les traces d'une

transition entre les deux périodes si différentes dont nous avons parlé, ne sera-t-on point quelque peu autorisé à chercher en Orient le point de départ de cette révolution? Ainsi la question de l'influence byzantine s'enrichit d'un fait nouveau : cela ne la résout point; mais cela aide à la préciser.

En résumé ce sont donc moins des conclusions que des indications qu'il faut chercher à tirer de ce monument : le résultat en paraîtra moindre, mais il sera plus sûr. L'archéologie chrétienne d'Orient n'est point encore matière à doctrines; il faut d'abord en rassembler précieusement les monuments épars; il faut surtout s'efforcer d'en trouver de nouveaux. On doit se consoler des lenteurs de ces recherches en songeant combien est intéressant le problème dont la solution en dépend.

CATALOGUE

DES PRINCIPAUX MONUMENTS REPRÉSENTANT L'ADORATION DES MAGES

PENDANT LES PREMIERS SIÈCLES.

I

PEINTURES DES CIMETIÈRES SOUTERRAINS. — VERRES DORÉS.

1. Cimetière de Domitille.

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle porte la tunique talaire à longues manches et le voile. L'Enfant est sur ses genoux, vêtu d'une petite tunique. Les mages sont au nombre de quatre, deux de chaque côté de la Vierge. M. de Rossi (*Imagines selectæ Virginis Deiparæ*) a cependant remarqué que le peintre avait d'abord essayé la composition avec trois mages seulement. Ces personnages portent le costume qu'on leur donne sur la plupart des monuments : anaxyrides, tunique nouée à la ceinture, manteau et bonnet phrygien. Ils tiennent dans leurs mains des plats avec leurs dons. Cette fresque est sans doute une des plus anciennes représentations de l'Adoration des mages.

De Rossi, *Imagines selectæ Virginis Deiparæ*, tav. III. — Garrucci, *Storia dell' Arte crist.* tav. XXXVI. — Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. IV, p. 166.

2. Cimetière de Domitille.

Au-dessus d'un arcosolium, où se trouve représenté Orphée jouant de la lyre au milieu d'animaux, on voit la Vierge assise sur un siège à dossier. Le haut de sa tête a disparu. Aringhi suppose que les mages étaient devant elle. C'est aussi l'avis de Bottari. Il semble cependant qu'il n'y ait pas assez de place pour eux à cet endroit. Derrière la Vierge, et séparé d'elle par un édifice, se trouve un personnage qui étend la main. Bottari déclare qu'il est difficile de le déterminer. M. de Rossi y voit un prophète qui désigne de loin la Vierge.

Bosio, *Roma sott.* p. 355. — Aringhi, *Roma subt.* p. 563. — Bottari, tav. LXXI et p. 55. — Garrucci, *Storia dell' Arte crist.* tav. XXX.

3. Cimetière de Saint-Marcellin-et-Saint-Pierre.

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Sa tunique est bordée de pourpre. Ses cheveux sont ramenés et noués sur le haut de la tête. Elle tient dans ses bras l'Enfant. Les mages ne sont que deux : l'un à la droite, l'autre à la gauche

de la Vierge. Ils sont imberbes et portent le costume ordinaire. Ils ont dans les mains les plats qui contiennent leurs présents.

De Rossi, *Imagines selectæ Virginis Deiparæ*, tav. V. — Allard, *Rome souterraine*, pl. IV, n° 2. — Garrucci, *Storia dell'Arte crist.* tav. LVIII.

4. Cimetière de Saint-Marcellin-et-Saint-Pierre.

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Ses vêtements sont bordés de pourpre. Ses cheveux sont ramenés et noués sur le haut de la tête. Elle tient dans ses bras son Enfant. Les mages sont imberbes. Ils ont leur costume ordinaire, mais sans le manteau. Le premier d'entre eux paraît tenir une couronne; les deux autres ont des plats qui semblent vides.

Bosio, *Roma sott.* p. 389. — Aringhi, *Roma subt.* II, p. 117. — Bottari, tav. CXXXVI. — Garrucci, *Storia dell'Arte crist.* tav. LV.

5. Cimetière de Trason.

La Vierge est sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant dans ses bras. Les trois mages sont imberbes. Ils ont leur costume ordinaire, sauf les anaxyrides. Ils sont chaussés de guêtres. Leurs présents sont sur des plats.

Garrucci, tav. LXXIII.

6. Cimetière de Calliste.

La Vierge est sur un siège à dossier. Le manteau qu'elle porte par-dessus sa tunique laisse le côté gauche découvert. Les cheveux sont ramenés et noués sur le haut de la tête. L'Enfant est nu. Les trois mages sont imberbes. Ils portent leur costume ordinaire, mais sans les anaxyrides. Ils sont chaussés de longues guêtres. Bottari (p. 80) prétend qu'ils ont des éperons. Leurs présents sont dans des boîtes carrées.

Bosio, *Roma sott.* p. 279. — Aringhi, t. I, p. 587. — Bottari, t. II, tav. LXXXII. — Garrucci, tav. XXXV.

7. Cimetière de Cyriaque.

Cette peinture est fort effacée. Il n'en reste plus qu'une figure, placée sur la face extérieure d'un arcosolium. C'est un mage, portant le costume oriental. Il montre dans le ciel non pas l'étoile, mais le monogramme inscrit dans un cercle entouré de petits nuages. Le monogramme n'est pas peint, il est gravé à la pointe. C'est à la suite d'un éboulement, en 1862, que cette peinture a été mise au jour.

De Rossi, *Bull. di Arch. crist.* 1863, p. 76. — Voir aussi Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 27, et Martigny, *Dict. d'antiq. chrét.* p. 382.

8. Cimetière de Sainte-Agnès.

Les mages sont devant Hérode. Hérode est barbu, vêtu d'une longue tunique

et d'une chlamyde. Il est assis sur un trône. Les mages lui montrent leurs présents. Ils portent leur costume ordinaire. Le premier d'entre eux est barbu et paraît âgé. L'Adoration occupait peut-être un compartiment voisin.

Garrucci, *ouvr. cit. Dichiarazione*, p. 70.

9. *Diverses peintures des cimetières de Rome, trop effacées pour qu'on en puisse donner une description exacte ou qui n'ont pas encore été publiées.*

1° Une fresque du cimetière de Balbine presque entièrement détruite. La scène des Trois enfants dans la fournaise y figurait à côté de l'Adoration des mages : De Rossi, *Bull. di Arch. crist.* 1867, p. 5.

2° Une fresque fort mal conservée du cimetière de Calliste, où l'on voit encore l'histoire des Trois Hébreux à côté de l'Adoration des mages : De Rossi, *Bull. di Arch. crist.* 1866, p. 64.

3° Une fresque très-effacée du cimetière de Priscille, indiquée par M. de Rossi dans ses *Imagines selectæ Virginis Deiparæ*.

4° Deux fresques inédites, l'une du cimetière de Calliste, l'autre du cimetière de Domitille, que M. de Rossi compte publier dans les deux prochains volumes de la *Roma sotterranea*.

10. *Hongrie. Crypte de Fünfkirchen.*

Fresque en grande partie détruite représentant l'Adoration des mages. On ne voit plus que les traces de deux mages. La Vierge avec l'Enfant devait se trouver dans un compartiment central dont il ne reste plus rien.

De Rossi, *Bull. di Arch. crist.* 1874, tav. VII-VIII, et p. 150 et suiv.

11. *Verres dorés.*

On en compte cinq, représentant des mages. Ils sont de petites dimensions. Sur chacun d'eux on voit un mage portant un bassin. M. de Rossi (*Bull. di Arch. crist.* nov.-déc. 1864) a démontré que ces verres ne représentent pas des mages isolés, mais qu'ils étaient insérés dans des patènes et disposés de manière à donner la scène complète de l'Adoration.

1. Musée chrétien du Vatican : Buonarruotti, tav. IX, n° 3; Porret, t. IV, pl. XXXVIII, n° 3; Garrucci, *Vetri dorati*, tav. IV, n° 8.
2. Musée chrétien du Vatican : Vettori, vignette à la première page de son traité, *De vetustate et forma monogrammatibus*; Garrucci, *Vetri*, tav. IV, n° 10.
3. Musée chrétien du Vatican : Garrucci, *Vetri*, tav. IV, n° 9.
4. British Museum : Garrucci, *Vetri*, tav. IV, n° 11.
5. A Arles, chez l'abbé Gaudion : Garrucci, *Vetri*, tav. IV, n° 7.

II

SCULPTURE.

12. *Rome. Musée du Latran. Sarcophage trouvé dans les fondations du ciborium de Saint-Paul, hors les murs.*

La décoration est divisée en deux bandes. L'Adoration des mages est placée à l'angle gauche de la bande inférieure. La Vierge est sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant sur ses genoux. Elle porte la tunique talaire, le manteau et le voile. Le Christ est vêtu d'une petite tunique. Derrière la Vierge, se tient un personnage en tunique et manteau. D'après M. de Rossi et d'autres archéologues, il faut voir ici le Saint-Esprit, et non pas saint Joseph, qui, sur les plus anciens monuments, est ordinairement représenté jeune, imberbe, vêtu d'une tunique courte. Les trois mages sont imberbes et portent leur costume ordinaire. Le premier lève la main droite, comme pour désigner l'étoile, qui cependant n'est pas figurée sur le monument; de la main gauche il tient un vase sans couvercle. Le second mage porte un vase avec couvercle; le troisième, une cassette ronde.

De Rossi, *Bull. di Arch. crist.* 1865, p. 69. — Martigny, *Dictionnaire*, au mot *Sarcophages*. — Schnaase, *Geschichte der bildenden Kunst*, t. III, p. 91. — Allard, *Rome souterraine*, pl. XIX. — Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. II, pl. VIII.

13. *Rome. Musée du Latran.*

La Vierge est sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant sur ses genoux. Tous deux portent leur costume ordinaire. Les trois mages sont imberbes, vêtus comme de coutume. Ils ont des vases qui contiennent leurs présents.

Bosio, p. 99. — Aringhi, *Roma subt.* t. I, p. 331. — Bottari, *Pitt. e scult.* t. I, tav. XI.

14. *Rome. Musée du Latran.*

La Vierge est sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant. Costume habituel. Les trois mages sont imberbes, vêtus comme d'ordinaire. Le premier tient une couronne; le second, un vase avec de la myrrhe; le troisième, un vase avec de l'encens. Derrière eux sont deux chameaux. Le dessin de Bottari n'indique pas l'étoile. Elle existe cependant. Elle est à six rayons et inscrite dans un cercle.

Bosio, *Roma sott.* p. 95. — Aringhi, *Roma subt.* t. I, p. 327. — Bottari, *Pitt. e scult.* t. I, tav. XXXVIII.

15. *Rome. Musée du Latran.*

L'Adoration des mages est du côté droit. La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant sur ses genoux. Costume ordinaire. Au-dessus d'eux, on voit l'étoile. Elle est à six rayons et inscrite dans un cercle. Les trois mages

sont imberbes et habillés à l'orientale. Le premier mage montre l'étoile de sa main droite. Il offre une couronne, que l'Enfant saisit déjà. Les présents des deux autres mages sont plus difficiles à distinguer. Dans le fond, deux chameaux.

16. *Rome. Musée du Latran.*

L'Adoration des mages est à l'angle gauche du monument. La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant sur ses genoux. Costume ordinaire. Au-dessus, on voit l'étoile à six rayons inscrite dans un cercle. Les mages sont imberbes. Ils sont habillés à l'orientale. Ils tiennent leurs offrandes sur des plats. Dans le fond, on voit des chameaux ou des chevaux.

17. *Rome. Musée du Latran.*

L'Adoration des mages se trouve à l'angle gauche du monument. La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient sur ses genoux l'Enfant. Costume ordinaire. Les mages sont habillés à l'orientale. Le premier est barbu; les deux autres sont imberbes. Tous trois portent des présents qu'il est difficile de distinguer.

18. *Rome. Musée du Latran. Sarcophage trouvé près de Saint-Laurent, hors les murs.*

La Vierge est sur un siège à dossier. Elle tient sur ses genoux l'Enfant enveloppé de langes. Les mages sont imberbes et portent leur costume ordinaire. Selon Bottari, le premier tient une couronne; le second, une corbeille de fruits; le troisième, un vase avec de l'encens.

Bosio, p. 411. — Aringhi, t. II, p. 143. — Bottari, t. III, tav. CXXXI.

19. *Rome. Musée du Latran.*

L'Adoration des mages et l'Adoration des bergers sont représentées l'une à côté de l'autre, mais sans être unies. — La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient sur ses genoux l'Enfant. Ils sont vêtus comme d'ordinaire. Les trois mages sont imberbes et habillés à l'orientale. Le premier porte de l'or; le second, de l'encens; le troisième, un pain de myrrhe. Derrière les mages on voit trois chameaux. — A côté figure l'Adoration des bergers. L'Enfant, enveloppé de langes, est couché dans son berceau, sous le toit. Tout près, le bœuf, l'âne; puis un personnage imberbe, portant une courte tunique, un manteau, des gêtres et un bâton.

20. *Rome. Musée du Latran. Fragment de sarcophage.*

Le berceau de l'Enfant est placé sous un toit, mais il est vide. L'âne et le bœuf se tiennent auprès. En avant du berceau, Marie, assise sur un siège à dossier, tient sur ses genoux le Christ enveloppé de langes. En arrière de ce siège et près du toit, brille l'étoile à huit rayons. Les trois mages sont imberbes,

habillés à l'orientale. Ils portent leurs présents sur des plats. Derrière eux des chameaux. De l'autre côté on voit un personnage imberbe. Il est vêtu d'une courte tunique nouée à la ceinture; il porte des caleçons. Il tient un grand bâton à la main.

21. *Rome. Musée du Latran. Fragment de sarcophage.*

Ce fragment représente une Nativité. L'Enfant, enveloppé de langes, est couché dans son berceau. Ce berceau est placé sous un toit. Au pied se trouvent le bœuf et l'âne. De l'autre côté est assise la Vierge. Les mages devaient figurer; car près du toit on voit non pas l'étoile, mais le monogramme inscrit dans un cercle.

22. *Rome. Musée du Latran. Fragment de sarcophage.*

Ce fragment est important par les particularités qu'il présente. L'Enfant, enveloppé de langes, est couché dans son berceau. Ce berceau est placé sous un toit. Au pied se trouvent le bœuf et l'âne de la Nativité. A droite du berceau on voit sous des arbres la Vierge (costume ordinaire) et un autre personnage (saint Joseph). Il est vêtu d'une tunique nouée à la ceinture et descendant jusqu'aux genoux; il porte un bâton. A gauche du berceau sont les trois mages imberbes, vêtus à l'orientale. L'objet que porte le premier est brisé; les deux autres portent des plats avec l'encens et la myrrhe. L'étoile est figurée par le monogramme inscrit dans un cercle. Derrière les mages on voit un chameau et des arbres.

23. *Rome. Musée du Latran. Fragment très-mutilé.*

La Vierge est assise sur un siège à dossier, tenant l'Enfant déjà fort grand sur ses genoux. La tête de l'Enfant est en partie détruite. Les mages sont en costume oriental. Toutes les têtes sont mutilées, ainsi que la plupart des bras; les jambes sont à moitié détruites. On ne distingue pas bien les présents que portent les mages. Dans le fond, on voit trois chameaux.

24. *Rome. Musée du Latran. Fragment très-mutilé.*

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant déjà fort grand. On ne voit que le premier mage, encore est-il fort mutilé. Il porte le costume oriental et offre une couronne.

25. *Rome. Musée du Latran. Fragment très-mutilé.*

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant, dont la tête a disparu. Derrière le siège de la Vierge est saint Joseph. En avant, le premier des mages. Il est imberbe et habillé à l'orientale. Il lève la main droite, comme pour désigner l'étoile, qu'on ne voit pas. Il paraît offrir une couronne.

26. *Rome. Basilique de Saint-Nérée-et-Saint-Achillée.*

Fragment trouvé lors des dernières fouilles dirigées par M. de Rossi dans le

cimetière de Donitille¹. — La Vierge est assise sur un siège à dossier. Sa tête a été détruite. Elle tient l'Enfant des deux mains. Ce dernier a fort souffert, la tête a disparu et le bras droit est brisé. Les mages sont aussi fort mutilés; toutes les jambes sont brisées, sauf une. Les têtes ont presque entièrement disparu. On voit pourtant qu'elles étaient coiffées d'un bonnet phrygien. Le costume des mages est oriental; on ne distingue pourtant pas bien les anaxyrides. Le premier et le dernier mage, dont on voit un peu les figures, sont imberbes. Saint Joseph est placé derrière les mages. Les différents personnages sont séparés les uns des autres par des arbres.

27. Rome.

La Vierge est assise sur un siège à dossier et tient l'Enfant. Les mages sont d'âges différents. Ils ont la tête nue. Ils sont vêtus de longues tuniques. Le premier tient une pyxis; les deux autres portent des plats. Selon Bottari, la pyxis contient l'or; le plat du second mage, la myrrhe; le plat du troisième mage, l'encens.

Bosio, *Roma sott.* p. 93. — Aringhi, t. I, p. 325. — Bottari, t. I, pl. XXXVII.

28. Rome. Sarcophage trouvé dans le cimetière de Sainte-Agnès.

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant sur ses genoux. Costume ordinaire. Les trois mages sont imberbes, habillés à l'orientale. Ils ont derrière eux leurs chevaux. Selon Bottari, le premier offre l'or, le second, la myrrhe, le troisième, l'encens.

Bosio, p. 423. — Aringhi, *Roma subt.* t. II, p. 159. — Bottari, t. III, pl. CXXXIII.

29. Rome.

Monument très-important. Il offre l'Adoration des mages et l'Adoration des bergers figurées l'une à côté de l'autre, mais sans être unies.

L'Adoration des mages occupe l'angle gauche. La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant dans ses bras. Derrière elle est saint Joseph. Les mages ont le costume oriental. Ils sont imberbes. Le premier, selon Bottari, présente à l'Enfant un cercle pour indiquer le don de l'or; le second porte un plat avec de l'encens; le troisième, un plat avec de la myrrhe. Derrière les mages sont trois chevaux.

A côté est sculptée l'Adoration des bergers. L'Enfant, enveloppé de langes, est couché dans un berceau. Deux bergers l'adorent; l'un est jeune, l'autre vieux.

Bosio, p. 287. — Aringhi, t. I, p. 615. — Bottari, t. II, pl. LXXXV.

30. Rome.

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant, qui paraît en-

¹ Voir de Rossi, *Bull. di Arch. crist.* 1874, n° 1.

veloppé de langes. Les mages ont la tête découverte; ils ne portent pas de manteau. Le reste de leur costume est oriental. Ils offrent leurs dons ordinaires.

Bosio, p. 589. — Aringhi, t. II, p. 395. — Bottari, t. III, pl. CXCIII.

31. *Trouvé dans une vigne près de l'église de Saint-Sébastien,
sur la voie Appienne.*

Monument très-important. Les mages adorent l'Enfant à la crèche. Jésus est enveloppé de langes. Il repose dans un berceau placé sous un toit couvert en tuiles. L'âne et le bœuf sont au pied de ce berceau. Marie et Joseph se tiennent en arrière. Les trois mages sont imberbes. Ils ont le costume oriental. L'étoile brille près du toit. Le premier mage tient d'une main une couronne, de l'autre un vase à anse; le second offre un plat avec de l'encens; le troisième, deux colombes.

Bosio, p. 289. — Aringhi, t. I, p. 617. — Bottari, t. II, pl. LXXXVI.

32. *Couvercle de sarcophage provenant du cimetière du Vaticin.*

On y voit : 1° à gauche, l'histoire des trois jeunes Hébreux. On les voit d'abord refusant d'adorer la statue, puis priant dans la fournaise; 2° l'Adoration des mages. Elle est représentée d'une façon particulière. L'Enfant est enveloppé de langes, couché dans son berceau. Ce berceau est placé sous un petit toit. Auprès le bœuf et l'âne. Derrière le berceau, la Vierge assise sur un rocher et un personnage vêtu d'une tunique courte et tenant un bâton (S. Joseph). Les mages arrivent en avant du berceau. Ils sont imberbes, habillés à l'orientale. Le premier tient une cruche à anse; les deux autres tiennent des plats.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 63. — Aringhi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 295. — Bottari, t. I, pl. XXII.

33. *Inscription de Severa au musée de Latran : 14^e compartiment, n° 1.*

Les figures sont gravées en creux sur le marbre. A gauche de l'inscription SEVERA IN DEO VIVAS, on voit un buste de femme; à droite, l'Adoration des mages. La Vierge est assise sur un siège à dossier et tient l'Enfant dans ses bras. Au-dessus d'eux brille l'étoile à six rayons. Derrière la Vierge se tient un personnage qui étend la main droite sur elle en guise de protection : c'est saint Joseph. Les mages sont imberbes et vêtus à l'orientale.

D'Agincourt, *Sculpt.* pl. VII. — Mai, *Script. Vet.* t. V, tab. I. — Perret, t. V, pl. XII.

34. *Marbre des catacombes daté du consulat de Placidus et Romulus,
an 343.*

L'Enfant Jésus paraît couché à terre. Il est enveloppé de langes. Le bœuf et l'âne sont à ses pieds. Près de lui se tiennent deux personnages, dans lesquels on

doit voir saint Joseph et un des bergers. Le marbre est brisé et le reste de la scène a disparu. On ne distingue plus que la main d'un autre personnage.

Cette inscription n'est connue que par un manuscrit anonyme qui n'indique pas où elle fut trouvée. M. de Rossi l'a publiée : *Inscript. christ.* n° 73, p. 51. — Il faut ajouter pour Rome un beau vase en marbre gris conservé au musée Kircher. On y voit d'un côté la Vierge assise tenant l'Enfant, au milieu de douze figures, six bergers d'un côté, six mages de l'autre. Je n'ai pu voir ce vase au musée Kircher, qui est resté longtemps fermé; je ne le connais que par quelques indications de M. de Rossi, *Images de la Vierge*, p. 12 et 22.

35. Ravenne. Près de l'église de Saint-Nazaire-et-Saint-Celse.

Sarcophage de l'exarque Isaac.

La Vierge est assise sur un siège. Elle tient dans ses bras l'Enfant, dont la tête est couronnée du nimbe crucifère. Les mages sont imberbes et vêtus à l'orientale. Ils ont de longs manteaux flottants. Le premier tient un vase sur lequel on distingue des pièces de monnaie. Son bras gauche et sa jambe gauche sont brisés. Le bras gauche du second est aussi brisé; on voit moins bien ce que contient le vase qu'il offre. Le troisième a aussi perdu le bras gauche et la jambe gauche. On ne peut déterminer la nature de ses présents. L'étoile est simple, à six rayons.

Ciampini, *Vetera monumenta*, t. II, pl. III et p. 7. — *Collection des photographies de Ravenne*, n° 35.

36. Milan. Église de Saint-Ambroise. Sarcophage placé sous le pulpitum.

Au centre on trouve les portraits des défunts. A droite du médaillon qui les contient figure l'Adoration des mages; à gauche, les trois Hébreux refusant d'adorer la statue. L'étoile à six rayons brille au-dessus de leur tête. Dans l'Adoration des mages, la Vierge est assise, tenant l'Enfant sur ses genoux. La tête de ce dernier a disparu. Tout près de la Vierge se tient saint Joseph. Les mages sont en costume oriental; leurs têtes ont été brisées. Ils tiennent leurs dons sur des plats.

Allegranza, *Spiegazione e riflessioni sopra alcuni sacri monumenti di Milano*, 1757, pl. IV et p. 55. — Ferrari, *Monumenti della basilica Ambrosiana*, p. 100. Ferrari en a aussi donné un dessin. — De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1865, p. 27; 1866, p. 64, avec dessin.

37. Sarcophage de Saint-Celse.

On voit l'Enfant Jésus enveloppé de langes et couché dans son berceau. Ce berceau est sous un toit en chaume, soutenu par deux colonnes. Tout près de l'âne et le bœuf. A mi-corps, au haut du toit, un artisan tenant une hache à la main: c'est saint Joseph. Plus loin les trois mages tournant le dos à la crèche. Ils sont imberbes et habillés à l'orientale. Ils se montrent l'étoile inscrite dans un cercle. Les deux scènes sont séparées.

Bugati, *Memorie di S. Celse*, p. 167 et suiv. — De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1865, p. 27.

38. *Ravello. Près d'Amalfi, au couvent de la Trinité.*

Fragment de sarcophage.

Le centre du monument est occupé par une orante. Le côté gauche est détruit. Du côté droit on voit la Vierge assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant dans ses bras. Les mages sont habillés à l'orientale. Le premier d'entre eux offre une couronne d'or; le second tient un plat, sur lequel est un pain de myrrhe; le troisième, un plat de même forme, avec trois grains d'encens. Entre l'orante et les mages, on voit Moïse frappant le rocher.

De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1868, p. 94 et suiv.

39. *Sutri. Fragment d'un sarcophage conservé dans la collection*

du comte Flacchi.

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant sur ses genoux. La tête, le bras gauche et les pieds de l'Enfant ont été détruits. Les mages ont disparu. Derrière le siège de la Vierge, se tient saint Joseph.

De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1865, p. 27.

40. *France méridionale. Crypte de Sainte-Marie-Madeleine à la Sainte-Baume. Sarcophage des Saints-Innocents, dit vulgairement de Saint-Maximin.*

L'Adoration se trouve du côté droit de la bande supérieure. L'Enfant, enveloppé de langes, est couché dans son berceau. Ce berceau est placé sous un toit. L'âne et le bœuf se tiennent auprès. En dehors du toit, la Vierge est assise sur un siège à dossier. On voit au-dessus de sa tête le monogramme inscrit dans un cercle. Les mages sont imberbes, habillés à l'orientale. Le premier tient une couronne, les deux suivants tiennent des plats. De l'autre côté est sculpté le massacre des Innocents. La bande inférieure présente aussi d'autres sujets.

Faillon, *Monuments inédits de l'Apostolat de Sainte-Marie-Madeleine en Provence*, t. I, p. 754 et suiv. Le dessin qu'il a donné est malheureusement peu satisfaisant.

41. *France méridionale. Arles.*

L'histoire des rois mages occupe le centre du sarcophage. L'espace où elle est figurée est divisé en deux bandes. Dans la bande inférieure on voit les trois mages qui semblent se désigner l'étoile les uns aux autres. Elle ne figure pas dans le dessin de Millin. Les mages sont imberbes, habillés à l'orientale. Dans la bande supérieure on voit l'Enfant, enveloppé de langes, couché dans son berceau. Tout près se tiennent le bœuf et l'âne. La Vierge est assise. Un autre personnage figure, portant une torche; cette torche, qui n'aurait aucun sens, est, je crois, une erreur de Millin. Il faut la remplacer par un bâton.

Millin, *Voyage dans le midi de la France*, pl. LXVI. Ce dessin est fort mauvais. — Clair, *Monuments d'Arles*, 1837, p. 257.

42. *France méridionale. Fragment de sarcophage découvert à Saint-Gilles, près de Nîmes.*

À gauche du cartel central sont figurés les trois Hébreux refusant d'adorer la statue. Le second des enfants indique, en levant la main droite, l'étoile représentée par le monogramme inscrit dans un cercle. À droite l'Adoration des mages fort abîmée. Le groupe de la Vierge et de l'Enfant a disparu. On peut voir que les mages portent le costume oriental.

De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1866, p. 64. Le dessin qu'il donne a été fait d'après une photographie.

43. *Luxembourg.*

Deux scènes de l'histoire des mages sont représentées sur ce sarcophage. D'un côté l'Adoration : la Vierge est assise et tient l'Enfant dans ses bras. Mais cette partie du monument est fort mutilée; le haut des deux figures manque, ainsi que la tête du premier mage. Les mages n'ont point de bonnet phrygien; ils tiennent leurs dons sur leurs mains recouvertes du manteau. De l'autre côté on voit les mages en route. Ils sont guidés par l'étoile. Derrière eux est un bas-relief placé sur un piédestal. Wilthem veut y voir l'image de Balaam qui avait prédit la venue du Christ. Enfin à l'angle, dans un personnage fort mutilé, il faudrait reconnaître Hérode. Malheureusement le dessin qu'on trouve dans l'ouvrage de Wilthem est trop grossier pour qu'on puisse juger avec certitude de tous ces détails.

Wilthemius, *Luciliburgensia*, 1842, p. 167, et pl. XXVII, fig. 97.

III

MOSAÏQUES.

44. *Rome. Sainte-Marie-Majeure. Cinquième siècle (432-440).*

Mosaïque placée sur le côté gauche de l'arc triomphal. L'Enfant, nimbé, vêtu d'une petite tunique, est assis sur un trône orné de gemmes. La Vierge est à sa gauche, assise, je crois. Le nimbe n'est pas apparent. Derrière le trône se tiennent debout quatre anges ailés et nimbés. On voit deux mages vêtus à l'orientale et tenant des plats. Tout le reste de la mosaïque est fort difficile à distinguer.

Ciampini, *Vetera monimenta*, t. I, p. 208, et pl. XLIX, a donné de cette mosaïque une reproduction et une description singulièrement fausses. Il a pris la Vierge pour le premier des mages. Il faut dire pour l'excuser que les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure étaient de son temps déjà fort difficiles à distinguer. Macarius s'en plaint (*Hagioglypta*, p. 53). Il assure qu'on ne peut s'en faire une idée exacte, même en montant à la corniche. — Voici ce qu'en dit M. Barbet de Jouy : « Le divin Enfant est sur un trône, une étoile est au-dessus de sa tête; les trois rois l'entourent; deux anges assistent; Marie est debout; vers la gauche et à droite, sont deux serviteurs des

rois qui portent des présents.» (*Mosaïques de Rome*, p. 10.) — Selon M. Schnaase (*Geschichte der bildenden Künste*, t. III, p. 199), le Christ est assis à côté de sa mère, et il n'y a que deux rois qui lui offrent leurs hommages. — Les détails de ce monument sont, comme on voit, fort incertains.

45. Rome. Mosaïque. Sacristie de Santa-Maria-in-Cosmedin.

Fragment de mosaïque conservé dans la sacristie de Santa-Maria-in-Cosmedin. Une inscription placée au-dessous indique que cette mosaïque se trouvait dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre, à l'oratoire de la Mère-de-Dieu, bâti par Jean VII (705-707); que le fragment encore existant fut transporté à Santa-Maria-in-Cosmedin en 1636. — La Vierge est assise sur un trône couvert d'un coussin. Elle a son costume ordinaire. Sur le haut de son capuchon, sur ses épaules et sur le haut de sa poitrine, on voit des points d'or formant des croix. Elle est nimbée. Elle tient l'Enfant, dont la tête est ceinte d'un nimbe à croisillons gemmés. L'Enfant tend la main droite vers le premier des mages et tient de la gauche un rouleau. Derrière la Vierge est saint Joseph. A sa gauche se tient un ange ailé et nimbé. Ses cheveux blonds sont traversés sur le devant par un mince diadème. Il porte un bâton de la main gauche. Il semble servir d'intermédiaire entre les mages et la Vierge. Les mages ont disparu. Il n'en reste plus qu'une main offrant à l'Enfant une boîte carrée contenant de l'or. Cette mosaïque paraît être une œuvre grecque.

M. Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste*, t. III, p. 572, n. 1, veut placer cette mosaïque au XII^e ou XIII^e siècle. Il ne donne d'autres raisons que son impression personnelle. — Aringhi, *Roma subt.* t. II, p. 595, parle de l'Adoration des mages de Jean VII. « Eodem autem fere modo ejusmodi olim imagines in celebri Joannis Septimi ad Vaticanum sacello visebantur, eodem plane loco, ubi nunc porta, quæ sancta dicitur, sita est. Quibus quidem locis non pileolos modo, quos supra descripsimus, magi deferentes, sed munera insuper quibusdam in capsulis Deiparæ Virgini infantem Jesum simul gestanti offerentes, eundem in modum delineati exhibentur, quo in recensitis hactenus cæmeterialibus imaginibus videre est. » — Je ne cite qu'en dernier lieu Ciampini, dont les dessins méritent ici plus de défiance encore que partout ailleurs. La reproduction qu'il donne du fragment de Santa-Maria-in-Cosmedin, *De sacris Ædificiis*, pl. XXIV, n^o 1, est absolument inexacte. A la planche XXIII du même ouvrage, on trouve en son entier la mosaïque de Jean VII, et par conséquent le carré consacré à l'Adoration des mages. Mais quel compte tenir d'une reproduction aussi grossière ?

46. Ravenne. Saint-Apollinaire-Nuovo.

La Vierge est assise sur un trône orné de gemmes. Elle est vue de face, dans une attitude hiératique. Elle bénit à la grecque de la main droite; de la main gauche elle retient l'Enfant assis sur ses genoux. Sa tête est ceinte du nimbe. L'Enfant est vêtu d'une petite tunique et d'un manteau laissant le bras droit libre. Il bénit de la main droite. Son nimbe crucifère est à croisillons gemmés. Quatre anges, deux de chaque côté, se tiennent debout autour du trône. Ils sont ailés et nimbés. Un mince diadème traverse leurs cheveux. Ils ont de longs bâtons dans la main droite. Ils sont vêtus de tuniques et de longs manteaux laissant le bras droit libre. L'un d'eux bénit à la grecque. Les trois mages tiennent

leurs présents dans des plats ou des vases. Ils portent le costume oriental; mais le bonnet phrygien est remplacé par la couronne¹, les vêtements sont parsemés de gemmes. La tunique est relevée sur les côtés. Le premier mage est un vieillard à barbe et cheveux blancs; le second est jeune et imberbe; le troisième est un homme mûr et barbu. Le fond est formé par des palmiers. Les noms sont écrits.

Ciampini, t. II, pl. XXVII, p. 101. — *Collection Ricci des photographies de Ravenne*, n^o 114 et 115. — Rahn, *Ravenna*, 1869, p. 27 et suiv.

47. Mosaïque de Saint-Vitale.

Sur la bordure de la robe de Théodora on voit indiquée une Adoration des mages brodée. Il est difficile d'en donner une description fort exacte; mais on voit ainsi combien ce sujet devait être populaire dans l'art oriental.

Jaquemin, *Iconographie du costume*, pl. I. — Hefner-Alteneck, *Costumes du moyen âge chrétien*, t. I, pl. XCII. — *Revue archéologique*, 1^{re} série, 7^e année, t. I, p. 320. — *Collection Ricci des photographies de Ravenne*, n^o 7.

IV

IVOIRES. — MINIATURES. — MÉDAILLES DE DÉVOTION.

Je n'ai cité dans cette partie du Catalogue que les monuments les plus importants et les plus connus. Ils appartiennent en effet pour la plupart à une époque postérieure de l'art chrétien et offrent moins d'intérêt pour l'étude que nous avons entreprise².

48. Diptyque en ivoire de Milan, conservé dans la sacristie de la métropole.

La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient sur ses genoux l'Enfant, dont la tête est nimbée. Il bénit de la main droite. Les trois mages sont imberbes et portent le costume oriental. Le premier et le troisième tiennent des plats; le second tient une corne d'abondance.

Bugati, *Appendice alle memorie di S. Celso, etc. avec dessin*. — Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. I, p. 43, et *Album*, pl. VI. — *Moulages de la société d'Arundel*, 4^e classe, n^o 1. — Mozzoni, *Tavole della storia della Chiesa*, vi^e siècle, p. 61. — Cf. aussi de Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1867, p. 27.

¹ Ces couronnes viendraient, dit-on, d'une restauration moderne. (Julien Durand, *Ann. arch.* de Didron, t. XX, p. 119, n^o 2.)

² Parmi les monuments dont je n'ai pu voir les originaux ni les reproductions, je citerai un ivoire de Kensington signalé par M. de Rossi (*Images de la Vierge*, p. 6), qui remonte peut-être au 11^e siècle.

49. *Ivoire provenant de la bibliothèque de Lauresheim et conservé
à la bibliothèque du Vatican.*

Il est divisé en trois étages. L'étage inférieur est consacré à deux scènes de l'histoire des mages. A gauche on les voit devant Hérode. Le fond est formé par des édifices à coupole. Le tyran est assis sur son trône. Les mages sont devant lui, jeunes et imberbes. Ils portent le costume oriental, sauf les caleçons. A droite on voit les mages arriver devant la Vierge. Elle est assise sur un siège élevé couvert d'un coussin. Sa tête est nimbée. Elle tient l'Enfant, qui porte le nimbe crucifère. Au-dessus de sa tête brille l'étoile à huit rayons. Les mages portent leurs présents sur des plateaux ronds.

Gori, *Thesaurus Diptychorum*, t. III, pl. IV et p. 25-33, attribue cet ivoire au ix^e siècle. Cette date est certainement trop basse; l'ivoire est au moins antérieur au vii^e siècle.

49^{bis}. *Pyxis en ivoire conservée à la bibliothèque du collège
de Luxembourg.*

La Vierge est assise; l'Enfant est sur ses genoux et tient en main une croix. L'étoile brille au-dessus de sa tête. Les trois mages ont le costume oriental. Ils offrent leurs présents sur leurs mains recouvertes du manteau. Derrière viennent les bergers. Cette pyxis paraît remonter au ix^e siècle.

Wilthemius, *Luciliburgensia*, p. 197 et pl. L, fig. 187.

50. *Ivoire de la Bibliothèque nationale de Paris, couvrant un manuscrit
du xi^e siècle.*

Trois scènes y sont reproduites : en haut l'Annonciation, au centre l'Adoration des mages, en bas le Massacre des Innocents. C'est la composition ordinaire. Le travail est soigné, l'ornementation délicate et dans le genre de celle qu'on voit à la chaire de Saint-Maximin. (Ravenne.) — Bibliothèque nationale : manuscrits, supplément latin, n^o 664, provenant de l'église de Metz.

Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. I, p. 42; *Album*, pl. V. D'après M. Labarte, il faudrait placer cet ivoire dans la période comprise entre le vi^e et le viii^e siècle environ.

51. *Porte en bois de Sainte-Sabine.*

Ce monument a donné lieu à diverses opinions. Il présente en plusieurs compartiments diverses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. — L'Adoration des mages y est représentée selon le type ancien. Malheureusement, comme elle occupe un des compartiments de la bande supérieure, certains détails sont assez difficiles à vérifier. La Vierge est assise, tenant l'Enfant Jésus. Les trois mages sont imberbes et portent le costume oriental. Leur tunique se relève sur la jambe. Ils tiennent leurs présents sur des plats. Dans le fond un mur de maison.

D'Agincourt, *Sculpt.* pl. XXIII, *Explicat. des planches*, t. II, p. 51, attribue ces portes au xiii^e siècle. — M. Dobbert, *Ueber den Styl. Niccolo Pisano's und dessen Ursprung*,

Munich, 1873, p. 87 et 88, les croit du vi^e siècle — C'est aussi l'avis de M. de Rossi, *Mosaici di Roma*, planche de la mosaïque de Sainte-Sabine, note. — Une opinion qui ne manque pas de vraisemblance consiste à voir dans ces portes une copie faite au xiii^e siècle d'un monument plus ancien. (Burckhardt, *Der Cicerone*, 1874, p. 593.)

52. *Monza. Fiote contenant des huiles saintes.*

On y voit figurées l'Adoration des mages et l'Adoration des bergers réunies. La Vierge, vue de face, est assise sur un siège richement orné de gemmes. Elle tient dans ses bras l'Enfant, qui bénit de la main droite. Tous deux sont nimbés et portent leur costume ordinaire. Au-dessus de leur tête deux anges soutiennent un médaillon dans lequel est inscrit un monogramme. A droite de la Vierge les trois mages en costume oriental; deux d'entre eux sont barbus. Ils portent leurs présents sur des plats. Le premier est agenouillé. A gauche de la Vierge sont trois bergers, vêtus d'une tunique nouée à la ceinture. Deux d'entre eux se montrent le monogramme; le troisième est assis. Dans le bas, des animaux jouent entre eux. Les inscriptions sont grecques :

† ΕΛΕΟΝΖΥΛΟΥΖΩΗCΤΩΝΑΓΙΩΝΧΡΙCΤΟΥΤΟΠΩΝ
ΕΜΜΑΝΟΥΗΛΜΕΘΙΜΩΝΘC

Mozzoni, *Tavole cronologiche critiche della storia della Chiesa universale*, sec. vii, p. 77.
— Martigny, *Dict. art. Bergers et Huiles saintes.*

53. *Rome. Musée du Vatican. Médaille byzantine.*

Sur un des côtés de cette médaille figure l'Adoration des mages gravée en creux. La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle est nimbée. Elle tient sur ses genoux l'Enfant, qui porte le nimbe, mais point crucifère. Derrière le siège est un arbuste. Au-dessus brille l'étoile à six rayons. Les mages ont le costume oriental; mais le travail est si grossier, qu'il est difficile de bien distinguer les détails. Au-dessus d'eux vole une colombe tenant un rameau d'olivier dans son bec. Dans le bas de la médaille, des deux côtés d'un arbuste, sont figurés deux cerfs.

De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1869, num. de mai et juin, planche et commentaires, n^o 10 de la planche. Il attribue cette médaille au vi^e siècle environ.

54. *Rome. Musée du Vatican. Médaille byzantine.*

Sur un des côtés de cette médaille figure l'Adoration des mages. La Vierge est assise sur un siège à dossier. Elle tient l'Enfant. Il porte un nimbe, mais point crucifère. Au-dessus de sa tête est une croix. Les mages sont habillés à l'orientale. Ils tiennent leurs dons sur des plats. Au-dessus d'eux vole une colombe tenant un rameau d'olivier dans son bec. Derrière la colombe brille une étoile à dix rayons.

De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1869, num. de mai et juin, planche et commentaires, n^o 9 de la planche. Il attribue cette médaille au vi^e siècle environ. Cf. aussi, du même, *Images de la Vierge*, p. 6.

55. *Pâte verte.*

Au milieu Marie est couchée sur un lit. A côté d'elle, dans un berceau, Jésus, vêtu d'une simple tunique, les bras enveloppés, la tête ceinte du nimbe crucifère. Près du berceau le bœuf et l'âne. A droite Joseph assis et nimbé. A gauche les trois mages prosternés, ayant chacun un vase à la main. Au-dessus on lit : H Γ ENNHCHC.

Martigny, *Dictionnaire d'antiquités...*, art. *Nativité*. D'après le dessin donné par l'abbé Martigny, les mages auraient ici la coiffure que leur donnent aujourd'hui encore les peintres byzantins.

56. *Ménologe grec basilien. Bibliothèque vaticane, n° 1613.*

La scène se passe sur une montagne dont le flanc est creusé. La Vierge est assise sur le rocher. Elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, vêtu d'une petite tunique. Il bénit de la main droite, tient un rouleau de la main gauche. Tous deux sont nimbés. Entre ce groupe et les mages se tient un ange. Il conduit les mages et leur montre l'Enfant. Il est vêtu d'une tunique, d'un manteau. Il est ailé et nimbé et tient un long bâton dans la main gauche. Les trois mages s'inclinent. Ils ont des tuniques brodées relevées sur le côté, des saraballes ornées d'or. Leur manteau est agrafé sur l'épaule. Ils sont coiffés de petites tiaras. Le premier a une barbe blanche, le second une barbe châtain; le troisième est imberbe. Ils portent leurs présents sur des plats.

Cette miniature est signée par Blachernitos. Elle est à la page 272. Une autre peinture de cette époque représentant l'Adoration des mages est mentionnée par Éginhard, ap. Pertz, *Script.* t. I, p. 211; elle se trouvait dans une église près de Côme.

NOTICE

SUR LES PEINTURES MURALES ET LES MOSAÏQUES DES ÉGLISES DU MONT ATHOS.

Je ne présente point les pages suivantes comme un mémoire complet sur les peintures murales de l'Athos; j'ai cherché seulement à indiquer en quelques mots le genre d'importance qu'on doit leur attribuer. Dans l'histoire encore si obscure de l'art byzantin, il faut surtout s'attacher à recueillir quelques faits certains.

L'Athos est malheureusement un pays mystérieux s'il en fut. Son histoire est un tissu de légendes sans cesse augmentées et embellies par l'imagination des moines. Rien ne les trouble, et quelques siècles de plus ou de moins ne sont pas chose à les arrêter. Quel récit n'inventerait-on pas dans un pays où Caracalla est passé au nombre des fondateurs de couvents? Aujourd'hui, il est vrai, tout ce riche matériel de fables a été soumis à la critique: on a fouillé les archives, fixé des dates; les faits historiques ont été en grande partie éclaircis; mais tout ce qui concerne l'art byzantin à ses différentes époques reste encore dans un vague dangereux.

Ne semble-t-il point d'abord que les couvents de l'Athos devraient en conserver les plus anciens monuments? Depuis bien des siècles cette république monastique a presque toujours joui d'une entière indépendance: elle a été le centre du christianisme orthodoxe; les empereurs, les princes, les fidèles l'ont enrichie de leurs dons. Aussi, depuis qu'on a commencé à se préoccuper avec quelque esprit scientifique de l'histoire de l'art chrétien en Orient, plusieurs archéologues ou artistes se sont rendus à la montagne sainte pour en explorer les trésors. Quelques-unes de ces missions doivent être particulièrement citées.

Didron est le premier qui se soit proposé d'étudier l'art byzantin à l'Athos. Son voyage a eu lieu de 1839 à 1840. Il a été publié dans les *Annales archéologiques*¹. Didron n'a pas toujours abordé l'art chrétien d'Orient avec une méthode suffisamment scientifique et impartiale. Cependant il a en général assez bien vu que les peintures murales de

¹ *Annales archéologiques*: t. IV, p. 133, 223; t. V, p. 148; t. XVII, p. 72; t. XVIII, p. 109, 197; t. XX, p. 275; t. XXI, p. 27, 80, 126; t. XXIII, p. 249; t. XXIV, p. 177, etc. Voir aussi l'introduction et les notes de son *Manuel d'iconographie chrétienne*, Paris, 1845.

l'Àthos n'avaient point la date qu'on leur attribuait, et qu'il fallait renoncer à y chercher les plus anciens monuments de l'art byzantin.

Depuis, l'Àthos a été exploré avec le plus grand soin par M. de Sevastianoff. M. de Sevastianoff se trouvait dans les conditions les plus favorables. Il était envoyé par le tzar, accompagné d'architectes, de peintres, de photographes. Peintures, trésors, manuscrits, tout a été examiné et reproduit. Pour donner une idée de la richesse des matériaux recueillis, il suffira de dire que M. de Sevastianoff a rapporté quatre mille dessins ou photographies¹.

Malheureusement ce sont des trésors dont on ne peut encore profiter. On peut voir à Saint-Pétersbourg la collection des dessins et photographies de M. de Sevastianoff; mais il n'a encore, je crois, rien publié. Aussi quand on écrit sur l'art byzantin au mont Àthos sans y être allé, c'est toujours aux articles de Didron qu'on a recours.

Ces deux voyages sont les plus importants au point de vue qui nous occupe. Il faut mentionner aussi celui du peintre Papety. Il a rapporté de nombreux dessins d'après les fresques de l'Àthos; le Louvre en possède une partie². M. Miller était accompagné d'un peintre, M. Guillemet, dans sa mission à l'Àthos³. Enfin M. Proust a aussi publié une relation de voyage où il dit quelques mots des peintures byzantines, et en donne quelques dessins⁴.

En ce qui concerne les peintures murales, je n'en ai point vu qui remontent d'une façon certaine⁵ au delà du xvi^e siècle. Je dois faire mes réserves pour celles qui portent des inscriptions slaves; je n'en connaissais point la langue, et, comme elles se trouvent souvent dans des couvents maintenant habités par des Grecs, je n'ai pu en avoir l'explication⁶. Cependant, en général, lorsqu'un peintre a travaillé à la décoration

¹ Les *Annales archéologiques* ont publié un résumé du rapport de M. de Sevastianoff, t. XXI, p. 173 et suiv. Voir aussi M. de Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1863, p. 48.

² Papety a publié sur les peintures byzantines de l'Àthos un article dans la *Revue des Deux Mondes* de 1847. On y trouve quelques erreurs et une méthode peu sûre pour dater les peintures. Mais ce qu'il dit des procédés techniques en usage à l'Àthos est très-juste.

³ Voir *Archives des missions*, t. II, p. 493 et suiv.; *Correspondant*, 1866, livr. d'avril.

⁴ *Tour du monde*, 1861, p. 103 et suiv.

⁵ J'entends par ce mot les inscriptions datées. Je me réserve de parler plus tard de celles qui, tout en ne présentant point cette garantie, pourraient être attribuées à une époque plus ancienne.

⁶ On trouve des peintures à inscriptions slaves d'apparence assez ancienne aux couvents d'Hagios Paulos, de Xénophon; à la petite église-de Milouklisia, située à une demi-heure de Karyès.

d'une église, il ne manque pas de l'indiquer par une inscription peinte, placée ordinairement au-dessus des portes. Ces inscriptions donnent presque toujours les noms de l'higoumène et du peintre, l'année, l'indiction et quelquefois même le jour du mois. Pour les peintures qui sont considérées comme anciennes, ces inscriptions ont parfois disparu; mais les exceptions que je mentionnerai plus loin ne prouvent guère contre une règle constante.

Les moines de l'Athos ne sont pas naturellement admirateurs des peintures anciennes. On démêle fort bien dans leurs récits d'une chronologie fantaisiste que ce goût ne leur était guère venu avant le moment où des archéologues voyageurs ont cherché à le leur inspirer. En général, lorsqu'une peinture est fort abîmée, ils la refont; quand elle pâlit de tons, quelque restaurateur en ravive les couleurs. Cela ne leur est point difficile: chaque couvent a ses peintres; ils ne demandent pour leur tâche ni beaucoup de temps ni beaucoup d'argent. Aussi peut-on dire, je crois, sans se tromper beaucoup, que la décoration de chaque église se renouvelle en entier environ tous les trois ou quatre siècles. Ainsi dans les couvents de la côte orientale, la plupart des peintures ont été refaites au siècle dernier ou au commencement de celui-ci; plusieurs couvents de la côte occidentale conservent au contraire des décorations datées du xvi^e siècle.

Mais, puisqu'il y a des peintures anciennes dont la date a disparu, puisque d'autres ont été restaurées, ne peut-on point trouver quelque autre moyen que les inscriptions pour reconnaître les différentes époques? En Occident, l'amateur le plus humble ne confondra pas, en général, les œuvres des divers siècles et des diverses écoles. Mais en Orient si les peintures se renouvellent, elles ne changent pas. Le peintre moderne reproduit l'œuvre de son prédécesseur à la même place, de la même façon et avec les mêmes procédés. Les règles qu'on cherche à établir sont illusoire. Il n'en faudrait pas conclure que l'art byzantin a toujours été le même depuis ses origines jusqu'à nos jours, mais seulement que toutes les peintures murales de l'Athos appartiennent à peu près à une même période de l'art byzantin¹.

¹ Je me borne à indiquer cette question. Je compte y revenir plus tard à propos du Manuel de la Peinture trouvé à l'Athos par Didron et du fameux peintre Pansélinos, qui y est mentionné. On a depuis discuté autour de ce nom. J'ai cherché à recueillir le plus de renseignements précis sur ce sujet, mais on arrive à peu de certitude. Les moines de l'Athos attribuent une foule de peintures à Pansélinos; il est vrai qu'ils en comptent trois. Pansélinos est devenu chez eux, non plus un nom propre, mais un nom commun. On dit une peinture de Pansélinos comme nous disons un courage d'Achille. Cela signifie tout simplement que la peinture passe pour vieille. On peut voir sur cette question les différentes éditions et traductions du Manuel de la peinture: Didron, *Manuel d'iconogr. chrét.*

Ainsi donc c'est une erreur que de chercher dans les fresques de l'Athos les œuvres authentiques des anciens peintres byzantins ; mais on y trouve en revanche les monuments d'une période souvent récente, mais toujours curieuse. On ne saurait se faire une idée de leur immense développement. Dans les églises de l'Athos, depuis le bas du mur jusqu'au fond de la coupole, tout est couvert de peintures distribuées par compartiments ou par bandes. Comme elles sont surtout conçues au point de vue décoratif, elles offrent une richesse d'aspect surprenante : les figures se détachent vivement sur un fond bleu ; l'or, les gemmes couvrent les vêtements, dont les tons rouges, verts, bruns éclatent avec vigueur. Il ne faut y chercher ni le soin du dessin, ni l'étude savante du coloris, mais seulement les traditions d'une grande école de décoration. Tous ceux qui ont fait le voyage d'Orient ont été frappés de cette foule de figures qui tapissent les murs de l'église, grimpent le long des arcades et jusqu'au fond de la coupole.

Mais ce qui est plus curieux encore, c'est de voir avec quelle uniformité les personnages et les scènes sont partout répartis. Au bout de quelques jours d'étude, on pourrait entrer dans une église byzantine les yeux fermés, et indiquer la place de la plupart des sujets, sans commettre beaucoup d'erreurs. Dans le narthex extérieur et avant de pénétrer dans le lieu saint, le fidèle est arrêté par la représentation du Jugement dernier qui se développe sur une grande étendue, avec un luxe de détails terrifiants. Non loin les saints guerriers, Georges, Démétrios, Eustathe, Loupos, Mercurios, Nestor, les deux Théodore, etc., couverts de cuirasses et l'épée nue à la main, gardent la porte du temple. Les uns ont la figure jeune et régulière des éphèbes grecs ; d'autres ont l'aspect plus rude, les traits plus menaçants. Parfois, à ces représentations se substituent des scènes de l'Apocalypse, les conciles, ou la suite de sujets connus sous le nom des *vingt-quatre stations de la Mère de Dieu*. Dans le narthex intérieur, se déroulent les événements de l'Ancien Testament ou l'histoire des martyrs. Dès qu'on entre dans le naos, on voit au-dessus de la porte la splendide composition de la mort de la Vierge. Tout autour se pressent les scènes de la vie du Christ : l'entrée à Jérusalem, la résurrection de Lazare, la multiplication des pains, etc. Si l'on pénètre plus avant, on trouve à l'abside latérale de droite les principaux épisodes de la jeunesse de Jésus : sa naissance, son baptême, la présentation au temple, etc. L'abside latérale de gauche est généralement réservée au drame de la Passion : la crucifixion, la descente de

passim ; *Ερμηνεία τῶν Κορυθαίων*, Athènes, 1853 ; Schäfer, *Das Handbuch der Malerei*, Trèves, 1855 ; en outre : Unger, *Griechische Kunst des Mittelalters* dans l'*Allgemeine Enkyklopädie* de Ersch et Grüber, t. LXXXIV, p. 435 et suiv. ; Schnaase, *Geschichte der bildenden Kunst*. t. III, p. 287 et suiv.

croix, le thrène funèbre, la mise au tombeau, la résurrection, presque toujours unie à la descente aux limbes. La grande abside du fond est souvent consacrée aux paraboles et aux miracles. La coupole centrale présente sur les pendentifs qui la soutiennent les quatre évangélistes. Au fond se détache sur champ d'or l'image gigantesque du Pantocrator, tandis que dans la bande qui court au-dessous défile la divine liturgie : les anges, vêtus de robes éclatantes, s'avancent lentement par groupes réguliers; les uns encensent, d'autres portent des séraphins, d'autres les instruments de la Passion; au milieu de la procession, quatre d'entre eux soutiennent sur leurs épaules un brancard funèbre où repose étendu le cadavre du Christ. Enfin, tout le long de l'église, la bande inférieure est occupée par les images en pied des saints : soldats, ascètes, évêques sont là, rangés côte à côte, dans une attitude hiératique. Ils semblent, par leur disposition, moins appartenir à la peinture qu'à la sculpture : ce sont presque des figures de bas-relief. Telle est la disposition que présentent les peintures murales de la plupart des églises de l'Athos. On m'excusera de ne point entrer ici dans les détails et de ne donner qu'une description générale¹.

Chacune de ces scènes mériterait souvent une étude particulière. Que de problèmes intéressants elles présentent si l'on songe que la peinture byzantine a servi de transition entre l'art ancien et la première Renaissance italienne. Qu'a-t-elle emprunté à l'un, qu'a-t-elle fourni à l'autre? Beaucoup sans doute. Il suffit de vivre quelques jours au milieu de ces œuvres si curieuses pour être frappé des analogies que présentent plusieurs compositions byzantines avec des sujets antiques. Et d'autre part comment ne remarquerait-on pas l'identité presque complète qui existe entre ces fresques et les œuvres des premiers peintres italiens². Mais ces études si délicates et si séduisantes demandent à être traitées avec d'autant plus de rigueur scientifique; il faut se défier de l'imagination dans un domaine où sa part est déjà si belle. Aussi me bornerai-je, dans cette première étude, à donner : 1° quelques inscriptions fixant la date des peintures murales à la fresque de l'Athos; 2° une description des principales mosaïques *décoratives*. Ces derniers monuments ne sont pas

¹ Il est utile de remarquer combien est ancien le système de décoration employé dans les églises de l'Athos et qui consiste à couvrir les parois des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. S. Nil le recommande à Olympiodore dans une lettre citée au 7^e synode, action IV : « Novi et veteris Testamenti historiis hinc inde parietes templi repleri doctissimi pictoris opera velim... » Et les envoyés du pape Adrien ajoutent après la lecture de cette lettre : « Tale etiam qui nunc in Deo quiescit, Joannes olim fecit. Nam cum templum Romæ Salvatoris exstrueret, in utroque pariete templi historiam veteris et novi Testamenti inscripsit... »

² S. Maria dell'Arena, à Padoue, décorée par Giotto, en offre un des plus curieux exemples.

datés, il est vrai, mais ils peuvent être considérés comme assez anciens ; l'habitude de décorer les églises avec des mosaïques a dû cesser à l'Athos vers le XIII^e siècle.

Couvent de Vatopédi. Narthex intérieur du catholicon.

Ἀνιστορήθη ὁ παρὼν Θεῖος ναὸς οὗτος ἐπὶ βασιλείᾳ Ἀνδρονίκου τοῦ ὀρθοδοξωτάτου βασιλέως Κομνηνοῦ τοῦ Παλαιολόγου διὰ συνδρομῆς τοῦ ἱερομοναχοῦ κυροῦ Ἀρσενίου ἐν ἔτει ζμκ', ἰνδικτιῶνος ιζ'. Ἀνεκαινίσθη δὲ καὶ ἐπιδιορθώθη ὁ παρὼν Νάρθηξ σκουδῆ καὶ ἐπιμελεῖα τῶν πανοσιωτάτων προΐσλαμένων τῆς πανστέπλου Μονῆς ταύτης δαπάνη δὲ εὐσεβῶν τινῶν φιλοκρίστων Χριστιανῶν διὰ χειρὸς Βενιαμίν μοναχοῦ καὶ τῶν ἀγαθέλφων αὐτοῦ, ἐκ χώρας Γαλατισίας, ἐν ἔτει καιθ ἰνδικτιῶνος ζ', Μαΐου ιστ' ¹.

Ce temple a été historié sous le règne d'Andronic Comnène Paléologue, roi très-orthodoxe, grâce au saint moine Arsénios, en l'an 6820 (1312), indiction 10. Le présent narthex a été renouvelé et réparé par le zèle et les soins des très-saints chefs de ce très-auguste monastère, aux frais de chrétiens amis du Christ, de la main du moine Benjamin et de ses frères du pays de Galatista, en l'an 1819, indiction 7, 16 mai.

Cette inscription est placée dans le premier narthex intérieur du catholicon.

Elle se divise en deux parties : 1^o la reproduction d'une inscription ancienne ; 2^o une inscription moderne.

On ne saurait trop louer l'heureuse idée qu'ont eue ici les moines de nous conserver le texte du XIV^e siècle. La date de l'année concorde exactement avec l'indiction ². Andronic Comnène Paléologue fut un des principaux bienfaiteurs du couvent de Vatopédi. Jean Comnène parle des chrysobulles qu'il accorda aux moines ³. Deux de ces documents existent même encore ⁴. Dans l'église on montre plusieurs de ses dons, entre autres un tableau à cadre d'argent émaillé qui porte son nom. On ne doit donc pas s'étonner que sous lui le monastère de Vatopédi ait décoré à nouveau toute son église.

Mais il est plus difficile de fixer quel rapport on peut établir entre cette ancienne inscription et les peintures qui occupent les parois du narthex. Ce narthex est orné de mosaïques ⁵ et de fresques, dont l'aspect

¹ J'ai maintenu l'orthographe de l'original.

² Voir De Muralt, *Essai de chronogr. byzantine*, t. II, p. 509.

³ Ἐκαλλώπισαν δὲ τὸ αὐτὸ καὶ οἱ ἐν βασιλεῦσιν δοῖδιμοι. Μανουὴλ ὁ Κομνηνὸς, καὶ Ἀνδρόνικος ὁ Παλαιολόγος, καθὼς φαίνεται ἀπὸ τὰ χρυσόβουλα ὅπου ἔδωσαν εἰς αὐτό. (Προσκνητάριον τοῦ ἁγίου θρους, Venise, 1864, p. 29.)

⁴ Voir Langlois, introd. du manuscrit de Ptolémée, p. 41; Muller, ad. 6810; De Muralt, p. 480.

⁵ J'en donne ailleurs la description.

seul indique qu'elles ont été exécutées à des époques différentes. Les unes sont toutes modernes ; d'autres paraissent plus anciennes. Est-il possible de fixer les époques avec certitude ? Didron, qui d'ordinaire montre peu de confiance dans l'antiquité des peintures de l'Athos, n'est pas loin de reconnaître dans « quelques fresques pâles de couleur, belles de disposition, graves de caractère... des œuvres du XII^e siècle. » Il n'avait pas vu l'inscription, qui ne permet pas de remonter au delà du XIV^e¹. Papety déclare que « l'église principale de Vatopédi est peinte entièrement par Pansélinos². » Malheureusement attribuer une peinture à Pansélinos, ce n'est point la dater. Ces renseignements ont le grave défaut d'avoir été pris auprès des moines, fort ignorants des antiquités de leurs églises. L'un d'eux me racontait qu'au XIII^e siècle Michel Paléologue ruina Vatopédi, centre d'opposition à ses projets d'union entre l'Église grecque et l'Église latine ; par bonheur les fresques du narthex échappèrent au désastre. Lui-même, après avoir passé sa vie à l'église de Vatopédi, ne s'était point avisé de l'inscription qui indique l'époque d'Andronic II.

Dans l'inscription moderne, la restauration du narthex est indiquée par les mots *ἀνεκκρίσθη και ἐπιδιορθώθη*. Ce sont des termes bien vagues. *Ἐπιδιορθώθη* veut-il dire qu'on a consolidé la construction ? C'est le sens qui paraît le plus probable. Mais rien ne permet d'établir un partage exact entre les différentes époques de la décoration.

Il est vraisemblable d'ailleurs qu'entre 1312 et 1819 il faut placer une autre restauration qui n'est point mentionnée dans l'inscription. En effet, la porte principale qui donne accès dans ce narthex a pour cadre des linteaux et une corniche en marbre assez grossièrement travaillés. On lit une inscription datée :

† ΕΤΟΥΣ Ϟ Π Ϛ Δ † ΘΕΟΦΑΝΟΥΣ ΗΓΕΡΟΜΟΝΑΧΟΥ
ΗΓΟΥΜΕΝΟΥ.

Il est fort probable que lorsqu'on a placé ce cadre de porte, en 1426, on a été obligé de détruire une partie du mur du narthex. Les peintures en auraient souffert. On ne peut donc assigner une date certaine à celles de ces fresques qui paraissent être les plus anciennes.

Convent de Sainte-Laure. — Inscription au-dessus de la porte d'entrée du naos du catholicon.

Ἰστορίται ναὸς Μαρίας Παρθένου ἐξ αὐτῶν κριπέδων τε ἄμα και βαθρῶν διὰ συνδρομῆς δὲ και ἐξόδου Νεοφύτου προέδρου περιφανοῦς Βερροίας ὀρωμιμένου τε ἐξ Ἀθηνῶν τῇ πόλει πατριαρχοῦντος τοῦ κυρίου Ἱερεμίου ἡγουμενεύοντος κυρίου Κυ-

¹ *Annales archéologiques*, t. V, p. 153.

² *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1847.

πριανού ἐν ἑτεῖ τῶν ἐπὶ τὰ χιλίων τε τρεῖς εἰκᾶδι δίπλη και ἀπλή τρίτη. Διὰ χειρὸς κυρίου Θεοφάνου μονάχου¹.

Le temple de la Vierge Marie a été historié depuis la base, grâce aux soins et à l'argent de Néophytos, proèdre illustre de Berrhée, venu d'Athènes, sous le patriarcat du seigneur Jérémie, sous l'higouménat du seigneur Cyprien, l'an 1543. Par la main du seigneur Théophane, moine.

Cette inscription a été aussi copiée par Didron (*Ann. archéol.* t. XXI, 1^{er} livr. p. 35). Voici ce qu'il dit des peintures : «... il ne s'agit ni du x^e siècle, comme le prétendent les moines, ni du xii^e, ni même du xiv^e, mais tout simplement du xvi^e, de l'an 1535. Or, ces peintures, quoique de l'époque où finissait presque la Renaissance dans notre pays, ont une physionomie archaïque vraiment ancienne, et nous les appellerions romanes en France; je dois déclarer en outre que je n'en connais pas de plus vieilles dans le mont Athos... Avis à tous les archéologues qui croient dater, surtout chez les Byzantins, avec une apparence de certitude. »

Ces peintures ont été dessinées par Papety. Depuis elles ont subi de fortes restaurations, qui leur ont enlevé une grande partie de leur valeur.

Couvent de Xénophon. — Église de Saint-Georges. — Naos.

Inscription copiée avec le caractère paléographique :

† Ὁ ΘΕΟΣ ὙΤΟΣ ΚΑΙ ΠΑΝΣΕΠΤΟΛΝΑΘΟΣ ΙΣΩΡΕΤΕ ΔΙΑΣΥΝΔΡΟΜΗΣ
 ΤΕΝΤΑΔΑΕΛΦΩΝ ΕΞΟΔΟΥ ΑΕ ΤΥ ΤΙΜΙΟΤΑΤΩΝ ΑΡΧΩΝΤΟΣ ΚΩ
 ΚΩΝΤΥΒΟΡΝΙΚΟΥ ΚΑΙ ΤΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ ΡΑΔΟΥΛΑ, ΕΞΟΧΟΣ ΤΩΝ ΧΩΡΩΝ
 ΤΩΝ ΓΕΧΩΡΩΝ ΕΤΕΡΩ ΖΩΠΡΑΦΙΣ ΟΡΙΣ ΑΙΔ ΕΞΟΔΟΥ ΤΩ ΜΑΚΕΔΩΝ ΤΩ ΝΗΜΑΝΥΚΑΤΩ
 ΤΩ ΖΗΝΓΕΤΩ ΤΩ ΓΛΕΠΤΕΥΙΑ ΤΩ ΚΝΕΥΚΗΤΩΡΩ

Je me suis efforcé de copier exactement, afin de donner un spécimen de la calligraphie de ces inscriptions.

† Ὁ Θεὸς οὗτος καὶ πάνσεπτος ναὸς ἰσώρηθη διὰ συνδρομῆς τῶν ἐνταῦθα ἀδελφῶν ἐξόδου δὲ τοῦ τιμοτάτου ἀρχωντος κυροῦ Κωντουβορνίκου καὶ τοῦ αὐτοῦ ἀδελφοῦ Ραδοῦλα, ἐξοχος τῶν χωρῶν. Τοὺς γὰρ χωροὺς ἕτερος ζῳγραφος ἰσώρησεν

¹ J'ai maintenu l'orthographe de l'original.

Les peintures que datait cette inscription ont presque entièrement disparu à la suite des restaurations.

Je joins à ces inscriptions, anciennes au moins de trois siècles, les dates plus modernes de la décoration d'un certain nombre de couvents :

- 1686. Quelques fresques à l'église du Protâton (Karyès).
- 1717. Peintures du naos de la grande église. Couvent de Caracallou.
- 1749. Couvent du Pantocrator. Peintures du réfectoire.
- 1750. Couvent de Caracallou. Catholicon : peintures du narthex.
- 1752. Couvent de Philothéou. Peintures du catholicon.
- 1779. Saint Grégoire. Peintures du catholicon.
- 1789. Couvent de Vatopédi. Catholicon : peintures du naos.
- 1786. Couvent de Vatopédi. Peintures du réfectoire.
- 1796. Couvent d'Ivion. Catholicon : esonarthex.
- 1838. Couvent de Vatopédi. Catholicon : une partie du narthex.
- 1842. Couvent d'Ivion. Catholicon : peintures du naos.
- 1852. Couvent de la Sainte-Laure. Catholicon : peintures de l'esonarthex.
- 1859. Couvent de Xeropotamou : peintures du réfectoire.

MOSAÏQUES.

De toutes les églises de l'Athos que j'ai visitées, le catholicon de Vatopédi est la seule qui ait conservé une décoration en mosaïque de quelque importance. Cette église, fort intéressante par son antiquité et ses richesses, présente une disposition architecturale particulière. Elle offre, outre son portique extérieur ou esonarthex, un double narthex intérieur. C'est dans le premier narthex intérieur que se trouvent les mosaïques dont suit la description. Elles occupent le tympan de la porte et deux cadres latéraux.

I. Mosaïque du tympan.

Les figures se détachent sur fond d'or. Elles sont au nombre de trois : le Christ au milieu, la Vierge à sa droite, saint Jean à sa gauche.

Le Christ est assis sur un trône byzantin orné de gemmes et couvert d'un coussin rouge. Il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu qui laisse le bras droit libre; les étoffes sont à reflets dorés. Sa tête est ceinte d'un nimbe d'or dont le cercle est indiqué par un filet rouge et un filet noir. Les croisillons du nimbe sont ornés de gemmes rouges et vertes. Les cheveux du Christ sont blonds; la barbe, d'une couleur plus foncée, tire au châtain. Les yeux sont grands ouverts, l'expression générale du visage est belle et douce. La main droite bénit, la main gauche tient un livre ouvert. Le nom est indiqué sur deux petits médaillons à fond bleu, à filets blancs et rouges; les lettres y sont d'or :



La Vierge porte des vêtements bleus à franges d'or. Trois petites croix, formées par des points d'or, y sont brodées : une sur chaque épaule, une autre sur le capuchon. Elle est assise sur un trône. Elle tient une rose rouge dans sa main gauche et lève la main droite en signe d'étonnement. Son nimbe est d'or, et le cercle en est indiqué par un filet blanc et un filet rouge. A droite, dans le coin du cadre, on voit le Saint-Esprit sortant d'un nuage.

Le nom de la Vierge est indiqué dans deux petits médaillons; les lettres sont d'or sur fond bleu :



Au-dessus de la tête de la Vierge on lit les mots de l'Évangile : *ἰδοὺ ἡ δοῦλη, κ. τ. λ.* Les caractères et les ligatures sont les mêmes que dans l'inscription précédente.

Toutes ces mosaïques sont de la même époque. Au tympan on lit, en lettres bleues sur fond d'or, une grande inscription métrique qui donne des détails sur une restauration :

† ΤΑΠΡΙΝΑΚΑΜΗΚΩΡΥΕΝΤΑΤΩΧΡΩΝΩ
ΨΗΨΙCΙΧΡΥCΑΙCΚΑΙΛΑΜΠΡΩCΒΕΒΑΜΜΕΝΑΙC
ΦΑΙΔΡΩCΑΓΛΑΩCΚΑΤΕΚΟCΜΗΘΗΛΙΑΝ
CΠΟΥΔΗΠΟΝΩΤΕΚΑΙΠΟΘΩΔΙΑΠΥΡΩ
ΤΟΥΠΟΙΜΕΝΑΡΧΟΥΤΗΣΔΕΤΗΣΜΟΝΗΣΛΟΓΕ
ΙΩΑΝΝΙΚΙΟΥΤΕΤΟΥΤΡΙCΟΛΒΙΟΥ
ΩΚΑΙΠΑΡΕΞΟΙCCHNBACΙΛΕΙΑΝΧΑΡΙΝ
ΤΑΙCΙΚΕCΙΑΙCΠΑΝΑΓΝΟΥΚΑΙΠΡΟΔΡΟΜΟΥ
ΤΑΥΤΑΜΟΝΑΧΟCΩΦΡΟΝΙΟCΝΥΝΛΕΓΕΙ

*Τὰ πρὶν ἀκαμήκω ῥυέντα τῷ χρόνῳ | ψηψίσι χρυσαῖς καὶ λαμπρῶς βεβαμμέναις |
Φαιδρῶς ἀγλαῖς κατεκοσμήθη λίαν | σπουδῇ πόνῳ τε καὶ πόθῳ διαπύρῳ | τοῦ ποι-
μενάρχου τῆς δε τῆς μονῆς, Λόγε | Ἰωαννικίου τε τοῦ τρισολβίου | ᾧ καὶ παρέξοις
σὴν βασιλείαν χάριν | ταῖς ἱκεσίαις Παναγνοῦ καὶ Προδρόμου. | Ταῦτα μοναχὸς
Σωφρόνιος νῦν λέγει.*

Ces mosaïques, que détruisait le temps infatigable, furent ornées avec éclat de cubes dorés et brillamment teints par le zèle, les soins et le désir ardent du pasteur de ce monastère, Ioannikios, trois fois heureux. Puisses-tu, ô Verbe, lui accorder ton royaume, grâce aux prières de la Toute-Pure et du Prodromos. C'est ce que dit maintenant le moine Sophronios.

On pardonnerait au moine Sophronios la barbarie de son langage s'il avait du moins songé à dater son inscription. J'avais espéré d'abord que le nom de l'higoumène Ioannikios pourrait servir à fixer l'époque de

cette restauration. Mais les archimandrites à qui je me suis adressé m'ont répondu qu'ils n'avaient point de listes complètes des higoumènes.

Ce narthex est encore décoré de peintures réputées anciennes. Une inscription du *xiv^e* siècle, conservée dans une inscription plus récente¹, apprend qu'il fut *historié* sous le règne d'Andronic Comnène, ce qui nous reporte au *xiv^e* siècle. Il faudrait savoir si ce mot d'*ιστορίθη*, consacré en Orient pour la décoration des églises, ne s'appliquait point aux mosaïques comme aux fresques.

Les moines prétendent que l'église était autrefois entièrement ornée de mosaïques; qu'elles tombèrent peu à peu; qu'on les remplaça par des peintures à l'époque d'Andronic Comnène, en ne conservant que ce qui subsiste aujourd'hui encore. Les moines de l'Athos sont malheureusement trop mal renseignés sur l'histoire de leurs églises pour que leurs indications méritent grande foi. Ils ne sont le plus souvent que l'écho des voyageurs qui ont visité leurs monastères et daté leurs monuments d'après des indices plus ou moins justes.

L'exécution de ces mosaïques prête à quelques remarques. Dans les mosaïques le ton des lignes du dessin est indiqué d'après deux méthodes opposées. Tantôt les contours sont définis par des lignes dont le ton est semblable à celui des parties voisines ou du moins n'offre point de trop vifs contrastes. Tantôt, au contraire, le dessin des vêtements et du corps est indiqué par des lignes noires qui ne s'accordent pas toujours avec les couleurs placées à côté. Ici cette méthode est plus exagérée que partout ailleurs; les lignes noires sont très-fortement accusées, et le mosaïste les a même employées pour les cheveux et la barbe du Christ et du Prodromos, bien que le noir et le blond ainsi juxtaposés produisent une discordance désagréable. Il est à remarquer qu'il les a évitées pour le reste du visage et pour les mains. Ces parties sont toujours traitées avec plus de soin et de délicatesse, et les cubes dont elles sont formées sont d'une petite dimension, qui permet une plus grande finesse dans le détail.

L'église de l'*εὐαγγελισμός*² présente encore deux mosaïques : l'une dans le naos, l'autre dans le portique; mais elles sont, par leur position et par leur mauvais état de conservation, plus difficiles à décrire.

I. Mosaïque du naos.

C'est encore une Annonciation offrant la même disposition que celle du narthex. Les deux parties qui la composent sont séparées par un

¹ Je l'ai citée et commentée plus haut.

² C'est la même église. Le catholicon de Vatopédi est consacré à l'Annonciation.

des grands arcs de la coupole. Elles surmontent des colonnes qui, selon la tradition, furent envoyées de Constantinople par Placidie. Il est difficile de les bien voir; elles sont placées à une trop grande hauteur. Les moines prétendent qu'elles sont de marbre. C'est une erreur : on voit reluire en quelques endroits le fond doré.

Les deux personnages ont leur place traditionnelle : la Vierge est à droite, l'ange est à gauche lorsqu'on regarde vers l'autel.

L'ange est vêtu d'une tunique et d'un manteau qui laisse le bras droit libre. La couleur de ces vêtements est claire, mais très-effacée. Il est ailé. Ses pieds sont chaussés de sandales. Son nimbe est à fond d'or, défini par un cercle bleu. Le visage est encadré de longs cheveux, que traverse un diadème. Il tend la main droite vers la Vierge et tient un long sceptre de la main gauche. Le nom est écrit, mais la forme des lettres est très-difficile à étudier. Dans la bande d'encadrement supérieure on lit en lettres noires sur fond blanc :

† ΧΑΙΡΕΧΕΧΑΡΙΤΩΜΕΝ

La Vierge est sur un trône orné de gemmes. Ses vêtements, son nimbe, sa chaussure sont ceux qu'on lui voit ordinairement. Elle tient la main droite levée. Son nom est écrit ΜΡΘΥ. Dans la bande d'encadrement supérieure on lit en lettres noires sur fond blanc :

Ο Κ̄C METAC̄OY

II. Mosaïque placée dans le tympan d'une des portes latérales qui conduisent du portique extérieur au premier narthex intérieur.

C'est un portrait de saint Nicolas. Le fond est d'or. Il est en buste. Il est à moitié chauve; on lui voit un peu de barbe. Il porte le costume épiscopal. Son nimbe est défini par un cercle noir. Il donne la bénédiction grecque de la main droite, et tient de la main gauche, recouverte par son manteau, un livre orné de gemmes.

On lit à côté, en lettres noires :

Ο	ΝΙ
Α	ΚΟ
ΓΙ	ΛΑ
Φ	ΟC

Cette mosaïque est fort abîmée. Au-dessus du saint court une bande à ornements géométriques.

Ces mosaïques de Vatopédi sont mentionnées par Didron dans les notes qu'il a publiées sur son voyage à l'Athos¹. « Anciennement, dans

¹ *Annales archéologiques*, t. V, p. 152 et 153.

la belle époque, au XIII^e siècle byzantin, l'église était couverte de mosaïques; mal collés à la muraille, mal agglutinés entre eux, ou descellés par un incendie, les petits cubes de verre à fond d'or, les petits morceaux de marbre polychrome se sont désagrégés, ont quitté les parois et les voûtes. Tombés sur le sol, on les a balayés, et, soit pauvreté, soit caprice de mode, la mosaïque ainsi tombée en lambeaux a été remplacée par de la peinture. Dans le narthex de l'église on ne voit plus, en mosaïque, que deux Annonciations¹, Jésus assis entre sa mère et saint Jean-Baptiste debout, enfin le saint Nicolas du porche. Ces mosaïques sont, comme il va sans dire, sur fond d'or. Puis, sous l'un des empereurs Andronic Comnène ou Paléologue, aux XII^e, XIII^e ou XIV^e siècles, tant les dates sont incertaines, cette église aurait été repeinte. »

Ce jugement prouve un examen peu attentif. Si rien ne fixe la date des mosaïques, l'inscription ne permet pas de douter de l'époque où Andronic Comnène fit historier ce narthex. M. Didron a publié dans la suite une gravure de l'Annonciation du narthex². On doit trouver des reproductions de toutes les mosaïques de Vatopédi dans la belle collection de M. de Sevastianoff³.

Après le couvent de Vatopédi, c'est celui de Xénophon qui possède les restes de mosaïques décoratives les plus intéressants. Ce sont deux cadres mesurant 1^m,20 de haut sur 50 centimètres de large. Ils faisaient partie de la décoration de l'ancien catholicon du couvent; ils ont été transportés dans le catholicon nouvellement construit. Ils auraient probablement été détruits, sans un voyageur, dont je n'ai pu savoir le nom, qui a prévenu les moines de la valeur de ces monuments⁴.

¹ C'est une erreur; l'une de ces Annonciations se trouve dans le narthex, l'autre dans le naos.

² *Annales archéologiques*, t. XXVII, 4^e livraison.

³ Je me borne à mentionner ici, en note, les détails bizarres que Jean Comnène donne sur ces mosaïques du naos, d'après les récits de quelques moines. Elles remonteraient à l'époque d'Arcadius et auraient été détruites en 862 par les Arabes : *Εἰς τὴν ἐκκλησίαν μέσα; ἦσαν φωτῖαν, καὶ τὴν ἐμαύριαν μὲ τὸν καπνὸν· τόσον, ὅτι πλεόν ἢ ὀρειοτάτῃ ἐκείνῃ τῶν ψηφίδων ἰστορία δὲν φαίνεται· ἐμεινε δὲ μόνον ἡ ἰστορία τῆς Θεοτόκου ἐπάνωθεν, καὶ τὸ χαῖρε κεχαριτωμένη. (Προσκυνητῆριον, p. 27.)* Faut-il voir dans ces mots *ἰστορία τῆς Θεοτόκου ἐπάνωθεν* l'indication de mosaïques à la coupole disparues depuis le temps où il écrivait? Il est certain qu'il restait alors plus de fragments qu'aujourd'hui de l'ancienne décoration. Ainsi, parlant du narthex, après avoir cité les mosaïques dont nous avons parlé, il ajoute : *Εἶναι καὶ μερικοὶ ἀπὸ τῶν βασιλεῖς, καὶ κτήτορας τοῦ μοναστηρίου, μετὰ μουσίου ζωγραφισμένοι. (Ibid. p. 32.)*

⁴ Jean Comnène parle de ces mosaïques : *Εἰς δύο κολώνας ὅπου εἶναι πρὸς τὴν θύραν, εἶναι ὁ ἅγιος Γεώργιος καὶ ὁ ἅγιος Δημήτριος ἰστορισμένοι μὲ ψηφία, ὄρθοι, βλέποντες πρὸς τὰ δεσποτικά... (Προσκυνητῆριον, p. 83.)*

On y voit représentés deux des saints les plus populaires de l'église orientale : saint Georges et saint Démétrius.

Saint Georges porte le costume byzantin brodé d'or et de perles. La tunique est nouée à la ceinture; un long manteau la recouvre et s'agrafe avec une pierre précieuse sur l'épaule droite. Sur le manteau est brodé le clavus byzantin. Les chaussures sont rouges. Le saint est figuré jeune et imberbe; ses cheveux sont frisés. La tête est couronnée par un nimbe à cercle bleu. Le saint a les mains étendues vers le Christ, qui apparaît, vu à mi-corps, dans un angle du haut. Les vêtements du Sauveur sont rouges, à reflets dorés. Son nimbe est à cercle et croisillons rouges ornés de gemmes bleues. Le nom du saint est écrit :

ⓐ	ΓΙ
ΓΕ	Ο
Ω	Ϛ
Ρ	

Saint Démétrius porte le même costume que saint Georges. Pourtant il n'a point le clavus brodé sur son manteau. Il est représenté jeune, mais avec un peu de barbe. Son nom est écrit à côté de lui; quelques lettres sont effacées.

Ο	
Α	Η
ΓΙ	ΗΗ
ΟϚ	ΤΡΙ

Je ne me hasarderai point à assigner une date trop précise à ces mosaïques. Elles appartiennent, je crois, à la même époque que celles de Vatopédi, bien que l'exécution en soit plus fine. Le costume de ces deux saints est intéressant à observer. Il a en effet changé à plusieurs reprises dans l'iconographie byzantine. Aujourd'hui on les représente généralement à cheval et habillés en guerriers. Mais il semble que jusque vers le xvi^e siècle on leur avait souvent donné le costume que nous leur voyons ici. L'exemple le plus ancien que j'en connaisse se trouve sur un bas-relief aujourd'hui encastré dans les murs de la grande église de Xeropotamou, mais qui appartenait autrefois à Sainte-Sophie de Constantinople. Cette sculpture, qui peut remonter au v^e siècle, lui donne exactement les mêmes vêtements que la mosaïque de Xénophon.

Les mosaïques décoratives de l'Athos ne sont, comme on le voit, ni fort nombreuses ni fort anciennes. Mais l'Orient possède en ce genre si peu de monuments du moyen âge byzantin, que j'ai cru utile d'en donner une description exacte; ce sont comme autant de matériaux mis en

réserve pour le jour où il deviendra possible de tenter une histoire complète de l'art byzantin.

Je n'ai compris dans cette courte notice aucune des œuvres de mosaïque qui se rattachent à l'orfèvrerie par le caractère de leur travail et leurs petites dimensions. Il en existe un assez grand nombre dans les trésors des différents couvents. Un savant de Bucharest, M. Odobesco, en a signalé quelques-unes¹. Il avoue lui-même qu'on doit en trouver un plus grand nombre. Ces ouvrages mériteraient un catalogue particulier; mais il est assez difficile d'obtenir de les étudier pendant un temps suffisant, et d'ailleurs ils appartiennent à une branche de l'art complètement distincte de celle dont je me suis occupé ici. A la fin de cette courte étude, où j'ai cherché à ne donner que des faits certains, s'il m'était permis de résumer l'impression que m'ont laissée les monuments dont j'ai parlé, je ne saurais mieux faire que d'invoquer le témoignage d'un de nos meilleurs critiques d'art, M. Vitet. S'occupant, il y a quelques années, des mosaïques chrétiennes de Rome dans une série d'articles qui font autorité, il fut amené à parler des relations de l'art italien avec l'art byzantin et de l'influence que l'Orient dut avoir au moyen âge sur l'Occident. Il ne connaissait l'Orient que par les monuments qu'en possèdent l'Italie et la France et par les dessins que Papety avait rapportés de son voyage au mont Athos. Mais cela avait suffi pour éveiller l'attention de son esprit si pénétrant et si exercé. « Ces dessins coloriés, disait-il, étaient de consciencieuses études, représentant des figures de saints du plus beau, du plus grand caractère, fièrement et simplement posées, vraiment chrétiennes, et conservant pourtant certain air de famille avec les dieux du Parthénon. Nous les voyons encore, tant fut vive et profonde l'impression qui nous en resta. . . » Et, développant sa pensée, il n'hésitait pas à restituer à l'art byzantin sa véritable importance et ses véritables origines : il en affirmait l'antiquité; il en indiquait les ressemblances avec l'art de la Grèce profane; écartant ce que le malheur des temps et la barbarie du moyen âge avaient apporté d'éléments grossiers et sauvages, il démêlait à travers tant d'altérations « le génie créateur et profondément pénétré du sentiment du beau qui avait présidé à la naissance de cet art. »

M. Vitet avait raison de protester ainsi contre les opinions erronées qui ont cours, aujourd'hui encore, sur l'art byzantin, et de convier en terminant les archéologues et les artistes à la révision d'un procès qu'on avait trop souvent tranché sans l'instruire. L'étude des monuments lui donne raison, et il semble que l'art byzantin doive être mieux apprécié

¹ *Annales archéologiques*, t. XXVII, 4^e livraison, 1871, p. 262. On trouve de ces petits tableaux byzantins en mosaïque dans divers musées d'Occident : ainsi un S. Théodore guerrier au musée chrétien du Vatican.

à mesure qu'il sera mieux étudié. L'Athos, il est vrai, ne paraît pas donner tout ce qu'on en attendait. Bien qu'il faille attendre pour en parler avec certitude la publication du voyage de M. de Sevastianoff, il semble acquis que les peintures qu'on y trouve n'ont point le degré d'antiquité qu'on leur attribuait. C'est un fait regrettable sans doute, mais qui n'a point autant d'importance qu'on serait d'abord tenté de le croire. Les textes d'une part, d'autre part les miniatures des manuscrits, les ivoires et tous les monuments de ce genre qui nous sont parvenus nous attestent que l'art byzantin, dès les premiers temps, avait les mêmes caractères généraux que nous lui trouvons à une époque postérieure : il traitait les mêmes sujets et de la même façon. J'espère pouvoir un jour réunir ces témoignages et les coordonner. Ils permettent d'affirmer que les peintures qui existent aujourd'hui dans les couvents de l'Athos ne sont que la reproduction plus ou moins habile d'œuvres plus anciennes : nous avons perdu les originaux, mais nous avons gardé les copies.

NOTICE

SUR LES MOSAÏQUES DES ANCIENNES ÉGLISES DE SAINT-GEORGES
ET DE SAINTE-SOPHIE, À SALONIQUE.

Les mosaïques byzantines de Salonique ont été publiées par Popplewell-Pullan et Texier¹. Ils ont accompagné de planches et de chromolithographies la description qu'ils en ont donnée. Les pages qui suivent n'ont d'autre but que de compléter ce qu'ils en ont dit et de le rectifier sur quelques points. Ces monuments sont d'une si grande importance pour l'histoire de l'art chrétien en Orient, qu'on ne saurait apporter trop de soin à les bien étudier.

Mosaïques de l'église Saint-Georges.

Ce n'est point la coupole entière, mais seulement une de ses parties qui est aujourd'hui ornée de mosaïques. Ceux qui connaissent les édifices à coupole de la même époque dont la décoration subsiste encore, les baptistères de Ravenne par exemple, pourront se rendre compte de ce qui nous reste et de ce qui a été détruit.

Dans le haut de la coupole et occupant le centre, devait se trouver un médaillon contenant soit l'image du Christ, soit quelque scène de l'Évangile². Ce médaillon, aujourd'hui détruit, était entouré d'une bande de feuillages et de fruits dont on aperçoit encore quelques vestiges. On sait que ce genre d'ornement a de bonne heure été employé par les mosaïstes et que l'usage s'en est prolongé bien avant dans le moyen âge; les monuments de Rome en fournissent de nombreux exemples.

Tout autour de ce médaillon se développait une large bande occupée par des personnages. C'est ainsi qu'aux deux baptistères de Ravenne on trouve au-dessous du baptême du Christ la procession des apôtres. Cette partie a aussi été ruinée à Saint-Georges. Si l'on pouvait enlever le badigeon turc, il est certain cependant qu'on verrait reparaître quelques figures au moins.

Au-dessous de cette première bande s'en trouve une seconde, plus étendue par suite de la disposition même de l'édifice. Elle subsiste en

¹ *Architecture byzantine*, p. 143-161.

² Dans les deux baptistères de Ravenne, c'est à cette place que figure le baptême du Christ : le caractère de l'édifice a déterminé le choix du sujet.

grande partie : c'est celle dont MM. Popplewell-Pullan et Texier ont donné la description. Ils ont fait connaître d'une façon générale les sujets qui occupent les huit compartiments : dans chacun d'eux des saints sont debout, dans l'attitude d'orants, au milieu d'un riche encadrement architectural.

Cet encadrement mérite d'être étudié avec soin pour l'histoire de l'architecture pendant les premiers siècles de l'art byzantin. On y trouve en effet des formes d'édifices diverses, combinées de manière à concilier l'unité de l'ensemble avec une curieuse recherche de variété dans les détails. Ces édifices sont tous du même style; ils sont tous à deux étages, percés à jour, et se détachant sur fond d'or; mais pourtant ils ne sont pas tous les mêmes. Ils présentent quatre formes différentes, se répétant chacune dans des compartiments placés en face l'un de l'autre. A chaque fois les lignes maîtresses de la construction centrale changent de direction et varient l'aspect.

L'architecture de ces édifices forme un compromis curieux entre l'art ancien et l'art byzantin. On y trouve ce qui caractérisa ce dernier dès les débuts : la recherche des combinaisons hardies et de la légèreté aux dépens de la solidité et de l'harmonie dans les proportions. Ces gracieuses constructions, avec leurs points d'appui incertains, sont toutes de fantaisie. Les colonnes deviennent maigres et élancées; leur diamètre n'est plus en proportion avec la hauteur, et il semble que ces frères soutiens vont plier sous les masses qu'ils doivent supporter¹. En même temps s'accuse la tendance à substituer les courbes aux lignes droites. Les chapiteaux deviennent cubiques : ils se ramassent sur eux-mêmes.

Ces édifices sont religieux, ainsi que l'indiquent non-seulement les saints qui sont placés auprès, mais les lampes suspendues aux voûtes, les rideaux sacrés des portes et d'autres accessoires. Peut-être faut-il voir aussi une intention symbolique dans le choix des animaux qui y sont çà et là figurés : ce sont des dauphins, des paons, des phénix, des colombes. On sait combien ces représentations étaient en usage chez les premiers chrétiens : toutes les séries de monuments en présentent d'innombrables exemples, et leur signification nous est connue par les textes les plus précis. Mais il faut remarquer aussi que, parmi les symboles du christianisme primitif, ce sont ceux qui se sont maintenus de préférence dans l'art oriental, et c'est pour cette raison qu'il est intéressant de les noter sur un monument qui paraît appartenir à une époque de transition entre la première et la seconde période de l'art chrétien.

M. Texier compte dans les compartiments quatorze figures de saints. Ce nombre n'est pas tout à fait juste. Grâce à un examen attentif, j'ai pu me convaincre qu'on en retrouve aujourd'hui encore dix-sept; il en

¹ Ce détail n'est pas assez accusé dans les planches de l'ouvrage de Texier.

est, il est vrai, dont on ne voit plus qu'une main ou un pan de vêtement. Certains compartiments contenaient donc trois personnages, d'autres n'en contenaient que deux. Il ne faut pas oublier qu'un des compartiments a entièrement disparu et que d'autres ont été en partie détruits.

A côté de chaque saint on lisait en lettres noires son nom, sa profession et l'indication du mois où l'on célébrait sa fête. Du temps où M. Texier a vu ces mosaïques, treize de ces inscriptions subsistaient encore; aujourd'hui il n'en reste plus que douze.

1^{er} compartiment.

ΕΥΚΑΡ	ΡΩΜΑ
ΠΙΩΝΟΣ	ΝΟΥ
ΣΤΡΑ	Π
ΜΗΝ	Ε
ΚΕΜΒΡΙ	

Eucarpion est placé à droite, Romanos au milieu. Il y a à gauche un autre saint dont l'inscription a disparu.

2^e compartiment.

ΔΑΜΙΑ
ΝΟΥΙΑ
ΤΡΟΥΜΙ
ΝΙΣΕΠΤΕΜ

Damien est placé à droite. M. Texier indique pour le saint de gauche : ΚΟΣΜΟΥ ΙΑΤΡΟΥ ΜΗΝΙ ΣΕΠΤΕΜΒΡΙΩ. Je n'ai pas vu cette inscription; mais il est évident qu'à côté de saint Damien c'était saint Cosmas qui devait figurer.

3^e compartiment.

ΠΟ	ΟΝΗΣΙ
ΦΟΙΡΙΟΥ	ΦΟΡΟΥ
ΜΗΝΙΑΥ	ΣΤΡ
Γ	ΜΗΝΙ
	ΑΥΓ

Porphyrios est à droite, Onésiphoros à gauche.

4^e compartiment.

ΦΗΛΗ	ΜΗΝΙ	ΛΕΟΝΤΟΣ
ΜΟΝΩ	ΜΑΡΤ	ΣΓΡΑΤ
ΧΟΡΑΥ		ΜΗΝΙ
ΛΟΥ		ΙΟΥΝ

Philémon est à droite, Léon au milieu. A gauche se trouve un saint dont l'inscription a disparu.

Le cinquième compartiment est entièrement détruit.

6° compartiment.

ΘΕΡΙΝΟΥ	ΦΙΛΙΠ
ΣΤΡΑΤ	ΠΟΥΕΠΙ
ΜΗΝΙΟΥΛ ^ς	ΣΚ ^ς ΜΗ
	ΝΙΟΚΤΩ
	Β ^ς

Thérinos est au milieu, Philippe à gauche. Le nom du saint de droite est détruit.

7° compartiment.

ΠΡΙΣΚΟΥ	ΒΑΣΙΛΙ
ΣΤΡΑ ^ς	ΣΚΟΥΣΤΡΑ
ΜΗΝΙ	ΜΗΝΙΑΠΡΙ
ΟΣΤΩΒΡΙ ^ς	ΛΙΟΥ

Priscos est à droite, Basiliscos à gauche.

8° compartiment.

ΑΝΑΝΙ
ΟΥΠΡΕΣ
Β^ςΜΗΝΙ
ΙΑΝΟΥ
ΑΡΙ^ς

Ananias est à droite. L'inscription du saint de gauche a disparu.

Des trois saints du premier compartiment, deux, Eucarpion et celui dont le nom a disparu, portent le même costume. Ce costume est celui qu'on trouve de bonne heure en usage à la cour d'Orient et qui s'y est longtemps maintenu. Il se compose d'une tunique nouée à la ceinture et d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite. Sur ce dernier vêtement est brodé un large clavus¹. Les pieds sont chaussés. La figure d'Eucar-

¹ Ces détails ne sont pas toujours assez exactement rendus sur les chromolithographies de l'ouvrage de Texier. Voir la planche XXX : les inscriptions ne correspondent pas aux saints auprès desquels elles sont placées, et la reproduction des costumes n'est pas fidèle.

pion a disparu; celle de l'autre saint est jeune et imberbe. Quant au troisième, Romanos, il ne reste plus de lui que son nom et un bout de main.

Au compartiment suivant le costume change. Les deux saints qui l'occupent, Cosmas et Damien, sont enveloppés d'une longue robe sans manches qui tombe jusqu'à leurs pieds (*Φαινόλιον* ou *pænula*); au-dessous se trouve la tunique. Ce sont des hommes d'un âge mûr, portant les cheveux courts et la barbe¹.

Dans le troisième compartiment, Porphyrios porte la longue robe sans manches; Onésiphoros, la tunique et la chlamyde. Tous deux sont jeunes et imberbes².

Au quatrième compartiment on devait voir autrefois trois saints, mais l'un d'eux a disparu. Philémon porte la robe sans manches; Léon, la chlamyde. Tous deux sont jeunes et imberbes.

Le cinquième compartiment, ainsi qu'on l'a déjà vu, est entièrement détruit.

Le sixième contient trois personnages. Ils subsistent, plus ou moins abîmés. Le nom du saint de droite a disparu; lui-même a fort souffert. On voit pourtant qu'il portait la longue robe sans manches. La figure de saint Thérinos, placée au milieu, est méconnaissable, mais il est certain qu'il avait la chlamyde. Philippos est vêtu de la robe sans manches; on ne voit plus bien son visage. Il semble qu'il était barbu³.

Les deux saints du septième compartiment, Priscos et Basiliscos, portent la chlamyde. Ils sont jeunes et imberbes.

Au huitième compartiment, les deux saints portent la robe sans manches. Il est difficile de distinguer leurs figures.

Ainsi donc les différents personnages ici figurés sont tour à tour vêtus des deux costumes que nous avons décrits. Ces costumes sont connus; ils se représentent sur de nombreux monuments, mais quelques remarques sont nécessaires sur leur rapport avec les personnages qui en sont vêtus.

Sept saints portent la tunique et la chlamyde. Sur ce nombre, il en est six dont les noms subsistent; ce sont tous des soldats: Eucarpion, Onésiphoros, Léon, Thérinos, Priscos, Basiliscos. Une œuvre fort connue du premier art byzantin, la mosaïque de Saint-Vital, à Ravenne, nous montre Justinien et deux des personnages qui l'accompagnent vêtus

¹ Voir l'ouvrage cité, pl. XXXIII. C'est à tort que Cosmas y est représenté comme un vieillard, Damien comme un jeune homme imberbe.

² *Ibid.* pl. XXII. Porphyrios y est représenté barbu.

³ *Ibid.* pl. XXXI. Cette planche est inexacte: on y voit Basiliscos, qui appartient au septième compartiment; Thérinos est vêtu de la robe sans manches; les parties détruites sont restaurées.

de ce même costume. Ici il paraît spécialement réservé aux saints guerriers. Il est à remarquer que pendant longtemps on le leur a conservé. Je l'ai retrouvé, par exemple, sur des fresques de l'église Saint-Georges, au couvent de Xénophon (mont Athos); il y est porté par les guerriers Eustathios, Mercurios, Jacob, Procopios, Démétrios. Ces peintures sont datées de 1564. A une époque assez ancienne on avait cependant déjà donné aux saints guerriers un costume militaire qui paraît plus en rapport avec leur profession. Dans tout le cours de l'histoire de l'art byzantin au moyen âge on voit alterner ces costumes. Quelquefois tous deux paraissent sur la même œuvre ¹.

Les personnes qui se sont occupées de l'iconographie chrétienne d'Orient savent de quel culte particulier l'église orthodoxe entoure les saints guerriers. Chaque grande église en possède au moins une représentation. Généralement on les voit figurés à l'entrée même du temple; sur les murs de l'exonarthex ². Ils forment comme une garde d'honneur chargée de veiller à ce que l'ennemi ne puisse franchir le seuil du lieu saint. Mais on les retrouve souvent encore à l'intérieur du naos. Parfois deux d'entre eux sont placés aux deux côtés de la porte principale; les autres sont rangés dans de longues bandes décoratives qui courent le long des parois de l'église.

Peut-être faut-il attribuer en partie ce culte aux guerres incessantes et aux terreurs du moyen âge byzantin. Peut-être aussi faut-il remonter plus haut et y voir un souvenir des traditions antiques. La Grèce païenne avait toujours entouré d'honneurs les guerriers tombés sur le champ de bataille au service de la patrie. Les saints guerriers de l'Orient chrétien ont avec eux quelque rapport. Il suffit pour s'en convaincre de regarder sous quels traits on s'est plu à les représenter, sur la mosaïque de Saint-Georges comme sur les peintures d'une époque postérieure. La physionomie est d'une beauté calme et régulière : la figure présente un ovale gracieux, le nez est droit, les yeux grands et vivants. Les artistes de cette époque étaient encore sur bien des points les héritiers de ceux qui les avaient précédés.

Peu à peu cependant l'art byzantin se modifia sous des influences aujourd'hui encore peu connues. Le laid étendit son domaine sur une foule de sujets. Les saints guerriers n'échappèrent pas entièrement à cette révolution, et l'on crut bon de donner à plusieurs d'entre eux un aspect farouche et terrible. Cette tendance nouvelle est déjà marquée

¹ Voir, par exemple, les miniatures du Ménologe Basilien (Vatic. n° 1613) aux pages 139 et 383; un ivoire grec du Vatican portant les figures de plusieurs saints guerriers, etc.

² C'est là, par exemple, que je les ai vus au cathicon des couvents de Vapopédi, de Xénophon, etc.

dans les miniatures du *Ménologe Basilien* (x^e siècle; Vatic. n^o 1613). Ainsi, si saint Georges (p. 139) conserve l'ancien type, saint Théodore le Soldat (p. 383) a déjà les cheveux et la barbe hérissés, la figure allongée et dure qu'on lui voit encore aujourd'hui. Dans un manuscrit du xi^e siècle de la Bibliothèque vaticane (n^o 1162), qui contient des sermons pour les fêtes de la Vierge, on voit sur une des miniatures un chœur de guerriers. Les uns sont imberbes, les autres barbus; mais tous portent la tunique et la chlamyde. Ce mélange de types si différents s'est conservé jusqu'à nos jours; mais il est à remarquer que les saints guerriers qui ont été de bonne heure l'objet d'un culte spécial, comme saint Georges et saint Démétrius, ont toujours conservé des traits beaux et réguliers¹.

La mosaïque de Saint-Georges nous donne donc d'intéressants renseignements pour certains points de l'iconographie chrétienne. On trouve dans l'ouvrage de M. Texier une notice historique sur les saints qui y sont représentés. Aussi n'est-il pas besoin d'y insister. Il est inutile aussi de revenir sur ce que le savant architecte a dit de la décoration des cinq chapelles placées aux angles de l'octogone².

Nous n'avons aucune inscription, aucun document qui permette de fixer la date de ces mosaïques. Si l'archéologie chrétienne d'Orient était mieux connue, peut-être y pourrait-on suppléer. On peut affirmer cependant, sans crainte de se tromper, que ces ouvrages ont été exécutés dans les six premiers siècles environ de l'ère chrétienne. Mais on doit craindre, en cherchant à déterminer trop rigoureusement l'époque, de s'aventurer dans le domaine de l'hypothèse.

Mosaïques de Sainte-Sophie.

On peut voir dans l'ouvrage de M. Texier³ les détails qu'il donne sur la construction de cette église et sur la date probable de sa fondation.

La mosaïque qui décore la coupole représente, comme il l'indique fort bien, l'Ascension de Jésus-Christ. C'est une scène qu'on trouve fréquemment dans les églises byzantines, et le Manuel de la peinture du moine Denys prescrit la même composition qu'on voit ici. « Une montagne avec beaucoup d'oliviers. En haut les apôtres, les regards au ciel et les mains étendues. Au milieu d'eux la Mère de Dieu regardant aussi en haut. A ses côtés deux anges, vêtus de blanc, montrent aux apôtres

¹ Voir encore, dans l'*Ἑρμηνεία τῆς ζωγραφίας* (éd. d'Athènes, p. 194 et 195), les types qu'on indique pour les saints guerriers; mais les monuments ne concordent pas toujours avec les préceptes fort sommaires d'ailleurs du Manuel.

² P. 153 et pl. XXXIV.

³ P. 154 et suiv.

le Christ qui s'élève. Les anges tiennent des cartels; celui qui est à droite dit : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous en extase, les yeux au ciel ? » L'autre dit : « Ce même Jésus qui vous quitte pour monter au ciel viendra une seconde fois de la même manière dont vous le voyez s'élever au ciel. » Au-dessus d'eux le Christ, assis sur des nuages, s'avance vers le ciel; il est reçu par une multitude d'anges avec des trompettes, des tympans et beaucoup d'instruments de musique¹.

On ne trouve que deux différences essentielles entre ce texte, d'une rédaction relativement récente, et la vieille mosaïque :

1° L'artiste n'a point figuré dans le ciel le cortège d'anges qui s'avance au-devant du Christ;

2° Les inscriptions ne sont point placées dans des cartels.

La description donnée par M. Texier est exacte; mais il est peut-être utile d'y ajouter quelques détails.

La disposition de la mosaïque de Sainte-Sophie rappelle celle des deux mosaïques qui décorent les baptistères de Ravenne. Mais à Ravenne le baptême du Christ figuré dans le médaillon central ne se lie point historiquement à la procession des apôtres, qui occupe la bande inférieure; ici au contraire le Christ représenté dans le médaillon, la Vierge et les apôtres placés dans la bande inférieure se rattachent à une même scène et forment un ensemble historique.

La figure du Christ placée dans le médaillon a presque entièrement disparu : on ne voit plus aujourd'hui que le bas du manteau et les pieds; tout le reste a été couvert par les Turcs d'un badigeon noir, sur lequel se détachent en or des lettres arabes. Le manteau est doré, les plis indiqués en rouge; les pieds sont chaussés de sandales. L'arc-en-ciel placé derrière lui permet de croire qu'on l'avait figuré assis, dans l'attitude qu'on lui voit ordinairement sur les représentations de la même scène. Cet arc-en-ciel est indiqué par des tons blancs, tandis que le fond même du médaillon offre le bleu dans ses différentes dégradations. Tout autour du Christ le blanc reparait, comme pour lui former une auréole.

Ce médaillon est soutenu par deux anges. On sait combien est ancienne cette disposition, qu'on retrouve pourtant aujourd'hui encore dans la peinture byzantine : les sarcophages, les diptyques des derniers siècles de Rome en offrent des exemples. Les anges volent les ailes étendues et le corps ployé de façon à ce que les pieds arrivent à être à peu près sur la même ligne horizontale que la tête. Les figures sont mutilées. Les cheveux sont traversés par le diadème. Le nimbe est déterminé par un cercle rouge sur le champ d'or de la mosaïque. Le costume se compose d'une tunique bleue et d'une draperie d'un blanc verdâtre qui

¹ Manuel de Didron, p. 204 et suiv.; édit. d'Athènes, texte grec, p. 143.

enveloppe le bas du corps. Les ailes sont multicolores, mêlées de bleu, de brun et d'or; les pieds sont chaussés de sandales.

Si du médaillon on passe à la bande inférieure, on trouve d'abord la Vierge au-dessous du Christ, à la place qui lui est consacrée dans la représentation de cette scène. Elle est debout, les bras étendus, dans l'attitude de l'orante. Ses vêtements sont bleus, et son nimbe, dont le fond est d'or, est déterminé par un cercle bleu. Ses chaussures sont rouges¹. La Vierge a de chaque côté un ange, dont elle est isolée par un arbre. La Vierge, on le sait, fait partie, chez les Grecs, de la hiérarchie céleste, ce qui explique la disposition qu'on trouve ici.

Le costume des deux anges est le même que plus haut. Mais au lieu de sandales, ils ont aussi des chaussures rouges, et leur nimbe est indiqué par un cercle bleu, comme celui de la Vierge. Ils portent un grand sceptre. Celui de droite paraît tenir dans ses mains, recouvertes d'une draperie, un globe, sur lequel sont inscrites les lettres initiales et finales du nom de Jésus-Christ : IC XC. Mais cette partie n'est pas fort distincte, et de l'autre côté elle est entièrement effacée.

Aux deux côtés de ce groupe central, sont placés les douze apôtres. Des arbres qui se détachent en vert sur le fond d'or de la mosaïque les séparent les uns des autres. Leurs attitudes diverses sont intéressantes à noter. On sait en effet que, dans beaucoup de représentations byzantines de l'Ascension, les artistes ont donné à ces figures une immobilité hiératique : les apôtres debout, dans la même position, semblables aux saints qu'on voit figurer dans le Ménologe Basilien, ne lèvent même pas la tête pour regarder le Christ, qui plane au-dessus d'eux. Il est évident qu'à une période de l'art byzantin dont on ne peut encore au juste fixer la date, on appliqua à des personnages figurant dans des scènes ces attitudes, qui d'abord n'avaient été en usage que pour des représentations de figures isolées. Ici c'est un principe contraire qui domine : l'artiste s'est préoccupé de donner à chacun de ses personnages une attitude particulière. La plupart des apôtres lèvent la tête vers le Christ; ils se le montrent, et quelques-uns même placent leur main au-dessus de leurs yeux comme pour se garantir du soleil et le mieux distinguer. Ainsi, tandis que certains personnages, comme la Vierge, sont déjà condamnés à une sorte de roideur hiératique, d'autres au contraire sont conçus d'une façon plus libre et plus naturelle. C'est sans doute aussi dans cette intention que l'artiste n'a point tourné les apôtres dans la même direction : les uns vont à gauche, d'autres à droite; les uns

¹ Ces détails sont minutieux, mais ils ne sont peut-être pas inutiles. Il est certain en effet qu'il existait des traditions fixes même pour ces accessoires. Toutes les Vierges byzantines que j'ai vues, à quelque époque qu'elles appartiennent, ont ces chaussures. Quant au cercle du nimbe, il est tantôt bleu, tantôt rouge.

sont vus de face, d'autres de trois quarts ou de profil. Plus tard, dans la représentation de cette même scène, on affectera de les montrer tous de face.

On voit combien il serait intéressant de chercher quel type a été donné à chaque apôtre sur cette mosaïque. Elle est malheureusement trop abîmée pour que cette étude soit possible, et c'est un des torts de la publication de M. Texier que d'avoir introduit dans ses chromolithographies une précision qu'on ne trouve plus sur le monument lui-même. Il en est de même pour les accessoires, et l'on ne saurait voir, par exemple, si saint Pierre porte ses clefs. On distingue cependant dans les mains des apôtres tantôt des croix fixées à un long bâton, tantôt des volumes recouverts de gemmes ou de simples rouleaux. Ceux qui ont un livre gemmé le portent sur leurs mains recouvertes d'une draperie; ceux qui ont une croix ou un rouleau gardent la main nue.

Aucun des apôtres n'est nimbé. Le costume est le même pour tous. Il se compose d'une longue tunique à bandes rouges et d'un manteau drapé de façon à laisser le bras libre. C'est tout ce qu'on en peut dire, car, en beaucoup d'endroits, les couleurs sont effacées ou ont changé de valeur.

La grande inscription tirée de l'Évangile a été donnée par M. Texier¹. J'ajouterai seulement qu'elle n'était point la seule qui eût été tracée sur cette mosaïque. Dans le bas court une petite bordure qui présente de curieuses difficultés. A une première époque elle a peut-être été remplie, selon l'usage, par une guirlande de fleurs et de fruits. Ces ornements auraient plus tard disparu pour faire place à une inscription. Malheureusement il est impossible de la déchiffrer. On n'en voit que quelques lettres détachées, fort éloignées les unes des autres, n'offrant aucun sens et ne permettant aucune restitution.

L'abside de Sainte-Sophie est décorée d'une autre mosaïque, également à fond d'or. C'est une représentation de la Panaghia, malheureusement fort abîmée. Elle est assise sur un trône byzantin orné de gemmes et elle porte sur sa poitrine l'Enfant, qu'elle soutient de ses bras. On distingue le nimbe crucifère de Jésus. Les vêtements de la Vierge paraissent avoir été d'un ton bleu grisâtre. Sa tête était ceinte du nimbe. Ses chaussures sont rouges. La figure a été détruite, ainsi que de petits cercles placés sur le haut du voile et sur le haut des épaules. C'étaient sans doute de ces ornements brodés tels qu'on en voit sur tous les costumes byzantins. Ici la croix devait y être inscrite. On sait en effet que la plupart des vierges byzantines portent aux mêmes endroits une croix indiquée par quatre points d'or ∴ C'est un usage fort ancien qui s'est conservé jusqu'à nos jours.

¹ P. 157.

Le sol est figuré par des tons bleus et verts. Les bandes qui forment la bordure ne présentent point des fruits et des fleurs, mais des arabesques d'or qui courent sur un fond vert et des ornements géométriques. Les murs latéraux sont aussi décorés de carrés, contenant alternativement des croix et des feuilles. M. Texier en a donné un dessin ¹.

On ne doit point s'étonner de la place qu'occupe ici la Vierge. Il était naturel de lui réserver l'abside dans une église consacrée à la Sainte-Sagesse. C'est au même endroit qu'on la voyait aussi à Sainte-Sophie de Constantinople. A Ravenne, au VI^e siècle, saint Ecclesius la mettait à la même place dans une église qui lui était dédiée ².

Cette mosaïque acquiert une nouvelle importance par l'inscription qui court dans le bas tout le long de l'abside, sur une seule ligne. J'ai été assez heureux pour pouvoir en prendre une transcription plus complète en certains points que celle qu'avait donnée M. Texier. Voici tout ce que j'en ai pu déchiffrer :



Les lettres comprises entre le second et le troisième médaillon sont effacées.

Ensuite :

† ΚΕΘΘ̄ ~~.....~~ ΣΤΕΡΕΩ
 CONTONOIKON ~~.....~~
~~.....~~ ΑΓΙΟΥ
 • COY Π̄Ν̄ ~~.....~~ ΙΝΟΥ (†)
 ΕΠΙΣΚΟΠΟ ~~.....~~ (†)

Il est évident qu'il faut décomposer l'ensemble de cette inscription en deux parties bien distinctes :

1^o Une inscription liturgique (*Κύριε ὁ Θεός*, etc.);

2^o Une inscription historique, coupée en deux par l'inscription liturgique. C'est de cette dernière qu'il est intéressant de s'occuper.

Les monogrammes qu'on voit ici ne sauraient nous étonner. On sait qu'on en trouve des exemples dès les premiers temps du christianisme, sur des inscriptions antérieures à Constantin. Les Grecs d'Orient en

¹ Pl. XXVI.

² *Agnellus*, ed. Bacchini, p. II, 38.

furent un grand usage, soit sur les inscriptions, soit sur les monnaies, les plombs, etc. Malheureusement il n'est généralement pas facile de déterminer avec certitude les noms qui s'y trouvent, et les savants les plus versés dans la connaissance de l'épigraphie chrétienne déclarent qu'il n'existe pas de règles fixes en cette étude¹.

Des cinq monogrammes qui sont ici, trois cependant peuvent être lus, je crois, sans hésitation : *Κύριε βοήθει | Κωνσταντίνου | τοῦ δούλου σου*. Le premier et le troisième se trouvent sans cesse; je n'en citerai pour exemple que les plombs publiés dans le *Corpus*². Bien qu'on rencontre plus souvent la forme *τῷ δούλῳ σου*, celle que nous avons ici était aussi en usage. Mais je n'ai pu encore trouver pour les deux derniers monogrammes une explication satisfaisante.

Les monogrammes devaient être la reproduction à peu près exacte des mots de l'inscription historique écrits en toutes lettres. Entre le premier et le second monogramme on lit en effet *Χριστὸς βοήθη*. On est naturellement porté à supposer *τοῦ δούλου σου* entre le second et le troisième monogramme. Cette restitution, conforme à une formule dont l'usage était constant, n'a pour ainsi dire rien d'hypothétique.

Entre le monogramme détruit qui était au commencement de l'autre partie de l'inscription et le quatrième de ceux qui subsistent, on ne distingue plus que les lettres : *Τ ΙΝΟΥ*. Je crois pourtant qu'on peut sans hésiter suppléer *Κωνσταντίνου*. Le nombre des lettres qui forment ce mot s'accorde avec le nombre des lettres qu'on peut placer dans l'intervalle. Après la formule *τοῦ δούλου σου*, ici, comme sur tous les autres monuments, on devait immédiatement rencontrer le nom de la personne. Enfin, puisque les monogrammes semblent donner les mêmes mots que l'inscription à laquelle ils sont mêlés, il est assez naturel de lire le nom que contient l'un d'entre eux.

Entre le quatrième et le cinquième monogramme on voit distinctement *ἐπισκο*; le reste est indéchiffrable.

On pourrait donc proposer pour l'ensemble la lecture suivante :

Χριστὸς βοήθη τοῦ δούλου σου Κωνσταντίνου ἐπισκόπου.

C'est sans doute par les soins de cet évêque Constantin que l'église avait été décorée. Malheureusement les listes de Le Quien ne nous donnent pour Salonique aucun évêque de ce nom pendant les premiers siècles³. Mais elles présentent de grandes lacunes, et on ne peut rien conclure de leur silence. L'inscription de Sainte-Sophie serait dès lors d'autant plus précieuse qu'elle nous ferait connaître un évêque dont ne parlait aucun autre document.

¹ De Rossi, *Bullet. di Arch. crist.* 1863, p. 33.

² *Corp. inscr. Gr.* 8988-9021, passim.

³ *Oriens Christianus*, t. II, p. 27 et suiv.

Ces renseignements seraient bien vagues sans la présence d'un signe important dont la valeur chronologique peut être déterminée avec quelque exactitude. Je veux parler des croix monogrammatiques, dont l'une se trouve au commencement de l'inscription historique, l'autre au commencement de l'inscription liturgique. Il est regrettable que M. Texier ne les ait pas remarquées et qu'il ait négligé de les indiquer dans sa description et sur son dessin.

On peut voir sur ce signe la savante étude de M. de Rossi et les preuves nombreuses qu'il invoque pour en fixer l'usage le plus fréquent au v^e et au vi^e siècle¹. Les inscriptions, les médailles, les manuscrits, les objets du culte en fournissent à cette époque de nombreux exemples. L'étude des monnaies byzantines vient aussi à l'appui des conclusions du savant archéologue, et leur témoignage est fort précieux pour le monument qui nous occupe. La croix monogrammatique y apparaît sur une monnaie de Constantin frappée à Antioche en 335. On la retrouve sous Arcadius²; mais à ce moment le monogramme constantinien semble être encore d'un usage plus fréquent. Elle domine au commencement du vi^e siècle³. A partir de Justinien, les exemples en deviennent plus rares⁴. Je n'en trouve plus après le règne d'Héraclius. On voit alors la forme K , qui est une corruption de la forme précédente, mais qu'on ne saurait lui assimiler.

Ces témoignages sont importants. Il est cependant malheureux que nous n'ayons point pour les confirmer quelque inscription monumentale de Salonique ou des environs appartenant à la même période. On peut jusqu'à un certain point y suppléer à l'aide d'une autre inscription chrétienne d'Orient de la même classe, sinon de la même région. La mosaïque de Tyr, découverte par M. Renan et depuis transportée à Paris, porte la croix simple⁵. Quelle que soit l'opinion à laquelle on se range sur l'époque où furent exécutées les différentes parties de cette œuvre, la valeur intrinsèque de l'inscription reste la même; elle est de 575, si l'on calcule la date d'après l'ère de Tyr, comme le propose M. Renan. A la fin du vi^e siècle on trouvait donc au début d'inscriptions sur mosaïques d'Orient non plus la croix monogrammatique, mais la croix simple.

D'après l'ensemble de ces renseignements, il semble donc qu'il faudrait placer la mosaïque de Salonique dans les deux premiers tiers du vi^e siècle. Cela s'accorde parfaitement avec la date que M. Texier pro-

¹ *Bullet. di Arch. crist.* 1863, p. 62-65.

² Sabatier, *Monnaies byzantines*, pl. IV, n^o 3, 18.

³ *Ibid.* pl. VII, n^o 26; pl. IX, n^o 25, 26, 27; pl. XII, n^o 3, 4, 12, 15.

⁴ *Ibid.* pl. XXIV, n^o 10, 11; pl. XXVI, n^o 24, 25, 27; pl. XXVII, n^o 17.

⁵ *Mission de Phénicie*, pl. XLIX et p. 613 et suiv.

pose de fixer pour la fondation de cette église soit d'après la tradition, soit d'après les caractères de l'architecture. M. Texier¹ remarque avec raison qu'on ne saurait rien inférer du silence de Procope, puisque Justinien vécut dix ans encore après que l'ouvrage sur les édifices fut terminé. Et si l'on étudie les listes de Le Quien vers cette époque², on verra que de 549 environ jusqu'au règne de Maurice (582-602) il peut exister des lacunes dans la série des évêques. Si donc on ne saurait affirmer d'une manière absolue qu'un évêque du nom de Constantin vécut à ce moment et fit décorer l'église de Sainte-Sophie, tous les renseignements s'accordent du moins à le faire supposer.

¹ P. 154.

² *Oriens Christianus*, t. II, p. 39.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉPIGRAPHIE :

Thessalonique.	7
I. Inscriptions non funéraires.	8
II. — funéraires.	20
Inscriptions de la Macédoine en dehors de Thessalonique.	69
LARISSE :	
I. Inscriptions non funéraires.	109
II. — funéraires.	124

DEUXIÈME PARTIE.

CHARTES ET MANUSCRITS :

I. Documents inédits ayant rapport aux relations du monastère de Patmos avec les puissances de l'Occident.	137
1. Pièces ayant rapport au domaine de Stylo, en Crète.	138
2. Lettres de sûreté accordées au monastère.	141
II. Scholies de l'Iliade.	169
III. Fragments métrologiques.	182
IV. — de l'évangile selon saint Marc.	190
V. — de l'épître de saint Paul.	224
VI. Charte sur papier conservée au monastère de Barlaam (Météores).	234
VII. Note sur quelques manuscrits de la bibliothèque du monastère de Saint-Jean-le-Théologien, à Patmos.	236

TROISIÈME PARTIE.

ARCHÉOLOGIE FIGURÉE :

Mémoire sur un ambon conservé à Salonique. La représentation des Mages en Orient et en Occident durant les premiers siècles du christianisme, par M. Ch. Bayet.	249
I* Partie : Chap. I. Description du monument.	251
— Chap. II. De la date de ce monument.	257

2 ^e Partie : Chap. I. Du sens symbolique que les Pères de l'Eglise attachaient à l'adoration des Mages.	259
— Chap. II. Comment les artistes représentaient l'adoration des Mages pendant les premiers siècles du christianisme.	268
— Chap. III. Interprétation du monument de Salonique.	276
Conclusion.	281
Catalogue des principaux monuments représentant l'adoration des Mages pendant les premiers siècles.	
1. Peintures des cimetières souterrains. — Verres dorés.	284
2. Sculpture.	287
3. Mosaïques.	294
4. Ivoires. — Miniatures. — Médailles de dévotion.	296
Notice sur les peintures murales et les mosaïques des églises du mont Athos.	300
Notice sur les mosaïques des anciennes églises de Saint-George et de Sainte-Sophie, à Salonique.	319

